



**HAL**  
open science

**L'Interaction épistolaire au XVIIIe siècle. Etude réalisée à partir de trois dialogues épistolaires: Etude réalisée à partir de trois dialogues épistolaires: Voltaire & Mme du Deffand, Jean-Jacques Rousseau & Malesherbes, Benjamin Constant & Isabelle de Charrière. Théorie et pratique de l'épistolaire au XVIIIe siècle**

Sami Khouzeimi

► **To cite this version:**

Sami Khouzeimi. L'Interaction épistolaire au XVIIIe siècle. Etude réalisée à partir de trois dialogues épistolaires: Etude réalisée à partir de trois dialogues épistolaires: Voltaire & Mme du Deffand, Jean-Jacques Rousseau & Malesherbes, Benjamin Constant & Isabelle de Charrière. Théorie et pratique de l'épistolaire au XVIIIe siècle. Littératures. Université d'Orléans, 2013. Français. NNT : 2013ORLE1126 . tel-00965108

**HAL Id: tel-00965108**

**<https://theses.hal.science/tel-00965108>**

Submitted on 24 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

LABORATOIRE POLEN

THÈSE présentée par :  
**Sami KHOUZEIMI**

soutenue le : **08 avril 2013**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université d'Orléans**

Discipline : Langue et littérature françaises

**L'Interaction épistolaire au XVIIIe siècle**

Etude réalisée à partir de trois dialogues épistolaires: **Voltaire & Mme du Deffand, Jean- Jacques Rousseau & Malesherbes, Benjamin Constant & Isabelle de Charrière**

*Théorie et pratique de l'épistolaire au XVIIIe siècle*

**THÈSE dirigée par :**

**Mme Geneviève Haroche-Bouzinac** Professeur des universités, université d'Orléans

**RAPPORTEURS :**

**Mme Carmen Boustani**

Professeur des universités, université libanaise( Beyrouth)

**M. Jean-Jacques Tatin-Gourier**

Professeur des universités, université François Rabelais, Tours

**JURY :**

**Mme Carmen Boustani**

Professeur des universités, université libanaise (Beyrouth)

**Mme Geneviève Haroche-Bouzinac**

Professeur des universités, université d'Orléans

**M. Jean-Jacques Tatin-Gourier**

Professeur des universités, université François Rabelais, Tours

**Mme Elena Gretchanaïa**

Professeur des universités, université d'Orléans

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont particulièrement à Mme le professeur Geneviève Haroche-Bouzinac, ma directrice de thèse, pour ses précieux conseils et ses encouragements durant la préparation de ce travail. C'est ici l'occasion de lui exprimer toute ma reconnaissance.

Je tiens également à remercier les personnels de l'école doctorale de science de l'homme et de la société, du Laboratoire POLEN, de l'UFR de Lettres, Langues et Sciences humaines, de la bibliothèque universitaire d'Orléans, de la bibliothèque nationale de France ainsi que ceux de la médiathèque d'Orléans qui ont su trouver réponse à mes questions.

Mes remerciements vont également au personnel de l'ambassade d'Egypte à Paris, en particulier à Mme Hanan El-Charquawy qui m'a facilité, par son obligeance et par son expérience administrative, le séjour en France.

Je voudrais aussi remercier mes amis, Chehata, Turky, Lotfi, Youssouf et surtout Haddan pour tout leur soutien.

Enfin, je voudrais exprimer ma vive reconnaissance à ma femme dont le soutien inébranlable pendant la conception et la rédaction de cette étude a été d'une importance capitale pour sa réalisation.

*A la mémoire de mon père qui rêvait toujours de me voir soutenir cette thèse*

*A mes chers enfants: Mahmoud, Yara et Adam*

## *Notes préliminaires*

A propos de la *Correspondance* Rousseau & Malesherbes, les citations des lettres de notre corpus renvoient à l'édition de R. A. Leigh, Genève 1965-1989<sup>1</sup>. Quant aux références des notes, nous utiliserons cette édition et celle de Barbara de Negroni (Flammarion, Paris, 1991, 370 pages<sup>2</sup>). L'orthographe est modernisée. Nous mettrons, entre parenthèses, le numéro de la lettre et entre crochets nous mettrons, si elle existe, son indication spatio-temporelle.

Quant à la *Correspondance* Voltaire & Mme du Deffand, nous utiliserons trois éditions :

-*Cher Voltaire, La Correspondance de Madame du Deffand avec Voltaire*, édition de Femmes-Antoinette-Fouque présentée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris 1987, 575 pages, édition utilisée spécialement pour les citations des lettres et s'il existe, pour des notes et des explications supplémentaires<sup>3</sup>.

-L'édition de la *Correspondance* complète de Voltaire, établie par T. Besterman, traduite et adaptée par F. Deloffre, édition Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, Paris, 1985.

-*Correspondance complète de la Marquise du Deffand avec ses amis*, par M. de Lescure, édition Slatkine Reprints, Genève 1989, en deux volumes, réimpression de l'édition de Paris, 1865.

Ces deux dernières éditions sont employées particulièrement pour les notes et les explications supplémentaires mais aussi pour le recours aux lettres adressées ou reçues des tiers.

Enfin, pour la *Correspondance* Benjamin Constant & Isabelle de Charrière, notre dernière correspondance, nous employons l'édition Desjonquères, établie, préfacée et annotée par Jean-Daniel Candaux, Coll. XVIIIe siècle dirigée par Henri Coulet, Paris, 1996, 540 pages<sup>4</sup>. Dans cette édition, les numéros des lettres sont indiqués en chiffres romains. Pour les citations des lettres, nous mettrons, entre parenthèses, le numéro de la lettre et entre crochets,

---

<sup>1</sup> Ce texte a été établi par R. A. Leigh dans son édition critique de la correspondance complète de Rousseau (48 volumes parus, Genève, 1965-1989). Plus de 7000 lettres de Rousseau selon l'édition de R. A. Leigh. En 1998, apparaît le 52<sup>e</sup> et dernier volume de Leigh sur une entreprise qui a duré trente-trois ans. A plusieurs reprises Rousseau affirme qu'il n'était pas voué pour le genre épistolaire. Malgré son énorme correspondance, Rousseau « déclarait être un piètre épistolier. » (Voir Marianne Charrier-Vozel, comptes rendus, « Lire la correspondance de Rousseau », Revue de *L'Aire* n°35, « Quand l'écrivain publie ses lettres » p. 295, textes rassemblés et édités par J. Berchtold et Y. Séité, Actes du Colloque international de Paris, 28, 29 et 30 novembre 2002, organisé et dirigé par J. Berchtold, M. Buffât, A. Grenon, A. Grosrichard, G. Haroche-Bouzinac et Y. Séité, Ed. Droz, Genève, 2007, 551 p.) Selon Daniel Mornet, il « reconnaissait lui-même qu'il n'était pas doué pour le genre épistolaire » ( Cf. Daniel Mornet, *Rousseau*, cinquième édition mise à jour, p. 172)

<sup>2</sup> Au début de chaque lettre, entre crochets, nous trouvons le numéro de référence dans l'édition R. A. Leigh déjà notée. Dans cet exemplaire, on trouve 86 lettres dont 52 sont écrites par Rousseau et 34 par Malesherbes. Ces lettres, échangées durant près de vingt ans, nous renseignent surtout sur l'histoire d'une grande amitié entre Rousseau, le citoyen de Genève, et Malesherbes, le grand magistrat qui cherchait à réformer la monarchie absolue.

<sup>3</sup> Selon cette édition, l'ensemble des lettres échangées entre Voltaire et Mme du Deffand est 258 lettres.

<sup>4</sup> Cette correspondance, qui dura plus de 18 ans (1787-1805), nous est présentée dans un exemplaire de 540 pages, les notes de l'éditeur nous sont présentées au fil des pages. En plus, une chronologie bien exhaustive de chacun des deux correspondants nous est présentée au début de l'exemplaire. L'ensemble des lettres font 264 lettres dont 110 sont écrites par Benjamin Constant.

si elle existe, son indication spatio-temporelle. Quant aux notes, elles seront indiquées par leurs numéros et leurs paginations.

## Introduction

« Rien n'est plus propre à nourrir, si l'on peut parler ainsi, la réputation d'un homme de lettres et quelquefois même à la fonder, au moins pour un temps, qu'un grand commerce épistolaire. »<sup>5</sup>

On appelle correspondance « un échange régulier de lettres entre deux personnes ». Le mot désigne aussi « l'ensemble des lettres qui alimentent cet échange ». Antoine Furetière l'appelle « relation, commerce, intelligence, entre des gens qui s'écrivent mutuellement », et correspondre : « avoir relation avec quelqu'un qui est éloigné ou absent »<sup>6</sup>. La correspondance constitue un genre littéraire dont l'ambiguïté repose sur l'identité et le statut de l'auteur des lettres : écrivain ou épistolier ? On se lance toujours à la recherche de nouvelles correspondances éparpillées ou négligées. Les maisons d'éditions ne tardent pas à publier ces lettres redécouvertes, considérées aujourd'hui comme documents, trésors, et patrimoine culturel. Selon Christine Benevent, « [la] correspondance est le prototype même de l'œuvre inachevée, fragmentaire, qui ne s'unifie que par la décision arbitraire de son éditeur, « une littérature en fuite » qui ne se laisse jamais tout à fait maîtriser »<sup>7</sup>.

Le mot « épistolaire » vient du verbe grec « *epistellein* » qui signifie « envoyer à ». Apparu dans la langue française au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, cet adjectif s'emploie pour désigner ce qui a rapport à la correspondance par lettres. Des expressions comme « relation épistolaire » ou « commerce épistolaire » sont fréquemment employées pour parler d'un échange de lettres suivi entre deux- ou plusieurs- correspondants. L'adjectif « épistolaire » caractérise alors la forme que prend cet échange : la lettre. Et c'est bien au nom de « lettre » que correspond l'adjectif « épistolaire ». L'épistolaire comme substantif est le message écrit adressé à un destinataire. Les écrits épistolaires ont en commun ce que l'on appelle l'épistolarité, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques formelles et des indices stylistiques de l'écriture d'une lettre. Roger Duchêne va dans le même sens en disant que l'épistolaire désigne « l'ensemble des facteurs liés à l'échange de lettres », alors que l'épistolarité désigne « tout ce qui caractérise l'écriture d'une lettre »<sup>8</sup>. Ainsi pour bien définir la lettre, il précise que, « la lettre dans son sens le plus simple, c'est ce qu'une personne écrit à l'intention d'une autre personne pour lui adresser un message particulier »<sup>9</sup>. La lettre apparaît ainsi comme une forme d'écriture générale, à la base de toute invention littéraire, comme le dit Benoît Melançon, c'est « la forme la « plus généralisée de toutes les pratiques « littéraires » »<sup>10</sup>. La majorité sait écrire des lettres, mais la différence est dans la qualité, la compétence et la cohérence de l'ensemble. Cela dépend également du type des lettres : fonctionnelles ou

---

<sup>5</sup> Jean Le Rond d'Alembert, *Œuvres*, Volume III, première partie, « Eloge du président Bouhier », Paris, 1825, p. 325

<sup>6</sup> *Le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, préfacé par Pierre Bayle, 1984,

<sup>7</sup> Travaux de recherche : la Correspondance d'Erasmus, *Aire* n°29, « La lettre et le rêve », études réunies par G. Haroche-Bouzinac, Librairie Honoré Champion, Hiver 2003, p. 225

<sup>8</sup> Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste, les progrès de l'écriture personnelle sous Louis XIV*, Librairie Arthème, Fayard, 2006, p.7

<sup>9</sup> Ibid. p. 8

<sup>10</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Préface de Roland Mortier, Montréal, Fides, 1996, introduction, p. 26

littéraires. Elle peut être l'exercice des genres les plus classiques. Les amis s'écrivent des lettres de compliments, de nouvelles, de sciences, de curiosités, de consolations, les amants des lettres de galanterie, de tendresse, etc. Alors que la littérature est le reflet de la société où elle existe, le miroir de sa conscience, la lettre est le reflet de l'auteur, de son tempérament, de l'époque et de toute une génération. C'est une pratique générale polyvalente. Elle est terre fertile de tous les thèmes. Selon Suard, « la philosophie, la politique, l'histoire, la littérature, la psychologie, les arts, les anecdotes, les bons mots, tout peut entrer dans les lettres ; mais avec l'air d'abandon, d'aisance et de premier mouvement qui caractérise la conversation des gens d'esprit »<sup>11</sup>. Selon Guy Fessier, « -[...] - le genre épistolaire se caractérise ainsi par la variété de ses formes et de ses visées »<sup>12</sup>. On peut tout y dire, mêmes les secrets les plus intimes. C'est un genre « élastique »<sup>13</sup>, il permet de s'adapter à toutes les natures des épistoliers.

Le genre épistolaire fait partie de la prose qui était très à la mode au XVIIIe siècle. Il comprend les lettres proprement dites et les ouvrages de tous genres écrits sous formes de lettres. A l'époque classique, la lettre relève clairement de la littérature, même si elle n'est encore qu'un genre secondaire. C'est sans doute la célébrité de certains épistoliers qui a conduit à son épanouissement. Ainsi la *Correspondance complète de la Beaumelle*, les *Lettres inédites de Mme du Deffand*, etc. sont significatives à cet égard. Signalons aussi la mise en ligne du manuscrit des Lettres de Casanova à la BNF. La correspondance est ainsi une geste artistique vouée à la solitude, à un moment d'isolement avec soi-même.

Chaque correspondance entraîne un type de lecture particulier, dépendant notamment de l'image du destinataire et de l'auteur des lettres.

Dans son optique de l'histoire des écoles et des genres littéraires, G. Lanson annonce à propos du genre épistolaire que la correspondance est l'une des témoignages indispensables pour comprendre l'histoire d'une relation<sup>14</sup>.

Pour résumer, on dit que la lettre est « l'écrit que l'on adresse à quelqu'un pour lui communiquer quelque chose ». C'est un genre qui s'est montré particulièrement florissant aux XVIIe et XVIIIe siècles, notamment sous la plume de quelques femmes dont la plus célèbre est Marie de Rabutin-Chantal, Marquise de Sévigné, dans ses lettres adressées à sa fille, Mme de Grignan :

« Je vous donne avec plaisir, le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume »<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> Jean-Baptiste-Antoine Suard, cité par José Luis Diaz, « Il est interdit de penser par lettre », p. 13-35 in *Penser par lettre*, actes du colloque d'Azay-le-Ferron, mai 1997, publiés sous la direction de Benoît Melançon, éditions Fides, Bibliothèque nationale de Québec, 1998, p.19

<sup>12</sup> Guy Fessier, *L'Épistolaire*, PUF, Paris, 2003, introduction, p. 3

<sup>13</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 423

<sup>14</sup> Cf. Anne Maurel, *La critique*, collection contours littéraires, éditions Hachette Livre, 1994, 1998, p. 28

<sup>15</sup> Mme de Sévigné à sa fille, lettre du premier décembre 1675, (voir *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, Hachette, 1862, p. 253-257)



En fait, l'histoire de la pratique épistolaire ne récupère sa vraie place qu'à partir de 1725, à l'apparition de la première édition de l'ensemble des lettres de la marquise de Sévigné. Une nouvelle conception de la pratique épistolaire et de sa place dans les *Belles Lettres* est évidemment remarquable. Autrement dit, la publication des *Lettres* de Mme de Sévigné de 1725 à 1754 a bouleversé la conception qui régnait jusque-là de la place de la lettre dans l'univers des *Belles Lettres* »<sup>16</sup>. Avant 1725, la lettre n'appartient à la Littérature que par son statut comme « complément à une œuvre : tel savant, telle romancière voyait sa correspondance reconnue parce que son œuvre l'était »<sup>17</sup>. Après 1725, « il deviendrait possible de concevoir certaines lettres comme une œuvre au sens fort, car la publication deviendrait une potentialité de n'importe quel échange »<sup>18</sup>. « C'est bel et bien la lettre, et rien qu'elle, qui la fait entrer dans le panthéon des Lettres »<sup>19</sup>. Avec des *Lettres écrites au hasard*, « [elle] a fait sans y penser un ouvrage enchanteur »<sup>20</sup>.

La lettre apparaît ainsi comme un document précieux qui peut être dépositaire d'une tradition littéraire et artistique. C'est, en littérature, la part d'intimité réelle qu'on confie, non seulement à un destinataire privilégié, mais aussi à des lecteurs anonymes et, peut-être, à la postérité. Au début, genre mineur, appartenant au statut des genres marginaux, la lettre souffre du « manque de consistance théorique [qui pourtant] va de pair au XVIIIe siècle avec un développement sans précédent de la lettre ; [puisqu'elle intervient] en effet dans toutes les formes de pensée et de création »<sup>21</sup>. Selon Pierre-Yves Beaurepaire, « La force de la lettre, c'est bien d'ouvrir de nouveaux horizons à ceux qui l'émettent, la reçoivent et décident d'y répondre. Elle est l'interface du privé et du public, [...] »<sup>22</sup>.

### L'absence et la projection des lettres :

« La lettre traduit la relation de deux êtres privilégiés qu'elle a mission de relier malgré l'absence »<sup>23</sup>

La lettre est une incarnation de l'écriture de l'absence qui nous favorise à dire des choses qu'on n'ose pas dire en face à face. Elle apparaît comme le moyen indispensable et convenable à ce temps pour écourter, anéantir ou combler la distance entre deux éloignés. Selon R. Duchêne, « la lettre est le moyen de ne pas s'enfermer dans le silence de

---

<sup>16</sup> Benoît Melançon, « Diversité épistolaire », p. 832-837 in *Histoire de la France littéraire*, tome 2, Classicismes XVIIe-XVIIIe siècles, Volume dirigé par Jean-Charles Darmon et Michel Delon, publié sous la direction de Michel Prigent, Quadrige/PUF 2006, ouvrage publié avec le concours du centre national du livre, pp. 825, 826

<sup>17</sup> Ibid. p. 823.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> Voir Antoine-Léonard Thomas, *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, cité par Benoît Melançon, « Diversité épistolaire », p. 832-837, ibid.

<sup>21</sup> Anne Chamayou, « Une forme contre les genres: penser la littérature à travers les lettres du XVIIIe siècle », p. 241-253 in *Penser par lettre*, op.cit. p. 242

<sup>22</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, « Conclusion » in *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIe-XVIIIe siècles)*, textes recueillis et présentés par Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häisler et Antony Mckenna, publications de l'Université Saint-Etienne 2006, Institut Claude Longeon, Renaissance et âge classique, p.378, 380, p. 378

<sup>23</sup> Roger Duchêne, *Ecrire au temps de Mme de Sévigné, Lettres et textes littéraires*, coll. Essais d'art et de philosophie, seconde édition augmentée, Paris, 1982, préface p. 8

l'absence »<sup>24</sup>, c'est le moyen de casser ce silence. Autrement dit la lettre « comble [...] les vides de l'absence »<sup>25</sup>. Dans l'échange épistolaire soit entre A et B, il ajoute que « le temps que B met pour répondre à A, puis A pour écrire à nouveau à B, autrement dit le rythme de leur « conversation en absence », est un bon élément d'appréciation de la qualité de leur relation »<sup>26</sup>. Avant Furetière, Richelet avait défini la lettre comme un « entretien qu'on a par écrit avec les absents »<sup>27</sup>. L'absence est ainsi à l'origine de la création de la lettre<sup>28</sup>, définie comme un écrit que l'on adresse à un absent pour lui faire parvenir, dire ou entendre quelque chose. Mais surtout pour apaiser la douleur d'une absence mortelle.

Selon B. Melançon, « toute lettre naît d'une absence, dont l'éloignement physique prolongé est la manifestation la plus évidente »<sup>29</sup>. Pourtant, il faut un rythme régulier pour accéder à cet objectif, comme le dit B. Melançon, « la régularité de l'échange- son exactitude- peut seule adoucir la souffrance de l'absence »<sup>30</sup>. Elle sert ainsi à envoyer un message à un ou plusieurs personnages qu'on ne pourra pas avoir en présence. L'absence de sa fille, aspect négatif pour Mme de Sévigné, devient, grâce à la lettre, positive car ce paradoxe lui permet d'être en contact avec elle :

« Eh quoi, ma fille, j'aime à vous écrire, cela est épouvantable, c'est donc que j'aime votre absence ! »<sup>31</sup>.

Mais elle revient à dire que l'absence est supportable dans une certaine limite :

« Si quelquefois un peu d'absence fait grand bien, quelquefois beaucoup d'absence fait grand mal. »<sup>32</sup>

Voltaire, lui aussi, voit dans l'absence une occasion pour augmenter l'amour entre deux éloignés :

« L'absence augmente toujours l'amour qui n'est pas satisfait. »<sup>33</sup>

Le plus souvent, c'est l'absence ou l'éloignement du destinataire qui fait naître un texte épistolaire. Elle peut être considérée comme « la tentative d'instaurer une conversation par écrit- conversation qui serait alors le substitut d'un entretien rendu impossible par quelques circonstances particulières »<sup>34</sup>. La lettre rompt ainsi, selon Anne Boutin, « la solitude des

---

<sup>24</sup> Roger Duchêne, « Lettre de conversation », p. 93-102 in *Art de la lettre, art de la conversation à l'âge classique en France*, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, textes réunis par Bernard Bray et Christoph Strosetzki, Paris, Klincksieck, 1995, p. 97

<sup>25</sup> Isabelle Landy-Houillon, « Lettre et Oralité », in *Art de la lettre, Art de la Conversation conversation à l'âge classique en France*, op.cit. p. 83

<sup>26</sup> Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste, les progrès de l'écriture personnelle sous Louis XIV*, op.cit. p.199

<sup>27</sup> Cité par Roger Duchêne, ibid. p. 9

<sup>28</sup> Cf. B. Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p.76

<sup>29</sup> Ibid. p. 57

<sup>30</sup> Ibid. p. 138-139

<sup>31</sup> Cf. Ibid. p. 60-61

<sup>32</sup> Lettre au comte de Bussy-Rabutin, le 17 juin 1687.

<sup>33</sup> Voir Voltaire, *Œuvres Complètes*, publiées par Louis Moland, Paris, Garnier Frères, 1877-1882, 50 vol. in-8 et 2 vol. de tables Vol. 21,1879, *L'ingénu*, p. 285

<sup>34</sup> Anne Boutin, «Ressources et fonctions de la lettre dans les récits de Benjamin Constant, quelques exemples ». p. 221-229, in *Epistolaire, quand l'écrivain publie ses lettres*, Aire n° 35, 2009, présentation par G. Haroche-Bouzinac, p. 224

épistoliers »<sup>35</sup> et devient ainsi la ligne qui relie deux extrémités. Cela non seulement parce qu'elle est la « conversation des absents » mais parce qu'elle permet de se départir de soi »<sup>36</sup>. L'absence est toujours liée à la souffrance:

« L'absence jette une certaine amertume qui serre le cœur. »<sup>37</sup>

Celle-ci « pousse l'épistolier à exiger de l'autre qu'il le tranquillise [...], qu'il le rassure [...], qu'il lui rende le repos [...] - ou vice versa [...] »<sup>38</sup>. Pensons à l'éloignement de Voltaire, habitant à Ferney, et de la marquise du Deffand qui logeait à Paris. Pour elle, l'absence est « représentée en tant que manque, et d'abord en tant que manque du corps de l'autre, de sa voix »<sup>39</sup>. Mais leur amitié a pu résister à la cruauté de leur absence corporelle, et ils peuvent préserver leur amitié jusqu'à leur disparition. Cette idée est déjà exprimée par Mme de Sévigné dans sa lettre à M. Ménage:

« Il y a des sortes d'amitiés que l'absence et le temps ne finissent jamais. »<sup>40</sup>

Selon ses définitions, G. Haroche-Bouzinac voit ainsi que « la lettre se présente comme un moyen de compensation de la douleur de l'absence. « Avoir votre conversation tandis que je suis à cent lieues de vous, c'est s'enrichir de mes pertes », confie Balzac à Voiture<sup>41</sup>. Par l'entremise de papier, comme l'affirme Jacob, « nous nous rendons présents »<sup>42</sup>.

Pour sa part, Vincent Kaufmann, lui aussi, voit dans la lettre un moyen adapté pour détruire la douleur de l'absence, tout en rapprochant les partenaires de l'échange. Selon lui, « la lettre semble favoriser la communication et la proximité ; [...], elle disqualifie toute forme de partage et produit une distance grâce à laquelle le texte littéraire peut advenir »<sup>43</sup>. De son côté, Madeleine Van Strien-Chardonneau, affirme que « [...] la lettre a pour objectif de briser la distance entre deux personnes éloignées l'une de l'autre, de compenser en quelque sorte l'absence [...] »<sup>44</sup>. Selon elle, c'est (« cette absence qui est à l'origine de l'écriture épistolaire »)<sup>45</sup>. En allant plus loin, Benoît Melançon considère la lettre comme un « substitut de l'autre absent »<sup>46</sup>. L'ensemble de ces éléments constitue, selon nous, le point de départ de toute production littéraire de type épistolaire. Nous constatons l'accord de tous les critiques sur le fait que l'absence est le motif essentiel de la projection des lettres chez les épistoliers.

<sup>35</sup> Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits littéraires de Benjamin Constant*, éditions Slatkine, 2008, p. 433

<sup>36</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Les Lumières, une ère de liberté », p. 52-54, in *Le Magazine littéraire* n°442, Les correspondances d'écrivains, dossier coordonné par Michel Delon, Paris, mai 2005, p.54

<sup>37</sup> Lettre de Mme de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan (sa fille), le 21 août 1675.

<sup>38</sup> B. Melançon, *Diderot épistolier: contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 63

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Madame de Sévigné, lettre à M. Ménage, le 12 janvier 1652.

<sup>41</sup> P. Richelet, « Les plus belles lettres des meilleurs auteurs », Ed. 1689, p. 96, cité par G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse(1711-1733). La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, Paris, Klincksieck, Bibliothèque de l'âge classique, Série Morales, 1992, p.53

<sup>42</sup> Paul Jacob, *Le Parfait épistolaire*, p. 3, cité par G. Haroche-Bouzinac, ibid. p. 53

<sup>43</sup> Vincent Kaufmann, *L'Equivoque épistolaire*, éditions de Minuit, coll. Critique, Paris, 1990, p. 8

<sup>44</sup> Madeleine Van Strien-Chardonneau, « Sur une lettre d'instruction de Mme de Charrière: Pédagogie et Rhétorique épistolaire » p. 343-358 in *Penser par lettre*, op.cit. p. 354

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 257

Dans cette vision, l'absence reflète la douleur de la séparation, la pesanteur de la distance et le poids du temps.

### Echange épistolaire ou conversation orale : perspectives générales :

« [...] La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleurs de leurs pensées »<sup>47</sup>

Définie comme une « conversation à distance », cette formule, employée par les Anciens, répandue par Cicéron, reprise par Erasme, est fréquente au XVII<sup>e</sup> siècle sous la plume de Mme de Sévigné qu'elle répète sous diverses formes dont la plus frappante est celle-ci :

« Ma fille, votre commerce est divin, ce sont des conversations que nos lettres ; je vous parle et vous me répondez ». <sup>48</sup>

Georges Gusdorf nous montre la visée commune de l'écriture d'une lettre en général: établir un dialogue :

« Ecrire à quelqu'un, c'est accéder à la vérité personnelle et interpersonnelle procurée par la communication en correspondance dialoguée »<sup>49</sup>.

En fait, la lettre est une forme de conversation sous sa forme la plus simple : « le dialogue à deux : elle va d'une personne à une autre personne, disons de A à B »<sup>50</sup>. Cette « liaison de papier »<sup>51</sup>, selon Mona Ozouf, a facilité le contact avec nos proches éloignés. « La correspondance, autant qu'une mise en scène de l'auteur, est une conversation à distance ; or la correspondance sert dans la quasi-totalité des cas de laboratoire à l'œuvre<sup>52</sup>. Celle-ci se trouve marquée par les échanges amicaux qui l'ont préparée, nourrie de nombreux éléments empruntés aux lettres envoyées pendant sa gestation<sup>53</sup>. En effet, l'échange épistolaire est « une parole partagée avec le destinataire de la lettre »<sup>54</sup>. Lorsque l'échange épistolaire prend une dimension plus animée, on parle d'interaction épistolaire. Celle-ci est saisie comme le jeu de pelote où la relation épistolaire joue sur des interruptions d'écriture, de réception et de lecture. Selon Anne Boutin, « l'épistolaire -l'envoi ou la réception de lettres- est un mode de communication qui emprunte certaines spécificités du dialogue et qui a des rapports avec l'oralité-»<sup>55</sup>. Dans *Ma vie* qui devient plus tard *Le Cahier rouge*, Benjamin Constant dit à

<sup>47</sup> René Descartes, *Discours de la méthode, suivi de La Dioptrique*, édition établie et présentée par Frédéric de Buzon, éditions Gallimard, 1991 1<sup>ère</sup> partie, p.78-79

<sup>48</sup> Mme de Sévigné à Mme de Grignan, [à Paris, mercredi 7 août 1675], Madame de Sévigné, *Lettres*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, I, édition de Gérard Gailly, p. 793

<sup>49</sup> Georges Gusdorf, *Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 199, p. 151

<sup>50</sup> Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, op.cit. p.196

<sup>51</sup> Mona Ozouf, *Les Mots de femmes, essai sur la singularité française*, Librairie Arthème, Fayard, 1995, p. 58

<sup>52</sup> *Les Lettres à Malesherbes* étaient l'esquisse des *Confessions* de Rousseau.

<sup>53</sup> Sylvain Menant, *L'Esthétique de Voltaire*, Sedes, Paris, 1995, p. 55

<sup>54</sup> Isabelle Landy-Houillon, « Lettre et Oralité », in *Art de la lettre, Art de la Conversation à l'âge classique en France*, op.cit. p. 83

<sup>55</sup> Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits de Benjamin Constant*, op.cit. p. 315, « en tout premier lieu, comme le dialogue, l'écriture épistolaire donne à découvrir un « je » qui s'adresse à un « tu » ou à un « vous », note n° 1, p. 417, signalons que la rhétorique de l'oralité sera étudiée en détail plus tard.

plusieurs reprises que sa rencontre avec Mme de Charrière est un espace de plaisir où il peut parler avec liberté :

« Son esprit m'enchantait. Nous passâmes des jours et des nuits à causer ensemble. [...] sa conversation m'était une jouissance jusqu'alors inconnue. Je m'y livrai avec transport. [...] Je me souviens encore avec émotion des jours et des nuits que nous passâmes ensemble à boire du thé et à causer sur tous les sujets, avec une ardeur inépuisable »<sup>56</sup>.

Il dit encore :

« Elle était la seule personne avec qui je causasse en liberté »<sup>57</sup>.

Ainsi « la lettre est apparemment valorisée, selon Anne Boutin, en tant qu'objet qui participe avec efficacité à la transmission d'idées et de sentiments »<sup>58</sup>.

L'échange épistolaire semble alors assumer une fonction majeure, « celle de relier dans la continuité du flux épistolaire les individus malgré les distances, malgré les différences de cultures, de contextes et d'intérêts »<sup>59</sup>. Plus encore, non seulement l'échange épistolaire crée cet espace, mais il le remplit:

« Vraiment, je suis tout essoufflé de correspondance, je voudrais avec mes lettres nous faire un pont depuis Le Caire jusqu'à Rouen »<sup>60</sup>.

Selon B. Melançon, « le dialogue épistolaire est caractérisé par le recours de l'épistolier à plusieurs formes d'inclusion de propos exogènes et à l'invention d'une nouvelle parole, proprement épistolaire celle-là. Il peut s'agir de considérer la lettre reçue comme un succédané de la voix de l'autre, de rendre la parole réellement entendue »<sup>61</sup>. Ainsi le dialogue est apparu comme nécessité impérieuse. Un des divers aspects de ce dialogue (politique, philosophique, scientifique etc.), dont certains prennent la forme de polémique, de débat véhément ou de discussion, est celui du dialogue épistolaire. Voltaire, par exemple, dans ses luttes contre l'Infâme, a usé du dialogue philosophique épistolaire comme d'une arme. « Parce qu'elle sert de médiateur entre des partenaires absents l'un à l'autre. La lettre, selon Janet Altman, permet l'existence d'une « chaîne de communication » ou d'une « chaîne de dialogue »<sup>62</sup>. « Expérience de « réciprocité » (écrire une lettre, c'est demander une réponse) et de « réversibilité » (du je au tu) fondu sur un besoin d'échange, elle se rapproche indubitablement du dialogue »<sup>63</sup>.

---

<sup>56</sup> Benjamin Constant, *Ma vie*, cité par Anne Boutin, *ibid.* p. 360

<sup>57</sup> Cité par Anne Boutin, *ibid.* p. 360

<sup>58</sup> *Ibid.* p. 425

<sup>59</sup> Marie-Claire Hoock-Demarle, *L'Europe des lettres: réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, éditions Albin Michel, 2008, p. 470

<sup>60</sup> Gustave Flaubert à sa mère, Le Caire, 18 janvier 1850, in *Flaubert, Correspondance*, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1973, T.I, p. 578, citée par Marie-Claire Hoock-Demarle, *ibid.* p. 470

<sup>61</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, *op.cit.* p. 363

<sup>62</sup> Voir Janet Altman, *Epistolarity, Approches to a form*, Columbus, Ohio state university Press, 1982, *iiiiv/ 235* p. p. 15-187, cité par B. Melançon, *ibid.* p. 253

<sup>63</sup> *Ibid.* p. 253

La littérature épistolaire est née de ce besoin de parler, de rejoindre un autre éloigné avec lequel on peut s'épancher. Ce goût de l'échange avec l'autre se retrouve dans la société : dans les clubs, dans les cafés, dans les salons, on accueille les visiteurs étrangers et on débat hardiment. La conversation et l'échange permettent les jeux de l'esprit, l'audace verbale, une certaine virtuosité d'éloquence. D'une manière générale, l'échange épistolaire s'identifie au dialogue oral. « Qu'il rapporte des propos ou qu'il les imagine, qu'il cite son destinataire ou qu'il le questionne, qu'il réponde à une interrogation de l'autre ou qu'il lui adresse une injonction, l'épistolier exploite toutes les ressources du dialogue et c'est l'emploi de l'ensemble de ces ressources qui fait de la lettre une conversation par écrit »<sup>64</sup>. Selon Giovanna Malquori Fondi, qui nous présente sa vision du dialogue épistolaire, celui-ci, « genre de frontière entre l'oralité et l'écriture, n'est qu'un simulacre de contact immédiat : « conversation au ralenti » et qui se déroule dans l'absence de l'un des deux interlocuteurs, il ne reproduit que partiellement la dynamique de l'échange verbal »<sup>65</sup>. Elle ajoute, « semblable sous plusieurs aspects au pacte conversationnel, le pacte épistolaire- que la réponse à la lettre reçue a établi et ratifié- attribue d'entrée de jeu aux correspondants le rôle d'interlocuteurs. D'où l'organisation alternée de leur discours- discours constamment marqué par les interactions du « je » et du « vous »- d'où l'énonciation toujours centrée sur le contact, l'accent mis sur la situation allocutive, les questions et les réponses, les différentes formes de l'appel, les apostrophes, les interjections, les exclamations, tout l'arsenal en somme qui, typique du dialogue, informe et caractérise nos suites épistolaires »<sup>66</sup>. Le dialogue épistolaire, à l'exclusion des autres dialogues, nécessite une distance puisque « la lettre s'inscrit entre demande et réponse, envoi et réception, pôle de départ et pôle d'arrivée »<sup>67</sup>. Les deux épistoliers prennent « conscience d'une durée et d'une géographie indissociables de l'échange épistolaire même »<sup>68</sup>. La lettre est ainsi saisie comme « un voyage vers l'autre »<sup>69</sup>. Elle parcourt un certain trajet pour arriver à l'autre. L'échange des points de vue rend le dialogue plus enrichissant. Autrement dit, la lettre se caractérise par l'esprit de compétitivité. C'est « l'émulation qui nourrit l'échange, qui le rend possible. C'est ce qu'indique Benedetta Craveri : « La correspondance entre Mme du Deffand et Voltaire est une joute entre deux virtuoses chez qui l'impatience de briller s'accompagne du sentiment que la prouesse de l'adversaire est nécessaire pour que chacun puisse donner sa mesure ; ce sont deux joueurs qui se renvoient la balle savamment, s'attachent moins au score réalisé qu'au caractère spectaculaire du match »<sup>70</sup>.

Lorsqu'on s'écrit pour s'écrire, c'est la lettre-causerie qui se produit. Dans une lettre-causerie, « toujours facile[s] pour les cœurs sympathiques, [...] il faut, selon Ch. Dezobry, cependant tâcher de n'être pas ennuyeux, car l'ennui qu'on apporte est un crime partout », mais il y a « des gens naturellement personnels, qui en vous écrivant ne savent jamais vous parler que d'eux-mêmes »<sup>71</sup>.

<sup>64</sup> Ibid. p. 364-365

<sup>65</sup> Giovanna Malquori Fondi, « Conversations d'amour par lettres: un recueil méconnu de Le Pays, un roman inconnu de Pradon » 257-270, in Bray, Bernard; Strosetzki, Christoph (Hg.). *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*. op.cit. p. 266

<sup>66</sup> Ibid. pp. 266, 267

<sup>67</sup> Marie-Claire Hooek-Demarle, *L'Europe des lettres : réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, op.cit. p. 18

<sup>68</sup> Ibid.

<sup>69</sup> Ibid. p. 471

<sup>70</sup> Cité par B. Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 297-298

<sup>71</sup> Ch. Dezobry, article « Amitié », in *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire : avec des préceptes et des conseils sur chaque genre*, Delagrave (Paris) 1866, (ouvrage sur le site de gallica BNF.

## Réciprocité et alternance : l'interaction épistolaire et sa double face :

### La théorie de l'interaction :

« Les lettres se croisent, et le fil s'embrouille. »<sup>72</sup>

*Le Dictionnaire le Petit Larousse* nous définit simplement l'interaction comme suit :

« Influence réciproque de [...], deux personnes »<sup>73</sup>,

alors que les pragmatiques nous définissent l'interaction dans une optique plus large :

Selon C. Kerbrat-Orecchioni, « pour qu'il y ait échange communicatif, il ne suffit pas que les deux locuteurs (ou plus) parlent alternativement ; encore faut-il qu'ils *se* parlent, c'est-à-dire qu'ils soient tous deux « engagés » dans l'échange, et qu'ils produisent des signes de cet engagement mutuel, en recourant à divers procédés de validation interlocutoire. Les salutations, présentations et autres rituels « confirmatifs » jouent pour ce faire un rôle évident »<sup>74</sup>. Cette vision de l'échange s'adapte avec celle de M. Bakhtine qui déclare que « Le dialogue- l'échange de mots- est la forme la plus naturelle du langage »<sup>75</sup>. Pour mesurer l'efficacité du dialogue, il faut surveiller le choix

- Des thèmes
- Du style de l'échange
- Du registre de la langue
- Du vocabulaire utilisé, etc.<sup>76</sup>

Bref, dans l'interaction en face à face, le discours est étroitement « coproduit », il est le fruit d'un « travail collaboratif » incessant, telle est l'idée force qui sous-tend l'approche interactionniste des productions langagières »<sup>77</sup>.

Le dialogue épistolaire est basé sur le « principe d'alternance » : pour qu'il y ait dialogue [épistolaire], il faut que soient mis en présence deux interlocuteurs au moins, qui parlent [s'écrivent] « à tour de rôle »<sup>78</sup>. « L'échange peut être défini comme la plus petite unité dialogale (c'est-à-dire construite par deux participants au moins) »<sup>79</sup>. « Une interaction est une unité communicative qui présente une évidente continuité interne (continuité du groupe des participants, du cadre spatio-temporel, ainsi que des thèmes abordés), alors qu'elle rompt avec ce qui la précède et la suit »<sup>80</sup>. L'échange est ainsi le garant de la présence de l'interaction.

---

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k202351z.image.r=1%27%C3%A9pistolaire+.f376.tableDesMateries.langFR>,  
visité le 14 avril 2010), p. 89

<sup>72</sup> Voltaire, Lettre à M. Le comte d'Argental, le 27 novembre 1764, *Correspondance*, t. VII (janvier 1763-mars 1765), éd. T. Besterman, Gallimard 1981, p. 934

<sup>73</sup> *Le Dictionnaire le Petit Larousse*, grand format p. 557, 1996

<sup>74</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, *La Conversation*, éditions du Seuil, Paris, 1996, pp. 4-5.

<sup>75</sup> Cité par C. Kerbrat-Orecchioni, *ibid.* p. 4

<sup>76</sup> Cf. *ibid.* p.6

<sup>77</sup> *Ibid.* p. 28

<sup>78</sup> *Ibid.* p. 37

<sup>79</sup> *Ibid.* p. 36

<sup>80</sup> *Ibid.* p. 36

L'alternance suppose aussi que l'interaction soit basée sur la question / réponse. « L'échange question- réponse constitue l'essentiel du matériel conversationnel »<sup>81</sup>. Pour Francis Jacques, dans l'analyse conversationnelle, « l'interaction est encore limitée à un va-et-vient de messages, [...], entre deux pôles susceptibles de prendre l'un après l'autre la parole et l'initiative sémantique. L'entretien est alors pensé comme un échange alterné, chacun se mettant à son tour au centre des coordonnées énonciatives »<sup>82</sup>. En concevant l'interaction comme une « suite ordonnée des énoncés d'une conversation », Alain Trognon nous dit qu' « une interaction est simplement une suite de comportements »<sup>83</sup>.

Une autre définition de l'interaction va vers le sens de l'alternance. Il s'agit de « l'action réciproque entre deux entités A et B [où] « toute action (...) s'exerce ou subsiste à la fois dans le sens de A à B et dans celui de B à A »<sup>84</sup>. (Cette réciprocité n'est pas ponctuelle mais tout au long du commerce épistolaire « l'action de A vers B et celle de B vers A ne sont pas simultanées mais successives : »<sup>85</sup>, c'est-à-dire dans le sens linéaire.

Selon ce qui vient d'être dit, il semble que la notion de réciprocité est à la base de tout échange. Selon F. Jacques, « le dialogue est la seule pratique interdiscursive capable de majorer la construction bilatérale du sens, la seule aussi qui soit apte à élucider les règles de sa production »<sup>86</sup>. Dans le commerce épistolaire, la lettre est considérée comme séquence conversationnelle majeure. Nous allons essayer de montrer cette interaction épistolaire en exploitant les procédés littéraires mis en jeu dans les lettres.

En fait, l'originalité de l'interaction épistolaire réside essentiellement dans son caractère comme discours d'un autre absent. En cela elle diffère de l'interaction normale qui nécessite le face-à-face, c'est-à-dire la confrontation physique de deux interlocuteurs, sans oublier leurs réactions non-verbales.

Le principe de la réciprocité et de l'alternance est ainsi à la base du dialogue épistolaire. Chaque épistolier devient à son tour destinataire et lecteur. Ce double geste est à la base de l'interaction. « Puisque les épistoliers sont tour à tour (re)lecteurs et auteurs, la correspondance est une « expérience réciproque » où domine le « désir d'échange »<sup>87</sup> et en cela se trouve le pacte épistolaire : « l'attente d'une réponse provenant d'un lecteur précis à l'intérieur du monde du correspondant »<sup>88</sup>. Cette « réciprocité- [le *Vous* devient le *Je* d'une nouvelle énonciation]- est essentielle à la poursuite de l'échange épistolaire »<sup>89</sup>. Ce qui

---

<sup>81</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, *Les actes du langage dans le discours, théorie et fonctionnement*, Armand Colin, 2008, pour cette nouvelle présentation, éditions Nathan/ VUEF, 2001, p. 85

<sup>82</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, *Echanges sur la conversation, centre régional de publication de Lyon*, sous la direction de Jacques Cosnier, Nadine Gelas, copyright CNRS, Paris, 1988, Introduction, p. 11

<sup>83</sup> Alain Trognon, « Comment présenter l'interaction » p. 19-32 in *Echanges sur la conversation, centre régional de publication de Lyon*, ibid. p. 19

<sup>84</sup> Voir Lalande, « Vocabulaire technique et critique de la philosophie », cité par Alain Trognon, « Comment présenter l'interaction », ibid. p. 20.

<sup>85</sup> Ibid.

<sup>86</sup> Francis Jacques, « Trois stratégies interactionnelles, conversation, négociation, dialogue » in *Echanges sur la conversation, centre régional de publication de Lyon*, p. 45-68, ibid. p. 57

<sup>87</sup> J. Altman, *Epistolarité*, p. 88-89, cité par Benoît Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 34

<sup>88</sup> J. Altman, ibid. p. 89, cité par Benoît Melançon, ibid.

<sup>89</sup> J. Altman, ibid. p. 118, cité par Benoît Melançon, ibid. p. 35



importe ici c'est la « relation spécifique » entre le destinataire et le destinataire, puisque c'est elle qui fonde le dialogue épistolaire et, non uniquement le rapport au contenu de la lettre<sup>90</sup>. Selon Bernard Bray, la correspondance est un plaisir partagé, c'est le « lieu actif où s'exercent et se renouvellent constamment connivence et complicité, c'est d'abord le lieu de plaisir d'un échange équilibré, du plaisir de s'écrire et de se lire »<sup>91</sup>. B. Melançon affirme que l'idée de l'alternance est le projecteur de toute interaction épistolaire ou orale, puisque « dans la lettre comme dans la conversation, chacun doit prendre la parole, [...], chacun son tour, l'épistolier et celui qui converse dominant cet échange égalitaire »<sup>92</sup>, il y a une certaine « connivence »<sup>93</sup>, « la stricte alternance des tours de parole est subvertie à souhait dans le commerce de lettres : telles sont les conditions spécifiques de la parole épistolaire »<sup>94</sup>. La lettre apparaît ainsi comme terrain fertile de l'interaction : il s'agit d'une interaction qui vise pleinement à engager le partenaire dans le projet de l'épistolier. L'interaction évolue au cours de l'échange grâce aux objectifs de persuasion. Il y a trop d'aphorismes, de pensées, de maximes, de réflexions qui se suivent. Les lettres des deux partenaires sont envisagées ainsi comme discours alternatifs. De son côté, Jürgen Siess, accorde au discours épistolaire une certaine spécificité vouée à l'aspect de l'alternance orale. Selon lui, « le discours épistolaire se distingue du traité en ce qu'il est alternance de deux voix : la pensée ne s'y développe pas de façon linéaire et univoque, elle s'élabore dans la dynamique qui se crée entre les correspondants. Et en cela se reconnaît la spécificité de l'interaction épistolaire. Cette interaction s'effectue entre deux participants qui ont chacun leur statut, leur position sociale et institutionnelle, leur sexe et leur âge. Dans la correspondance privée, le discours philosophique est dialogique [...]. Face à la parole universelle et monologique du traité philosophique, « la parole épistolaire se construit dans l'échange, le dialogue, l'interaction »<sup>95</sup>. J. Siess ajoute que le dialogue philosophique, tant pratiqué à l'époque, brise « l'univocité du discours et [...] multiplie les voix »<sup>96</sup>. Dans l'interaction épistolaire, (sous forme du dialogue philosophique), ajoute J. Siess, « Chaque épistolier dispose du temps et de l'espace dont il a besoin pour développer son point de vue. Pour renouer avec la parole de l'autre, il lui incombe de reprendre sa voix et d'anticiper sur ses réactions »<sup>97</sup>. Cette interaction a donc sa dynamique propre qui diffère de celle du dialogue philosophique »<sup>98</sup>. L'échange épistolaire peut être actif ou monotone selon les thèmes abordés par les correspondants. Dans la correspondance de Voltaire avec la marquise du Deffand, l'année 1764 se caractérise ainsi par une abondante correspondance grâce à la variété des thèmes et à l'historique de l'époque.

<sup>90</sup> Cf. J. Altman, *ibid.*, p. 121-122, cité par Benoît Melançon, *ibid.*

<sup>91</sup> Bernard Bray, « Le Hibou et l'aigle : correspondance(s) entre Voltaire et le prince de Ligne » p. 389-403, in *La lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*, actes du colloque international tenu au collège universitaire Glandons, université York, Toronto (Ontario), Canada, 29 avril-1<sup>er</sup> mai 1993, textes réunis et présentés par Georges Berube et Marie-France Silver, Toronto, éditions du Grief, Coll. Pont, actes n°14, 1996, p. 389

<sup>92</sup> B. Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 260

<sup>93</sup> *Ibid.* p. 261

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> Jürgen Siess, « La marquise et le philosophe. La rencontre épistolaire entre Marie du Deffand et Voltaire », p. 311-325, in *Penser par lettre*, op.cit. p. 312

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> Voir plus tard le déroulement du dialogue Rousseau & Malesherbes.

<sup>98</sup> Jürgen Siess, « La marquise et le philosophe. La rencontre épistolaire entre Marie du Deffand et Voltaire », pp.311-325 in *Penser par lettre*, op.cit. p. 313

## Les Lumières et le goût du dialogue :

« C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts, dissiper, par les lumières de sa raison, les ténèbres dans lesquelles la nature l'avait enveloppé, s'élever au-dessus de soi-même [...] »<sup>99</sup>

Les Lumières désignent depuis le XVIIIe siècle tout un courant de pensée philosophique qui s'est répandu à travers la France intellectuelle et une grande partie des Etats d'Europe occidentale. Les penseurs adeptes de ce mouvement entendaient faire passer les hommes de la nuit au jour. C'est-à-dire des obscurités d'une pensée considérée désormais comme archaïque à une lucidité à laquelle seuls les pouvoirs de la raison et de l'esprit humain permettaient d'accéder. Ce mouvement de pensée, dont l'apogée se situe de la mort de Louis XIV (1715) jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, n'a pu se développer que parce que des écrivains, des philosophes et des essayistes ont préparé le terrain par leur réflexion sur la nature du raisonnement humain et sur le comportement de la société française. Ce mouvement n'était pas l'apanage de la France, mais grâce aux relations épistolaires personnelles et à une circulation finalement assez aisée des publications (livres, gazettes, entre autres), le mouvement des Lumières a gagné une grande partie de l'Europe, l'Allemagne et l'Angleterre en particulier. Le siècle des Lumières marque ainsi le XVIIIe siècle, dans la mesure où les philosophes ont contribué à éclairer les esprits trop souvent aveuglés par les préjugés et les croyances trompeuses.

Mais en quoi consiste la philosophie des Lumières ? La « Philosophie des Lumières » se fonde sur la Raison pour juger de toute chose ; elle rejette les explications d'origine surnaturelle ; elle s'appuie sur l'expérience, et non sur la tradition, pour atteindre la vérité ; enfin, elle prône avant tout le respect absolu de la personne humaine. Elle part du principe de la liberté intellectuelle et du rationalisme et refuse le principe d'autorité ; elle dénonce les préjugés, les fanatismes, tout ce qui entrave la réflexion objective ; elle se démarque de l'esprit de système qui prétend tout expliquer par un principe unique.

Les Lumières concernent la littérature du XVIIIe siècle qui a enrichi l'Europe pendant un siècle entier et qui se prolonge jusqu'à nos jours. Nous considérons le rôle de l'échange épistolaire comme central pour répandre l'esprit des Lumières. Comment le goût de l'échange a-t-il favorisé l'épanouissement des idées au XVIIIe siècle? Les idées s'échangent entre penseurs de ces différents pays avec une émulation qui, depuis, a rarement retrouvé une pareille profondeur<sup>100</sup>. Le foisonnement de la production épistolaire a poussé Georges May à poser cette question il y a plus de quarante ans: la littérature épistolaire date-t-elle du XVIIIe siècle ?<sup>101</sup> Barbey D'Aurevilly lui répond majestueusement : « la correspondance est [...] le génie même du XVIIIe siècle. Nul siècle n'en a davantage à son budget littéraire. Ni avant, ni

---

<sup>99</sup> Rousseau, *Discours sur les Sciences et les arts, Discours sur l'origine de l'inégalité*, chronologie et introduction par Jacques Roger, Garnier-Flammarion, 1971, Paris, 1992 pour cette édition, p. 30

<sup>100</sup> Cf. Jean-Louis Tritten, *Les Lumières*, coll. Réseau « les écoles artistiques », éditions Ellipses, édition Marketing S.A., 2001, introduction, p. 4

<sup>101</sup> Titre d'un article paru dans *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 56, 1967, p. 824-844), cité par Janet Altman, « La Politique de l'art épistolaire au XVIIIe siècle » p. 131-144 in *Le XVIIIe siècle* n° 30, revue annuelle publiée par la société française d'étude du 18<sup>e</sup> siècle avec le concours du C.N.R.S., du Centre National des Lettres et de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, PUF, 1998, P. 131

après, nul siècle n'a écrit plus de lettres que le XVIIIe siècle [...] Il en a fait orgie [...]. La lettre était une forme de la pensée qu'il adorait »<sup>102</sup>.

On voit Voltaire, comme le dit Bonald, « le génie de son siècle, et ce siècle qui l'a fait, s'est prosterné devant son ouvrage »<sup>103</sup>. Il est acerbe. « Son ironie sardonique allait jusqu'au ricanement »<sup>104</sup>. Il a mis, non seulement sa correspondance mais également toute sa production littéraire du théâtre, du conte, de la poésie, de la satire, ... au service d'une société plus juste et plus tolérante. Faisant de la lettre son arme préférée, Voltaire déclare la guerre à ce qu'il appelle intolérance, superstition, fanatisme, qu'il dénonce sur un ton vif et polémique. Il constate que le christianisme surtout le catholicisme, qu'il surnomme l'« Infâme »<sup>105</sup> est à la base de tous ces maux. Ennemi de toutes les religions, il se déclare déiste et professe la « religion naturelle », tout en croyant à l'immortalité de l'âme et à l'existence de Dieu. A partir de là, tous les gens de lettres sont mobilisés, tous les domaines sont mis en cause comme l'explique Michel Delon :

« Les Lumières marquent le sacre des philosophes : hommes de réflexion, ce sont désormais aussi des hommes d'action, constitués en clan, engagés dans les *affaires* de leur époque, ils acquièrent un statut inédit »<sup>106</sup>

Les Lumières désignent pour Rousseau « le savoir, les connaissances, les techniques et il refuse de les constituer en Lumières, c'est-à-dire en une philosophie qui associe le progrès des connaissances à une amélioration de la société et des individus. L'histoire de l'humanité à partir de l'établissement de la propriété privée a lié les Lumières au luxe, c'est-à-dire le développement des connaissances à l'aggravation progressive de l'injustice et de l'immortalité. Les Lumières sont donc corrompues et corruptrices, et Rousseau leur oppose la vérité et la vertu »<sup>107</sup>.

En effet, la volumineuse correspondance du XVIIIe siècle a motivé les éditeurs tels Théodore Besterman, Georges Roth, Ralph Leigh et bien d'autres à entreprendre des éditions exhaustives des grands épistoliers. Selon Janet Altman, Voltaire et Diderot sont parmi ces « épistoliers phares du siècle des Lumières »<sup>108</sup>. Chez Voltaire, dont la correspondance semble être une bibliothèque à part entière, la lettre est une pratique inépuisable : il a écrit plus de 15300 lettres<sup>109</sup>, selon le dernier recensement, à des centaines de correspondants qu'ils soient rois, hommes politiques, littéraires, femmes, etc. La lettre est pour lui l'occasion de

---

<sup>102</sup> Cité par José-Luis Diaz, « La naissance de l'intimité », Les correspondances d'écrivains in *Le Magazine littéraire* n° 442, mai 2005, p. 55

<sup>103</sup> Cité par Raymond Naves, *Voltaire*, huitième édition, Connaissance des lettres, Hatier, 1966, p. 3

<sup>104</sup> Ibid. p. 77

<sup>105</sup> L'expression « écraser l'Infâme », devient un leitmotiv de la pensée religieuse de Voltaire, surtout à partir du déclenchement de *L'Affaire Calas*. Il annonce par cette expression la guerre au catholicisme qui est, de son point de vue, le symbole de tout le mal sur la terre.

<sup>106</sup> Michel Delon, « La gloire du philosophe », in *Le Magazine Littéraire* n° 450, Le siècle des Lumières, février 2006, p. 37

<sup>107</sup> M. Delon, article « Lumières », p. 565-566 in *Dictionnaire de Rousseau*, publié sous la direction de R. Trousson et Frédéric S. Eigeldinger, coll. Champion Classiques, édition Honoré Champion, Paris, 2006

<sup>108</sup> Janet Altman, « la Politique de l'art épistolaire au XVIIIe siècle » p. 131-144 in *Le XVIIIe siècle* n° 30, op.cit. p. 131

<sup>109</sup> Pourtant, on ne pourra jamais avoir un recensement exact de la correspondance de Voltaire à cause des lettres déchirées ou perdues avec Mme du Châtelet et bien d'autres correspondants inconnus.

commenter, d'ironiser, de corriger, d'analyser et de traiter tout ce qui se déroule autour de lui. Il ne s'habitue pas à garder les bras croisés devant les absurdités de la vie. Toujours contestataire, il va s'engager de plus en plus intensément, pendant la dernière quinzaine de sa vie, contre le fanatisme, l'injustice, la torture et pour l'instauration de la tolérance.

Selon G. Haroche-Bouzinac, « le siècle des Lumières émancipe la correspondance des carcans (surtout d'une rhétorique oratoire) du XVIIe siècle, déjà mis à mal par Madame de Sévigné. La lettre est le lieu du souvenir et de l'action, de la vérité et du mensonge, du lien et de la séparation. [...] [elle] inscrit plus que jamais (grâce au système postal efficace organisé par Louvois<sup>110</sup> et aux progrès de la rhétorique) son devenir dans l'esprit de la définition d'Erasmus : une « chose qui varie presque à l'infini »<sup>111</sup>. De son côté, Jean-Marie-Goulemot affirme que « les philosophes du XVIIIe siècle s'approprient la « métaphore des Lumières comme incarnant le bonheur, la raison, le progrès, par opposition aux ténèbres, symbole de l'archaïsme, du fanatisme, de l'absence de liberté politique enfin ; [...] ce vocabulaire des Lumières, de la raison, du progrès, de la liberté, de la tolérance, a fini par imprégner tous les esprits, et parfois même les plus conservateurs »<sup>112</sup>. Les Lumières représentent ainsi le combat des philosophes pour une société plus juste. Des années d'intense bouillonnement intellectuel s'écoulaient entre 1750 et 1778, période où l'effervescence intellectuelle est à son paroxysme grâce à l'action épistolaire<sup>113</sup>. A côté de l'utilité littéraire de la correspondance, elle représente essentiellement une riche mine d'informations sur la biographie des épistoliers.

#### L'épistolaire, un genre littéraire aux marges :

Situé aux frontières de la littérature et du quotidien, le genre épistolaire a longtemps suscité la méfiance, voire le mépris des théoriciens de la littérature. Dès sa naissance, l'épistolaire fut sujet d'un débat entre partisans, qui y voyaient une certaine invention littéraire ; et des opposants, qui n'y voyaient aucun rapport avec les genres classiques. Depuis l'Antiquité, le genre épistolaire continue à chercher son statut et sa position parmi la diversité des productions littéraires : théâtre, poésie, conte, roman, etc. A l'apparition du courant humaniste, la lettre a été élevée au premier rang de la littérature »<sup>114</sup>. Selon Marc Fumaroli, « la lettre demeure à la Renaissance le genre majeur qu'il avait été au Moyen Age »<sup>115</sup>. Au

---

<sup>110</sup> Sous Louis XIV, le pouvoir va être de plus en plus centralisé, il va souhaiter mieux contrôler la poste pour des raisons politiques et financières. En fait, l'argent rapporté par les échanges postaux était une occasion pour la fortune personnelle du Roi-Soleil. Le marquis de Louvois, ministre de la guerre de Louis XIV, acheta en 1668 la charge de surintendant général des postes et relais de Jérôme de Nouveau après la mort de ce dernier. Louvois a obtenu ce poste après avoir eu la confiance du Louis XIV à la suite de l'attaque du courrier de Dijon. En effet, ce fut Louvois lui-même qui a attaqué ce courrier pour préserver les équipements en vue de la conquête de Franche-Comté par l'armée de Condé. Pour le profit financier qu'il va obtenir grâce au fonctionnement de la poste, Louvois a consacré un plan de 20 ans pour réorganiser les services de la poste : il construisit de nouveaux chemins, ouvrit de nouveaux bureaux. Pour mettre fin aux maîtres des courriers, il créa la Ferme générale des postes sous la responsabilité de deux financiers, Rouillé et Pajot.

<sup>111</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Les Lumières, une ère de liberté », *Le Magazine littéraire* n°442, Les correspondances d'écrivains, op.cit. p. 52

<sup>112</sup> Jean-Marie Goulemot, *La Littérature des Lumières en toutes lettres*, Bordas, Paris 1989, avant-propos, p. 3

<sup>113</sup> Cf. Jean-Louis Tritter, *Les Lumières*, op.cit. introduction, p. 4

<sup>114</sup> Geneviève Haroche-Bouzinac, « La lettre à l'âge classique, genre mineur », in *R.H.L.F.* : Les Hiérarchies littéraires, mars-avril 1999, n° 2, p. 183-203. p. 184

<sup>115</sup> Marc Fumaroli, « Genèse de l'épistolographie classique », *La lettre au XVIIIe siècle*, *R.H.L.F.*, 78e année, n° 6, p 886 sq., cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, *ibid.*

XVIIe siècle, « L'appartenance de la lettre au territoire littéraire ne faisait aucun doute »<sup>116</sup>, mais elle fut considérée comme un genre mineur, au même titre que la satire ou l'épigramme. Selon G. Haroche-Bouzinac, « Le sens de l'adjectif mineur est sous-tendu par l'idée d'une hiérarchie dans un système de valeurs [dans lequel la lettre] occupe une place inférieure »<sup>117</sup>. Le préjugé selon lequel l'écriture épistolaire serait purement spontanée, et donc sans aucune valeur littéraire, fut même entretenu par de talentueux épistoliers comme Voltaire ou Flaubert. L'écriture épistolaire était ainsi en évolution permanente pour reconquérir sa place et pour définir sa forme et son contenu. Tant de critiques littéraires, comme Paul Léautaud qui ne considère l'art épistolaire que comme une « pouillierie de la littérature »<sup>118</sup> ou Gustave Lanson qui ne reconnaît pas le genre, le voyait comme un genre marginal qui n'a rien à voir avec les genres classiques<sup>119</sup> : à la fin du siècle, « oubliant presque qu'il préface un recueil de lettres de l'âge classique, Lanson écrit : « Et qu'est-ce qu'une lettre, sinon quelques mouvements d'une âme, quelques instants d'une vie, saisis par le sujet même et fixés sur le papier ? »<sup>120</sup> Il ajoute aussi qu'il n'y a pas d'« art épistolaire ». Il n'y a pas de « genre épistolaire » : du moins dans le sens littéraire du genre. La lettre serait donc à rejeter définitivement en dehors de la littérature. Elle constituerait uniquement un moyen de communication avec des absents, une façon efficace de leur transmettre un message, bref, elle ne serait qu'un genre fonctionnel<sup>121</sup>. Autrement dit, Gustave Lanson ne considère plus la correspondance comme un genre littéraire alors que la littérature devient le sujet principal des lettres d'écrivain<sup>122</sup>. Pour Lanson, la spontanéité fait partie du code épistolaire. Il relie le génie épistolaire à la spontanéité : « Je ne demande pas de la fatuité, mais de l'inconscience : il ne faut pas trop avoir l'habitude d'abstraire, de s'analyser, de se dédoubler : tout ce qui diminue la spontanéité n'est pas favorable en général au talent épistolaire »<sup>123</sup>. Ce qui donne plus de la beauté aux lettres, c'est leur spontanéité. Selon José Diaz, « écrire des lettres sans apprêt, sans réflexion, en se laissant aller à leur naturel. Cela faisait alors partie intégrante du code épistolaire tel qu'on le pratiquait et tel qu'on le transmettait –y compris par lettres- que d'écrire « au courant de la plume », sans trop réfléchir, en tournant le dos à l'apprêt inhibiteur de la pensée organisée »<sup>124</sup>. On dit que l'art épistolaire n'a obtenu son statut qu'au temps des « beaux esprits » de la première moitié du XVIIe siècle. Mais cela va contre l'histoire du genre, aux contributions de Guez de Balzac et de Voiture : le premier, « n'écrivait volontiers que s'il avait un beau sujet, eut une véritable réputation épistolaire, et donna le ton à la société polie

<sup>116</sup> Geneviève Haroche-Bouzinac, « La lettre à l'âge classique, genre mineur », *ibid.*

<sup>117</sup> La Fêvrière, art. cité. p. 15, cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, *ibid.* p. 186

<sup>118</sup> Cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, *L'épistolaire*, Hachette Supérieur, coll. « Contours littéraires », Paris, 1995, p. 8

<sup>119</sup> Voir Gustave Lanson, « Sur la littérature épistolaire », Hachette, 1895, repris dans *Essais de méthode de critique et d'histoire littéraire*, présentés par H. Peyre. Paris, Hachette, 1965,

<sup>120</sup> Gustave Lanson, introduction à son *Choix de lettres du XVIIe siècle*, reprise dans un recueil d'articles de Lanson, rassemblés par Henri Peyre, *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire*, Paris, Hachette, 1965, p. 259-289, p. 279, cité par José Luis Diaz, « Il est interdit de penser par lettre » in *Penser par lettre*, op.cit. p. 13-35, p. 21

<sup>121</sup> Qui transmet un message, qui n'est pas uniquement lu pour les informations qu'il contient mais avant tout pour ses qualités esthétiques.

<sup>122</sup> Cf. Pierre-Jean Dufief, « Le Reflux épistolaire? », in *Le Magazine littéraire* n°442, *Les correspondances d'écrivains*, op.cit. p. 59

<sup>123</sup> G. Lanson, Introduction à son *Choix de lettres du XVIIe siècle*, op.cit. p. 259-289 cité par José Luis Diaz, « Il est interdit de penser par lettre » in *Penser par lettre*, p. 13-35, op.cit. p. 25

<sup>124</sup> José Luis Diaz, « Il est interdit de penser par lettre » in *Penser par lettre*, p. 13-35, *ibid.* p. 24-25

de son temps »<sup>125</sup> ; le second « se rapprocha un peu du naturel, tout en marquant ses lettres d'une familiarité pleine de recherche et d'afféterie »<sup>126</sup>.

Mais depuis la publication des *Lettres* de Mme de Sévigné, le goût pour l'art épistolaire a complètement changé. Les chercheurs se sont lancés à la découverte des atouts de ce genre dans des correspondances oubliées ou négligées. Selon Ch. Dezobry, c'est de Mme de Sévigné que « date en France le véritable art épistolaire »<sup>127</sup>. Bien que contemporaine de Voiture et de Balzac, elle ne subit pas leur influence et créa son propre style en donnant à ses lettres un tour enjoué, vif, fin, spirituel, d'un agrément infini, et toujours naturel. En un mot, elle aurait créé le style épistolaire. Au XVIIIe siècle, tous les critiques se sont mis d'accord sur l'appartenance, à proprement dit, de la lettre à l'espace littéraire<sup>128</sup>. M. Sainte-Beuve a très bien défini cette manière qui n'a jamais rencontrée sa plénitude que dans les lettres de Voltaire:

« C'est la réunion d'un certain art et du naturel au sein de l'imagination la plus vive et cet art encore plus insensible, et qui n'est que du goût joint au naturel le plus parfait et le plus continu, ne se rencontrera qu'une fois dans tout son complet chez Voltaire. »<sup>129</sup>

Regrettant les temps de l'épanouissement du genre, Tomas Mann écrit :

« ô temps des lettres longues de trois à six feuilles, ô temps où l'on se donnait, se livrait encore tout entier dans les lettres, où l'on tâtait de son talent en écrivant des lettres et où l'on maîtrisait et donnait forme à ses expériences de vie dans les lettres-où t'es-tu évanoui, s'il m'est permis de le demander ! »<sup>130</sup>

Dans sa définition de la lettre à l'époque classique, Pierre-Jean Dufief remarque que celle-ci était « considérée comme un genre littéraire, certes mineur ; elle vient dans la hiérarchie après les genres dramatiques et épiques. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le statut littéraire de la correspondance devient plus problématique. Les écrivains défendent alors une nouvelle conception de la littérature, moins extensive, qui délimite étroitement le champ »<sup>131</sup>.

En effet, « la différence entre le genre épistolaire et les autres [genres] tient notamment à ce que les autres ne sont pratiqués que par ceux qui ont quelque prétention littéraire, évoque

---

<sup>125</sup> Ch. Dezobry, article : « style épistolaire » in *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire*, op.cit. p. 1333

<sup>126</sup> Ibid.

<sup>127</sup> Ibid.

<sup>128</sup> « La lettre qui est encore un genre littéraire au XVIIIe siècle- mineur peut-être mais reconnu- cesse d'en être un au cours du siècle suivant, ou plus exactement finit par en devenir un autre profondément et radicalement différent celui-là des genres traditionnels ». (« La littérature épistolaire date-t-elle du Dix-huitième siècle? », *Studies on Voltaire, Actes du second congrès sur les Lumières, Saint Andrews, 1967*, p. 835, cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, « La lettre à l'âge classique, genre mineur », op.cit. p.184)

<sup>129</sup> Sainte-Beuve, *Causeries du lundi XI*, Garnier frères Paris, p. 89

<sup>130</sup> Thomas Mann, *Lettre à Walter Opitz*, 5 décembre 1903, in *Briefe (1889-1936)*, éd. Erika Mann, Francfort, Fischer-Verlage, 1961, p. 39) cité par Marie-Claire Hooock-Demarle, *L'Europe des lettres, réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, op.cit. introduction, p. 7

<sup>131</sup> Pierre-Jean Dufief, « Le Reflux épistolaire? », in *Le Magazine littéraire* n° 442, dossier Les correspondances d'écrivains, p. 59-61, mai 2005, p. 59

Sylvain Menant, et le genre épistolaire par tout le monde, le sachant ou sans le savoir »<sup>132</sup>. S. Menant affirme aussi que « la lettre tient une importance capitale par la place dans la pratique littéraire en général grâce au « caractère quotidien, obsédant, universel du respect des règles et des usages »<sup>133</sup>. En affirmant l'importance de l'art épistolaire, Jean-Louis Hue écrit « la littérature sera abolie le jour où nous n'écrirons plus de lettres »<sup>134</sup>.

Durant des siècles, la correspondance s'est imposée comme une pratique sociale accompagnant la montée de l'individualisme. La lettre constituait un espace d'écriture libre, même si des recueils et des manuels en fournissaient la rhétorique. « Intermédiaire de l'échange intellectuel, fondement de la République des Lettres, elle était plus souple et plus directe que le traité. [...]. Dans la marge des genres reconnus, la lettre reste une constante mise en question de l'écriture, une interrogation sur les limites de la littérature », selon J.-L. Hue<sup>135</sup>.

### L'épistolaire, genre féminin, genre de l'intimité :

Les femmes ont joué un rôle considérable dans la libération de la littérature épistolaire, car elles y voyaient le mode d'expression le plus adéquat des sentiments. Pour elles, privées longtemps de la pratique du littéraire et des genres classiques, elles trouvent dans le genre de la lettre « un moyen de s'exprimer, de pénétrer dans la *littérature* et de se libérer intellectuellement »<sup>136</sup>.

C'est pourquoi la lettre apparaît plutôt comme un genre féminin, pour deux raisons, selon José Diaz : d'une part, les épistoliers « apparaissent comme des êtres plus sociables, parce qu'elles sont, « une aimable portion de la société civile »<sup>137</sup>, comme le dit Philipon de la Madelaine [...], [d'autre part] parce qu'elles sont des êtres d'humeur et de sentiment, plus variables et plus sensibles, [...] »<sup>138</sup>. Selon José Luis Diaz, « ce double mouvement de socialisation et de féminisation de la lettre va conduire les divers théoriciens de l'épistolaire à conclure, de manière tout à fait explicite et péremptoire, à l'« antipathie foncière de la lettre et de la pensée »<sup>139</sup>. La Bruyère a, lui aussi, affirmé la féminité de ce genre : « ce sexe va plus loin que le notre dans ce genre d'écrire »<sup>140</sup>. Le critique Suard aussi montre la primauté des femmes dans l'écriture des lettres parce que « la nature leur a donné une imagination plus mobile, une organisation plus délicate : leur esprit, moins cultivé par la réflexion, a plus de

---

<sup>132</sup> G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse (1711-1733). La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, Paris, Klincksieck, Bibliothèque de l'âge classique, Série Morales, 1992, préface de Sylvain Menant, p. 12

<sup>133</sup> Ibid.

<sup>134</sup> Jean-Louis Hue, « Lettre aux lecteurs », « Retour à l'envoyeur » in *Le Magazine littéraire* n° 442, op.cit. p. 3

<sup>135</sup> Ibid.

<sup>136</sup> Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, op.cit. p. 121

<sup>137</sup> Louis Philipon de La Madelaine, *Réflexions sur le style épistolaire*, cité par José Luis Diaz, « Il est interdit de penser par lettre », in *Penser par lettre*, p. 13-35, op.cit. p. 15

<sup>138</sup> José Luis Diaz, « Il est interdit de penser par lettre », in *Penser par lettre*, p. 13-35, op.cit. p. 15

<sup>139</sup> Ibid. p.16

<sup>140</sup> La Bruyère, « Des ouvrages de l'esprit », in *Les caractères*, I, 37, cité par, Brigitte Diaz, « Avant-propos », correspondances de femmes XVIIIe –XXe siècle, Actes publiés sous la direction de Brigitte Diaz et Jürgen Siess, 2006, colloque de Cerisy-LA-Salle, 1<sup>er</sup> -5 octobre 2003, p. 7

vivacité et de premier mouvement »<sup>141</sup>. Signalons que la seule production littéraire des femmes qu'on nomme écrivains était l'écriture des lettres comme dans les cas de Mme de Sévigné et de Mme du Deffand.

Au tournant du XVIIIe siècle le statut de la lettre a été valorisé sous les mains de quelques femmes épistolières. Mme de Charrière écrit :

« Mes lettres sont de tout petits livres en manuscrits »<sup>142</sup>.

Cette « métaphore situe la lettre dans un rapport ambigu au livre, fait d'homologie et d'infériorité, tout en reliant discrètement écriture épistolaire et écriture littéraire ».<sup>143</sup> Pour les femmes, l'écriture épistolaire est ainsi saisie comme partie intégrante de l'écriture littéraire comme forme vaste de toute production littéraire. Elles y trouvent une façon adéquate pour respirer la liberté de l'expression littéraire.

Dans sa préface d'un recueil de lettres du XVIIIe siècle, Gustave Lanson a insisté sur la valeur intime du commerce des lettres. D'après lui, « Ce sont les lettres intimes qui constituent essentiellement la littérature épistolaire »<sup>144</sup>.

Pour Benjamin Constant et Rousseau, la lettre représente un espace propice pour projeter son intime. On peut lire les lettres du premier avec Mme de Charrière comme des confidences où il lui parle des détails infimes de sa vie personnelle. Quant à Rousseau, ses *Lettres à Malesherbes*, considérées comme le brouillon de ses *Confessions*, et écrites d'un trait de plume, sont le miroir de son intérieur, de sa vision de soi.

Notre recherche a l'ambition de décrire le processus de l'interaction épistolaire, c'est-à-dire le va-et-vient entre les deux correspondants, leur « influence mutuelle »<sup>145</sup>, basée sur leurs échanges de rôles, à la manière du *Catéchisme chinois*<sup>146</sup> de Voltaire. Qui initiait l'interaction épistolaire? Quelle position prend-il par rapport à son partenaire? Y a-t-il un conflit entre les partenaires de l'interaction? Quel comportement adopte-t-il à l'égard de son partenaire? Quelle distribution des rôles et des places l'épistolier suggère-t-il à son partenaire? Quelle est la part de la spontanéité et de la sincérité? Il s'agit alors d'une influence réciproque dans le cadre d'un dialogue épistolaire puisque chacun des deux partenaires exerce sur l'autre une action de même niveau avec ou sans une portée personnelle. La matière de cette interaction sera la lettre, considérée dans sa totalité comme acte de parole ou bien comme une unité langagière autonome. Autrement dit, la lettre est envisagée comme une « macrostructure » du dialogue épistolaire. De cette macrostructure se dégage une ligne brisée. Le rythme de

---

<sup>141</sup> Suard, cité par José Luis Diaz, « Il est interdit de penser par lettre », in *Penser par lettre*, p. 13-35, op.cit. p. 18

<sup>142</sup> Isabelle de Charrière, cité par Brigitte Diaz, « Avant-propos » de *L'Epistolaire au féminin*, p. 7-12, in *L'Epistolaire au féminin*, op.cit. p. 10

<sup>143</sup> Brigitte Diaz, « Avant-propos » de *L'Epistolaire au féminin*, ibid. p. 10

<sup>144</sup> Cité dans *Bulletin de l'Aire*, N° 20, novembre-décembre, 1997, p. 32

<sup>145</sup> *Dictionnaire Le Petit Larousse*, grand format, article « Interaction » 1996, p. 557

<sup>146</sup> Voir son *Dictionnaire philosophique (La Raison par alphabet)*, préfacé par Etienne, texte établi par Raymond Naves et Olivier Ferret, bibliographie, notes et annexes par Olivier Ferret, éditions classiques Garnier, édition illustrée de 17 reproductions, Paris 2008, p. 64-85



chaque dialogue épistolaire suit alors la structure de croisement où, au fil des lettres, les deux personnes s'interpellent et se répondent.

Pour les notions d'Interaction épistolaire, de rapports de place, nous utiliserons tout particulièrement les études de François Flahaut, de Jürgen Siess et de Catherine Kerbrat-Orecchioni, mais aussi de Benoît Melançon dans son étude de la poétique de la lettre au XVIIIe siècle en s'appuyant sur la correspondance de Diderot<sup>147</sup>.

Cette étude de l'interaction épistolaire au XVIIIe siècle se fonde sur trois dialogues épistolaires : Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes, Voltaire et Mme du Deffand et enfin Benjamin Constant et Isabelle de Charrière, tous marqués du sceau de l'amitié.

Au début de notre recherche, nous nous poserons quelques questions qui constituent la problématique centrale de notre étude : quel est l'intérêt, pour les deux épistoliers, de cet échange épistolaire à long terme ? Dans quel objectif les deux épistoliers s'écrivent-ils l'un à l'autre ? Comment un dialogue épistolaire peut-il abolir la distance, modifier l'image de l'autre ?

Pour répondre à ces questions, nous avons mené une étude parallèle entre théorie et pratique de l'épistolaire au XVIIIe siècle.

Pour accomplir ce travail portant sur trois dialogues par lettres, nous avons sélectionné un corpus de lettres<sup>148</sup> pour chaque correspondance, qui est, de notre point de vue, représentatif de l'ensemble. Cette sélection n'a pas été aléatoire, nous en donnerons les critères ultérieurement.

Afin de suivre l'interaction épistolaire (questions-réponses, interpellations, appellatifs, reproches, arguments, persuasions), nous avons mené une lecture parallèle des lettres de manière à placer chaque lettre devant sa réponse.

Dans le premier temps de notre étude, nous nous concentrerons sur l'historique de l'épistolaire au XVIIIe siècle et les circonstances qui ont aidé à l'épanouissement de l'échange et du dialogue épistolaire à cette époque, puis nous aborderons l'histoire des relations entre chaque duo épistolaire, la définition du corpus.

Dans un second temps de notre étude, nous étudierons la structure interactive, les postures énonciatives, le contexte et le déroulement du dialogue et sa rhétorique, c'est-à-dire les procédés argumentatifs et persuasifs en pratique dans les parties de la lettre.

Dans un troisième temps, nous aborderons la topique de l'échange, le moteur de chaque dialogue épistolaire, c'est-à-dire les thèmes débattus, qu'ils soient mondains ou littéraires, les fonctions de la lettre.

---

<sup>147</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. VIII.

<sup>148</sup> Il s'agit de vingt-six lettres pour Voltaire et Mme du Deffand, vingt-et-une pour Rousseau et Malesherbes et Vingt pour Benjamin Constant et Isabelle de Charrière. Nous allons parler ultérieurement en détails de cette sélection.

Dans un dernier temps, nous aborderons le rapport des places dans l'épistolaire et nous terminons par la conscience de soi comme épistolier.

A la fin de cette étude, nous espérons pouvoir répondre aux questions de notre problématique.

Sans négliger les efforts de nos prédécesseurs, c'est l'occasion de leur rendre hommage sur les pistes qu'ils nous ont offertes pour accomplir cette étude.

## I- Le Dialogue épistolaire au XVIIIe siècle :

### I-A-Contexte historique et critique :

En fouillant dans notre histoire littéraire, nous trouvons des traces de l'art épistolaire comme modèle d'échange. Depuis l'Antiquité, le genre épistolaire n'a cessé d'évoluer. Malgré la campagne critique qu'il a subie, il a pu s'enraciner dans l'histoire littéraire. Selon Dietmar Schmitz, « Dans l'Antiquité, de nombreuses lettres furent rédigées, et c'est ainsi que le besoin naquit de réfléchir sur la théorie de ce genre littéraire »<sup>149</sup>.

En fait, la pratique épistolaire est aussi présente dans l'histoire que l'activité littéraire : Pline, Cicéron, Sénèque, dont les productions épistolaires sont devenues plus tard d'authentiques œuvres littéraires qui servirent de modèles et des pistes pour les adeptes de ce genre. Au Moyen Âge, avant les humanistes, « écrire des lettres était devenu l'affaire de spécialistes, secrétaires recrutés à cette fin, qui avaient élaboré des règles strictes et confectionné des modèles auxquels chacun devait se conformer. Déjà dans l'Égypte des pharaons, on trouvait la représentation du secrétaire sous la forme d'un scribe qui rédigeait les ordres du roi et ses messages adressés à ses homologues. Au XIe siècle apparaissent en conséquence les premiers manuels de techniques d'écriture épistolaire, qui proposent à la fois des formulaires de lettres modèles et une première réflexion théorique sur leur pratique »<sup>150</sup>. Au Moyen Âge, les textes théoriques concernant l'art épistolaire donnent des prescriptions surtout pour la rédaction des lettres officielles. La rhétorique traditionnelle et la théorie de l'art épistolaire évoluent sur le même niveau. La conception de la lettre divisée en cinq parties est donc bien compréhensible<sup>151</sup>. Le premier théoricien de l'art épistolaire est Cicéron, fameux orateur de Rome. Avec lui, « la lettre se fait miroir de la vie, un lieu où la nature d'un homme se met à nu »<sup>152</sup>. A son époque, le choix de la lettre était pédagogique, la lettre sert pour remédier à la distance géographique et à l'absence entre maître et disciple<sup>153</sup>. Dans ses lettres apparaissent des thèmes comme la consolation, l'encouragement, l'insouciance et l'appui qui « sont mis au centre de la lettre »<sup>154</sup>. « La topique centrale de la lettre était la conversation. Puis le thème de l'amitié occupe une grande place dans les lettres de Cicéron qui, avec ses amis, ont « très étroitement attaché l'amitié au genre épistolaire »<sup>155</sup>. En 1315, la découverte des lettres de Cicéron par Pétrarque, puis en 1392 de l'ensemble de ses lettres familières attire l'attention sur une autre manière épistolaire, qui vise à imiter la libre

---

<sup>149</sup> Dietmar Schmitz, « Oberhausen », « La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néolatine », p. 11-23 in *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, op.cit. p. 11. Pour suivre l'historique de la théorie de la lettre, voir l'article en entier.

<sup>150</sup> Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, op.cit. p. 17

<sup>151</sup> Cf. Dietmar Schmitz, « La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néolatine », p. 11-23, op.cit. p. 17

<sup>152</sup> Chantal Labre, « Les tablettes de Cicéron », in *Le Magazine littéraire* n° 442, Les correspondances d'écrivains, op.cit. p. 44

<sup>153</sup> Cf. *ibid.* p. 46

<sup>154</sup> Dietmar Schmitz, « La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néolatine », p. 11-23, op.cit. p. 13

<sup>155</sup> *Ibid.*

conversation entre amis, ce qui suppose un double changement, dans le ton et dans les sujets abordés<sup>156</sup>. Signalons aussi que l'invention, puis le développement de l'imprimerie vont aussi contribuer à l'épanouissement de ce modèle et de celui d'autres épistoliers de la même école parmi les humanistes européens<sup>157</sup>.

Le second théoricien de l'art épistolaire, Sénèque, philosophe et conseiller de Néron, s'oppose à Cicéron et considère la fonction de donner des informations comme un cas très rare. Pour présenter son enseignement philosophique, Sénèque use une forme simulée de la lettre. A l'opposition de Cicéron, il exige une langue épistolaire qui ne doit pas être souillée par des subtilités rhétoriques. Il veut que la conversation « se forme d'une façon légère et spontanée »<sup>158</sup>. Ainsi, selon Sénèque, « doivent se présenter les formules d'une lettre »<sup>159</sup>. Ses lettres à Lucilius alimentent de leurs formules bien des échanges amicaux. Quant aux « bavarderies éloquentes » de Cicéron, elles ne sont guère évoquées que comme contre-exemple »<sup>160</sup>.

Le troisième, Pline le Jeune ne s'intéresse pas trop à la théorie épistolaire. Ses lettres diffèrent considérablement de celles de Cicéron, sans doute aussi à cause des changements intervenus dans le domaine politique et social. Chez lui, les indications qui montrent la lettre comme conversation sont rares. A l'opposition de Sénèque, il ne tient pas du tout compte de « l'aspect (*iocari*) (plaisanter) »<sup>161</sup>. Finalement, avec Sénèque et Pline le Jeune, on assiste à une pluralité des modèles<sup>162</sup>. Pourtant, selon Luc Vaillancourt, restant « prisonnière des impératifs hiérarchiques et diplomatiques de plus en plus stricts [...], la lettre n'était pas encore le lieu privilégié pour l'expression de la pensée et des sentiments qu'elle est devenue aujourd'hui »<sup>163</sup>. Selon Etienne Wolff, « Le genre épistolaire est difficile à définir pour le Moyen Age, car il englobe des formes et des matières très diverses »<sup>164</sup>. La lettre se confond avec d'autres formes d'écritures (textes médiévaux, poèmes, traités, etc.) au Moyen Age. En l'absence de critères fixes, l'adresse et la souscription nous permettent de distinguer la forme épistolaire. « On a tenté de faire une classification des types de lettres, selon le contenu, le but, la forme, le style : en vain »<sup>165</sup>. Au Moyen Age, le fait même d'écrire ou de dicter une lettre révèle votre appartenance à une minorité cultivée qui connaît le latin. Selon Etienne Wolff, « Les lettres du Moyen Age se présentent le plus souvent pour nous sous formes de collections, qui se répartissent en deux groupes : formulaires et recueils. Les formulaires sont

---

<sup>156</sup> Cf. Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, op.cit. p.17-18

<sup>157</sup> Cf. *ibid.* p. 18

<sup>158</sup> Dietmar Schmitz, « La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néolatine », p. 11-23, op.cit. 13

<sup>159</sup> Cf. *ibid.* p. 14-15

<sup>160</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Les lumières, une ère de liberté », in *Le Magazine littéraire* n°442, Les correspondances d'écrivains, op.cit. p. 52

<sup>161</sup> Dietmar Schmitz, « La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néolatine », p. 11-23, op.cit. p. 15

<sup>162</sup> Cf. Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, op.cit. p. 18

<sup>163</sup> Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVIe siècle*, introduction, cité par, Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, *ibid.* p. 17

<sup>164</sup> Etienne Wolff, « A l'ombre d'Héloïse et d'Abélard », in *Le Magazine littéraire* n° 442, Les correspondances d'écrivains, op.cit. p. 46

<sup>165</sup> *Ibid.* p. 46, 47

des ensembles de lettres déjà échangées, mais aussi de modèles à utiliser [...] ; les recueils de correspondances sont des ensembles de lettres émanant d'un auteur [...], ou échangées entre deux personnes, ou bien encore écrites par plusieurs auteurs à propos d'une question particulière »<sup>166</sup>.

Dans l'histoire de la culture antique et classique, la lettre apparaît comme le « véhicule privilégié de la circulation des idées dans la République des Lettres, d'abord en grec et en latin, puis dans toutes les langues européennes. Dès le Moyen Age, elle constitue, avec le sermon, une des formes majeures de l'expression en prose. La Renaissance ne lui enlève rien de son prestige, bien au contraire. Elle est fictive chez Rabelais, [...]. Elle est savante, et non moins fictive mais à sa façon, chez Erasme »<sup>167</sup>.

En effet, ce n'est qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que la lettre<sup>168</sup> fait l'objet d'une théorisation systématique et nécessite « pour la première fois « un statut générique »<sup>169</sup>. Après le moyen âge, à l'époque de la Renaissance, des modifications décisives ont influencé la rédaction des lettres. Le représentant le plus important de ces humanistes cosmopolites ayant rédigé des textes théoriques sur l'art épistolaire est Erasme de Rotterdam<sup>170</sup>. La correspondance d'Erasme est considérée ainsi comme un document précieux sur l'évolution du genre épistolaire. Humaniste hollandais d'expression latine, « figure centrale de la Renaissance, Erasme avait une portée considérable sur l'art épistolaire à l'époque de la Renaissance. Dans son ouvrage *De Ratione conscribendi epistolas liber* (1512), il définit la lettre comme « conversation quasi mutuelle d'amis se trouvant dans des lieux éloignés. Après des réflexions théoriques sur le genre, il ajoute « des indications sur les parties de la lettre, portant sur tous les genres épistolaires et les illustrant par des lettres-types ». Sans vouloir trop gêner l'expéditeur, « il exige une conception épistolaire qui dépend du destinataire, du thème et finalement de l'expéditeur. Il rejette donc une disposition rigide et généralisée »<sup>171</sup>. Selon Erasme, « l'apostrophe et la fin de la lettre sont très importantes ». Il détermine les thèmes qui caractérisent chacun des quatre genres épistolaires : pour le genre délibératif (consolation, prière, établissement des amitiés, recommandation) ; pour le genre démonstratif (description des personnages, des paysages, des objets de tout genre ; pour le genre judiciaire (accusation, plaidoirie, exigence) ; enfin, pour le genre familial (informations sur le domaine public et privé, compliment, remerciements et plaisanterie). Pour Erasme, la majorité des lettres peuvent être rapportées à ce dernier genre », à rappeler le genre judiciaire. Une bonne lecture des lettres écrites par Erasme ou de celles qui lui sont adressées confirme cette constatation<sup>172</sup>. Erasme était non seulement « un théoricien influent de l'art épistolaire », mais aussi « sa correspondance est considérée comme l'une des premières manifestations tangibles de la

---

<sup>166</sup> Ibid. p. 48

<sup>167</sup> Benoît Melançon, « Diversité épistolaire », p. 832-837, op.cit. p.824

<sup>168</sup> On parle ici de la lettre familière

<sup>169</sup> Cf. Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI<sup>e</sup> siècle*, introduction, cité par Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, op.cit. p. 17

<sup>170</sup> Dietmar Schmitz, « La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néolatine », p. 11-23, op.cit. p. 18

<sup>171</sup> Cf. ibid. p. 19

<sup>172</sup> Cf. ibid.

République des Lettres »<sup>173</sup>. Selon plusieurs spécialistes, « la correspondance d'Erasmus était probablement comparable par son ampleur, à celle de Voltaire »<sup>174</sup>. Grâce à ses relations solides avec tous les grands et les savants de son époque, la correspondance d'Erasmus apparaît comme « un document historique et biographique considéré comme majeur »<sup>175</sup>. Il consacrait, dit-il, la moitié de ses journées à écrire ses lettres. De 1516 à sa mort en 1536, il a publié plus d'une douzaine de recueils, où il mêle à ses propres lettres celles de certains de ses correspondants, qui font à peu près un total de douze cents lettres. Variées dans leur contenu, leur ton, leurs sujets, leurs destinataires, classées maladroitement et probablement réaménagées pour être dignes de la publication, ces lettres montrent l'importance et la variété d'un genre qui mérite désormais de tenir sa place aux côtés des genres littérairement reconnus<sup>176</sup>. La valorisation du genre devient indéniable.

À la lisière du XVII<sup>e</sup> siècle, la lettre s'ouvre encore davantage. Juste Lipse à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, vers 1586, joint à une première centurie de ses *Lettres* une importante préface dans laquelle il médite à la première personne sur son œuvre épistolaire<sup>177</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, incités à l'écriture épistolaire par leur éloignement de Paris, deux écrivains marquent cette période. Le premier, Jean-Louis Guez de Balzac, « dont le style ample, les phrases rythmées, les références classiques, associées à des images originales, la puissance rhétorique et les accents moralisateurs suscitèrent une large admiration,[...] ; l'autre épistolier est le poète Vincent Voiture, familier de l'hôtel de Rambouillet, dont les lettres reflètent les plaisantes galanteries, le ton parfois caustique, les jeux d'esprit, la gaieté un peu forcée du milieu où s'est déguisé son talent »<sup>178</sup>. Grâce à eux, le genre épistolaire va prendre une certaine ampleur, une relative importance. Le genre a tendance à devenir codifié - poétique et précieux. Guez de Balzac fait de la lettre un texte rhétorique et peu artificiel, tandis que Vincent Voiture écrit de belles lettres poétiques. Blaise Pascal dans *Les Provinciales* utilise la forme épistolaire à des fins polémiques : dix-huit lettres qui restent célèbres.

L'année 1669 marque un tournant au XVII<sup>e</sup> siècle, où apparaissent les *Lettres de Babet*, les *Lettres portugaises*. Le XVII<sup>e</sup> siècle marque essentiellement, selon Bernard Bray, un tournant dans l'histoire de la lettre grâce à Mme de Sévigné : avec son style naturel, Madame de Sévigné, qui n'est pourtant pas écrivain, s'impose comme le modèle indépassable de l'art épistolaire »<sup>179</sup>. Le mariage de sa fille et son départ pour la Provence va susciter le développement d'une importante correspondance passionnelle et filiale. Ces lettres sont pour la plupart des documents spontanés, immédiats, affectueux qui ne seront connues qu'après la mort de leur auteur. Mme de Sévigné était le modèle parfait de l'épistolière, annoncé par La Bruyère à proprement parler. Sans exagération, on peut dire que l'histoire de la pratique

---

<sup>173</sup> Christine Benevent, « La Correspondance d'Erasmus: Fonctionnement, Fonctions, et fictions d'un réseau épistolaire », p. 17-31 in *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Par Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häselser, Antony McKenna, p. 17

<sup>174</sup> Ibid. p. 19

<sup>175</sup> Christine Bénévent, Travaux de recherches : La correspondance d'Erasmus, p. 225-229 in *Aire* n° 29 hiver 2003, p. 225

<sup>176</sup> Cf. Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, op.cit. p. 19

<sup>177</sup> Ibid. p. 20

<sup>178</sup> Bernard Bray, « Le siècle de Mme de Sévigné », in *Le Magazine littéraire* n° 442, Les correspondances d'écrivains, op.cit. p.50

<sup>179</sup> Ibid. p. 49

épistolaire ne récupère sa vraie place qu'à partir de 1725, à la parution d'un premier groupement des lettres de la marquise de Sévigné.

Voltaire avoue que Mme de Sévigné représentait un « modèle de parfaite réussite épistolaire<sup>180</sup>. « Il la place de façon claire au rang des épistoliers illustres et dignes d'être connus du public »<sup>181</sup>. Selon lui, ce sont le cœur et l'imagination qui dictent ses lettres<sup>182</sup>.

Selon G. Haroche-Bouzinac, « Voltaire lit Mme de Sévigné en historien, c'est la valeur informative de la lettre qui l'attire. Pour lui, elle est avant tout un document qui sert de matériau à l'histoire du *Siècle de Louis XIV* »<sup>183</sup>, dans lequel il la sacre comme « la première personne de son siècle pour le style épistolaire et surtout pour conter des bagatelles avec grâce »<sup>184</sup>. Son aisance et son imagination sont soulignées :

« Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, et d'un style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres supposées dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire en étalant de faux sentiments et de fausses aventures à des correspondants imaginaires »<sup>185</sup>

En épistolier fidèle, soucieux de la régularité et de la qualité du commerce épistolaire, il voit en Mme de Sévigné le modèle d'assiduité, mais aussi de correction<sup>186</sup>. Selon G. Haroche-Bouzinac, « Ecrire dans le goût de Mme de Sévigné signifie donc manier un style vif qui convient aux narrations animées, [...] »<sup>187</sup>

Mme de Sévigné, dans la correspondance de Mme du Deffand, joue le rôle d'une divinité tutélaire. Celle-ci écrit à Walpole au début de leur échange :

« Il faudra dater nos lettres de l'ère de Mme de Sévigné »<sup>188</sup>

Selon Roger Duchêne, « L'originalité et la modernité des lettres de Mme de Sévigné viennent précisément de ce qu'elle s'est montrée parfaitement insouciante des systèmes en cours [...], c'est-à-dire des règles du jeu littéraire d'alors »<sup>189</sup>. Elle écrit avec aise, au courant de la plume, sans s'engager aux règles étouffantes de la rhétorique épistolaire. [...] Elle n'a pas le style travaillé des auteurs épistolaires. Elle a seulement voulu utiliser ce que la poste mettait à sa disposition pour rester en contact avec sa famille ou ses amis »<sup>190</sup>

<sup>180</sup> Cf. Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : Les enjeux d'un modèle », p. 163-167, in *L'Épistolaire au féminin*, op.cit. p. 165

<sup>181</sup> Geneviève Haroche-Bouzinac, « Voltaire et Mme de Sévigné : un éloge en contrepoint », p. 394-403 in *R.H.L.F.* n° 3, mai-juin 1996, Images de Mme de Sévigné, p. 395

<sup>182</sup> Cf. Voltaire, *Un jeu de lettres (1723-1778)*, correspondance inédite établie et présentée par Nicolas Cronk, Olivier Ferret, François Jacob, Christiane Mervaud et Christophe Paillard, éditions Paradigme, Orléans 2011, p. 41-42

<sup>183</sup> *Le Siècle de Louis XIV*, Ed. Gallimard-Pléiade, p. 1011, cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, « Voltaire et Mme de Sévigné : un éloge en contrepoint », op.cit. p. 395

<sup>184</sup> *Le Siècle de Louis XIV*, Ed. Gallimard-Pléiade, p. 1011, cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, ibid. p. 396

<sup>185</sup> Catalogue du Siècle de Louis XIV, éd. citée, p. 1209, cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, ibid.

<sup>186</sup> Cf. Geneviève Haroche-Bouzinac, ibid. p. 397

<sup>187</sup> Ibid. p. 399. Pour plus de jugements de Voltaire sur Mme de Sévigné, voir l'article en entier.

<sup>188</sup> Cf. Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle » in *L'Épistolaire au féminin*, op.cit. p. 167

<sup>189</sup> Roger Duchêne, *Ecrire au temps de Mme de Sévigné, lettres et textes littéraires*, seconde édition augmentée, coll. Essais d'art et de philosophie, Librairie Philosophique, 1982, p. 33

<sup>190</sup> Ibid. p. 31

Après 1725, il deviendrait possible de concevoir certaines lettres comme une œuvre à part entière, car la publication deviendrait « une potentialité de n'importe quel échange »<sup>191</sup>. En effet, « la publication des *Lettres* de Mme de Sévigné de 1725 à 1754 bouleverse la conception qui régnait jusque-là de la place de la lettre dans l'univers des *Belles Lettres*. Les Lettres de Madame de Sévigné demeurent, pour beaucoup, « des textes de dictée ». Notre époque a redécouvert la Marquise pour essayer de restituer le texte conforme à ses lettres<sup>192</sup>. Au XVIIIe siècle on ne peut pas négliger le rôle de Jean Puget de La Serre, l'auteur de modèles très divulgués<sup>193</sup>. La lettre a ainsi pris sa véritable forme rhétorique et son ampleur au XVIIIe siècle.

#### Du XVIIIe au XIXe siècle :

Les premières manifestations de lecture publique de la lettre dateraient du XVIIIe siècle, et le rôle de Mme de Sévigné serait capital dans cette évolution. Cependant, contrairement à l'affirmation de G. May, ces lettres intimes existaient déjà au XVIIIe siècle dans les archives<sup>194</sup>. Ainsi se construisent plusieurs commerces épistolaires, dont certains en réseaux. Au début du XVIIIe siècle, la lettre s'épanouit comme le lieu de conversations mondaines, de relations entre gens de lettres, de politique et de société. L'art épistolaire connut son apogée avec les lettres de Voltaire, de Diderot, de Rousseau. La lettre était même plus valorisée que le roman, genre littéraire naissant qui était à l'époque davantage propre aux femmes qu'aux hommes, c'est-à-dire considéré comme un genre féminin.

Au siècle des Lumières domine le goût de divertissement, de réceptions, de fêtes pompeuses, réceptions royales, de concerts, de spectacles, de discussions des salons. Le Grand Siècle avait connu des salons tel l'hôtel de Rambouillet, mais le philosophe ne quittait « guère le silence de son cabinet pour affronter le vacarme du monde »<sup>195</sup>, au XVIIIe siècle, le philosophe fut toujours prêt pour lutter contre les ténèbres. « Ce n'est pas par hasard que tous les chercheurs affirment que « le XVIIIe siècle est incontestablement le siècle de l'épanouissement du genre épistolaire, tant dans la pratique des correspondances privées brillamment illustrées par les grands écrivains comme par les habitué(e)s des salons, que dans son utilisation au sein d'autres genres littéraires et tout premièrement du roman. Cet engouement s'expliquerait selon certains par des connivences profondes entre le geste épistolaire et la vision du monde des Lumières dont la lettre serait le moyen d'expression et

---

<sup>191</sup> Benoît Melançon, « Diversité épistolaire », op.cit. p. 823

<sup>192</sup> Il y a une véritable histoire de l'édition des lettres de Mme de Sévigné. Cette histoire, ébauchée par Capmas, a été écrite par Gérard-Gailly mais sur des bases erronées. Récemment, la démonstration de Roger Duchêne s'avère être un travail indispensable à consulter pour quiconque s'intéresse à Mme de Sévigné. (Catherine Monfort Howard, *Les fortunes de Madame de Sévigné au XVIIIe et au XIXe siècles*, coll. études littéraires françaises, Gunter Narr Verlag-Tübingen, Paris 1982, Préfacé par Roger Duchêne, introduction, note n° 5 p. 12). (Pour plus de détails, voir également dans l'édition de Roger Duchêne, l'histoire du texte et de la publication de Mme de Sévigné, Pléiade, Paris, Gallimard 1972, 1641 p.

<sup>193</sup> Yves Giraud, « De la lettre à l'entretien : Puget de La Serre et l'art de la conversation », p. 217- 231 in *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, op.cit. p. 217. Pour plus de détails sur le rôle de cet homme, voir l'article en entier.

<sup>194</sup> Voir celles de l'épicurien, le comte Jean Oxenstiern publiées par Johan Thuresson Oxenstierna, Paris en 1917

<sup>195</sup> Jean-Marie Goulemot, *La littérature des Lumières en toutes lettres*, op.cit. p. 13



de construction privilégié<sup>196</sup>. C'est le siècle de la mobilisation des écrivains pour une société plus juste et plus moderne. C'est le siècle de la philosophie, de l'Encyclopédie, de la raison, des progrès scientifiques. Sans rompre avec les traditions héritées du XVIIe siècle, le siècle des Lumières « constitue un appel à la vigilance »<sup>197</sup>, annonce Michel Delon. Ainsi, c'est surtout au XVIIIe siècle que la lettre a connu toute son ampleur et tout son éclat. Nul siècle n'en a davantage à son actif littéraire. Les lettres semblent reproduire le brillant, la vivacité et l'esprit des conversations dont le XVIIIe siècle avait fait un art à part entière »<sup>198</sup>. Après l'âge-Sévigné, on assiste, selon José Luis Diaz, à « la promotion de la lettre comme genre mondain et genre sociable par excellence »<sup>199</sup>.

### Le rôle de Voltaire :

A la même époque, Voltaire, considéré comme le meilleur épistolier de toute notre histoire littéraire, apparaît dans l'univers épistolaire. Avec lui, le goût pour la lettre devient représentatif du siècle. Il se sert de la lettre et lui donne des fonctions spécifiques. Il l'utilise plutôt pour poser des problèmes artistiques et politiques, comme dans celui de l'Affaire Calas et celui de Lally-Tollendal- et parce qu'à l'époque, il s'agit d'un genre littéraire primordial et prestigieux. Jusqu'à la fin de sa vie, « il continue à exploiter la forme épistolaire. Elle est brève, polémique, rhétorique. Elle lui convient parfaitement »<sup>200</sup>. Les lettres nous permettent aussi de mieux comprendre sa vie personnelle, sa sensibilité, sa vivacité et son exceptionnelle intelligence. Les relations épistolaires de Voltaire ont également dépassé les frontières comme celles avec Catherine II ou avec Frédéric II de Prusse. Selon A. Maurois, Voltaire se mêle de tout. Il « a pu, pendant plus de vingt années, étonner, agiter et dominer la France »<sup>201</sup>. Pendant toute sa vie, il n'a pas cessé d'agir, d'écrire, de construire, de lutter, de risquer. Chez lui, la lettre n'est pas « un simple document biographique ou un réservoir d'anecdotes[...] »<sup>202</sup>. Témoignant de son influence considérable sur elle, la Duchesse de Choiseul écrit le 21 septembre 1779 :

« Malgré les défauts qu'on peut reprocher à Voltaire, [...], il sera toujours l'écrivain que je lirai et relirai avec le plus de plaisir, à cause de son goût et de son universalité [...] »<sup>203</sup>

Voltaire, le véritable symbole de son siècle, fait ainsi de la lettre son arme préférée pour faire face à toutes les épreuves de son temps. Il a enduré, à plusieurs reprises, la détention et l'exil. Les trente dernières années de sa vie se sont passées à Ferney, aux frontières de la Suisse.

### Le rôle de Jean-Jacques Rousseau :

---

<sup>196</sup> Cf. Anne Chamayou, *L'Esprit de la lettre, 18<sup>e</sup> siècle*, Perspectives littéraires, Paris, PUF, 1999, 202 p.

<sup>197</sup> Michel Delon, « La gloire du philosophe », in *Le Magazine Littéraire* n° 450: Le Siècle des Lumières, février 2006, p. 33

<sup>198</sup> Catherine Thomas, « Lectures critiques des mémoires et des correspondances du XVIIIe siècle au cours du XIXe siècle » p. 79-92 in *Lettre et critique*, actes du colloque de Brest 24-26 avril 2001, textes rassemblés et présentés par Pierre-Jean Dufief, publications du Centre d'études des correspondances et journaux intimes des XIXe et XXe siècles, Université de Bretagne occidentale, p. 87

<sup>199</sup> José Luis Diaz, « Il est interdit de penser par lettre », p. 13-35 in *Penser par lettre*, op.cit. 15

<sup>200</sup> Guy Fessier, *L'Épistolaire*, op.cit. p. 17

<sup>201</sup> A. Maurois, *Voltaire, suivi des Aspects de la biographie*, Grasset et Fasquelle, 1935, p.91

<sup>202</sup> Dossier *Voltaire ici et maintenant*, coordonné par François Aubel et Michel Delon, in *Le Magazine littéraire* n° 478, septembre 2008, propos recueillis par Alexis Lacroix, p 58

<sup>203</sup> Voir Guy Fessier, *L'Épistolaire*, PUF, op.cit. p 19-20

Dans *Les Confessions*, Rousseau a paradoxalement avoué qu'il n'aimait pas le genre épistolaire, selon G. Fessier, « il n'apprécie pas particulièrement les textes « qui veulent être faits avec une certaine légèreté, comme les lettres, genre dont (il n'a) jamais pu prendre le ton et dont l'occupation (le) met au supplice »<sup>204</sup>. Dans le livre III, il ajoute :

« Je n'écris point de lettres sur les moindres sujets qui ne me coûtent des heures de fatigue, ou, si je veux écrire de suite ce qui me vient, je ne sais ni commencer, ni finir ; ma lettre est un long et confus verbiage ; à peine m'entend-on quand on la lit »<sup>205</sup>.

Malgré cette confession qui nous paraît ambiguë, étrange, on ne peut nier la contribution incontestable de Rousseau dans l'épanouissement de genre. Il se sert exclusivement de la lettre pour se défendre, comme dans ses *Lettres à Malesherbes* en 1762, ses *Rêveries du promeneur solitaire*, mais aussi pour défendre ses principes comme dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* en 1758, où il pose le problème de la moralité du théâtre et dont on dit qu'elle a sans doute causé la rupture avec Voltaire<sup>206</sup>. Dans *La Nouvelle Héloïse*, il provoque l'évolution du genre épistolaire à travers un échange passionnant entre deux amoureux, Héloïse et Abélard. Avec ce roman, Rousseau a largement ouvert la voie au courant romantique au début du XIXe siècle, par les lettres enflammées entre les deux protagonistes du roman. Par la correspondance, il était aussi en lien permanent avec ses amis surtout avec M. et Mme du Luxembourg, ses protecteurs, Mme d'Epinau, le comte de Mirabeau et surtout avec ses lecteurs.

Nous ne pouvons pas négliger le rôle de Laclos qui eut aussi son influence. On a gardé de lui plusieurs documents personnels, une *Lettre à Mirabeau*, par exemple, et aussi des textes militaires et politiques- une *Lettre à MM. de l'académie française* sur l'éloge de M. le maréchal de Vauban »<sup>207</sup>. Auteur d'un seul roman, *Les Liaisons dangereuses* 1782<sup>208</sup>, il a puisé chez Rousseau le lyrisme du naturel. Ce roman a joué le rôle modèle, y compris sans doute pour des correspondances authentiques. Selon Laurent Versini, avec ce roman, *Les Liaisons dangereuses*, Laclos a produit le chef-d'œuvre de roman par lettres. Une correspondance aux fils multiples et complexes : Madame de Merteuil demande au Vicomte de Valmont de séduire Cécile de Volanges. Valmont séduit de plus la Présidente de Tourvel, dont il tombe amoureux. Il l'abandonne. Elle en meurt, il est tué en duel. Les libertins sont punis par la publication de leur correspondance. Dans son roman, Laclos ne manque pas de montrer l'influence de ses prédécesseurs : les références à Crébillon, à Richardson et à Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, sont récurrentes. Il profita de l'expérience des épistoliers et de la faveur des recueils de modèles épistolaires, comme Voltaire, Mme de Sévigné, Mme de Maintenon, etc.<sup>209</sup> pour agencer son roman basé sur l'échange des lettres. C'est pourquoi, dit

---

<sup>204</sup> Ibid.

<sup>205</sup> Ibid.

<sup>206</sup> Attardons-nous sur les circonstances et les causes de cette rupture.

<sup>207</sup> G. Fessier, *L'Épistolaire*, op.cit. p. 22

<sup>208</sup> Selon Versini, « *Les liaisons dangereuses* sont à peu près le seul roman épistolaire dont la forme soit indissociable du propos, parce qu'il est au service de la dissimulation d'un auteur et de ses personnages, au service du mensonge ; [...] ; et pourquoi pas au service d'une signification également masquée, qui appelle l'attention des honnêtes gens et des hommes des Lumières sur les tares d'une société » (Laurent Versini, « *Le Roman le plus intelligent* », *Les Liaisons dangereuses* de Laclos, coll. Unichamp, éditions Honoré Champion, Paris, 1998, p. 79)

<sup>209</sup> Cf. Laurent Versini, *Laclos et la tradition, Essais sur les sources et la technique des Liaisons dangereuses*, Eurédit, Paris 2012, première édition, Paris Klincksieck, 1968, p. 231

L. Versini, à l'époque de Laclos, le roman épistolaire entre dans une « ère de soupçon », puisqu'il institue à l'intérieur de son roman un débat entre les partisans des lettres, Danceny et Valmont, et leur adversaire, Mme de Merteuil<sup>210</sup>. Il a associé, par cet échange de lettres, la forme épistolaire avec la construction de son intrigue. Ce roman a eu une influence sur les pratiques privées.

### Le rôle des salons au XVIIIe siècle :

Vers la moitié du XVIIIe siècle, ce sont les salons, qu'« on [...] a vus naître sous la Régence »<sup>211</sup>, qui rendent illustres les hommes de lettres. Au XVIIIe siècle, on appelle les salons, « bureaux d'esprit ».<sup>212</sup> Très à la mode en ce temps-là, les salons jouaient un rôle primordial pour nouer des relations amicales et mondaines entre écrivains, philosophes et hommes politiques. Les salons faisaient et défaisaient la réputation d'un auteur.

Animés le plus souvent par des femmes telles que Mme Geoffrin (qui encourage les philosophes tout en modérant prudemment leurs audaces subversives et qui favorise le cosmopolitisme intellectuel grâce à ses nombreux amis étrangers), Mme du Deffand (qui présente les philosophes à des gens du monde et des hommes d'Etat) ou Mlle de Lespinasse, surnommée « la Muse de l'Encyclopédie », ces salons créent une atmosphère favorable au progrès des Lumières et permettent aux grands esprits de se fréquenter. C'est ainsi que Rousseau fait la connaissance de Diderot, de Grimm ou de Mme d'Épinay. Les académies jouent un rôle dans cette effervescence intellectuelle par les concours qu'elles organisent. Ces salons littéraires ont ainsi joué un rôle considérable dans l'épanouissement du genre, puisqu'on prend habitude de lire certaines lettres à haute voix devant l'assistance, et parfois de faire circuler la lettre qui, à l'origine, était destinée à un seul destinataire, à d'autres personnes de confiance. Les lettres sont considérées comme des « nouvelles données à l'autre, et aux autres qui l'entourent : dès lors les lettres sont lues en public, dans les salons, commentées, objets de conversations et de controverses »<sup>213</sup>. L'ambiance devient sociale et conviviale. Mais ce processus fut à l'origine de nombreuses brouilles entre amis<sup>214</sup>. Mme du Deffand fait profit des lettres de Voltaire qui deviennent sujets de causerie dans son salon. Selon C. Boustani, « Les lettres de Voltaire ont d'ailleurs un rôle utilitaire et lui servent de sujet de conversation dans son salon. La lettre même devient spectacle. Mme du Deffand la lit publiquement et la fait circuler :

« Votre lettre est charmante, tout le monde m'en demande des copies [...] »<sup>215</sup>

---

<sup>210</sup> Cf, *ibid.* p. 266

<sup>211</sup> André Castelot et Alain Decaux, *Histoire de la France et des Français*, Librairie Plon, Édition exclusivement réservée à Larousse pour la distribution en France 1972, T. VIII, p. 96

<sup>212</sup> Cité par Laurent Versini, *Le XVIIIe siècle, littérature française*, collection Phares, presses universitaires de Nancy, p. 13

<sup>213</sup> Christian Biet, « L'Oral et l'écrit » p. 409-434 in *Histoire de la France littéraire*, tome 2, Classicismes XVIIe-XVIIIe siècles, Volume dirigé par Jean-Charles Darmon et Michel Delon, publié sous la direction de Michel Prigent, Quadrige/PUF 2006, ouvrage publié avec le concours du centre national du livre, p. 411

<sup>214</sup> Nous allons le voir surtout dans le dialogue de Voltaire avec Mme du Deffand.

<sup>215</sup> Mme du Deffand à Voltaire, le 7 mars 1764, citée par Carmen Boustani, « L'Écriture bisexuée dans la correspondance de Mme du Deffand à Voltaire », p. 123-131 in *La Lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*, actes du colloque international tenu au collège universitaire Glendon University York, Toronto (Ontario) Canada, 29 avril-1 mai 1993, édition Du GREF, 1996, p. 128

Mme du Deffand transgresse ainsi la confidentialité de sa relation avec Voltaire par la divulgation de ses lettres. Les lettres de Voltaire, par cette manière, peuvent être copiées et diffusées par les gens curieux, ce dont s'excuse Mme du Deffand :

« Ah ! j'oubliais de vous dire que je suis furieuse de ce qui vient d'arriver. On a imprimé sans mon consentement à mon insu la lettre<sup>216</sup> que vous m'avez écrite avant la dernière, vers et prose »<sup>217</sup>.

Peut-être veut-elle se mettre en valeur en montrant qu'elle reçoit des lettres du grand homme. A Voltaire, le 8 février 1760, elle écrit pour se justifier :

« Ma société est fort circonscrite, et ce n'est qu'à elle que je fais part de vos lettres et de ce qui me vient de vous... »<sup>218</sup>.

Elle le promet de prendre ses précautions pour que cet acte ne se répète :

« [...] je vous promets bien que tout ce que vous m'écrirez et tout ce que vous m'enverrez, ne sortira jamais de mes mains, et que je mettrai bon ordre qu'on ne puisse jamais prendre de copie, ni même qu'on l'apprenne par cœur, parce que je ne le lirai point à ceux qui ont ce talent-là »<sup>219</sup>.

Dans son salon, elle joue un rôle de vedette, « assise dans un fauteuil dont le haut dossier lui couvre la tête. C'est le célèbre tonneau, (qu'on appelle son « Cachot perpétuel » dans lequel elle reste clouée tout le reste de sa vie à partir de la cécité), [...]. Son salon de la rue Saint-Dominique devient une institution et attire les célébrités de l'époque. Il prend de plus en plus d'importance à la mort de la duchesse du Maine qui rayonnait à la Cour des Sceaux »<sup>220</sup>.

Mme du Deffand oublie son ennui et sa souffrance en présence de ses invités et retarde le plus possible leur départ. Elle se sépare à contrecœur de ses visiteurs et confie à Mme de Choiseul :

« Je suis comme Zaïre, « on me laisse à moi-même ». Et je ne peux pas être dans de plus mauvaises mains »<sup>221</sup>.

« Complètement aveugle, elle continue à tenir son salon, à échanger des visites et à dîner en ville. Voltaire, qui souffre également de troubles de la vue dans sa vieillesse, se compare plaisamment à la marquise. Il lui écrit sur l'enveloppe qu'il lui adresse « l'aveugle Voltaire à l'aveugle marquise du Deffand », à quoi elle répond : « l'aveugle du Deffand au soi-disant aveugle mais très clairvoyant Voltaire ». Leurs lettres disent leurs états d'âme, mais aussi leurs états de santé. Mouvement de dévoilement qui se substitue à des moments de conversation »<sup>222</sup>. Chez la marquise comme chez Voltaire, la lettre sert de prétexte digressif ou anecdotique :

« Digérez, Madame, dormez, conversez, prenez patience, et recevez avec votre ancienne amitié les assurances tendres et respectueuses de l'attachement du Suisse »<sup>223</sup>.

---

<sup>216</sup> Il s'agit de la lettre du 27 janvier 1764, dans laquelle il exprime, dans des vers superbes, sa complicité avec la marquise par la faiblesse de sa vue. Il a voulu lui dire qu'il a également besoin de la consolation. Voir p. 127-129

<sup>217</sup> Mme du Deffand à Voltaire, [Paris le 14 mars 1764]

<sup>218</sup> Voir *Cher Voltaire, La Correspondance de Madame du Deffand avec Voltaire*, p. 63

<sup>219</sup> Mme du Deffand à Voltaire, [Paris le 14 mars 1764]

<sup>220</sup> Carmen Boustani, « L'écriture bisexuée dans la correspondance de Mme du Deffand à Voltaire », op.cit. p. 129

<sup>221</sup> A Mme de Choiseul, 13 juillet, 1766, citée par Carmen Boustani, ibid.

<sup>222</sup> Cité par Carmen Boustani, ibid. p. 130

<sup>223</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève 27 décembre 1758]

C'est-à-dire que loin de la littérature, grâce aux salons, la pratique de la vie mondaine était en vogue au XVIIIe siècle.

Parmi les salons qui ont influé sur la vie intellectuelle et mondaine de l'époque, on peut citer : celui de Mme de Tencin, qui aida Marivaux dans ses difficultés financières, celui de Mme Geoffrin, que fréquentaient les philosophes, celui de Mme du Deffand, sa rivale, dont D'Alembert était la vedette : « ce sera l'esprit philosophique qui sera diffusé par le salon de Mme du Deffand, [...] »<sup>224</sup>; celui de Julie de Lespinasse, ancienne lectrice de Mme du Deffand et ceux, enfin, de Mme d'Épinay et de Mme Necker. Mais le salon qui avait le plus de faveurs à l'égard des hommes de lettres et des philosophes était celui de Mme de Pompadour, détestée par la classe nobiliaire, qui cherchait un appui chez ceux qu'elle protégea. Après sa mort, Voltaire écrivit à D'Alembert :

« Dans le fond de son cœur, elle était des nôtres, elle protégea les lettres autant qu'elle le pouvait »<sup>225</sup>.

Devant la multiplicité de ces salons, on peut dire que ce n'est pas par hasard « si le siècle des Lumières, qui voit réhabiliter l'expression littéraire des sentiments privés-[...] est aussi celui de l'âge d'or de la correspondance littéraire »<sup>226</sup>. Malgré l'aspect intime de la lettre qui reste son caractère essentiel, la démarche suivie à l'époque consistait à lire les lettres des uns et des autres devant les gens du salon. Selon B. Melançon, « une des caractéristiques de la lettre au XVIIIe siècle est son caractère public [...]. La bonne société est friande de lettres familières rendues publiques par la lecture dans les salons et par la publication en revues ou en recueils [...] »<sup>227</sup>. Ainsi une lettre privée peut être lue par d'autres personnes que ses destinataires<sup>228</sup>. Car la lettre est un objet volatile qui peut être intercepté, communiqué, reproduit<sup>229</sup>. A priori, la lettre privée authentique n'est pas destinée à être lue par d'autres personnes, encore moins à être publiée. La déontologie nécessite le respect du privé. La circulation des lettres, en dehors de leur destination première, la laisser lire ou publier sans l'autorisation de son auteur est considéré comme un grave outrage<sup>230</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle : la distinction entre ce qui est public et ce qui est privé n'est pas très claire, ou plutôt, peu de choses sont strictement privées : les lettres sont souvent lues par un public second, par un cercle qui dépasse le destinataire premier. Par exemple, lorsqu'elle évoque M. de Coulanges,

---

<sup>224</sup> Laurent Versini, *Le XVIIIe siècle, littérature française*, op.cit. p. 13

<sup>225</sup> Voltaire à D'Alembert, cité dans André Castelot et Alain Decaux, *Histoire de La France et des Français*, T. VIII, op.cit. p. 96

<sup>226</sup> « Ce que révèle la correspondance des écrivains », in *Lire* N° 357, juillet-août 2007, p. 32

<sup>227</sup> Voir Benoît Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle* op.cit. introduction, p. 21

<sup>228</sup> Signalons aussi que par curiosité, par hasard, ou par exigence, la censure peut lire des lettres comme celles adressées aux prisonniers, celles qui se rattachent à la sécurité de l'état, etc. De même, les commis de poste peuvent examiner des lettres considérées comme suspectes selon une autorisation royale.

<sup>229</sup> La lettre est un écrit, une missive interceptée entre l'envoi et la réception. Ce qui conserve la spécificité de la lettre, ce sont ses secrets inviolables. Voltaire reste méfiant à l'égard de l'administration postale. Dans l'article « Poste » des *Questions sur L'Encyclopédie* paru en 1771, il souligne ironiquement le manque de sécurité des usagers de ce service, affirmant ironiquement que la France n'a « jamais corrompu ce bienfait, et jamais le ministère qui a eu le département des postes n'a ouvert les lettres d'aucun particulier, excepté quand il a eu le besoin de savoir ce qu'elles contiennent » (Article « Poste », *Questions sur l'Encyclopédie*, (Voltaire, *Œuvres complètes*, L. Moland (ed.), Paris, Garnier Frères, 50 volumes, et deux volumes de tables, 1877-1885) T. 20, p. 257, cité dans *Voltaire, un jeu de lettres*, op.cit. p. 53)

<sup>230</sup> Cf. *Voltaire, un jeu de lettres*, ibid. p. 60

Madame de Sévigné écrit: « il m'a montré aussi une lettre que vous lui écrivez, qui est très aimable. ». La marquise a ainsi eu accès à une lettre de sa fille qui ne lui était au départ pas destinée. Un peu plus loin, Madame de Sévigné parle de ses amis, à qui elle a transmis les compliments écrits par sa fille, et elle ajoute : « la Comtesse était ravie, et voulut voir son nom. Je n'ose hasarder vos civilités sans les avoir en poche, car quelquefois on me dit : « que je voie mon nom ». La lettre est ainsi perçue comme un objet social, un texte qu'on montre à d'autres. On en extrait certains passages et on les fait lire.

Les lettres se rendent ainsi sociales par deux façons essentielles : la publication et les salons. Aussi la reprise des nouvelles de la Cour et des détails infimes de la vie de la famille royale, devient un espace propice pour engager des relations mondaines.

### La naissance de la Poste, « quelle belle invention! »

Pour donner une image complète de l'évolution de l'épistolaire, il ne faut pas négliger l'histoire de sa communication : la poste. En fait, la Poste ne prend vraiment son essor qu'au XVIIe siècle, avec l'institution des maîtres des courriers en 1630 et la mise à ferme en 1672. Durant longtemps, « les grands réseaux postaux ont été l'apanage des puissants »<sup>231</sup>. C'est à Louis XI que revient la faveur de la mise en place du système moderne de la poste royale, qui était au début l'apanage des missives officielles, mais Henri IV commence à l'ouvrir au public. En ce sens, Louvois la réorganise. Les particuliers peuvent déposer leurs missives entre les courriers « ordinaires » qui partent à date et à heure fixes. Mme de Sévigné use beaucoup de ce système dans sa correspondance avec sa fille. Peu à peu, le pouvoir royal impose un monopole pour le transport de la correspondance<sup>232</sup>. Tous les genres des lettres et paquets sont bien contrôlés. Avec la première apparition du facteur<sup>233</sup> en 1638, celui qui livre les lettres à domicile, le transport des lettres du public par la Poste, encore à ses tâtonnements initiaux, n'était envisagé que sur des relations rentables. On parlait du commerce des correspondances comme de celui d'une marchandise, et les localités de faible rapport ont eu leur bureau fort tard. Pour celles situés sur le trajet d'un courrier, l'ouverture ne faisait pas de difficulté, pour les autres, les fermiers organisent une navette qui assume le rôle du facteur. Dans le cas contraire, les communautés locales envoyaient de façon analogue, mais à leurs frais, un messenger une ou deux fois par semaine<sup>234</sup>. En 1671, début février, la fille de Mme de Sévigné est partie rejoindre son mari en Provence. Pour cette mère, l'éloignement était considéré comme une perte irréparable. Désormais, ces deux femmes ne pourront se dire leur attachement réciproque que par le truchement de la Poste. Les liaisons entre Paris où réside la mère et Grignan où habite la fille sont devenues régulières depuis l'accès à la surintendance des Postes de Louvois, fin 1668. Chaque semaine deux courriers-deux *ordinaires*<sup>235</sup> comme on dit alors- partent dans les deux sens. Mme de Sévigné peut envoyer à sa fille une lettre tous les mercredis et vendredis. Mme de Grignan lui répondra les mercredis et samedis. Mme de Sévigné, pour être sûre de recevoir régulièrement son courrier n'hésite pas à faire jouer ses relations. Elle entretient Le Tellier de ses problèmes: c'est le frère de Louvois et, comme l'on pense, la recommandation est efficace. Pour éviter tout impair, un *responsable* est désigné: il s'appelle Dubois et la grande dame, sur un ton badin, l'appelle: « Mon petit ami de la poste »,

<sup>231</sup> Voir Catherine Bertho-Lavenir « Des réseaux et des lettres », in, *Le Magazine littéraire* n°442, Les correspondances d'écrivains, p. 35-39, op.cit. p. 35

<sup>232</sup> Paul Charbon et Pierre Nougaret, *Le Facteur et ses métamorphoses*, Editions Jean-Pierre Gyss, 1984, p. 9

<sup>233</sup> Pour bien suivre l'évolution du facteur du 1638-1789, voir Paul Charbon et Pierre Nougaret, *ibid.*

<sup>234</sup> *Ibid.* p. 14

<sup>235</sup> On parle des ordinaires lorsque la Poste assura des départs à jour fixe et à des tarifs imposés, d'ailleurs basés sur la longueur de trajet.

et pense qu'il lui sera « fort affectionné ». Malheureusement au milieu du printemps 1671, les choses vont se compliquer, car Mme de Sévigné doit se rendre à son château des Rochers près de Vitré, en Bretagne. Cela augmente singulièrement la longueur de la liaison postale qui, de plus, va transiter par Paris avec les possibilités du retard que cela risque d'entraîner. La tendre mère s'en lamente dès avant son départ, dans sa lettre des 17 et 18 mai 1671:

« Tout de bon, ma bonne, j'ai bien du regret à notre commerce; il m'était d'une grande consolation et d'un grand amusement. Il sera présentement d'une étrange façon. Je crois pourtant que mes ordres sont bons. J'aurai pour le moins tous les vendredis de vos lettres »<sup>236</sup>.

Pour éviter d'être sans courrier pendant le voyage, elle a donné ordre à son « petit ami Dubois » de lui réexpédier la prochaine lettre de sa fille au château de Lavardin situé à une trentaine de kilomètres du Mans. Elle doit y faire étape le samedi 23 mai. Effectivement elle a écrit à sa fille ce jour-là :

« J'arrive ici, où je trouve une lettre de vous, tant j'ai su donner un bon ordre à notre commerce »<sup>237</sup>

Arrivée aux Rochers, Mme de Sévigné qui avait l'habitude à Paris d'un départ bihebdomadaire, décide de maintenir ce rythme :

« Enfin, ma bonne, je m'en vais vous écrire deux fois la semaine. Je doutais que les lettres du mercredi puissent arriver assez tôt pour partir le vendredi pour la Provence. Nous verrons, rien n'est impossible à mon petit ami de la Poste. Mettez sur vos paquets: « A Monsieur Dubois, etc. », afin qu'il n'arrive point de malentendu »<sup>238</sup>

Dans l'autre sens, la situation était semblable. Mme de Grignan écrivait également deux fois par semaine à sa mère. La lettre partie le samedi de Grignan arrivait trop tard le samedi suivant à Paris pour être placée dans la dépêche de Bretagne. Elle attendait alors à Paris jusqu'au mercredi où elle était rejointe par la deuxième lettre venant de Provence et les deux lettres arrivaient ensemble à Vitré le vendredi. Toute autre cause de retard devait être écartée grâce aux bons offices de Monsieur Dubois<sup>239</sup>.

Signalons aussi qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, la République des lettres profita d'un véritable réseau international pour acheminer leurs missives. Des accords entre les systèmes postaux permettent d'envoyer des lettres dans toute l'Europe<sup>240</sup>. Selon Catherine Bertho-Lavenir, « A Paris, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au va-et-vient des domestiques dans les rues de la ville, se superpose le système plus réglé de la « petite poste ». En 1759, le philanthrope Piarron de Chamousset fait poser cinq cent quarante boîtes aux lettres dans les boutiques de tous les quartiers. Elles sont levées plusieurs fois par jour et des facteurs en uniforme distribuent les plis jusqu'au domicile des destinataires, s'annonçant avec une claquette. Marseille, Lyon et autres villes de France ont aussi leur petite poste, ainsi que Londres<sup>241</sup>. Malgré quelques tentatives de rationalisation, c'est encore, en général, au destinataire que revient la charge de payer le port

---

<sup>236</sup> Mme de Sévigné à sa fille, lettre du 17 et 18 mai 1671

<sup>237</sup> Lettre de Mme de Sévigné à sa fille, Mme de Grignan, à Malicorne, le 23 mai 1671

<sup>238</sup> Lettre de Mme de Sévigné à sa fille, Mme de Grignan, le 10 juin 1761, cf. Paul Charbon et Pierre Nougaret, *Le Facteur et ses métamorphoses*, op.cit. p. 16

<sup>239</sup> Cf. Paul Charbon et Pierre Nougaret, *ibid.* p. 17

<sup>240</sup> Cf. Catherine Bertho-Lavenir « Des réseaux et des lettres », op.cit. p. 36

<sup>241</sup> Pour l'acheminement hors de France, voir Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres : identités d'un épistolier*, Thèse de Doctorat soutenu le 14 janvier 2010 sous la direction de Geneviève Haroche-Bouzinac, Université d'Orléans, France p. 28-30, Voir aussi Eugène Vaillé, *Histoire générale des postes françaises*, volume VI, deuxième partie, p. 626-637

dont le prix est porté sur l'enveloppe, à côté de la mention des bureaux par lesquels passe le pli »<sup>242</sup>. Mais loin du système qui paraît rigide de la poste, les épistoliers se sont permis, dit Bénédicte Obitz, « tous les ruses et subterfuges pour garantir l'arrivée de leurs courriers quoi que ce soit le contenu de la lettre »<sup>243</sup>. « Les conditions matérielles<sup>244</sup> du transport ont une certaine influence sur le commerce épistolaire, dans son rythme et dans son contenu. Selon Bénédicte Obitz, ces « éléments matériels conditionnent donc en partie la nature de l'échange »<sup>245</sup>. Elles « déterminent également un rapport au temps très varié et variable. Il est très long dans certains échanges, très court dans d'autres ; très handicapant pour certains, stimulant au contraire pour d'autres ; l'épistolier s'en amuse [...] ou s'en plaint [...] »<sup>246</sup>. Ce système postal a favorisé la création des réseaux.

#### La lettre réseau :

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, « une véritable société épistolaire se constitue dans la lettre. D'un texte à l'autre se tisse un réseau d'échange sans fin »<sup>247</sup>, la lettre se transmettant d'une main à l'autre entre plusieurs personnes. Un grand épistolier comme Voltaire peut avoir plusieurs réseaux grâce à son activité épistolaire intarissable<sup>248</sup>. « Les réseaux épistolaires sont imprévisibles, qui associent un destinataire, son destinataire immédiat et une série de destinataires seconds, connus ou pas, de celui qui signe le premier ; cela ne les empêche pas d'être des réseaux de connaissance »<sup>249</sup>.

Grâce aux Lumières, plusieurs réseaux épistolaires se tissent. Malgré la pesanteur de l'âge, malgré la distance qui les sépare, les philosophes continuent à s'écrire dans la durée et à conserver leur amitié malgré les démêlés qui peuvent intervenir au fil des jours. Par son réseau, Voltaire était considéré comme l'épicentre de l'Europe des Lumières. « Tout part de lui et tout converge vers lui »<sup>250</sup>. Tout le monde écrit à Voltaire « pour louer le poète et confier les émotions que donnait son théâtre, pour discuter des points d'histoire et de littérature, pour s'associer à la souscription qui allait doter « mademoiselle Corneille », pour soutenir sa campagne en faveur des Calas, pour consulter en ses retraites attentives le grand témoin des troubles de l'époque, à la fin pour avoir simplement un mot de sa main »<sup>251</sup>. « Au fil de sa vie, Voltaire devint ainsi le centre, la conscience et l'écho sonore d'une immense Europe épistolaire, toute bruisante de ses écrits, de son action et de son personnage. Autour de lui se nouait une double transformation : des pratiques de littérature, de plus en plus, ancrées dans l'humain, le social, le politique ; et du statut de l'écrivain, désormais lié par vocation à ces nouveaux enjeux d'immanence et à l'affirmation de leur autonomie »<sup>252</sup>. Selon André Magnan, c'est surtout grâce à Voltaire que le XIII<sup>e</sup> siècle s'est reconnu comme « siècle des Lumières »<sup>253</sup>.

Après cette vision générale du développement de l'art épistolaire, on constate la permanence de trois modèles majeurs : Cicéron, Mme de Sévigné, Voltaire. Selon G. Haroche-

<sup>242</sup> Catherine Bertho-Lavenir « Des réseaux et des lettres, op.cit. p. 38

<sup>243</sup> Cf. Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres : identités d'un épistolier*, op.cit. p. 26

<sup>244</sup> Comme la distance, la difficulté du trajet, l'absence des transports fiables et rapides, etc.

<sup>245</sup> Bénédicte Obitz, *ibid.* p. 28

<sup>246</sup> *Ibid.* p. 30

<sup>247</sup> Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit. p. 219.

<sup>248</sup> Nous allons parler ultérieurement en détails du réseau épistolaire de Voltaire

<sup>249</sup> Benoît Melançon, « Diversité épistolaire », op.cit. p. 824

<sup>250</sup> *Voltaire, un jeu de lettres*, op.cit. p. 25-26

<sup>251</sup> André Magnan, article « Correspondance », in *Inventaire Voltaire A-Z*, sous la direction de Jean Goulemot, André Magnan et Didier Masseau, éditions Gallimard, 1995, p. 330

<sup>252</sup> *Ibid.* p. 330-331

<sup>253</sup> *Ibid.* p. 331



Bouzinac, Voltaire constitue avec Cicéron et Mme de Sévigné des « modèles d'une réussite épistolaire parfaite »<sup>254</sup>.

---

<sup>254</sup> G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. introduction p. 18

## I-B-Les épistoliers en présence:

### I-B-a-Jean-Jacques Rousseau & Malesherbes<sup>255</sup>:

Dans son dialogue avec Rousseau, Malesherbes montre toujours une certaine souplesse lorsqu'il répond à son ami, ce qui entretient leur dialogue. Devant la ténacité de Rousseau, il semble calme et sage sinon la rupture, semble-t-il, pourrait être inévitable. L'intégralité de la correspondance entre Rousseau et Malesherbes comporte, selon l'édition de Leigh, quatre-vingt-neuf lettres dont quarante de Malesherbes et quarante-neuf de Rousseau. Cette répartition presque équilibrée ne doit pas dissimuler leur différence de statut. Avant de revenir aux origines lointaines de leur amitié, il vaut mieux dessiner un portrait de chacun d'eux à l'époque.

Selon J.-S. Park, insistant sur l'importance de la correspondance pour bien connaître l'homme, « Il est impossible d'étudier la vie et les œuvres d'un écrivain, sans avoir recours à sa correspondance. Les lettres nous montrent le monde intérieur, les pensées, l'état d'esprit d'un écrivain. Ainsi, elle nous permet de mieux saisir sa vision personnelle et de comprendre ses idées »<sup>256</sup>. Pour Rousseau, « la correspondance est un outil qui permet de communiquer

---

<sup>255</sup> Rousseau choisit en la personne de Malesherbes un confident qui, espère-t-il lui survivant, être un témoin véridique. Les relations de Malesherbes avec Rousseau et son attitude à l'égard de son œuvre ont évolué en quatre phases, chacune marquée par un important échange épistolaire : 1. Entre 1755 et 1761, le consciencieux administrateur et l'irascible auteur négocièrent l'admission en France du *Discours sur l'origine de l'inégalité*, de *La lettre à d'Alembert sur les spectacles* et de *La Nouvelle Héloïse*. Ce fut l'occasion d'une correspondance animée sur la censure et l'auto-censure, les stratégies du marché du livre et des matières proprement littéraires. 2. Entre 1761 et 1766, Malesherbes vit se transformer son rôle de fonctionnaire bien disposé en fonction de patron et de protecteur de l'écrivain en péril et finalement exilé. Bien que leurs rapports familiaux aient conduit Rousseau à composer ses quatre importantes lettres autobiographiques (janvier 1762), pour le Directeur, ils ne purent épargner à l'écrivain la condamnation de *l'Emile* par le parlement et l'Exil. 3. Plusieurs années plus tard, pendant la disgrâce de Malesherbes et la période de deuil (1771-1773) qui suivit le suicide de sa femme, Rousseau et lui trouvèrent une mutuelle consolation dans leur correspondance sur des sujets de botanique. 4. Enfin, peu après la mort de Rousseau (1779-1780), Malesherbes fit connaître à Girardin, Moulton et d'Ivernois quelles parties de la correspondance de Rousseau à lui adresser, il jugeait susceptibles d'être publiées dans la Collection complète des œuvres de l'écrivain. De cette manière il s'efforçait, comme les éditeurs eux-mêmes, de maîtriser la légende. Rousseau considérait le comportement de Malesherbes à son égard comme une amitié bien intentionnée et maladroitement exprimée. En 1758, il approuva le choix par le Directeur de d'Alembert lui-même comme censeur de la *Lettre à d'Alembert*, et en 1761 collabora à contrecœur avec Malesherbes pour la publication à Paris d'une seconde édition expurgée de *La Nouvelle Héloïse*. Choqué par les coupures du censeur, Rousseau ne voulut rien avoir à faire avec une troisième édition, également expurgée, que Malesherbes lui proposait. Dans *Les Confessions*, Rousseau ajouta: « Mais aussi faible qu'honnête, [Malesherbes] nuit quelquefois aux gens pour lesquels il s'intéresse à force de les pouvoir préserver ». La manière d'agir de Malesherbes à l'égard de Rousseau n'était pas un soutien sans réserves. Par exemple, il jugeait le *Contrat social* un livre très dangereux pour être admis en France (lettre 1777) et il aida à en dépister les exemplaires clandestins (lettre 2111). Dans la perspective de Rousseau, la maladresse de Malesherbes se révéla surtout dans son excès de confiance dans le fait que sa censure personnelle de *l'Emile* suffirait à assurer sans problème la publication et la diffusion de l'ouvrage. Moins d'une semaine après qu'*Emile* eut été mis en vente à Paris, Malesherbes fut contraint d'ordonner sa saisie. Pour Rousseau, la condamnation d'*Emile* par le Parlement fut une catastrophe, et pour Malesherbes une amère humiliation qui contribua vraisemblablement à sa sortie du bureau de la Librairie l'année suivante. (Cf. article « Malesherbes », *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, publié sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger, coll. Champion Classiques, édition Honoré Champion, Paris, 2006, p. 584-585).

<sup>256</sup> Jin-Seok Park, *Les thèmes et l'écriture épistolaire de la correspondance entre Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes*, thèse de nouveau doctorat, sous la direction de Michel Launay, Université de Nice, UFR lettres et sciences humaines, juin 1996, vol. I, p. 412

ses sentiments réciproques et également de désaltérer le besoin nécessaire d'épancher son cœur. Grâce aux fonctions fondamentales, l'acte d'écrire une lettre lui donne ce cher plaisir d'épanchement »<sup>257</sup>. Malgré quelques perturbations dans leurs relations, ils ont donné l'exemple d'une amitié solide capable d'affronter de fulgurantes tempêtes.

En fait, la correspondance Rousseau & Malesherbes se situe en plein essor de l'échange épistolaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les lettres de notre corpus, qui s'étendent de 1755 à 1761, sont marquées par les réflexions sur la censure et l'autocensure, les stratégies du marché du livre et des matières proprement littéraires. Malesherbes assume son rôle de fonctionnaire, bien disposé, en tant que patron, à la protection de Rousseau en péril, qui sera quand même finalement exilé, surtout avec la publication de *l'Emile*, Malesherbes jouant le rôle de conciliateur entre son ami et les institutions sociales ou religieuses.

### La singularité de Jean-Jacques Rousseau :

« Je ne suis pas fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaud pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu »<sup>258</sup>

« Ce petit homme souffreteux, cet esprit chimérique, ce paranoïaque, ce fou »<sup>259</sup>, selon R. Trousson, a mené une vie bouleversante. Il n'a pas honte de ses idées. Grâce à son audace, il les avoue. « Devant tous, il se met à nu, montre ses tares, se frappe la poitrine et, en même temps, il réclame, exige sa statue, il s'érige en modèle et prend Dieu à témoin »<sup>260</sup>. Montrant le double emploi de la lettre chez Jean-Jacques Rousseau, Michel Launay, montre que, chez Rousseau, on trouve « la lettre considérée comme une arme offensive, à la Voltaire, et la lettre qui est un simple moyen de communication. Entre ces deux types opposés, il y a place pour beaucoup de lettres de Jean-Jacques, qui sont comme des armes défensives, des boucliers ou des pierres qui construisent la muraille protectrice, le monde des êtres selon son cœur qu'il veut bâtir dans la tourmente du siècle »<sup>261</sup>.

Né en 1712, Rousseau avait connu des jugements tantôt sévères tantôt valorisants tout au long de sa vie. D'origine modeste, il était fils d'un horloger capable de lui assurer rien de plus qu'une vie simple. Mais il commence tôt son initiation à la lecture. Autodidacte, il se lance à la recherche de soi, exerçant divers métiers pour subvenir à ses besoins. Il s'ouvre la porte de la célébrité en participant au concours de l'Académie de Dijon, dont il remporte le premier prix, en répondant, mieux qu'aucun autre, à la question : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs », et en proposant son *Discours sur les*

---

<sup>257</sup> Ibid. p. 418

<sup>258</sup> Voir Rousseau, *Les Confessions*, édition préfacée par J.-B. Pontalis, Gallimard, 1959 édition dérivée de la bibliothèque de la Pléiade coll. Folio Classique; 1973 pour la préface et le dossier, livre I. p. 33

<sup>259</sup> R. Trousson, *Rousseau et sa fortune littéraire*, coll. « Tels qu'en eux-mêmes », dirigée par Simon Jeune, A. G. Nizet, Paris, 1977, p. 158

<sup>260</sup> Ibid. p. 159

<sup>261</sup> Michel Launay, *J.-J. Rousseau et son œuvre: problèmes de recherche*, Comité national pour la commémoration de J.-J. Rousseau, colloque de Paris (16-20 octobre 1962) 1964, p. 280

*sciences et les arts*, le 9 juillet 1750<sup>262</sup>. En effet la célébrité de Rousseau voit le jour avec la publication de ce premier *Discours* après avoir obtenu l'autorisation de Malesherbes de faire entrer le livre en France. Malesherbes était soucieux à répandre les écrits de Rousseau malgré les difficultés qui opposent à le faire. Ce Rousseau « qui allait acquérir une réputation universelle en prônant le retour à la nature, [ croyant que la civilisation a corrompu l'homme ], est déjà bien connu de Malesherbes qui apprécie l'essentiel de sa démarche »<sup>263</sup>. Il le soutient dans ses déboires.

La vie de Rousseau fut marquée par l'errance, l'exil et le repliement sur lui-même (pour cela on l'accusa de misanthropie). Rousseau prend le contre-pied des idées et des goûts de ses contemporains. Alors qu'ils vantent les arts et le luxe, lui dénonce les méfaits du progrès et de la civilisation. Dans *La Nouvelle Héloïse*, se noue un conflit entre la passion et la vertu, sont peints la valorisation des sentiments et de la sensibilité, la vocation à la nature. Attaqué par les dévots et les encyclopédistes, il se sent persécuté et se retire loin des hommes.

Son commerce épistolaire avec Malesherbes, selon l'édition de R. Leigh, n'a commencé que le 5 mai 1755, alors qu'il était en train de publier son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Cette lettre fait l'objet d'une prière à Malesherbes pour qu'il ne donne pas autorisation à la publication de ce *Discours*, adressé à l'origine au peuple genevois, à Paris. Cinq ans avant cette date, en 1750, le père de Malesherbes, Lamoignon de Blancmesnil est nommé Chancelier. Il a confié à son fils la première présidence de la Cour des Aides et la direction de la Librairie. Quelle situation difficile pour Malesherbes qui, à partir de cette date-là, devient le premier responsable de toutes les publications en France! Après cinq ans de silence, c'est-à-dire à partir de 1760, on peut dire que leur amitié épistolaire a pris une forme régulière qu'elle conservera durant dix-huit ans, soit jusqu'à la disparition de Rousseau en 1778. Le dialogue Rousseau & Malesherbes nous fait saisir l'estime réciproque et le respect mutuel entre les deux épistoliers. Estime dû non seulement à la différence d'âge, neuf ans les sépare, mais aussi à leur différence de rang. Leur correspondance tend à la franchise, à la sincérité et au dévoilement réciproque. Chacun dans un lieu géographique différent : Malesherbes se situant à Paris ; Rousseau à Montmorency. La mise en scène épistolaire se trouve élargie par la distance qui les sépare. Rousseau cherche avant tout dans cette relation quelqu'un capable de le soutenir, de le consoler, de le faire sortir d'une solitude mortelle. Selon Jin-Seok Park, il y a deux valeurs contradictoires quant à la notion de « solitude » chez Rousseau : « l'une est positive, c'est la solitude liée à la nature. L'autre est négative, elle est liée à la lutte contre l'isolement, contre l'aliénation, et à la condamnation d'une société corrompue »<sup>264</sup>.

Dans leur correspondance, Rousseau et Malesherbes ont discuté, non seulement des problèmes de la publication des œuvres, mais aussi de leurs états d'âme, de la liberté de la

---

<sup>262</sup> En octobre 1749, en allant voir Diderot malade, sur la route de Vincennes, Rousseau lit dans le *Mercure* de France, le sujet mis au concours par l'Académie de Dijon : « si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ». Il s'est présenté avec son *Discours sur les sciences et les arts* qui a été couronné.

<sup>263</sup> Jean des Cars, *Malesherbes, gentilhomme des Lumières*, éditions de Fallois, Paris 1994, op.cit. p. 50

<sup>264</sup> Jin-Seok Park, *Les thèmes et l'écriture épistolaire de la correspondance entre Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes*, op.cit., introduction p. 3

presse, des problèmes politiques et religieux, sans oublier la botanique... Malgré l'avantage de sa situation, Malesherbes n'a jamais abusé de son poste. Devant la précipitation des écrivains et des éditeurs de l'époque pour avoir son approbation ou pour engager des relations avec lui, Malesherbes restera toujours intègre. Dans le livre X de ses *Confessions*, Rousseau insiste sur ce trait de caractère de Malesherbes :

« J'ai toujours regardé M. de Malesherbes comme un homme de droiture à toute épreuve. Jamais rien de ce qui m'est arrivé ne m'a fait douter un moment de sa probité »<sup>265</sup>.

Malesherbes témoigne sa chaleureuse amitié à Rousseau dans ses moments de découragement. Il soutint, de même, l'*Encyclopédie* en 1752, lorsqu'on voulait la condamner. Au livre X de ses *Confessions*, qui couvrent les années de 1758 - 1759, Rousseau présente à la postérité plusieurs témoignages du début de sa correspondance avec Malesherbes et son soutien inébranlable pour lui :

« ...Je ne puis omettre une correspondance nouvelle de ce temps-là, qui a trop influé sur le reste de ma vie pour que je néglige d'en marquer le commencement. Il s'agit de M. de Lamoignon de Malesherbes, premier président de la Cour des aides, chargé pour lors de la Librairie, qu'il gouvernait avec autant de lumières que de douceur, et à la grande satisfaction des gens de lettres. Je ne l'avais pas été voir à Paris une seule fois ; cependant j'avais toujours éprouvé de sa part les facilités les plus obligeantes, quant à la censure, et je savais qu'en plus d'une occasion il avait fort malmené ceux qui écrivaient contre moi. »<sup>266</sup>

Cette déclaration nous fait sentir l'authenticité de la gratitude de Rousseau à l'égard de Malesherbes. Celui-ci, de son côté, a toujours éprouvé de la sympathie à l'égard de Rousseau, victime de la persécution et de la calomnie de ses amis, Hume, d'Holbach, Diderot, Voltaire également, à une certaine période de sa vie.

C'est dans les *Confessions*<sup>267</sup> qui sont, selon A.-F. Grenon, « entremêlement des énoncés épistolaires et autobiographiques »<sup>268</sup>, que l'on retrouve des fragments de ses lettres. Selon A.-F. Grenon, « Rousseau se dévoile à Malesherbes, non pour répondre à sa demande, pour satisfaire la curiosité de ce dernier, mais parce que celui-ci croyant comprendre quelle sorte d'homme est Rousseau lui tend un miroir dans lequel il ne se reconnaît pas, ou plus exactement refuse de se reconnaître »<sup>269</sup>. Dans ces *Confessions*, nous constatons que Rousseau assigne toujours à Malesherbes l'image d'un ami qui le soutient et qui le guide alors que le scripteur se présentera sous l'image d'un pauvre écrivain qui est toujours en besoin.

---

<sup>265</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre X p. 612

<sup>266</sup> Ibid. p. 611

<sup>267</sup> Donnant un avis dépréciatif sur Rousseau et ses *Confessions*, Beaumarchais note: « Ses grands ouvrages ne m'ont instruit de rien.(...) Y a-t-il une seule des actions de la vie de Jean-Jacques qui puisse servir de modèle de conduite ou de jugement à un homme bien sensé ? » et la conclusion est cinglante : « c'était un pauvre diable qui avait du génie ou plutôt un génie, mais qui n'avait ni conduite ni caractère : toute sa vie en est une preuve pour moi (« Note inédite de Beaumarchais sur J.-J. Rousseau », dans Louis de Loménie, *Beaumarchais et son temps...*, op.cit. pièce justificative n° 26 p. 587, cité par Bénédicte Obitz, Beaumarchais en toutes lettres: les identités d'un épistolier, op. cit. p. 304)

<sup>268</sup> Anne-France Grenon, « Les lettres dans les Confessions de J.-J. Rousseau », p. 59-72 in *Revue de l'Aire*, n°35, *Epistolaire*, p. 59

<sup>269</sup> Ibid. p. 61

Dans la préface de son édition de la correspondance de Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes, Barbara de Negroni propose des pistes précises sur l'histoire de leur amitié. Selon elle :

« Il ne s'agit pas en la lisant [la correspondance de Rousseau et de Malesherbes] de traquer les moindres secrets de leur vie privée, mais de comprendre comment un échange épistolaire se constitue et le type de communication qu'il permet d'instaurer »<sup>270</sup>.

Malgré leur dialogue épistolaire, qui a duré plus de dix-huit ans, ils ne se seront jamais vus en face à face, comme le dit Rousseau dans ses *Confessions* :

« Je ne l'avais pas été voir à Paris une seule fois »<sup>271</sup>.

Pourtant nous pouvons dire que malgré leur éloignement, ils ont pu conserver intacte leur amitié. Pour Rousseau, Malesherbes est un « partenaire adéquat et estimable », leur dialogue a pour « règle fondamentale, la bienséance, dont le respect est prioritaire par rapport à toute attitude particulière, tout comportement particulier »<sup>272</sup>. Chacun a trouvé le langage de l'autre en fonction de ces normes de bienséances. Ainsi, dès le début, les rapports Rousseau & Malesherbes sont basés sur la transparence et la confiance absolue, qui sont censées leur garantir une relation idéale. Mais c'est surtout la sympathie<sup>273</sup> de Malesherbes qui a donné de la longévité à leur amitié. Cette sympathie semble être une garantie indispensable d'une amitié véritable. Selon Ch. Dezobry, « Quand l'amitié est véritable, c'est-à-dire sympathique, quelle que soit la position ou les liens des personnes, elle devient un motif de correspondance active, plus ou moins, mais toujours active »<sup>274</sup>.

### La personnalité de Malesherbes :

Né en 1721, guillotiné en 1794, Malesherbes était le fils du Chancelier de Lamoignon. Il succéda à son père comme président de la Cour des aides, et fut nommé en 1750 directeur de la Librairie. Il cultiva les sciences et les arts, et exerça sa magistrature avec une dignité, une impartialité, une droiture qui lui attirèrent le respect de ses adversaires eux-mêmes. On vanta, dit l'abbé de Véri<sup>275</sup> dans son *Journal*, « son esprit, ses ressources lumineuses, la simplicité de

---

<sup>270</sup> Jean-Jacques Rousseau & Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, *Correspondance*, texte préfacé et annoté par Barbara de Negroni, édition Flammarion, Paris, 1991, préface, p. 14

<sup>271</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre X, p. 611

<sup>272</sup> Cf. Jürgen Siess, « Rhétorique et discours sensible : les lettres d'amour de Julie de Lespinasse », p. 169-189 in *Eloquence et vérité intérieure*, Honoré Champion, 2002 p. 170.

<sup>273</sup> La notion de sympathie est fortement insérée dans la relation Rousseau & Malesherbes. La sympathie de Malesherbes à l'égard de Rousseau s'affiche sous forme de soutien moral et de consolation dans les moments et les épreuves difficiles affrontés par Rousseau pour publier ses œuvres et pour faire face au complot de ses amis les encyclopédistes. La sympathie est un penchant naturel et spontané qui porte Malesherbes vers Rousseau dans tous les événements de sa vie, un sentiment de bienveillance qui le pousse à le soutenir et à partager ses joies et ses malheurs. Quand la relation d'amitié est enveloppée des affinités, des sentiments chaleureux qu'on éprouve pour l'autre, on parle de la sympathie.

<sup>274</sup> Ch. Dezobry, article « Amitié » in *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire : avec des préceptes et des conseils sur chaque genre*, op.cit. p. 88

<sup>275</sup> Joseph Alphonse de Véri est un ecclésiastique français né à Séguret (Comtat Venaissin) le 16 octobre 1724 et mort à Avignon le 28 août 1799. Fils de Louis de Véri, descendant d'une noble famille florentine installée dans le Comtat Venaissin depuis le XV<sup>e</sup> siècle, et de Jeanne de Crillon, Joseph Alphonse de Véri fit ses études à la Sorbonne à Paris, dont il sortit docteur en théologie. Il eut pour condisciples les abbés de Boisgelin, de Ciccé,

son âme et son imperturbable droiture ». Il était philosophe, aimait Rousseau, admirait Voltaire, et soutint les débuts de l'*Encyclopédie*. Mais il exerçait loyalement ses fonctions, qui comprenaient la direction de la censure, et se montrait soucieux de tenir la balance égale entre des « partis » violemment opposés, sans trop tenir compte de ses [propres] inclinations<sup>276</sup>. « Les philosophes lui reprochèrent, à l'occasion, d'accorder à leurs ennemis une liberté de parole dont ils revendiquaient pour eux-mêmes l'exclusivité. Ils lui en voulurent quand il dut rédiger, à contrecœur, l'arrêt qui supprimait le privilège de l'*Encyclopédie* (1759). Cependant on regretta son départ, en 1763 ; Voltaire lui rend justice dans une lettre à D'Argental :

« M. de Malesherbes n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà à moitié chemin des Anglais »<sup>277</sup>.

Malesherbes joua un rôle très important dans l'épanouissement de la pensée des Lumières par son soutien des écrivains autant qu'il lui était possible. Quoique la plupart des réformes de Malesherbes ne soient jamais devenues formellement effectives, son usage de la « permission tacite » et de la « simple tolérance » devint une pratique administrative modèle pour les fonctionnaires de la librairie jusqu'à la Révolution »<sup>278</sup>. M. Gaillard a eu raison de dire : « Qu'il était supérieur aux gens d'esprit mêmes, par la pénétration, la sagacité, la chaleur et la gaieté du sien ; aux savants, par la multitude, la variété, l'étendue, la sûreté de ses connaissances, accrues et embellies par les Lumières »<sup>279</sup>. Selon Jean des Cars, Malesherbes serait curieusement, « l'une des moins connues »<sup>280</sup>. Il « incarne parfaitement la recherche du compromis entre l'absolutisme et la pensée éclairée, entre les prérogatives du souverain et le progrès de la civilisation, qui réunit gens de lettres et gens du monde. Dans le partage qui divise les Lumières entre la réforme et l'utopie, il est tout entier du premier côté-celui d'une réforme appuyée sur les idées nouvelles et traduite en actes »<sup>281</sup>. Malgré son rôle considérable dans le mouvement intellectuel des lumières, il n'a pas obtenu l'hommage qu'il méritait. Selon son biographe, Jean Des Cars, « M. de Malesherbes est dans la situation intellectuelle la plus inconfortable des années 1750 »<sup>282</sup>. Il est surtout « l'ami des auteurs et l'avocat des philosophes [...], Malesherbes est le protecteur des idées »<sup>283</sup>. Etant directeur de la librairie, « il distribue la tâche à des censeurs- [...] qu'il désigne lui-même. Au début de sa mission, on compte quatre-vingt-deux personnages sous ses ordres, chargés de lire ce que les auteurs entendent faire imprimer ; [...] »<sup>284</sup>.

---

Loménie de Brienne et Turgot, dont il devint l'intime. Pour plus de détails voir Jehan De Witte, *Notice sur l'abbé de Véri*, in : *Journal de l'abbé de Véri*, Paris, Jules Tallandier, 2 vol., 1928.

<sup>276</sup> Cf. Henri Lagrave, article « Malesherbes », in *Inventaire Voltaire de A à Z*, op.cit. p. 884

<sup>277</sup> Ibid. p. 884-885

<sup>278</sup> R. Birn, article « Malesherbes » in *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, op.cit. p.584

<sup>279</sup> Malesherbes, *Mémoires sur la librairie, Mémoires sur la liberté de la presse*, présentés par Roger Chartier, Imprimerie nationale, éditions, 1994, p. 348

<sup>280</sup> Jean des Cars, *Malesherbes, gentilhomme des lumières*, op.cit. quatrième de couverture.

<sup>281</sup> Malesherbes, *Mémoires sur la librairie, Mémoires sur la liberté de la presse*, op.cit. p. 40

<sup>282</sup> Jean des Cars, *Malesherbes, gentilhomme des Lumières*, op.cit. p. 45

<sup>283</sup> Ibid. p. 46

<sup>284</sup> Ibid. p. 45

Malgré ses qualités, Malesherbes n'avait pas d'avantages physiques : « mise négligée », « perruque ronde mal peignée », « visage ingrat aux traits déjà lourds », « ventre arrondi »<sup>285</sup> ; bref un « corps dont il n'attend apparemment aucun plaisir »<sup>286</sup>. Il semble qu'il ne pratiqua ni le sport ni la chasse. Juste homme de robe, il ne fit pas la guerre. « Il ne bougeait pas ce corps, continuellement assis à sa table de travail, tôt au lever du jour et souvent fort tard dans la nuit. La seule activité physique qu'on lui connut fut la marche à pied ». Personnage timide, surtout en amour, il était cependant aimé par « la discrète Marie-Françoise Grimod de La Reynière, fille d'un riche fermier général »<sup>287</sup>. Bref, comme le dit Elisabeth Badinter, « Les plaisirs du corps paraissent donc totalement absents de l'univers de Malesherbes »<sup>288</sup>. Les contemporains de Malesherbes se plurent à le décrire comme un naïf au cœur droit. Soulavie écrivait dans ses *Mémoires* : « La naïveté était l'ornement principal de son esprit ; on voyait sa pensée et ses sentiments se développer sans étude, sans préméditation, et sans efforts ». Il ajoutait que sa spontanéité et sa naïveté avaient été, à la Cour, le sujet des plaisanteries des courtisans qui l'appelaient avec une pointe de condescendance « le bonhomme ». « Naïf », « simple », « franc », « naturel », tels étaient les adjectifs dont on faisait toujours suivre son nom et qui certainement devaient bien décrire un aspect de sa personnalité »<sup>289</sup>.

Au début, Malesherbes travaille conjointement et en collaboration avec son père<sup>290</sup>. Il se consacre ensuite individuellement à la direction de la librairie. Comme administrateur, il doit « veiller » « à l'exécution et au respect des volontés du souverain »<sup>291</sup>. Lorsqu'il avait 29 ans, « son père arrive au ministère et lui délègue la gestion d'une partie de ses attributions, la direction de la Librairie, le ministère du livre en quelque sorte. Tout en demeurant premier président de la Cour des aides, de la justice fiscale donc, il administrera la Librairie pendant dix-huit ans. Il joue un rôle capital dans les relations entre le pouvoir, le commerce de l'imprimé et les Lumières »<sup>292</sup>. Selon Pierre-Paul Plan, la question de la Librairie constitue « l'intrigue qui s'ourdit peu avant l'apparition de l'*Emile* et qui devait aboutir à une des plus

<sup>285</sup> Voir Elisabeth Badinter, *Les « Remontrances » de Malesherbes 1771-1775*, inédit, p. 11

<sup>286</sup> Ibid. p. 12

<sup>287</sup> Cf. ibid. p. 12-13

<sup>288</sup> Ibid. p. 13

<sup>289</sup> Ibid. p. 16-17

<sup>290</sup> Voir sa lettre à Voltaire, mars 1754 : « Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il n'y a point de ministère de littérature. Monsieur le chancelier est chargé de la librairie, c'est-à-dire que c'est sur son attache que se donnent les privilèges ou permissions d'imprimer. Il m'a confié ce détail, non pour y décider arbitrairement, mais pour lui rendre compte de tous les ordres que je donnerais. Ce n'est ni une charge ni une commission, c'est une pure marque de confiance dont il n'existe ni provisions ni brevet, et que je tiens uniquement de sa volonté. Ainsi vous voyez combien on vous a mal informé en vous disant que ce n'était point monsieur le chancelier, mais moi, qui avais le ministère de la littérature. C'est aussi monsieur le chancelier qui est chargé de tout ce qui concerne les universités ; c'est lui qui nomme aux places d'imprimeur dans tout le royaume, et ce sont différents maîtres des requêtes qui sont chargés de lui rendre compte des affaires qui concernent ces deux objets. Vous savez aussi que les académies et la Bibliothèque du roi sont dans le département de M. d'Argenson, et les académies de province dans celui des autres secrétaires d'État. Je vous rappelle des choses que vous ne pouvez pas ignorer, mais qui doivent cependant vous faire connaître combien mon prétendu ministère de la littérature est borné [...] » (Cette lettre est la réponse de Malesherbes à la lettre de Voltaire qui est dans le tome XXXVIII, sous le n° 2702).

<sup>291</sup> Malesherbes, *Mémoires sur la librairie, Mémoires sur la liberté de la Presse*, op.cit. p. 8

<sup>292</sup> Pierre Lepape, *Voltaire le conquérant, naissance des intellectuels au siècle des Lumières*, éditions du Seuil, 1994, p. 216



monstrueuses iniquités qu'ait à enregistrer l'histoire des lettres »<sup>293</sup>. On est étonné de l'« extrême et sagace obligeance »<sup>294</sup> de Malesherbes. Ce « protecteur des philosophes », cet « ami de Rousseau des mauvais jours » était un homme noble « qui rêvait d'une union du trône, de l'opinion publique et des Lumières et qui s'épuisa, jusqu' à l'héroïsme, à lier ensemble les fils d'un canevas qui ne cessait de se déchirer »<sup>295</sup>.

Mais le grand soutien de Malesherbes pour Rousseau fut lors de l'impression en 1761 de *La Nouvelle Héloïse*, puisqu'il garde chez lui les épreuves envoyées à Rousseau par son éditeur hollandais, Marc-Michel Rey<sup>296</sup>. Il fut le chaînon entre les deux durant la correction des épreuves du roman. Il garda même chez lui des exemplaires du roman durant la publication<sup>297</sup>. Ce roman avait à l'époque un impact sans précédent sur le lectorat français comme le signale le livre XI des *Confessions* et « l'un des plus grands succès de librairie du XVIIIe siècle »<sup>298</sup>. Il s'agit d'une correspondance passionnée entre deux amants séparés et deux virtuoses sensibles<sup>299</sup>. Certains critiques voient dans ce roman une part importante de l'autobiographie de Rousseau, car il refléterait une part importante de sa vie amoureuse et ses souvenirs avec Mme d'Houdetot et Mme d'Epinau.

Ce fut au commencement de 1759 que M. de Malesherbes composa ses cinq *Mémoires* sur le commerce de la librairie, à la sollicitation du Dauphin fils de Louis XV»<sup>300</sup>. « Le caractère et le genre d'esprit administratif » de Malesherbes se montre bien à travers ses *Mémoires sur la librairie et sur la liberté de la Presse*. Ces *Mémoires* donnent une vision complète de tout ce qu'il a écrit sur cette branche importante de sa charge, à savoir l'administration de la librairie. Malesherbes ne veut pas qu'on supprime la censure, mais ce à quoi il aspire, est que « les écrivains aient le choix de s'y soumettre avant l'impression, à moins qu'ils ne veuillent se mettre à la discrétion des tribunaux ». Il est contre la censure par « les corps judiciaires » mais il est pour la censure préalable qui « n'est pas équivoque »<sup>301</sup>.

Malesherbes a protégé aussi et surtout l'*Emile* en 1762, grâce à des « tolérances [qui] ont heureusement permis la circulation des livres nécessaires et pourtant défendus »<sup>302</sup>, comme (*La Henriade*, *l'Histoire du Siècle de Louis XIV*, *le Télémaque*, *L'Esprit des lois*, *L'Encyclopédie*, les ouvrages de Hume, de Mably, Condillac et surtout de Rousseau) et qui

---

<sup>293</sup> Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes, un dossier de la direction de la librairie sous Louis XV publié sur les documents originaux par Pierre-Paul Plan, Paris, Librairie Fisc Bâcher 1912, p. 5

<sup>294</sup> Ibid.

<sup>295</sup> Pierre Lepape, *Voltaire le conquérant, naissance des intellectuels au siècle des lumières*, op.cit. p. 216

<sup>296</sup> Attardons-nous sur le rôle considérable de cet éditeur hollandais dans l'impression des œuvres de Rousseau.

<sup>297</sup> Malesherbes a joué un rôle considérable dans la publication de ce roman. Il était en contact régulier avec Rousseau et avec Rey à propos des épreuves et des corrections de ce roman. Il garde aussi chez lui les exemplaires avant leur publication. Voir Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau, tome VIII.

<sup>298</sup> Michel Launay, Présentation de *La Nouvelle Héloïse* GF Flammarion, Paris, 1967, introduction p. IX

<sup>299</sup> Rousseau réhabilite, après Vauvenargues, la nature humaine. Il a une influence considérable sur son temps, auquel il apprend l'amour de la nature et le culte de la sensibilité.

<sup>300</sup> Malesherbes, *Mémoires sur la librairie, Mémoires sur la liberté de la Presse*, op.cit. p. 347

<sup>301</sup> Cf. ibid. p. 350- 351

<sup>302</sup> Ibid. p. 35

ont eu aussi pour effet de fortifier le commerce de ces livres qui « dans tous les pays du monde sont regardés comme des livres infâmes et punissables »<sup>303</sup>.

En 1761, à l'invitation de son éditeur hollandais, Marc-Michel Rey qui lui demande de rédiger l'histoire de sa vie, Rousseau trouve dans cette idée une chance pour se justifier et pour s'acquitter devant l'opinion publique des accusations et des persécutions de ses ennemis. Les quatre lettres que Rousseau adressa à Malesherbes, directeur de la Librairie et responsable de la censure, en janvier 1762, sont considérées comme l'esquisse de ce projet, le germe de ses *Confessions*<sup>304</sup>. Rien n'est plus valorisé que ces lettres considérées comme une réponse à ses services et comme un témoignage de reconnaissance envers cet homme, comme le dit Pierre Grosclaude : « les quatre lettres d'analyse intérieure, de confiance, d'exaltation aussi, que Rousseau écrivit à Malesherbes, de Montmorency, en Janvier 1762, seraient un « suffisant témoignage de l'amitié qui unit ces deux hommes. Mais elles ne sont qu'un épisode dans l'histoire d'une longue familiarité de près de vingt-cinq années. C'est cette histoire que nous avons voulu brosser en nous fondant sur ce qui est connu d'une abondante correspondance »<sup>305</sup>. Dans ces lettres, Rousseau s'initie à l'autojustification et à l'écriture de soi. Il y explique, par un lyrisme<sup>306</sup> sans pareil, sa vie modeste au milieu de la nature, ses goûts et ses malheurs tout en insistant sur ses convictions religieuses. Mais surtout, dans ces lettres, Rousseau s'adresse à Malesherbes pour rectifier sans doute l'idée fautive qu'il fait de lui. Selon A.-F. Grenon, « D'emblée se raconter revient pour Rousseau à construire une démonstration, à prouver : il lui faut démontrer, prouver qu'il est singulier, irréductible à quelque type que ce soit, y compris à celui du mélancolique auquel Malesherbes l'assimile »<sup>307</sup>.

L'année 1762 sera ainsi celle où Rousseau se consacre à l'écriture autobiographique.

Dans le livre X de ses *Confessions*, il situe la décision d'écrire l'histoire de sa vie. Selon Patrick Malville, « lorsque le 23 janvier, Rousseau répond à Rey, il semble de nouveau admettre qu'il pourrait bien avoir le temps matériel d'écrire sa vie. Il lui fait part des raisons

---

<sup>303</sup> Cf. *ibid.*

<sup>304</sup> *Les Confessions* de Rousseau ouvrent le chemin pour le genre autobiographique. Empruntant son titre à Saint Augustin, le recueil des *Confessions* est une sorte d'autojustification répondant à ceux qui l'ont trahi et, bientôt, à l'humanité entière. Dans *Les Confessions*, bien qu'il avait voulu s'y mettre à nu, ses ennemis n'y virent qu'un recueil de mensonges. Convaincu qu'il est victime d'un complot universel à la suite de l'interdiction des *Confessions*, Rousseau renonce à se faire entendre de ses contemporains. Il se parle à lui-même, comme dans les trois *Dialogues* intitulés *Rousseau juge de Jean-Jacques*. « La réclusion solitaire » de Rousseau est désormais totale. Vivant de ses souvenirs, enfermé dans ses « chimères », il se réfugie dans le silence de la nature et se livre tout entier au plaisir d'écrire pour soi-même. Cette écriture intimiste devient poème en prose avec les dix Promenades des *Rêveries du promeneur solitaire* (1776-1778), qui sont considérées comme une référence riche pour les romantiques.

<sup>305</sup> Pierre Grosclaude, *J.-J. Rousseau et Malesherbes*, op.cit. p. 9

<sup>306</sup> Rousseau se décrit toujours dans toutes ses œuvres, même dans la correspondance, comme un être dans l'état le plus pur de la nature. Selon M. Brunetière, G. Lanson ajoute que « Toutes ses idées sont des sensations, des passions, des enthousiasmes, [...], c'est l'histoire ou souvent le roman de son cœur qu'il fait ; et les plus hautes matières de spéculation ont sous sa plume un air de confiance intime » (G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, publiées avec une introduction, des notices et des notes, Librairie Hachette, Paris, 1932, p 273-274), selon Jean-Louis Tritten « A la raison raisonnante, Rousseau oppose une philosophie de la sensation, telle initiée par Locke, qui se transforme aisément en une philosophie du sentiment » (Jean-Louis Tritten, *Les Lumières*, op.cit. p. 59)

<sup>307</sup> Anne-France Grenon, « Les lettres dans les Confessions de J.-J. Rousseau », op.cit. p. 61

qui s'opposent à sa publication, même posthume. Il craint pour lui, comme pour ceux dont il parlerait dans son travail, les indiscretions inévitables qu'il lui faudrait commettre. En fait, il craint que le remède soit pire que le mal et que son autobiographie n'augmente le nombre de ses ennemis au lieu de le réduire »<sup>308</sup>. Au cours de cette année aussi, alors que Rousseau craignait qu'on empêchât la parution de son *Emile*, Malesherbes le rassure et lui promet de lui apporter tout son soutien<sup>309</sup>. Voyant un chef d'œuvre dans ce livre, Lanson en fait l'éloge: selon lui, « *L'Emile*, avec toutes les corrections qu'il nécessite, est le plus beau, le plus complet, le plus suggestif traité d'éducation qu'on ait écrit »<sup>310</sup>. Il ajoute aussi que la correspondance de Rousseau « fournit quelques-unes des plus belles pages qu'il ait écrites » bien qu'elle serve à « fixer certains points de sa biographie »<sup>311</sup>.

Nous croyons que ce qui rendit Rousseau crédible à l'égard de Malesherbes, c'est la révélation de son cœur. La formule célèbre de la foi chrétienne, « c'est au cœur de l'homme qu'habite la vérité »<sup>312</sup> s'accorde au hadith du prophète islamique qui dit : « dans le cœur humain il y a une veine dont dépend la santé de tout le corps ». Malgré la différence de leurs statuts, nous ne sentons pas, durant leur dialogue, d'inégalité entre le fils de l'horloger genevois et le fils de chancelier du Roi.

### **I-B-b-Voltaire et Mme du Deffand :**

<sup>308</sup> Patrick Malville, *Leçon littéraire sur Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, PUF, 1996, Paris, Avant-propos, p.12-13

<sup>309</sup> Il avoue ça lui-même dans ses Confessions: « M. de Malesherbes, témoin et confident de mes agitations, se donna pour les calmer des soins qui prouvent son inépuisable bonté du cœur. Mme de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en était cette édition. Enfin l'impression fut reprise et marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu savoir pourquoi elle avait été suspendue. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser: [...] (*Les Confessions*, livre XI, p. 675) . En fait, l'impression de *l'Emile* subit des retardements, et Rousseau reçut de nombreux avertissements de prudence, qu'il ne voulut pas écouter parce qu'il avait été assuré du soutien de Malesherbes comme de la Maréchale de Luxembourg, lesquels s'étaient trop entremis, croyait-il, pour qu'on pût l'atteindre sans les toucher. Il se moque « de [ses] pusillanimes amis, qui paraissaient s'inquiéter pour moi », et méprise les avis de ceux qu'il considère désormais comme ses ennemis, sans en donner de preuves éclatantes d'ailleurs, autres que des raisonnements tant soit peu paranoïaques : « J'avais toujours senti, malgré le patelinage du P. Berthier, que les jésuites ne m'aimaient pas, non seulement comme encyclopédiste, mais parce que tous mes principes étaient encore plus opposés à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confrères, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance » (*Les Confessions*, op.cit. livre XI, p.673). Ces craintes le poussent successivement dans ses textes publiés, à des ajouts ou des retraits, des scrupules tout au moins, qui nous semblent risibles avec le recul, mais qui sont à méditer pour avoir une idée claire des compromissions des auteurs de l'époque, surtout avec la haute aristocratie qui pouvait les faire mettre en prison pour un oui ou un non. L'exemple le plus dérisoire en est sans doute la crainte finalement sans fondement qu'une phrase de son *Emile* sur les abus des princes contre les paysans lors des chasses, ne soit prise de travers par tel prince de Conti, auquel il n'avait point songé en écrivant, plutôt que par tel autre, auquel il avait songé ! Averti en pleine nuit d'un décret de prise de corps qui devait être effectif au matin, il finit par se laisser convaincre de partir, pour protéger ses protecteurs, et prend le poste pour la Suisse après s'être réfugié entre-temps chez les Luxembourg.

<sup>310</sup> Gustave Lanson, *Histoire de la littérature française*, remaniée et complétée pour la période 1850-1950 par Paul Tuffrau, Librairie Hachette, Paris, 1951, p. 796

<sup>311</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 273

<sup>312</sup> Cf. *Eloquence et vérité intérieure, éloquence et rhétorique*, introduction par Carole Dornier et Jürgen Siess p. 12

Dans leur correspondance, Voltaire et Mme du Deffand, comme Malesherbes et Rousseau ne se tutoient pas. Leur correspondance est, selon Benedetta Craveri, « une joute entre deux virtuoses »<sup>313</sup>, désireux de se consoler mutuellement.

### Voltaire<sup>314</sup> : une vie en boucle entre jeunesse et vieillesse :

Selon René Pomeau, l'un des « épigones amoureux de Voltaire »<sup>315</sup>, puisqu'il régnait sur les études voltairiennes, la chronologie de Voltaire dans ses grandes lignes est simple. Deux grandes crises, celle de 1726 (exil en Angleterre), et celle de 1749 (mort de Mme du Châtelet), et deux crises, moins importantes, de 1734 (affaires des *Lettres philosophiques*) et de 1758 (affaire de l'article *Genève*), partagent cette vie en périodes distinctes. Mais dans le détail, cette chronologie est « complexe, et souvent incertaine »<sup>316</sup>. C'est pourquoi, à la lecture de la correspondance de Voltaire, il faut, selon Lanson, « avoir sans cesse sa biographie présente à l'esprit, [...] »<sup>317</sup>.

Voltaire (1694-1778) est un écrivain de génie ; au cours de sa longue carrière, pour répandre ses idées, il a utilisé tous les genres littéraires avec une « virtuosité et une célérité jusqu'alors sans exemple »<sup>318</sup>. Mais c'est surtout sa correspondance qui nous éblouit par sa fécondité. Il est le plus remarquable commentateur de son temps. Comme le dit Goethe à Eckermann, qui s'étonne de la fécondité de la France en hommes de génie au XVIIIe siècle :

« ce fut Voltaire qui suscita des esprits comme Diderot, d'Alembert, Beaumarchais et autres, car pour être simplement quelque chose à côté de lui, on devait être beaucoup »<sup>319</sup>.

De sa part, Frédéric II a aussi, dans bien d'occasions, exprimé son estime de Voltaire en insistant sur sa valeur :

« Un auteur d'autant de génie [que Voltaire], aussi varié que correct, n'échappa point à l'Académie française »<sup>320</sup>.

Il va plus loin en ajoutant :

---

<sup>313</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, préfacé par Marc Fumaroli, Adelphi Edizioni, Milan, 1982, Editions du Seuil, Janvier 1987, pour la traduction française et janvier 1999, pour la préface, p. 183

<sup>314</sup> « De son vivant déjà, Voltaire n'a laissé personne indifférent. La gloire littéraire du maître des grands genres, du digne successeur des Corneille et des Racine, du créateur- enfin- de l'épopée qui manquait à la France, son rôle de chef de l'école « philosophique », ses interventions inlassables en faveur de la justice, de la tolérance ou de la réforme de la législation criminelle avaient fait de lui le véritable souverain de l'Europe intellectuelle, ce « roi Voltaire » que devait célébrer Arsène Houssaye. La Révolution qui le canonise, en 1791, achève de faire du patriarche, en le reconnaissant pour l'un de ses pères spirituels, la figure la plus prestigieuse de son temps. En dépit de ses réserves, Lamartine dira toujours en 1841, dans *Ressouvenir du lac Léman* : « Voltaire ! Quel que soit le nom dont on le nomme, c'est un siècle vivant, c'est un siècle fait homme ! » (Raymond Trousson, *Visages de Voltaire*, (XVIIIe-XIXe siècles), 2001, éditions Champion, Paris, Introduction, p. 7)

<sup>315</sup> Michel Delon, « *Candide et ses apôtres* », dossier « Voltaire ici et maintenant », coordonné par François Aubel et Michel Delon, in *Le Magazine Littéraire*, n°478, septembre, 2008, p. 61

<sup>316</sup> Voir René Pomeau, *Voltaire par lui-même*, Ecrivains de toujours, p. 173-185 pour la chronologie complète. Pour voir aussi dans ce livre les jugements apportés sur Voltaire, voir p. 186-188

<sup>317</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 73

<sup>318</sup> Jean Goldzink, *Voltaire, écrits autobiographiques, présentation, notes, annexes, chronologie et bibliographie*, éditions Flammarion, Paris, 2006, présentation, p. 10

<sup>319</sup> Cité par Raymond Naves, *Voltaire*, 8<sup>e</sup> édition, Connaissance des Lettres, Hatier, 1966, p. 119

<sup>320</sup> Frédéric II, *Eloge de Voltaire*, *Œuvres complètes de Voltaire*, Antoine-Augustin Renouard, 1821 Volume 61, p. 351

« L'on peut dire, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que M. de Voltaire valait seul toute une Académie »<sup>321</sup>.

De même Le Président de Brosses insiste sur la mentalité de Voltaire :

« Ce n'est pas seulement un esprit qu'il a, ce sont tous les esprits ensemble qui reviennent dans son crâne et y tiennent le Sabbat »<sup>322</sup>.

Selon G. Lanson, par sa philosophie, la « main pure [de Voltaire] porte le flambeau qui doit éclairer les hommes »<sup>323</sup>. R. Pomeau insiste sur l'assiduité, l'esprit du sérieux, la ténacité et l'insistance de Voltaire pour parvenir à son objectif : « quand Voltaire tenait à une idée, il l'exprimait non pas une, mais dix fois »<sup>324</sup>. Il a résumé tout simplement le destin de Voltaire comme suit : « Voltaire est complexe, et son œuvre immense »<sup>325</sup>. Les rapports de Voltaire avec ses contemporains se divisent entre rapports d'amitié ou démêlés, relations personnelles et relations intellectuelles. De son vivant, Voltaire a reçu plusieurs appellations : « empereur des Lumières »<sup>326</sup>, « maître de l'opinion publique »<sup>327</sup>, « successeur de Racine », « le continuateur du « grand goût des Anciens »<sup>328</sup> etc. Voltaire a toujours admiré l'écriture des anciens. En faisant une comparaison entre la langue moderne par rapport à l'ancienne, il écrit à Mme du Deffand :

« Ah ! Madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village »<sup>329</sup>.

On peut donc dire que Voltaire est le produit de la rencontre de deux siècles, celui de Louis XIV, (il avait vingt ans quand meurt le Grand Roi), et celui des Lumières, « qui fera de lui son phare et son héros »<sup>330</sup>. Il était génie rare depuis son petit âge, le Père Porée, au collègue Louis-Le-grand, disait affectueusement de lui :

« Il aime à peser dans ses petites balances, les grands intérêts de l'Europe »<sup>331</sup>.

Il mena une jeunesse turbulente, pleine d'altercations et de disputes. Il fut frondeur de toute chose et critique acerbe des abus de la société. Il déversa sans merci sa bile sur ses ennemis. Très tôt, dit A. Maurois, Voltaire « commence à cultiver, par satires, épigrammes et bons mots, l'art délicat de se faire des ennemis »<sup>332</sup>. Parallèlement, il saisit très tôt l'importance de l'argent dans la société aristocratique et prend soin de faire fortune pour

---

<sup>321</sup> Ibid. p. 360

<sup>322</sup> Le président Charles de Brosses, *Lettres familières d'Italie*, Lettre à Loppin de Gemeaux, 4 janvier 1759, Editions Complexe, 1995, p. 11

<sup>323</sup> Gustave Lanson, *L'Art de La prose*, librairie des annales, deuxième édition, Paris 1909, p. 164

<sup>324</sup> René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, nouvelle édition revue et mise à jour, Librairie A-G. Nizet, 1995, Paris 1969, introduction, p. 16

<sup>325</sup> Ibid. p. 15

<sup>326</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 13

<sup>327</sup> Ibid. p. 8-9

<sup>328</sup> Ibid. p. 16

<sup>329</sup> Voltaire à Mme du Deffand, 19 mai 1754, cité par Gustave Lanson, *L'Art de la prose*, op.cit. p. 166

<sup>330</sup> Pierre Milza, « Les ambiguïtés assumées du philosophe de Ferney » p. 68 in *Le Magazine Littéraire*, n° 478, op.cit. p. 68

<sup>331</sup> Le Père Porée, cité par André Maurois, op.cit. p. 18

<sup>332</sup> André Maurois, *Voltaire, suivi des Aspects de la biographie*, Grasset et Fasquelle, 1935, p. 20

s'assurer une indépendance financière. Malgré sa vie prospère à Ferney<sup>333</sup>, il cherchait toujours l'apaisement loin de l'argent. Pour lui, « la prospérité même ne fut pas l'apaisement. Ce qui est sûr, c'est que « Voltaire s'exile volontiers à Ferney pour organiser « de loin la bataille des Lumières »<sup>334</sup>. Il continue à être « combattant et combattu, et l'on voit à chaque instant du fond du passé surgir son sourire ou son ricanement »<sup>335</sup>. « Touche-à-tout de génie, [...], Voltaire promène sur le monde, l'histoire et la vie, un regard ironique et fécond : l'intelligence perpétuellement en éveil, il se passionne pour tout, et l'étonnant est qu'il parvient à nous intéresser à n'importe quoi »<sup>336</sup>. « Face aux croyances établies, aux habitudes de penser, aux automatismes intellectuelles, cet arrière-petit-fils de Socrate n'a de cesse de raisonner pour faire réfléchir son lecteur : « c'est un grand plaisir de mettre sur le papier ses pensées, de s'en rendre un compte bien net, et d'éclairer les autres en s'éclairant soi-même »<sup>337</sup>, écrit-il à son ami d'Argenson, 14 décembre 1770). En effet, Voltaire fut toujours prêt à tout débat et à toute investigation, il ne se lassa jamais, il est un chercheur soucieux de la vérité. C'est un « Voltaire polémiste redoutable et singulièrement convaincant »<sup>338</sup>. Loin de Paris, depuis 1750, en raison d'un décret d'exil, Voltaire continue à régner sur la scène parisienne. « De sa retraite près de Genève où affluent les visiteurs, l'écrivain entretient son propre mythe avec ses écrits, ses campagnes, ses polémiques, ses initiatives les plus variées. Son influence sur l'opinion tient à la marée de brochures, de lettres, de romans, de poèmes, de récits, de tragédies, de vers de circonstance, imprimés à Genève, à Amsterdam, à Berne, à Londres et qui pénètrent clandestinement en France, grâce à des voyageurs et à des colporteurs audacieux, pour y être lus immédiatement par toute la nation, à commencer par ses gouvernants. Mais sa présence constante dans le débat culturel et sa très grande influence sont surtout dues à une activité épistolaire inépuisable »<sup>339</sup>. Selon Noël Vuarnet, en parlant de Voltaire : « C'est à lui qu'il appartenait, plus encore qu'aux encyclopédistes, de combattre l'intolérance et la superstition, avec les ressources alternées du roman, du pamphlet, du poème ou du théâtre »<sup>340</sup>. Cet homme aux multi visages, est « un vrai volcan d'activités »<sup>341</sup>. Loin des frontières, la lettre est le fil conducteur de ses pensées et de sa relation avec autrui, c'est surtout la « fibre » qui le relie à Mme du Deffand. Il était considéré comme un « pôle » qui polarise tous les gens du monde, comme une araignée qui, avec ses fils, fait son propre univers.

Guide de l'humanité, Voltaire met sa plume au service de l'humanité et de la justice. Selon Michel Delon, « Ce Voltaire est intellectuellement et littérairement plus complexe que

<sup>333</sup> Attardons-nous sur le symbolisme et la valeur de cette localisation de Voltaire durant les vingt dernières années de sa vie.

<sup>334</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 14

<sup>335</sup> Abry et tels, *Les Grands écrivains de France illustrés, XVIII siècle*, Didier Privat, 1943, p. 850

<sup>336</sup> André Versailles, *Voltaire : le besoin de comprendre et de faire comprendre*, à propos de son *Dictionnaire philosophique*, p. XXXIV-LI in *Dictionnaire de la pensée de Voltaire*, préfacé par René Pomeau, éditions Complexe, 1994, p. XXXIV

<sup>337</sup> Ibid.

<sup>338</sup> Ibid. p. LII

<sup>339</sup> Benedetta Craveri, *Madame du Deffand et son monde*, op.cit. p. 174

<sup>340</sup> Jean-Noël Vuarnet, *Le Joli temps: Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV 1715-1774*, Hatier 1990, 229 p. p. 172

<sup>341</sup> *Mémoires sur l'affaire des fusils de Hollande*, Gallimard. Bibliothèque de la pléiade, p.1101, cité par Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres*, Thèse, op.cit. p. 32

celui dont on s'est longtemps contenté [...]. Intellectuellement, il se bat sur tous les fronts, philosophique bien sûr, mais aussi scientifique, économique, esthétique. Littérairement, il se lance dans une réécriture de tout un pan de ses textes antérieurs. Il correspond avec toute l'Europe, se mêle de toutes les affaires qu'on a porté à sa connaissance. Mais « Pourquoi parmi tous les philosophes du XVIIIe siècle, cet homme si peu philosophe est-il apparu comme le plus illustre ? C'est peut-être parce que, de ce siècle bourgeois et gentilhomme, universel et frivole, scientifique et mondain, européen et surtout français, classique et déjà teinté du romantisme, Voltaire, qui à lui seul a été tout cela, donne l'image la plus complète »<sup>342</sup>. C'est lui, comme Anatole France, qui « a exprimé avec clarté, esprit et politesse, des idées simples »<sup>343</sup>.

Nietzsche, lui aussi, admirait beaucoup Voltaire, il « fut, par excellence, [son] écrivain français ». Dans une lettre de la folie, il s'écrie enfin, [...] : « J'ai été Voltaire »<sup>344</sup>. C'est l'un des « pères spirituels de la Révolution »<sup>345</sup>, l'un des « maîtres des Lumières »<sup>346</sup>. Parallèlement, selon Balzac, c'est « l'homme de lettres par excellence, qui a imposé la royauté de l'esprit »<sup>347</sup>.

Physiquement, il possède un petit corps. « Le trait le plus frappant dans la physionomie de Voltaire, c'est, sous un physique débile, on assiste à une incroyable énergie et une rare volonté de travail. Son activité reste prodigieuse dans les maladies, comme dans les courtes périodes où il semble jouir d'une santé à peu près normale »<sup>348</sup>. Un autre trait apparent de son caractère, c'est une insatiable curiosité au savoir, il lit énormément. Tout l'intéresse, tout l'attire. « Il lit avidement tout ce qu'on publie »<sup>349</sup> dans tous les domaines de la connaissance. Il jouit d'une spontanéité incomparable. « Il écrit tout d'un jet, sans apprêt ; le mot propre se présente de lui-même à son esprit sans aucune tension de la mémoire »<sup>350</sup>. Autrement dit, il écrit au trait de plume. La périphrase élogieuse disant que Voltaire est le meilleur épistolier du siècle ou le meilleur philosophe de notre histoire, reprise par tous les critiques et historiens à travers toute notre histoire littéraire ne vient pas ainsi du hasard.

#### Valeur de sa Correspondance<sup>351</sup> : quel Voltaire rencontre-t-on dans cette correspondance ?

De tous les ouvrages de Voltaire, le plus précieux, le plus intéressant pour l'histoire et la critique est *sa correspondance*<sup>352</sup>. On y trouve la vie d'un homme qui a vécu quatre-vingt-

---

<sup>342</sup> A. Maurois, op.cit. p. 113

<sup>343</sup> Ibid.

<sup>344</sup> Guillaume, Melayr, « Un gai savoir, selon Nietzsche », in *Le Magazine littéraire*, n°478, op.cit. p. 81

<sup>345</sup> Raymond Trousson, *Visages de Voltaire (XVIIIe-XIXe siècles)*, introduction p. 7

<sup>346</sup> Ibid. p. 8

<sup>347</sup> Cité par R. Trousson, ibid. p. 276

<sup>348</sup> Fernand Vial, *Voltaire, sa vie et son œuvre*, éditions Marcel Didier, Paris, 1953, p. 107

<sup>349</sup> Ibid. p. 108

<sup>350</sup> Ibid. p. 121

<sup>351</sup> Le propre de la correspondance de Voltaire, cette « masse protéiforme qui s'est constituée sur près de 70 ans », est qu'elle est « contrairement à une œuvre, s'est constituée sans dessein défini en fonction des hasards de la vie, des rencontres, des ruptures, des situations et qui évolue au fil du temps ». Les destinataires des lettres de Voltaire sont au nombre de 1837 dans l'édition Besterman (Voir la liste des correspondants de Voltaire dans le tome 132 de l'édition Besterman de la correspondance). Cf. *Voltaire, un jeu de lettres*, op.cit. p. 19-24). Les correspondants les mieux représentés sont respectivement d'Argental avec plus de 1000 lettres, Damilaville, Thieriot, D'Alembert, Frédéric II, avec plusieurs centaines chacun. La correspondance de Voltaire a connu un progrès impressionnant au niveau quantitatif depuis l'édition de Khel (1783-1783). Selon la dernière édition, celle de Théodore Besterman, elle comprend 21221 lettres. Depuis la fin de cette publication (1977), on dispose plus de 15000 lettres de Voltaire, les autres sont de ses correspondants ou de tiers. A cause des lettres détruites ou mutilées avec Mme de Châtelet (pour des secrets intimes), avec Frédéric II, et d'autres, on ne peut jamais avoir une édition exhaustive de toutes les lettres qui ont été réellement écrites par Voltaire.

quatre ans, qui dès son vingt-cinquième anniversaire devient renommé, qui devient bientôt le premier homme de lettres de son temps, qui aime intervenir dans toutes sortes d'affaires, entre en relation avec tout ce qui, dans toute l'Europe, possède un nom et une puissance : souverains étrangers, ministres, avec tout ce qui, dans la société, brille par l'esprit, exerce quelque influence, et qui trouve encore le temps de faire avec sa famille et ses amis proprement dits un échange de lettres sans pareil <sup>353</sup>, « il n'y a pas un seul livre qui nous apprenne sur le XVIIIe siècle plus de faits importants, qui nous renseigne mieux sur le caractère général des mœurs et le tour d'esprit de cette étrange époque »<sup>354</sup> comme sa correspondance.

Si « exquise, au point de vue de goût », « si variée », (...) « si naturelle », « si spirituelle »<sup>355</sup> sa correspondance a « deux mérites peu conciliables : l'intérêt général, historique, philosophique ou moral du fond, et d'autre part l'accent purement intime » où « la vie même servie, interprétée par la plume »<sup>356</sup>. « Combien de sortes d'esprit nous offre la correspondance de Voltaire : l'esprit de bon sens, l'art de railler et l'art de louer, l'art de répondre à la louange, puis, (...), ce « quelque chose qui ne nous apprend rien, et pourtant qui n'est pas de trop »<sup>357</sup>. Ce qui caractérise cette correspondance, c'est son « immensité »<sup>358</sup>. Il écrivait à Formont, le 27 juillet 1734 : « Je n'irai pas plus loin, car voilà, mon cher ami, la trentième lettre que j'écris aujourd'hui »<sup>359</sup>. « Quel triomphe de l'art d'écrire que cette multiplicité de lettres improvisées de suite, sur le même sujet, sous le coup de la même émotion, et dont chacune a son accent particulier, où les nuances sont si fines, qu'on ne trouve de l'une à l'autre ni répétition monotone, ni trace de lassitude ! C'est que Voltaire a véritablement le diable au corps : pour son esprit mobile et toujours en éveil, il n'y a pas de matière qui s'use, ni d'impression qui s'émousse; sa pensée est toujours alerte, toujours nouvelle, et son style, surtout dans ses lettres, c'est sa pensée même vue à travers une vitre transparente »<sup>360</sup>. La parole ne suffit pas pour « comprendre le rang élevé, la place unique que la correspondance de Voltaire occupe dans la littérature... »<sup>361</sup>. Selon C. Cave, « Il est le seul particulier qui centralise des correspondances essentielles, par delà les frontières et les Etats, en tous points sensibles de Paris et du globe- [...]. C'est là qu'est la « royauté » de Voltaire, bien au-delà de ses terres et de ses publications européennes »<sup>362</sup>. Saisissant la vaste envergure de sa correspondance, il « se dit auprès de Mme du Deffand « accablé d'une correspondance qui s'étend de Pondichéry jusqu'à Rome ! »<sup>363</sup> ainsi « le réseau est décrit par son « extension » qui est à la fois « géographique et numérique »<sup>364</sup>; les correspondants de Voltaire partagent

<sup>352</sup> Voltaire, *Lettres (1711-1778)*, choisies et présentées par L. Brunel, Rivages poche, 2009, préface, p. 7

<sup>353</sup> Cf. *ibid.*

<sup>354</sup> *Ibid.* p. 7-8

<sup>355</sup> *Ibid.* p. 8

<sup>356</sup> *Ibid.*

<sup>357</sup> *Ibid.* p. 8-9

<sup>358</sup> *Ibid.* p. 9

<sup>359</sup> *Ibid.*

<sup>360</sup> *Ibid.* p. 10

<sup>361</sup> *Ibid.* p. 11

<sup>362</sup> Christophe Cave, « Le Réseau épistolaire voltairien » in *Les réseaux de correspondance à l'âge classique*, p. 236-250, op.cit. p. 244

<sup>363</sup> D 9542, Voltaire à Mme du Deffand, « à Ferney, 15 janvier, 1761, cité par Christophe Cave, *ibid.* p.240

<sup>364</sup> Christophe Cave, *ibid.* p. 240



avec lui, amitié, amour, opinion, etc. Il est le nœud, la tête, le point commun et central autour duquel se polarise tous les correspondants<sup>365</sup>. « Le propre de la correspondance de Voltaire est d'entretenir des relations avec des groupes antagonistes »<sup>366</sup>. Mme du Deffand est l'une des quatre colonnes du réseau Voltaire. Selon Ch. Cave, avec D'Argental, Damilaville et d'Alembert, Mme du Deffand et son célèbre salon constitue la correspondance avec « un public en voie de dépassement, celui de la « bonne compagnie » ; Mme du Deffand est utile à Voltaire par son réseau aristocratique et proche de la Cour, et plus indiscrètement par sa relation de parenté avec « le premier ministre » Choiseul, avec lequel Voltaire a aussi une relation épistolaire »<sup>367</sup>. A Ferney, « Voltaire est une curiosité européenne qu'il faut avoir vue »<sup>368</sup>, il y reçoit des visiteurs de tout état, de toute nation. C'est le « pèlerinage des esprits libres et des âmes sensibles. On y voit défiler D'Alembert, Turgot, L'abbé Morellet », etc.<sup>369</sup> Il devient « l'aubergiste de l'Europe »<sup>370</sup>, parce qu'il reçoit des gens de toute l'Europe. Il écrit à Mme du Deffand :

« J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, et je me suis lassé de cette profession »<sup>371</sup>.

Quand Voltaire écrivait ces termes à Mme du Deffand, il venait de faire le vide à Ferney. Il décide de ne plus recevoir personne. Mais auparavant, quel défilé, chez lui et à sa table ! »<sup>372</sup>.

Selon G. Lanson, « La curiosité infatigable et l'intelligence universelle de Voltaire font le plus vif intérêt de sa correspondance »<sup>373</sup>. Il ajoute que, « la correspondance de Voltaire est un des plus immenses répertoires d'idées que jamais homme ait constitués : elle est en cela l'image de son œuvre ; [...]. A chacun de ses correspondants, il parlait des choses de son état, de sa condition, de son ressort »<sup>374</sup>. Il « a été la nourriture intellectuelle de beaucoup d'hommes pendant plusieurs générations »<sup>375</sup>. A peine publiées, ses œuvres et sa correspondance, traitant toutes les questions actuelles, sont dévorées par la grande masse des lecteurs. Pendant vingt-trois ans aux Délices et à Ferney, « Voltaire fut le grelot le plus sonore de l'Europe »<sup>376</sup>. C'est, ajoute Lanson, « l'individu le plus largement représentatif, celui en qui le génie de la société française du XVIIIe siècle se ramasse le plus complètement et se porte à sa plus délicate perfection »<sup>377</sup>. Grâce à son rôle considérable, Voltaire est considéré comme le « véritable souverain de l'Europe intellectuelle, [...], la figure la plus prestigieuse

---

<sup>365</sup> Cf. *ibid.* p. 242

<sup>366</sup> *Ibid.*

<sup>367</sup> *Ibid.* p. 245

<sup>368</sup> Gustave Lanson, *Voltaire*, *op.cit.* p. 138

<sup>369</sup> Cf. *ibid.*

<sup>370</sup> René Pomeau, *Voltaire en son temps*, nouvelle édition intégrale revue et corrigée, Fayard / Voltaire Foundation Ltd, imprimé en Grande Bretagne, T. II, 1985-1995, p. 286. Henri Guillemin a précédé Pomeau comme biographe de Voltaire. Cf. p. 665

<sup>371</sup> Voltaire à Mme du Deffand, [30 mars 1768]

<sup>372</sup> Cité par René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, *op.cit.* p. 286

<sup>373</sup> Cf. Gustave Lanson, *Choix de lettres du XVIIIe siècle*, *op.cit.* p. 81

<sup>374</sup> Gustave Lanson, *L'Histoire de la Littérature française*, *op.cit.* p. 764

<sup>375</sup> Gustave Lanson, *Voltaire*, *op.cit.* p. 204

<sup>376</sup> *Ibid.* p. 141

<sup>377</sup> *Ibid.* p. 211-212

de son temps »<sup>378</sup>. Par ses relations universelles grâce à sa correspondance, « il donne à la France le spectacle de la faveur dont il jouit à l'étranger »<sup>379</sup>.

F. Vial va dans le même sens en disant que, l'« étude de la critique littéraire de Voltaire ne saurait être complète sans un examen attentif de sa correspondance. Car, dit-il, c'est là, mieux encore que dans les œuvres destinées à la publication, que l'on trouvera souvent la vraie opinion de Voltaire »<sup>380</sup>. C'est dans la lettre en fait qu'on parle franchement, que notre cœur s'épanche, sachant que ce que nous venons d'écrire ne sera pas un jour publié sans notre propre autorisation. Ainsi la correspondance de Voltaire témoigne « d'une aventure intellectuelle hors du commun, riche de confrontations sans complaisance et créatrice de mythologie »<sup>381</sup>. G. Haroche-Bouzinac insiste sur le talent épistolaire de Voltaire : « un homme de métier, un bricoleur de génie, un artisan en somme : « J'ai le malheur d'être un homme de lettres, un ouvrier en parole et puis c'est tout »<sup>382</sup>. Dans une lettre à Mme du Deffand, Voltaire semble déborder d'activité malgré sa maladie. Il écrit à M. Thieriot décrivant le travail dans son domaine de Ferney :

« La campagne m'appelle ; deux cents bras travaillent sous mes yeux ; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. »<sup>383</sup>

Chez Voltaire, la lettre est une nécessité impérieuse. Selon G. Haroche-Bouzinac, la correspondance de Voltaire nous impressionne par « son étendue, sa force persuasive, son caractère théâtral et sa vivacité [...]. Avec le brio qui le rend capable de varier infiniment exordes et formules de conclusion, Voltaire se sert de la lettre pour séduire, pour se plaindre, pour convaincre mais toujours davantage pour agir que pour chercher à se dire »<sup>384</sup>. Ses lettres nous fascinent tant par leur perfection littéraire que par leur valeur philosophique.

Selon G. Haroche-Bouzinac, « Dans les aspects microscopique de sa vie, la correspondance de Voltaire révèle la dimension quotidienne d'un homme plus tendre et plus constamment généreux que sa réputation de polémiste ne le laissait attendre : « Nous sommes bons, disait-il, on abuse de notre bonté, mais ne nous corrigeons pas ! »<sup>385</sup>.

En fait, le talent épistolaire de Voltaire est très précoce. G. Haroche-Bouzinac a montré « ce que devait Voltaire épistolier à l'enseignement qui lui fut inculqué et à l'apprentissage pratique qui était associé aux conseils théoriques : selon le principe de l'imitation, les élèves devaient recopier de beaux exemples de style épistolaire dans des cahiers d'extraits »<sup>386</sup>. Selon Lanson, la première lettre de Voltaire assignée par l'histoire est de 1713, alors qu'il était en Hollande travaillant comme secrétaire du marquis du Châteauneuf<sup>387</sup>. La dernière est du 26 mai 1778, écrite quatre jours avant sa disparition puisqu'il mourut le 30 mai 1778. Il s'agit d'un billet émouvant par son contenu, qui clôt magnifiquement cette correspondance immense. Voltaire sur le lit de mort, vient d'apprendre la réhabilitation de Lally-Tollendal

<sup>378</sup> Raymond Trousson, *Visages de Voltaire (XVIIIe-XIXe siècles)*, op.cit. p. 7.

<sup>379</sup> Gustave Lançon, *L'Histoire de la Littérature française*, op.cit. p. 764

<sup>380</sup> Fernand Vial, *Voltaire, sa vie et son œuvre*, op.cit. p. 576.

<sup>381</sup> Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, coll. Dirigée par Daniel Bergez, Bordas, Paris, 1991, p. 158

<sup>382</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Lettres d'un ouvrier en parole », in *Le Magazine Littéraire*, n°478, op.cit. p.76

<sup>383</sup> A M. Thieriot, le 4 mars 1769

<sup>384</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Les Lumières, une ère de liberté », p. 52-54 in *Le Magazine littéraire* n° 442, Les correspondances d'écrivains, op.cit. p. 54

<sup>385</sup> Cité par G. Haroche-Bouzinac, « Lettres d'un ouvrier en parole », in *Le Magazine Littéraire*, n°478, op.cit. p. 77

<sup>386</sup> G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse (1711-1733)*, op.cit. p. 139-152

<sup>387</sup> Christine Mervaud considère la première lettre de Voltaire est celle écrite en 29 décembre 1704, signée Zozo Arouet, cf. Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p. 148

par la cassation de l'arrêt du parlement qui l'avait condamné. Il trouve la force de dicter quelques lignes, considérés comme son dernier soupir, adressées au fils de la victime :

« Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle ; il embrasse bien tendrement M. de Lally ; il voit que le roi est le défenseur de la justice ; il mourra content »<sup>388</sup>.

Entre ces deux dates inoubliables, le flux de ses lettres ne tarit pas jusqu'à sa disparition. Il écrit au fur et à mesure que le temps le lui permet et en fonction des thèmes et des événements qui le motivent, allant parfois jusqu'à plus d'une dizaine de lettres par jour. Toute sa vie est là, dans ses détails les plus infimes<sup>389</sup>. « Sa correspondance est le commentaire spontané et inlassable de la vie, de l'œuvre, de l'homme »<sup>390</sup>. Autrement dit, c'est sa vie qui « s'inscrit au jour le jour dans la correspondance. Ce que fut l'homme, ses sentiments, bons ou mauvais, ses plus fugitives pensées s'y sont aussi enregistrées »<sup>391</sup>. Ses lettres sont toujours actuelles. On y trouve, comme le dit aussi Christine Mervaud, « un immense réservoir de faits, du plus infime au plus essentiel »<sup>392</sup>. Cette âme à diverses facettes ne rate pas une occasion pour expliquer, commenter, instruire et éclairer. Commentant le génie épistolier de Voltaire, Lanson écrit : « quel charme d'entendre Voltaire causer librement dans sa volumineuse correspondance. Quelle abondance d'idées, fines ou neuves, d'un bon sens lumineux ou d'une hardiesse paradoxale, toujours légèrement indiquées, et suggérant la réflexion ou la contradiction ! Songez que Voltaire eut l'une des intelligences les plus curieuses, les plus universellement avides de connaissances, qu'on ait jamais vues : une intelligence alerte, souple, ouverte à tous les ordres d'idées, et capable en toute matière de saisir avec précision les notions essentielles »<sup>393</sup>. Sa correspondance apparaît comme une sorte « d'appétit insatiable »<sup>394</sup>. Il écrit à Mme du Deffand le 30 mars 1768 :

« ...j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle »<sup>395</sup>.

A partir de l'édition de Kehl des *Œuvres de Voltaire* (1785-1789, 70 vol), « la lettre fait dorénavant partie des œuvres complètes »<sup>396</sup>. Beaumarchais, entre 1784 et 1789, réunit dans cette monumentale édition de Kehl 4500 lettres. Aujourd'hui, treize tomes de la bibliothèque de la Pléiade proposent 15 300 messages, et la collection de la Voltaire Foundation offre cinquante volumes avec les réponses et les documents annexes. « La publication de la « correspondance » par Théodore Besterman et l'adaptation française de cette édition par Frédéric Deloffre ont aidé à ne plus considérer les lettres comme un simple document bibliographique ou un réservoir d'anecdotes. Statistiquement, selon la dernière édition de Besterman D, on peut recenser 21221 lettres regroupant à la fois la correspondance active et la correspondance passive de Voltaire. Et avec l'ajout des lettres des tiers les plus intéressants, il estimait à 40 000 au moins le nombre total des lettres que Voltaire a pu écrire. Mais « le monument peut grandir encore et le plaisir s'étendre »<sup>397</sup>. Les découvertes ne s'y arrêtent pas « D'où justement, à la mort de cet éditeur, le désir de découvrir sa correspondance,

<sup>388</sup> A. M. le comte de Lally, le 26 mai 1778, cité par Christine Mervaud, *ibid.*

<sup>389</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 73

<sup>390</sup> Raymond Naves, *Voltaire*, op.cit. p. 93

<sup>391</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 77

<sup>392</sup> Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p. 157

<sup>393</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 50

<sup>394</sup> Raymond Naves, *Voltaire*, op.cit. p. 94

<sup>395</sup> Cité par Raymond Naves, *ibid.*

<sup>396</sup> Benoît Melançon, « Diversité épistolaire », op.cit. p. 836

<sup>397</sup> Cf. André Magnan, article « Correspondance », *Inventaire Voltaire de A à Z*, op.cit. p. 329

d'emblée voulue « générale »<sup>398</sup>. Avouant la valeur énorme des lettres de Voltaire, (par rapport à la qualité et à la diversité), Michelet définit la correspondance de Voltaire comme « le grand monument historique du XVIIIe siècle »<sup>399</sup>. André Magnan nous dit que Voltaire est « le premier écrivain dont on a conservé les lettres avec soin, alors qu'il n'était pas épistolier de vocation, et dont on ait cherché à réunir la correspondance à sa mort, avec une ambition de totalité »<sup>400</sup>. Car Voltaire a maîtrisé très tôt les modèles et les règles de l'art épistolaire, c'est pourquoi il est devenu le meilleur épistolier de notre histoire. Selon Sylvain Menant, du point de vue littéraire, « la supériorité de l'épistolier [Voltaire] tient à la connaissance parfaite qu'il a des grands modèles, les modèles latins que propose le collège, les modèles français qui entre dans la bonne société du temps »<sup>401</sup>, ces modèles peuvent lui apporter « un ton, une allure générale, des idées, des procédés »<sup>402</sup>.

« Jouissez de la vie qui est peu de chose en attendant la mort qui n'est rien »<sup>403</sup>.

Pour conclure, nous pouvons dire que la correspondance pour Voltaire « reste le relais de celui qui a peur de « mourir sans avoir rendu service »<sup>404</sup>. Il s'agit de la correspondance « d'un homme de lettres bataillant sur tous les fronts »<sup>405</sup>. Elle « privilégie moins l'épanchement que l'action. Elle n'est pas exempte de confidences, parfois allusives, toujours pudiques ; [...] »<sup>406</sup>. Il a fait de sa correspondance « un terrain d'expérimentations stylistiques »<sup>407</sup>. Voltaire saisit très tôt que pour être un grand écrivain, il lui fallait, selon Sylvain Menant, avoir des « échanges épistolaires avec les libraires, les gens de lettres et les grands » il ajoute que « Voltaire est un cœur tendre, pour qui l'amitié est un besoin, d'une fidélité qui se reflète dans l'assiduité épistolaire »<sup>408</sup>. Sa volumineuse correspondance le prouve.

La production épistolaire de Voltaire va contre la règle générale, plus il vieillit, plus sa production des lettres augmente<sup>409</sup>. Après l'âge de 80 ans, on ne traite plus Voltaire en homme mais en « symbole »<sup>410</sup>. On remarque aussi le caractère hétérogène et cosmopolite de ses correspondants de toutes les classes : amis, princes, reines<sup>411</sup>. Selon Michel Delon, « Voltaire, frêle vieillard rayonnant par sa correspondance à travers toute l'Europe, devient le double lumineux d'un maître mystérieux des ténèbres »<sup>412</sup>.

### Portrait de Mme du Deffand :

« Qui vous voit et qui vous entend  
Perd bientôt sa philosophie ;

<sup>398</sup> André Magnan, article « Correspondance », *Inventaire Voltaire de A à Z*, p. 331

<sup>399</sup> Ibid. p. 329

<sup>400</sup> Ibid.

<sup>401</sup> G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 11

<sup>402</sup> Ibid. p. 12

<sup>403</sup> Cité par A. Maurois, op.cit. p. 77.

<sup>404</sup> Cité par Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p. 158

<sup>405</sup> *Voltaire, un jeu de lettres*, op.cit. p. 37

<sup>406</sup> Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p. 154

<sup>407</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Lettres d'un ouvrier en parole », in *Le Magazine Littéraire*, n°478, op.cit. p. 76

<sup>408</sup> Cf. G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, o.cit. p. 11

<sup>409</sup> Cf. Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p. 149-150 pour la statistique de l'évolution de sa production épistolaire.

<sup>410</sup> A. Maurois, op.cit. p.101

<sup>411</sup> La liste ne peut jamais être exhaustive, citons parmi les plus essentiels, Frédéric II, Mme de Pompadour, La Duchesse du Maine, etc.

<sup>412</sup> Michel Delon, « Candide et ses apôtres », in *Le Magazine littéraire* n° 478, op.cit. p. 61

Et tout sage avec du Deffand  
Voudrait en fou passer sa vie. »<sup>413</sup>

Mme du Deffand eut au siècle des Lumières une figure particulière. Son salon regroupe des gens de toute nature mais c'est l'adhésion de D'Alembert qui donne à son salon sa portée et sa valeur<sup>414</sup>. Selon Sainte-Beuve, « elle n'avait pas eu de fond de lecture régulière, systématique [...], elle n'avait que son avis net, son instinct franc et lumineux, d'ordinaire il la guidait bien »<sup>415</sup>. Mme du Deffand est née le 25 septembre 1697. Sa jeunesse « a coïncidé avec la Régence et sa dissipation était conforme aux mœurs de l'époque »<sup>416</sup>. L'aveugle du couvent Saint-Joseph, cette mondaine avait de l'esprit pour capter l'attention de la caste philosophique de l'époque. Sa carrière libertine « commence de façon fulgurante. Son premier amant est le Régent »<sup>417</sup> dont la mort, en 1723, « met brusquement fin à cette continuelle escalade de désordres »<sup>418</sup>. Mais comme elle l'avoue elle-même à Walpole, elle avait d'autres aventures libertines dans sa jeunesse. Plusieurs critiques ont essayé de tracer, chacun reprenant un de ses aspects, un portrait de la marquise. Dessinant un portrait valorisant de cette femme, G. Lanson nous dit : « Cette femme a l'un des esprits les plus charmants, les plus fins, les plus étendus, les plus vifs que jamais femme ait possédé. Elle est délicieusement méchante, mordante, ironique ; elle a des mots qui assomment ou qui percent ; elle a des sous-entendus ou des sourires meurtriers ; et elle assène ses coups ou lance ses traits avec une étonnante justesse »<sup>419</sup>. Selon Lescure, elle n'était pas philosophe, mais une femme cultivée qui avait un grand souci pour les autres. Chef des on-dit, elle suit les nouvelles des autres. Le portrait fait d'elle par Walpole est « le plus capable de le peindre »<sup>420</sup>. Mme du Deffand avait besoin du temps pour passer de la vie libertine de plaisirs à la vie de la pensée. Entre 1730 et 1750, sa transformation d'une femme mondaine à une femme d'esprit pourrait s'accomplir. Pendant cette période, elle « n'était encore connue que comme l'une des femmes les plus coquettes, les plus légères, les plus dissipées du temps-et ce temps était la Régence »<sup>421</sup>, elle « fréquenta surtout la Cour de Sceaux, toute pleine de gens lettrés et fins »<sup>422</sup>. Elle se sent de tant de « plaisir d'entendre Voltaire causer avec elle, et passer des plus délicates questions de morale et de métaphysique. Elle lui donne dignement la réplique, et, [...], ses lettres littéraires sont presque toujours exquises »<sup>423</sup>. Benedetta Craveri la voit comme un personnage mouvant comme le sable, ce que la rend un personnage ambigu :

---

<sup>413</sup> Voltaire à Mme du Deffand le 1732, cité par Anne Soprani, article « Marie de Vichy de Chamrond, marquise du Deffand », *Inventaire Voltaire de A à Z*, op.cit. p. 363-365

<sup>414</sup> Cf. G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 370

<sup>415</sup> Sainte-Beuve, *Madame Du Deffand et autres portraits*, préfacé par Pierre de Nolhac, éditions Payot et Rivages, 2008, p. 62

<sup>416</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 26

<sup>417</sup> Ibid.

<sup>418</sup> Ibid. p. 35

<sup>419</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 372

<sup>420</sup> Horace Walpole, cité par Lescure, *Correspondance complète de la Marquise du Deffand avec ses amis*, par M. de Lescure, édition Slatkine Reprints, Genève 1989, en deux volumes, réimpression de l'édition de Paris, 1886, tome II, appendice, p.734

<sup>421</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 368

<sup>422</sup> Cf. ibid.

<sup>423</sup> Ibid. p. 373

« Mme la marquise du Deffand paraît difficile à définir, le grand naturel qui constitue le fond de son caractère la laisse voir si différente d'elle-même d'un jour à l'autre que, quand on croit l'avoir attrapée telle qu'elle est, on la trouve l'instant d'après sous une forme différente »<sup>424</sup>.

Allant plus loin, elle croit que « son esprit doit faire désirer de la connaître, il la fait rechercher et c'est à son esprit seul qu'elle doit l'espèce de considération dont elle jouit. La connaissance de son esprit fait qu'on s'en éloigne et doit empêcher qu'on s'y attache »<sup>425</sup>. En fait, « la Marquise du Deffand est ennemie de toute fausseté et affectation, ses discours et son visage sont toujours l'interprète fidèle des sentiments de son âme. [...] Son cœur est généreux, tendre et compatissant, elle est d'une sincérité qui dépasse les bornes de la prudence, une faute lui coûte plus à faire qu'à avouer ; elle est très éclairée sur ses propres défauts et démêle très promptement ceux des autres »<sup>426</sup>. Dans une description assez sévère, Guy Chaussinand-Nogaret nous dit que cette femme était « la plus piquante, mais la plus méchante commère de son siècle »<sup>427</sup>. Rousseau, lui aussi, ne manque pas de porter son jugement sur la Marquise du Deffand dans ses *Confessions* en parlant de sa méchanceté avec tant de défauts qui le poussent à s'éloigner d'elle :

« J'avais d'abord commencé par m'intéresser fort à Mme du Deffand, que la perte de ses yeux faisait aux miens un objet de commisération ; mais sa manière de vivre, si contraire à la mienne que l'heure du lever de l'un était presque celle du coucher de l'autre, sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnait soit en bien soit en mal aux moindres torche-culs qui paraissaient, le despotisme et l'emportement de ses oracles, son engouement outré pour ou contre toutes choses, qui ne lui permettait de parler de rien qu'avec des convulsions, ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portait l'opiniâtreté de ses jugements passionnés ; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulais lui rendre ; je la négligeai, elle s'en aperçut : ce fut assez pour la mettre en fureur, et, quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvait être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié »<sup>428</sup>.

Le goût de Mme du Deffand est « formé selon le modèle de la culture classique »<sup>429</sup>, c'est pourquoi on la trouve tournée vers le passé où elle peut trouver ses vraies références. Mona Ozouf reproche à Mme du Deffand, sa « fixité » par opposition à la « mobilité » de Mme de Charrière et Mme de Staël<sup>430</sup>. Cette « femme dévorée d'ennui, [...], vêtue d'impassibilité et de stoïcisme sec, est une éblouissante épistolière, modèle pour toutes les autres »<sup>431</sup>. C'est selon Mme de Staël « une autre intoxiquée de la conversation « piquante » »<sup>432</sup>. On garde d'elle cette « image immobile », renforcée par l'image de

<sup>424</sup> Benedetta Craveri, *Madame du Deffand et son monde*, op.cit. p. 25

<sup>425</sup> Cité par Benedetta Craveri, *ibid.* p. 236

<sup>426</sup> Portrait de Mme la m[arquise] d[u] D[effand] fait par elle-même en 1728 (Lewis, VI pp. 48-49, cité par Benedetta Craveri, *ibid.* p. 25. Cet autoportrait attachant, qui semble tout à la fois appeler l'indulgence et la sympathie, est écrit par une femme âgée d'environ trente-deux ans, à un moment crucial de son existence » (voir ce portrait en entier p. 25-26)

<sup>427</sup> Guy Chaussinand-Nogaret, *Voltaire et le siècle des Lumières*, Editions Complexe, 1994, p. 49

<sup>428</sup> Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, « Bibliothèque de la Pléiade », 1947, p. 555, 556, cité par Benedetta Craveri, *Madame du Deffand et son monde*, op.cit. p. 137-238

<sup>429</sup> Benedetta Craveri, *ibid.* p. 126

<sup>430</sup> Cf. Mona Ozouf, *Les Mots des femmes*, essai sur la singularité française, Librairie Arthème, Fayard, 1995, introduction, p. 15

<sup>431</sup> *Ibid.* p. 17

<sup>432</sup> Cité par Mona Ozouf, *ibid.*

« tonneau »<sup>433</sup>. « Tout au long de ses lettres, la marquise développe une philosophie et presque une religion de la fixité : bonne élève de Voltaire, au point même de dépasser le maître »<sup>434</sup>, elle ne peut supporter à côté de sa cécité, le poids de la solitude mortelle.

Avec Walpole, Voltaire constitue l'un des deux correspondants les plus éminents de Mme du Deffand. Elle était pour Voltaire une source de toutes les informations, de toutes les nouvelles et de tous les bruits qui courent dans tout Paris et qui tournent autour des personnes connues. La rumeur, la parole, le récit, tout est incarné dans les lettres de Mme du Deffand. Sa misère, la mesquinerie de sa situation, ses malaises personnels et son besoin de consolation la transforment en une mine d'informations. Aux yeux de Voltaire, elle avait une grande valeur. Ce qui nous étonne dans leur relation, c'est que Voltaire était contre les amis de Mme du Deffand (les Choiseul, le comte d'Argenson, etc.), et malgré cela, elle engage une correspondance avec lui. Entre elle et Voltaire se crée un monde d'intimité. De manière très exhaustive, on dit que toutes les places des non-dits et des silences dans les lettres témoignent de quelque chose de l'implicite et de sous-entendu.

L'ennui de Mme du Deffand est considéré comme le moteur de ses lettres avec Voltaire. Il s'agit de l'amitié entre deux subjectivités bien tristes, à l'automne de leur âge, puisqu'ils commencent à s'écrire, à proprement dit, à l'âge de soixante-dix ans. En fait, pour Mme du Deffand, l'amitié de Voltaire lui donne beaucoup de tranquillité et lui procure l'énergie avec laquelle elle peut poursuivre sa vie ténébreuse. A cet âge, Mme du Deffand « se trouvait sans autres ressources que celles de l'esprit qui ne suffisent pas contre l'âge, la maladie et la solitude »<sup>435</sup>. Selon Lescure, Mme du Deffand était protégée, surtout contre les médisances et la pesanteur de l'âge, « par la double protection de l'amitié de Voltaire et de son propre esprit »<sup>436</sup>.

#### Mme du Deffand et son initiation à l'art épistolaire :

Son initiation à la lecture des lettres était favorisée par Voltaire qui l'incitait toujours à lire les anciens. Depuis, « L'art épistolaire est l'unique genre littéraire auquel la marquise se soit adonnée »<sup>437</sup>. Selon Sainte-Beuve, la correspondance de Mme du Deffand est intéressante à lire, car « elle nous initie à toutes les circonstances et au train journalier d'une société délicate et polie, et qui nous y fait vivre durant des années, en quelques heures de lectures »<sup>438</sup>. « Les lettres de la marquise n'ont pas une structure propre et régulière ; elles procèdent par stratification ; elles fonctionnent le plus souvent par accumulations, par association d'idées, de thèmes ou de noms propres, niant volontairement toute connexion logique. Chantal Thomas écrit : « Mme du Deffand est une adepte de l'improvisation, du « décousu des idées »<sup>439</sup>. Mme du Deffand a laissé presque 704 lettres, adressées à des destinataires divers et pour certains prestigieux : le président Hénault, Montesquieu, d'Alembert et bien sûr Voltaire. Les réponses reçues par la Marquise, permettant ainsi de ressusciter pleinement l'art du

---

<sup>433</sup> Cf. *ibid.* p. 27

<sup>434</sup> *Ibid.* p. 32

<sup>435</sup> M. de Lescure, *La Correspondance Complète de Madame du Deffand*, tome I, *op.cit.* p. XIII

<sup>436</sup> *Ibid.* p. VII

<sup>437</sup> Benedetta Craveri, *Madame du Deffand et son monde*, *op.cit.* p. 139

<sup>438</sup> *Correspondance inédite de Madame du Deffand* (9 mai 1859), *Causerie du lundi*, T. XIV, p. 218, cité par Catherine Thomas, « Lectures critiques des mémoires et des correspondances du XVIIIe siècle au cours du XIXe siècle » p. 79-92, in *Lettre et critique*, *op.cit.* p. 83

<sup>439</sup> Voir Chantal Thomas, Préface aux *Lettres du Mme du Deffand à Voltaire*, Rivages Poche, 1994, p. 19, cité par Franck Bellucci, « Le statut du rêve et du sommeil dans la correspondance de Mme du Deffand », *op.cit.* note 2 p. 96.

dialogue épistolaire. Mme du Deffand ne publie pas, on ne peut pas la classer au rang des écrivains: il était difficile aux femmes de publier des œuvres au XVIII<sup>e</sup> siècle, car, selon Mona Ozouf, il y a un « prix que doit payer à la société la femme auteur : la marginalité, le ridicule, le manque d'amour, l'affrontement direct et violent avec le monde masculin »<sup>440</sup>. Selon B. Craveri, le talent de la marquise est, en premier lieu, à la base de la considération que lui témoignait Voltaire dans ses lettres, et qui fait de Walpole un habitué de son salon<sup>441</sup>.

### Mme du Deffand et l'art des portraits :

Son œuvre, autre que ses nombreuses lettres, ne dépasse pas quelques chansons, et quelques portraits de ses concitoyens et certains de ses amis. Ses portraits sont marquées par la spontanéité. « C'est cette spontanéité, cette liberté, cette originalité de jugement, ce respect de son impression immédiate et personnelle, qui donne tant de prix aux opinions de Mme du Deffand »<sup>442</sup>

Selon B. Craveri, « Le jeu des portraits, passe-temps favori du beau monde, avait été lancé un siècle plus tôt par Mlle de Montpensier et avait continué à être à la mode même au siècle suivant. C'était un jeu pour virtuoses du paraître mondain qui exigeait finesse, esprit d'observation, pénétration psychologique, précision linguistique et qui visait à amuser, aduler ou dénigrer avec une égale élégance. Mme du Deffand avait montré sa maîtrise du genre depuis l'époque de Sceaux et les vingt-deux portraits qui nous sont parvenus justifient pleinement l'admiration de Hénault »<sup>443</sup>. Horace Walpole, son destinataire, souligne que les portraits peints par Mme du Deffand, « sont écrits avec toute la grâce, toute la facilité et toute l'élégance du meilleur temps de Louis XIV ; ils font preuve d'une profonde pénétration, et dénotent une grande solidité de jugement »<sup>444</sup>. M. de Lescure a placé, à la fin de son second volume, toute une galerie des portraits des personnes de sa société intime, le plus souvent tracés par Madame du Deffand elle-même, et où, selon Walpole, « il y a de vrais chefs-d'œuvre d'observation, de style et de ressemblance »<sup>445</sup>. Signalons aussi que ses *Portraits* sont parfois une critique acerbe, comme le portrait qu'elle a fait de Mme de Châtelet : « la guêpe qu'elle adressait ainsi à ses ennemis était complète : elle avait l'aiguillon et le malin bourdonnement »<sup>446</sup>. Grâce à sa correspondance et à sa galerie de « portraits » d'amis ou de connaissances que la marquise avait rédigés au fil des années, le président Hénault nous montre que la marquise peut être mise à une place proche de celle de Mme de Sévigné, cette

---

<sup>440</sup> Mona Ozouf, *Les Mots des femmes, essai sur la singularité française*, op.cit. p. 14

<sup>441</sup> Cf. Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle » p. 163-167, in *L'Épistolaire au féminin*, op.cit. p. 169

<sup>442</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit. p. 373

<sup>443</sup> Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle » op.cit. p. 164-165

<sup>444</sup> Horace Walpole, cité par M. de Lescure, *La Correspondance complète de la marquise du Deffand*, tome II, appendice, op.cit. p.734

<sup>445</sup> Voir M. de Lescure, *ibid.*, tome I, notice, p. CCXI

<sup>446</sup> Cf. Lescure, *ibid.*, tome II, appendices, p. 727



femme qui est considérée comme le prototype de l'art épistolaire à proprement dit, ou de l'art d'écriture en général<sup>447</sup>.

Mlle de Lespinasse<sup>448</sup>, à un certain moment, s'est fâchée avec Mme du Deffand, après avoir vécu dix années dans son intimité<sup>449</sup>. Elle avait, vers 1755, esquissé ce portrait de la maîtresse des lieux : « Les agréments de sa figure n'étaient point déparés par la sécheresse de sa gorge et de ses mains, et les charmes de son esprit empêchaient que l'on s'aperçût du défaut qu'elle avait de parler du nez »<sup>450</sup>. La petite était un peu de la famille par le frère de la marquise. Et voici Julie est frottée aux meilleurs esprits de Paris, Voltaire, bien sûr, mais aussi Montesquieu, mais encore Turgot, d'Alembert et La Harpe. Avec ça qu'elle n'est pas précisément jolie mais qu'elle possède, dit Marmontel, « la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho. Une rivalité ne tarde pas à naître entre les deux femmes.

#### L'histoire de leur relation : les origines :

Selon l'édition de M. de Lescure de la *Correspondance complète de la marquise du Deffand*, ses relations avec Voltaire remontent à l'année 1720 et peut-être un peu avant, alors qu'il était un brillant débutant, et elle, jeune, ravissante et libertine, à la Cour du Régent et dans le cercle de la duchesse du Maine, à l'occasion de l'ouverture du théâtre des Sceaux qui a vu la naissance de ces relations et leur développement. Pendant ce temps, Voltaire était considéré comme le grand homme du XVIIIe siècle. Madame du Deffand y occupait une place d'honneur et était parmi les admiratrices les plus importantes de Voltaire. Mais c'est à Sceaux surtout que dut se nouer ce commerce oral et épistolaire que la mort seule pourra

---

<sup>447</sup> Pour plus de détails sur ce point, voir le Président Hénault, « Mémoires du Président Hénault écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par son arrière-neveu M. le baron de Vigan, Paris, Dentou, 1855, p. 113, cité par Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle » op.cit. p. 164

<sup>448</sup> « Devenue aveugle en 1754, c'est Mlle de Lespinasse, jeune fille orpheline, élevée chez son frère, qui lui tient compagnie et lui fait la lecture. Mais elle l'a vite quittée pour composer son propre salon. La plupart des amis de Mme du Deffand la suivirent. Mais c'est surtout le départ de d'Alembert qui « fut le coup le plus dur pour Mme du Deffand, et ce qu'elle ne pardonna jamais à Mlle de Lespinasse » ( G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 370). « Dans son nouveau salon, rue Saint-Dominique, près de la rue Bellechasse, selon Lanson, « on dit que le vieux président Hénault en fut si charmé qu'il songea à l'épouser » ( G. Lanson, *Choix de lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 355). « Dans sa *Correspondance littéraire*, Grimm rapporte que chez Mlle de Lespinasse se réunissent « des hommes choisis de tous les ordres de l'Etat, de l'Eglise et de la Cour ; des militaires ; les étrangers et les gens de lettres les plus distingués » (Grimm, *La Correspondance littéraire*, IX, 81, cité par G. Lanson, *ibid.* p. 356). Lanson ajoute aussi que « d'Alembert était auprès d'elle comme un simple et docile enfant » ( *ibid.*) Comme Mme du Deffand, Mlle de Lespinasse était parmi les « plus distinguées et des plus spirituelles femmes qui régnèrent sur la société du XVIIIe siècle [...] elle ne sombre pas dans l'ennui morne où nous voyons Mme du Deffand s'enfoncer » ( *ibid.* p. 357). Mlle de Lespinasse « devient la seconde attraction de son salon et bientôt même la première » (Mona Ozouf, *Les mots des femmes, essai sur la singularité française*, op.cit. p. 27). Après cette brouille, elle cultive « davantage son commerce compensateur avec Voltaire ». Sa rencontre en 1765 avec l'aristocrate anglais Walpole, lui présente « une occasion d'un étrange amour sans réciprocité, qui occupe les dernières années de sa vie. Elle meurt comme elle a vécu, au milieu de ses hôtes, en 1780 » ( *ibid.*) Sa passion pour Walpole reste la semence qui lui a donné l'énergie de supporter longtemps son ennui et son malheur jusqu'à la fin de sa vie. A ce propos, Mme du Deffand enseigne à Mlle de Lespinasse que ses lettres soient comme une conversation : « Ou il ne faut point écrire à ses amis, ou bien il faut que les lettres soient comme une conversation ; les assurances d'attachement et d'amitié sont si communes, et si fort d'usage pour ceux qui n'aiment point, que ceux qui s'aiment doivent s'en abstenir » (Lettre de Mme du Deffand à Julie de Lespinasse, 16 janvier 1753). A Mlle de Lespinasse, 13 février 1754, Mme du Deffand écrit : « [...] tous ceux en qui je crois de la finesse me deviennent suspects au point de ne pouvoir plus prendre aucune confiance en eux. »

<sup>449</sup> Cf. Sainte-Beuve, *Mme du Deffand et autres portraits*, op.cit. p.167. Pour connaître l'histoire de sa relation et de sa rupture avec Mme du Deffand, voir p. 171-172

<sup>450</sup> Cité par Sainte-Beuve, *ibid.* p.167

rompre. Marie de Vichy de Chamrond épousa le marquis du Deffand en 1718. Elle n'avait pas tardé à devenir l'une des maîtresses du Régent et elle participa aux célèbres débauches du Palais-Royal, du palais du Luxembourg et de Saint-Cloud. Dès 1720, Voltaire et la jeune marquise du Deffand fréquentaient ainsi les mêmes maisons : en particulier celle de la Cour des Sceaux et celle de Champs où ils étaient les plus désirés. Voltaire connut donc la marquise « dans son matin brillant », dans ce Paris de la Belle Régence. Gais et dissipés, ils se croisaient alors dans des fêtes somptueuses. Elle conservait avec Voltaire un lien mondain ; il lui demanda d'intervenir auprès de Maurepas après la condamnation de ses *Lettres philosophiques*. A Mme du Deffand, Voltaire reconnaît de son côté une « imagination » qui va « toujours selon son cœur ». La marquise est frappée de cécité en 1753- le plus grand événement de sa vie<sup>451</sup>. La correspondance de Voltaire et de Mme du Deffand est « purement mondaine d'abord, courte, douce et claire comme un ruisseau, qui bientôt s'épanchera comme un fleuve d'idées, roulant dans ses lettres pressées comme des flots toutes les nouvelles du temps et tous les problèmes de tous les temps »<sup>452</sup>.

Depuis leurs années de jeunesse, la marquise et Voltaire s'étaient écrits de loin en loin. Leur correspondance n'est devenue fréquente qu'en 1754, et elle s'espaca de nouveau en 1765<sup>453</sup>. La mort de Voltaire, épuisé par son séjour d'apothéose à Paris en avril 1778, lui laissa à peine le temps de faire une ultime visite à sa très ancienne amie :

« J'arrive mort, et je ne veux ressusciter que pour me jeter aux genoux de la marquise du Deffand »<sup>454</sup>.

Si tôt qu'il eût tourné les talons, elle écrira à Walpole :

« Il a quatre-vingt-quatre ans, et en vérité je le crois presque immortel. Il jouit de tous ses sens, aucun même n'est affaibli ; c'est un être bien singulier et en vérité bien supérieur »<sup>455</sup>.

B. Craveri, estime que la véritable correspondance entre Mme du Deffand et Voltaire commence en janvier 1759 et ne s'interrompt qu'avec le retour de l'écrivain à Paris et à sa mort en 1778. D'après l'édition de Lescure, « c'est le 18 mars (1736) que commence entre Voltaire et Mme du Deffand la véritable correspondance, celle où ils raisonnent ensemble, honneur que Voltaire faisait à peu de personnes »<sup>456</sup>. Mais, en fait, sa correspondance avec Voltaire s'établit à proprement parler et d'une manière régulière à partir de 1759. On compte cent cinquante lettres de Voltaire, une centaine de la marquise : causerie précieuse de deux épistoliers hors pair, mémoire partagée de l'ancien temps, commentaire dialogué du siècle. Ils s'envoient des lettres « immenses » ou « énormes ». Tous deux ont le sens de la formule brillante, du bon mot, du sous-entendu »<sup>457</sup>. On ne s'étonnera pas que la disparition de Formont qui, pendant tant d'années, avait joué un rôle d'intermédiaire entre eux, ait été

---

<sup>451</sup> Cf. M. de Lescure, tome I, op.cit. p. LXXXIII

<sup>452</sup> Ibid.

<sup>453</sup> C'est le début de sa connaissance avec Horace Walpole qui a suscité en elle une passion enflammée d'amour mais malheureusement, cet amour ne trouva pas de réaction chez son amant anglais.

<sup>454</sup> Voltaire à Mme du Deffand, Paris le 11 février 1778, p. 523. Après deux ans de silence de 1776 à 1778 entre Voltaire et la marquise, Voltaire arrive le 10 février 1778 aux portes de Paris, Mme du Deffand lui écrit un petit billet et voilà sa réponse qu'elle transporte avec joie à son amant Horace Walpole: « Wuart a été chez lui ce matin, je lui ai écrit un billet, il m'a répondu: « J'arrive mort, et je ne veux ressusciter que pour me jeter aux pieds de Mme la marquise du Deffand » (A Horace Walpole le 12 février 1778)

<sup>455</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 6

<sup>456</sup> M. de Lescure, tome I, op.cit. p. LXXXVI

<sup>457</sup> Anne Soprani, article « Marie de Vichy de Chamrond, marquise du Deffand », *Inventaire Voltaire de A à Z*, op.cit. p.363-364

l'occasion qui a poussé Mme du Deffand à reprendre contact avec Voltaire »<sup>458</sup>. Lorsque Mme du Deffand écrit à Voltaire vers 5 janvier 1759 :

« Je croyais que vous m'aviez oublié, Monsieur : [...] que je pense de même »

Entendant son appel, Voltaire lui adresse une lettre pleine de sollicitude, d'affection, d'un ton inhabituellement mélancolique:

« Songez à votre santé, Madame, elle sera toujours précieuse à ceux qui ont le bonheur de vous voir, et à ceux qui s'en souviennent avec le plus grand regret »<sup>459</sup>

Le 26 janvier 1735, Voltaire écrit à M. de Formont, devenu son représentant ordinaire auprès de Mme du Deffand, son plénipotentiaire de salon :

« Voyez-vous toujours Mme du Deffand ? Elle m'a abandonné net »<sup>460</sup>.

Formont le détrompe par une jolie lettre écrite en son nom, et Voltaire, enchanté, de répondre le 13 février 1735 :

« Si Mme du Deffand, mon cher ami, avait toujours un secrétaire comme vous, elle ferait bien de passer une partie de sa vie à écrire. Faites souvent, je vous en prie, en votre nom ce que vous avez fait au sien ; consolez-moi de votre absence et de la sienne par le commerce aimable de vos lettres »<sup>461</sup>.

A partir de cette date-là, Madame du Deffand entre avec force dans la collectivité des correspondants de Voltaire, les lettres commencent à apparaître. Il a très tôt exprimé son attachement à la marquise :

Le 11 novembre 1738, Voltaire écrit de Cirey à M. de Formont.

« Vous voyez sans doute souvent madame du Deffand ; elle m'oublie, comme de raison, et moi, je me souviens toujours d'elle ; j'en ferai une ingrate ; je lui serai toujours attachée. »<sup>462</sup>

Cet attachement, Voltaire n'a jamais pu le cacher. De Bruxelles, il adresse, le 1<sup>er</sup> avril 1740, à ce même Formont, ces vers, qui ont l'égalité et la gaieté mélancolique de l'alouette et dont nous citons les derniers vers :

« Mais ce qui vaut assurément  
Bien mieux qu'une pièce nouvelle  
Et que le souper le plus grand,  
Vous vivez avec du Deffand  
Le reste est un amusement :  
Le vrai bonheur est auprès d'elle ».<sup>463</sup>

<sup>458</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. 247

<sup>459</sup> Voltaire à Mme du Deffand, [le 18 février 1760]

<sup>460</sup> Cité par M. de Lescure, tome I, op.cit. p. LXXXIII

<sup>461</sup> Ibid.

<sup>462</sup> Ibid. p. LXXXVII

<sup>463</sup> Ibid. « De nombreuses citations sont poétiques, ce qui reflète aussi le prestige dont jouit alors la poésie dans la hiérarchie du temps. La poésie tient une place importante dans cette correspondance, comme sujet de discussion, certes, mais aussi comme matière même de la lettre »<sup>463</sup>. Dans ses lettres, Voltaire fait alterner vers et prose. Il aime orner ses lettres par des vers. « Equivalents souvent des petits vers de société, des brimborions (amusettes) poétiques ornent les lettres; sans préention, ils sont un facteur de sociabilité parmi les honnête gens et entrent dans la catégorie des louanges auxquelles sont prêtés des pouvoirs pacificateurs et qui sont censées ouvrir des voies à la conciliation ou à la connivence. La noblesse des vers embellit ces flatteries incluses dans de petits poèmes, elles ne sont pas désintéressés, mais le destinataire, qui n'en sera pas dupe, sera sensible à cette attention. » (Voir *Voltaire, un jeu de lettres*, op.cit. p. 47-48)

Le 20 août, c'est au Président Hénault que Voltaire s'adresse, à propos de Mme du Deffand. Il se plaint de sa négligence:

« Si madame du Deffand et les personnes avec lesquelles vous vivez daignaient se souvenir que j'existe, je vous supplierais de leur présenter mes respects ».<sup>464</sup>

Le 3 mars 1741, c'est au tour de Formont :

« Formont ! Vous et du Deffand,  
C'est-à-dire les agréments,  
L'esprit, les bons mots, l'éloquence,  
Et vous, plaisirs qui valez tout,  
[...] »<sup>465</sup>

Il clôt sa lettre par ce compliment hyperbolique :

« Une de vos conversations avec madame du Deffand vaut mieux que tout ce qui est à la chambre syndicale des libraires ».<sup>466</sup>

Selon Lescure, une fois commencée, « cette correspondance si intéressante reprendra bientôt son cours périodique pour ne plus s'arrêter. Et ce sera un curieux spectacle que cette partie d'esprit jouée par des partenaires pour lesquels l'escrime épistolaire n'a pas de secrets »<sup>467</sup>.

Mme du Deffand reproche parfois à Voltaire de mettre longtemps à répondre, ou quand il refuse de lui envoyer ce qui peut l'amuser. Les lettres de Voltaire et de Mme du Deffand apparaissent en effet comme un véritable reportage de leurs états d'âme ennuyés. Dans cette compétition entre virtuoses où le public n'était jamais oublié, où le désir de briller n'ignorait pas que le brio du rival était indispensable pour mettre en valeur le sien, Mme du Deffand montra d'emblée qu'elle savait tenir tête au patriarche des Lumières<sup>468</sup>. Mme du Deffand voit toujours en Voltaire la personne aimable qui peut la distraire et l'amuser<sup>469</sup>. Le frontalière écrit de très loin pour madame du Deffand, résidente à Paris. On pourrait appeler « correspondances transfrontalières »<sup>470</sup>, selon l'expression d'André Guyaux, les lettres que [Voltaire] adresse à cette aristocrate d'esprit aigu, voire amer, et à l'humeur pessimiste. Elles satisfont le goût d'irrévérence de la dame et sont évidemment écrites aussi pour la société de la marquise. Avec l'acharnement de Mme de Deffand contre Voltaire, celui-ci ne supporte pas l'attaque directe de son amie et intervient sagement pour se défendre sans mettre fin au dialogue, mais avec une phrase qui traduit son mécontentement : « philosophons une autre fois ».

L'échange épistolaire de Voltaire avec Mme Du Deffand, est un terrain d'idées, un pôle d'expérimentation philosophique surtout pour Du Deffand. La pensée se forme et s'élabore dans le va-et-vient d'une correspondance entre esprits libres, (parfois égaux mais souvent complémentaires à la recherche de la vérité). Selon Mona Ozouf, deux questions récurrentes

---

<sup>464</sup> M. de Lescure, tome I, op.cit. p. LXXXVII

<sup>465</sup> Ibid.

<sup>466</sup> Ibid.

<sup>467</sup> Ibid. p. LXXXVIII

<sup>468</sup> Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle » op.cit. p.165

<sup>469</sup> Voir la lettre très importante de Voltaire à Mme du Deffand sur ses occupations, consolations de n'être plus jeunes. (Entre deux montagnes, le 2 juillet 1754)

<sup>470</sup> André Guyaux, *Echanges épistolaires franco-belges*, Actes du colloque de la Sorbonne des 5 et 6 décembre 2003, sous la direction de André Guyaux et Sophie Vanden-Abeelee Marchal, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne 2007, avant-propos, p. 8

opposent Voltaire et la marquise : premièrement, le rapport de la pensée et du bonheur : pour la marquise, plus on pense, plus on est malheureux ; mais Voltaire, qui professe que la pensée délivre du préjugé et qu' « il y a du plaisir à se sentir d'une autre nature que les sots », est tout à fait contre ce jugement. Deuxièmement, les leçons de l'expérience: pour lui, l'expérience est cumulative. « Il croit à l'aménagement du monde par les inventions raisonnées des hommes, à la réforme, au triomphe des Lumières sur l'obscurantisme et la superstition »<sup>471</sup>, c'est le pourquoi de sa guerre acharnée annoncée contre l'Infâme jusqu'à sa mort. Pendant la période de sa correspondance avec Mme du Deffand, on assiste à la guerre de sept ans en 1756, terminée par le Traité de Paris en 1763.

### Une relation exceptionnelle :

Dans leur préface à la correspondance de Mme du Deffand à Voltaire, expliquant l'objectif essentiel de leur échange, Isabelle et Jean-Louis Vissière disent : « chacun contemple en l'autre son propre reflet, comme dans un miroir[...] »<sup>472</sup>. « Unis par une correspondance qui s'étend sur toute une vie, ce couple s'écrit parce qu'il veut s'écrire. Un désir d'échange où chacun se complaît à vivre en commun avec l'autre par le biais de l'écriture »<sup>473</sup>. La marquise et son plaisir de voir Voltaire à côté d'elle. Selon C. Boustani, « Mme du Deffand trouve du plaisir à ce que l'autre soit aussi là. Elle se divertit en réclamant une réponse à Voltaire ou en s'inquiétant de son silence :

« Ni résistez jamais, Monsieur, au désir de m'écrire : vous ne sauriez vous imaginer le bien que me font vos lettres ; la dernière surtout a produit un effet admirable, elle a chassé les vapeurs dont j'étais obsédée [...] »<sup>474</sup>

C'est pourquoi, Mme du Deffand ne permet pas le flétrissement de leur correspondance. Selon C. Boustani, elle relance souvent Voltaire lorsque leur correspondance commence à languir. Pour Mme du Deffand, le besoin de Voltaire lui devient une exigence indispensable, comme une gorgée de vie : « enfin, il me faut Voltaire, ou rien du tout », elle exprime à tout moment son attachement aveugle à Voltaire. Selon C. Boustani, Mme du Deffand considère la lettre comme un espace de jouissance. Elle traduit son attachement à Voltaire et révèle ses sentiments :

« je suis folle de vous, et eussiez-vous mille fois plus de torts avec moi, je vous aimerai toujours et n'admirerai que vous, je vous le déclare net [...] »<sup>475</sup>.

Voltaire semble partager avec la marquise le même sentiment d'attachement : « Le plus vrai et le plus cher de mes désirs serait de passer avec vous le soir de cette journée orageuse qu'on appelle la vie »<sup>476</sup>. Il s'agit d'un dialogue entre deux sommets, deux êtres qui s'envolent dans le ciel de la pensée raffinée. Ce dialogue témoigne d'un respect sans faille. Sans cette estime personnelle, on peut prévoir des divergences mortelles.

Quant à Voltaire, « sa correspondance avec Mme du Deffand le reconduit à ses sources, même s'il se refuse de revenir en arrière comme l'y invite courtoisement sa redoutable amie »<sup>477</sup>. « De son côté, la marquise, pierre de touche implacable de la parole juste, peut

---

<sup>471</sup> Cf. Mona Ozouf, *Les mots des femmes, essai sur la singularité française*, op.cit. p. 34

<sup>472</sup> Isabelle et Jean-Louis Vissière, *Cher Voltaire*, introduction, p. 19-20, cité par Carmen Boustani, « L'Écriture bisexuée dans la correspondance de Mme du Deffand à Voltaire », op.cit. p. 125

<sup>473</sup> Ibid.

<sup>474</sup> A Voltaire, 26 mai, 1767, cité par Carmen Boustani, ibid. p. 128

<sup>475</sup> A Voltaire, 5 septembre, 1760, cité par Carmen Boustani, ibid.

<sup>476</sup> Lettre de Voltaire à Mme du Deffand, 3 mars 1754, citée par Carmen Boustani, ibid.

<sup>477</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p.8

s'offrir le luxe, caché sous les figures de modestie, de tenir en haleine le seul écrivain contemporain qu'elle daigne prendre en considération »<sup>478</sup>. Dans leurs lettres, on trouve une nostalgie de la jeunesse, aux « beaux jours enfouis »<sup>479</sup>. Aux moments difficiles de la vie de son amie, Voltaire n'était jamais absent. La correspondance que l'écrivain le plus célèbre du siècle entretient depuis des années avec elle est un titre précieux que ne peuvent nier ses adversaires les plus farouches. Dans ses dernières années, Mme du Deffand a souffert bien des ennuis surtout après la perte de sa vue et le délaissement de ses amis, d'Alembert, Julie de Lespinasse, etc. Elle recourt à Voltaire pour l'apaiser. « La douceur et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse »<sup>480</sup>. D'autre part, on trouve, dans leur correspondance, la lutte entre Lumières et aristocratie, entre monarchie et aristocratie<sup>481</sup>. Leur relation s'établit en fait entre dissimulation et parfaite franchise, il n'y a pas de place pour camoufler ses intentions. Leurs lettres prennent parfois la forme des comptes-rendus philosophiques. A plusieurs reprises, leur différence n'empêche pas leur amitié. On peut clôturer de façon récapitulative sur le fait que la relation Voltaire & du Deffand était solide malgré les conspirations qui voudraient bien perturber leur amitié. Selon B. Craveri, Mme du Deffand, « pouvait se vanter d'entretenir une correspondance suivie avec le plus célèbre écrivain du siècle »<sup>482</sup>.

Sur les instances de Mme Denis, la marquise demanda à la duchesse de Choiseul d'intervenir en faveur du retour de Voltaire à Paris- en vain. Ils ne se revirent qu'en 1778. Voltaire, à son arrivée dans la capitale, vint « se jeter aux pieds de la marquise du Deffand », confie-t-elle à Horace Walpole :

« Les honneurs qu'il a reçus ici sont ineffables [...]. Il est suivi dans les rues par le peuple qui l'appelle l'homme aux Calas »<sup>483</sup>.

A force de sa correspondance avec les grands hommes du siècle, Walpole la voit comme « un monument vivant »<sup>484</sup>. Selon B. Craveri, « l'un des thèmes récurrents de Mme du Deffand dans sa correspondance avec Voltaire était la nostalgie pour la grande littérature du siècle précédent, une nostalgie qui déplorait la décadence du goût ; »<sup>485</sup>. Elle ajoute que « le caractère et le ton de l'échange épistolaire entre Mme du Deffand et Voltaire n'obéissent pas à une pulsion des affects et de l'imagination, comme chez Mme de Sévigné, mais à un jeu lucide des idées, à la passion commune, typique de leur siècle, pour le pur exercice de l'intelligence. Ce fut Voltaire qui le premier donna cette orientation à leur dialogue épistolaire. Dans une lettre du 18 mars 1736, le philosophe avait incité la marquise à prendre acte de sa vocation intellectuelle, sans se soucier des bienséances qui imposaient aux femmes de dissimuler leur savoir, par cette phrase magnifique :

<sup>478</sup> Ibid.

<sup>479</sup> Ibid. 184

<sup>480</sup> Voltaire à Mme du Deffand [le 4 juin 1764], cité par Benedetta Craveri, *ibid.* p. 15

<sup>481</sup> Benedetta Craveri, *ibid.* p. 17

<sup>482</sup> Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle », *op.cit.* p.165

<sup>483</sup> Anne Soprani, article « Marie de Vichy de Chamrond, marquise du Deffand », *Inventaire Voltaire de A à Z*, *op.cit.* p.364

<sup>484</sup> Cité par Mona Ozouf, *Les Mots des femmes*, *op.cit.* p. 44

<sup>485</sup> Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle » *op.cit.* p. 165

« Ce qui est beau et lumineux est votre élément. Ne craignez pas de faire la disserteuse. Ne rougissez point de joindre aux grâces de votre personne la force de votre esprit. Faites des nœuds avec les autres femmes, mais parlez-moi raison »<sup>486</sup>.

A force de la longévité de leur relation, puisqu'ils se connaissent depuis plus de 40 ans et de leur entente, Voltaire et Mme du Deffand, deviennent presque identiques. Et si nous empruntons la formule de Marie Dollé, « Ils sont le vers et l'envers de la même monnaie, c'est-à-dire ils reflètent la même culture, la même expérience »<sup>487</sup>. Voltaire l'incite à lui écrire pour conserver le fil du dialogue :

« Vous devriez dicter ce que vous pensez quand vous êtes seule, et me l'envoyer. Je suis persuadé que j'y trouverais plus de vraie philosophie que dans tous les systèmes dont on nous berce. Ce serait la philosophie de la nature. Vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous, vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même.[...] Dicter quelque chose, je vous en prie, quand vous n'aurez rien à faire ; quel plus bel emploi de votre temps que de penser ? [...] »<sup>488</sup>

Mme du Deffand aime évoquer le début de sa relation avec Voltaire :

« Je me rappelle le temps de notre première connaissance, dont il y a en vérité près de cinquante ans [...] »<sup>489</sup>.

Voltaire, qui lui adressait déjà un quatrain d'admiration en janvier 1725, alors qu'elle avait presque 30 ans, devient à la fin de son âge son consolateur le plus important :

« Qui vous voit et qui vous entend perd bientôt sa philosophie ;  
Et tout sage comme du Deffand  
voudrait en fou passer sa vie »<sup>490</sup>.

Selon B. Craveri, ce quatrain montrait « que la séduction féminine de la jeune marquise se fondait autant sur la beauté que sur l'intelligence ». Voyant en elle une rivale de Mme de Sévigné, il prévoyait qu'elle pouvait être la « grande épistolière de son siècle »<sup>491</sup>.

Ce qu'elle admire en Voltaire, c'est qu'il a pu conserver, malgré l'avancement de l'âge, tous ses pouvoirs intellectuels :

« Je ne vous crois point dans le même cas ; votre esprit, votre mémoire, toutes les facultés de votre âme ne sont point affaiblis, vous êtes le Voltaire d'il y a cinquante ans »<sup>492</sup>.

Selon Lanson, Mme du Deffand prit de bonne heure « l'habitude de tout juger et de n'écouter d'autre autorité que sa raison, quelles qu'en fussent les ignorances et les impuissances »<sup>493</sup>. En 1754, Mme du Deffand est donc aveugle. Depuis sa cécité, sa vie devient de plus en plus larmoyante. Elle a courageusement supporté l'épreuve de cette maladie, commencée par une faiblesse générale de vue et « devenue inévitable avec une

<sup>486</sup> Mme du Deffand à Voltaire, [ le 18 mars, 1736], cité par Benedetta Craveri, *ibid.* p. 166

<sup>487</sup> Marie Dollé, « Deux écrivains en dialogue : sur une correspondance inédite Bernard Noël-Claude Ollier », p. 409- 416 in *Lettre et critique*, op.cit. p. 416

<sup>488</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21<sup>e</sup> mars 1764]

<sup>489</sup> Cité par Benoît Melançon, « La lettre contre : Mme du Deffand et Belle de Zuylen, in *Penser par Lettre*, op.cit. p. 48

<sup>490</sup> Impromptu écrit Par Voltaire chez Mme du Deffand en 1732

<sup>491</sup> Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle » op.cit. p. 163

<sup>492</sup> Mme du Deffand à Voltaire, 12 avril 1775, cité par Anne Soprani, article « Marie de Vichy de Chamrond, marquise du Deffand », *Inventaire Voltaire de A à Z*, op.cit. p. 365

<sup>493</sup> G. Lanson, *Lettres choisies des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, publiées avec une introduction, des notices et des notes, Hachette, Paris 1932, p. 373

patience qui montre combien est paternelle cette providence, qui, même quand elle nous frappe, nous ménage, en suspendant longtemps le coup et n'abaissant que progressivement la main, le temps et les moyens de nous aguerrir et de nous résigner au mal »<sup>494</sup>.

M. de Scheffer a déjà exprimé, dans un écrit du 4 janvier 1754, le courage de Mme du Deffand face à la cécité :

« J'admire très sincèrement votre courage en perdant la vue ; j'espère que vous ne ferez jamais cette perte dans le sens littéral et absolu ; mais je sens combien il est malheureux d'en avoir seulement l'appréhension, et il faut estimer heureux ceux qui peuvent la supporter »<sup>495</sup>.

Elle avait alors besoin de la consolation qu'elle trouvait surtout dans l'amitié de Voltaire et d'Alembert. Signalons aussi que la rencontre avec Walpole au salon Saint-Joseph a rendu le bonheur au cœur de Mme du Deffand après la cécité. Mais c'est surtout Voltaire qui a bien soutenu la marquise dans cette dure épreuve. Il fera en beaux vers et en belle prose, la galante oraison funèbre de ses yeux et l'apothéose de son esprit. Il avait salué d'une salve d'éloge et de regrets la première annonce du mal qui menaçait Mme du Deffand, et pour la mieux consoler, il feignait de devenir aveugle comme elle, délicatesse qu'il finira par pousser plus tard jusqu'à la satiété et à la banalité<sup>496</sup>. Il se met en frais pour distraire Mme du Deffand qui ne se prive pas pour autant de critiquer ses contes en vers. Aussi lui adresse-t-elle cette mise au point :

« Vous dites de bons mots, Madame[...] nous consoler l'un l'autre »<sup>497</sup>.

Le langage mondain prédomine quand Voltaire vise à créer un effet susceptible de favoriser l'échange et de le ranimer. La lettre se transforme en lieu de rhétorique mondaine.

Ferney<sup>498</sup>, centre de diffusion des lettres :

« Le pays où vous êtes semble avoir été fait pour vous : [...] vous avez su corriger les mauvais, et vous avez tiré un bien bon parti des favorables. »<sup>499</sup>

Tout d'abord Voltaire s'installe aux Délices, propriété près de Genève en Suisse, mais pour plus de quiétude, il décide d'acheter un domaine dans le territoire français, à deux pas des limites françaises et très proche de Genève, qu'il appelle Ferney. « En décembre 1760, Voltaire s'installe presque définitivement à Ferney dans le domaine qu'il avait acheté 130 000 livres deux ans auparavant, [...]. Il garda cependant ses Délices jusqu'en 1765. Pour lui, sa vraie vie a commencé au moment où il a choisi sa retraite :

« Je n'ai vécu que du jour où j'ai choisi ma retraite. Tout autre genre de vie me serait insupportable ; et il me serait mortel. [...] On ne peut, à moins d'être La Popelinière, vivre plus commodément [...] ; voilà ma

---

<sup>494</sup> M. de Lescure, tome I, op.cit. p. CXVIII-CXIX

<sup>495</sup> Ibid.

<sup>495</sup> Ibid.

<sup>496</sup> Ibid. p. CXXVII

<sup>497</sup> Lettre de 7 mars 1764, cité par Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p.155-156

<sup>498</sup> A Ferney, Voltaire se fait le « châtelain bienfaisant », il est un « procédurier, un homme d'affaire qui a fait « le bonheur des ferneyiens malgré eux, bel exemple, à l'échelle seigneuriale, d'un despotisme éclairé » (Voir *Voltaire, un jeu de lettres*, op.cit. p. 30)

<sup>499</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ novembre 1758]



vie, Madame, telle que vous l'avez devinée, tranquille et occupée, opulente et philosophique, et surtout entièrement libre. »<sup>500</sup>

Devant son amour pour Ferney, Voltaire exprime sa haine pour Paris<sup>501</sup>:

« Si j'étais homme à venir faire un tour à Paris, ce serait pour vous y faire ma cour ; mais je déteste Paris sincèrement, et autant que je vous suis attaché »<sup>502</sup>.

Voltaire trouve en Ferney une retraite paisible qui l'aide à oublier ses anciens malheurs qu'il a subis durant toute sa vie:

« Une retraite heureuse amène au fond des cœurs l'oubli des malheurs. »<sup>503</sup>

En choisissant Ferney, Voltaire se sent libéré de toutes les contraintes sur ses productions littéraires puisqu'il est habitué, par ses « coups de projecteur »<sup>504</sup> de dénoncer tous les abus de l'époque. Le choix du lieu est hautement symbolique. Situé en territoire français, aux portes de Genève, Ferney offre un refuge tout proche au philosophe qui se sent toujours menacé par d'éventuelles poursuites du pouvoir royal. La position témoigne également des relations ambiguës que le patriarche entretient avec les pasteurs genevois. [...] En fait, Voltaire était en train de consolider les assises d'une nouvelle vie et de fortifier son image de propagandiste des Lumières. Les activités multiples qu'il peut mener dans ses terres, en tant que seigneur de village, et les affaires judiciaires dont il s'occupera depuis Ferney, feront peu à peu de ce lieu un ministère de la philosophie, un foyer européen des idées nouvelles et une vitrine du militantisme philosophique [...]. On peut également considérer Ferney comme une étape particulièrement bien située pour les voyageurs qui sillonnent les routes d'Europe et qui sont à l'affût d'un gîte où se mêlent les plaisirs de la convivialité à ceux de la philosophie »<sup>505</sup>. Voltaire était désireux de faire « de la visite à Ferney un rite d'intronisation pour l'élite mondaine et intellectuelle de l'Europe entière »<sup>506</sup>. A partir de cette date, il écrit à toute l'Europe : presque 6000 lettres sont datées de Ferney où il se mêle dans toutes les affaires qu'on a portées à sa connaissance. R. Pomeau l'appelle le « maître de Ferney ». En effet, Voltaire a transformé le village de Ferney en petite ville prospère. Ce village était aussi un lieu de fêtes, de théâtre et d'écriture. Il l'appelle « sa retraite », sa « cabane », un lieu de « pèlerinage » ouvert à toutes les « sphères de la société ». Avec le temps, Ferney devient un des lieux les plus fascinants d'Europe et le symbole de la « philosophie » du siècle »<sup>507</sup>. Les visiteurs sont invités à des conversations éblouissantes et de joyeuses festivités . Ainsi tous les témoignages montrent « la naissance à Ferney d'un nouveau type d'écrivain qu'on peut appeler un « intellectuel ». Voltaire, dans l'ivresse de son nouveau rôle, devient l'apathie de l'Europe »<sup>508</sup>.

Voltaire a fait de Ferney un atelier du travail acharné. Il était convaincu que le travail est à la base du bonheur extrême:

---

<sup>500</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 12 janvier 1759]

<sup>501</sup> Ici il n'est pas sincère, malgré son éloignement, Paris ne fut jamais absente de son esprit (voir conclusion).

<sup>502</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 24 mars 1760]

<sup>503</sup> *Œuvres complètes de Voltaire*, Sautolet, tome II *Olympie*, scène 2, p. 453

<sup>504</sup> *Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même*, textes choisis et édition établie par André Versailles avec préface de René Pomeau, éditions Complexe, Paris, 1994, préface, p. IX

<sup>505</sup> Didier Masseur, Article « Ferney », *Inventaire Voltaire A à Z*, op.cit. p. 535-541

<sup>506</sup> Ibid. p. 541

<sup>507</sup> Ibid.

<sup>508</sup> Ibid. p. 543

« Le travail est souvent le père du plaisir. »<sup>509</sup>

Mais il est ni pour l'extravagance : « le travail modéré contribue à la santé du corps et à celle de l'âme »<sup>510</sup>, ni pour la mollesse : « le travail, gagé par la mollesse, s'ouvre à pas lents la route à la richesse »<sup>511</sup>. Il éprouve de la pitié à l'égard de l'inactif :

« Je plains l'homme accablé du poids de son loisir. »<sup>512</sup>

François Aubel et Michel Delon, en parlant de la symbolique de Voltaire à Ferney, annoncent que Voltaire « s'installe à Ferney comme un opposant à tous les arbitraires. Ce choix de Ferney, dans le Jura, est emblématique, entre la France et la Suisse, entre l'Ancien Régime et une société nouvelle qui reste à préciser, entre les Belles-Lettres et une littérature qui se libère des poétiques »<sup>513</sup>. De Ferney, il mande toutes les nouvelles de son domaine à Mme du Deffand. Il vante toujours sa vie libre et patriarcale. Pourtant, malgré tous les atouts de sa retraite à Ferney, Voltaire se plaint parfois de son isolation et de sa solitude. Pour consoler son amie, il aime toujours se comparer à elle, pour lui montrer qu'ils sont tous les deux dans le même bateau de l'ennui. Il met en face sa situation pire que la sienne, puisqu'il subit aussi des fluxions horribles qui lui font essayer la vie de l'obscurité. De plus, elle a sa compagnie de Paris, alors qu'il est retraité loin de la vie parisienne qui lui devient insupportable :

« Maîtresse de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'esprit, de la philosophie, et des amis, je ne vois pas quel sort pourrait être au-dessus du vôtre ; mais il faut deux yeux, ou du moins un pour jouir de la vie. Je sais ce qui en est avec des fluxions horribles qui me rendent quelquefois entièrement aveugle. Je n'ai pas vos ressources, vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite, mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'est insupportable. »<sup>514</sup>

### Ferney et le réseau Voltaire :

« Ferney sans doute a permis à Voltaire de se libérer de beaucoup de contraintes, y compris de la contrainte du vers, auquel il ne renonce nullement, produisant même plus que jamais tragédies, épîtres, satires »<sup>515</sup>. Ce qui donne au réseau Voltaire toute cette ampleur, c'est la variété des sujets de la correspondance. Sur toutes les places de l'Europe, Voltaire est présent par ses lettres. Selon Ch. Cave, « le réseau voltairien est un parfait modèle, [...], d'idéal du réseau comme économie de la libre circulation, pensé entièrement à partir de 1758 comme système de diffusion du combat militant de l'universalité philosophique »<sup>516</sup>. Les fils de son réseau attachent les quatre coins du monde. Depuis, Ferney est lié aux appellations de Voltaire : le patriarche de Ferney, le « Châtelain de Ferney »<sup>517</sup>, l'ermite de Ferney, etc.

---

<sup>509</sup> *Œuvres complètes de Voltaire*, A. Sautet, *Discours en vers sur l'homme, Quatrième discours, De la modération en tout*, p. 884

<sup>510</sup> Voltaire, *Le Dictionnaire Philosophique, (La Raison par alphabet)*, 1764, préfacé par Etienne, texte établi par Raymond Naves et Olivier Ferret, bibliographie, notes et annexes par Olivier Ferret, éditions classiques Garnier, édition illustrée de 17 reproductions, Paris 2008, « Catéchisme du curé », p. 88

<sup>511</sup> Voltaire, *Le mondain*, cité par Daniel Roche, *Histoire des choses banales : Naissance de la consommation (XVIIe-XIXe siècle)*, Fayard, 1997, p. 173

<sup>512</sup> *Œuvres complètes de Voltaire*, A. Sautet 1827, *Discours en vers sur l'homme, Quatrième discours*, op.cit. p. 884

<sup>513</sup> Michel Delon, « Candide et ses apôtres », in *Le Magazine Littéraire* n° 478, op.cit. p. 58

<sup>514</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>515</sup> René Pomeau, préface du *Dictionnaire des idées de Voltaire*, op.cit. p. VIII

<sup>516</sup> Christophe Cave, « Le Réseau épistolaire voltairien » in *Les réseaux de correspondance à l'âge classique*, op.cit. p. 249

<sup>517</sup> Michel Delon, « Candide et ses apôtres », in *Le Magazine littéraire*, n° 478, op.cit. p. 61

Selon Lanson, « Les hôtes habituels de Ferney sont la grosse Mme Denis,[...], le fidèle secrétaire Wagnière, [...], le Père Adam, un jésuite que Voltaire a recueilli et qui fait sa partie d'échecs. Il a envoyé des lettres à l'Europe tout entière. Il intervient dans toutes les affaires qu'on a portées à sa connaissance »<sup>518</sup>. N'oublions pas quelques étrangers qui peuvent résider à Ferney pour des semaines ou des mois, citons par exemple Mme de la Fontaine, le petit La Harpe et sa femme, etc. Dans sa lettre du 25 avril 1760 à Mme du Deffand, Voltaire lui explique son programme de Ferney :

« Je n'ai jamais été moins mort que je le suis à présent [...] jusqu'à] ma petite salle de comédie »<sup>519</sup>.

Selon R. Pomeau, « L'attrait du grand homme est d'autant plus puissant que Ferney se trouve sur l'un des grandes axes de communication dans l'Europe du XVIIIe siècle »<sup>520</sup>. De Ferney, Voltaire a fait son propre réseau épistolaire<sup>521</sup> dans le but d'une libre circulation de ses idées. Selon C. Cave, « Ferney est le « lieu géographique d'où, à partir de 1758 (et jusqu'à sa mort), Voltaire organise son réseau en toute conscience et de manière revendiquée ». Ce réseau se constitue d' « une vaste interconnexion (1800 correspondants) »<sup>522</sup>. Cela témoigne que Voltaire est au centre du plus grand réseau épistolaire au XVIIIe siècle, comme en témoigne sa volumineuse correspondance, plus encore que les réseaux de Diderot, de Rousseau ou de Montesquieu, etc. Voltaire veut être partout. Ferney constitue ainsi pour lui une retraite « frénétique »<sup>523</sup>. Il est allé à Ferney pour chercher la liberté dont il rêve loin des vacarmes de la ville parisienne. Il écrit à Mme du Deffand, le 17 septembre 1759 :

« Je me suis fait une petite destinée à part...Je me suis avisé de devenir entièrement libre...Je me suis aperçu que le plus grand plaisir consiste à être particulièrement et utilement occupé. »<sup>524</sup>

Pour conclure, nous pouvons dire que Mme du Deffand, loin de Voltaire, subit le gouffre de l'espace et l'abrasion du temps. Mais elle a engagé avec lui un pacte d'amitié, garant de sa longévité. Selon Bernard Bray, Voltaire constitue bien sûr un point de départ, une transformation dans l'évolution de l'art épistolaire. Il ajoute « Voltaire épistolier, affublé de sa perruque et de son célèbre bonnet, une plume d'oie dans chaque main : il convient bien sûr de lui adresser un familier salut, sur ce feuillet glissé dans l'écritoire »<sup>525</sup>. Mais Voltaire, cette âme sensible, ce génie rare, n'écrit pas à tort et à travers : il faut un thème pour le motiver, pour l'inciter à réagir. Mme du Deffand trouve toujours les thèmes pour l'interpeller. Elle regarde Voltaire comme une idole. Sa lettre est un coup de grâce une contre-attaque contre tout ce qui transgresse la norme de sa logique et de son raisonnement. C'est l'esprit de Voltaire que l'on trouve dans ses lettres, sa philosophie, sa pensée qui était et qui reste toujours une référence assez riche pour celui qui voudrait comprendre l'histoire. Le plus souvent, la lettre apparaît sous forme de question/ réponse où il y a un besoin, une demande visible mais parfois cachée. Mais parfois la question/ réponse s'arrête, pourquoi ? Cela est dû soit à la maladie de l'un des épistoliers, soit à des circonstances matérielles qui aboutissent à la perturbation du fil de dialogue épistolaire. Intimité, sincérité, spontanéité et négligence de soi gouvernent la correspondance de Voltaire & Mme du Deffand.

<sup>518</sup> Cf. Gustave Lanson, *Voltaire*, op.cit. p. 137

<sup>519</sup> Cité par René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, op.cit. p. 34

<sup>520</sup> Ibid. p. 286

<sup>521</sup> Voir Christophe Cave, « Le Réseau épistolaire voltairien » in *Les réseaux de correspondance à l'âge classique*, op.cit. p. 236-250

<sup>522</sup> Cf. ibid. p. 237

<sup>523</sup> Raymond Naves, *Voltaire*, op.cit. p. 65

<sup>524</sup> Cité par Raymond Naves, ibid. p. 151

<sup>525</sup> Bernard Bray, « Dessus d'écritoire » in *Bulletin de l'Aire*, n°21, semestriel, été 1998, p. 4

## I-B-c-Benjamin Constant et Isabelle de Charrière :

Le dialogue épistolaire entre ces deux amis nous passionne par l'originalité d'une amitié enveloppée d'une relation passionnelle. Selon Jean-Daniel Candaux, la correspondance entre Benjamin Constant & Isabelle de Charrière a « le triple mérite de fournir un témoignage d'une rare indépendance sur l'Europe des Révolutions, d'éclairer du dedans deux des fortes personnalités de l'époque et d'avoir donné à la langue française quelques pages superbes »<sup>526</sup>.

### Benjamin Constant, le perpétuel inconstant :

Né à Lausanne en 1767, de parents vaudois, de famille huguenote d'origine française, Benjamin Constant est lié pour l'essentiel à la Suisse et la France<sup>527</sup>. Il tenait à sa patrie et ne cessa de revenir, jusqu'en 1815 du moins, sur les bords du lac Léman. Mais il fut toujours attiré par la France. Il perd sa mère à l'âge de 15 jours, le premier des malheurs de sa vie.

L'errance caractérise la vie de Benjamin Constant. Au cours de sa vie vagabonde, Constant a déménagé sans cesse, emportant avec lui ses manuscrits dans les lieux les plus variés, en France, en Suisse, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne. « Il lui est arrivé d'en faire des dépôts entre les mains de certaines personnes »<sup>528</sup>. C'est pourquoi, P. Bastid nous dit que « la bibliographie de Benjamin Constant est donc un chaos, à l'image de ses aventures sentimentales »<sup>529</sup>. C'est un être aussi mobile, aussi changeant, aussi oscillant, aussi volage. Constant a mené une vie d'errance, une vie très « mouvementée »<sup>530</sup> qui polarise des faits multiples, selon l'expression de Kurt Kloocke. Constant ressemble à Rousseau dans sa recherche de la liberté, mais il s'oppose à plusieurs idées incluses dans son *Contrat social*. Les deux sont sentimentaux si nous comparons par exemple leurs deux chefs-d'œuvre, *La Nouvelle Héloïse et Adolphe*<sup>531</sup>. Rousseau, à cause de sentiment de persécution, avait un penchant pour la solitude et l'errance ; alors que Benjamin Constant trouve dans son errance une sorte de compensation à son mal de vie. A l'instar de Rousseau dans ses *Confessions*, prétendant que sa vie est en lui seul, il dit : « Ma vie, [...], n'est au fond nulle part qu'en moi-même...La solitude sera mon remède » [...], il méprise tout et tout le retient. « J'ai des qualités exceptionnelles, [...] fierté, générosité, dévouement » [...] Ah ! c'est le propre de Constant que de ne jamais se sentir d'accord avec ses actes. Il gémit sous le désordre de sa vie ; mais quel ennui, écrit-il, qu'une vie régulière ! Il veut agir, il rappelle au combat ; mais aussitôt : « la lutte me fatigue, couchons-nous dans la barque et dormons au milieu de la tempête...Tout ce que je désire, c'est le repos »<sup>532</sup>.

En Allemagne, « c'est à Brunswick<sup>533</sup> qu'il se rend auprès du souverain, lequel a bien voulu promettre au colonel Juste, Suisse au service de la Hollande, un emploi à la cour pour

---

<sup>526</sup> Jean-Daniel Candaux, préface de la *Correspondance Benjamin Constant et Isabelle de Charrière*, p. 13-14

<sup>527</sup> Il s'agit de son avenir politique comme un homme libéral. Nous n'aborderons pas dans notre travail à ce côté de la personnalité de Constant, car ce n'est pas la question de discussion dans notre corpus.

<sup>528</sup> Cf. Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome II, Librairie Armand Colin 1966, p. 495

<sup>529</sup> Ibid. Pour la chronologie de toutes les éditions des publications des lettres de Constant, voir p. 506-507

<sup>530</sup> K. Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, Librairie Droz, Genève 1984, préface p. 1

<sup>531</sup> Cf. Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome II, op.cit. p. 510-511

<sup>532</sup> Benjamin Constant, *Adolphe, Le Cahier rouge, Cécile*, Préface de Marcel Arland, édition établie et annotée par Alfred Roulin, Gallimard, préface p. 12

<sup>533</sup> Ce séjour à Brunswick qui dura plus de six années fut le plus triste de sa vie. « L'hostilité du milieu le moins fait pour qu'il pût y vivre heureux, un sot mariage qui devint bientôt un mariage infernal, le procès paternel, tout contribue à donner à ces années d'Allemagne les couleurs les plus sombres. Et pourtant, elles furent singulièrement fécondes pour la formation de ses idées. (Voir L. Dulmont-Wilden, *La vie de Benjamin Constant*, « Vies des hommes illustres », nrf N°61, 6<sup>e</sup> édition, Librairie Gallimard 1930, p. 58-59

son fils »<sup>534</sup>. Il épouse Minna Von Cramm en 1789, dont il divorce à l'amiable en 1794. Plusieurs aventures troublent sa vie adulte : liaison platonique d'abord avec une femme mariée, Charlotte de Hardenberg, puis liaison volcanique avec Germaine de Staël qui devient le tourment de sa vie pendant treize années, depuis leur rencontre en septembre 1794 jusqu'à leur rupture définitive en 1811. De tous les récits de Constant, *Cécile*, *Le Cahier rouge*<sup>535</sup>, etc., seul *Adolphe*<sup>536</sup>, étalé sur 10 ans (commencé en 1806 et publié en 1816) sera publié. En effet, lorsqu'il en fait quelques lectures dans un contexte privé, puis dans les salons, en Allemagne et à Bruxelles, il découvre un accueil favorable qui l'encourage.

### Les Journaux intimes, miroir de Constant :

Le premier *Journal intime* est rédigé en 1887. Il a une grande influence sur ses descendants puisqu'on y trouve une auto-analyse psychologique de Constant. Adrien de Constant, petit cousin de Benjamin, fait une édition intégrale des *Journaux intimes* de B. Constant<sup>537</sup>.

Ce recueil des confidences de Constant à lui-même, est fait de plusieurs cahiers successifs, et rédigé sous des formes différentes. Ecrivain peu producteur au niveau littéraire, ce sont ses *Journaux intimes* qui nous donnent des documents précieux sur sa vie et sa personnalité. En commençant son *Journal*, il note le 18 décembre 1804 :

« En le commençant, je me suis fait une loi d'écrire tout ce que j'éprouverais. Je l'ai observée, cette loi, du mieux que j'ai pu, et cependant telle est l'influence de l'habitude de parler pour la galerie que, quelquefois, je ne l'ai pas complètement observée... »<sup>538</sup>.

Ce qui caractérise Benjamin dans tout ce qu'il a écrit, c'est « Le goût de l'explication analytique »<sup>539</sup>. Selon André Rousseaux, le journal intime nous donne l'image parfait et

---

<sup>534</sup> Henri Guillemin, *Benjamin Constant muscadin*, introduction, (note 1 : Cf. *Le Cahier rouge* : « Mon père [...] avait obtenu du duc de Brunswick, qui était alors à la tête de l'armée prussienne en Hollande, une place [pour moi] à sa cour. » (B. Constant, *Œuvres*, texte présenté et annoté par Alfred Roulin, Gallimard, Paris, 1957 (Bibliothèque de la Pléiade, 18 décembre 1804, p. 165)

<sup>535</sup> Aussi Charles Du Bos a-t-il pu dire du *Cahier rouge* (*Grandeur et misère de Benjamin Constant*, éditions Corrêa et Cie Paris, 1946, p. 51) que c'est « un chef-d'œuvre qui dans l'ordre du récit autobiographique, pour l'allure cursive dans la véracité la plus dégagée, n'a pas son analogue » (Benjamin Constant, *Œuvres*, op.cit. cité p. 1454-1455)

<sup>536</sup> *Adolphe*, roman autobiographique en grande partie (transposition de la vie réellement vécue par B. Constant) est une transposition de l'histoire d'amour avec Mme de Staël, une confession des débats de conscience de l'auteur au cours de ses amours tourmentées, un compte-rendu de sa vie sentimentale dissipée et errante. Ce roman est caractérisé par l'ennui. A travers le personnage d'Adolphe, Constant a essayé de donner de lui le portrait le plus vrai selon Marcel Arland, « l'âme du livre [*Adolphe*] est l'âme de Constant ». Constant écrit en 1807, dans son *Journal intime* : « Je vais commencer un roman qui sera notre histoire ». *Adolphe* contient l'analyse, rapide et complète, d'une crise sentimentale dont Benjamin Constant a emprunté les détails à plusieurs expériences personnelles. C'est un drame de la lassitude. Un homme las d'aimer une femme qui l'aime encore, mais il ne peut se résoudre à la quitter : de là des conflits incessants, surtout intérieurs, qui se renouvellent spontanément et qui ne laissent prévoir d'autre solution que la mort de l'une des deux victimes presque toujours entraîné par les femmes, par le jeu, par des compromissions politiques. Il maudit ses chaînes ; mais vient-il par hasard à s'en tirer, de nouveau il se précipite à la servitude. Il ne quitte Mme de Charrière que pour tomber sous le joug de Mme de Staël, dont il s'arrache pour rejoindre une ancienne maîtresse, qu'il abandonne pour Mme Récamier ». La postérité y voit le meilleur résumé de sa vie surtout avec sa « résonance de tragédie. » (Cf. Benjamin Constant, *Adolphe*, *Le Cahier rouge*, *Cécile*, op.cit. préface p. 10-11)

<sup>537</sup> *Le Journal intime* de Benjamin Constant a été publié en 1887 par Adrien Constant. En 1871, M. Adrien Constant, descendant du célèbre orateur, son cousin, et possesseur du précieux manuscrit, en commença la transcription en lettres latines. Plusieurs coupures y est faites. Il est surtout relatif à sa liaison avec Mme de Staël.

<sup>538</sup> Benjamin Constant, *Journaux intimes*, Gallimard, 1952, cité par Alfred Roulin, introduction p. 11

sincère de Benjamin, car « Le démon de l'analyse n'y est pas habillé des élégances du style. Il opère à nu sous nos yeux »<sup>540</sup>. Il n'avait écrit que pour lui-même ces notes où il cherchait à tout discerner et à tout dire<sup>541</sup> ».

En comparant le journal intime avec la lettre, Bernard Beugnot dit : « comme le journal intime travaille à la connaissance de soi sous le regard de Dieu ou de la postérité, la lettre, au moins en sa forme intime, travaille à la même fin dans une manière de conversation avec un destinataire qui bien souvent ne serait que la figure du moi »<sup>542</sup>.

Constant a reçu « le double héritage du siècle dont il est sorti : le goût de la sentimentalité envahissante [...]. Que de place dans ses journées pour les affaires de cœur »<sup>543</sup>. Il dit lui-même : « Ce *Journal* est une espèce d'histoire, et j'ai besoin de mon histoire comme de celle d'un autre pour ne pas m'oublier sans cesse et m'ignorer »<sup>544</sup>. Constant était sans doute convaincu qu'un jour « ses notes intimes seraient divulguées et que leur publication lui vaudrait l'un de ses plus beaux titres de gloire »<sup>545</sup>. Ainsi dans tous ses voyages et déplacements, il s'appliqua à noter chaque jour ses impressions sur les hommes et les choses, à analyser les sentiments souvent contradictoires qui l'agitaient, à décrire les phases de ses orageux conflits avec Germaine de Staël, à noter aussi ses lectures et les progrès de ses travaux littéraires ou politiques »<sup>546</sup>. Son caractère pessimiste est reflété dans son *Journal*, il écrit le 17 octobre 1804 : « [...] j'y enregistre beaucoup plus mes peines que mes plaisirs »<sup>547</sup>. « S'il avait pris ce cahier pour confident, c'est surtout parce qu'il lui fallait un exutoire à toutes ses tristesses, un ami sûr qui le soulage de ses inquiétudes et de ses angoisses »<sup>548</sup>. Bien sûr, on peut qualifier les vingt premières années de Constant comme l'ensemble d'une vie passive, décousue sans objectif, une vie défaillante.

A la fin de son livre, *Benjamin Constant par lui-même*, Georges Poulet, nous présente une galerie de sept portraits de Constant, par différents auteurs, qui nous fait « mesurer l'écart qui séparait l'aspect physique de la vérité intérieure, si bien révélée dans les écrits intimes. Jamais au fond de lui-même un être n'a été plus différent de son apparence et plus apte, par conséquent, à tromper le jugement d'autrui »<sup>549</sup>. C'est un vrai imposteur. Autrement dit, il montre un paraître tout différent de son être. Parmi ces portraits, celui de Mme de Staël où elle le compare à son personnage, Oswald, dans son roman *Corinne* en insistant sur un aspect pessimiste :

---

<sup>539</sup> André Rousseaux, « Le loto de Benjamin Constant », in *Le monde Classique*, éditions Albin Michel, 1956, cité p. 158

<sup>540</sup> Ibid.

<sup>541</sup> Ibid. cité p. 160

<sup>542</sup> Bernard Beugnot, « Les Voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires » in *Art de la lettre, art de la conversation*, op.cit. p. 58-59

<sup>543</sup> André Rousseaux, « Le loto de Benjamin Constant », op.cit. cité p. 160

<sup>544</sup> Benjamin Constant, *Journaux intimes*, Gallimard, 1952, cité introduction, p. 11

<sup>545</sup> Ibid. p. 12

<sup>546</sup> Ibid. p. 11-12

<sup>547</sup> Ibid. p. 12

<sup>548</sup> Ibid. cité p. 12

<sup>549</sup> Georges Poulet, *Benjamin Constant par lui-même*, « Ecrivains de toujours », éditions du seuil, 1968, p.21.

« A vingt-cinq ans, il était découragé de la vie ; [...], et l'on était affligé de ce bonheur qu'il donnait sans qu'on pût le lui rendre. »<sup>550</sup>.

Sainte-Beuve dit de lui qu'« il était certes le plus grand des hommes distingués »<sup>551</sup>. Dessinant un portrait physique mais reflétant son intérieur, Charles Nodier dit qu'il a une « belle physionomie »<sup>552</sup>. « [...] Ses cheveux blonds, légèrement bouclés, lui restaient encore bouclés et flottants, comme le dernier attribut de la jeunesse évanouie ; son teint sans couleur, ses cils pâles, ses yeux d'un bleu presque éteint, sa prononciation molle et quelquefois un peu embarrassée, trahissaient au premier regard la tristesse et l'abattement ; [...] »<sup>553</sup>. Selon un fragment d'Amélie Cyvoct, nièce de Mme Récamier nous pouvons lire: « pour Benjamin, j'ai été bien frappée de ce mélange de vénérable et de bouffon, de touchant et d'ironique, que son infirmité, ses cheveux longs, son sourire faux et ses yeux de chats produisaient. [...] ; je n'oublierai jamais quelle chose singulière c'était que de lui entendre lire haut la lettre qu'il venait de rédiger dans les termes les plus honorables, les plus humbles, les plus polis, -[...] . Enfin je me suis amusée à garder ces lettres de son écriture ; il me semble que je ne pourrais pas les relire sans voir encore tout le mouvement de la figure »<sup>554</sup>. De leur côté, les descendants de Mme de Staël, comme le comte d'Haussonville<sup>555</sup>, ne tardent pas, eux aussi, à porter leur jugement sur Constant : ils parlent d'un Benjamin Constant « ..., insinuant, persuasif, mordant, railleur, ironique, il a tout observé et tout appris à travers ses débauches d'existence et de pensée. [...] ; avide d'une gloire sans objet ; dévoré d'une activité sans but ; tout en contrariétés et en embûches ; entraîné vers le monde par le jeu, la galanterie, la vanité des succès de salon ; puis, au milieu du monde, rêvant de solitude ; ambitieux de conquêtes, plus rebelle aux liens ; prétendant éprouver l'enthousiasme, surtout l'inspirer, mais s'analysant sans cesse et se desséchant perpétuellement, il conçoit des desseins qui veulent de la suite, et il se montre inconséquent dans tous ses actes. Il se passionne pour son indépendance et ne sait qu'en faire ; il rapporte tout à lui-même et ne s'y intéresse point »<sup>556</sup>.

Il exprime son caractère perplexe quand il écrit :

« Si je savais ce que je veux, a-t-il dit, je saurais mieux ce que je fais. [...] »<sup>557</sup>

Cependant son œuvre reste au second plan. Sa production littéraire est mince. Ce qui est remarquable, c'est son impuissance à agir, à faire le bien, à vivre enfin. Il se trouve finalement « une créature manquée, détruite par la vie, mais dont les dispositions naturelles sont si belles que le sceau de la divinité n'a jamais été complètement effacé »<sup>558</sup>. Ainsi le voit son amie Thérèse Huber en 1794. Mme de Charrière écrira la même année, après leur brouille, à cause de la rencontre de Constant avec Mme de Staël, où on assiste entre eux à une « froide et languissante amitié »<sup>559</sup> : « Il est fort laid. Cheveux rouges, petits yeux comme de verre,

---

<sup>550</sup> Ibid. cité p. 21

<sup>551</sup> Ibid. cité p. 22

<sup>552</sup> Charles Nodier, Préface aux « *Deux femmes* » de L. de Constant, 1836, cité par Georges Poulet, ibid. p. 24

<sup>553</sup> Ibid. p. 23

<sup>554</sup> Amélie Cyvoct, *Extrait d'un Journal* (« Revue des Deux Mondes », 1922, n°12, fin avril 1822, p.520, cité par Georges Poulet, ibid. p. 24

<sup>555</sup> De son côté, le comte d'Haussonville commençait une série de travaux importants nourris par les archives familiales.

<sup>556</sup> Ibid. p. 25

<sup>557</sup> Benjamin Constant, *Le Cahier rouge*, cité par Georges Poulet, ibid.

<sup>558</sup> Cf. Georges Poulet, ibid. p. 16

<sup>559</sup> Jürgen Siess, « La place de l'autre et l'image de soi dans les lettres de Marie-Jeanne Riccoboni », p. 15-26 in *L'Epistolaire au féminin, correspondances de femmes XVIIIe-XXe siècle*, Actes publiés sous la direction de

taches rouges sur tout le visage. Autrement dit, il est roux, couvert de taches de rousseur, très myope. Il soigne peu son apparence et sa toilette »<sup>560</sup>.

Bref, il peut être à la fois « jeune être éblouissant »<sup>561</sup> et en même temps un « perpétuel incertain »<sup>562</sup>. Lamartine en 1865 nous dit de lui qu'il est un , « homme à tout dire et à tout contredire », il avait « on ne sait quoi de satanique » ; « son amitié vous abaissait »<sup>563</sup>. En scrutant globalement sa vie, nous constatons qu'il est un être singulier, « dont la diversité semble exclure a priori toute classification facile »<sup>564</sup>. La multiplicité est un trait remarquable de Benjamin Constant, il porte en lui plusieurs hommes, autrement dit « Il n'est pas un homme, il est une légion d'hommes qui ne se ressemblent en rien et chacun de ces hommes qui composent sa multiple et disparate personnalité suit sa voie propre et mène une existence autonome »<sup>565</sup>. Il se lança dans plusieurs carrières sans en perfectionner aucune, restant toujours un être incomplet, inachevé et incertain. Difficile pour lui de prendre une décision, il avoue lui même cette inconstance et cette hésitation : « C'est la volonté seule qui me manque pour être heureux. Avec trois décisions, je le serais. Avoir une vie purement littéraire, rester étranger aux affaires et me fixer dans un pays où je trouve lumière, sécurité et indépendance . Cela est fort simple, comme vous le voyez, mais cela ne se réalisera jamais »<sup>566</sup>. Pour la centième fois, il déplore son manque de volonté : « Je m'agite dans le tiraillement d'une misérable faiblesse de caractère... »<sup>567</sup>. « Ce qui manque à sa vie, c'est un but fixe ; à travers toutes ses agitations, toutes ses folies les plus insensées perce l'ennui, ainsi que la conscience désabusée que « tout était décoloré ». Il est sans énergie véritable, sans désirs réels, animé de passions sans objet, donc dans un état qui ressemble à ce que Chateaubriand appelle le « vague des passions »<sup>568</sup>. Il est « un homme ridiculement ballotté entre des extrêmes inconciliables, et très souvent un homme bon, sensible et par conséquent tourmenté par ses propres scrupules »<sup>569</sup>. Exprimant la même idée, Paul Bastid dit qu'« Il y avait dans cet homme tant de personnages divers, souvent mal accordés entre eux, qu'on hésite à formuler sur lui une opinion d'ensemble. Aucun de ces personnages ne s'est pleinement épanoui, ni l'être passionné à la recherche de l'amour, ni le citoyen en quête d'un rôle officiel à jouer (pour ces deux, il a éprouvé des déceptions), ni même l'écrivain qui rêvait d'une gloire égale à ses dons »<sup>570</sup>. Ainsi, ajoute P. Bastid, la pensée de Constant est « flottant[e] au gré des

---

Brigitte Diaz et Jürgen Siess, 2006, colloque de Cerisy-LA-Salle, 1<sup>er</sup> -5 octobre 2003, Presses universitaires de Caen, 2006, p. 21

<sup>560</sup> Bibliothèque nationale, *Benjamin Constant*, Paris 1967, cité par Etienne Dennery, préface p. 16

<sup>561</sup> Henri Guillemin, *Benjamin Constant muscadin (1795-1799)*, éditions Librairie Gallimard, Paris 1958, avant-propos, p. 7

<sup>562</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome II, op.cit. p. 1094

<sup>563</sup> Lamartine, *Cours familier de littérature*, entretien, 153, cité par Henri Guillemin, *Benjamin Constant muscadin*, op.cit. p. 298

<sup>564</sup> K. Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. introduction, p. 1

<sup>565</sup> Arnold de Kerchove, *Benjamin Constant ou le libertin sentimental*, éditions Albin Michel, Paris, 1950, p. 87-88

<sup>566</sup> *Une page des confessions de Benjamin Constant*, op.cit. p. 7-8

<sup>567</sup> Ibid. p. 9

<sup>568</sup> Voir Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 23

<sup>569</sup> Ibid. p. 1

<sup>570</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome II, op.cit. p. 1093



circonstances », ses attitudes, surtout politiques, sont « d'une certaine versatilité »<sup>571</sup>, il reste « une seule et même individualité alerte et frémissante »<sup>572</sup>.

### Culture et éducation de Constant :

Dès son jeune âge, Benjamin Constant n'a pas reçu une éducation soignée. Souvent éloigné de son régiment en Hollande, son père l'avait abandonné à des maîtres mal choisis, « à des précepteurs la plupart du temps éphémères »<sup>573</sup>, incapables le plus souvent de lui inculquer les mœurs et les règles d'une formation cohérente<sup>574</sup>. A l'âge de 9 ans, il se cultive en autodidacte en dévorant pêle-mêle, pendant huit ou dix heures par jour<sup>575</sup>. A l'âge de 15 ans, son père décide de l'envoyer dans des universités européennes où il se déplaçait d'une ville à l'autre refusant tout enseignement suivi et toute installation régulière. Selon Etienne Denney, « peut-être les incessants voyages qu'il fit alors, et les nombreux changements de précepteurs qui lui furent imposés, ont-ils contribué pour une grande part à cette instabilité de caractère dont il souffrit toute sa vie »<sup>576</sup>. Ce qui importe selon Rousseau est la manière de voyager et non le nombre des voyages dans la formation d'un esprit :

« Il ne suffit pas pour s'instruire de courir les pays, il faut savoir voyager. »<sup>577</sup>

Mais malgré ces études souvent interrompues et accompagnées d'extravagances de toute sorte, Constant acquiert des connaissances pratiques et une culture générale solides<sup>578</sup>. « Multilingue précoce, il connaît le latin, le grec, l'anglais et l'allemand. Il pratique souvent les auteurs de l'Antiquité et les auteurs français. Dès son enfance, Constant fut un lecteur assidu de Claude Crébillon. Plus il lit, plus il s'instruit<sup>579</sup>. Son *Journal* nous fournit des précieux renseignements sur sa culture, qui englobe à la fois les anciens et des auteurs du XVIIe et XVIIIe, et qui s'exprime dans sa correspondance avec Mme de Charrière. La littérature est pour lui inséparable de la vie : « La littérature tient à tout. Elle ne peut être séparée de la politique, de la religion, de la morale. Elle est l'expression des opinions des hommes sur chacune de ces choses »<sup>580</sup>.

En fait, c'est l'expérience d'Edimbourg qui marque véritablement le début de son autonomie intellectuelle. Sa formation intellectuelle semble se concrétiser après ses deux séjours parisiens chez Suard, journaliste et académicien très célèbre à l'époque<sup>581</sup>, celui de

---

<sup>571</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome 1, op.cit. avant-propos p. 6

<sup>572</sup> Ibid. p. 7

<sup>573</sup> Bibliothèque nationale, *Benjamin Constant*, op.cit. p. VI

<sup>574</sup> Voir le début de son *Cahier Rouge*, éditions Gallimard, 1957

<sup>575</sup> B. Constant, *Ma vie*, cité par Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits littéraires de Benjamin Constant*, op.cit. p. 446

<sup>576</sup> Bibliothèque nationale, *Benjamin Constant*, op.cit. p. IV

<sup>577</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, chronologie et introduction par Michel Launay, édition Garnier-Flammarion, Paris, 1966, livre V, p. 592

<sup>578</sup> Cf. Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 16-17

<sup>579</sup> Cet avis va contre celui de Jean-Jacques Rousseau qui voit dans les livres une reformulation des idées inconnues, c'est -à-dire il veut que la culture soit basée sur l'expérience, il n'aime pas les idées toutes faites : « Je hais les livres ; ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas. » (*Émile ou De l'éducation*, op.cit. livre III, p. 238)

<sup>580</sup> Benjamin Constant, *Esquisse d'un essai sur la Littérature du 18<sup>e</sup> siècle*, cité par Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits littéraires de Benjamin Constant*, op.cit. note 5, p. 545

<sup>581</sup> Pour exhiber son « enfant prodige sur un plus vaste théâtre. Juste emmène Benjamin à Paris et confie à Suard le soin de le surveiller et de lui créer des relations dans le monde intellectuel. Suard n'est ni un grand homme, ni un écrivain de talent ni un penseur original : mais il réunit chez lui un grand nombre de personnes célèbres : l'abbé Morellet, Condorcet, Lafayette, Garat et les femmes que leur culture, leur esprit ou leur beauté ont mises à

l'été 1785 et celui qui va de novembre 1786 jusqu'à sa fameuse fuite en Angleterre. Chez Suard, il a rencontré beaucoup de gens de lettres de mérite, surtout Condorcet qui semble la vedette du salon et semble avoir le même esprit de Constant. Celui-ci se voit ainsi mis en contact direct avec la civilisation française de la fin du XVIIIe siècle, qui doit déjà avoir agi sur lui à travers ses précédentes lectures<sup>582</sup>. Dans une de ses premières lettres à Mme de Charrière, avec fierté, il expose à sa destinatrice l'itinéraire de son éducation littéraire, tout en s'étonnant de la lourdeur de sa plume. Il met en parallèle ses capacités littéraires et maritimes<sup>583</sup> :

« Ah Madame, disciple de Suard, du pesant Marmontel, du Mordant Condorcet, de l'âpreté la Harpe, ma plume doit se ressentir de l'éducation que j'ai reçue, et si je ne suis pas un monstre marin, je suis au moins un monstre littéraire. L'un vaut bien l'autre. »<sup>584</sup>

De plus, s'initiant aux principes de la philosophie des Lumières, il veut que celle-ci le détache des idées démodées : « Né des principes de la philosophie du XVIIIe siècle et surtout des ouvrages d'Helvétius, je n'avais d'autre pensée que de contribuer pour ma part à la destruction de ce que j'appelais les préjugés », avoue-t-il dans son *Cahier rouge*.<sup>585</sup>

De même, dans une lettre à Mme de Charrière, il présente une image favorable de lui-même :

« Accoutumé de bonne heure à l'étude et à la méditation, possédant parfaitement la langue du pays, animé par un but fixe et une ambition réglée, jeune et peut-être plus avancé qu'un autre à mon âge, riche d'ailleurs, très riche pour ce pays-là, voilà bien des avantages. »<sup>586</sup>

« Fils de Voltaire et des Encyclopédistes, il croit comme eux au progrès des Lumières et au bonheur futur d'une humanité libérée des « préjugés ». Son grand homme, c'est Helvétius, et son livre de chevet *De l'Esprit* »<sup>587</sup>.

Il est fier d'être né au XVIIIe siècle, une autre manière de se mettre en valeur :

« Je me félicite d'être né dans le siècle de la philosophie et de la raison. »<sup>588</sup>

Théoricien politique, orateur éloquent et persuasif du Consulat et, surtout, de la Restauration, journaliste fécond, historien et érudit, très grand spécialiste en matière de religion, critique littéraire pénétrant, Benjamin Constant avait aussi ses faiblesses, le jeu et ses relations avec les femmes<sup>589</sup>. Il était un grand séducteur, et tout au long de sa vie, il a exercé son pouvoir de séduction.

Constant fut toujours inconstant en amour. Ses aventures féminines sont multiples : Minna Von Cramm, Charlotte d'Hardenberg, Germaine de Staël, la dame au turban, Anna Lindsay, Juliette Récamier, etc. Ces relations le font toujours en contrebalance. Selon Anne Boutin, Constant fut longtemps « un homme à femmes ». Durant toute sa vie, il éprouva vers

---

la mode. Benjamin y fait l'apprentissage de cet art où il excellera toute sa vie : la conversation » (voir Arnold de Kerchove, *Benjamin Constant ou le libertin sentimental*, op.cit. p. 33)

<sup>582</sup> Cf. Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 20

<sup>583</sup> Pour Constant, le fait de montrer sa culture, (latine surtout), indique ainsi à son interlocuteur qu'ils partagent les mêmes références, qu'ils appartiennent au même monde, à un certain élitisme bien cultivé.

<sup>584</sup> (VIII) A Isabelle de Charrière [23 décembre 1787]

<sup>585</sup> *Le Cahier rouge*, cité par Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 21

<sup>586</sup> (I) A Isabelle de Charrière, [26 juin 1787]

<sup>587</sup> L. Dulmont-Wilden, *La vie de Benjamin Constant*, op.cit. p.59

<sup>588</sup> A Isabelle de Charrière, [23 décembre 1787] op.cit. p. 50

<sup>589</sup> Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 1

les femmes un « insatiable besoin »<sup>590</sup>, peut-être pour chercher un amour véritable qu'il n'a jamais trouvé<sup>591</sup>. Il a passé sa vie en instance de femmes et d'amour. Avec les mœurs et l'instinct du célibat, il s'est enfermé deux fois dans le cellier du mariage<sup>592</sup>; et non content de deux femmes, il n'a pas chômé de maîtresses, tant qu'il a pu. Malheureux avec toutes, avec lui malheureuses »<sup>593</sup>. Ses sentiments avec les femmes surtout Mme de Charrière et Mme de Staël oscillent entre ceux de l'amour et ceux de l'amitié : la première dépeinte parfois comme son initiatrice ; la seconde pour l'origine de certaines de ses idées. Mais ces deux liaisons, malgré leur influence sur son caractère, « n'ont ni déterminé ni altéré l'orientation de son esprit »<sup>594</sup>. Malgré « ses liaisons éphémères et d'amitiés épuisantes, il se souviendra encore, avec reconnaissance, celle qui l'initia à l'amitié amoureuse »<sup>595</sup>, Isabelle de Charrière. Les relations de femmes lui procure de l'apaisement. Eternel insatisfait, il est toujours déçu par l'une comme par l'autre. C'est un séducteur qui poursuit son plaisir mais qui, ne trouvant que satiété dans ce plaisir, retombe inlassablement dans l'ennui.

### Constant et l'art épistolaire :

Pour Constant, la lettre lui permet ainsi d'exprimer ses idées à l'aise, avec liberté et fiabilité. Son immense correspondance témoigne de l'intérêt qu'il donnait pour ce type d'écriture. Dans certaines de ses lettres, envoyées surtout à Isabelle de Charrière, Benjamin Constant conçoit l'écriture épistolaire comme un type de conversation ou comme un dialogue plaisant par la plume :

« Vous êtes la seule personne à qui je n'écris pas pour lui donner de mes nouvelles mais pour lui parler. Je vous écris comme si vous m'entendiez. Je ne pense pas du tout à la nécessité ni au moment d'envoyer ma lettre. Je l'ai parfaitement oubliée hier par exemple<sup>596</sup> ».

Nous constatons que la lettre est ici conçue comme un contexte de parole. Ses lettres avec Mme de Charrière et surtout avec sa famille Constant sont un épanchement sincère où il peut tout dire de soi. Dans ses lettres, Benjamin Constant livre un autoportrait qui semble d'une fidélité absolue, et bien des pages s'apparentent à un journal intime. Son caractère se dessine mieux encore dans les lettres qu'il adressa à Mme de Charrière pendant son séjour à Brunswick où sa famille l'avait obligé de se rendre pour être gentilhomme ordinaire du duc régnant. Il aime toujours que son image soit belle aux yeux de son amie. Il lui écrit avant son départ :

« Madame, je partis hier de Lausanne pour venir vous faire mes adieux ; mais je suis si malade, si mal fagoté, si triste et si laid, que je vous conseille de ne pas me recevoir. [...] Sinon, madame, adieu, ne m'oubliez pas »<sup>597</sup>.

---

<sup>590</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome I, op.cit. p. 83

<sup>591</sup> Pour toute l'histoire de Constant avec Mme de Charrière jusqu'à l'apparition de Mme de Staël, voir ibid. p. 92-108

<sup>592</sup> Le premier mariage avec Mina Von Cramm le 8 mai 1789; le deuxième, en secret, avec Charlotte de Hardenberg, le 5 juin 1808. Ce mariage dura jusqu'à la disparition de Benjamin Constant en 1830

<sup>593</sup> André Suarès, *Portraits et préférences, de Benjamin Constant à Arthur Rimbaud*, édition établie, présentée et annotée par Michel Drouin, nrf, Gallimard, p. 18-19

<sup>594</sup> Cf. Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome II, op.cit. p. 522

<sup>595</sup> Arnold de Kerchove, *Benjamin Constant ou le libertin sentimental*, op.cit. p. 35

<sup>596</sup> (XV) A Isabelle de Charrière [2-7 mars 1788]

<sup>597</sup> Benjamin Constant, *Adolphe*, Préface de A. J. Pons, Eaux-Fortes de FR. Regamey, Variantes et bibliographie, éditions A. Quantin, Paris, 1878, p. 15-17

Beaucoup de thèmes se succèdent dans ses lettres exprimant tout un être mélancolique. Il s'exprime succinctement: « J'étais abattu. Je souffrais. Je pleurais »<sup>598</sup>. Par ses lettres, Benjamin Constant cherche à toucher Belle de Charrière, à partager avec elle les émotions qu'il ressent. Autrement dit, il impose à l'autre une certaine complicité ainsi que l'obligation morale de répondre à ses lettres.

#### Mme de Charrière, une femme cultivée :

Isabelle de Charrière, née Van de Zuylen (1740-1805), était une femme exceptionnelle, très attachée aux valeurs nobles d'un monde aristocratique dont elle rejette aussi certains préjugés et valeurs démodées. Hollandaise de naissance, elle a grandi dans une famille de l'aristocratie éclairée, dans cette Hollande francisée du XVIIIe siècle où s'imprimaient tous les livres français qui craignaient la censure, de culture française, écrivain riche et distingué, épistolière avant tout, elle se distingua dès sa première jeunesse par son esprit à la fois libre et fin, par la hardiesse de ses vues et de ses actions aussi bien que par la bienséance de son comportement qu'elle s'imposait pour ne pas attrister ses parents. L'événement le plus extraordinaire de sa vie n'est d'ailleurs pas sa liaison avec Constant, de vingt-sept ans son cadet, mais son amitié amoureuse avec Constant d'Hermences, oncle de Benjamin, qui avait la réputation d'être un des plus grands libertins de toute la Hollande. Mme de Charrière le choisit, par goût de l'aventure, et pour l'extravagance au contact desquelles son esprit s'excitait<sup>599</sup>. Après avoir éconduit plusieurs prétendants, dont le plus important était le comte de Bellegarde, elle finit par épouser en 1773 M. de Charrière, gentilhomme vaudois, instituteur de son frère, homme bien équilibré, mais malheureusement « l'être le plus flegmatique, le plus froid, le plus platement raisonnable qu'on puisse imaginer »<sup>600</sup>. Il ne prédisposait nullement à satisfaire son épouse, qui alors se résigna, dans le paisible manoir de Colombier, près de Neuchâtel, à écrire des romans, entre autres les *Lettres neuchâteloises* et *Caliste* ou *Lettres écrites de Lausanne*, regardant, non sans amertume et sans désespoir, passer une vie irrémédiablement manquée<sup>601</sup>. Selon Ozouf, il s'est noué entre M. et Mme Charrière « un mariage à « la manière des marmottes et des escargots », celui même qu'elle décrira à son neveu en 1801, trente ans après ses noces, comme la pire des malédictions »<sup>602</sup>. Après ce mariage, elle éprouve de plus en plus le « poids de la vie à la campagne », « des préjugés qui plombent les consciences et garrottent les vellétés d'intelligence »<sup>603</sup>. C'est pourquoi, elle mène, dans ses œuvres, une bataille acharnée contre ces préjugés, ces habitudes démodés et surannées. « Etrangère à sa propre famille, exilée dans son propre pays, trop intelligente et trop personnelle pour accepter de se confondre avec un milieu qu'elle n'a pas choisi, le premier sentiment qu'elle éprouve est celui de sa solitude, le premier désir qui l'anime est celui de l'évasion »<sup>604</sup>. C'est une femme exceptionnelle que le ciel a comblée de

---

<sup>598</sup> (I) A Isabelle de Charrière, [26 juin 1787]

<sup>599</sup> Cf. Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 23

<sup>600</sup> L. Dulmont-Wilden, *La vie de Benjamin Constant*, op. cit. p. 28-29

<sup>601</sup> Cf. Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 24

<sup>602</sup> Voir Mona Ozouf, *Les Mots de femmes*, op.cit. p. 66

<sup>603</sup> Isabelle de Charrière, *Sir Walter Finch et son fils William*, coll. Folio, Ed. Gallimard, 2008, présentation p. 8

<sup>604</sup> Arnold de Kerchove, *Benjamin Constant ou le libertin sentimental*, op.cit. p. 52

talents : femme de lettres, musicienne, romancière, multilingue, et surtout épistolière, sa réputation a franchi les frontières de la Suisse, de sorte qu'elle est entrée en contact avec les grands de l'époque tels Voltaire et Rousseau<sup>605</sup> par exemple.

Malgré son esprit lumineux, elle possède quelque chose de l'ennui de la marquise du Deffand, mais avec leur différence par rapport à leur éducation, libertine pour la marquise, conservatrice pour elle. Mais les deux ont « le même mépris des hommes, le même dédain des préjugés les plus nécessaires, le même besoin de démêler les mobiles secrets de ce que l'on appelle les grandes actions »<sup>606</sup>, un pur produit du XVIII<sup>e</sup> siècle français. Chez elle, Benjamin Constant, pour qui la conversation a toujours été le plus grand des plaisirs, et qui y brilla d'ailleurs d'un incomparable éclat, trouva à qui parler. Il passa chez elle des journées et des nuits entières à causer de tout et de lui-même.

Selon Martine Reid, Mme de Charrière est une « femme de tête au caractère vif et indépendant : l'admirer est une chose, l'imaginer en épouse en est une autre »<sup>607</sup>. Selon le critique Sainte-Beuve : c'est l'« une des femmes les plus distinguées assurément du XVIII<sup>e</sup> siècle, [...] une personne si parfaitement originale de grâce, de pensée et de destinée [...] et qui [...], par l'esprit et le ton, fut de la pure littérature française »<sup>608</sup>. Mme de Charrière est brillante dans l'art de la contestation par ses arguments et des observations piquantes. Dans ses lettres, elle présente des convictions personnelles très fortes. C'est une « étrangère surdouée » dont le moindre des mérites est « d'avoir réussi à traiter de manière si plaisante des questions si importantes »<sup>609</sup>.

#### L'éducation de Mme de Charrière :

Cet esprit classique et multilingue s'est donné une culture encyclopédique grâce à sa « passion dévorante »<sup>610</sup> des livres, c'est-à-dire son appétit de lecture insatiable. Elle adore les classiques. Ceux du Grand Siècle surtout constituent pour elle « le symbole d'une période révolue d'harmonie, de pureté et de transparence, que seule la lecture, solitaire ou partagée, peut faire revivre »<sup>611</sup>. Elle a souvent recours aux *Fables* de la Fontaine, aux *Lettres* de Mme de Sévigné et à la comédie de Molière<sup>612</sup>. On trouve aussi dans ses ouvrages des traces des autres auteurs du Grand Siècle : Racine, Corneille, Boileau, La Bruyère, La Rochefoucauld, Fénelon, mais non pas avec la même intensité que La Fontaine. Les seuls auteurs classiques qui se rapprochent de la Fontaine dans l'estime de Mme de Charrière sont Molière et Mme de Sévigné<sup>613</sup>. « Déjà Constant d'Hermenches lui écrit : « [...] pour votre style et la justesse de votre esprit je vous mets de pair avec [...] Mme de Sévigné »<sup>614</sup>; et plus tard ses admirateurs

<sup>605</sup> Nous allons voir que les deux écrivains seront un sujet d'une discussion acharnée entre Benjamin Constant et Mme de Charrière dans leur commerce épistolaire.

<sup>606</sup> L. Dulmont-Wilden, *La vie de Benjamin Constant*, op.cit. p. 29

<sup>607</sup> Isabelle de Charrière, *Sir Walter Finch et son fils William*, op.cit. p. 7-8

<sup>608</sup> Sainte-Beuve, cité par Martine Reid, in présentation de *Sir Walter Finch et son fils William*, op.cit. p. 9-10

<sup>609</sup> Martine Reid, ibid. p. 14-15

<sup>610</sup> Raymond Trousson, *Défenseurs et adversaires de Jean-Jacques Rousseau, d'Isabelle de Charrière à Charles Maurras*, éditions Champion, Paris, 1995, p. 30

<sup>611</sup> Paul J-Smith, « Isabelle de Charrière et la littérature du Grand siècle », p. 261-272, in *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Education, Création, Réception*. Suzan van Dijk, Valérie Cossy, Monique Moser-Verry, Madeleine van Strien-Chardonneau (dir./eds.), Amsterdam/Atlanta, Rodopi, Jan 2006, p. 272

<sup>612</sup> A propos de la présence des auteurs classiques dans l'œuvre de Mme de Charrière, plusieurs études ont été faites : Bernard Bray a étudié les rapports entre Mme de Charrière et Mme de Sévigné (les deux admirent les classiques), Guillemette Samson a mis en lumière la dette de Mme de Charrière à l'égard de Molière, Paul J-Smith, *Mme de Charrière, lectrice de Montaigne* » signalé par Paul J-Smith, ibid. p. 263

<sup>613</sup> Cf. ibid. p. 267

<sup>614</sup> Ibid. p. 270

la comparent à Molière. Tous ces rapprochements à une place égale à celle de ses prédécesseurs classiques. Elle a lu *L'esprit des lois* à dix-huit ans, au grand étonnement de son entourage »<sup>615</sup>. En plus, elle a voulu ajouter au patrimoine culturel français en contribuant à l'édition de la deuxième partie des *Confessions* de Rousseau, grâce auquel, Belle se constitua très jeune ce qu'il appelait un « magasin d'idées » et la culture française y tint le premier rang, vers 1789. Une élégie rappelle avec ferveur cette initiation précoce :

« si dès mes premiers ans au matin de ma vie  
 Mon cœur rendit hommage aux talents, au génie,  
 A la vertu sublime, aux aimables vertus,  
 C'est à vous, ô Français, que je le dus.  
 [...]
 Le Français me tint lieu de grec et de latin.  
 Dans la froide contrée où commença ma vie »<sup>616</sup>

Isabelle Vissière explique les raisons de l'appartenance de Mme de Charrière à la littérature française : « parce que, tout simplement, elle écrit en français et que, très tôt, ses amitiés, ses orientations, ses goûts l'ont portée vers les écrivains et les artistes de la France »<sup>617</sup>. Son apprentissage est distingué grâce à un ensemble de facteurs : le milieu social : c'est l'époque où l'Europe « parle français », langue de l'aristocratie européenne ; son éducation soignée grâce à sa gouvernante, Jeanne-Louise Prevost ; ses voyages multiples<sup>618</sup>. En rendant hommage à la qualité du français employé par Mme de Charrière, Sainte-Beuve dit : elle écrivait un français « du plus leste », « de la pure littérature française, et de la plus rare aujourd'hui ». Dans une note rajoutée à la première version de 1839, il dit même que « c'est du meilleur français, du français de Versailles que le sien »<sup>619</sup>. « Un français qu'elle a puisé dans sa lecture incessante des contemporains (Voltaire, Rousseau, Montesquieu...) et surtout des grands classiques du siècle précédent »<sup>620</sup>. Sa culture même dépasse les frontières : « Je suis du pays de tout le monde »<sup>621</sup>, déclare-t-elle. Selon Raymond Trousson, « la critique s'est souvent extasiée sur la culture insolite d'Isabelle de Charrière, [...] »<sup>622</sup>, « lisant l'italien, l'anglais et l'allemand, Mme de Charrière devait accéder à une culture largement européenne »<sup>623</sup>. De son côté, Benjamin Constant l'aidera à avoir des livres inaccessibles : en 1793, il lui procure « les ouvrages de Cervantès [...] qui l'ont beaucoup averti »<sup>624</sup>. Elle est aussi une lectrice et admiratrice de Kant : selon Trousson, le 18 février 1794, elle entretient B. Constant de sa préoccupation du moment : « Quand M. Huber sera revenu, je lui demanderai Kant, soit son analyse en français, soit l'ouvrage allemand qu'il a analysé. Ce que M. Huber m'en a dit m'a fait plaisir. J'ai dit depuis que je sais parler que je ne trouvais dans aucun système de théologie ou de droit naturel ou de morale sociale ce qui fait le « devoir »

<sup>615</sup> Isabelle Vissière, « Française, francophone, cosmopolite ? », in *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Education, Création, Réception*, op.cit. p. 277

<sup>616</sup> Cité par Raymond Trousson, *Défenseurs et adversaires de Jean-Jacques Rousseau, d'Isabelle de Charrière à Charles Maurras*, op.cit. p. 30

<sup>617</sup> Isabelle Vissière, « française, francophone, cosmopolite ? », op.cit. p. 275

<sup>618</sup> Ibid. p. 276

<sup>619</sup> Saint-Beuve, « Madame de Charrière » (1839), dans *Portraits de femmes* (1844) in *Œuvres*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1960, II, 1380-1381), cité par Isabelle Vissière, ibid. p. 276-267

<sup>620</sup> Isabelle Vissière, ibid. p. 277

<sup>621</sup> Lettre à Constant d'Hermenches, 27 mars 1768, citée par Isabelle Vissière, ibid. p. 267

<sup>622</sup> Pour plus de détails sur les origines de la culture européenne très vaste d'Isabelle de Charrière, voir cet article: Raymond Trousson, « Isabelle de Charrière et la littérature européenne » p. 499-522, in *Dix-huitième Siècle*, n°30, 1998, PUF, p. 499

<sup>623</sup> Ibid. p. 499

<sup>624</sup> Cf. ibid. p. 506

[...] »<sup>625</sup>. Elle était convaincue que, pour enrichir sa tête, elle doit pratiquer les grands, sa curiosité la pousse à marcher sur leurs pistes, à les suivre partout avec assiduité et persévérance, elle s'applique ainsi à l'avis de Voltaire qui dit :

« Qui veut s'instruire est obligé de tout discuter avec le plus grand scrupule. »<sup>626</sup>

Malgré sa culture, cette « lectrice des Lumières »<sup>627</sup> « ne s'est jamais donnée pour une savante : cinq mois, presque jour pour jour, avant de disparaître, elle écrivait avec trop de modestie : « Je ne sais de tout qu'un peu... »<sup>628</sup>

Pourtant, avant l'édition de ses œuvres complètes, elle n'était pas connue à proprement parler du public. En fait, c'est la publication des *Œuvres complètes* (1979-1984), qui met à la portée des lecteurs une œuvre immense et multiple. Réalisée par une équipe internationale, cette entreprise assure maintenant à Isabelle de Charrière une diffusion et une renommée mondiales, comme en témoignent, depuis vingt ans, les nombreux travaux et colloques universitaires suscités par son œuvre et le rôle capital joué par Pierre Mahillon<sup>629</sup>. Donc nous remarquons que Mme de Charrière aussi bien que Rousseau ont éprouvé des difficultés pour publier leurs ouvrages<sup>630</sup>. Selon Suzan Van Dijk, « c'est grâce à la ténacité de Simone et Pierre Dubois et à la coopération de Geert van Oorschot que ses *Œuvres complètes* ont réussi à toucher un public plus vaste »<sup>631</sup>. Signalons aussi que Benjamin Constant s'était employé déjà à trouver un éditeur pour les textes d'Isabelle de Charrière, signe d'attachement à son amie.

#### Mme de Charrière et son initiation à l'art épistolaire :

L'épistolaire prévaut dans les écrits de Mme de Charrière. « De nos jours, sa « gloire » tient essentiellement à sa correspondance et à quelques romans »<sup>632</sup>. Sa correspondance est un amalgame de variantes, d'hésitations et de certitudes. Elle a entretenu, depuis sa jeunesse, une importante correspondance personnelle (avec D'Herminches entre autres). Aussi ses romans sont-ils pour la plupart épistolaires : *Lettres Neuchâteloises*, *Lettres écrites de Lausanne*, etc. Selon Suzan Van Dijk, sa passion épistolaire est très précoce, dès l'âge de treize ans. Elle nous a laissé une correspondance considérable, « le nombre des lettres conservées et éditées de Mme de Charrière sont 1800 environs »<sup>633</sup>, sans oublier les lettres éparses éparpillées ici ou là. L'édition des *Œuvres complètes* (G. A. Van Oorschot, Amsterdam, 1997-1984, X volumes dont ceux de I à VI sont consacrés à la correspondance) fait état de 2552 lettres adressées et reçues de septembre 1753 au décembre 1805. On ne peut

<sup>625</sup> Cité par Raymond Trousson, *ibid.* p. 518

<sup>626</sup> Voltaire, *Le Dictionnaire philosophique*, op.cit. p.

<sup>627</sup> Cf. Marie-Hélène Chabut, « La femme de lettres : Isabelle de Charrière, écrivaine et lectrice des Lumières », in *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Education, Création, Réception*, op.cit. p. 127

<sup>628</sup> Isabelle de Charrière, 27 juillet 1805, cité par Raymond Trousson, « Isabelle de Charrière et la littérature européenne », op.cit. p. 522

<sup>629</sup> Il fut le président très actif et très efficace de l'Association française Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière de 1982 jusqu'à sa mort en 1990. Aux années 80 il a essayé de publier les œuvres complètes de cette femme car il y voit tous les éléments de son succès auprès des français qui doivent découvrir cette femme qui fait partie de leur histoire littéraire et politique. Isabelle Vissière, « Française, francophone, cosmopolite ? », op.cit. p.2 84-285. Pour plus de détails sur le rôle de cet homme voir p. 281

<sup>630</sup> Cette question sera ultérieurement étudiée en détails.

<sup>631</sup> Suzan Van Dijk, « Belle de Zuylen et son contexte historique : perspectives de recherche grâce à internet » in *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Education, Création, Réception*, op.cit. p. 299

<sup>632</sup> Guillemette Samson, *La Présence masculine dans le théâtre d'Isabelle de Charrière*, éditions champion, Paris, 2005, p.17

<sup>633</sup> Suzan Van Dijk, « Les topoï « féminins » dans des fictions épistolaires et des correspondances véritables : Mesdames de Graffigny, Riccoboni et Charrière », p. 39-50 in *L'Épistolaire au féminin*, op.cit. note 1, p. 39

considérer cette édition comme exhaustive, puisque plusieurs lettres n'ont pas été retrouvées<sup>634</sup>. Selon cette édition, on compte 151 correspondants dont la majorité sont des femmes.

« [Sa] correspondance a été l'objet de recherches multiples par la fascination qu'elle opère. On y a cherché la jeune fille, la femme, l'épouse, l'amie, la sœur, le mentor, l'écrivaine, l'aristocrate, la révolutionnaire,... Toutes les facettes d'Isabelle de Charrière y miroitent »<sup>635</sup>. Mme de Charrière place au même niveau ses lettres et ses œuvres de fiction. Dans une lettre écrite en 1798 à son neveu hollandais Willem-René, elle dit :

« [Mes ouvrages] ne sont d'ailleurs pas différents de mes lettres, ils ne sont guère mieux ni autrement écrits.[...] Ce que nous appelons vous et moi « mes ouvrages », (...) n'est pas autre chose que [mes lettres]. Sous une forme fort peu fastueuse et dans un style fort simple je dis aussi là, comme ici, ce que je pense sur des objets qui me paraissent intéressants »<sup>636</sup>.

Mais à cause de sa société conservatrice, elle n'était pas autorisée à publier ses ouvrages. « ... Ses parents ont arrêté la diffusion de sa première œuvre, *Le Noble* et une femme n'avait guère accès qu'au roman », genre considéré à l'époque plutôt féminin. Pourtant, ce récit, « un des plus agréables qu'on ait jamais fait », est [imprimé] et publié, au début de 1771, à Amsterdam, chez l'éditeur Marc-Michel Rey, l'éditeur de Rousseau<sup>637</sup>. Mais sa correspondance ne pouvait sortir du domaine privé, car on redoutait le scandale : « Brûlez mes lettres, Monsieur », écrivait-elle à D'Hermenches<sup>638</sup>. Le séjour de Belle à Colombier était « une entrave devant la publication de ses œuvres ou à l'accès aux maisons d'édition. M. Saurin l'avait bien saisi : « Je trouve que vous avez été créée et mise au monde pour vivre à Paris et j'en veux aux circonstances qui vous ont fixée dans un lieu si éloigné de celui qui vous conviendrait à tous égards »<sup>639</sup>.

#### Les origines : circonstances de leur première rencontre<sup>640</sup> :

La relation d'Isabelle de Charrière et de Benjamin Constant commença à proprement parler en 1787 à Paris, alors qu'il avait vingt ans et elle quarante-sept. Constant la rencontre pour la première fois vers mars 1787 chez Mme Saurin, amie de Mme Suard<sup>641</sup>, à un de ses mercredis où elle les reçoit dans son « salon littéraire de tendance philosophique et encyclopédiste »<sup>642</sup>. Mme de Charrière vient d'achever *Caliste*, sans doute son chef

<sup>634</sup> Yvette Went-Daoust et Léo Van Maris, p. de 4-16, « Etat de question », in *Revue de l'Aire*, n°25-26 hiver 2000

<sup>635</sup> *Isabelle de Charrière, Belle de Zuylen, Œuvres Complètes*, édition critique publiée par Jean-Daniel Candaux et tels, 1979-1984, dix volumes 2005, t. V, p. 429, cité par Guillemette Samson, *La Présence masculine dans le théâtre d'Isabelle de Charrière*, op.cit. p. 11-12

<sup>636</sup> Lettre du 4 avril 1798 cité par Suzan Van Dijk, « Les topoï « féminins » dans des fictions épistolaires et des correspondances véritables : Mesdames de Graffigny, Riccoboni et Charrière », in *L'Epistolaire au féminin*, op.cit. p. 40

<sup>637</sup> Cf. Raymond Trousson, « Isabelle de Charrière et la littérature européenne », op.cit. p. 521

<sup>638</sup> Cf. ibid. cité p. 281

<sup>639</sup> Cf. ibid.

<sup>640</sup> C'est dans *Le Cahier Rouge*, sous un camouflage, que Benjamin Constant nous raconte les circonstances de sa rencontre avec Belle de Charrière. Il fournit des données sur la personnalité originale de Belle de Charrière.

<sup>641</sup> Pour achever et publier en paix son roman *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, Mme de Charrière loue un appartement rue Thérèse « à Paris, où elle fait la rencontre, dans le salon de Mme Saurin, la plus importante de sa vie, en la personne de Benjamin Constant, (« jeune homme aux cheveux de feu, fort sale, fort spirituel » (voir Mona Ozouf, *Les mots des femmes, essai sur la singularité française*, op.cit. p. 69)

<sup>642</sup> Benjamin Constant nous relate au sujet de cette Mme Saurin, veuve de l'auteur dramatique Joseph Saurin, une anecdote amusante avec une méchanceté pas trop cruelle : « Il m'arriva à ce sujet une aventure assez plaisante avec une des plus vieilles femmes de la société de Mme Suard. C'était Mme Saurin, femme de Saurin le



d'œuvre »<sup>643</sup>. Admirant sa mentalité, il écrit: « Son esprit m'enchanta. [...], sa conversation m'était une jouissance jusqu'alors inconnue »<sup>644</sup>. Cette rencontre chez les Suard marque le début d'une grande amitié et nous livre une belle correspondance riche en discussions intellectuelles et politiques, et discours privés. Leur dialogue se transforme d'une amitié réticente en une relation solide faite d'intimité amicale. Malgré l'écart d'âge, une sorte d'attraction réciproque les unit, « ils se plaisent donc au premier coup d'œil »<sup>645</sup>, lui par la jeunesse et elle par son esprit qui lui procure de la beauté : « Nous nous convînmes parfaitement, écrit le jeune homme, nous nous enivrions de nos plaisanteries et de notre mépris pour l'espèce humaine »<sup>646</sup>. Ils échangent de 1787 à 1795 une intéressante correspondance, jusqu'à ce que Mme de Staël vienne se mettre en tiers dans leur amitié amoureuse et finalement la rompe »<sup>647</sup>. Cette relation mêlée d'amour et d'amitié a duré presque dix-huit ans, jusqu'à la disparition de Mme de Charrière en 1805.

Constant et Charrière s'opposent essentiellement par l'âge et l'appartenance à deux générations différentes. Cela fut à l'origine d'une relation perturbée par de nombreuses ruptures et démêlés, d'une liaison traversée d'orages qui, à plusieurs reprises, risqua de mettre fin à leur amitié. Nous remarquons ainsi durant toute la correspondance des perturbations dans le rythme de leur écriture, une lettre contre deux, contre trois, contre quatre. Ce n'est que par intermittence que leur commerce de lettres a connu un rythme régulier : Benjamin Constant n'a jamais connu l'ordre dans sa vie, il écrivait des lettres sans les conserver, des fragments des lettres éparpillés ici ou là. Ses voyages multiples entravent la conservation de ses lettres. Son inconstance est aussi un facteur essentiel dans le dérèglement de sa vie. Tous ces éléments sont à la base des problèmes liés à la conservation de ses lettres.

Malgré leurs différences, il existait, selon P. Bastid, une ressemblance en beaucoup de points entre les deux amis : « cette femme, d'une nervosité exaspérée, d'une santé délicate, d'une cérébralité exigeante, [...], n'était pas moins compliquée que lui, pas moins audacieuse dans son imagination et dans ses idées, aussi accessible au dégoût des hommes et de la vie, et foncièrement pessimiste. Elle a exercé sur Benjamin une longue influence qui n'a fait que le confirmer dans ses dispositions premières [...]. Elle éprouvait un sentiment de maternité spirituelle devant ce cadet, qu'elle était trop intelligente pour prétendre traiter comme un amant. Ce que Constant admire en Mme de Charrière, c'est « la liberté de ses propos et l'occasion perpétuellement fournie d'échanger des impressions sur les hommes et sur les choses », sa haine des « préjugés ». Au cours de son séjour de huit semaines à Colombier pour se soigner s'est renforcée entre eux une sorte d'une amitié amoureuse et tendre. Il écrit en août 1793 : « Je vous aime mieux que tout au monde-sans exception ?-oui, sans exception »<sup>648</sup>. Ce séjour représente le chapitre exquis de cette histoire. Au cours de ce séjour, le rapprochement et les paroles tendres font vibrer leurs cœurs. « Il tient ces huit semaines pour les plus

---

philosophe et l'auteur de Spartacus. Elle avait été fort belle et s'en souvenait toute seule, car elle avait soixante-cinq ans. Elle m'avait témoigné beaucoup d'amitié, et bien que j'eusse le tort de me moquer un peu d'elle, j'avais en elle plus de confiance qu'en toute autre personne à Paris » (*Le Cahier rouge*, op.cit. p. 33)

<sup>643</sup> Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 24

<sup>644</sup> *Le Cahier rouge*, cité par Kurt Kloocke, ibid.

<sup>645</sup> Mona Ozouf, *Les mots des femmes, essai sur la singularité française*, op.cit. p. 69

<sup>646</sup> Ibid. p. 70

<sup>647</sup> Cf. ibid. p. 53

<sup>648</sup> Cité par Mona Ozouf, ibid. p. 70

heureuses de sa vie, qui l'ont presque consolé du « malheur d'être », [...] [et] elle dira lui devoir un « charmant hiver »<sup>649</sup>.

Pour que leur relation épistolaire soit durable, Constant et Charrière inventent leur propre langue, basée sur la familiarité : « Nous passâmes des jours et des nuits à causer ensemble ». Intimité immédiatement nouée, mais d'ordre purement intellectuel, semble-t-il, et qui demeura peut-être telle jusqu'à la fin. La grande différence d'âge s'opposait sans doute à des liens plus étroits, en dépit d'une familiarité croissante qui s'étendrait à tous les détails de leurs vies. Le mari, qui ne l'avait conduite à Paris que pour la distraire, ne prit pas ombrage de cette liaison et l'encouragea au contraire de toutes ses forces »<sup>650</sup>. Ils s'adaptent, semble-t-il, l'un à l'autre. « Elle était très sévère dans ses jugements sur tous ceux qu'elle voyait. J'étais très moqueur de ma nature. Nous nous convînmes parfaitement »<sup>651</sup>. Dans son *Cahier rouge*, Benjamin Constant dit d'elle qu'elle était « la première femme d'un esprit supérieur qu'il ait connue, et l'une de celles qu'il a connues qui en avait le plus »<sup>652</sup>. Mme de Charrière, cet « esprit supérieur », croit Dumont-Wilden, « était le moins fait pour donner à ce jeune dilettante, désarmé la solidité et la foi en lui-même dont il avait besoin »<sup>653</sup>. La relation épistolaire Constant & Charrière commence comme une aventure pour les deux amis, mais très vite, ils se trouvent incapables de s'arrêter. Malgré eux, leur relation évolue et se consolide au jour le jour. Pour Constant, Mme de Charrière était « l'amie de son cœur et de son esprit »<sup>654</sup>. Avec lui, Mme de Charrière luttait toujours contre les faux préjugés et les traditions démodées. Elle avait confiance en lui mais avec une certaine mesure :

« Faites tout ce que vous voulez en mon nom, excepté ce qui serait malhonnête. »<sup>655</sup>

Leur confiance est réciproque. Après son départ de Colombier, le 3 avril 1794, Benjamin Constant autorise Mme de Charrière à recevoir son courrier, à le lui trier, à le lui résumer ou à le lui adresser. Il lui permet aussi de garder les documents de son divorce avec Minna Von Cramm qui est en cours. Elle recevait les plus folles confidences du jeune Constant, comme elle-même, vingt ans auparavant, avait confié ses secrets les plus intimes à Davide-Louis Constant d'Hermenches, l'oncle de Benjamin »<sup>656</sup>.

Pour conclure, nous pouvons dire que Mme de Charrière se trouvait très proche de Constant dans sa conception de la vie, et Benjamin souligne très souvent, comme il le fait dans sa lettre du 19 mars 1788, « cette intelligence mutuelle de [leurs] pensées ». C'est elle qui l'écoutait, qui comprenait ses paradoxes, qui les provoquaient dans leurs conversations. Ils ont retrouvé à plusieurs reprises cette intimité qui les charmait tous deux ; pourtant leur amitié n'était pas sans troubles ; il souffrait surtout de la défiance de Mme de Charrière, de sa jalousie, de ses reproches souvent injustifiés. Mais en général, il aime son analyse et sa vision des choses auxquelles il se trouve bien adapté. C'était surtout cela ce que Constant recherchait : quelqu'un qui pouvait répondre à ses attentes et qui était capable de l'écouter. Roland Mortier

---

<sup>649</sup> Ibid.

<sup>650</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome 1, op.cit. p. 52

<sup>651</sup> Ibid.

<sup>652</sup> L. Dumont-Wilden, *La Vie de Benjamin Constant*, op.cit. p. 27-28

<sup>653</sup> Ibid. p. 28

<sup>654</sup> Ibid. p. 39

<sup>655</sup> Guillemette Samson, *La Présence masculine dans le théâtre d'Isabelle de Charrière*, op.cit. p. 10

<sup>656</sup> Benjamin Constant, *Œuvres*, texte présenté et annoté par Alfred Roulin, Gallimard, Paris, 1957 (Bibliothèque de la Pléiade, 18 décembre 1804, p.1465

a trouvé une belle formule pour cette amitié qui, très fructueuse au début, portait en elle la raison de sa désintégration : « La liaison Belle-Benjamin est en même temps qu'une admirable symbiose l'histoire de la formation d'un homme et de son caractère, d'où le partenaire masculin sortira préparé pour les grands combats de l'existence, alors que l'héroïne féminine n'aura qu'à se résigner à la morne solitude de la vieillesse »<sup>657</sup>. C'est cela et rien que cela, qui explique les tensions de 1794, avant la rencontre de Constant avec Mme de Staël, et la distance qu'il prend par rapport à Mme de Charrière-[...] dès cette fameuse soirée chez les Cazenove d'Arlens »<sup>658</sup>.

### La rupture et la fin d'une relation :

Le jour de l'automne 1794 où il rencontre Madame de Staël, Benjamin Constant est tout à fait métamorphosé à l'égard de son ancienne amie. Un sentiment de jalousie envahit Mme de Charrière, piquée dans son amour-propre. Elle n'accepte pas de poursuivre une correspondance considérée comme une marque de pitié. Avec un sentiment de tristesse, elle dit : « C'est mon cœur qui a été blessé »<sup>659</sup>. Leurs divergences politiques devaient aussi élargir leur rupture. « A force d'agacements, elle finira par lui déclarer tout net : « Je n'aime, ni votre genre de vie, ni votre politique. Vous ne me convenez plus du tout et comme vous n'avez pas besoin de moi, il faut rester comme nous sommes ». Conclusion qui mêle la mélancolie au panache : [...] »<sup>660</sup> Cet événement était une épreuve de la sincérité de Benjamin Constant à l'égard de son amie. Pour quelle raison Benjamin Constant s'est-il tourné vers cette fille de Necker? A-t-elle des qualités introuvables chez Belle de Charrière? Evidemment oui, la supériorité de Mme de Staël s'affiche à plusieurs égards : la jeunesse, la beauté, outre l'enthousiasme de la nouvelle génération à laquelle appartient Mme de Staël. Mme de Charrière perçoit l'amour de Constant pour Mme de Staël, quand il tient à lui énumérer les qualités de cette dernière : « Mme de Staël a infiniment plus d'esprit dans la conversation intime que dans le monde : elle sait parfaitement écouter ce que ni vous ni moi ne pensions : elle sent l'esprit des autres avec autant de plaisir que le sien »<sup>661</sup>. Benjamin Constant qui appartenait totalement au début à Mme de Charrière, « lui échappa longtemps en partie et finalement tout à fait »<sup>662</sup>, après l'apparition de Mme de Staël. Malgré tout, Benjamin Constant a avoué que Mme de Charrière était l'une des trois femmes qui ont décidé de sa vie. Il écrit le 3 mai 1815: « Trois femmes ont pourtant décidé de ma vie! Mme de Charrière fut la première »<sup>663</sup>.

Quelques semaines après avoir été présenté à cette femme célèbre, il écrivait à la vieille amie : « C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui m'aurait pu tenir lieu de tout l'univers,

---

<sup>657</sup> Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. cité p. 36.

<sup>658</sup> Ibid. Il s'agit d'une soirée organisée par la famille Casenove d'Arlens où Constant a rencontré Mme de Staël. Lorsque Constance d'Herminches (1755-1825), deviendra Constance de Cazenove d'Arlens après son mariage en 1787. Constance avait fait la connaissance de la jeune Germaine de Staël et c'est d'ailleurs chez les Cazenove d'Arlens que Benjamin Constant rencontre Germaine de Staël le 18 septembre 1794. Rosalie admirait Germaine de Staël, mais lorsque les relations entre son cousin et la fille de Necker deviennent tumultueuses, elle reste du côté de Benjamin, sa confidente.

<sup>659</sup> Cf. Mona Ozouf, *Les Mots des femmes*, op.cit. p. 70-71

<sup>660</sup> Ibid. p.72

<sup>661</sup> Benjamin Constant à Mme de Charrière, le 21 octobre 1794, citée par Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits littéraires de Benjamin Constant*, op.cit. p. 65

<sup>662</sup> L. Dulmont-Wilden, *La vie de Benjamin Constant*, op.cit. p. 30

<sup>663</sup> Gustave Rudler, *La Jeunesse de Benjamin Constant 1767-1794, le disciple du XVIIIe siècle, utilitarisme et pessimisme Mme de Charrière*, d'après de nombreux documents inédits avec un portrait, Thèse pour le doctorat, présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris, librairie Armand Colin 1908, p.155

qui aurait pu être à elle seule un monde pour moi. Vous savez quelle a été la première... ». Mme de Charrière ne s'y trompa pas. Quand il vient la voir peu après cette lettre, comme elle le trouve parfumé, tiré à quatre épingles, c'est-à-dire vêtu avec un soin méticuleux, lui à qui elle avait reproché si souvent de se négliger, elle lui dit tristement : « Benjamin, vous faites votre toilette, vous ne m'aimez plus ». Paul Bastid fait cette remarque : « le 11 janvier elle semble reprocher surtout à Benjamin d'entonner devant elle l'éloge de Germaine pour le plaisir de voir l'effet produit. « Mon malheur, dit-elle aussi, veut que j'aie trouvé votre physionomie changée. Vos cheveux plats, vos culottes jaunes, vos parfums, [...], vous êtes autre »<sup>664</sup>. C'était vrai, mais en réalité elle s'était détachée de lui comme il s'est détaché d'elle. Entre ces deux êtres chez qui « l'intelligence prévaut tout, le sentiment ne pouvait survivre longtemps à la mésestime des esprits »<sup>665</sup>. A partir de l'année 1795, leur correspondance devient de plus en plus aigre et fade. Plus tard, exploitant la maladie de M. de Charrière, Constant essaie de renouer leur correspondance, mais il reçoit une réponse fort sèche : « Je vous ai prié de ne plus m'écrire pour que j'en fusse plus en repos, ne vous regrettant point et ne songeant pas à vous ». Il insiste et elle se laisse entraîner à de nouvelles explications. Mais sa lettre de 11 février est la dernière où elle parle sentiment, car la suite, froide et polie, ne traitera guère que d'affaires »<sup>666</sup>. A son retour définitif d'Allemagne (18 août, 1794), après un calme halte à Colombier, la dispute reprend. Le dialogue devient vif. Le 12 septembre 1794, il lui déclare : « Vous m'écrivez des lettres de rien. Qu'avez-vous donc tant à faire ? Adieu, ma laconique, conseillante et laconique amie »

Mais quelle est la raison du tarissement de leur relation et de sa fin ? « D'après G. Rudler les premiers torts directs retomberaient sur Mme de Charrière, dominatrice et jalouse, mais Constant garda à tort et à raison l'impression d'avoir cherché la brouille. Le regret en perceait assurément dans son *Journal intime* : « Avec quelle sécurité je brisai alors toutes les relations qui m'importunaient »<sup>667</sup>. Mme de Charrière aurait pu conserver Constant à côté d'elle avec un peu de réticence à l'égard de sa passion pour Mme de Staël. Mais sa jalousie l'encourage à prendre la décision difficile de rompre avec elle.

### **I-C-Définition du corpus: justification du choix :**

A l'approche de chaque commerce des lettres, le choix de corpus nécessite un soin particulier. La sélection des lettres où l'interaction est la plus intense a constitué notre premier intérêt. Nous avons aussi choisi la période où le rapprochement entre les deux épistoliers était le plus fort. Notre intérêt est tombé ainsi sur les lettres qui pouvaient paraître le pivot de la correspondance entre chaque duo épistolaire, les lettres qui représentaient le fond et le cœur de leur dialogue. Autrement dit celles qui étaient les plus riches.

Le corpus nous offre d'abord un échantillon assez représentatif de la correspondance entre chaque duo épistolaire. Ce groupe de lettres est placé sous le signe de la continuité et de la successivité, autrement dit un groupe de lettres homogène qui nous sert de colonne vertébrale. Cela nous présente l'avantage d'une correspondance suivie. Le choix de lettres n'est pas donc

<sup>664</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome I, op.cit. p. 102-103

<sup>665</sup> L. Dumont-Wilden, *La Vie de Benjamin Constant*, op.cit. p. 67

<sup>666</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome I, op.cit. p. 103. Pour des portraits de Constant jeune et Constant vieux voir p. 105-106 ; pour suivre les détails de sa liaison avec Mme de Staël, voir chapitre VI : Le grand tournant madame de Staël, tome I, p. 99-108

<sup>667</sup> Lettre de 14 août 1804, cf. Paul Bastid, *ibid.* p. 98

aléatoire. Par la diversité des sujets abordés, ce corpus permet de prendre conscience de la richesse de l'écriture de la lettre. Le corpus choisi met en place une interaction épistolaire qui apparaît comme un lieu de construction d'images et d'entreprises argumentatives.

### I-C-a- Le dialogue Jean-Jacques Rousseau & Malesherbes :

Notre sélection des lettres de la correspondance Rousseau & Malesherbes couvre les années 1755-1761<sup>668</sup>. Il s'agit d'une vingtaine de lettres qui sont, selon nous, représentatives d'une véritable amitié. La totalité de la correspondance entre Rousseau et Malesherbes compte quatre-vingt six lettres dont cinquante-deux de Rousseau et trente-quatre de Malesherbes. Ce déséquilibre de la distribution des lettres en faveur de Rousseau témoigne de son assiduité à maintenir son amitié avec Malesherbes. Cela est dû, comme nous le constatons, au statut de Malesherbes qui, à cette époque, a beaucoup soutenu Rousseau. Ces lettres existant dans les volumes VII et VIII de l'édition de R. A. Leigh (Vol. VII, la publication de *La Nouvelle Héloïse* ; Vol. VIII, après la publication de *La Nouvelle Héloïse* et la renommée de Rousseau). Le choix de ces lettres se soumet à certains critères : celui de l'unité thématique : ces lettres forment un ensemble cohérent, elles traitent des problèmes liés à la publication des œuvres de Rousseau (exemple de *La Nouvelle Héloïse*)<sup>669</sup>, de la censure et du droit international du commerce de la librairie. Elles nous permettent aussi d'entrevoir les conditions et les procédures de l'impression des ouvrages au XVIIIe; ces lettres, plus que d'autres, sont la manifestation du soutien inébranlable de Malesherbes à l'égard de Rousseau; elles adoptent un registre polémique, qui rend le dialogue plus intense.

Rousseau et Malesherbes ont pu trouver une langue commune, au service de la réciprocité et du dialogue épistolaire, c'est le langage du respect mutuel; ces lettres couvrent aussi les six années que Rousseau a passées à Montmorency et qui sont les plus agitées de sa vie parce qu'il y a connu les plus grandes crises de sa vie, crises de l'amitié et de l'amour. C'est d'abord, en 1756, la dispute<sup>670</sup> avec Voltaire à propos du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, auquel Rousseau répond par la *Lettre sur la Providence*. Puis c'est la brouille passagère avec Diderot, à propos d'une phrase malencontreuse, [« il n'y a que le méchant qui soit seul »], que celui-ci glisse en 1757 dans son *Fils naturel*. Enfin éclate la crise violente et compliquée où son amour pour Mme d'Houdetot est le prétexte d'une longue dispute puis d'une rupture brutale avec Mme d'Epinau et plus particulièrement avec l'amant de celle-ci, Grimm. Surviennent ensuite les suites néfastes de cette grande crise : d'abord la dispute avec d'Alembert à propos de l'article « Genève » que celui-ci avait composé pour le septième volume de *L'Encyclopédie*, paru dans les derniers jours de 1757 ; ensuite la rupture définitive avec Voltaire : « Je vous hais », lui écrit finalement Rousseau, le 17 juin 1760<sup>671</sup>. Malgré tous ces contretemps, c'est au cours de ces années qu'on assiste au foisonnement de la production littéraire de l'écrivain genevois. Il a écrit, sans interruption, la *Lettre à Voltaire sur les spectacles* (1756), les *Lettres morales* à Sophie (d'Houdetot) (1757-1758), la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758), la *Nouvelle Héloïse* (1756-1760), l'*Emile* (1759-1761), le *Contrat social* (1760-1761), et un peu après, les quatre *Lettres autobiographiques* à

---

<sup>668</sup> Ce sont vingt-et-une lettres qui commencent de la lettre 293 et se terminent par la lettre 1273 dans l'édition de sa correspondance complète de R. Leigh.

<sup>669</sup> Après la publication de ce roman, la renommée de Rousseau devient retentissante. Le public, fasciné et ébloui, a donné des impressions favorables.

<sup>670</sup> Cette question sera étudiée en détail dans la deuxième partie de notre thèse.

<sup>671</sup> Cf. Georges May, *Rousseau par lui-même*, coll. Microcosmes, « Ecrivains de Toujours », éditions du Seuil, Paris, 1961, p. 28-29

*Malesherbes* (1762), qui seraient le point de départ de ses *Confessions*, comme nous l'avons déjà signalé et qu'il commence à rédiger peu après<sup>672</sup>. Rousseau apparaît comme un malade qui cherche en Malesherbes un thérapeute, un confident capable de l'apaiser. A propos de ce rôle de Malesherbes, Rousseau écrit dans ses *Confessions* : « M. de Malesherbes témoin et confident de mes agitations se donna pour les calmer des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur »<sup>673</sup> et un peu plus loin « M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser ; il en revint à bout, et ma parfaite confiance en sa droiture l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener »<sup>674</sup>.

Sans négliger le côté intime et amical, leur commerce épistolaire se fonde plutôt sur un échange loyal de secrets. Il ne s'agit pas ici de suivre les moindres secrets de leur vie privée, mais de comprendre le déroulement de leur dialogue et de leur interaction épistolaire.

### **I-C-b- Le dialogue Voltaire & Mme du Deffand:**

De la même manière, le corpus de lettres du dialogue Voltaire et Mme du Deffand est également tributaire de certains critères et d'une certaine fascination qui nous pousse à travailler là-dessus. Le choix des lettres Voltaire & Mme du Deffand porte sur les deux années 1764 et 1765<sup>675</sup>, car ces deux années témoignent d'une grande fécondité dans la vie personnelle de Mme du Deffand et de Voltaire. L'année 1764 évoque la rupture de Mme du Deffand avec des personnes de confiance, comme Mlle de Lespinasse, sa lectrice, et son ami d'Alembert. Elle éprouve une déception amère lorsque d'Alembert, Marmontel, Malesherbes et Turgot quittent son salon pour suivre Julie de Lespinasse que la marquise considérait comme sa dame de compagnie et sa lectrice<sup>676</sup>. [...] L'harmonie se brise »<sup>677</sup> et un vide existentiel mortel remplace l'animation vivante du salon. Elle avait donc besoin d'un homme qui puisse remplacer ces deux désertions, et cet homme fut Voltaire. Cette année témoigne aussi du début de la lutte voltairienne contre ce qu'il appelle « l'Infâme », c'est-à-dire contre le fanatisme religieux. Elle est aussi précédée d'une période de silence épistolaire entre Voltaire et Mme du Deffand d'à peu près trois ans, de 1760 à 1763, puisqu'on ne recense qu'une seule lettre de Voltaire. Nous pouvons expliquer ce silence par l'occupation de Voltaire dans sa lutte contre l'injustice et sa défense de Calas qui dura jusqu'en 1766. Cette année voit aussi l'achèvement du *Dictionnaire philosophique portatif*, annoncé à Mme du Deffand quatre ans plus tôt. Cet ouvrage scandalise Genève, où il est brûlé sur la place publique, de la main du bourreau. Rien d'étonnant, donc, que les deux correspondants, en dépit du ton léger qui leur est habituel, se laissent aller à de sombres réflexions; le thème du regret des beaux jours passés, du goût qui se perd, du regret de la société élégante et gracieuse de leur jeunesse, tous deux les reprennent sans sous-entendus et avec une émotion sincère. Il ne leur reste qu'une seule consolation pour supporter le fardeau de leur âge, la littérature, la seule passion qui résiste au pessimisme radicale de la marquise<sup>678</sup>.

---

<sup>672</sup> Cf. *ibid.* p. 29- 31

<sup>673</sup> Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre XI, p. 675

<sup>674</sup> *Ibid.*

<sup>675</sup> Il s'agit de vingt-six lettres qui commencent le 6 janvier 1764 et se terminent le 8 octobre 1765

<sup>676</sup> Cela peut aussi une raison du choix des lettres de cette année

<sup>677</sup> Jürgen Siess, « La marquise et le philosophe. La rencontre épistolaire entre Marie du Deffand et Voltaire », p. 311-325, in *Penser par lettre*, op.cit. p. 324

<sup>678</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 299-300

Voltaire, âgé de soixante-dix ans, dans une sorte de complicité avec la Marquise, commence à souffrir de troubles de la vue. Selon B. Craveri, « il y a une différence avec la cécité totale de la marquise, mais cela n'empêche pas l'écrivain de se comparer plaisamment à elle. D'où les fréquentes allusions aux Quinze-Vingt, l'hospice parisien des aveugles, ainsi nommé parce qu'il pouvait accueillir trois cents malades »<sup>679</sup>. La mort de Mme de Pompadour a affaibli la position politique de Mme Choiseul, la femme à laquelle la marquise était toujours plus attachée<sup>680</sup>. Après sa disparition, la figure de Formont, son ami fidèle, est toujours là pour la consoler et la soutenir<sup>681</sup>. C'est une mission difficile de Voltaire qui « doit maintenant faire face au désespoir de la marquise et lui opposer des arguments qu'elle puisse accepter »<sup>682</sup>.

Remarquons que cette période est cruciale dans leur correspondance du fait la richesse de sujets abordés, surtout philosophiques quand ils parlent du mal du vivre, de la superstition et du bonheur.

### **I-C-c- Le dialogue Benjamin Constant & Isabelle de Charrière<sup>683</sup>:**

De leur correspondance, qui dura plus de 18 ans (1787-1805), nous avons choisi une période riche de contact entre eux, une période qui s'insère entre deux interruptions du fil de leur commerce épistolaire. L'ensemble des lettres de leur commerce épistolaire contient 264 lettres dont 110 sont écrites par Benjamin Constant. Ces lettres exposent, la reprise d'une relation forte entre ces deux amis après une période de ralentissement dans leur commerce épistolaire qui a duré presque trois mois et demi. Constant était soucieux de conserver les lettres de Mme de Charrière. Pour cela, cette période paraît, me semble-t-il, une période de transition dans leur correspondance, qui devient de plus en plus régulière. Le dialogue continue jusqu'à une nouvelle rupture à l'occasion de l'apparition de Mme de Staël. Ces années couvrent beaucoup d'événements qui sont à la base d'un ennui mortel pour Constant. Il a trouvé en la personne de Mme de Charrière l'amie qui peut le consoler contre son ennui et contre son pessimisme. Les lettres de cette période relatent également son retour à La Haye à Brunswick, ville qu'il n'aime pas, ce qui augmente son pessimisme. C'est, en même temps, la période de la liquidation de la fortune de son père, et les suites néfastes de son procès, qui viennent s'ajouter à celles de ses dettes, origine de son malheur, de sa maladie et de sa vie déréglée, ce qui l'oblige à quitter sa charge à Brunswick vers le mois de septembre pour soutenir son père et être à ses côtés. Après trois mois passés à la Chablière, il reste en décembre chez Mme de Charrière à Colombier, ce qui représente pour lui une chance de chercher avec son amie des solutions pour sauver son père. Elle a joué le rôle d'un thérapeute, de plus près, cette fois-ci. Elle essaye de l'extraire de sa vision pessimiste sur l'absurdité de la vie. Elle lui présente la lecture comme remède. Ce séjour surtout témoigne

---

<sup>679</sup> Ibid. p. 219

<sup>680</sup> Mme de Choiseul a beaucoup soutenu la marquise du Deffand dans ses crises grâce à la situation distinguée de son mari, le duc du Choiseul, comme ministre au palais royal.

<sup>681</sup> Voir M. de Lescure, lettre de Formont à Mme du Deffand de [2 juillet 1754]

<sup>682</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 225

<sup>683</sup> Pour bien déterminer le dialogue de notre corpus, il débute de la lettre n° XXXVII et se termine à la lettre n° LVI, c'est-à-dire du 4 juin 1790 jusqu'au 13 avril 1793. Vingt lettres qui couvrent les pages 130 à 176 de l'édition Desjonquères, établie, préfacée et annotée par Jean-Daniel Candaux, Coll. XVIIIe siècle dirigée par Henri Coulet, Paris, 1996, 540 p.

d'un certain mélange des sentiments, amour et amitié. Autrement dit, leur amitié est mélangée de tendresse. Un attachement réciproque ne peut pas se cacher. Mme de Charrière joue le rôle d'une amie plutôt maternelle. Cette période témoigne aussi de sa mésentente conjugale avec sa nouvelle femme Minna Von Cramm, qu'il épousa sur une pression de son père, qui voit en elle une chance pour Constant d'améliorer sa situation financière, puisque celle-ci possède 900000 louis de rente. Ce mariage eut des suites néfastes qui menèrent finalement à un projet de divorce. Puis lorsque Mme de Staël apparaît dans l'horizon, elle sera à la base des préparatifs de la rupture qui sera effective le 18 septembre 1793. En fait, durant toutes ces crises de Constant, c'est son amitié avec Mme de Charrière qui représente la source du peu de gaieté qu'il peut goûter dans sa vie décousue. Ce dialogue est également cacheté par le noir lorsque les deux amis discutent la question de la mort, ce qui représente le paroxysme de pessimisme de Constant.

Dans la préface de son édition de la correspondance de Benjamin Constant et d'Isabelle de Charrière, J.-D. Candaux nous dit que la correspondance croisée entre ces deux amis « n'est pas la seule qu'ait produite chacun des deux épistoliers. On a dit d'Isabelle qu'elle était « la Sévigné de son siècle », sa correspondance générale compte plus de 2500 lettres et il est certain que Constant d'Hermenches, Henriette L'Hardy, Ludwig Ferdinand Huber et Isabelle de Gélieu ont été pour elle (et sont pour nous) des partenaires aussi fascinants que Benjamin.

### **I-D-Le cadre et le déroulement du dialogue :**

#### I-D-a-Le dialogue Rousseau & Malesherbes :

A part la lettre de 5 mai 1755, écrite par Rousseau et adressée à Malesherbes, nous avons choisi les lettres qui couvrent la période de 6 mars 1760 au 10 février 1761. Pendant cette période, vingt lettres sont échangées : Rousseau en a écrit onze alors que Malesherbes en possède neuf, sans compter une lettre introuvable de Rousseau dont R. A. Leigh a fait la reconstitution<sup>684</sup>. On remarque donc un quasi équilibre dans la distribution des lettres.

En fait, la lettre du 5 mai, écrite par Rousseau, constitue une première preuve de l'amitié de Malesherbes à l'égard de Rousseau. Elle répond à une supplication, une prière adressée à Malesherbes pour que celui-ci ne donne pas autorisation à la publication à Paris de son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, qui est, à l'origine, adressé au public genevois. Rousseau lui avait demandé de lui rendre l'exemplaire que son imprimeur en Hollande, M.-Michel Rey<sup>685</sup>, lui avait adressé pour avoir son autorisation de publication et

---

<sup>684</sup> Dans son édition de la *Correspondance complète* de Rousseau, R. A. Leigh nous donne une reformulation de cette lettre qui manque : « Rousseau demande à Malesherbes des renseignements sur les éditions de ses *Œuvres* imprimées à Paris, et sur sa lettre à Voltaire du 18 août 1756, imprimé à Berlin. Il désire que la réimpression en France de cette lettre soit interdite. Il annonce à son correspondant sa décision d'abandonner la carrière d'écrivain ». (Voir Vol. VII, lettre n° 1016 [vers le 15 juin 1760])

<sup>685</sup> « Editeur né à Genève en 1720 et décédé à Amsterdam en 1780. Il s'établit à Amsterdam en 1744 et devient, dès 1755, le principal éditeur des Lumières. Il est le principal éditeur de Jean-Jacques Rousseau, édite également Denis Diderot, Voltaire, D'Holbach et Marat entre autres et participe à l'édition du *Supplément à l'Encyclopédie*. » (Voir [http://fr.wikipedia.org/wiki/Marc-Miche\\_Rey](http://fr.wikipedia.org/wiki/Marc-Miche_Rey), site visité le 24 mai 2010). Rey a joué un rôle primordial comme honnête intermédiaire entre Rousseau et Malesherbes à l'époque cruciale de l'impression des œuvres principales de Rousseau de 1755 à 1765. (Voir Barbara de Negroni, *Rousseau & Malesherbes*,



d'entrée à Paris. En fait, Rousseau avait peur que ce discours paraisse à Paris avant qu'il soit publié à Genève, car il y voit un outrage à ses souverains et de futurs malheurs pour lui-même:

« Cet ouvrage étant dédié à la République de Genève, ce serait une offense à mes souverains et un grand déplaisir pour moi de le voir circuler en d'autres lieux avant d'arriver à celui de sa destination »<sup>686</sup>.

Lettre succincte, écrite hâtivement, dans laquelle Rousseau tâche de solliciter la sympathie de Malesherbes pour avoir une réponse favorable à sa demande :

« Et vous Monsieur, qui n'aviez jamais fait de peine à personne, vous seriez sûrement fâché d'en faire à un ami de gens de bien qui se fait un devoir de vous honorer »<sup>687</sup>.

La formule de politesse nous renseigne sur le grand respect de Rousseau à l'égard de Malesherbes, formule protocolaire qui montre aussi la distance qu'il faut savoir garder face à un tel homme :

« Votre très humble et très obéissant serviteur »<sup>688</sup>.

Au fil de la correspondance, nous ne verrons pas se répéter cette formule<sup>689</sup>. Afin de bien fixer le contexte de l'échange, nous empruntons les trois notions que définit J. Siess et qui sont empruntées à l'analyse conversationnelle et à la psychologie sociale<sup>690</sup> :

-La situation est le cadre spatio-temporel de l'interaction et des participants, rattachés à des catégories sociales, des rôles...

-Le but est ce que les correspondants tentent de faire. En d'autres termes, c'est l'objectif de l'échange.

-Le cadre normatif est celui des contraintes sociales (règles de politesse...) et des régularités linguistiques.<sup>691</sup>

Ainsi, Rousseau résidant à Montmorency, qu'il prend pour gîte tranquille et apaisant loin du monde, écrit à Malesherbes vivant à Paris avec sa famille. Etre à Paris lui facilite ses fonctions de directeur de la librairie et chargé du mouvement littéraire de la France. A partir de la lettre du 6 mars 1760, le dialogue Rousseau & Malesherbes adopte son rythme de croisière. Après cinq ans de rupture, Rousseau a pu renouer le fil de l'amitié avec

---

*Correspondance*, texte préfacé et annoté par Barbara de Negroni, éditions Flammarion, Paris, 1991, notes 1 et 3, p. 311-312)

<sup>686</sup> (293) Rousseau à Malesherbes, [A Paris le 5 mai 1755]

<sup>687</sup> Ibid.

<sup>688</sup> Ibid.

<sup>689</sup> Barbara de Negroni souligne que « C'est la seule lettre de Rousseau à Malesherbes qui comporte cette formule de Politesse, tout à fait classique au XVIIIe siècle. » (Voir Barbara de Negroni, op.cit. note n° 2, p. 211, voir aussi la lettre de Rousseau à Rey du 23 avril 1762, *Correspondance complète*, n° 1747)

<sup>690</sup> Voir Elisa Franzon, *la lettre entre réel et fiction*, sous la direction de Jürgen Siess, Paris, SEDES, 1998, <http://www.fabula.org/revue/cr/53.php>, site visité le 24 mai 2010. Voir aussi Anna Jaubert, *La lecture pragmatique*, auquel Jürgen Siess a emprunté ce cadre d'interaction épistolaire.

<sup>691</sup> Cette idée renvoie aux analyses de C. Kerbrat-Orecchioni et de Jean-Michel Adam dans leur tentative de définir un modèle épistolaire. Sans entrer dans les détails théoriques, nous essayons d'appliquer ces notions à l'analyse de toutes les correspondances de notre corpus.

Malesherbes. En fait, Rousseau prend pour objectif essentiel de son commerce avec Malesherbes de solliciter son soutien dans la publication de ses œuvres et sa consolation devant les dérangements des censeurs et surtout de ses amis. Pour se garantir la sympathie de son ami, il adopte le langage du respect, de l'estime et de la reconnaissance. Celui-ci lui répond sur le même registre, estimant ainsi sa valeur comme un écrivain distingué et sollicitant son amitié.

Rousseau débute ainsi sa lettre par une forme de reconnaissance et de compliment pour attendrir Malesherbes :

« Comblé depuis longtemps, Monsieur, de vos bontés, j'en profitais en silence ».

Il le remercie de la permission qu'il donne à M. Rey, son éditeur, d'imprimer son « fade recueil », selon son expression, à savoir *La Nouvelle Héloïse*<sup>692</sup>. Il veut que cette permission, qui lui fait plaisir, ne dérange pas la quiétude de Malesherbes, il attend une lettre de son éditeur sur ce point. Rousseau estime donc sa juste valeur.

En l'absence de la lettre de son éditeur, Rousseau voudrait se renseigner directement auprès de son destinataire :

« J'attendais cet éclaircissement d'une de ses lettres dont il fait mention dans une autre, et qui ne m'est pas parvenue, ce qui me fait prendre la liberté de vous le demander à vous-même »<sup>693</sup>.

Nous constatons qu'au fil de l'échange épistolaire, Rousseau se trouve avantagé. Malesherbes n'a de cesse de trouver des solutions aux problèmes de son ami. En fait, Malesherbes manifeste toujours de la sympathie, de la mobilité et de l'« élasticité » dans sa relation avec Rousseau. Il n'a aucun service à lui demander. Nous croyons que ce qui l'intéresse, en premier lieu, c'est l'esprit de l'amitié<sup>694</sup>. Il estime à sa juste valeur son amitié avec un homme sensible et un génie comme Rousseau. C'est pourquoi, son premier souci est de faire tout son possible pour maintenir cette amitié. Nous pensons qu'il en remplit totalement les devoirs. Ce qui entre en contradiction avec l'avis du moraliste, Louis-Silvestre de Sacy, qui annonce : « ...presque personne n'en remplit les devoirs »<sup>695</sup>. Nous estimons Malesherbes pour son sang-froid en des moments difficiles qui auraient pu rompre le fil de l'échange. Quant à Rousseau, en parallèle de son estime pour Malesherbes comme ami sincère et homme de bien, il essaie de profiter au maximum de son amitié avec lui, comme s'il avait trouvé un sauveur après de longues recherches. Ajoutons à cela, sa reconnaissance perpétuelle, exprimée à plusieurs reprises dans ses lettres. Rousseau pourrait passer, à

---

<sup>692</sup>« Rey, qui avait demandé à Malesherbes s'il pouvait lui adresser les épreuves de *La Nouvelle Héloïse*, fait part à Rousseau de l'accord de ce dernier dans une lettre du premier février 1760 (*Correspondance complète* n° 953). Il était envisageable que Rey envoie directement les épreuves à Rousseau en raison des coûts exorbitants de la poste à l'époque ; utiliser l'intermédiaire de Malesherbes lui permettait de bénéficier d'une franchise postale » (Voir Barbara de Negroni, op.cit. notes 3 et 5, p. 311-312).

<sup>693</sup> (953) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency, le 6 mars 1760]

<sup>694</sup> Ce thème sera étudié en détail dans une partie à part entière.

<sup>695</sup> Louis-Silvestre de Sacy, *Traité de l'amitié*, Paris, Yves Claude Barbin, 1703, livre I, p. I, cité par Céline Sottejeau, *L'Evolution du traitement et des représentations de l'amitié au moment de la montée de la crise révolutionnaire : de 1770 à la Révolution française*, thèse de l'université d'Orléans, soutenue le 13 mars 2006, sous la direction de G. Haroche-Bouzinac, introduction, p. 9

première vue, pour un homme intéressé, mais son comportement est dû à la conviction que son ami va le supporter tout en préservant leur amitié.

#### I-D-b-Le Déroulement du dialogue Constant & Charrière :

Dans le développement progressif du dialogue Constant & Charrière, qui s'étend du 4 juin 1790 jusqu'au 13 avril 1793, les deux amis sont soucieux de conserver leur amitié toujours en éveil. Au début, à cause de l'absence des premières lettres de Mme de Charrière, déchirées par Constant, le dialogue prend une forme unilatérale ou plutôt du monologue<sup>696</sup>. Le dialogue est donc, au début de cette correspondance, bien transgressé. Tout simplement, il joue le rôle, comme dans les romans, d'un narrateur auto-diégétique qui tient à raconter ses propres aventures.

Constant préfère parler de lui-même plutôt que d'entrer dans la traditionnelle conversation entre personnes absentes. Puis, dans le groupe de lettres choisies, le rythme de l'échange reprend un certain équilibre. Benjamin Constant cherche à toucher Belle de Charrière, à partager avec elle les émotions qu'il ressent. Autrement dit, il impose la collaboration de l'autre et l'incite à répondre à ses lettres par ses sollicitations répétitives :

« Répondez-moi quelques mots je vous prie. »<sup>697</sup>  
« Ecrivez-moi toujours à Londres. »<sup>698</sup>

Benjamin Constant essaie toujours de camoufler sa vraie personnalité à Isabelle de Charrière :

« Si je me montrerais aux autres comme je suis, ils me croiraient fou. Mais s'ils se montraient à moi ce qu'ils sont, peut-être les croirais-je fous aussi ? »<sup>699</sup>

Avec le temps, on voit se consolider leur amitié. Chacun parle de soi avec une liberté absolue, une franchise totale, tout en gardant les normes de l'écriture épistolaire, les formes bien élaborées et bien soignées qui caractérisent la lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur objectif est de se consoler mutuellement contre le fardeau de la vie et de l'intervention du destin qui met, d'un côté, Mme de Charrière avec un homme qu'elle n'aime pas et qu'elle ne pourra jamais aimer, et de l'autre, il pousse Benjamin dans des chemins le menant au pessimisme<sup>700</sup>. Leur langage commun est fait de simplicité. Ensemble, ils sont à l'aise, ils se disent simplement « Barbet », dans le cas de Mme de Charrière, et « Roquet », dans celui de Benjamin. Ce langage enfantin les rapproche.

#### I-D-c-Le dialogue Voltaire & Du Deffand:

---

<sup>696</sup> Benjamin Constant a, après les deux premières années de son commerce épistolaire avec Isabelle de Charrière, brûlé les lettres qu'il avait jusqu'alors reçues d'elle, à la différence de la dame de Pontet qui a conservé de son côté les lettres de Benjamin bien qu'il lui demandât de les brûler aussi, ce qui montre qu'il est un dialogue unilatéral ou plutôt un monologue, tant il est vrai que Benjamin (à la différence de son oncle Constant d'Hermenches) fait peu écho dans ses missives aux « articles » qui remplissent les lettres de sa correspondante.

<sup>697</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1787]

<sup>698</sup> (II) A Isabelle de Charrière [Chesterford ce 22 juillet 1787]

<sup>699</sup> Benjamin Constant, *Œuvres*, texte présenté et annoté par Alfred Roulin. Gallimard, Paris, 1957 (Bibliothèque de la Pléiade), cité p. 394

<sup>700</sup> Cette question sera étudiée en détails dans notre deuxième partie.

La première lettre du dialogue Voltaire & Mme du Deffand date de 6 janvier 1764 à Ferney. Cette année est vraiment tragique pour les deux correspondants à cause de la perte des personnes qui leur sont chères et des événements dramatiques qui leur sont arrivés. Cette année-là, Mme du Deffand exprime franchement son ennui avec ce leitmotiv « le Malheur d'être né ». Elle invite Voltaire à partager avec elle tout sentiment et toute pensée. Le dialogue se termine le huit mai 1765 par une lettre de Voltaire dans laquelle, il invite son amie la marquise à lire « Le Catéchisme chinois », un livre, selon lui fait pour les bons esprits. Au début, nous remarquons quelques perturbations dans le rythme de leur écriture, une lettre contre deux, mais toute de suite, leur commerce épistolaire reprend son rythme régulier. Dans la correspondance de Voltaire et de la marquise « à la croisée du discours amical et du discours philosophique se met en place un dispositif énonciatif particulier qui ne se confond ni avec celui du traité ni avec celui du dialogue philosophique »<sup>701</sup>. L'échange Voltaire & du Deffand s'effectue entre une femme influente qui réunit chez elle gens de condition et gens de lettres éclairés et le grand écrivain, qui lui rappelle un certain envoûtement de la jeunesse :

« La douceur et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse »<sup>702</sup>.

Dans sa correspondance, elle avait pour objectif essentiel de solliciter la consolation de Voltaire, seul capable de l'amuser et de la distraire, surtout par les livres qu'il lui envoie, pensant qu'ils auront un effet magique sur son âme. Voltaire, lui aussi, trouve chez son amie l'occasion de se consoler en se rappelant avec elle les jolis temps de jeunesse qu'ils ont passés à la Cour de Sceaux et en échangeant avec elle des questions philosophiques.

---

<sup>701</sup> Jürgen Siess, « La Marquise et le philosophe. La rencontre épistolaire entre Marie du Deffand et Voltaire », op.cit. p. 311-312

<sup>702</sup> Voltaire à Mme du Deffand, [le 4 juin 1764]

## II-Des dialogues structurés :

### II-A-Postures<sup>703</sup> énonciatives : cadre théorique et énonciatif des postures :

Quelles sont les postures énonciatives mises en place dans les trois dialogues épistolaires de notre corpus? Quelles positions peut-on prendre pour émettre sa parole? Autrement dit, dans quelle posture chaque épistolier préfère-t-il se placer? « La lettre permet toutes les postures, tous les déguisements »<sup>704</sup>. Nous parlons des postures énonciatives, lorsque chacun des duos épistolaires aime se placer à une certaine posture par rapport à l'autre. Autrement dit, « Le scripteur adopte des postures et trace en creux l'image de son interlocuteur »<sup>705</sup>. En général, la posture énonciative doit être vouée à l'autre, et aux relations engagées avec lui. Selon Anne Chamayou, « la posture discursive doit être orientée vers l'adresse. La confrontation des points de vue témoignent de l'ouverture à l'autre »<sup>706</sup>. Nous visons ainsi par la posture énonciative la position ou l'attitude que prend chaque épistolier par rapport à l'autre, engagé avec lui dans une relation épistolaire. C'est la figure de l'épistolier dans ses lettres. Dans les postures d'énonciation, on parle de situation d'énonciation, la structure sur laquelle s'établit le dialogue épistolaire sous la forme d'un dispositif épistolaire interactionnel. Chaque épistolier a une prise de position propre à lui. Il peut en même temps en capter plusieurs. Ecrire à l'autre représente un terrain d'interaction à distance où chacun interpelle son ami. Ce dialogue partagé est le garant de l'amitié. Le dialogue prend sa forme et sa vivacité en fonction des thèmes abordés. Nous pouvons aborder la question de la posture selon trois critères :

- L'âge
- Le statut social
- La culture

#### La posture énonciative dans le dialogue Rousseau & Malesherbes :

De neuf ans son aîné, Rousseau garde à l'égard de Malesherbes tout le prestige dû à l'avancement de l'âge. Saisissant ce point, Malesherbes s'adresse à son ami sur le ton de la bienveillance, mais par rapport au statut social, le respect que Rousseau manifeste à l'égard de Malesherbes apparaît comme règle générale à l'époque. Rousseau lui rend, en général, hommage d'une manière explicite. Nous remarquons que ses lettres sont ornées de formules hyperboliques pour lui rendre hommage et exprimer sa reconnaissance. Quant à la culture, c'est Rousseau qui a la supériorité. Malesherbes admire en lui cet homme sensible et cet écrivain de qualité qui fait tout pour exprimer ses idées dans la forme souhaitée, soucieux de ne pas permettre à quiconque de les déformer. On assiste ainsi à deux points en faveur de Rousseau contre un seul en faveur de son ami. Cette supériorité a donné plutôt à Rousseau le droit de se mettre le plus souvent dans la posture de l'interpellateur. C'est lui qui prend sans cesse l'initiative de relancer l'échange. Il adopte aussi la posture de victime quand il parle du

---

<sup>703</sup> Attitude ou position énonciative. Etre en bonne/mauvaise posture : être dans une situation favorable/défavorable. Chaque épistolier essaye de trouver la posture qui lui correspond selon son âge, son statut social et ses talents.

<sup>704</sup> Voltaire, *un jeu de lettres*, op.cit. p. 49

<sup>705</sup> Ibid. p. 48

<sup>706</sup> Anne Chamayou, « Une forme contre les genres: penser la littérature à travers les lettres du XVIIIe siècle », p. 241-253, in *Penser par lettres*, op.cit. p. 242

comportement des censeurs et de son libraire à son égard. Quant à Malesherbes, il prend son temps pour répondre, il se met dans la posture énonciative de l'honnête homme serviable. Il le soutient par tous ses moyens étant à sa disposition.

La posture de Malesherbes est cependant bien valorisée grâce à son statut social comme président de la Cour des Aides et comme directeur de la librairie. Nous percevons le prestige de sa posture énonciative comme un homme qui possède décision et pouvoir. Ce qui pousse Rousseau à lui témoigner de l'estime :

« Votre très humble et très obéissant serviteur »<sup>707</sup>

Sa posture et son prestige ont également poussé ses contemporains des écrivains et des libraires de gagner sa sympathie et sa satisfaction<sup>708</sup>.

Rousseau adopte la posture d'un écrivain qui a toujours besoin de l'aide et du soutien, toujours inquiet pour ses livres, ce qui pousse Malesherbes à le rassurer en lui écrivant à plusieurs reprises:

« C'est un bien médiocre service à vous rendre, Monsieur, que de vous faire remettre les feuilles de votre ouvrage qui vous sont envoyées de Hollande. Il n'y a aucun homme de lettres un peu connu à qui je ne procure la même facilité et j'aurais désiré d'avoir des occasions plus importantes de vous marquer tout le cas que je fais de vous »<sup>709</sup>

« C'est un bien médiocre service à vous rendre, Monsieur, que de vous faire tenir vos paquets, et je voudrais avoir des occasions plus importantes de vous marquer le cas que je fais de vous à tous égards : mais ces occasions sont difficiles à trouver vis-à-vis de quelqu'un qui mérite tout et qui ne désire rien. »<sup>710</sup>

« Vous ne devez avoir sur cela aucun scrupule »<sup>711</sup>

Et Rousseau de répondre :

« Comblé depuis longtemps, Monsieur, de vos bontés, j'en profitais en silence »<sup>712</sup>

Malesherbes adopte aussi la posture de l'honnête homme serviable, poussé par un zèle incomparable, de bon cœur qui ne porte aucune rancune ni hostilité à l'égard d'une certaine personne. Il voudrait assumer ses devoirs professionnels en toute sécurité en s'efforçant de faire son mieux pour le soutien de ses amis. Rousseau lui rend hommage en écrivant:

« Et vous Monsieur, qui n'aviez jamais fait de peine à personne, vous seriez sûrement fâché d'en faire à un ami de gens de bien qui se fait un devoir de vous honorer »<sup>713</sup>.

Malesherbes gardera cette posture durant son commerce avec Rousseau. C'est-à-dire, il met toujours à la tête ses origines distinguées. Il est ressortissant d'une famille de robes. Rousseau avait, dès le début, saisi cette distance sociale et essaie toujours de ne pas la franchir. Il

---

<sup>707</sup> (293) Rousseau à Malesherbes [A Paris le 5 mai 1755]

<sup>708</sup> Voir notre étude « de la polémique à la recherche d'un accord dans le dialogue Rousseau & Malesherbes »

<sup>709</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]

<sup>710</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [A Malesherbes ce 29 octobre 1760]

<sup>711</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]

<sup>712</sup> (953) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 6 mars 1760]

<sup>713</sup> (293) Rousseau à Malesherbes [A Paris le 5 mai 1755]

s'excuse quand il sent qu'il a dépassé les bienséances ou quand il se mêle d'une affaire qui le concerne:

« Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous sur un livre que je publie ; j'en appelais au vôtre supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, et vous supplie d'ordonner du livre comme si je n'en avais rien dit. »<sup>714</sup>

« Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissements qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique et politique. Il serait également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. »<sup>715</sup>

« Je vous demande pardon, Monsieur, d'avoir troublé vos délassements par ma précédente lettre<sup>716</sup>. »<sup>717</sup>

Plus on est modeste, plus on est grand, c'est le principe sur lequel s'établissent les relations de Malesherbes avec les autres. Malgré les dépassements de Rousseau, il lui écrit à bien d'occasions:

« Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous méritez votre très humble et très obéissant serviteur. »<sup>718</sup>

« Vous connaissez les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »<sup>719</sup>

« Vous connaissez les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur »<sup>720</sup>.

Nous constatons qu'il y a deux postures presque stables dans leur commerce épistolaire : la posture d'un directeur qui tient en main la décision et les ordres des choses et celle d'un écrivain qui sollicite le directeur pour le soutenir et pour lui rendre service. Malesherbes se peint en homme dévoué à son ami, se peignant en victime de sa confiance. Quant à Rousseau, étant donné sa position de demandeur, il choisit le terrain de la déontologie. Il se drape dans la posture de l'homme reconnaissant.

#### La posture énonciative dans le dialogue Constant & Charrière :

De vingt-sept ans son aînée, Mme de Charrière est supérieure à son ami Benjamin Constant. Cela lui permet aussi, croyons-nous, d'avoir à son égard une supériorité culturelle et intellectuelle dépendant de son expérience dans la vie et de sa culture encyclopédique. Simultanément, elle adopte plusieurs postures épistolaires, posture de mentor, d'amie, de confidente, etc. C'est pourquoi, Mme de Charrière reconnut une posture distinguée à l'égard de son ami. Mais grâce à sa culture précoce, Benjamin Constant peut partager avec son amie la même posture intellectuelle. « Jeune homme désœuvré, désabusé, désemparé », Benjamin

---

<sup>714</sup> (1164) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 17 novembre 1760]

<sup>715</sup> Ibid.

<sup>716</sup> Il s'agit de la lettre (1133) de 29 octobre 1760 dans laquelle Rousseau croyait avoir perturbé la quiétude de Malesherbes par sa parole sur la question de la contrefaçon.

<sup>717</sup> (1152) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 5 novembre 1760]

<sup>718</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [A Malesherbes, ce 29 octobre 1760]

<sup>719</sup> (1161) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 13 novembre 1760]

<sup>720</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 29 janvier 1761]

Constant se trouve soudain face à Isabelle de Charrière qui trouve en lui un « comparable partenaire intellectuel »<sup>721</sup>. Ils échangent parfois la même posture énonciative, comme celle de l'ami consolateur. Par rapport au statut social, ils ont presque les mêmes avantages. Issue d'une famille d'aristocratie, Mme de Charrière jouit d'une situation sociale aisée qui lui assure une éducation distinguée et une culture encyclopédique. Benjamin Constant avait reçu une éducation soignée, grâce à son père qui voulait que son fils eut une bonne situation sur la scène européenne.

Au début de leur commerce épistolaire, Benjamin Constant adopte la posture d'un malheureux, d'un pessimiste qui parle toujours de lui-même et de ses malheurs. Il prend la posture d'un narrateur auto-diégétique, qui raconte ses propres aventures<sup>722</sup>:

« Je me représentai moi pauvre diable ayant manqué dans tous ses projets, plus ennuyé, plus malheureux, plus fatigué que jamais de ma triste vie »<sup>723</sup>.

« Triste jouet de la tempête,  
J'ai volé d'erreur en erreur,  
[...]  
Je pourrais, obscur, ignoré,  
Attendre l'instant désiré  
Qui doit finir ma triste vie,  
[...] »<sup>724</sup>

Il semble que la posture du malheureux soit sa posture préférée et son inclination perpétuelle:

« [...], moi triste, plus aujourd'hui qu'hier, comme je l'étais plus hier qu'avant hier, comme je le serais plus demain qu'aujourd'hui.[...] et chaque jour est une peine ajoutée aux précédentes »<sup>725</sup>

« Je serai chaque jour plus abattu et plus triste : et cela est vrai »<sup>726</sup>  
« Chaque jour est une peine ajoutée aux précédentes »<sup>727</sup>

« Ma vie est plus triste que jamais sans que j'aie aucun sujet de mécontentement particulier. Mais je suis détaché de tout, sans intérêts, sans liens moraux, sans désirs, et à force de satiété et de dégoût je suis souvent prêt à faire des sottises. Plus d'une fois j'ai été sur le point de changer de nom, de rassembler quelque argent et de m'éloigner à jamais de tout ce que j'ai connu. L'idée de mon père qui, quoique pour toujours séparé de moi, s'intéresse à mon état, à ce qu'il regarde comme mon bien-être, et que je laisse dans l'idée fausse et consolante que je suis heureux, est la seule qui m'ait retenu. »<sup>728</sup>

Il se met dans une posture valorisée pour tenir tête à son amie:

---

<sup>721</sup> Benjamin Constant & Isabelle de Charrière *Correspondance*, op.cit. préface, p. 10

<sup>722</sup> Voir ses quinze premières lettres où il tient à raconter à son amie ses propres aventures.

<sup>723</sup> (I) A Isabelle de Charrière [20 juin 1787]

<sup>724</sup> (V) A Isabelle de Charrière [20 ? décembre 1787]. Le point d'interrogation signifie que la date n'est pas sûre. Après avoir passé six semaines à Lausanne, B. Constant vint s'établir le 10 décembre 1787 à Colombier, chez les Charrière, où il resta jusqu'au 16 février 1788. Ce séjour fut entrecoupé, dès le 19 décembre, par une hospitalisation de deux semaines à Neuchâtel, où B. Constant alla se guérir d'une vérole. (Voir Jean-Daniel Candaux, Benjamin Constant & Isabelle de Charrière *Correspondance*, note 1 p. 46)

<sup>725</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle, 21 février 1788]

<sup>726</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>727</sup> Ibid.

<sup>728</sup> (XLIX) A Isabelle de Charrière [Vendredi ce 6 juillet 1791]. Mais selon J.-D. Candaux, cette lettre est bien de 1792. Selon lui, ce mélange est dû à une inadvertance de B. Constant. (Voir J.-D. Candaux, op.cit. note 3 p. 163)



« Accoutumé de bonne heure à l'étude et à la méditation, possédant parfaitement la langue du pays, animé par un but fixe et une ambition réglée, jeune et peut-être plus avancé qu'un autre à mon âge, riche d'ailleurs, très riche pour ce pays-là, voilà bien des avantages. »<sup>729</sup>.

« Ah Madame, disciple de Suard, du pesant Marmontel, du Mordant Condorcet, de l'âtre la Harpe, ma plume doit se ressentir de l'éducation que j'ai reçue, et si je ne suis pas un monstre marin, je suis au moins un monstre littéraire. L'un vaut bien l'autre. »<sup>730</sup>

« Je me félicite d'être né dans le siècle de la philosophie et de la raison. »<sup>731</sup>

Par contre, il adopte la posture de l'homme suppliant, toujours soucieux de maintenir le lien avec son amie:

« Répondez-moi quelques mots je vous prie. »<sup>732</sup>

« Ecrivez-moi toujours à Londres. »<sup>733</sup>

« Répondez-moi une bonne longue lettre. »<sup>734</sup>

« Consolez-vous pourtant Madame. »<sup>735</sup>

« [...] Mais surtout pensez bien à moi, je ne vous demande pas de penser bien de moi, mais pensez à moi. J'ai besoin à deux cents lieues de vous que vous ne m'oubliez pas. »<sup>736</sup>.

« Je vous conjure à genoux de me supporter : [...] »<sup>737</sup>.

« A genoux, je vous demande votre amitié et en me relevant une petite lettre à poste restante. »<sup>738</sup>

« Répondez-moi je vous prie à lettre vue, car ce n'est qu'après que je saurai que vous voulez et pouvez exécuter tout ce dont je vous prie, que je ferai partir mes livres pour Colombier. »<sup>739</sup>

Aussi la posture de demandeur de service se met en place :

« [...] je vous prie de me louer un assez grand appartement à Colombier, où je puisse avoir une chambre à coucher, une à écrire, et une pour ma bibliothèque, [...] »<sup>740</sup>

---

<sup>729</sup> (I) A Isabelle de Charrière [20 juin 1787]

<sup>730</sup> (VIII) A Isabelle de Charrière [23 décembre 1787]

<sup>731</sup> Ibid.

<sup>732</sup> (I) A Isabelle de Charrière [20 juin 1787]

<sup>733</sup> (II) A Isabelle de Charrière [Chesterford ce 22 juillet 1787]. Selon J.-D. Candaux, Chesterford se situe dans l'Essex, à 80 km au nord de Londres (voir note 5 p. 32)

<sup>734</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>735</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]. Cette lettre est trop longue. Elle a été écrite sur plusieurs jours à la manière d'un journal. Elle fut commencée le 29 août 1787 et terminée le 11 septembre 1787. Cette citation fut écrite le 2 septembre 1787 à 12 milles de Chorley, Bolton. Elle fit partie des premières lettres « écrites par Benjamin Constant au cours de sa fugue de trois mois en Grande-Bretagne » (voir J.-D. Candaux, note 1 p. 29)

<sup>736</sup> (XIII) A Isabelle de Charrière [23 février 1788]

<sup>737</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>738</sup> Ibid.

<sup>739</sup> (LV) A Isabelle de Charrière [ce 31 mars 1793]

<sup>740</sup> Ibid.

Benjamin Constant se met dans la posture du voyageur aventureux, de l'oiseau errant. Il a l'intention de changer ses plans de voyage et d'errance, déjà aux alentours d'Angleterre, maintenant vers l'Amérique<sup>741</sup> :

« Mes plans pour l'Amérique Madame sont plus combinés que jamais. [...], je pars au printemps. »<sup>742</sup>

Le registre de l'errance est très présent :

« [...], après avoir erré une heure, j'arrivai sous une potence d'où pendaient deux malheureux exécutés [...]. »<sup>743</sup>

« Si vous voulez m'admettre pour votre chevalier errant, nous retournerons ensemble à Colombier. »<sup>744</sup>

Il adopte la posture de la soumission devant la volonté divine :

« Hier j'avais mal à la gorge, aujourd'hui j'ai mal à la gorge. Qu'y faire? Il faut souffrir, et puis encore souffrir. Dieu nous traite à sa mode, il faut le laisser faire »<sup>745</sup>.

Cette posture d'un pauvre malheureux semble propre à Constant.

Mme de Charrière, elle, se place dans une posture singulière, grâce à l'itinéraire de sa vie :

« Mon sort, ma vie, me paraissent parfois bien singuliers, mais à ce compte tout serait singulier, et beaucoup de singulier devient le contraire de singulier. C'est du commun qui n'étonne que par de petites différences aussi variées qu'il y a d'individus. Vous par exemple qu'on avait fait galoper de connaissances en connaissances, d'ambition en ambition, vous voilà de bien bonne heure à l'écurie, ne pouvant presque faire un pas même en imagination sans vous heurter contre un râtelier, une crèche, une chaîne. »<sup>746</sup>

A l'égard de son ami, elle se place dans la posture de l'amie indulgente, de la conseillère, elle lui donne des conseils pour l'aider à sortir de son état malheureux :

« Au nom de Dieu, revenez aussi de cet état de langueur que vous me peignez si bien et si tristement. Ne vous faites point de violence ; seulement ménagez-vous, que votre nourriture soit saine et vos repas réguliers, n'étudiez pas mais lisez nonchalamment des romans et de l'histoire. Lisez de Thou<sup>747</sup>, lisez Tacite<sup>748</sup>, ne vous embarrassez d'aucun système, ne vous alambiquez l'esprit sur rien, et peu à peu vous vous retrouverez capable de tout ce que vous voudrez exiger de vous. »<sup>749</sup>

---

<sup>741</sup> Concernant le projet d'émigration en Amérique que Constant a médité assez longtemps : nous en trouvons la trace dans sa correspondance avec Mme de Charrière, avec Mme de Nassau (A Mme de Charrière, les 26 juin, 1<sup>er</sup> septembre 1787, 8 septembre 1788, 9 juillet, 18 octobre 1793, 21 juillet 1794, [où] il a essayé, par des correspondants en Amérique, par des documentations imprimées d'obtenir des renseignements plus précis, pour se prouver, d'une certaine manière, que les rêveries avaient un fonds de vérité. Constant avait même conçu le projet à un moment donné d'aller voir le Nouveau Monde pour se mettre en état de prendre un parti. (Cf. Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, op.cit. p. 37)

<sup>742</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>743</sup> Ibid.

<sup>744</sup> (IV) A Isabelle de Charrière [Beau Soleil le 4-8 octobre 1787]. Selon J.-D. Candaux, Beau Soleil est une maison de campagne construite par Juste de Constant, père de Constant sur son domaine de la Chablère. (Voir note 1 p. 45)

<sup>745</sup> (IX) A Isabelle de Charrière [24 décembre 1787]

<sup>746</sup> (XLVI) A Benjamin Constant [ce 3e mars 1791]

<sup>747</sup> L'historien français Jean-Auguste de Thou (1553-1617)

<sup>748</sup> Publius Cornelius Tacitus, (v. 55-v. 120), historien latin bien documenté, il exprime avec un style expressif, dense et concis qui fait de lui un maître de la prose latine)

<sup>749</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]. Selon J.-D. Candaux, le 30 août 1790 était un lundi. La présente lettre doit donc dater plutôt du mardi 31, jour de courrier (voir note 1, p. 132)

« Ne vous découragez donc pas et ayez soin de votre santé »<sup>750</sup>

« Ecrivez-moi pour vous ranimer, pour vous divertir, [...] »<sup>751</sup>

Constant pratique à son tour le rôle de conseiller et de consolateur de son amie :

« Amusez-vous, occupez-vous, aimez quelque chose et tirez partie de la vie. »<sup>752</sup>

Mais la posture d'un Benjamin Constant inconsistant contre celle de Mme de Charrière déterminante semble bien claire : à l'opposé de Benjamin Constant hésitant, qui paraît incapable pour prendre seul une décision, Belle de Charrière a la faculté et volonté de choisir, de se déterminer<sup>753</sup>.

Nous remarquons cependant que les postures énonciatives de Constant et de Charrière peuvent changer en fonction de l'état de chacun d'eux. Ils échangent la situation de consolateur, car chacun d'eux se trouve obligé d'adopter cette posture pour consoler l'autre. Parfois ils se ressemblent sur divers points de sorte qu'ils se traitent d'égal à égal.

#### La posture énonciative dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand :

S'ils ont presque le même âge, puisque trois ans en faveur de Voltaire les séparent, nous ne pouvons jamais les mettre sur le même niveau de culture et de pensée. L'avantage est considérable en faveur de Voltaire. Chacun d'eux connaît bien la posture dans laquelle il doit se mettre à l'égard de l'autre.

Par rapport au statut social, malgré la différence de leur naissance, ils se ressemblent sur divers points puisqu'ils ont fréquenté la même société dans leur jeunesse.

Dans ses lettres à la marquise, Voltaire adopte plusieurs postures énonciatives selon le thème de discussion qu'il aborde. Il se déplace de l'une à l'autre en fonction de la situation qui se présente : celle d'un homme généreux et bienveillant quand il lui envoie ses œuvres, d'un homme fort intellectuel quand il lui parle de la question de la mort, d'un homme d'expérience quand il lui parle des cérémonies de la mort. Evidemment, sa supériorité intellectuelle ne peut jamais être niée. Parfois il lui impose une certaine posture, une certaine place, comme celle de philosophe. Quant à la marquise du Deffand, elle tient à une posture généralement stable. Elle change très rarement sa posture énonciative. Elle adopte quatre postures dans la lettre : celle de l'épistolière insatiable, de la lectrice inassouvie, de la fidèle amie et de l'élève. Nous constatons, en particulier, la posture élégiaque dans certaines lettres de Mme du Deffand. Elle se met surtout dans l'attitude d'une femme ennuyée qui a besoin de la consolation et de l'amusement. Voltaire était toujours là pour l'aider, pour la stimuler, pour la consoler, pour la divertir pour tous les moyens possibles:

---

<sup>750</sup> (XI) A Benjamin Constant [ce 10 déc. 1790]

<sup>751</sup> Ibid.

<sup>752</sup> (XLIX) A Isabelle de Charrière [vendredi ce 6 juillet 1791]. Selon Candaux, il y a ici une autre inadvertance de B. Constant: la lettre doit dater de 1792 (voir note 3, p. 163)

<sup>753</sup> Voir précédemment notre étude sur Benjamin Constant : « Les journaux intimes, miroir de Benjamin Constant » .

« On a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie, et à la fin, tout ce qu'on peut faire c'est de la supporter. Soutenez-ce fardeau, Madame, tant que vous pourrez, il n'y a que les grandes souffrances qui le rendent intolérable. »<sup>754</sup>

Voltaire se place ainsi en thérapeute. Devant la mort des amis chers à la marquise, il intervient pour lui présenter les condoléances consolatrices. La marquise lui en témoigne sa reconnaissance :

« Vous m'indiquez toutes les sortes de consolations propres à mon état et à mon âge ; [...] »<sup>755</sup>

Elle voudrait toujours fixer son ami dans la posture de médecin de l'ennui :

« Chargez-vous de mon amusement ; [...] »<sup>756</sup>

Mme du Deffand se place dans la posture de philosophe pour tenir tête à Voltaire. Elle philosophe sur la vie, sur la mort et sur les bêtises du monde. Nous constatons que cette posture lui est imposée par Voltaire qui l'interpelle sur ces questions :

« La vieillesse serait supportable si l'on avait à qui parler, mais il me semble que tous les hommes aujourd'hui sont des fous ou des bêtes. Je me dis souvent que c'est peut-être moi qui suis l'un et l'autre, que je suis comme ceux qui ont une jaunisse qui leur fait voir tout jaune ; qu'il est impossible que je sois meilleur juge que tous ceux qui ont tant de célébrité : ainsi, après avoir été mécontente de tout le monde, je conclus, je finis par l'être encore plus de moi-même. »<sup>757</sup>

Et Voltaire semble de même avis :

« On a encore en vieillissant un grand plaisir, qui n'est pas à négliger, c'est de compter les impertinents et les impertinentes qu'on a vu mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer et la foule de ridicules qui ont passé devant les yeux. »<sup>758</sup>

Il la félicite de sa philosophie :

« Vous devriez dicter ce que vous pensez quand vous êtes seule et me l'envoyer. Je suis persuadé que j'y trouverais plus de vraie philosophie que dans tous les systèmes dont on nous berce. Ce serait la philosophie de la nature. Vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous, vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même. Quiconque a comme vous de l'imagination et de la justesse dans l'esprit, peut trouver dans lui seul sans autre secours la connaissance de la nature humaine, car tous les hommes se ressemblent pour le fond, et la différence des nuances ne change rien de tout à la couleur primitive. Je vous assure, Madame, que je voudrais bien voir une petite esquisse de l'espèce humaine de votre façon. Ditez quelque chose, je vous en prie, quand vous n'aurez rien à faire ; quel plus bel emploi de votre temps que de penser ? Vous ne pouvez ni jouer, ni courir, ni avoir compagnie toute la journée. Ce ne serait pas une médiocre satisfaction pour moi de voir la supériorité d'une âme naïve et vraie sur tant de philosophes orgueilleux et obscurs. Je vous promets d'ailleurs le secret. »<sup>759</sup>

Mme du Deffand met Voltaire dans des postures éminentes : guide<sup>760</sup>, dieu, écrivain de génie, etc.

---

<sup>754</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>755</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>756</sup> Ibid.

<sup>757</sup> Ibid.

<sup>758</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>759</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21<sup>e</sup> mars 1764]

<sup>760</sup> Rousseau a déjà déclaré : « Un homme a besoin toute sa vie de conseil et de guide. » (Voir Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'Education*, op.cit. livre V, p. 628)

« Adieu, monsieur, je vous prie d'être persuadé qu'il n'y a que vous que j'adore, tout le reste sont de faux dieux. »<sup>761</sup>

« On est tout étonné, en lisant ce que vous écrivez, que tout le monde n'écrive pas bien : [...] »<sup>762</sup>

« Oui, si vous étiez ici, vous seriez mon directeur ; je ne trouve que vous qui soyez digne de l'être, parce que je ne trouve que vous qui touchiez toujours droit au but ; tous les autres sont en deçà ou par delà »<sup>763</sup>

Et Voltaire veut lui aussi mettre la marquise à la même place de directeur :

« Daigner toujours aimer un peu votre directeur qui se ferait un grand honneur d'être dirigé par vous. »<sup>764</sup>

Voltaire tient la posture de narrateur qui est soucieux d'instruire et de convaincre son amie la marquise. En répondant sur la question du « malheur d'être né », Voltaire lui explique que le destin peut intervenir malgré nous pour détourner le moment du plaisir en moment du malheur :

« Je conviens avec vous que la vie est très courte, et assez malheureuse ; mais il faut que je vous dise que j'ai chez moi un parent de vingt-trois ans, beau, bien fait, vigoureux et voici ce qui lui arrivé. [...] »<sup>765</sup>

A l'instar de Voltaire, Mme du Deffand se met à la place de narratrice. Elle tient à raconter une fable à Voltaire dont il peut tirer plusieurs idées :

« Il y avait un lion à Chantilly à qui on jetait tous les roquets qu'on aurait jetés dans la rivière ; il les étranglait tous. Il tombe un jour de cheval à la chasse, il se meurtrit un peu la cuisse, on lui fait une petite incision et le voilà paralytique pour le reste de ses jours ; non pas paralytique d'une partie de son corps, mais paralytique à ne pouvoir se servir d'aucun de ses membres, à ne pouvoir soulever sa tête, avec la certitude entière de ne pouvoir avoir jamais le moindre soulagement ; il s'est accoutumé à son état, et il aime la vie comme un fou.

Ce n'est pas que le néant n'ait du bon, mais je crois qu'il est impossible d'aimer véritablement le néant, malgré ses bonnes qualités. »<sup>766</sup>

Mme du Deffand tient la posture d'une avocate de Corneille contre l'attaque de Voltaire :

« Corneille n'a, comme vous dites, que des éclairs ; mais qui enlèvent, et qui font que, malgré l'énormité de ses défauts, on a pour lui du respect et de la vénération. Il faut être bien téméraire pour oser vous dire si librement son avis. »<sup>767</sup>

Pour conclure, nous pouvons dire que la posture énonciative de chaque épistolier est tributaire du thème de discussion abordé et de l'état d'âme dans lequel il se trouve. Mais la culture, l'expérience et le statut social peuvent aussi jouer un certain rôle à ce stade. Dans cet échange, les postures peuvent être interchangeable. On oublie les distinctions pour solliciter l'autre en adoptant sa posture énonciative.

## II-B-La Rhétorique du Dialogue :

Dans notre étude de la rhétorique des lettres, nous allons opter pour deux questions principales qui paraissent occuper le premier intérêt pour l'ensemble de nos épistoliers. Il

---

<sup>761</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi, 7 mars 1764]

<sup>762</sup> Mme du Deffand à Voltaire [2 mai 1764]

<sup>763</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

<sup>764</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices.]

<sup>765</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 9<sup>e</sup> mai 1764]

<sup>766</sup> Ibid.

<sup>767</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

s'agit de la rhétorique de la destination, en focalisant sur l'emploi de l'exorde<sup>768</sup> défini comme l'art de prendre contact et celle de l'oralité. Ces procédés sont exclusivement employés dans l'objectif de la persuasion. L'épistolaire a, dès ses origines, utilisé toutes les ressources de la rhétorique antique qui avait pour fonction essentielle de convaincre et/ou persuader : deux démarches qui visent à conquérir l'adhésion du destinataire, de le polariser et de l'intégrer dans une relation réciproque par les différents moyens : convaincre utilise une démarche intellectuelle et vise l'adhésion réfléchie de son destinataire ; persuader, veut obtenir une adhésion spontanée et affective de son destinataire. Autrement dit, convaincre est fait de raison ; persuader est fait de passion. Selon Jürgen Siess, « la rhétorique épistolaire édicte des normes et des règles destinées à assurer l'efficacité du discours épistolaire dans ce qui lui est propre, [...] »<sup>769</sup>. Chaque épistolier va inventer sa propre rhétorique dans l'objectif d'influer son ami, de le convaincre ou de le persuader d'une idée pour gagner sa pitié ou son soutien. En faisant la différence entre la conviction, faite de raison, et la persuasion, faite de conscience, question qui revient à plusieurs reprises dans ses ouvrages<sup>770</sup>, Rousseau place la conviction en étape secondaire de celle de la persuasion. Dans une lettre à Dom Deschamps sur les problèmes de la foi, Rousseau est pris par sa passion, il écrit :

« Si mes sentiments étaient démontrés, je m'inquiéteraient peu des vôtres ; mais à parler sincèrement je suis bien plus persuadé que convaincu »<sup>771</sup>.

Selon Carole Dornier, « La conception de la rhétorique et du langage chez Rousseau apparaît comme un véritable tournant. La conviction et la persuasion, [...], ne sont pas conçues dans leur complémentarité, la persuasion vient du « fond du cœur », des sentiments qu'il faut exciter pour « faire aimer la vérité prouvée »<sup>772</sup>. Quels sont les divers procédés de la persuasion ? Parmi les modes de persuasion nous pouvons citer l'emphase, l'exclamatif, la répétition, les figures rhétoriques, etc. D'Alembert, rappelé par Gunnar Von Proschwitz, souligne qu'il y a des lettres qui relèvent de l'art de convaincre et d'autres qui relèvent de l'art de persuader. A quoi tient cette différence ? « Les anciens ont défini l'éloquence le talent de

---

<sup>768</sup> Dans la rhétorique antique, on distingue quatre étapes de la rhétorique : l'inventio, c'est-à-dire ce que l'on va dire : le thème et les arguments, la dispositio, mettre en ordre, élaborer un plan, l'élocution, qui ne concerne pas l'élocution (la parole orale), mais la mise par écrit du discours, l'actio : présenter ce que l'on a écrit oralement. L'exorde constitue la première subdivision de la dispositio dans laquelle l'exorde et la péroraison (la clôture) sont des moments de transition encadrant le corps de la lettre (la narration).

<sup>769</sup> Jürgen Siess, « Rhétorique et discours sensible : les lettres d'amour de Julie de Lespinasse », p. 169-189 in *Eloquence et vérité intérieure*, op.cit. p. 175

<sup>770</sup> Selon B. de Negroni, « La distinction entre conviction et persuasion revient très fréquemment dans l'œuvre de Rousseau : la conviction est produite par la raison, alors que la persuasion l'est par la conscience. Voir par exemple *Emile, livre IV* : « Trop souvent la raison nous trompe, nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser ; mais la conscience ne trompe jamais. » Voir également *Lettre à Christophe de Beaumont* : « Ma raison pourrait être plus convaincue mais mon cœur ne saurait être plus persuadé. », cité par Barbara de Negroni, op.cit. note n° 23, p. 314

<sup>771</sup> Cité par Jean-François Perrin, « J.-J. Rousseau, l'évidence intérieure et l'accent passionné » p. 157-168 in *Eloquence et vérité intérieure*, op.cit. p. 164. Pour plus de détails sur ce point voir 163-164. Alors que Pascal voit la persuasion comme supplément à la conviction, le père Lamy et Fénelon les voient comme complémentaires. cf. p. 164

<sup>772</sup> Carole Dornier et Jürgen Siess, *Eloquence et vérité intérieure*, op.cit., introduction p. 18

persuader, et ils ont distingué persuader de convaincre, le premier de ces mots ajoutant à l'autre l'idée d'un sentiment actif excité dans l'âme de l'auteur et rejoint à la conviction »<sup>773</sup>.

Dans son dialogue avec Mme de Charrière, Benjamin Constant mène le jeu du dialogue et met sa stratégie défensive au service de son entreprise de conviction : il s'agit de convaincre sa correspondante de son point de vue, de son innocence des fautes qu'il a commises dans sa jeunesse. Son argumentaire est basé sur la franchise et le caractère direct de sa démonstration, qui a une fonction de provocation, qui pousse sa destinataire à réagir. L'ensemble des procédés de persuasion constituent ainsi le genre démonstratif. L'argumentation par analogie mettant deux points de vue, l'un en face de l'autre est aussi mise en place dans le dialogue Voltaire & du Deffand. Le genre judiciaire, basé sur les procédés d'accusation ou de défense, de fonder son argumentation sur les valeurs du juste et de l'injuste, comme dans le dialogue Rousseau & Malesherbes à propos de la question de contrefaçon, de censure et des droits de l'auteur, etc. ; de Constant & Charrière à propos de la divergence autour de Voltaire ; et de Voltaire & du Deffand à propos de la question de la mort de Formont, de M. de Luxembourg, etc.

Signalons aussi que le style imagé avec l'emploi des figures de style, est une richesse dans les lettres de notre corpus. L'antithèse et la métaphore sont les deux figures dominantes dans la correspondance de Rousseau. L'usage de la métaphore permet également de faire jouer les contraires en associant le concret et l'abstrait. Pour Constant comme pour Rousseau, l'écriture suit progressivement le chemin du dialogue persuasif. Leur échange suit un « mouvement d'afflux et de reflux de la communication »<sup>774</sup>. L'emphase, l'hyperbole, l'anaphore, sont les procédés rhétoriques préférées de Mme du Deffand dans son dialogue avec Voltaire. Rousseau et Constant ont toujours l'inclination vers le style autobiographique, ils passent tout d'un coup du style épistolaire au style autobiographique à travers le retour en arrière sur leurs propres souvenirs. La scène épistolaire peut se voir comme un théâtre du soi. Le dialogue prend la forme d'une confidence, d'un chuchotement, d'un dialogue à mi-voix.

Dans celles de Benjamin Constant avec Isabelle de Charrière, la rhétorique connaît une « surenchère » à ce niveau, parfois il recourt à des tournures figurées pour impressionner sa correspondante, cela grâce à son éloquence qui le destine plus tard à être un bon discoureur sur la scène publique. En revanche, chez Rousseau, la rhétorique bascule entre multiplication et rareté des figures de style, surtout les figures de répétition et de l'argumentation. Les mots, les expressions, les tournures construisent un ensemble et coopèrent de différentes façons afin de communiquer un message souvent complexe. Ce qui caractérise le dialogue épistolaire, c'est qu'il est un dialogue à distance et pas un contact direct, c'est pourquoi chaque épistolier met en fonctionnement ses facultés rhétoriques pour inciter l'autre à lui répondre. Il s'agit d'une affaire de réciprocité, d'échange des idées. Avec l'étude de la rhétorique, qui apporte

---

<sup>773</sup> D'Alembert, « Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, 1764-1767, cité par Gunnar Von Proschwitz, « Beaumarchais écrit au comte de Vergennes, ou l'art de persuader », p. 721, cité par Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres: les identités d'un épistolier*, op.cit., note 223, p. 139

<sup>774</sup> Anne Chamayou, « L'identité et ses altérations dans les *Lettres à Malesherbes* de Jean-Jacques Rousseau », in *Les Lettres, ou la règle de je*, p.77-87, Presses universitaires d'Artois, 1999, p. 87

de « l'efficacité à la parole »<sup>775</sup>, nous allons découvrir plus loin les sens et les topiques de chaque communication bilatérale.

### L'héritage de la rhétorique antique :

A l'origine, la rhétorique est définie comme « un art », une « technique » [...] émanant de « la rationalité méthodique de l'homme » [...] elle est une méthode qui touche une caractéristique éminente de l'homme : la parole.[...], [elle] a un caractère de système ». Elle a pour fonction permanente de « produire des textes selon les règles d'un art »<sup>776</sup>. Le système rhétorique s'est avéré assez flexible pour être appliqué à de nouveaux textes y compris le texte épistolaire<sup>777</sup>. Selon l'auteur de la théorie de la littérature, « Chaque texte est d'une certaine manière « rhétorique », c'est-à-dire qu'il possède une « fonction d'effet »<sup>778</sup>. La rhétorique est aussi définie comme l'ensemble de procédés constituant l'art de bien parler. Selon Aron Kibédi Varga, « la rhétorique n'est pas seulement l'art de persuader, mais aussi l'art de « bien » dire, c'est-à-dire de plaire »<sup>779</sup>. Dans la lettre considérée comme un discours argumentatif, la situation d'énonciation, qui met en relation de dialogue des interlocuteurs, alternativement locuteur et récepteur, doit être identifiée. Ainsi, la lettre comme art d'écrire adopte les règles de la rhétorique ancienne du discours oral. Elle respecte une disposition déterminée, qui convient à la fois aux lettres officielles et aux lettres familières, définie en cinq points<sup>780</sup>.

Selon les règles rhétoriques qui régissent l'art épistolaire au 18<sup>e</sup> siècle, le corps de la lettre doit comporter un début, un milieu et une fin, ou un exorde, une narration et une conclusion. L'épistolier doit s'intéresser à l'incipit (l'exorde) de la lettre pour attirer la curiosité de son partenaire. Ces étapes constituent ce qu'on appelle la *dispositio* de la lettre. Elle occupe ainsi le premier intérêt des auteurs des lettres. En insistant sur l'importance de la *dispositio*, Madeleine Van Strien-Chardonneau déclare que, « Quel que soit le genre, la « dispositio » reste un point essentiel sur lequel insistent beaucoup la plupart des traités de l'époque<sup>781</sup>. « La *dispositio* la plus classique comprend l'exorde, la narration, la confirmation et la péroraison, mais les théoriciens de l'épistolaire s'en tiennent le plus souvent à une division tripartite : exorde, corps ou développement, péroraison ou conclusion »<sup>782</sup>.

### Les trois genres :

---

<sup>775</sup> Aron Kibédi Varga « La Rhétorique et les Arts » in *Littérature* n°149, mai, 2008, p. 74

<sup>776</sup> Aron Kibédi Varga, *Théorie de la littérature, rhétorique et stylistique*, Picard, 1981, p. 140-141

<sup>777</sup> Cf. *ibid.* p. 141

<sup>778</sup> *Ibid.*

<sup>779</sup> Aron Kibédi Varga, « La Rhétorique et ses limites », p. 21-40 in *Eloquence et vérité intérieure*, op. cit. p. 32

<sup>780</sup> Cf. Etienne Wolff, « A l'ombre d'Héloïse et d'Abélard », in *Le Magazine littéraire* n°442, Les correspondances d'écrivains, op.cit. p. 48

<sup>781</sup> Voir Marie-Claire Grassi, « La rhétorique épistolaire », in *L'Art de la lettre au temps de la Nouvelle Héloïse et du romantisme*, préface de Michel Launay, Genève, Slatkine, coll. « Etudes rousseauistes », 7, 1994, p. 189-197.) cité par Madeleine Van Strien-Chardonneau, « Sur une lettre d'instruction de Mme de Charrière : pédagogie et rhétorique épistolaire, p. 343-358, in *Penser par lettre*, op.cit. p. 347

<sup>782</sup> Madeleine Van Strien-Chardonneau op.cit. p. 347



La rhétorique distingue essentiellement trois genres : judiciaire, délibératif et épideictique. « Le genre délibératif et le genre judiciaire sont essentiellement argumentatifs »<sup>783</sup>, l'objectif, est la persuasion : on assiste dans une même lettre à l'opposition des sentiments, où l'émotion est perturbée : louange & blâme ; joie & haine ; avantage & dommage ; exhortation & avertissement ; peur & espérance, etc. Parfois l'épistolier adopte une technique de réfutation des arguments présentés par son ami. Selon les thèmes qu'elles contiennent, les lettres relèvent du genre auquel elles appartiennent. Selon Batteux, « On conseille dans une lettre, on détourne, on exhorte, on console, on demande, on recommande, on réconcilie, on discute : alors on est dans le genre délibératif »<sup>784</sup>. A la suite de bien d'autres, Batteux « classe les lettres selon les trois grands genres oratoires, le judiciaire, le démonstratif et le délibératif »<sup>785</sup>.

Pour sa part, G. Haroche-Bouzinac rappelle trois classements des recueils de lettres : Selon la table de Jacob 1946, qui « semble constituer le point de départ le plus intéressant », le genre démonstratif contient la lettre de consolation, de conciliation, de cojouissance dédicatoire, de nouvelles, d'offre et de service, de raillerie, de recommandation, de remerciement ; dans le genre délibératif on trouve la lettre de demande, d'exhortation, de persuasion, de dissuasion, d'amour ; quant au genre judiciaire, il regroupe la lettre de prière, d'accusation, de reproche, d'avertissement. « Le classement est expliqué par la finalité de la lettre. Pour chaque cas, Jacob décrit minutieusement la relation qui unit les correspondants ; [...] : « Nous gagnons l'amitié des personnes, dit-il dans sa *Préface*, par l'artifice des louanges et par la diversité des « compliments ». On leur fait part des « nouvelles », on « raille », on « remercie », Et si quelqu'un a du mérite, on trouve ici l'art de le recommander »<sup>786</sup>. Dans l'interaction, on insiste sur « la mise en œuvre de la dimension pragmatique, c'est-à-dire efficace du langage dans une rhétorique de la conversation où l'art de persuader, [...] se présente comme une composante première du modèle ou protocole de conversation qui lui fournit les conditions mêmes de son énonciation »<sup>787</sup>. La clôture épistolaire nécessite toujours une réponse, ce n'est pas une clôture définitive. A la base, la lettre est écrite pour avoir une réponse, ce qui mène à un échange selon l'intention et l'entente de chacun des épistoliers, comme le germe d'une longue relation épistolaire. Selon B. Melançon, « Les apostrophes et les formules de clôture témoignent de la retenue qui caractérise tout l'échange »<sup>788</sup>. La conclusion consiste alors, selon G. Haroche-Bouzinac, à « repréciser la tonalité affective du lien [...] », voilà, la « structure tripartite de la lettre, qui correspond à un déroulement rhétorique et renvoie aux étapes successives de la rencontre épistolaire dans une sorte de chronologie (commencement, développement de l'échange, prise de congé) »<sup>789</sup>. Selon G. Haroche-Bouzinac, la conclusion affiche le départ, la séparation douloureuse avec l'espoir de reprendre la correspondance. « C'est elle qui fige la lettre dans la mémoire et le correspondant est toujours attentif au ton de ce congé. En terminant la lettre,

<sup>783</sup> Aron Kibédi Varga, *Théorie de la littérature, rhétorique et stylistique*, op.cit. p. 144

<sup>784</sup> Batteux, cité par Madeleine Van Strien-Chardonneau, « Sur une lettre d'instruction de Mme de Charrière », op.cit. notes, p. 347. Selon Madeleine Van Strien-Chardonneau, « Dans le délibératif, l'intention de l'auteur est de persuader son public [...]. Le discours délibératif, enfin, porte sur l'avenir, [...] », voir notes p. 347

<sup>785</sup> Voir à ce propos, G. Haroche-Bouzinac, qui analyse un certain nombre de traités épistolaires dans son *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. cité par Madeleine Van Strien-Chardonneau, ibid. p. 346

<sup>786</sup> Pour toute cette partie cf. G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 43

<sup>787</sup> Isabelle Landy-Houillon, « Lettre et oralité » p. 81-91 in *Art de la lettre, Art de la conversation*, op.cit. p. 82

<sup>788</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 159

<sup>789</sup> G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 180

selon la formule de Milleran, « on a coutume de témoigner son affection et de faire quelque souhait ou prière pour la prospérité de celui à qui on écrit »<sup>790</sup>.

## II-C-La rhétorique de la destination ou de l'adresse : mécanismes ou marques de la destination :

« la destination constitue un critère important de [la] littérarité [de la lettre] »<sup>791</sup>.

La lettre est essentiellement écrite pour un autre, pour un certain destinataire qui prend ainsi en charge quelques mécanismes de la destination. R. Pomeau remarque que Voltaire « écrit chaque lettre non pour lui-même, mais en vue du destinataire »<sup>792</sup>. Selon G. Haroche-Bouzinac, la lettre est avant tout « un texte adressé »<sup>793</sup>. « Toute lettre pense, au minimum, à l'autre : [...] »<sup>794</sup>. Elle ajoute que « [...] la particularité de la forme épistolaire consiste à permettre la naissance d'une pensée adressée ; [...] [d'un] champ de la destination »<sup>795</sup>. La spontanéité de l'écriture de Benjamin Constant le pousse à « négliger les règles de la lettre pour se livrer librement à l'expression de ses sentiments »<sup>796</sup>, « habituellement rédigée pour combler la distance entre celui qui a composé la lettre et son destinataire, la lettre met alors la lumière sur cette distance »<sup>797</sup>. De même, G. Fessier confirme la même idée lorsqu'il déclare que la lettre suppose [...] qu'on s'adresse à quelqu'un, qu'on imagine ses réactions, ses arguments, ses arguties [...] »<sup>798</sup>. Selon G. Haroche-Bouzinac, « la destination peut se concevoir dans un rapport d'intensité, qui se signale par la plus ou moins forte présence des marques qui la désignent dans la lettre (apostrophe, intégration des bribes de la lettre reçue, réponse à des questions), mais aussi dans un rapport de complexité<sup>799</sup> : elle peut être simple (un seul interlocuteur), multiple (plusieurs destinataires sont invoqués conjointement ou tour à tour), imbriquée (un destinataire en dissimule un autre)<sup>800</sup>. Autrement dit, « la relation de l'épistolier au destinataire, [...] ne se présente pas de façon limpide, puisque le destinataire dans la lettre est souvent saisi comme une personne complexe. »<sup>801</sup> C'est la réponse à la question de G. Haroche-Bouzinac : « En quoi cette complexité du rapport de destination peut-elle aider à saisir quelque chose du statut littéraire de la lettre? »<sup>802</sup> Elle ajoute que la lettre relance le dialogue lorsqu'elle s'adapte « au goût, aux désirs supposés du destinataire par le choix des sujets, la sélection des informations, par une manière de raconter qui intègre l'autre au récit, plus la lettre répond à l'autre, mieux elle est adressée, plus elle prend place dans le

<sup>790</sup> Milleran, cité par G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 191

<sup>791</sup> Geneviève Haroche-Bouzinac, «Lettre et destination. Écrivez à vos camarades», *Revue des lettres et de traduction*, 3, 1997, p. 65-80. Revue publiée au Liban, p. 77-78

<sup>792</sup> René Pomeau, *Voltaire en son temps*, Oxford, 1988, vol. I, p. 9

<sup>793</sup> Geneviève Haroche-Bouzinac, «Lettre et destination. Écrivez à vos camarades », op.cit. p. 65

<sup>794</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Penser le destinataire : quelques exemple » in *Penser par lettre*, op.cit. p. 279

<sup>795</sup> Ibid.

<sup>796</sup> Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits littéraires de Benjamin Constant*, op.cit. p. 436

<sup>797</sup> Ibid.

<sup>798</sup> Guy Fessier, *L'Épistolaire*, op.cit. p. 55

<sup>799</sup> Ce n'est pas le cas dans les lettres de notre corpus.

<sup>800</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Penser le destinataire : quelques exemples », op.cit. p. 281

<sup>801</sup> Geneviève Haroche-Bouzinac, « Lettre et destination. Écrivez à vos camarades », op.cit. 65

<sup>802</sup> Ibid. p. 66

flux de la parole de l'autre »<sup>803</sup>. Parmi les procédés interpellatifs qui animent l'interaction épistolaire : les interjections et les signes de ponctuation et leurs valeurs (sourir, soulagement), qui donnent le ton au dialogue: « Ah! j'oubliais de vous dire que je suis furieuse de ce qui vient d'être arriver »<sup>804</sup>, les appellatifs « Madame », « Monsieur », qui parsèment les lettres échangées entre Voltaire et Mme du Deffand, B. Constant et Mme de Charrière, la présence de la 2<sup>ème</sup> personne (vouvoiement, tutoiement<sup>805</sup>) et les interpellations (interrogation, exclamation qui font émerger la voix de l'autre). Voltaire écrit à Mme du Deffand :

« Avez-vous jamais lu, Madame, la faible traduction du faible *Anti-Lucrèce*<sup>806</sup> du cardinal du Polignac »<sup>807</sup>

et dans un autre endroit :

« Avez-vous lu la *Conversation de l'abbé Grizel et d'un intendant des menus*<sup>808</sup> »<sup>809</sup>

C'est aussi la pratique de Mme du Deffand :

« Oh, monsieur de Voltaire, avez-vous lu M. Thomas » ?<sup>810</sup>

Selon B. Melançon, « Parmi les moyens dont dispose l'épistolier pour faire de la lettre un dialogue, mais sans représenter la voix de l'autre, l'utilisation de questions lui sert à obliger l'autre à se soumettre au pacte »<sup>811</sup>. Sous forme d'une reproche, Voltaire pose à Mme du Deffand ce groupe de questions :

« Eh bien, Madame, ai-je répondu à tous les articles de votre lettre? Suis-je un homme qui ne lise pas ce qu'on lui écrit? suis-je un homme qui écrive à contrecœur? et aurez-vous d'autres reproches à me faire, que celui de vous ennuyer par mon énorme bavarderie? »<sup>812</sup>

Par la sollicitation, on affirme l'existence de l'autre. C'est le cas de Benjamin Constant lorsque, à plusieurs reprises, il sollicite Mme de Charrière de lui écrire. Ainsi, si l'on veut que l'autre revienne à vous, il faudra trouver les formes appropriées pour déclencher le comportement souhaité : la sollicitation, la plainte, le reproche, par exemple »<sup>813</sup>. A travers la sollicitation, l'épistolier trouve une « tentative d'attirer l'autre ou de renouer avec lui »<sup>814</sup>. On

---

<sup>803</sup> Ibid.

<sup>804</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ce mercredi 14 mars 1764]

<sup>805</sup> Selon B. Melançon, l'emploi du « tu » est souvent motivé par des raisons affectives. Même dans la correspondance, pourtant souvent considérée comme le lieu de l'intime, le tutoiement ne se pratique pas beaucoup au XVIII<sup>e</sup> siècle » (Cf. Benoît Melançon, *Diderot épistolier*, op.cit. p. 316-317)

<sup>806</sup> Poème en Vers latins (1747), destiné à réfuter l'épicurisme de Lucrèce (Voir Isabelle et Jean-Louis Vissière, note 23, p. 540)

<sup>807</sup> Voltaire à Mme du Deffand [13 octobre 1759]

<sup>808</sup> *L'intendant des menus en exercice* et *l'abbé Grizel* figurent dans Les Dialogues philosophiques de Voltaire (Voir Isabelle et Jean-Louis Vissière, op.cit. note 19, p. 544)

<sup>809</sup> Voltaire à Mme du Deffand [18 novembre 1761]

<sup>810</sup> Mme du Deffand à Voltaire [30 septembre 1763]. Thomas a composé une série d'éloges de grands hommes, Par exemple en 1763, celui de Sully. (Voir Isabelle et Jean-Louis Vissière, op.cit, note 6, p. 545). Ici Mme du Deffand prend tête à Voltaire, elle lui propose des choses à lire.

<sup>811</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier*, op.cit. p. 307

<sup>812</sup> Voltaire à Mme du Deffand [à Ferney en Bourgogne par Genève, 15 janvier 1761]

<sup>813</sup> Jürgen Siess, « Rhétorique et discours sensible : les lettres d'amour de Julie de Lespinasse », p. 169-189 in *Eloquence et vérité intérieure*, op.cit. p. 170

<sup>814</sup> Ibid.

remarque aussi, comme mode de persuasion, l'emploi de quelques images redondantes : image d'apaisant, image de l'ange consolateur.

Nous constatons également l'emploi de l'impératif pour montrer l'existence de l'autre : ordres sous formes de menace, supplication, prière :

« Consolez-moi. Ecartez les vapeurs noires qui m'entourent »<sup>815</sup>

#### L'autre et les signes de sa présence :

Qu'est-ce qu'on attend de l'autre, quelle est son image, quel rôle devra-t-il jouer ? Mais quel autre rencontre-t-on dans chaque dialogue épistolaire ?

L'autre est « ce qui n'est pas le sujet, ce qui n'est pas moi »<sup>816</sup>. Selon Jürgen Siess, « on peut considérer l'engagement attendu de la part de l'autre comme un ensemble de comportements censés répondre à un ensemble de comportements de l'épistolier initiateur »<sup>817</sup>.

Nous pouvons reconnaître que le rituel des apostrophes convoque l'autre sur la scène de l'écriture, et provoque une certaine harmonie entre lui et le destinataire. Figure de rhétorique par laquelle un orateur interpelle tout à coup une personne ou même une chose qu'il personnifie, l'apostrophe, ce procédé de la destination, est massivement employé par nos épistoliers. Selon B. Melançon, on désignera par le mot apostrophe « la représentation dans la lettre d'une parole, celle du destinataire comme celle du destinataire, qui d'une part, reste sans réponse et qui, d'autre part, est explicitement imaginée par l'épistolier »<sup>818</sup>. Selon Bernard Dupriez, au sens littéral, l'apostrophe « désigne le procédé par lequel « l'orateur, s'interrompant tout à coup, adresse la parole à quelqu'un ou à quelque chose »<sup>819</sup>.

La reprise de la parole de l'autre est aussi un signe de sa présence<sup>820</sup>: Selon Beugnot, la reprise des dires du correspondant, fait émerger doublement « l'autre voix épistolaire et permet[tent] dans les meilleurs cas de reconstituer le squelette de la lettre reçue »<sup>821</sup>. En fait, selon B. Melançon, « lorsqu'il répond à une lettre reçue, l'épistolier assure la continuité du dialogue épistolaire : c'est un truisme »<sup>822</sup>. Selon lui, « qu'il s'agisse de répondre à une question directe ou à une sollicitation plus générale, la lettre se situe toujours par rapport à un texte qui lui est antérieur »<sup>823</sup>. Chez les épistoliers, il y a toujours quelque chose à discuter, à demander, ce qui pousse le dialogue à se continuer sur plusieurs années.

---

<sup>815</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ce 2 mai 1764]

<sup>816</sup> Christian Biet, « L'Oral et l'écrit » p. 409-434 in *Histoire de la France littéraire*, tome 2, op.cit. p. 411

<sup>817</sup> Jürgen Siess, « Rhétorique et discours sensible : les lettres d'amour de Julie de Lespinasse », op.cit. p. 170

<sup>818</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier*, op.cit. p. 342

<sup>819</sup> Bernard Dupriez, p. 65, cité par Benoît Melançon, ibid.

<sup>820</sup> Voir Lettre (1240) de Malesherbes à Rousseau [vers le 28 janvier 1761]

<sup>821</sup> Bernard Beugnot, « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires » p. 47-59 in *Art de la lettre, art de la conversation*, op.cit. p. 52

<sup>822</sup> Benoît Melançon, « Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance » in *Art de la lettre, Art de la conversation*, op.cit. p. 363

<sup>823</sup> Ibid. p. 362

Il est impossible d'énumérer la totalité des formes que peut prendre la réponse épistolaire. L'épistolier peut répéter une déclaration de son correspondant, confirmer ou commenter une de ses affirmations, accuser réception d'une de ses lettres, refuser d'en ouvrir une, le remercier, le rassurer, lui indiquer qu'il ne comprend pas ce qu'il a lu, se plier à ses demandes, s'excuser de ne pas avoir eu le temps d'écrire, essayer de clarifier le contenu de lettres antérieures, répondre à une question ponctuelle, appuyer un jugement, échanger des « compliments »<sup>824</sup>, etc. Selon B. Melançon, « qu'il s'agisse de flatter son correspondant ou de s'en plaindre, la lettre comporte toujours des commentaires sur les lettres reçues »<sup>825</sup>:

« Votre lettre est charmante ; tout le monde m'en demande des copies »<sup>826</sup>.

#### L'exorde : l'art de prendre contact :

Dans la rhétorique, on parle de l'exorde, de la narration et de clôture (formes de clausule). Elle est précédée par une ouverture ; la conclusion est suivie par une clôture extrêmement codifiée (formule d'adieu, expression polie dépendant de la nature des liens avec son destinataire) et s'achève par la signature. Le moment initial (ouverture) et final (clôture) sont très codifiés, et ont essentiellement une fonction phatique : il s'agit d'établir puis de clore le contact. L'exorde et la péroraison sont des moments de transition encadrant le corps de la lettre (la narration). Elle donne la première impression au destinataire. Il est destiné à donner aux auditeurs une idée sommaire du sujet et à préparer les esprits. « C'est la partie du discours qui doit être travaillée avec le plus de soin, parce que c'est elle qui commence à donner de l'orateur une opinion favorable ou défavorable »<sup>827</sup>. Les qualités de l'exorde sont la convenance, la modestie et la brièveté. Mme du Deffand accorde, dans l'exorde, une grande importance à la louange et à l'expression flatteuse pour maintenir le dialogue avec Voltaire.

#### L'exorde et les bienséances<sup>828</sup> :

Dans les trois dialogues, quels sont les rituels détaillés de salutation et d'adieu qui gouvernent le déroulement de leur dialogue ? Quelles sont les règles et les formalités du dialogue ?

La lettre doit cultiver l'adaptation à la personnalité et au rang du destinataire comme le recommande Antoine de Courtin : « la véritable éloquence consiste principalement dans le rapport du style à la matière et aux personnes »<sup>829</sup>, ce qui conduit à discerner les styles »<sup>830</sup>.

Sans aucun doute, la bienséance est liée à la condition des personnes. « Suivre ses règles, c'est respecter celles d'amitié, d'honnêteté, de respect, c'est savoir tenir sa place ou son rang dans le monde. Ce sont les fameuses règles des quatre circonstances. Se conduire chacun

---

<sup>824</sup> Benoît Melançon, « Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance », op.cit. p. 362

<sup>825</sup> Ibid.

<sup>826</sup> Mme du Deffand à Voltaire [mercredi, 7 mars 1764]

<sup>827</sup> Article, « Exorde » in *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, par J.-Ch. Laveaux, Paris, Lefèvre 1818

<sup>828</sup> Nous allons voir que les emplois de l'exorde sont liés essentiellement aux expressions de l'estime et du respect dans notre étude du thème « Le respect, l'estime et la reconnaissance mutuels ».

<sup>829</sup> Antoine de Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, 1766, p. 159

<sup>830</sup> Voltaire, *un jeu de lettres*, op.cit. p.46

selon son âge et sa condition, prendre toujours garde à la qualité de la personne avec laquelle on traite, bien observer le temps, regarder le lieu où l'on se rencontre »<sup>831</sup>.

Selon Marie-Claire Grassi, la hiérarchie des personnes est l'une des règles de l'étiquette épistolaire au XVIIIe siècle<sup>832</sup>. Cette idée est déjà exprimée par Vaumorière lorsqu'il déclare que « La lettre s'inscrit très nettement dans le rapport hiérarchisé,

« ainsi nos actions à l'égard des autres sont ou absolues ou indépendantes selon la différence des personnes. Aux supérieurs tout est permis parce qu'ils commandent, aux égaux, beaucoup de choses se souffrent parce qu'on n'a pas le droit de les censurer, aux derniers rien n'est bienséant que ce qui est dans les règles de la modestie »<sup>833</sup>.

Chez Rousseau, c'est la hiérarchie sociale de Malesherbes, qui lui dicte le cérémonial. Il le regarde, croyons-nous, comme une personne ayant plus de qualité que lui. Il saisit bien le sentiment de respect et des égards dus à la personne à qui il écrit. Il considère son correspondant du double point de vue, de la position sociale et des sentiment du cœur<sup>834</sup>. Pour marquer sa soumission à l'égard d'une personne simplement au-dessus de lui, Rousseau emploie la formule respectueuse parfois lourde « votre très humble et très obéissant serviteur ». Cette formule finale indique la hiérarchie sociale. Comme nous l'avons déjà signalé, il regarde Malesherbes comme une personne éminente en dignité, qui mérite davantage du respect. Cette fin cérémonieuse traduit que sa relation avec Malesherbes est un ensemble d'amitié, de reconnaissance et de familiarité<sup>835</sup>. Il arrive aussi que les cérémonies soient réduites au strict minimum. A part cette formule, le début protocolaire est rare chez Rousseau. Pourtant, malgré son simple « monsieur », en s'adressant à Malesherbes, Rousseau emploie les titres prestigieux : monsieur Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, directeur de la librairie, conseiller au parlement, premier président de la Cour des aides. Rousseau était ainsi soucieux des convenances dans son commerce avec Malesherbes. « Les convenances épistolaires consistent en l'art de respecter la distance que mettent entre les individus, l'âge, le sexe, le rang, le pouvoir. N'oubliez jamais ce qu'ils sont et ce que l'on est, de bien calculer ce qu'on peut leur dire et ce qu'on doit leur taire, de leur écrire en un mot avec cette mesure qui est la règle des conversations »<sup>836</sup>.

Grimarest nous résume ainsi la définition du cérémonial :

---

<sup>831</sup> Marie-Claire Grassi, « L'Art épistolaire français XVIIIe et XIXe siècles, in *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Coll. Littératures, sous la direction de Alain Montandon, université Blaise-Pascal, Association des publications de la faculté des Lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand (France), 1994, p. 310- 336, p. 308

<sup>832</sup> Ibid. p. 314

<sup>833</sup> Cité par Marie-Claire Grassi, *ibid.* 309

<sup>834</sup> Ibid. p. 325

<sup>835</sup> A. Courtin, cité par Marie-Claire Grassi, *op.cit.* p. 308

<sup>836</sup> Ibid. p. 314

« Le cérémonial dans les lettres sont des égards de civilité, d'honnêteté, de respect, marqués par certaines expressions et en certains endroits d'une lettre. Ces égards sont différents selon le rang, la naissance, le mérite des personnes qui écrivent ou qui reçoivent des lettres»<sup>837</sup>

La « rhétorique des compliments » est riche dans notre corpus, surtout avec les louanges qui font partie intégrante de ces compliments. Une invitation à correspondre comporte toujours « une dimension flatteuse »<sup>838</sup>. Chez la marquise, ces compliments sont adressés à Voltaire comme une sorte de reconnaissance devant la tendresse de cette amitié à son égard. Selon B. Beugnot, « la lettre de compliment [...], province du genre démonstratif, est à même distance de la lettre intime que le traité l'est de l'entretien ; flatté ou sollicité, l'autre y est présent par un regard en surplomb, mais sa voix est totalement absente »<sup>839</sup>. Beugnot nous présente quatre cas du « statut de la voix de l'autre (voix écoutée, discutée, niée ou cachée) »<sup>840</sup>.

Selon Jürgen Siess, « La bienséance trouve ses formes spécifiques dans les rapports et les comportements selon des situations et des constellations précises (sexe, rang social, âge, genre de lien affectif, [...]) »<sup>841</sup>. Exprimant la même idée, Alain Montandon évoque que « La bienséance est l'art de placer tout ce que l'on dit ou fait à l'endroit qui convient. Ces convenances sont variées, mais recourent fondamentalement le lieu, le temps, l'âge, le rang social, la profession, la qualité des personnes, leur caractère et enfin les usages »<sup>842</sup>. Ils sont un signe de la politesse d'adresse. Selon nous, pour se rendre agréable dans son dialogue avec l'autre, pour le capter, il faut être aimable, au-dessus des futilités, lui montrer que vous éprouvez du plaisir en lui parlant, mais sans hypocrisie :

« Une personne bien élevée ne vante jamais ni ses actions, ni son esprit, ni sa vertu, ni autres choses dont elle peut tirer avantage : même, elle ne parlera jamais de sa noblesse ou de celle de sa maison, de ses biens, de ses honneurs, si elle n'y est contrainte. »<sup>843</sup>

Selon l'abbé de Bellegarde, « Les bienséances sont d'une étendue infinie : le sexe, l'âge, la profession, le caractère, le temps, le lieu imposent des devoirs différents : il faut connaître ces différences et s'y assujettir »<sup>844</sup>. La bienséance exige le plaisir d'autrui, dont l'envers est l'ennui »<sup>845</sup>.

Dans un post-scriptum<sup>846</sup>, Constant adresse à Mme de Charrière une leçon sur la norme de l'écriture d'une lettre:

---

<sup>837</sup> Jean-Léonor Le Gallois de Grimarest, *Traité sur la manière d'écrire des lettres et sur le cérémonial, avec un discours sur se qu'on appelle usage dans la langue française*, Chez la Veuve Estienne, rue saint Jacques, à la Vertu., 1735, p. 100 cité par Marie-Claire Grassi, *ibid.* p. 311

<sup>838</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Penser le destinataire : quelques exemples », *op.cit.* p. 286

<sup>839</sup> Bernard Beugnot, « Les Voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires » *op.cit.* p. 57

<sup>840</sup> *Ibid.* p. 58

<sup>841</sup> Jürgen Siess, « Rhétorique et discours sensible : les lettres d'amour de Julie de Lespinasse », *op.cit.* p. 170

<sup>842</sup> Alain Montandon, « Les Bienséances de la conversation », p. 61-79 in *Art de la lettre, Art de la Conversation*, *op.cit.* p. 66

<sup>843</sup> Cité, par Alain Montandon, *ibid.*

<sup>844</sup> L'abbé de Bellegarde, « Réflexions sur le ridicule », 1697, p. 443, cité par Alain Montandon, *ibid.* p. 67

<sup>845</sup> *Ibid.* p. 74

<sup>846</sup> Certains épistoliers comme Constant ont parfois recours au post-scriptum. En fait « Quand la composition d'une lettre, s'étire ainsi sur plusieurs jours, des événements peuvent se produire dans l'intervalle, susceptible d'en modifier la teneur. C'est pourquoi il n'est pas rare que les dernières lignes, ou un post-scriptum, annoncent

« la politesse, le savoir-vivre, notre propre intérêt, exigent que nos lettres soient facilement déchiffrées par les personnes à qui nous les adressons ; car on est toujours prêt à rejeter une lettre dont il faut étudier les mots et les phrases pour les comprendre. La netteté de l'écriture et sa régularité sont souvent l'image de l'ordre dans les idées ; et souvent aussi le barbouillage et le griffonnage accompagnent le défaut contraire à ces qualités. »<sup>847</sup>

Benjamin Constant est soucieux que son entrée en matière plaise et attire l'attention de son amie. Il change ses formules, il évite de recourir toujours aux mêmes formules stéréotypées et monotones. Ses entrées en matières adoptent parfois des formules inattendues, voir cérémonieuses, abruptes et plus vives. Toutefois, ces formules donnent le ton à ses lettres. Il focalise sur son destinataire, il le met au centre et au cœur de sa conversation, c'est-à-dire de sa préoccupation. Il préfère son destinataire à tout le monde, il lui procure sa confiance qu'il ne peut jamais donner aux autres :

« Combien je sens, en vous comparant à tout ce que je connais, que vous seule me convenez parfaitement »<sup>848</sup>

Excepté Benjamin Constant, les autres épistoliers sont presque du même âge. C'est pourquoi, poussé par sa jeunesse, il se comporte avec Mme de Charrière en fonction de son âge et de sa condition. Il s'agit de respecter les bienséances avec elle. Il s'intéresse aussi à la clôture de ses lettres.

La clôture de la plupart de ses lettres adoptent le même ton :

« Adieu Madame, ajoutez à ma lettre tous mes sentiments pour vous et vous la rendrez bien longue. »<sup>849</sup>

« A dieu charmant Barbet. Adieu, vous qui m'avez consolé, vous qui êtes encore pour moi un port où j'espère me réfugier une fois. »<sup>850</sup>

« A dieu, mille fois bonne, mille fois chère, mille fois aimée. »<sup>851</sup>

La signature prend parfois une autre forme :

« H. B. Constant de R. »<sup>852</sup>

Par ses termes affectionnés, il invite son amie à prendre parti du dialogue : « Adieu Madame »<sup>853</sup> suggère l'intimité et l'ambiance amicale de leur relation. De même la signature, « Constant »<sup>854</sup>, suggère également l'intimité.

Comme dans un entretien, il s'agit de prendre congé.

---

des faits nouveaux : l'arrivée d'un courrier, le passage d'un ami, un manuscrit retrouvé ». Ces délais de rédaction sont perceptibles même dans la correspondance d'Erasmus. ( Voir « L'humanisme épistolier, tradition littéraire et commerce épistolaire » in Guy Guedet, *L'art de la lettre humaniste*, H. Champion 2004, p. 70)

<sup>847</sup> Ch. Dezobry, *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire français avec des préceptes et des conseils sur chaque genre*, op.cit. p. 626

<sup>848</sup> (CXXVII) A Isabelle de Charrière [5-7 avril 1794]

<sup>849</sup> (II) A Isabelle de Charrière Chesterford ce 22 juillet 1787]

<sup>850</sup> (XIII) A Isabelle de Charrière [23 février 1788]

<sup>851</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>852</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>853</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1787]

<sup>854</sup> Ibid.



« De l'exorde à la formule finale, il existe une sorte de « circularité de la lettre » qui s'est attaché à convaincre, à plaire et préciser la teneur des liens entre le scripteur et le destinataire. Souvent, le destinataire se met en frais, agrémentant son texte d'effet de surprise, de traits d'esprit, voire de protestations éloquentes ; tous ces raffinements d'écriture portent témoignage de l'importance que l'épistolier accorde à son interlocuteur ou de l'importance qu'il attache au message »<sup>855</sup>. En général, dans le dialogue Constant & Charrière, nous remarquons que l'interaction suit, comme l'appelle G. Haroche-Bouzinac, le mode de la communication épistolaire simple<sup>856</sup>: appellation, (Barbet, diable blanc, etc.) ; apostrophe, il plaisante quand il l'apostrophe sur l'ignorance de l'*Histoire du docteur Akakia* :

« Le Dr de Saint-Malo<sup>857</sup>, vous ne le connaissez pas, grand Dieu! Oh honte littéraire, philosophique et critique! Et le duel du Dr Akakia, et le lapin au trou de belette, et le centre de la terre, et le vêtement de poix, et l'attraction de Vénus physique, et les Patagons aux cervelles disséquées, et l'exaltation par l'opium! O ignorance fatale et aveuglement malencontreux! Si maintenant n'en savez plus, plus n'en dirai : ignorez et rougissez »<sup>858</sup>.

Geneviève Haroche-Bouzinac parle de l'exorde brusque<sup>859</sup>, hérité du discours cicéronien. « Il faut surprendre pour attirer l'attention »<sup>860</sup>. Ce type de l'exorde est aussi en usage dans le commerce épistolaire Voltaire & Mme du Deffand :

« Ah, Madame, madame, qu'avez-vous fait? »<sup>861</sup>

Selon G. Haroche-Bouzinac, « Les formules introductives et finales sont non seulement révélatrices de l'habileté des épistoliers mais trahissent, surtout chez les modernes, l'origine sociale des scripteurs »<sup>862</sup>.

Considérés comme para texte de la lettre, la signature, l'en-tête, etc. ont pourtant une grande importance pour la compréhension de la lettre. Selon G. Haroche-Bouzinac, à l'opposition de la lettre, le billet se distingue par « l'abandon des formules de respect » elle ajoute que « Lorsqu'on n'écrit pas à un intime, il est indispensable de signaler qu'on prend licence d'écrire sans formule »<sup>863</sup>. Dans la plupart de ses lettres, Benjamin Constant prend l'habitude d'entrer directement en matière en négligeant les formules protocolaires, citant par exemple ce début de lettre :

---

<sup>855</sup> Voltaire, *un jeu de lettres*, op.cit. p. 46

<sup>856</sup> Cf. Geneviève Haroche-Bouzinac, « Lettre et destination. Écrivez à vos camarades », op.cit. p.75-76

<sup>857</sup> Pierre-Louis Moreau de Maupertuis (1698-1759), mathématicien natif de Saint-Malo, dont la *Dissertation physique à l'occasion du nègre blanc*, la *Vénus physique* et l'*Essai de cosmologie* avaient été vilipendés par Voltaire dans sa *Diatrise du docteur Akakia* (1753) ( voir J.-D. Candaux, op.cit. note 1, p. 53)

<sup>858</sup> (X) A Isabelle de Charrière [27 décembre 1787]

<sup>859</sup> Les Anciens distinguaient trois sortes d'exordes : l'exorde simple, l'exorde par insinuation et l'exorde brusque ou *ex abrupto*. L'éloquence chrétienne en a fait ajouter un quatrième, l'exorde majestueux. Mais le plus souvent deux sortes qui sont largement utilisées: « L'exorde brusque et l'exorde tempéré. L'exorde brusque convient aux passions véhémentes; l'orateur, agité de pensées tumultueuses, éclate tout à coup, et saisit son auditoire par un enthousiasme violent et imprévu. [...]. L'exorde tempéré est d'un usage beaucoup plus général. » A. H. Lemonnier, *Nouvelles leçons françaises de littérature et de morale*, tome 1, Paris, 1822, p. VII). (Pour plus de détails, voir également J. Marcillac, *Rhétorique de la jeunesse, ou Cours de littérature française, contenant des préceptes et des modèles tirés des meilleurs Ecrivains*, sur les différents genres de styles, Cordier et Legras, Paris, 1801, p. 80)

<sup>860</sup> G. Haroche-Bouzinac, *L'Épistolaire*, op.cit. p. 20

<sup>861</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1er janvier 1766], cité par G. Haroche-Bouzinac, *ibid.*

<sup>862</sup> *Ibid.*

<sup>863</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Billets font conversation. De la théorie à la pratique : l'exemple de Voltaire, in *Art de la lettre, art de la conversation*, p. 341, 354, op.cit. p. 343

« J'ai malheureusement quatre lettres à écrire, ce matin, que je ne puis renvoyer »<sup>864</sup>

« La suppression des compliments devient un « topos » épistolaire. Sa présence n'est plus l'indice d'un désir d'alléger la lettre mais la marque de l'éclosion d'une familiarité, un gage d'amitié, une nouvelle forme de compliment »<sup>865</sup>.

## II-D-La Rhétorique de l'oralité : la dimension orale de la lettre :

A la différence de l'écrit, l'oralité se caractérise par la réception immédiate et non différée du message. Le dialogue Constant & Charrière, prend la forme d'une conversation orale, envisagée dans le but de parvenir à un accord:

« J'aime à parler moi-même surtout quand vous m'écoutez »<sup>866</sup>.

La lettre est toujours liée au dialogue et à la conversation. Elle était toujours « un substitut de la présence de l'autre et, plus précisément encore, de sa parole [...] ». Chompré écrivant à Boissy, en octobre 1774 :

« Vous causez avec votre ami et c'est là la vraie tournure épistolaire ».<sup>867</sup>

Mme du Deffand écrit à Walpole le 18 janvier 1767 :

« Il n'y a qu'à se laisser à dire tout ce qui passe par la tête »<sup>868</sup>.

La lettre est ainsi envisagée comme un contexte oral où tout peut se dire.

### Le dialogue, forme de l'autoreprésentation orale de la lettre :

« Par la lettre, la communication est directe entre celui qui écrit et celui qui lit, le second entrant sans médiation et sans guide dans le monde du premier »<sup>869</sup>

« Forme de sociabilité, la lettre peut donner la parole à chaque bord, et faire dialoguer les adversaires »<sup>870</sup>. Selon G. Haroche-Bouzinac, « la lettre s'inscrit dans un en dessous du discours oratoire, dont elle n'a pas la noblesse, ni l'emphase, mais auquel elle emprunte sa catégorisation complexe »<sup>871</sup>. « L'épistolier n'hésite jamais à écrire qu'il parle, cause, dialogue. Dire de sa propre lettre qu'elle est une conversation ou un dialogue est un des lieux

---

<sup>864</sup> (XXXVII)A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>865</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Billets font conversation. De la théorie à la pratique : l'exemple de Voltaire, op.cit. p. 343

<sup>866</sup> Lettre écrite entre le 29 août et le 11 septembre 1787, citée par Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits littéraires de Benjamin Constant*, op.cit. p. 158

<sup>867</sup> Cité par B. Melançon, *Diderot épistolier: contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 250

<sup>868</sup> Franck Bellucci, « Le statut du rêve et du sommeil dans la correspondance du Mme du Deffand », p.87-98, in *Revue de l'Aire* n° 29, op.cit. p. 96

<sup>869</sup> Roger Duchêne, *Ecrire au temps de Mme de Sévigné, Lettres et textes littéraires*, op.cit. p. 22

<sup>870</sup> Isabelle Vissière, « Duo épistolaire ou duel idéologique », in *Revue de l'Aire* n°30, op.cit. p. 21

<sup>871</sup> Geneviève Haroche-Bouzinac, « La lettre à l'âge classique, genre mineur », in *R.H.L.F. : Les Hiérarchies littéraires*, mars-avril 1999, n° 2, p. 183-203. p.188 (voir pour la catégorisation complexe, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 51

communs de l'épistolaire- un lieu commun qu'il faut décrire et analyser »<sup>872</sup>. Dans une lettre, l'épistolier peut rapporter des propos ou de bribes de conversation. La lettre en tant qu'elle institue le dialogue, s'imprégnée du caractère oral qui lui donne plus d'efficacité. L'oralité apparaît ainsi clairement dans le vocabulaire employé : selon B. Melançon, « la lettre ne cesse de se désigner comme parole, conversation, dialogue », le vocabulaire le prouve. Par le soulignement, les tirets, les guillemets, l'alinéa, les deux points, bref tout ce qui sert à introduire la parole et à assurer matériellement la clarté indiquent les voix des uns des autres.

La répétition du verbe « dire » et d'autres verbes renforce le dialogue et l'échange. Tout ce qui est dans la lettre souligne l'oralité : les champs lexicaux, les verbes, « les substantifs qui désignent l'activité épistolaire renvoient à la parole, à la voix, à l'oralité »<sup>873</sup>. A la fin de 1773, Diderot écrit à son amie la princesse de Dachkova<sup>874</sup> en saisissant la lettre comme une conversation familière :

« Je parle, vous le voyez, comme si j'étais réellement près de vous, juste comme j'avais l'habitude de le faire, [...] »<sup>875</sup>.

Selon B. Melançon, dans la lettre familière comme dans la lettre publique, « l'épistolier indique fréquemment les qualités communes à l'échange oral et à l'épistolaire : connivence, liberté, discontinuité, réciprocité, etc. »<sup>876</sup>. Selon Du Plaisir, « un orateur peut tourner les esprits d'une nombreuse assemblée, soit par la véhémence ou la douceur de la déclamation, soit par le geste, l'agrément de la voix ou la bonne mine [...]. Mais un homme qui écrit est privé de ces avantages »<sup>877</sup>. C'est pourquoi l'occasion de persuader est plus forte à l'oral qu'à l'écrit. Car les atouts de l'oralité sont plus riches dans la conversation que dans les lettres. La conversation se caractérise par la spontanéité puisqu'il y a une sorte d'immédiateté où le récepteur décode le message en même temps que l'émetteur le produit, et il peut devenir à son tour émetteur ; alors que le dialogue épistolaire est différé au niveau de la durée de la question et de sa réponse<sup>878</sup>, puisqu'il y a généralement un délai entre l'émission du message et sa réception. « Ce n'est donc pas seulement à cause de la différence de l'écrit et du parlé que la conversation par lettres n'est pas homogène à la conversation de salon ou à la conversation en tête à tête. C'est que le rapport des correspondants est structurellement différent de celui des interlocuteurs en train de converser [...]. La lettre est le moyen de ne pas s'enfermer dans le silence de l'absence »<sup>879</sup>

---

<sup>872</sup> B. Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 252

<sup>873</sup> B. Melançon, « Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance » op.cit. p. 357

<sup>874</sup> La princesse Ekaterina Dachkova, grande amie de Catherine II, dame d'honneur de la cour impériale et directrice de l'Académie des sciences (Est-Ouest: *Transferts et réceptions dans le monde du livre en Europe, 17e-20e siècles*, Leipziger Universitäts Verlag, 1 janv. 2005 - 292 p. p. 96

<sup>875</sup> Cité par Benoît Melançon, « Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance » in *Art de la lettre, Art de la conversation*, op.cit. p. 357

<sup>876</sup> Benoît Melançon, *ibid.*

<sup>877</sup> Cf. Du plaisir cité par Bernard Beugnot, « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires » in *Art de la lettre, art de la conversation*, p. 47-59, op.cit. p. 48

<sup>878</sup> Cf. Roger Duchêne, *Comme une lettre à la poste*, op.cit. p. 199

<sup>879</sup> *Ibid.*

Les lettres sont considérées comme des « nouvelles données à l'autre, et aux autres qui l'entourent : dès lors les lettres sont lues en public, dans les salons, commentées, objets de conversations et de controverses. Elles signalent que la lecture, au XVIIIe siècle, n'est pas, [...], un acte intime et silencieux, mais un acte convivial et social (ostensible) : on écoute lire un autre à haute voix, plus qu'on ne lit seul et silencieusement »<sup>880</sup>, comme c'est le cas de Mme du Deffand avec les lettres de Voltaire. L'oralité est à saisir dans la hiérarchie qui fait du son le fondement du sens : tout entière dans la conjugaison de ce qui caractérise la langue orale, à savoir le rythme, les sonorités et l'intonation. L'oralité est l'art de la tradition antique, de ce qui se transmet par la parole. Les épistoliers saisissent leurs lettres comme contexte de parole. Ce qui suggère l'oralité dans les lettres, c'est le rythme rapide du discours, la sonorité qui influence l'ouïe, l'intonation interrogative ou exclamative, etc. L'oralité apparaît clairement dans les lettres à travers les procédés d'improvisation utilisés par les épistoliers. C'est surtout dans le dialogue de Benjamin Constant & Isabelle de Charrière et dans celui de Voltaire & Mme du Deffand que l'oralité prédomine. Aux origines lointaines, il y a un rapprochement entre la lettre et la tradition orale : l'art d'écrire de la lettre était toujours rapproché de l'art de parler. Cela n'empêche pas Cicéron de définir la lettre comme « discours des absents ». Dès l'Antiquité, on affirme que « l'invention de la lettre est presque aussi ancienne que celle de la parole dont elle est l'image », dès lors de nombreux théoriciens vont dans le même sens comme Paul Jacob, Mattei de La Barre, Vaumorière, etc.<sup>881</sup>

Certaines lettres de Constant & Charrière ont la forme de lettres-causerie. Selon Ch. Dezobry, dans les lettres-causerie, « l'esprit ne doit jamais rester stérile »<sup>882</sup>, autrement dit, « La lettre-causerie, [...], exige un tact exquis, surtout si elle est quelque peu déclassée ; un art de dire des riens avec esprit, une finesse, une délicatesse ou une originalité qui en font quelque chose ; il faut qu'elle soit piquante, spirituelle, gaie ou touchante ; d'une élégance pour ainsi dire cachée, que les transitions n'y aient rien d'affecté ; enfin, qu'en la lisant, on croie entendre la conversation la plus charmante »<sup>883</sup>. Il ajoute que, dans une société polie, « La lettre-causerie était une superfluité »<sup>884</sup>. Assimilant la lettre à la conversation, Christoph Strosetzki nous dit que le principe de plaire à l'autre est essentiel : « Dans la conversation jouée, les interlocuteurs devaient se mettre mutuellement en valeur, se plaire l'un l'autre. Il convenait donc surtout de respecter les réactions de son interlocuteur [...] et choisir par conséquent un sujet approprié »<sup>885</sup>.

Selon R. Duchêne, la lettre « ressemble à [...] une forme particulière et restreinte de conversation, le dialogue. Elle va d'une personne, disons de A à B »<sup>886</sup> mais il ajoute qu'on ne peut pas négliger les différences entre le dialogue écrit et la conversation : dans le dialogue

<sup>880</sup> Christian Biet, « L'Oral et l'écrit », p. 409-434 in *Histoire de la France littéraire*, op.cit. p. 411

<sup>881</sup> Pour plus de détails voir et G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 53

<sup>882</sup> Ch. Dezobry, article « Lettre-causerie », *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire français*, op.cit. p. 254

<sup>883</sup> Ibid. p. 255

<sup>884</sup> Ibid.

<sup>885</sup> Christoph Strosetzki, « La place de la théorie de la conversation au XVIIIe siècle » p. 145-163 in *Art de la lettre - Art de la conversation à l'époque classique en France*, op.cit. p. 145

<sup>886</sup> Roger Duchêne, « Lettre de conversation », p. 93-102 in *Art de la lettre, art de la conversation en France*, op.cit. p. 94

par lettre, il y a « une possibilité de perturbation que ne connaît pas le dialogue parlé : la lettre peut être perdue ou interceptée ; elle peut aussi n'être pas envoyée. On peut annuler un écrit ; on ne peut pas reprendre des paroles prononcées »<sup>887</sup>. Tous les critiques se sont mis d'accord que la lettre est une « conversation par écrit » et par conséquent, qu'« elle a des rapports directs avec l'oralité »<sup>888</sup>. B. Melançon souligne l'analogie de la lettre et de la conversation dans ses études sur la correspondance de Diderot. Selon lui, « Diderot ne cesse de répéter que la lettre a des rapports étroits avec l'entretien, le dialogue ou la conversation-bref avec la parole »<sup>889</sup>. Allant plus loin dans la différence entre la lettre et la conversation, il dit que « la conversation « en absence » suppose que l'espace sépare les interlocuteurs. Cet espace se traduit en temps, celui de la transmission de la lettre, celui de l'écriture de la réponse, celui de sa transmission en retour. Selon Janet Altman, « En tant que moyen de communication entre le destinataire et le destinataire, la lettre enjambe le gouffre entre l'absence et la présence ; les deux personnes qui se « rencontrent » grâce aux lettres ne sont ni totalement séparées ni totalement unies. La lettre se situe à mi-chemin entre la possibilité d'une communication totale et le risque de l'absence totale de communication »<sup>890</sup>.

### L'oralité dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand :

Chez Voltaire « la conversation est indispensable à la vie, elle est une consolation, un « baume »<sup>891</sup>, une sorte de représentation conversationnelle. Il écrit à Thiriot:

« C'est à nous, à tromper l'absence par des lettres fréquentes, où nos âmes se parlent en liberté. J'aime à vous mettre tout mon cœur sur le papier, comme je vous l'ouvrais autrefois dans nos conversations »<sup>892</sup>.

Nous percevons une sorte d'épanchement des cœurs dans la lettre comme dans la conversation orale. Voltaire, comme B. Constant, emploie toujours le verbe « causer » en s'adressant à Mme du Deffand, ce qui donne l'impression qu'ils engagent un dialogue oral. Par sa libre conversation, la lettre de Voltaire a une indéniable force de conviction. Quant à la marquise du Deffand, formée dans l'école du monde, habituée à la conversation improvisée avec ses amis de salon, elle trouve dans la lettre la chance d'explorer ses qualités oratoires. Selon B. Craveri, dans la lettre mondaine, on trouve l'esthétique « du naturel, de l'improvisation »<sup>893</sup>. Elle trouve en Voltaire l'interlocuteur qui peut l'écouter et prend, avec lui, toute la liberté conversationnelle.

---

<sup>887</sup> Ibid.

<sup>888</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier: contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 21

<sup>889</sup> Benoît Melançon, « Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance » in *Art de la lettre, Art de la conversation*, op.cit. p. 356

<sup>890</sup> Janet Altman p. 43, cité par Benoît Melançon, *Diderot épistolier: contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, p. 32-33

<sup>891</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Billets font conversation. De la théorie à la pratique : l'exemple de Voltaire », p. 341-354 in *Art de la lettre, art de la conversation*, op.cit. p. 341. Pour la distinction entre la lettre et le billet voir cet article en entier.

<sup>892</sup> Cité par G. Haroche-Bouzinac, ibid. p. 347

<sup>893</sup> Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle », op.cit. p.169

Les lettres de Mme du Deffand adoptent ainsi le ton de la conversation, procédé qui traduit son génie improvisateur ; elle recourt ainsi à ce que j'appelle le « parlécrit », une manière d'écrire proche de l'oral. Le prince de Beauvau lui disait :

« Madame vous écrivez comme vous parlez »<sup>894</sup>.

Cette préférence, dans le genre épistolaire, n'est pas un signe de spontanéité ni de laisser-aller. Elle correspond, par exemple, dans « le registre vestimentaire, au négligé élégant »<sup>895</sup>

Depuis sa jeunesse, la personnalité et le talent de la marquise dans la conversation mondaine attirait l'admiration de la société mondaine la plus exigeante de l'Europe. Grâce à son originalité et à sa singularité, elle était distinguée parmi « les virtuoses de la parole qui alimentaient, à travers le rite de la conversation, la flamme de la sociabilité française. Le témoignage du marquis de Châtel est explicite. Il écrit à la marquise en 1742 :

« Vous êtes faite pour attraper la nature du premier bond, aussi propre qu'elle à créer ; vous n'entendez rien à imiter. S'il était question de faire et d'exécuter des comédies sur-le-champ, ce serait à vous qu'il faudrait aller. J'ai souvent éprouvé ce plaisir au coin de votre feu : là vous êtes admirable. Que de variétés, que d'oppositions dans le sentiment, dans le caractère et dans la façon de penser ! Que de naïveté, de force et de justesse, même en vous égarant ! Rien n'y manque, il y a de quoi en devenir fou de plaisir, d'impatience et d'admiration »<sup>896</sup>.

En dictant ses lettres, elle est obligée à l'improvisation orale : selon B. Craveri, « A cause de sa cécité, Mme du Deffand était « obligée de dicter, de recourir à une présence étrangère et de se plier au rythme et aux modalités de l'improvisation orale. En effet, aucune autre correspondance ne conserve mieux que la sienne la vivacité et la réactivité typiques de la conversation mondaine »<sup>897</sup>. La tonalité orale recouvre le dialogue épistolaire Voltaire & Mme du Deffand. Celui-ci l'incite à parler pour conserver son amitié :

« Vous ne manquerez jamais d'amis à moins que vous ne deveniez muette. »<sup>898</sup>

A travers les divers procédés du discours oral, les deux amis créent une ambiance d'une conversation :

par l'interrogation, Voltaire interpelle son amie la marquise sur la lecture d'un livre :

« Vous êtes vous faites lire le Père de Famille ? Cela n'est-il pas bien comique ? »<sup>899</sup>

De même quand il reprend l'idée de sa vieillesse et de son isolement, son destin actuel :

« que pourriez-vous attendre d'un campagnard qui ne sait plus que planter et semer dans la saison ? »<sup>900</sup>

---

<sup>894</sup> Cité par Carmen Boustani, « l'écriture bisexuée... », op.cit. p. 127

<sup>895</sup> Franck Bellucci, « Le Statut du sommeil et du rêve dans la correspondance de Madame du Deffand » p. 87-98, in *Revue de l'A.I.R.E.*, n°29, dossier *La lettre et le rêve*, Honoré Champion, hiver 2003, note p. 96

<sup>896</sup> Voir lettre du marquis du Châtelet à la marquise du Deffand, 1742 envi., in M. de Lescure, tome I, p. 81, cf. Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle », op.cit. p. 169

<sup>897</sup> Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle », op.cit. p.176

<sup>898</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>899</sup> Ibid.

<sup>900</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 12 janvier 1759]

Mais, avec la marquise, l'interpellation est nuancée d'un reproche à Voltaire d'avoir manqué à l'éloge de son ami Formont qui vient de mourir :

« Mais, Monsieur, pourquoi refusez-vous à mon ami un mot d'éloge ? [...] pourquoi ne serait-il loué que par moi ? »<sup>901</sup>

L'interpellation interrogative est aussi le procédé de Voltaire pour l'intonation orale :

« Avez-vous le plaisir de voir quelquefois M. D'Alembert ? »<sup>902</sup>

Et la marquise répond sur le mode indicatif, qui suggère le rapprochement :

« Je vois assez souvent D'Alembert ; je lui trouve, ainsi que vous, beaucoup d'esprit »<sup>903</sup>

Elle interpelle également Voltaire sur son bonheur et donne l'impression de l'absence de distance entre eux :

« Je vous crois fort heureux. Me trompe-je ? »<sup>904</sup>

Par le présent de l'énonciation, Voltaire inspire le rapprochement entre les deux amis et nous donne l'impression qu'ils sont face à face :

« Je suis absorbé dans un compte que je me rends à moi-même par ordre alphabétique, de tout ce que je dois penser sur ce monde-ci et sur l'autre, le tout, pour mon usage, et peut-être après ma mort, pour l'usage des honnêtes gens »<sup>905</sup>

Chez la marquise, le présent de l'énonciation est aussi un moyen qui suggère l'ambiance orale par le rapprochement :

« Vous êtes charmant dans tous les genres, pourquoi abandonnez-vous celui des fables ? Permettez que je vous donne un sujet. »<sup>906</sup>

Le verbe « convenir » donne l'impression d'une causerie :

« Je conviens avec vous que la vie est très courte, et assez malheureuse ; [...] »<sup>907</sup>

Le ton oral est également suggéré par l'interjection :

« Ah ! Madame, que le monde est bête ! Et qu'il est doux d'en être dehors ! Mais surtout il faudrait le fuir avec vous. »<sup>908</sup>

L'oralité domine quand il parle à son amie comme en face à face :

Voltaire :

---

<sup>901</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 5 janvier 1759]

<sup>902</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6 janvier 1764 à Ferney]

<sup>903</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>904</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 5 janvier 1759]

<sup>905</sup> Voltaire à Mme du Deffand [18 février 1760]

<sup>906</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 mars 1764]

<sup>907</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 9 mai 1764]

<sup>908</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

« [...] vous me devez quelque respect, car si dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, je suis assurément plus que borgne ; [...] »<sup>909</sup>

Et la marquise de répondre :

« Oui, oui Monsieur, je vous respecterai comme roi, il ne me manquait plus pour vous que ce genre de respect, je suis fâchée qu'il vous en coûte tant pour l'acquérir. »<sup>910</sup>

Devant les bêtises du monde, Voltaire interpelle son amie la marquise par une interrogation indignée :

« Comment voulez-vous que la société soit agréable avec tout ce fatras pédantesque? »<sup>911</sup>

Le verbe voir est utilisé pour suggérer l'ambiance d'une conversation orale :

« Vous voyez, Madame, que je suis un confrère assez occupé des affaires de notre petite république de quinze-vingts. Vous m'assurez que les gens ne sont plus si aimables qu'autrefois »<sup>912</sup>.

La marquise emploie aussi le même procédé :

« Vous voyez combien j'ai l'âme triste, [...] ; écarter les vapeurs noires qui m'environnent. »<sup>913</sup>

Avec le verbe dire, Voltaire suggère le contexte oral :

« Vous dites des bons mots, Madame, et moi je fais de mauvais contes ; mais votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que les grands doivent protéger les petits. »<sup>914</sup>

La reprise des répliques en les commentant est aussi une façon de l'oralité. Selon B. Melançon, la reprise de la parole de l'autre est un signe de l'oralité. Elle « témoigne, dans la lettre, de la présence de la parole de l'autre, et cette présence est encore authentifiée par la citation »<sup>915</sup>, ou par les parties qui peuvent être incorporées dans la lettre :

« Vous me direz que la chose est bien difficile, et que la société serait perdue si l'on ne se moquait pas un peu de ceux qui nous sont les plus attachés. C'est le train du monde, mais ce n'est pas le vôtre, et nous n'avons dans l'état où nous sommes vous et moi, de plus grand besoin que de nous consoler l'un l'autre. »<sup>916</sup>

Du même, sur la tonalité orale, Voltaire sollicite son amie de lui transmettre ses critiques sur les *Horaces* de Corneille, le verbe « dire » est ici évocateur :

« Dites-moi, je vous prie, Madame, votre critique de ma critique sur un endroit des Horaces, cela vous amusera et m'éclairera »<sup>917</sup>

---

<sup>909</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6 janvier 1764 à Ferney]

<sup>910</sup> Mme Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>911</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27 janvier 1764 aux Délices]

<sup>912</sup> Ibid.

<sup>913</sup> Mme du Deffand à Voltaire [2 mai 1764]

<sup>914</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 7<sup>e</sup> mars 1764]

<sup>915</sup> Benoît Melançon, « Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance » in *Art de la lettre, Art de la conversation*, p. 364

<sup>916</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 7<sup>e</sup> mars 1764.]

<sup>917</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]



Comme une simulation d'une conversation orale, Voltaire s'adresse également à son amie par le verbe « dire » qui suggère l'oralité:

« Voilà pourtant votre état. Vous vous trompez vous-même quand vous dites que vous voudriez vous borner à végéter, c'est comme vous disiez que vous voudriez vous ennuyer. »<sup>918</sup>

De même, Voltaire exprime franchement avec le verbe « parler », qu'il est en train de faire une conversation orale avec son amie:

« Il faut, Madame, que je vous parle net. Je ne crois pas qu'il y ait un homme au monde moins capable que moi de donner du plaisir à une femme de vingt-cinq ans en quelque genre que ce puisse être. »<sup>919</sup>

Mme du Deffand emploie aussi le verbe « dire » qui suggère l'ambiance d'une conversation:

« J'aime beaucoup ce que vous dites sur nos historiens : qu'est-ce que l'histoire, si elle n'a pas l'air de la plus grande vérité ? »<sup>920</sup>

Avec l'interjection « ah ! » qui exprime le rappel de quelque chose d'important qu'elle voudrait faire connaître à Voltaire et qu'elle risque d'oublier. Il s'agit d'une lettre de Voltaire, plutôt de 27 janvier 1764, qu'on a imprimée à l'insu de Mme du Deffand :

« Ah ! J'oubliais de vous dire que je suis furieuse de ce qui vient d'arriver : on a imprimé, sans mon consentement, à mon insu, la lettre que vous m'avez écrite avant la dernière. »<sup>921</sup>

L'interpellation interrogative et l'impératif créent une ambiance du discours oral :

« N'avez-vous jamais bien fait réflexion que nous sommes de pures machines ? J'ai senti cette vérité par une expérience continue. Sentiments, passions, goûts, talents, manières de penser, de parler, de marcher, tout nous vient je ne sais comment, tout est comme les idées que nous avons dans un rêve, elles nous viennent sans que nous nous en mêlions. Méditez cela, car nous autres qui avons la vue basse, nous sommes plus faits pour la méditation que les autres hommes qui sont distraits par les objets. »<sup>922</sup>

Avec la présentation « Quant à », Voltaire interpelle son amie sur la question de la mort:

« Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie : [...] »<sup>923</sup>

L'improvisation avec les présentatifs « Voilà » et « voici » suggère la causerie :

« Voilà une belle chienne de condition ! direz-vous. Je souffre, je me débats contre mon existence que je maudis et que j'aime ; je hais la vie et la mort ; qui me consolera, qui me soutiendra ? La nature entière est impuissante à me soulager. »<sup>924</sup>

« Voici, Madame, ce que j'imagine pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la situation où nous sommes. Toutes vos privations, tous vos sentiments, toutes vos idées sont des choses absolument nécessaires. »<sup>925</sup>

Le mode impératif suggère aussi une ambiance orale chez la marquise :

---

<sup>918</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices]

<sup>919</sup> Voltaire à Mme du Deffand [20<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices]

<sup>920</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

<sup>921</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 mars 1764]

<sup>922</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21<sup>e</sup> mars 1764]

<sup>923</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 9<sup>e</sup> mai 1764]

<sup>924</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>925</sup> Ibid.

« Allez, monsieur, croyez-moi, je suis abandonnée de Dieu et des médecins, mais cependant ne m'abandonnez pas. Vos lettres me font un plaisir infini, vous avez une âme sensible, vous ne dites point des choses vagues ; [...] »<sup>926</sup>

Sur le mode indicatif et par une tonalité indignée et étonnée, la marquise s'adresse à son ami sur le rythme oral :

« Vous voulez que je vous dise mon sentiment sur votre Corneille, c'est certainement vous moquer de moi »<sup>927</sup>

Avec le présentatif « à propos », la marquise interpelle son ami sur quelque chose d'important, ce qui suggère qu'ils sont en face à face :

« A propos, il y a, à ce qu'on dit, dans votre dernière lettre, deux lignes de votre main : voilà donc comme vous êtes aveugle ! Je suis ravie que vous ne soyez point mon confrère, et qu'aucune lumière ne vous soit refusée »<sup>928</sup>

A propos de sa controverse avec Rousseau, leur échange épistolaire prend la forme d'une discussion orale :

« Rousseau dont vous me parlez<sup>929</sup>[...] »<sup>930</sup>

Il dit encore,

« Si jamais j'ai parlé de Rousseau que pour donner un sens très favorable à son *Vicaire savoyard* pour lequel on l'a condamné, je veux être regardé comme le plus méchant des hommes. »<sup>931</sup>

Lassé de ce sujet, Voltaire dit à son amie :

« Je suis touché si sensiblement, que je ne puis cette fois-ci vous parler d'autre chose. »<sup>932</sup>

et :

« J'aime mieux vous parler de Corneille que de Rousseau ; [...] »<sup>933</sup>

Poussé par sa préférence pour Racine qu'il adore, il improvise, ce qui suggère le face à face :

« [...] ; j'avoue que j'aime mille fois mieux Racine. Faites-vous relire les pièces de ce dernier, si vous ne les savez pas par cœur, et vous verrez si après avoir entendu dix vers vous n'aurez pas une forte passion de continuer. Dites-moi si, au contraire, le dégoût ne vous saisit pas à tout moment quand on vous lit Corneille ? Trouvez-vous chez lui des personnages qui soient dans la nature, excepté Rodrigue et Chimène, qui ne sont pas de lui ? »<sup>934</sup>

---

<sup>926</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>927</sup> Ibid.

<sup>928</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

<sup>929</sup> Nous ressentons une allure d'ironie de Voltaire envers Rousseau.

<sup>930</sup> Voltaire à Mme du Deffand [à Ferney 27 juin 1764]

<sup>931</sup> Ibid.

<sup>932</sup> Ibid.

<sup>933</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>e</sup> juillet 1764 à Ferney]

<sup>934</sup> Ibid.

Après la mort de d'Argenson, et le manque de Voltaire à l'égard de lui, le ton de la marquise devient vif, elle nous donne l'impression qu'après un démêlé avec Voltaire, elle coupe tout d'un coup la conversation :

« J'évite actuellement de lui parler de vous, je détourne la conversation qui pourrait y amener pour éviter l'embarras où je serais de vous excuser [...]. Expliquez-moi votre conduite et, croyez-moi, ne perdez pas volontairement l'amitié du plus ancien, du plus aimable et du plus sincère de vos amis. Vous n'aurez que cela de moi aujourd'hui. Un autre jour nous philosopherons »<sup>935</sup>

Voltaire et la marquise du Deffand avaient tendance à l'emploi de l'oralité dans leurs lettres pour deux objectifs : simuler leur rapprochement et donner l'impression qu'ils sont face à face pour se consoler de leur séparation et pour apaiser la douleur réciproque de leur absence. La lettre apparaît ainsi chez eux comme un terrain de concurrence orale.

### L'oralité dans le dialogue Constant & Charrière :

Les lettres de Constant & Charrière sont également parsemées par les effets de l'oralité. Leur dialogue prend toujours, comme nous l'avons déjà signalé, la forme d'une causerie qui présente « un genre de difficulté particulière, en ce qu'elle n'a pas de but direct, ni proprement de sujet ; ou mieux, en ce qu'elle peut voltiger sur dix sujets différents, et qu'il est impossible de se passer toujours des transitions cet art des écrivains »<sup>936</sup>. La lettre peut apparaître hétérogène, composée maladroitement et à bâtons rompus. Cette difficulté, nous pouvons l'apercevoir lorsqu'on s'adresse à des personnes d'un rang et d'une position qui commande une certaine mesure de respect dans le choix des fonds de causerie<sup>937</sup>, le style, le ton, qui doit être contenu, tout en gardant certain air de liberté et de quasi-familiarité qui, dans l'ensemble, représente l'essence de la causerie<sup>938</sup>.

Chez Constant, l'écriture épistolaire est une aventure de parole à la recherche du plaisir. Ce grand causeur est avide de parler. Il écrit à Mme de Charrière :

« Je suis trop bavard de mon naturel. Tous ces gens qui voulaient parler à ma place m'impatientaient »<sup>939</sup>.

Selon cette citation, Constant « souhaite être le seul à prendre la parole, et à occuper toutes les positions »<sup>940</sup>. La solitude de Constant, l'absence d'un autre le pousse au soliloque<sup>941</sup>. Il a le désir d'être écouté. Chez lui, « l'écriture n'est pas seulement un moyen d'expression de sa pensée, mais le lieu même de sa pensée- lieu où un lecteur est convié »<sup>942</sup>. Dans sa lettre du 30 septembre 1794, il désigne Mme de Staël « machine parlante » et il utilise le dérivé « parlage »<sup>943</sup>, cela veut dire qu'il est fasciné par la parole. La lettre est son terrain préféré de la parole<sup>944</sup>. Dans son *Cahier Rouge*, Constant décrit ses rencontres avec Mme de Charrière

<sup>935</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ce samedi 29 septembre 1764]

<sup>936</sup> Ch. Dezobry, , article « Lettres-causerie », *Dictionnaire de l'art épistolaire*, op.cit. p. 253

<sup>937</sup> Voltaire est le modèle en ce genre, particulièrement dans ses correspondances avec l'impératrice de Russie et le Roi de Prusse

<sup>938</sup> Cf. Ch. Dezobry, *ibid.*

<sup>939</sup> Lettre écrite entre le 29 août et le 11 septembre 1787, citée par Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits de Benjamin Constant*, p. 158

<sup>940</sup> *Ibid.* p. 159

<sup>941</sup> Voir aussi ces récits *Le Cahier Rouge* et surtout *Adolphe*.

<sup>942</sup> Anne Boutin, *Parole, personnage et sujet dans les récits de Benjamin Constant*, op.cit. p. 159

<sup>943</sup> Lettre citée par Anne Boutin, *ibid.* p. 280-281

<sup>944</sup> Pour l'usage dépréciatif du terme « parlage », chez Constant, voir Anne Boutin, *ibid.* p 281-282

comme l'occasion de longues et stimulantes discussions, dont le plaisir et le contentement sont aussi exprimées par des manifestations de leurs corps :

« Nous arrivâmes à Berne [...]. J'y fus reçu par elle avec des transports de joie, et nous recommençâmes nos conversations de Paris »<sup>945</sup>.

De surcroît, nous remarquons son discours emphatique devant sa correspondante. L'émergence de ce discours se fait au fur et à mesure que sa relation avec Mme de Charrière se consolide. Dans ses premières lettres, Constant joue le rôle, comme dans les romans, d'un narrateur auto-diégétique qui tient à raconter ses propres aventures. Isabelle de Charrière refuse « les usages didactiques de la lettre » et évite « les exposés programmés »<sup>946</sup>. Benjamin Constant commence son commerce d'amitié avec Mme de Charrière dans un contexte tout à fait agité. Sa correspondance avec elle forme, pendant huit ans (1786-1794), une sorte de centre d'attraction où il revient le plus souvent, une polarisation irrésistible. La communication est ouverte et transparente, les cœurs s'épanchent. La représentation de la relation épistolaire est conçue comme un contact, co-présence où transparence réciproque des deux épistoliers. La lettre est pour lui une « forme de l'échange par excellence »<sup>947</sup>.

Parmi les marques de l'oralité mises en œuvre dans leur dialogue, l'emploi du mode impératif donne l'impression que son amie Belle est en face de lui :

« Aimez-moi [...] Excusez-moi près de M. de Charrière. Ne vous inquiétez pas de ma situation. »<sup>948</sup>

Souvent il nous donne l'impression d'un dialogue oral par le vocabulaire : parler-écouter, le premier s'applique à un émetteur du message, le second à celui qui le reçoit :

« J'aime à parler moi-même surtout quand vous m'écoutez. »<sup>949</sup>

Il pratique la même chose quand il approuve l'attention de son amie. Imaginant que sa correspondance avec I. de Charrière est comme une causerie, il annonce à cette dernière qu'elle est une bonne auditrice :

« [...] une de vos aimables qualités est d'entendre tout bien de quelque manière qu'on parle. »<sup>950</sup>

Ce que nous donne clairement l'effet d'une causerie ou bien d'une conversation entre deux personnes, c'est la capacité de Benjamin Constant à changer de sujet de discussion en un clin d'œil :

« Pardon Madame revenons à nos moutons- c'est-à-dire à notre prochain que nous croquons comme des loups. »<sup>951</sup>

De la même façon, il poursuit, ce qui est une marque de l'oralité :

« En parlant des protestants : [...] »<sup>952</sup>

---

<sup>945</sup> Citée par Anne Boutin, *ibid.* p. 306

<sup>946</sup> Laurence Vanoflen, « Utopies politiques et usage de la lettre chez I. de Charrière », in *Revue de l'Aire* n° 30, Lettre et utopie, 2004, p.18

<sup>947</sup> Isabelle Vissière, « Duo épistolaire ou duel idéologique », in *Revue de l'Aire* n°30, *op.cit.* p. 21

<sup>948</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1787]

<sup>949</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>950</sup> *Ibid.*

<sup>951</sup> *Ibid.*

<sup>952</sup> (IX) A Isabelle de Charrière [24 décembre 1787]

Il déclare franchement que sa lettre est une conversation, par cela il nous donne l'impression qu'ils sont en face à face :

« Cette lettre est une conversation Madame »<sup>953</sup>

Avec le présent de l'indicatif, il exprime ici le rapprochement avec son amie. On a aussi l'impression d'un face à face :

« Vous voyez comme dans ma pauvre tête le haut, le bas, la gaieté, la tristesse, le désespoir, la folie se succèdent, se mêlent, se croisent. »<sup>954</sup>

Pour ne pas dégoûter sa destinataire par ses plaintes, il possède la qualité d'intégrer dans sa parole un compliment, usant du verbe « parler », qui a l'influence magique sur l'ambiance de leur amitié :

« [...] je crois quelquefois en vous parlant [...] que ce monde n'est pas le pire des mondes. »<sup>955</sup>

A travers la simulation d'une scène théâtrale, l'oralité est aussi mise en scène :

« Je vous conjure à genoux de me supporter : ne plus vous être rien qu'une connaissance indifférente serait bien pis que les persécutions des sottés gens qui font le sujet de cette sotté lettre. »<sup>956</sup>

Il répète la même scène en sollicitant son amitié :

« A genoux je vous demande votre amitié [...] »<sup>957</sup>

L'impression que donne toujours Constant que son commerce épistolaire avec son amie est une conversation devient de plus en plus claire avec l'emploi explicite et répété du verbe « parler » :

« Cette fois-ci, je vous parlerai de moi, autant que je le pourrai dans le peu de minutes que je puis vous donner. »<sup>958</sup>

Pour sa part, Mme de Charrière, exprimant la nature sensible et nerveuse de Benjamin Constant, donne un tableau du discours oral avec les interjections, les interpellations interrogatives et le vocabulaire : « parler », « entendre » :

« Ah sire ! qu'il est difficile de parler franchement à votre majesté sans la fâcher un peu ! et cependant quelle majesté pourrait mieux soutenir l'examen de la rigoureuse franchise que votre spirituelle, sensible et très aimable majesté ! Pourquoi repousse-t-elle mon pauvre mentorat qui est si peu de chose, qui, venant de si loin, frappe si faiblement au but ? Par exemple vous fâchez-vous, sire, si je vous demande encore le billet que M. de Ch. m'avait chargé il y a quelques mois de vous demander ? Vous ne sauriez croire ce que je souffre quand il me semble que vous n'êtes pas en règle avec les gens que je vois. Ils ont beau ne rien dire ; je les entends. »<sup>959</sup>

---

<sup>953</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>954</sup> Ibid.

<sup>955</sup> (V) A Isabelle de Charrière [20 décembre 1787]

<sup>956</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>957</sup> Ibid.

<sup>958</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>959</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 1790]

Les marques de l'oralité enveloppent la lettre de Mme de Charrière, avec les interjections à travers lesquelles elle exprime sa sympathie à l'égard de son ami Benjamin Constant :

« Ah mon Dieu, mon Dieu ! Et vous éprouvez les mêmes choses ou des choses semblables, on ne vous entend, ni ne vous répond, ni ne vous aide, ni ne vous encourage. Vous avez moins que moi de secours ; vous savez mieux que vous savez, et vous n'avez pas comme moi ces moments où je ne sais plus seulement si j'ai le sens commun ; mais encore faudrait-il être connu et entendu. Si j'avais osé penser et dire : il ne faut pas vous fixer loin de moi et en me comptant pour rien, car je vous suis nécessaire ; [...] »<sup>960</sup>

La réponse de Constant accomplit le dialogue oral :

« Oui certainement vous seriez nécessaire à mon esprit, à mes idées, à ce besoin que j'ai encore quelquefois de m'épancher dans le sein de quelqu'un qui me sente et me comprenne, deux choses que je trouve séparément dans plusieurs personnes ici mais que je ne trouve réunies que chez vous. »<sup>961</sup>

Le verbe « écoutez », donne l'impression de l'oralité, d'une conversation de face-à-face où le rapprochement est très perceptible :

« Ecoutez. Dans le billet que je vous demande, mettez qu'il annule celui que vous avez fait le 3 juin 1787. Quoique superflu, cela sera plus régulier. L'idée en vient de M. de Charrière. »<sup>962</sup>

En continuant sa critique sarcastique à son ami pour sa parole élogieuse de Voltaire, Mme de Charrière utilise les surnoms qu'elle échange, par amitié, avec Constant : « Roquet » pour Constant et « Barbet » pour Mme de Charrière. Cela suggère une ambiance orale dans leur échange :

« Roquet aimable et joli et caressant est venu bientôt prendre la place du disciple de Voltaire. Comme il a été reçu ! comme Barbet a ri ! comme il a passé sa patte sur le front de Roquet. Jamais Roquet n'a été accueilli de la sorte. »<sup>963</sup>

L'emploi de quelques connecteurs grammaticaux suggère aussi l'oralité :

« Et quant à la peine qu'on se donne pour presque rien il faut bien ou être comme le caillou ou comme l'huître ou comme nous sommes. »<sup>964</sup>

En l'interpellant pour parler de lui-même, elle écrit sur le mode impératif :

« Parlons de vous. Je suis fort aise que vous ne soyez pas parti pour un temps et par des chemins horribles »<sup>965</sup>.

La réponse de Constant est indignée et improvisée devant la diversité de ses problèmes :

« Mais de quoi vous parler ? de moi, à quoi bon ? De petits chagrins, des ennuis de tous les jours, l'indifférence, fille du mariage, la dépendance, fille de la pauvreté, voilà mon sort »<sup>966</sup>

---

<sup>960</sup> Ibid.

<sup>961</sup> (XXXIX) A Isabelle de Charrière [17 septembre 1790]

<sup>962</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 1790]

<sup>963</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791]

<sup>964</sup> Ibid.

<sup>965</sup> Ibid.

<sup>966</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

Elle l'interpelle sur la question de Thérèse Le Vasseur, devenue heureuse en un clin d'œil sans l'intervention des êtres humains, par la volonté du destin. L'interrogatif ici suggère l'oralité et donne l'impression de face à face :

« Que dites-vous de Thérèse Le Vasseur érigée en héroïne intéressante et respectable et à qui la nation donne à vie 1200 £. de pension ? »<sup>967</sup>

Le contraste des opinions suggère aussi l'oralité. Elle exprime son désaccord avec Constant concernant sa réclusion et son enfermement sur lui-même :

« Je ne suis pas de votre avis, du tout, relativement à vous-même. »<sup>968</sup>

Comme une réponse d'une question adressée en face à face, il répond :

« Oui, la Nature ou Dieu, s'il existe, ce dont je doute tous les jours plus, Dieu ou la Nature, ont tout fort bien arrangé dans ce monde pour la conservation de l'espèce, mais assez mal pour le bonheur des individus. »<sup>969</sup>

En invitant son ami à négliger les affaires générales, surtout politiques, elle ne veut s'intéresser qu'à lui personnellement. Quelques interrogations créent l'ambiance orale :

« C'est assez parler de choses générales. Que faites-vous, vous ? Vous m'avez dit des choses si tendres, si bien faites pour m'occuper, et puis rien. Pourquoi cela ? Songeriez-vous faire un voyage ? »<sup>970</sup>

Le récit peut aussi suggérer l'ambiance orale. Elle semble regretter de ne pas avoir à côté d'elle Benjamin Constant à Colombier lors de la lecture de son ouvrage *Zadig* :

« L'air était si joli que M. de Ch. applaudit. Adieu. Que n'êtes-vous là pour critiquer l'ouvrage et faire amitié à l'auteur. »<sup>971</sup>

L'interpellation avec l'impératif suggère aussi le contexte du discours oral :

« A présent parlons de votre lettre<sup>972</sup>. Jamais il ne s'en est écrit une plus triste. C'était donc dans un moment d'illusion que vous me parliez ici »<sup>973</sup>

L'impératif est toujours de règle dans leur dialogue, ce qui suggère le rapprochement des personnes et donne ainsi l'impression d'une conversation orale. A propos du règlement de ses dettes, elle demande, usant du mode impératif :

« Mettez-vous en règle avec vous-même et les autres. »<sup>974</sup>

Pour l'inciter à se débarrasser de son avarice, l'impératif est toujours là :

« Au nom du ciel ne soyez pas avare ! »<sup>975</sup>

---

<sup>967</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791]

<sup>968</sup> Ibid.

<sup>969</sup> (XLIV) A Isabelle de Charrière [B. ce 21 janvier 1791]. Dans cette lettre, il lui parle de ses soucis à Brunswick.

<sup>970</sup> (XLVI) A Benjamin Constant [ce 3e mars 1791]

<sup>971</sup> Ibid.

<sup>972</sup> Regagnant Brunswick, B.C., avait fait étape à Colombier, chez les Charrière, du 3 au 6 décembre 1791, voir J.-D. Candaux, note 1, p. 160

<sup>973</sup> (XLVIII) A Benjamin Constant [Dimanche 13 mai 1792]

<sup>974</sup> Ibid.

Sur l'indépendance de fortune, elle l'interpelle par l'interrogatif usant aussi du verbe « parler »:

« Et que parlez-vous d'indépendance ? »<sup>976</sup>

Sur les conseils de son ami, le présentatif « quant à » suggère l'oralité :

« Quant à vos conseils, ils peuvent être très bons, mais si je pouvais les suivre, je serais autre que je ne suis, [...] »<sup>977</sup>

Et lui de répondre :

« Mon séjour à Colombier me remettra peut-être, et vous pourrez m'y donner en tous cas des conseils qui ne seront pas suivis. »<sup>978</sup>

La représentation orale est à son paroxysme quand il parle à son amie du procès de son père et de sa nouvelle femme. Les phrases courtes, les improvisations, les interrogations sont des mécanismes du discours oral :

« Quant à mon père, j'ai tout fait pour lui. J'ai défendu sa cause, non sans danger, j'ai bravé, irrité, défié ses ennemis, j'ai cherché et réussi à attirer sur moi leur intimité. Quelle est ma récompense ? De belles phrases, d'absurdes demandes, des assurances de confiances, et des témoignages de la défiance la plus excessive. J'ai représenté, j'ai fait des offres plus que raisonnables. J'attends une réponse décisive. Si cette réponse est comme je la suppose, si c'est un ordre, mêlé d'amers reproches, de faire en faveur d'une harpie inconnue<sup>979</sup> de nouveaux sacrifices, je les ferai ; mais alors, ayant dépassé de beaucoup les bornes de mes devoirs, je laisserai à cette harpie à me remplacer auprès de mon père. Je lui laisserai le soin de son bonheur qu'il ne veut pas tenir de moi et je ne penserai qu'au mien. « Voilà mes résolutions. Je ne dis pas encore fi de la vie, mais je dis, et de bonne foi, fi des hommes, fi des relations, qu'on ne m'en parle plus. »<sup>980</sup>

Quand il parvient au moment de l'indépendance totale à laquelle il aspire, il se laisse parler poussé par son enthousiasme :

« Ils sont rompus, tous mes liens, ceux qui faisaient mon malheur comme ceux qui faisaient ma consolation, tous ! tous ! Quelle étrange faiblesse ! Depuis plus d'un an, je désirais ce moment, je soupirais après l'indépendance complète ; elle est venue et je frissonne ! Je suis comme atterré de la solitude qui m'entoure, je suis effrayé de ne tenir à rien, moi qui ai tant gémi de tenir à quelque chose »<sup>981</sup>

Pour conclure, nous constatons l'emploi répétitif des formes exclamatives et interpellatrices parfois avec emphase, le vocabulaire suggérant la parole comme l'emploi excessif des verbes « parler » et « écouter », l'indicatif, l'impératif, les présentatifs « quant à »,

---

<sup>975</sup> Ibid.

<sup>976</sup> Ibid.

<sup>977</sup> (L) A Isabelle de Charrière [Brunswick ce 17 septembre 1792]

<sup>978</sup> Ibid.

<sup>979</sup> Il s'agit de Marianne Mangnin (1752-1820). Elle était une fille de condition modeste, enlevée à bas âge par Juste de Constant et élevée à ses frais. Elle joue un rôle dans la vie de Juste après la mort de sa femme où il lui signe une promesse de mariage le 22 juillet 1772, contracté clandestinement. De cette union naissent deux enfants, Charles de Constant et Louise, que Benjamin qualifie assez souvent de « bâtards », mais avec lesquels il avait des relations presque normales après la mort de son père. Les rapports de Benjamin avec sa belle-mère étaient souvent assez difficiles, surtout à cause de différends pécuniaires.

<sup>980</sup> (LII) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 1er janvier 1793]

<sup>981</sup> (LV) A Isabelle de Charrière [ce 31 mars 1793]



« voilà », l'interpellation surtout sur le mode interrogatif, le ton clair de l'improvisation, etc. les proverbes et les maximes comme « revenons à nos moutons » suggèrent aussi le ton oral. Tous ces atouts oratoires nous invitent à vivre une conversation par écrit.

## **II-E-Le dialogue imagé:**

### Constant & Charrière :

Nous constatons une certaine poésie particulièrement dans les lettres de Constant et de Charrière. Il y a des allusions fugaces à leur entente réciproque qui représente l'infrastructure de leur commerce épistolaire. Les lettres échangées entre Constant et Charrière sont truffées d'expressions rhétoriques et de figures de style. Benjamin Constant, dans une sorte d'exploration de ses capacités langagières, puisque « possédant parfaitement la langue du pays »<sup>982</sup>, a enveloppé ses paroles par une sorte de teinte métaphorique. Des ses premières lettres nous pouvons lire l'oxymore en parlant de Jenny Pourrat<sup>983</sup>:

« L'image de Mlle P. embellie par le désespoir me poursuivait partout. »<sup>984</sup>

Et le parallélisme de construction dans :

« Jamais homme ne se donna tant de peine pour obtenir un peu de plaisir. »<sup>985</sup>

L'hyperbole dans :

« Il y a environ cent mille ans, Madame, que je n'ai reçu de vos lettres, et à peu près cinquante mille que je ne vous ai écrit. »<sup>986</sup>

Il semble que l'oxymore soit sa figure préférée :

« Je n'ai rien à regretter que le plaisir de me plaindre et la dignité de la langueur. »<sup>987</sup>

« J'ai griffonné une description bien longue, parce que je n'ai pas eu le temps de l'abrégé, de Patherdale. »<sup>988</sup>

« [...] offrez à Dieu votre incrédulité, qui vaut mille fois mieux que la crédulité d'un autre. »<sup>989</sup>

« On se fatigue de se fatiguer comme de se reposer Madame. »<sup>990</sup>

« Je quitterais ces biens, auteurs de tant de maux. »<sup>991</sup>

Il préfère cette figure d'opposition, l'oxymore, qui transmet parfaitement le message qu'il veut adresser à son amie, Mme de Charrière :

---

<sup>982</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1787]

<sup>983</sup> La femme qu'il a épousé espérant qu'elle l'aide à régler son déficit financier et qu'il a divorcé plus tard à cause des mésententes conjugales.

<sup>984</sup> Ibid.

<sup>985</sup> (II) A Isabelle de Charrière [Chesterford ce 22 juillet 1787]

<sup>986</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patherdale le 29 août 1787]

<sup>987</sup> Ibid.

<sup>988</sup> Ibid.

<sup>989</sup> Ibid.

<sup>990</sup> Ibid.

<sup>991</sup> Ibid.

« Ce rien, malheureux jouet de toute sorte d'événements, n'oubliera jamais quel heureux rien il était lorsque près d'Isabelle il se guérissait de la V [de la vérole] »<sup>992</sup>

La personnification dans :

« [...] ma plume doit se ressentir de l'éducation que j'ai reçue, [...] »<sup>993</sup>

«Votre feuille revisiterai et corrigerai ce qu'ignorance ou légèreté auront commis. »<sup>994</sup>

La personnification du « mal de gorge » et l'expression métaphorique « cracher mes idées » donnent une tonalité triste à sa parole :

« Mon mal de gorge m'empêche de cracher mes idées et elles m'étoffent. »<sup>995</sup>

En reprenant son image déformée, il dit à sa destinataire qu'il peut apparaître à condition qu'elle lui envoie de «Taffetas d'Angleterre pour cacher la moitié de [son] visage », sinon, ce sera l'adieu éternel. Il pose ses conditions préalables pour accepter de faire quelque chose. Ce langage enfantin suggère qu'il est à l'aise avec son amie:

« Sinon Madame, adieu, ne m'oublie pas. »<sup>996</sup>

Le contraste est aussi de règle :

« [...] je donnerais dix ans de santé à Brunswick pour un an de maladie à Colombier. »<sup>997</sup>  
« Malade mourant, je reste chez la seule amie que j'aie au monde, et la douceur de souffrir près d'elle et loin d'eux, ils me l'envient. »<sup>998</sup>

« Quand je suis auprès de vous, je ne pense point aux autres et ils me paraissent très supportables : quand je suis loin de vous, je pense à vous et je suis forcé de m'occuper d'eux, or la comparaison n'est pas à leur avantage »<sup>999</sup>

La métaphore est également en usage lorsque le bonheur est assimilé à un objet qu'on peut déguster :

« Vous deux au contraire j'ai à vous remercier de tout ce que je goûte de bonheur. »<sup>1000</sup>

La métaphore est aussi mise en place quand il parle de ses talents de l'esprit :

« Les plaisirs de l'esprit, les seuls que je goûte, [...] »<sup>1001</sup>

---

<sup>992</sup> (XLII) A Isabelle de Charrière [Brunswick ce 24 décembre 1790]

<sup>993</sup> (VIII) A Isabelle de Charrière [23 décembre 1787]

<sup>994</sup> (X) A Isabelle de Charrière [27 décembre 1787]

<sup>995</sup> (IX) A Isabelle de Charrière [24 décembre 1787]

<sup>996</sup> (XI) A Isabelle de Charrière [18 février 1788]

<sup>997</sup> (XIII) A Isabelle de Charrière [23 février 1788]

<sup>998</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>999</sup> Ibid.

<sup>1000</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>1001</sup> (XLIV) A Isabelle de Charrière [B. ce 21 janvier 1791]

En exprimant son sentiment du néant, et de son pessimisme, il utilise toujours les images qui soulignent les oppositions et surtout le chiasme. On a l'impression que la structure inversée de cette figure du style s'adapte parfaitement à son état inconstant, fait aussi de contrastes :

« Je sens plus que jamais le néant de tout, combien tout promet et rien ne tient, combien nos forces sont au-dessus de notre destination, et combien cette disproportion doit nous rendre malheureux. »<sup>1002</sup>

En reprochant à Benjamin Constant sa mauvaise compréhension de sa visée<sup>1003</sup>, Mme de Charrière lui reproche sa mauvaise intention :

« Je suis bien maladroite si j'ai en effet mérité le reproche que vous me faites d'être dure quand vous êtes tendre, et tendre quand vous êtes dur, car j'ai exprimé le contraire de ma pensée et de mes impressions. »<sup>1004</sup>

Benjamin Constant revient de temps en temps à l'emploi de l'oxymore. En parlant de ses douleurs, il écrit à son amie :

« Je ne crois pas que mes douleurs soient *dartres rentrées* : on m'assure que c'est un simple et bon rhumatisme. »<sup>1005</sup>

En prenant congé, il écrit aussi :

«...si je laissais ma lettre ouverte je la [...] recommencerais et ne la finirais pas. »<sup>1006</sup>

Le contraste entre « recommencer » et « finir » est aussi un reflet de son contraste intérieur.

Dans sa réponse à la lettre de Constant lui reprochant d'être sèche et brève dans son commerce avec lui, Mme de Charrière répond avec indignation, utilisant aussi le vocabulaire de contraste:

« N'ai-je pas été plutôt longue et diffuse que sèche ou trop laconique ? »<sup>1007</sup>

En répondant au pessimisme de Constant qui dit que tout revient au même, elle lui présente un conseil sur le mode métaphorique. Quand on pleure, on s'apaise :

« [...], ferez couler quelques douces larmes et alors vous ne vous direz plus : *que cela reviendra au même* ; [...] »<sup>1008</sup>

Sous la forme d'une maxime, qui a une forte valeur métaphorique, Mme de Charrière apprend à Benjamin comment envisager l'opinion publique :

« Si l'on apprend à dédaigner la louange on n'apprend jamais à ne plus craindre du tout le blâme. »<sup>1009</sup>

---

<sup>1002</sup> (XXXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>1003</sup> Benjamin Constant a peut-être perçu une passion amoureuse de la part de son amie à son égard.

<sup>1004</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]

<sup>1005</sup> (XXXIX) A Isabelle de Charrière [17 septembre 1790]

<sup>1006</sup> Ibid.

<sup>1007</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8e févr. 1791]

<sup>1008</sup> Ibid.

Mme de Charrière fait le bilan de ses règlements personnels, par le vocabulaire de contraste : juste-injuste, honnête-scélérat :

« Pour moi comme j'aime mieux voir toutes mes chaises appuyées par leur dossier contre la muraille et à une égale distance l'une de l'autre que de toute autre manière, j'aimerai toujours mieux, toute autre raison de préférence fût-elle détruite, voir un homme juste qu'un homme injuste, un honnête homme qu'un scélérat, et mes propres actions réglées que désordonnées. »<sup>1010</sup>

En partageant avec Benjamin Constant les mêmes sentiments, nous percevons son amour à Constant par cette image :

En exprimant ses vœux pour la nouvelle année à son amie, Constant recourt aussi à l'oxymore qui donne au sens une certaine vigueur :

« Puissent cette année les arts embellir votre solitude et puissiez-vous m'y recevoir avec plaisir, voilà mes vœux. »<sup>1011</sup>

Signalons aussi que la rhétorique de l'apologie apparaît dans les lettres de Constant pour se défendre, pour se justifier : il écrit à Mme de Charrière :

« Je suis honteux de toutes les fautes de style et de français. [...] »<sup>1012</sup>  
« Je demande pardon à Dieu du fond et à vous de la forme. »<sup>1013</sup>

Plus tard, il écrit :

« [...] pardonnez-moi le style désultoire<sup>1014</sup> de ma lettre<sup>1015</sup>. »<sup>1016</sup>

Il s'excuse aussi implicitement d'une faute grammaticale, ce qui représente une marque de respect :

« Il y a une faute de grammaire que je n'ai pas remarquée hier et que je n'ai jamais pu corriger aujourd'hui, [...] : le singulier fut ne va pas avec établirent pluriel. »<sup>1017</sup>

Du même le phatique basé sur l'hyperbole et l'exagération est beaucoup utilisé par Constant à l'égard de son amie<sup>1018</sup>.

Ainsi nous avons remarqué que les deux amis, Constant et Charrière, avaient une prédilection pour le vocabulaire d'opposition et des figures du contraste. Cela donne une force

---

<sup>1009</sup> (XLVIII) A Benjamin Constant [Dimanche 13 mai 1792]. Selon cette parole en forme de proverbe, quand on perd le sens de la valeur de la louange, on perd par conséquent la lourdeur du blâme. On aura la même réaction dans les deux situations tout à fait différentes. C'est l'indifférence totale due à un pessimisme total.

<sup>1010</sup> Ibid.

<sup>1011</sup> (LII) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 1er janvier 1793]

<sup>1012</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1013</sup> Ibid.

<sup>1014</sup> Adjectif signifiant qui passe brusquement d'un sujet à un autre. (Voir dans Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. III (Benjamin Constant et Mme de Charrière). Cela peut aussi être un signe de l'instabilité de Constant.

<sup>1015</sup> Il s'agit de la lettre (LI) [5 novembre 1792]

<sup>1016</sup>

<sup>1017</sup> (VIII) A Isabelle de Charrière [23 décembre 1787]

<sup>1018</sup> Voir ultérieurement notre étude du thème « La lettre, expression de la flatterie »

expressive à leurs messages . Ce contraste est peut-être le reflet de leur sentiments maladroits et instables dans leurs cœurs.

### Voltaire & Mme du Deffand :

Voltaire et la marquise du Deffand ont tendance dans leurs lettres à colorer leur parole par une teinte rhétorique. Les figures du style fourmillent dans leur dialogue épistolaire.

Voltaire assimile son isolation et sa retraite à Ferney à la situation d'un mort, et son vaste domaine à Ferney aux environs de Genève à un grand sépulcre. Cette comparaison traduit, malgré la vie prospère de Voltaire, une vision pessimiste et ironique de la vie :

« Je suis mort et enterré entre les Alpes et le mont Jura; [...]. J'ai agrandi mon sépulcre. »<sup>1019</sup>

Par cette métaphore morbide, nous comprenons la tristesse de Voltaire. Il s'agit aussi d'un jeu afin de se faire plaindre.

Il compare le XVIIIe siècle à un homme pauvre, et il déplore l'absence de vrais hommes, ce qui suggère un pessimisme pour l'avenir du pays :

« Pauvre siècle après celui de Louis XIV.[...] La disette d'hommes en tout genre fait pitié. »<sup>1020</sup>

Voltaire assimile la digestion de nourriture à la digestion intellectuelle. A plusieurs reprises, il emploie le verbe « digérer »<sup>1021</sup> pour consoler et pour motiver son amie la marquise :

« Digérez, Madame, [...] »<sup>1022</sup>

L'amitié est perçue comme une chose matérielle qu'on peut goûter quand la marquise dit à Voltaire :

« [...], si vous jouissez des douceurs de l'amitié, [...] : vous êtes mille fois plus heureux que [le roi de Prusse] »<sup>1023</sup>

Voltaire assimile la fin de son âge au flétrissement des fleurs. Il fait allusion à l'état malheureux de la vieillesse après avoir perdu la fleur de son âge :

« Les fleurs que je jette, Madame, sur le tombeau de notre ami Formont sont sèches et fanées comme moi. »<sup>1024</sup>

Voltaire assimile également la fin de la vie comme un fardeau difficile à supporter :

« On a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie, et à la fin, tout ce qu'on peut faire c'est de la supporter. Soutenez-ce fardeau, Madame, tant que vous pourrez, il n'y a que les grandes souffrances qui le rendent intolérable. »<sup>1025</sup>

---

<sup>1019</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>1020</sup> Ibid.

<sup>1021</sup> Ce verbe signifie aussi supporter quelque chose de fâcheux, ainsi quand elle dit c'est dur à digérer, c'est-à-dire difficile à supporter.

<sup>1022</sup> Ibid.

<sup>1023</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>1024</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 12 janvier 1759]

Il assimile aussi la vie à quelque chose avec laquelle on peut jouer :

« [...] ; tâchons, en attendant, de jouer avec la vie, mais c'est ne jouer qu'à colin-maillard. »<sup>1026</sup>.

Ces images ont pour objectif d'exciter la pitié de la marquise qui, elle aussi, a besoin de consolation. Voltaire s'adapte à l'état de son amie pour lui montrer qu'il partage avec elle les mêmes sensations de malheur, dues à l'avancement de l'âge.

En parlant du bonheur, Mme du Deffand voit que ce sont seulement les gens de talents qui peuvent y accéder, elle semble nous dire qu'elle n'appartient pas à ces gens-là : le bonheur, valeur abstraite, est assimilé à quelque chose qu'on peut porter :

« Il n'y a d'heureux que ceux qui naissent avec des talents ; [...] ; ils portent partout leur bonheur, et peuvent se passer de tout. »<sup>1027</sup>

Pour consoler son amie de la perte de ses yeux, Voltaire a recours à la métaphore. La perte des yeux l'aide à éviter les sots :

« Oui, je perds les deux yeux ; vous les avez perdus.  
[...] ?  
Du moins nous ne reverrons plus  
Les sots dont la terre est couverte. »<sup>1028</sup>

Exprimant sa modestie par rapport à son amie la marquise, Voltaire sollicite, par la personnification, la sympathie de l'imagination de son amie :

« [...] votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que les grands doivent protéger les petits. »<sup>1029</sup>

L'oxymore aussi est mise en place avec l'expression « goûter ces bagatelles » :

« Vous m'avez ordonné expressément de vous envoyer quelquefois des rogatons. J'obéis ; mais je vous avertis qu'il faut aimer passionnément les vers pour goûter ces bagatelles. »<sup>1030</sup>

Mais s'il ose lui envoyer ces « bagatelles », c'est parce qu'il compte sur les bontés de son amie la marquise :

« Il faut bien que j'y compte [sur vos bontés] encore un peu, puisque j'ose vous envoyer de telles fadaïses. »<sup>1031</sup>

Lorsqu'il exprime son goût pour les contes, répondant au conte du lion de la marquise<sup>1032</sup>, il utilise la métaphore :

« Je savais votre histoire du lion, elle est fort singulière, mais elle ne vaut pas l'histoire du lion d'Androclus. D'ailleurs, mon goût pour les contes est absolument tombé. »<sup>1033</sup>

---

<sup>1025</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1026</sup> Ibid.

<sup>1027</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>1028</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27e janvier 1764 aux Délices]

<sup>1029</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 7e mars 1764.]

<sup>1030</sup> Ibid.

<sup>1031</sup> Ibid.

<sup>1032</sup> Voir la lettre de Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

Très ennuyé et très triste, elle demande franchement à Voltaire de la consoler à travers cette belle expression métaphorique et mélancolique :

« [...], consolez-moi ; écarter les vapeurs noires qui m'entourent. »<sup>1034</sup>

Voltaire assimile la mort au sommeil. Il a voulu faciliter la sensation de la mort qui l'attend autant qu'il attend son amie la marquise :

« Quant à la mort, [...], elle ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau, [...] »<sup>1035</sup>

La marquise utilise l'opposition pour féliciter Voltaire de ne plus utiliser le terme « honneur » dans leur correspondance :

« Je suis ravie, monsieur, que *l'honneur* vous déplaît, il y a longtemps qu'il me choque ; il refroidit, il nuit à la familiarité, et ôte l'air de vérité. Je proposai, il y a quelque temps, à une personne de mes amis, de le bannir de notre correspondance ; elle me répondit : *faisons plus que François Ier, perdons jusqu'à l'honneur.* »<sup>1036</sup>

Voltaire aime toujours colorer son style par une forme de personnification. En répondant aux analyses de son amie sur le néant, il écrit :

« Vous me faites une peine extrême, Madame, car vos tristes idées ne sont pas seulement du raisonnement, c'est de la sensation. »<sup>1037</sup>

Il fait allusion à la brièveté de la vie quand il lui écrit :

« [...] pour les deux ou trois minutes de notre existence qu'en ferons-nous ? »<sup>1038</sup>

Par contraste, Voltaire fait allusion aux forces des théologiens qu'ils pratiquent sur les morts au moment de l'agonie :

« Il est ridicule et impossible que [...] nous fussions libres (dans le sens des théologiens) quand l'univers est esclave. »<sup>1039</sup>

La personnification de l'existence est employée pour exprimer le désordre des sentiments de Voltaire par rapport à la vie, en une sorte de dédoublement :

« Je souffre, je me débats contre mon existence que je maudis et que j'aime ; [...] »<sup>1040</sup>

Avec le mot « machine », Voltaire fait allusion aux théories mécaniques :

« Heureuses les machines qui peuvent s'aider mutuellement ! »<sup>1041</sup>

Il écrit aussi à son amie en visant peut-être ici sa mentalité :

« Votre machine est une des meilleures de ce monde ; [...] »

---

<sup>1033</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21<sup>e</sup> mars 1764]

<sup>1034</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ 2 mai 1764]

<sup>1035</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 9<sup>e</sup> mai 1764]

<sup>1036</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>1037</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>1038</sup> Ibid.

<sup>1039</sup> Ibid.

<sup>1040</sup> Ibid.

<sup>1041</sup> Ibid.

Dans ces deux emplois du terme « machine », Voltaire a remplacé les êtres humains par des machines pour exprimer le fait qu'ils seraient sans volonté.

Voltaire utilise la métaphore pour exprimer qu'il est toujours fort occupé. Les moments, chose abstraite, sont assimilés à ce qu'on peut dévorer. Il assimile aussi son amitié avec la marquise à un fardeau qu'il motive son amie à supporter jusqu'au bout :

« J'ai été toujours accablé d'occupations qui m'engloutissaient tous mes moments, [...]. Allons, Madame, courage, traînons notre lien jusqu'au bout. »<sup>1042</sup>.

La personnification de l'Etat assimilé à une personne qui se rétablit de sa maladie. Cette maladie devient aussi une marque qui les réunit :

« L'Etat qui a été aussi malade que vous et moi reprendra sa santé. »<sup>1043</sup>

En parlant de la superstition, Voltaire en évoque métaphoriquement les faux préjugés qui enchaînent les hommes mais en particulier les femmes :

« N'est-ce donc rien d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes et surtout des femmes ? »<sup>1044</sup>

Voltaire joue aux oppositions pour exprimer la force du lien qui l'attache à la marquise :

« Je suis un vieil enfant plein d'un tendre et respectueux attachement pour vous Madame. »<sup>1045</sup>

Voltaire assimile son commerce épistolaire avec la marquise à une personne qui avance à l'aveuglette dans l'obscurité. Il s'agit d'une complicité entre leur commerce épistolaire, leur état de vue et leur âge :

« Notre commerce à tâtons devient vif, Madame. »<sup>1046</sup>

Pour désigner son état malheureux, il se dit une fois « demi quinze-vingts »<sup>1047</sup>, c'est-à-dire demi-aveugle et une autre fois « quinze-vingt » pour désigner son aveuglement total :

---

<sup>1042</sup> Ibid.

<sup>1043</sup> Ibid.

<sup>1044</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices.]

<sup>1045</sup> Voltaire à Mme du Deffand [20<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices]

<sup>1046</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27<sup>e</sup> juin 1764, à Ferney 27 juin 1764]

<sup>1047</sup> Un « quinze-vingts » est un aveugle, à cause de l'hôpital des quinze-vingts à Paris pour les aveugles. (Voir Izambart, *Hôpital des Quinze-Vingts* (Paris), Mémoire pour le sieur Izambart, *Contre l'Hôpital des Quinze-Vingt de l'Imprimerie* de L. Cellot, 1769 - 71 p.) Jean Favier, Jean Loup Lemaître, *L'obituaire de l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1 avr. 2011 - 158 p.

La mise en vente publique à Aurillac en 2008 d'un obituaire de l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris a attiré l'attention sur cet établissement unique, fondé par saint Louis dans les années 1260 pour trois cents aveugles. Confié par le roi à son aumônier, devenu par la suite le grand aumônier de France, l'établissement a quitté en 1780 le quartier du Louvre pour s'installer au faubourg St-Antoine dans l'ancienne caserne des mousquetaires noirs. Si depuis le XIX<sup>e</sup> s. l'établissement est devenu l'un des premiers centres ophtalmologiques européens, la résidence Saint-Louis maintient la tradition avec 162 logements pour les malvoyants. Un premier obituaire, associé au début du XV<sup>e</sup> s. à un martyrologe d'Usuard, est conservé depuis le XVII<sup>e</sup> s. à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne (Cod. 379) et Molinier en avait publié quelques extraits en 1902. Le manuscrit retrouvé, qui a été acheté par les Archives nationales, où il porte désormais la cote AB XIX 5354, est une mise au net de celui-ci, faite peu après 1481, plus commode pour la gestion des anniversaires.



« C'est ici où le quinze-vingts des Alpes a besoin des bontés de la très judicieuse quinze-vingt de Saint-Joseph. »<sup>1048</sup>.

Quand il parle de l'état de sa cécité par rapport à la marquise, il exprime métaphoriquement son état. Il a voulu exprimer son adaptation à l'état de la marquise aveugle, un moyen pour la consoler qu'elle n'est pas la seule dans cet état malheureux :

« Un autre reproche que vous me faites, c'est que je me suis vanté d'être votre confrère, et que je le suis pas tout à fait. Voici mon état. J'ai des fluxions sur les yeux qui m'ont ôté l'usage de la vue des mois entiers. Elles se promènent quelquefois dans les oreilles, et alors je vois, mais je suis sourd ; elles tombent sur la gorge, et je deviens muet. Voilà un plaisant état pour courir après une jeune femme à deux lieues de ma retraite ! »<sup>1049</sup>

En parlant de Corneille et de Racine, Voltaire s'intéresse au talent et non à la personne. Dans une belle image, il assimile le génie à un diamant :

« Je ne me passionne point pour Racine ; que m'importe sa personne ? Je n'ai vécu ni avec lui, ni avec Corneille ; je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète, je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches. »<sup>1050</sup>

Il personnifie les préjugés qui sont à la base de la corruption de la vie. En vantant d'Alembert, il dit :

« Celui-là est bien philosophe, et méprise souverainement les pauvres préjugés qui empoisonnent la vie. La plupart des hommes vivent comme des fous, et meurent comme des sots ; cela fait pitié. »<sup>1051</sup>

Dans une sorte de critique acerbe contre ses contemporains, Mme du Deffand ne voit dans ses concitoyens de l'époque qu'une descendance de la race des singes avec quelques exceptions, c'est-à-dire qui marchent à deux pattes. Cette idée semble conforme à l'idée déjà exprimée par Voltaire quand il déplorait les hommes de talents dans son siècle<sup>1052</sup>:

« N'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la sottise de notre nation, et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes dans laquelle il y a eu quelques hommes ? »<sup>1053</sup>

Dans un élan de pessimisme, Voltaire et la marquise se comparent à des gens détenus qui n'ont pas de volonté et qui sont soumis à une dure fatalité, il reprend l'idée de l'esclavage qui enchaîne la liberté des êtres humains :

« Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort qui s'amuse un moment sur le préau, jusqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. »<sup>1054</sup>

En style imagé, Voltaire interpelle son amie sur la façon de mourir de M. d'Argenson. Il admirait beaucoup son ancien condisciple dans Louis-Le-Grand, mais il ironise :

« Je voudrais bien savoir si M. d'Argenson est mort en philosophe ou en poule mouillée<sup>1055</sup>. »<sup>1056</sup>

---

<sup>1048</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27<sup>e</sup> juin 1764, à Ferney 27 juin 1764]

<sup>1049</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>e</sup> juillet 1764 à Ferney]

<sup>1050</sup> Ibid.

<sup>1051</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1052</sup> Voir plus haut

<sup>1053</sup> Ibid.

<sup>1054</sup> Voltaire à Mme du Deffand [31 *august* 1764 à Ferney]

<sup>1055</sup> Voltaire qui a déjà félicité M. le marquis de D'Argenson, en écrivant en 1736 qu'il avait « l'esprit de Bayle et le talent de Montaigne, écrit à Frédéric II en 1771, pour déplorer sa mort malgré sa critique de ses Lettres Juives: « C'était un impie très utile à la bonne cause malgré tout son bavardage » (voir l'article de R. Trousson, « Voltaire et le marquis d'Argenson », Studi francesi, mai-août 1966). Devant la mort de d'Argenson, Mme du

Voltaire assimile la vie à un puits de boue sur lequel il rampe comme un animal. Cette image reflète la petitesse de la condition humaine représentée par la pesanteur de l'âge qui le rend incapable de se tenir debout :

« [...] conservez-moi un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur le tas de boue où la nature nous a mis. »<sup>1057</sup>

La rhétorique de l'éloge et les procédés laudatifs apparaissent aussi clairement dans les lettres de Mme du Deffand adressées à Voltaire. Elle écrit à Voltaire en lui dessinant l'image d'un idole :

« Vous valez mieux que tous ceux qui vous entourent, faux amis et vrais sauveurs, prétendus philosophes et soi-disant disciples ; mais je vaudrais mieux, sans tout à fait valoir autant que vous »<sup>1058</sup>.

Elle lui écrit aussi en s'appuyant sur l'hyperbole ayant pour objectif d'émouvoir ou de séduire :

« Vous êtes placé au milieu de l'univers, vous en êtes le centre et l'idole, tout accourt auprès de vous, on dirait aussi que vous entre le temps et l'éternité, vous jouissez de la réputation présente et de celle de la postérité. Je le répète, vous êtes un être bien singulier. Il y a de la vanité à dire qu'on vous aime, il y en a à désirer d'être aimé de vous, [...], je ne vous en aimerais pas moins »<sup>1059</sup>.

Nous constatons que Voltaire et Mme du Deffand ont exploité la langue figurée pour renforcer leurs idées. A la manière de Constant et de Charrière, les figures d'opposition ont la priorité. La métaphore et les diverses personnifications ont pour fonction de s'identifier et de s'approprier les mêmes sensations de malheur en vue d'une consolation mutuelle.

---

Deffand reproche à Voltaire son manque de consolation de son ami le président Hénault, ami du marquis d'Argenson : « Je ne suis heureuse en rien et vous êtes accoutumé à me tout refuser, mais, de tous vos refus, celui qui me surprend le plus, c'est le compliment au président sur la mort de M. d'Argenson ». Elle s'enrage en lui disant : « [...], vous m'affligez par la conduite que vous avez avec mon meilleur ami, et qui en vérité devrait être le vôtre. Il n'y a point de marque de considération et d'estime que vous n'avez reçu de lui, nous ne cessons l'un et l'autre de parler de vous et nous ne trouvons réciproquement personne qui sente aussi bien que nous le mérite et l'agrément de tout ce que vous avez fait. » (voir lettre de Mme du Deffand à Voltaire [ce samedi 29 septembre 1764] édition Isabelle et Jean-Louis Vissière, op.cit. p. 171)

<sup>1056</sup> Voltaire à Mme du Deffand [31<sup>e</sup> août 1764 à Ferney]

<sup>1057</sup> Voltaire à Mme du Deffand [31<sup>e</sup> août 1764 à Ferney]

<sup>1058</sup> Mme du Deffand à Voltaire [le 26 octobre 1765]

<sup>1059</sup> Benoît Melançon, « La lettre contre : Mme du Deffand et Belle de Zuylen », in *Penser par lettre*, op.cit. p.

### III-Les thèmes de l'échange épistolaire :

Qu'est ce que la topique de la lettre? Il s'agit du fond de la lettre, des thèmes qu'on y discute, des sujets qu'on y aborde. Nous pouvons trouver les mêmes topiques avec tous les correspondants ou bien elles diffèrent selon chaque épistolier. Quelqu'un parle toujours de l'argent, c'est une topique, le temps, le lieu, ce sont des topiques. Il y a aussi des topiques par rapport à la forme de la lettre, mais la topique est beaucoup plus liée au fond qu'à la forme.

La lettre est le pôle et le terrain fertile de beaucoup de thèmes de discussion qu'ils soient mondains ou littéraires. Dans les dialogues étudiés, il existe une multitude de thèmes qui intéressent les différents épistoliers et qui sont à la base d'une interaction enflammée qui va d'un simple échange à une polémique véhémement.

### III-B-Des thèmes mondains : *qu'est ce-que la mondanité ?*<sup>1060</sup>

Selon Antoine Lilti, « par mondanité, il faut [...] comprendre à la fois l'ensemble des pratiques de sociabilité sur lesquelles repose l'existence de la bonne société, et les représentations qui en publient la supériorité. Les vertus de la politesse et de la conversation participent donc d'un imaginaire de la mondanité qui repose, comme l'a montré Roland Barthes, sur le principe de la clôture »<sup>1061</sup> qui mène finalement à la « bonne compagnie ». Paris apparaît alors comme la capitale d'une Europe du goût et de la conversation.

Ces pratiques mondaines distinguaient surtout la société parisienne des salons . Ceux-ci n'étaient pas un endroit pour le simple plaisir de la conversation, mais un espace culturel. « Les hommes de lettres y apprenaient que les règles de la politesse imposaient d'abord le respect des autorités sociales. Comme le rappelait fermement le maréchal de Richelieu : « le premier talent dans une société, c'est d'être sociable ; et quand cette société a des supérieurs, de ne pas s'écarter des règles de la subordination »<sup>1062</sup>. En fait, Voltaire est parmi les écrivains (avec Morellet et Suard) qui « adhèrent profondément aux pratiques et aux valeurs du monde, et théorisent l'alliance des hommes de lettres et des hommes du monde. Comme l'écrit Voltaire à Mme du Deffand :

« Il faut être homme du monde avant d'être homme de Lettres »<sup>1063</sup>

D'autres, à l'inverse, dénoncent inlassablement la mondanité comme un facteur de corruption sociale, morale et politique. Rousseau est, sans doute, « le plus éloquent et le plus célèbre pourfendeur de la mondanité et du rôle qu'y jouent les femmes. »<sup>1064</sup>. Pour les Lumières, « La mondanité est un enjeu important car il y va de la figure même de l'écrivain comme de l'autonomie de l'écriture »<sup>1065</sup>.

Le cas le plus frappant au niveau de l'esprit de la mondanité est celui de la marquise du Deffand. Gustave Lanson nous décrit merveilleusement son monde préféré : « Il lui faut

---

<sup>1060</sup> La lettre mondaine apparaît énormément dans notre corpus où on donnera plus de places aux formules de politesse.

<sup>1061</sup> Cf. Antoine Lilti, « Les Enjeux de la mondanité », in *Le Magazine littéraire*, n°450, février, 2006, p. 55-56

<sup>1062</sup> Cf. *ibid.* p. 55

<sup>1063</sup> *Ibid.* p. 56

<sup>1064</sup> *Ibid.*

<sup>1065</sup> *Ibid.* Pour plus de détails voir l'article en entier.

autour d'elle le mouvement et la société, et comme la journée mondaine commence tard et finit tard, Mme du Deffand fait du jour la nuit et de la nuit le jour. Plus elle vieillit, plus elle prolonge ses veilles. [...], c'est que, quitter le monde, c'est quitter la lumière, le bruit, la vie, la gaieté, c'est entrer dans la nuit, dans la solitude, dans ce vide effrayant où l'envahit le sentiment aigu de sa détresse morale »<sup>1066</sup>. Autrement dit, elle échappe toujours à l'isolement et de l'obscurité. Le grand plaisir mondain est l'art de communiquer, de converser. La littérature épistolaire prolonge, en l'élaborant, ce type d'échange, d'abord innocemment, pour des raisons privées, avec l'idée d'une publication possible. La lettre est ainsi l'idéal d'une conversation mondaine, puisque tout y est permis, elle apparaît comme « forme de sociabilité, [...] [qui] peut donner la parole à chaque bord, et faire dialoguer les adversaires »<sup>1067</sup>. Selon B. Craveri, dans la lettre mondaine, on trouve l'esthétique « du naturel, de l'improvisation »<sup>1068</sup>.

A Voltaire qui lui conseille de tuer le temps en écrivant, Mme du Deffand répond que l'écriture, cette activité si solitaire, n'est pas de son génie. Il lui faut donc toujours veiller à se procurer « de la société »<sup>1069</sup>. Elle tache de l'attirer vers son domaine préféré. Son plaisir est de voir se regrouper autour d'elle beaucoup de monde. C'est une façon de se mettre en valeur. Selon la lettre du 29 mai 1764, la vie en société chez elle est bien valorisée :

« Si l'on n'avait qu'à se défendre de la superstition pour se mettre au-dessus de tout, on serait bien heureux. Mais il faut vivre avec les hommes ; on en veut être considéré ; on désire de trouver en eux du bon sens, de la justice, de la bienveillance, de la franchise, et l'on ne trouve que tous les défauts et les vices contraires »<sup>1070</sup>.

Cependant, malgré le monde qui l'entoure et avec lequel elle est obligée de vivre, elle a toujours recours à Voltaire. « Solitaire, elle parle à un exilé ; aveugle, elle a un malade pour interlocuteur »<sup>1071</sup>. « Voltaire qui se disait ami du Mme du Deffand, mais n'avait avec elle que des liaisons de société, sans affection réelle, ne trouvait pas, dans les prodigieuses ressources de son esprit, à lui écrire une simple causerie »<sup>1072</sup> :

« Vous me donnez un thème Madame, et je vais le remplir ; car vous savez que je ne peux écrire pour écrire : c'est perdre son temps et le faire perdre aux autres. Je vous suis attaché depuis quarante-cinq ans. J'aime passionnément m'entretenir avec vous ; mais encore une fois, il faut un sujet de conversation »<sup>1073</sup>.

La réponse de la marquise vient montrer la valeur d'un commerce épistolaire avec un tel homme à son égard. Ce marché ne sera pas équivalent :

« Vous avez raison, monsieur, il faut un sujet pour écrire, [...] mais je n'en suis pas là avec vous, ce marché serait très avantageux pour moi, je vous donnerais des bulles de savon en échange de votre or en barre »<sup>1074</sup>.

<sup>1066</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 369

<sup>1067</sup> Laurence Vanoflen, « Utopies politiques et usage de la lettre chez I. de Charrière », op.cit. p. 19

<sup>1068</sup> Benedetta Craveri, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : les enjeux d'un modèle » op.cit. p. 169

<sup>1069</sup> Cité par Mona Ozouf, *Les Mots des femmes, essai sur la singularité française*, op.cit. p. 37

<sup>1070</sup> Cité par Benoît Melançon, « La lettre contre : Mme du Deffand et Belle de Zuylen », op.cit. p. 48

<sup>1071</sup> Ibid.

<sup>1072</sup> Ch. Dezobry, article « Lettre-causerie » op.cit. p. 254

<sup>1073</sup> Voltaire à Mme du Deffand [13 juillet 1768]

<sup>1074</sup> Mme du Deffand à Voltaire [23 juillet 1768]

### III-A-a-Le respect, l'estime et la reconnaissance mutuels :

« L'ingratitude attire les reproches, comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits. »<sup>1075</sup>

« La véritable politesse consiste à marquer de la bienveillance aux hommes. »<sup>1076</sup>

Il faut estimer celui qui le mérite. Le plus souvent, on exprime notre reconnaissance et notre gratitude à l'égard de quelqu'un qui nous a rendu service. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le respect de l'autre est une règle générale. En famille et en milieu nobiliaire, l'expression des sentiments est souvent très respectueuse : l'emploi du « Vous », de « Monsieur » et même de la souscription avec décalage graphique est un aspect de l'échange entre les classes élevées, les élites et les gens de mérite. De même, quand on écrit à un supérieur, on donne souvent la ligne pour marquer la distance sociale avec son correspondant. « Plus on donnera largement la ligne plus on marquera son respect »<sup>1077</sup>. Le théoricien Eléazar de Mauvillon explique ainsi cette expression : « Quant on écrit à un supérieur, il faut placer Monsieur ou Monseigneur à quatre doigts au-dessus de la première ligne et répéter ce même mot dans la première ou deuxième ligne, puis plusieurs fois dans le corps de la lettre »<sup>1078</sup>. Nous estimons que Rousseau était soucieux de garder intact l'appellatif « Monsieur » dans ses lettres à Malesherbes comme une marque de distance sociale. De même, le « vous » est essentiellement utilisé pour exprimer la hiérarchie sociale distinguée à l'époque. Il « donne une forme d'exaltation ou de sainteté à celui à qui l'on s'adresse, pour lui donner une sorte de « supériorité sociale »<sup>1079</sup>. Le dialogue littéraire avec vous prend une certaine majesté, prestige. »<sup>1080</sup>; En posant à Voltaire une question sur le vouvoiement et le tutoiement, Jacob Vernet lui écrit : « Un jour que je demandais à Monsieur de Voltaire son sentiment sur ce point, il me répondit : le « Vous » est de compliment humain ; le « tu » est de la belle nature »<sup>1081</sup>. En fait, ce n'est qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que la lettre perdra sa rigidité.

#### Rousseau & Malesherbes :

L'expression de la reconnaissance de la part de Rousseau à l'égard de Malesherbes est la plupart du temps liée aux services que celui-ci présente à son ami genevois. Dans ses lettres, Malesherbes met toujours en tête la sympathie pour Rousseau. Au début, Rousseau et Malesherbes ont manifesté, l'un à l'égard de l'autre, un respect, un estime et une reconnaissance hors pair. Au livre X de ses *Confessions*, qui couvrent les années de 1758 - 1759, Rousseau présente à la postérité plusieurs témoignages du début de sa correspondance avec Malesherbes et son soutien inébranlable pour lui :

« ...Je ne puis omettre une correspondance nouvelle de ce temps-là, qui a trop influé sur le reste de ma vie pour que je néglige d'en marquer le commencement. Il s'agit de M. de Lamoignon de Malesherbes, premier président de la cour des aides, chargé pour lors de la librairie, qu'il gouvernait avec autant de

<sup>1075</sup> Madame de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan (sa fille), le 28 juin 1671.

<sup>1076</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Maximes et réflexions*, cité par Giacomo Leopardi, *Pensées*, Editions Allia, 1994, p.73

<sup>1077</sup> Marie-Claire Grassi, *Lire l'épistolaire*, coll. Lire, dirigée par Daniel Bergez, Lettres sup., éditions Dunod, Paris, 1998, p. 50

<sup>1078</sup> Eléazar de Mauvillon, *Traité général du style*, 1751, cité par Marie-Claire Grassi, *ibid.*

<sup>1079</sup> Catherine Volpilhac-Augier, « Le vouvoiement est une exigence des règles des bienséances, des principes essentiels de la politesse et de l'ordre social. » p. 553-566 in *DIX-HUITIEME SIECLE* n°41 2009, Revue annuelle, Université de Lyon, p. 555

<sup>1080</sup> *Ibid.* p. 557

<sup>1081</sup> *Ibid.* p. 559

lumières que de douceur, et à la grande satisfaction des gens de lettres. Je ne l'avais pas été voir à Paris une seule fois ; cependant j'avais toujours éprouvé de sa part les facilités les plus obligeantes, quant à la censure, et je savais qu'en plus d'une occasion il avait fort malmené ceux qui écrivaient contre moi. »<sup>1082</sup>

Cette déclaration nous fait sentir la gratitude et la reconnaissance de Rousseau à l'égard de Malesherbes.

Par une lettre succincte, écrite hâtivement, Rousseau tâche de solliciter la sympathie de Malesherbes pour avoir une réponse favorable à sa demande, celle de ne pas donner autorisation à la publication à Paris de son *Discours sur l'Origine de l'inégalité parmi les hommes*, qui est, à l'origine, adressé au public genevois. Rousseau lui avait demandé de lui rendre l'exemplaire que son imprimeur en Hollande, Marc-Michel Rey<sup>1083</sup>, lui avait adressé pour avoir son autorisation de publication et d'entrée à Paris :

« Et vous Monsieur, qui n'aviez jamais fait de peine à personne, vous seriez sûrement fâché d'en faire à un ami de gens de bien qui se fait un devoir de vous honorer »<sup>1084</sup>.

La formule de politesse, « Et vous Monsieur » nous renseigne sur le grand respect de Rousseau à l'égard de Malesherbes, formule protocolaire qui montre aussi la distance qu'il faut savoir garder face à un tel homme :

« Votre très humble et très obéissant serviteur »<sup>1085</sup>.

Il était toujours soucieux de rendre hommage quand on lui présente un service:

« Je me sens le cœur ingrat par cela seul que la reconnaissance est un devoir »<sup>1086</sup>

Au fil de la correspondance, nous ne verrons pas se répéter cette formule.<sup>1087</sup>

Rousseau débute sa lettre par une forme de reconnaissance et de compliment pour attendrir Malesherbes :

« Comblé depuis longtemps, Monsieur, de vos bontés, j'en profitais en silence »<sup>1088</sup>

Selon Jin-Seok Park, « un des aspects de la grande réforme de Rousseau dans les années 1755-1760, sera précisément de supprimer le « très humble et très obéissant serviteur ».

<sup>1082</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre X, p. 611

<sup>1083</sup> « Éditeur né à Genève en 1720 et décédé à Amsterdam en 1780. Il s'établit à Amsterdam en 1744 et devient, dès 1755 le principal éditeur des Lumières. Il est le principal éditeur de Jean-Jacques Rousseau, édite également Denis Diderot, Voltaire, D'Holbach et Marat entre autres et participe à l'édition du Supplément à *l'Encyclopédie*. » (Voir [http://fr.wikipedia.org/wiki/Marc-Michel\\_Rey](http://fr.wikipedia.org/wiki/Marc-Michel_Rey), site visité le 24 mai 2010 ). Rey a joué un rôle primordial comme honnête intermédiaire entre Rousseau et Malesherbes à l'époque cruciale de l'impression des œuvres principales de Rousseau de 1755 à 1765 (voir Barbara de Negroni, notes 1 et 3, op.cit. p. 311-312)

<sup>1084</sup> (293) Rousseau à Malesherbes [A Paris le 5 mai 1755]

<sup>1085</sup> Ibid. Cela évoque la force de degré de familiarité entre eux. Voltaire, lui aussi, se sert de cette formule : « Votre très humble serviteur ». « Le vieillard de Ferney est pénétré pour vous de l'estime la plus vraie, mais puisque vous dites avec respect mon très humble serviteur, Pardi, Je suis le vôtre, avec plus de respect encore » (D 19067) cité in *Voltaire, un jeu de lettres*, op.cit. p. 43).

<sup>1086</sup> (1622) Rousseau à Malesherbes [de Montmorency le 4 janvier 1762]

<sup>1087</sup> Barbara de Negroni souligne que « C'est la seule lettre de Rousseau à Malesherbes qui comporte cette formule de Politesse, tout à fait classique au XVIIIe siècle. » (Voir Barbara de Negroni, op.cit., note n° 2, p. 211, voir aussi la lettre de Rousseau à Rey du 23 avril 1762, *Correspondance complète*, n° 1747)

<sup>1088</sup> (953) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 6 mars 1760]

Barbara de Negroni rappelle à juste titre ce que Rousseau écrit à son éditeur Marc-Michel Rey, le 23 avril 1762 :

« Je n'ai qu'une formule pour tout le monde, je ne me dis serviteur de personne, pas même en écrivant aux Princes et aux Dames de quelque rang qu'elles soient »<sup>1089</sup>.

Ainsi à l'« obéissance », Rousseau substitue la « reconnaissance » ; au « respect », il substitue l'« estime ». Nous remarquons qu'entre la première lettre de 5 mai 1755 et la dernière de 25 septembre 1773, le respect domine. Avec le développement de son amitié pour Rousseau, Malesherbes finira par modifier ses fins de lettres et par se mettre en accord et en harmonie avec son ami.<sup>1090</sup>

Il le remercie de la permission qu'il donne à M. Rey d'imprimer son « fade recueil », selon son expression, à savoir *La Nouvelle Héloïse*<sup>1091</sup>. Il veut que cette permission, qui lui fait plaisir, n'importune pas la quiétude de Malesherbes, il attend une lettre de son éditeur sur ce point. Rousseau estime donc sa juste valeur. Puisque tout service mérite respect et reconnaissance, cette lettre du 6 mars 1760 ne semble pas exempte d'un mot de reconnaissance et d'hommage à Malesherbes. Aux dires de Rousseau « on peut résister à tout hors à la bienveillance »<sup>1092</sup> et devant ce foisonnement de reconnaissance à Malesherbes, celui-ci répond modestement et obligeamment après juste quatre jours, durée considérée à l'époque assez courte pour répondre à une lettre :

« C'est un bien médiocre service à vous rendre, Monsieur, que de vous faire remettre les feuilles de votre ouvrage qui vous sont envoyées de Hollande. Il n'y a aucun homme de lettres un peu connu à qui je ne procure la même facilité et j'aurais désiré d'avoir des occasions plus importantes de vous marquer tout le cas que je fais de vous »<sup>1093</sup>.

Dans une autre lettre, Malesherbes reprend la même idée, mais cette fois-ci concernant la conservation des feuilles de *La Nouvelle Héloïse* :

« C'est un bien médiocre service à vous rendre, Monsieur, que de vous faire tenir vos paquets, et je voudrais avoir des occasions plus importantes de vous marquer le cas que je fais de vous à tous égards : mais ces occasions sont difficiles à trouver vis-vis de quelqu'un qui mérite tout et qui ne désire rien. »<sup>1094</sup>

Dans la première citation, Malesherbes exprime élégamment le plaisir qu'il ressent en rendant un service, non seulement à Rousseau mais à tous les gens de lettres. Il voudrait ainsi manifester son honnêteté professionnelle en tant qu'administrateur de librairie. Mais il accorde une attention particulière à Rousseau : il attend l'occasion de lui rendre un grand service qui mérite son estime et sa valeur, car lui donner la permission de publier un ouvrage est un

---

<sup>1089</sup> Cité par Jin-Seok Park, *Les thèmes et l'écriture épistolaire de la correspondance entre Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes*, op.cit. p. 155

<sup>1090</sup> Cf. ibid.

<sup>1091</sup> « Rey, qui avait demandé à Malesherbes s'il pouvait lui adresser les épreuves de *La Nouvelle Héloïse*, fait part à Rousseau de l'accord de ce dernier dans une lettre du premier février 1760 (*correspondance complète* n° 953). Il était envisageable que Rey envoie directement les épreuves à Rousseau en raison des coûts exorbitants de la poste à l'époque ; utiliser l'intermédiaire de Malesherbes lui permettait de bénéficier d'une franchise postale » (Voir Barbara de Negroni, op.cit. notes 3 et 5, p. 311-312).

<sup>1092</sup> Jean-Jacques Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, chronologie et introduction par Michel Launay, éditions Garnier-Flammarion, Paris, 1967, II partie, Lettre V, p. 142

<sup>1093</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]

<sup>1094</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [A Malesherbes ce 29 octobre 1760]

service attaché à sa situation de directeur de la librairie et qu'il peut confier à tous les gens de lettres sans exception grâce aux avantages du contreseing et de la franchise postale<sup>1095</sup>.

Dans la deuxième citation, toujours dans le même registre, Malesherbes marque aussi sa disponibilité à offrir à Rousseau des services plus importants, car cet homme est pour lui un cas à part. A propos des permissions de contreseing pour les ouvrages de Rousseau, Malesherbes le rassure en affirmant :

« Vous ne devez avoir sur cela aucun scrupule »<sup>1096</sup>.

Insistant toujours sur son intégrité quant à son statut de bénéficiaire des avantages du contreseing et de la franchise de port, Malesherbes affirme que :

« Ce n'est point abuser de la franchise ni de contreseing que de m'en servir pour les paquets des gens de lettres »<sup>1097</sup>.

Rousseau, lui aussi, attend une bonne occasion pour prouver son estime à Malesherbes :

« Je tâcherai, Monsieur, de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes »<sup>1098</sup>.

L'interaction semble ici se jouer sur le ton du respect et de l'hommage mutuels.

Sur l'autorisation que Rousseau lui donne de lire avant lui les épreuves de *La Nouvelle Héloïse*, Malesherbes mesure la confiance que Rousseau place en lui. Il va essayer donc, en retour, de lui envoyer ses épreuves le plus vite possible :

« Je ne profiterai de cette permission qu'autant qu'elle ne tardera pas l'envoi que je dois vous en faire »<sup>1099</sup>.

Rousseau et Malesherbes closent leurs lettres presque sur le même ton de respect et d'estime mutuels :

« Recevez, Monsieur, avec mes très humbles excuses les assurances de ma reconnaissance et de mon profond respect »<sup>1100</sup>.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime, Monsieur »<sup>1101</sup>.

Le respect apparaît dans l'exorde, c'est-à-dire dès le début de la lettre. En préservant la formalité de la correspondance avec Rousseau, on assiste à l'emploi répétitif des termes

---

<sup>1095</sup> « Il existait sous l'Ancien Régime deux types de privilèges exemptant des ports de lettres. Les fermiers de la poste pouvaient accorder le droit de franchise, c'est-à-dire le droit de recevoir des lettres sans payer de frais de port ; le roi pouvait de plus accorder le contreseing, c'est-à-dire le droit d'envoyer et de recevoir des lettres franches de toutes taxes (les lettres envoyées devaient alors être contresignées par l'expéditeur). Parmi les membres du gouvernement, six ministres ou secrétaires d'Etat, dont le chancelier, jouissaient du contreseing ; le département de la librairie dépendant de la chancellerie, le courrier de Malesherbes était franc de toutes taxes. Pendant toute la durée de son administration, Malesherbes a largement usé [mais sans en abuser] de son privilège en faveur des gens de lettres. » (Voir Barbara de Negroni, note n° 5, op.cit. p. 312)

<sup>1096</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]

<sup>1097</sup> Ibid.

<sup>1098</sup> (653) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 6 mars 1760]

<sup>1099</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]

<sup>1100</sup> (953) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 6 mars 1760]

<sup>1101</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]



d'affection du début, c'est-à-dire le cérémonial : selon Georges May : « Etre en correspondance réglée avec Rousseau, c'est s'habituer à de nouvelles conventions épistolaires et stylistiques. Quand ses rapports avec du Peyrou sont assez intimes pour que le « Cher Monsieur » d'usage lui paraisse suranné, il discute gravement avec lui le choix de nouvelles formules plus dignes de leur amitié. Ils ne tardent pas à se mettre d'accord : désormais Du Peyrou commencera ses lettres par « Mon cher Citoyen », et Rousseau les siennes par « Mon cher hôte »<sup>1102</sup>, pour Marc-Michel-Rey, il écrit « Mon cher compère »<sup>1103</sup>. Il se distingue ainsi par son art de l'exorde ou début de lettre qui fait plaisir à son correspondant sans le flatter abusivement. Il saisit bien que la fonction essentielle de l'exorde est de « disposer l'esprit de l'auditeur à écouter »<sup>1104</sup>. Selon lui, elle, « d'ordinaire, contient de petits compliments pour s'insinuer les bonnes grâces de celui à qui on écrit »<sup>1105</sup>.

Lorsque Rousseau déclare son abandon de la littérature et son désir de cesser d'écrire et de publier, Malesherbes, estimant son talent, essaye de le détourner de cette inclination.

Nous constatons que le dialogue Rousseau & Malesherbes suit jusqu'alors un ton de reconnaissance mutuelle et d'obligeance réciproque. Leurs répliques semblent montrer un parfait consensus, suivre un rythme régulier de va-et-vient et se fonder le plus souvent sur une tonalité laudative.

Rousseau, tout en demandant le soutien de Malesherbes, était intéressé à ne pas lui faire du mal, principe qu'il a déjà énoncé : « Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible »<sup>1106</sup>. L'excuse d'un ennui qu'on cause à l'autre est aussi une manière de l'expression de la reconnaissance. En suppliant Malesherbes de donner la préférence à ses paquets de *La Nouvelle Héloïse* qui lui sont destinés par son éditeur, il s'excuse d'avoir dérangé la quiétude de son ami :

« Je vous supplie, en attendant les exemplaires, de donner la préférence aux envois qui me sont destinés, afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cause et que je vous en sois obligé de meilleur cœur »<sup>1107</sup>.

Quand on garde son sang-froid devant une mauvaise intention d'un ami, cela veut dire qu'on l'estime, qu'on lui garde un certain respect, une certaine place. Malgré le ton vif de Rousseau, Malesherbes donne la preuve qu'il est un homme sage, soucieux de ne pas perdre son ami. Dans sa réponse, rapide<sup>1108</sup> et succincte, il néglige d'exprimer explicitement<sup>1109</sup> à son ami son agacement, tout en reprenant la demande de Rousseau :

---

<sup>1102</sup> Cité par Georges May, *Rousseau par lui-même*, Ecrivains de toujours, op.cit. p.161

<sup>1103</sup> Cité par Georges May, *ibid.* (pour l'emploi des termes d'affection du début avec ses correspondant voir p. 161-162)

<sup>1104</sup> Marie-Claire Grassi, *L'art de la lettre au temps de La nouvelle Héloïse et du romantisme*, Slatkine, 1994, p. 189

<sup>1105</sup> Puget de La Serre, *Le secrétaire à la mode*, R. Doré 1651, « Instruction à écrire des lettres », p. 45-46

<sup>1106</sup> Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, *Discours sur les sciences et les arts*, chronologie et introduction par Jacques Roger, édition Garnier-Flammarion, 1970, Flammarion, Paris, 1992 pour cette édition, p. 215

<sup>1107</sup> (970) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 17 avril 1760]

<sup>1108</sup> Après deux jours seulement de la réception de la lettre de Rousseau, ce qui est à l'époque très rapide.

<sup>1109</sup> La lettre succincte, sous forme d'un billet, de Malesherbes peut être une façon d'exprimer sa colère, car quand on est à l'aise, on donne libre cours à notre plume et vice versa. Ainsi la brièveté de la lettre peut être un bon choix pour exprimer son malaise.

« Il n'y a, Monsieur, aucun inconvénient à faire venir des paquets plus gros à mon adresse. Je les lirais avec le plus grand empressement dès que vous le trouverez bon »<sup>1110</sup>.

Ensuite Malesherbes tient à se justifier à propos de ces paquets. En fait, ils étaient cachetés et accompagnés d'une lettre de l'éditeur à Rousseau, donc l'honnêteté l'empêche d'ouvrir ces paquets et de les lire. Malesherbes donne une leçon dissimulée à Rousseau en matière d'amitié : il faut s'assurer avant d'attaquer ; il faut patienter avant d'inculper ; il faut avoir la preuve avant d'accuser. Malesherbes suggère ainsi son mécontentement devant la mauvaise foi de Rousseau :

« Je me serais toujours fait scrupule d'ouvrir un paquet cacheté dans lequel Rey aurait pu joindre une lettre à l'épreuve qu'il vous renvoie »<sup>1111</sup>.

Comme une règle générale, Malesherbes aime clore ses lettres avec élégance et modestie :

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime, Monsieur »<sup>1112</sup>.

Nous avons l'impression que le dialogue suit un rythme saccadé. L'échange a perdu sa quiétude du début. Cela est dû peut-être à l'intervention du profit personnel et de l'intérêt dans l'esprit de l'amitié, qui doit être exempte de considérations matérielles pour accéder au niveau de la véritable amitié. On a l'impression jusqu'alors que Rousseau abuse de sa relation avec Malesherbes pour régler les affaires liées à sa production littéraire.

Se sentant coupable, Rousseau clôt sa lettre sur le temps de reconnaissance enveloppée d'excuses d'avoir dérangé son ami pour des détails infimes :

« C'est à regret, Monsieur, que je fais passer sous vos yeux ces minuties ; mais j'y suis forcé par la chose même, et il est très sûr que l'importunité que je vous cause me fait beaucoup plus de peine que mon propre embarras »<sup>1113</sup>.

La réponse de Malesherbes se veut justificatrice. Il semble que le destin de Malesherbes dans sa relation avec Rousseau soit d'être placé en situation d'accusé, et c'est à lui de se justifier en présentant ses arguments. A une lettre introuvable<sup>1114</sup> de Rousseau, Malesherbes répond, surpris devant ses accusations à propos de l'impression, à son insu, d'œuvres à Paris, mais aussi d'une lettre imprimée à Berlin<sup>1115</sup>:

« Je n'ai aucune connaissance, Monsieur, des éditions de vos œuvres faites à Paris, ni de la lettre qui a été imprimée à Berlin. Je m'informerai du premier article [...]. Quant à la lettre, puisqu'elle a été imprimée à Berlin vous vous opposeriez inutilement à ce qu'elle parût en France, et le meilleur parti que vous ayez à prendre est de la faire imprimer promptement à Paris »<sup>1116</sup>.

---

<sup>1110</sup> (972) Malesherbes à Rousseau [19 avril 1760]

<sup>1111</sup> Ibid.

<sup>1112</sup> Ibid.

<sup>1113</sup> Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 18 mai 1760]

<sup>1114</sup> Voir note n° 37, Barbara de Negroni.

<sup>1115</sup> Il s'agit de la lettre du 18 août 1756, adressée à Voltaire, où Rousseau commente et critique le poème sur le tremblement de terre de Lisbonne. « Il s'agissait d'une lettre privée, qui n'était pas destinée à être publiée. Rousseau fut très surpris en apprenant que son texte avait été imprimé à Berlin. Seul Voltaire pouvant être à l'origine de cette diffusion, Rousseau lui écrivit le 17 juin 1760, pour lui manifester son étonnement. » (voir Barbara de Negroni, *Correspondance de Rousseau et Malesherbes*, op.cit., note n° 9, p. 312)

<sup>1116</sup> (990) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 17 juin 1760]

En fait, il semble que Malesherbes soit bien convaincu qu'une « amitié qui ne peut pas résister aux actes condamnables de l'ami n'est pas une amitié »<sup>1117</sup>. C'est pourquoi, il ne manifeste aucune réticence devant les excès de Rousseau. Selon Jin-Soek Park, si Malesherbes comprend et pardonne les fautes de Rousseau, « c'est que vraiment l'estime qu'il a pour Rousseau est solide : il l'estime tout en connaissant ses fautes »<sup>1118</sup>.

Pourtant, au fur et à mesure que le dialogue progresse, le ton du respect et de reconnaissance mutuels semble base.

Un autre aspect de l'estime de Malesherbes à l'égard de Rousseau, c'est qu'il veut garantir son intérêt, même pendant son absence de l'administration de la librairie :

« Je pars, Monsieur, pour la campagne où je passerai une quinzaine de jours. J'ai donné ordre qu'on décachetât en mon absence les paquets qui me viendraient de Hollande avec l'adresse de l'écriture de Rey et qu'on vous envoyât vos feuilles et vos lettres »<sup>1119</sup>.

Comblé par ces gentillesses et ces bienveillances, Rousseau voudrait à son tour, non seulement lui exprimer son dévouement et sa reconnaissance, mais surtout ses regrets pour avoir douté de sa sincérité et pour avoir perturbé sa quiétude. En remerciement, il voudrait avoir l'honneur de lui présenter, avant même son éditeur, un exemplaire de *La Nouvelle Héloïse* après impression. Rousseau change le ton et l'échange selon le rythme alternatif : à lui de parler :

« Permettez, Monsieur, qu'avant la fin des envois que vous avez bien voulu me faire parvenir, je m'empresse de vous réitérer mes très humbles excuses pour les embarras qu'ils vous en causés, et mes remerciements pour les bontés dont vous m'avez honoré dans toutes les occasions et particulièrement dans celle-ci. Je vous demande aussi la permission de vous faire adresser un exemplaire du livre aussitôt qu'il sera achevé d'imprimer. L'intention du libraire était d'avoir cet honneur pour lui-même, mais je lui ai marqué qu'il pourrait remplir son devoir après m'avoir laissé remplir le mien. »<sup>1120</sup>

Malesherbes témoigne ainsi de sa chaleureuse amitié envers Rousseau dans ses moments de découragement.

Rousseau va plus loin dans son hommage explicite à Malesherbes. Affirmant que ce livre n'aura pas le mérite d'être dans sa bibliothèque<sup>1121</sup>, il suggère à sa femme<sup>1122</sup>, connaissant peut-être son goût pour les lettres passionnantes, de lire, pour s'amuser, les lettres échangées entre Saint-Preux et Héloïse, dans son roman. Il prétend que le cadeau ne vaut pas pour son prix mais par son empreinte qu'il peut laisser dans l'âme. Il le prie de garder son livre jusqu'à ce qu'il voie le jour et soit publié. Comme il sera difficile, selon lui, d'être contrefait<sup>1123</sup> grâce

---

<sup>1117</sup> E.-A. Chartier, dit Alain, article « Amitié », cité par Karl Petit, *Dictionnaire des citations*, Gérard & C°. Verviers, 1960 ; et Marabout s.a. 1978.

<sup>1118</sup> Jin-Soek Park, op.cit. p. 169

<sup>1119</sup> Malesherbes à Rousseau [ce 23 juin 1760]. Cette lettre est considérée comme la réponse la plus rapide de Malesherbes à une lettre de Rousseau. Un seul jour d'écart sépare les deux lettres. Peut-être Malesherbes a-t-il écrit cette lettre avant de recevoir la lettre de 22.

<sup>1120</sup> (1160) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 22 octobre 1670]

<sup>1121</sup> Cela montre la modestie parfaite de Rousseau, qui bien sûr connaît à l'avance l'écho de son livre chez le public.

<sup>1122</sup> L'offre que Rousseau ose ici présenter à Mme de Malesherbes témoigne de la place qu'il occupe et de ses rapports étroits non seulement avec Malesherbes mais aussi avec toute sa famille.

<sup>1123</sup> L'une des principales tâches de la censure c'est d'empêcher la contrefaction des œuvres.

à son succès prévu, il a, en plus, confiance dans l'honnêteté de Malesherbes qui ne le permettra pas.

« Quoique un livre de cette espèce ne mérite pas une place dans votre cabinet, peut-être quelques lettres dans le grand nombre pourront-elles contribuer à l'amusement de Madame de Malesherbes, et dans les actes d'hommage, on ne regarde pas le prix de la chose offerte. Je vous supplie, Monsieur, que ce recueil ne sorte pas de vos mains jusqu'à sa publication. Alors je suis bien sûr que son succès ne tentera personne de le contrefaire, et bien plus encore que vous ne le permettez point »<sup>1124</sup>.

Sur la demande de Rousseau à Malesherbes de lui renvoyer ses paquets de *La Nouvelle Héloïse*, Malesherbes, devant la confiance que Rousseau fait en lui dédiant son roman avant sa publication, n'a qu'à se prosterner, en promettant de ne pas abuser de cette confiance. Il diminue ce service en exprimant son désir de capter d'autres services plus importants pour lui exprimer son hommage, jeu déjà pratiqué par Malesherbes :<sup>1125</sup>

« C'est un bien médiocre service à vous rendre, Monsieur, que de vous faire tenir vos paquets, et je voudrais avoir des occasions plus importantes de vous marquer le cas singulier que je fais de vous à tous égards : mais ces occasions sont difficiles à trouver vis-à-vis de quelqu'un qui mérite tout et qui ne désire rien »<sup>1126</sup>.

D'après cette citation aussi, Rousseau est pour Malesherbes une exception. Nous sentons bien les figures hyperboliques « le cas singulier que je fais de vous à tous égards » et les expressions laudatives « quelqu'un qui mérite tout et qui ne désire rien », qui ont pour objectif de présenter Rousseau comme un « surhomme », un être éminent.

A plusieurs reprises, Malesherbes clôt ses lettres sur le ton du respect et de l'estime pour son ami. Après une discussion pénible sur la question épineuse de la contrefaçon, il note :

« Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous méritez votre très humble et très obéissant serviteur »<sup>1127</sup>.

Nous remarquons ici que Malesherbes emploie pour la première fois le terme « serviteur », déjà employé par Rousseau, dans sa lettre de 5 mai 1755. A l'opposé de Rousseau, qui voit dans l'emploi du mot « serviteur » une marque d'humiliation<sup>1128</sup> et d'infériorité sociale, en raison de ses origines modestes, Malesherbes emploie ce terme avec fierté pour manifester son estime pour Rousseau. C'est peut-être aussi une forme de modestie de Malesherbes envers un ami qu'il aime. Ce terme, nous le constaterons, Malesherbes ne trouvera aucune honte à l'employer à plusieurs reprises dans ses lettres à Rousseau aussi souvent que l'occasion se présentera.

Sur le même ton, il clôt sa lettre de 13 novembre 1760 :

« Vous connaissez les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »<sup>1129</sup>

---

<sup>1124</sup> (1160) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 22 octobre 1670]

<sup>1125</sup> Voir la lettre (956) de Malesherbes à Rousseau du 10 mars 1760.

<sup>1126</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [A Malesherbes ce 29 octobre 1760]

<sup>1127</sup> Ibid.

<sup>1128</sup> Voir Barbara de Negroni, note n° 2, op.cit. p. 311

<sup>1129</sup> (1161) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 13 novembre 1760]

C'est aussi la fin de sa lettre du 29 janvier 1761 :

« Vous connaissez les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur »<sup>1130</sup>.

Autre témoignage de reconnaissance de Rousseau envers M. de Malesherbes, c'est qu'il évite de se mêler de sa profession. Avant la publication de *La Nouvelle Héloïse*, par politesse il sait bien qu'il n'a pas le droit de porter son jugement sur un tel livre sans entendre celui de Malesherbes. Il semble bien respectueux des droits de son ami quant à sa profession. Il laisse à Malesherbes, pour tout autre cas, toute la liberté nécessaire pour y porter son jugement, car ce qui compte pour Rousseau c'est le jugement de Malesherbes. Rousseau semble ainsi respectueux des règles générales du commerce de la librairie :

« Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous sur un livre que je publie ; j'en appelais au vôtre supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, et vous supplie d'ordonner du livre comme si je n'en avais rien dit. »<sup>1131</sup>.

Dans une situation pareille, connaissant bien la complexité des affaires politico-économiques de la librairie, il évite de commenter ou d'opposer à Malesherbes ses jugements personnels. Il ne souhaite pas polémiquer dans un domaine qui n'est pas le sien, il préfère laisser à Malesherbes son domaine, c'est un signe du respect de l'autre, plus instruit que lui dans cette affaire. Il sait bien encore que l'homme sage est celui qui parle avec sûreté. Il attend alors de Malesherbes ses « lumières » pour réfuter ses « vieilles idées »<sup>1132</sup> qu'il admire et que, pourtant, ne met pas en pratique. Pour Rousseau, il ne peut accepter des jugements de Malesherbes que ceux qui s'accordent avec la quiétude de sa conscience :

« Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissements qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique et politique. Il serait également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. »<sup>1133</sup>

La dernière lettre de ce dialogue constitue un message de reconnaissance adressé par Rousseau à Malesherbes, où il se montre docile à ce dernier qui « accepta de recevoir une rémunération de mille livres pour la réimpression de *La Nouvelle Héloïse* lorsqu'il fut assuré qu'il ne nuisait pas ainsi aux intérêts de Rey »<sup>1134</sup>. Il ne trouve pas les mots pour lui rendre l'hommage qu'il mérite :

« J'ai fait, Monsieur, tout ce que vous avez voulu, et le consentement du Sr Rey ayant levé mes scrupules je me trouve riche de vos bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi est au-dessus de mes remerciements, alors je ne vous en ferai plus »<sup>1135</sup>

---

<sup>1130</sup> (1242) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 29 janvier 1761]

<sup>1131</sup> Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 17 novembre 1760. Il s'agit d'une manœuvre afin d'arriver à son objectif. Il fait semblant d'être docile aux exigences en vigueur pour faire atteindre son objectif, celui de passer son livre, mais en réalité Rousseau n'était pas toujours soumis à ces mesures comme il apparaît dans *l'Emile*.

<sup>1132</sup> Selon Barbara de Negroni, note n° 22, op.cit. p. 314 : « C'est pour débrouiller ces « vieilles idées » que Rousseau voulait écrire un grand ouvrage, s'intitulant *Institutions politiques*, dont il conçut le projet lors de son séjour à l'ambassade de Venise et auquel il commença à travailler sérieusement vers 1750. Voir *Les Confessions*, livre IX, GF, t. II, p. 158-159. »

<sup>1133</sup> (1164) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 17 novembre 1760]

<sup>1134</sup> Voir Barbara de Negroni, op.cit. Notes p. 316)

<sup>1135</sup> (1273) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 10 février 1761]

Pour récompenser Malesherbes de tous ses services à son égard, et comme signe de reconnaissance, il indique à son éditeur Rey d'envoyer de sa part à Malesherbes un exemplaire de *La Nouvelle Héloïse*.<sup>1136</sup>

Et Rey déclare sa disponibilité à exécuter l'indication de son auteur :

« J'exécuterai votre ordre pr un exemplaire de Julie en votre nom & j'ajouterai un Second de ma part pour Mr de Malesherbes. »<sup>1137</sup>

Nous constatons qu'au fil de l'échange épistolaire, Rousseau se trouve avantagé. Malesherbes n'a de cesse de trouver des solutions aux problèmes de son ami. Il manifeste toujours de la sympathie, de la mobilité et de l'« élasticité » dans sa relation avec Rousseau. Il n'a aucun service à lui demander. Cela témoigne de l'estime et du respect qu'il garde pour Rousseau. Quant à ce dernier, en parallèle de son estime pour Malesherbes comme ami sincère et homme de bien, il essaie de profiter au maximum de son amitié avec lui, comme s'il avait trouvé un sauveur après de longues recherches. Ajoutons à cela, sa reconnaissance perpétuelle, exprimée à plusieurs reprises dans ses lettres. L'échange des services est l'objet d'une interaction active dans les lettres de Rousseau & Malesherbes, l'occasion de témoignages d'hommage et de reconnaissance mutuels. La sollicitation apparaît comme le moyen adapté à Rousseau pour obtenir les services de son ami.

Voltaire & Mme du Deffand :

Dans leur dialogue, il existe une grande place pour l'expression de la considération et de la reconnaissance mutuelle. Le premier aspect de ce respect se trouve dans les formules d'adresse échangées entre Voltaire qui dit « Madame » et la marquise qui dit « Monsieur ». Ce respect apparaît également dans les formes de clôture. Dans ses premières lettres à la marquise, on peut lire :

« Digérez, Madame, dormez, conversez, prenez patience, et recevez avec votre ancienne amitié les assurances tendres et respectueuses de l'attachement de Suisse. »<sup>1138</sup>

Presque sur le même ton, Mme du Deffand clôt sa lettre :

« Adieu, Monsieur. Personne n'a pour vous plus de goût, plus d'estime, plus d'amitié : il y a quarante ans que je pense de même. »<sup>1139</sup>

Aucune lettre n'est exempte de ces formules, ce qui montre que le ton du respect est une règle de base.

Un autre aspect de la reconnaissance de Voltaire envers la marquise, est sa réaction devant la mort de Formont, ami sincère de la marquise, mort à son insu. Pris par sa passion sincère à l'égard du défunt, il lui dédie dans cette épître ces fleurs auxquelles il s'identifie :

---

<sup>1136</sup> (1122) Rousseau à Rey [le 16 octobre 1760]. (Dans cette lettre, Rousseau envisage la possibilité de venir en Hollande pour surveiller l'impression de son roman en personne. En fait, cette lettre est disparue; pour sa date et son contenu, voir la lettre de Rey (1128) du 23 octobre, Besterman, tome VII, notes explicatives)

<sup>1137</sup> (1128) Rey à Rousseau [à Amsterdam Le 23e 8bre 1760]

<sup>1138</sup> Voltaire à Mme du Deffand [ aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>1139</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

« Les fleurs que je jette, Madame, sur le tombeau de notre ami Formont sont sèches et fanées comme moi. Le talent s'en va. L'âge détruit tout. »<sup>1140</sup>

En terminant sa lettre, Voltaire renouvelle et rappelle son attachement et son hommage à Mme du Deffand :

« [Ma vie] vous est absolument consacrée dans le fond de mon cœur, avec le respect le plus tendre et l'attachement le plus inviolable. »<sup>1141</sup>

Au fur et à mesure que le dialogue progresse, les deux amis suivent le même ton.

Plus clairvoyant qu'elle, il croit que son amie lui doit un peu plus de respect. Une plaisanterie par laquelle Voltaire voulait la consoler en s'adaptant à son malheur :

« Adieu, Madame, songez, je vous prie, que vous me devez quelque respect, car si dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, je suis assurément plus que borgne ; mais que ce respect ne diminue rien de vous bontés. »<sup>1142</sup>

A la tête de sa lettre, Mme du Deffand, refusant à son ami toute défectuosité visuelle, ne veut pas que son respect pour lui ne lui provoque son état de malheur dû à sa cécité. Elle voudrait lui épargner toute douleur, signe de considération, d'amour et de sincérité à l'égard de Voltaire :

« Oui, oui Monsieur, je vous respecterai comme roi, il ne me manquait plus pour vous que ce genre de respect, je suis fâchée qu'il vous en coûte tant pour l'acquérir. »<sup>1143</sup>

On doit aussi reconnaissance à celui qui nous dédie quelque chose de valeur, quelque chose difficile à obtenir, un service qui rend heureux. Mme du Deffand commence sa lettre de 14 mars 1764 en exprimant sa reconnaissance devant l'envoi des *Trois Manières* qu'elle lui avait déjà demandé pour se distraire :

« Je vous rends mille et mille grâces de vos *Manières*.[...] je vous dois le peu de goût que j'ai ; vous êtes pour moi la pierre de touche ; [...] »<sup>1144</sup>

Elle loue son talent et son génie incontestables :

« Vous êtes charmant dans tous les genres ! »<sup>1145</sup>

Elle dit aussi :

« Une seule chose me ferait plaisir, c'est de vous lire. »<sup>1146</sup>

Elle loue, en particulier, son talent d'épistolier :

« Vos lettres me font un plaisir infini, vous avez une âme sensible, vous ne dites point des choses vagues ; [...] »<sup>1147</sup>

---

<sup>1140</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 12 janvier 1759]

<sup>1141</sup> Ibid.

<sup>1142</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1143</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>1144</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 mars 1764]

<sup>1145</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 mars 1764]

<sup>1146</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

« Votre dernière lettre<sup>1148</sup> m'a ravie, mais elle m'a ôté le courage d'y répondre. Qu'il est heureux d'être né avec un grand esprit et de grands talents ! »<sup>1149</sup>

« Votre lettre<sup>1150</sup> est charmante ; tout le monde m'en demande des copies. »<sup>1151</sup>

C'est aussi le cas de Voltaire quand il dit à son amie :

« Vous dites des bons mots, Madame, [...] »<sup>1152</sup>

L'expression de la reconnaissance s'exprime aussi dans l'amour réciproque (au sens amical bien sûr), c'est une question indiscutable chez la marquise :

« Adieu, monsieur ; aimez-moi un peu ; c'est justice, c'est reconnaissance, vous aimant, je vous jure, tendrement. »<sup>1153</sup>

En approuvant la façon par laquelle Mme du Deffand avait traité le comportement des gens curieux et malintentionnés qui abusent de la situation des gens qui ont imprimé et copié sa lettre sur Moncrif<sup>1154</sup>, dans le but de bien conserver leurs secrets, Voltaire lui exprime sa reconnaissance :

« Vous ferez fort bien, Madame, de ne plus confier nos secrets à ceux qui les font imprimer, et qui violent ainsi le droit des gens. »<sup>1155</sup>

Voltaire manifeste aussi son estime à l'égard de son amie, en favorisant sa pensée et sa manière de pensée par rapport à d'autres philosophes :

« Vous devriez dicter ce que vous pensez quand vous êtes seule, et me l'envoyer. Je suis persuadé que j'y trouverais plus de vraie philosophie que dans tous les systèmes dont on nous berce. Ce serait la philosophie de la nature. Vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous, vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même. »<sup>1156</sup>

En répondant à la parole de Mme du Deffand à propos de l'honneur qu'elle obtient en lui écrivant, Voltaire voudrait inverser la situation :

« C'est moi, Madame, qui vous demande pardon de n'avoir pas eu l'honneur de vous écrire, et ce n'est pas à vous, s'il vous plaît, à me dire que vous n'avez pas eu l'honneur de m'écrire ; voilà un plaisant honneur. Vraiment il s'agit entre nous de choses plus sérieuses, attendu notre état, notre âge, et notre façon de penser. »<sup>1157</sup>

---

<sup>1147</sup> Mme Du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1148</sup> Il s'agit de la lettre de la lettre de 27 janvier 1764, dans laquelle Voltaire essaie de consoler son amie en lui disant que tout le monde est aveugle.

<sup>1149</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi 7 mars 1764]

<sup>1150</sup> Il s'agit de la lettre de la lettre de 27 janvier 1764

<sup>1151</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi 7 mars 1764]

<sup>1152</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 7<sup>e</sup> mars 1764.]

<sup>1153</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 mars 1764]

<sup>1154</sup> Ecrivain et poète français (1693-1740). Son ouvrage le plus célèbre est son Histoire des chats (1727). On reproche l'Académie française de l'avoir élu. Mais il soutint notamment l'élection de Voltaire.

<sup>1155</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 mars 1764]

<sup>1156</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 mars 1764]

<sup>1157</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 9<sup>e</sup> mai 1764]



La chose la plus sûre, c'est que Voltaire tache toujours de maintenir le ton de respect revêtu de tendresse et de l'attachement à l'égard de son amie la marquise. Ainsi, il clôt la plupart de ses lettres :

« Je suis un vieil enfant plein d'un tendre et respectueux attachement pour vous Madame. »<sup>1158</sup>

Mme du Deffand, se comporte aussi de la même manière :

« Adieu, monsieur; soyez persuadé que personne n'est à vous aussi parfaitement que moi »<sup>1159</sup>.

Malgré leur amitié qui date de leur jeunesse, le langage de respect prédomine leurs lettres. Malgré les essais de Voltaire d'enlever les barrières qui peuvent les distancer, Mme du Deffand était toujours soucieuse de garder une certaine distance à l'égard de Voltaire, vu la grande place du philosophe.

Benjamin Constant & Isabelle de Charrière :

Pour ce dernier dialogue, l'expression du respect, de l'estime et de la reconnaissance mutuels s'exprime énormément surtout de la part du jeune homme à l'égard de la femme mûre. Ils se disent également « Vous » et « Madame » durant tout leur commerce épistolaire, sauf à une époque plus avancée où l'intimité et la familiarité sont à leur paroxysme. Ils se disent mutuellement « Charmant Barbet »<sup>1160</sup> pour Belle de Charrière et « Roquet »<sup>1161</sup> pour B. Constant. La vie de ce dernier est parsemée des problèmes et des entraves pour lesquels Mme de Charrière tache de lui trouver des solutions. Il ne tarde pas à lui exprimer sa reconnaissance. Dans l'une de ses premières lettres à cette dame, il a déjà écrit :

« [...] je vous écris et je ne me lasse pas de ce plaisir-là comme des autres. »<sup>1162</sup>

Quand on estime quelqu'un, on aime toujours à lui écrire. L'expression même est « élégante » avec le verbe négatif « ne me lasse pas » qui exprime aussi le respect.

Le même sens est suggéré quand il énumère ses qualités :

« Et moi je vous dis si je connaissais quelqu'un de plus aimable, de plus indulgent, de plus bon que l'intéressant auteur de *Caliste*, je ne vous écrirais plus si longuement- [...] »<sup>1163</sup>

« Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, de votre piano-forte [...], de tout ce qui vous entoure. [...]. Je vous dois beaucoup physiquement et moralement. »<sup>1164</sup>

Il trouve du plaisir en comptant les bienfaits de sa destinatrice, ce qui est un aveu de reconnaissance :

« Je recompte ainsi dans ma chaise ce que je vous dois, parce que ce m'est un grand plaisir de vous devoir tant de toutes manières. Tant que vous vivrez, tant que je vivrai, [...] »<sup>1165</sup>

---

<sup>1158</sup>Voltaire à Mme du Deffand [20<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices]

<sup>1159</sup>Mme du Deffand à Voltaire [Paris 18 juillet 1764]

<sup>1160</sup>Voir lettre (XIII) : datée [23 février 1788], p. 58

<sup>1161</sup>Voir Lettre XLIII, 8 janvier 1791 : « Roquet (Sobriquet que B. Constant s'était sans doute donné lui-même) aimable et joli et caressant est venu bientôt prendre la place du disciple de Voltaire. Comme il a été reçu ! comme Barbet a ri ! comme il a passé sa patte sur le front de Roquet. Jamais Roquet n'a été accueilli de la sorte. » (Voir J.-D. Candaux, op.cit. p. 145). L'appellation réciproque de ces prénoms renforce l'amitié. Elle est due à une familiarité et simplicité de relation.

<sup>1162</sup>(III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1163</sup>Ibid.

<sup>1164</sup>(XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

<sup>1165</sup>Ibid.

Pour continuer la confession de l'hommage envers I. de Charrière, Constant annonce à sa destinataire qu'elle lui est devenue inséparable, un leitmotiv de sa vie, bref il énumère les bienfaits gagnés grâce à sa connaissance d'I. de Charrière :

« Jugez de ce que j'aurai souffert si, [...], j'étais parti au milieu de mes remèdes. Je vous dois sûrement la santé, et probablement la vie. Je vous dois bien plu[s] puisque cette vie qui est une si triste chose la plupart du temps, [...], vous l'avez rendue douce et que vous m'avez consolé pendant deux mois du malheur d'être, d'être en société, [...] »<sup>1166</sup>

Pour aller plus loin dans son attachement et sa reconnaissance à l'égard de son amie, il lui annonce que sa vie est liée à la sienne. Il lui rend hommage de l'avoir soutenu et changé :

« Je viens à toi les yeux fermés et je ne les rouvrirai que si tu m'y forces. Bonheur de la confiance et de l'abandon, délices d'un intérêt mutuel, vous m'avez rendu forces, santé, esprit, jouissances de tout genre. Si vous êtes des illusions, bénies soyez-vous, bénies soient les larmes que vous me faites répandre, béni le sentiment de sympathie que vous me rendez et que je n'osais plus me flatter de retrouver. »<sup>1167</sup>

Loin de l'hypocrisie, on respecte quelqu'un quand on le complimente, quand on admire et approuve son comportement :

« [...] une de vos aimables qualités est d'entendre tout bien de quelque manière qu'on parle. »<sup>1168</sup>

« [...] je crois quelquefois en vous parlant ou en vous écrivant que ce monde n'est pas le pire des mondes. »<sup>1169</sup>

De même lorsqu'on rend hommage à son talent d'écrivain :

« Votre dernière feuille<sup>1170</sup> m'a fait un bien grand plaisir. [...] je n'ai pas remarqué le sans cesse et l'importunité dont vous parlez. »<sup>1171</sup>

A part son talent d'écrivain, il avoue la faveur et la reconnaissance à l'égard des autres bienfaits de Mme de Charrière :

« Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, de votre piano-forte [...], de tout ce qui vous entoure. [...] Je vous dois beaucoup physiquement et moralement. »<sup>1172</sup>

Un aspect de l'estime, ce qu'on doit se soigner de la langue avec laquelle on s'adresse à l'autre, sinon nous devons nous excuser :

« Je suis honteux de toutes les fautes de style et de français. [...] »<sup>1173</sup>  
« Je demande pardon à Dieu du fond et à vous de la forme. »<sup>1174</sup>

Plus tard, il écrit :

« [...] pardonnez-moi le style désultoire de ma lettre<sup>1175</sup>. »<sup>1176</sup>

---

<sup>1166</sup> Ibid.

<sup>1167</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

<sup>1168</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1169</sup> (V) A Isabelle de Charrière [20 décembre 1787]

<sup>1170</sup> Il s'agit des feuilles du N°4 des *Observations et conjecture politique* d'I. de Charrière dont Constant fait une aimable critique sous la forme d'un compliment sous-entendu : « Votre feuille revisiterai et corrigerai ce qu'ignorance ou légèreté auront commis. » (X) A Isabelle de Charrière [27 décembre 1787]

<sup>1171</sup> (IX) A Isabelle de Charrière [24 décembre 1787]

<sup>1172</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

<sup>1173</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1174</sup> Ibid.

<sup>1175</sup> Il s'agit de la lettre (LI) [de 5 novembre 1792]

Il s'excuse aussi implicitement d'une faute grammaticale, ce qui représente une marque de respect :

« Il y a une faute de grammaire que je n'ai pas remarquée hier et que je n'ai jamais pu corriger aujourd'hui, [...] : le singulier fut ne va pas avec établirent pluriel. »<sup>1177</sup>

On estime quelqu'un quand on lui demande joliment quelque chose et qu'on lui laisse la liberté de décider: si la décision est favorable, on doit lui rendre hommage :

« Voudriez-vous me renvoyer mon poème épique sur les Duplessis et les gazettes puisque vous daignez m'offrir de m'en donner communication. Si vous voulez pourtant les tenir secrètes, je n'ai point de prétentions bien décidées sur elles. Comme il vous plaira. »<sup>1178</sup>

Après la réception d'une réponse favorable :

« Je vous remercie du poème épique »<sup>1179</sup>

Il paraît aussi obligeant à l'égard de son mari, M. de Charrière :

« Dites je vous prie milles choses à M. de Charrière. Je crains toujours de le fatiguer en le remerciant. Sa manière d'obliger est si unie et si in maniérée qu'on croit toujours qu'il est simple d'abuser de ses bontés. »<sup>1180</sup>

Il exprime aussi son respect à l'égard de son amie quand il s'intéresse à lui répondre. A une lettre reçue de Mme de Charrière, après une rupture de presque trois mois et demi, Constant semble déjà anxieux de reprendre le fil de sa correspondance avec elle :

« [...], je consacrerai toute ma matinée à vous répondre, et avec quel empressement je recommence notre pauvre correspondance qui a été si interrompue, et qui m'est si chère. »<sup>1181</sup>

Pour sa part, Mme de Charrière exprime aussi sa joie en recevant une lettre de Constant, ce qui est aussi un compliment d'estime :

« Je ne puis vous dire à quel point j'ai été aise en recevant votre lettre<sup>1182</sup> [...] »<sup>1183</sup>

La demande des services est aussi l'objet d'une interaction active dans les lettres. Constant sollicite Mme de Charrière pour transmettre un message à Mme Saurin Schabaham<sup>1184</sup>. Il s'agit de transporter des témoignages de respect à cette dame :

---

<sup>1176</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

<sup>1177</sup> (VIII) A Isabelle de Charrière [23 décembre 1787]

<sup>1178</sup> (V) A Isabelle de Charrière [20 décembre 1787]

<sup>1179</sup> (VI) A Isabelle de Charrière [21 décembre 1787]

<sup>1180</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

<sup>1181</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>1182</sup> Il s'agit de la lettre (XXXIX) [17 septembre 1790], dans cette lettre, B. Constant lui parle de ses malheurs et de sa maladie. Elle a exprimé son sentiment avant la lecture de la lettre, mais après la lecture, elle était touchée de sympathie pour lui : « [...] ». En lisant ce n'est pas été la même chose. Les larmes me sont venues aux yeux et j'ai frappé du pied d'impudence contre vos ennemis et contre le sort. », (XL) [ce 10 déc. 1790]

<sup>1183</sup> (XL) A Benjamin Constant [ce 10 déc. 1790]

<sup>1184</sup> Le personnage de Schah-Baham apparaît dans le « conte moral » *Le Sopha* de Crébillon fils.

« Vous pourriez me rendre un service. Si Mme Saurin Schabaham vit et vous écrit encore, voudriez-vous lui présenter mes respects *and the like* (et le reste), et lui dire que ses bontés m'ont toujours inspiré un vif désir de conserver quelques relations avec elle, et que si je ne m'étais pas flatté constamment de retourner à Paris, tant lors de mon voyage en Suisse que lors de mon séjour à La Haye, je lui aurais écrit ; que maintenant qu'il y a plus de trois ans d'écoulés depuis mon équipée de Paris, et que je ne prévois pas le moment d'y retourner de sitôt, au moins je lui demande la permission de lui écrire. Je ne veux pas faire une tentative épistolaire sans cette petite préparation. »<sup>1185</sup>

Quand on estime quelqu'un, on évite de le blesser, même si c'était d'une manière indirecte quand l'affaire se rapporte à sa famille. Mme de Charrière refuse les on-dit sur la famille Constant. Elle ne reste pas indifférente devant la médisance et cela apparaît surtout lorsque le procès de son père devient public :

« Lorsque parlant de quelques-uns de vos parents on me dit l'autre jour : *ils n'aiment pas à payer dans cette famille*, le feu me monta au visage ; vite je dis *peut-être* et changeai de conversation. »<sup>1186</sup>

Il exprime sa reconnaissance à l'égard de M. de Charrière pour son intervention et sa justesse dans le règlement de ses dettes, il s'engage solennellement de s'acquitter de cette dette avant le premier mars prochain :

« Ce que M. de Charrière m'écrit est parfaitement juste ; il réunit dans cette affaire, comme dans tous ses procédés, la délicatesse à la raison. Avant le 1<sup>er</sup> mars prochain, je prends l'engagement solennel que cette dette sera acquittée. »<sup>1187</sup>

Quand on estime quelqu'un, on lui fait confiance. Ainsi, de Brunswick où il travaille comme chambellan à la chambre du roi, Benjamin Constant, en clôturant sa lettre de 17 septembre 1792, autorise à son amie de recevoir une lettre qu'il va venir la chercher à son retour à Colombier :

« Adieu. Vous recevrez pour moi peut-être une lettre de Paris que je vous prie de garder jusqu'à mon arrivée. »<sup>1188</sup>

Avec une sorte d'indignation, la réponse de Mme de Charrière suggère également l'estime et le respect :

« Je vous écris, quoiqu'il ne vous plaise pas de me répondre, je vous écris pour vous avertir qu'il ne me rien venu pour vous de Paris ni d'ailleurs. Vous pourriez croire que je négligeais de vous envoyer ce que j'aurais reçu, [...] »<sup>1189</sup>

A sa demande de service à son amie de recevoir ses livres et de lui trouver un appartement pour loger à Colombier, dégoûté de sa vie à Brunswick, il écrit :

---

<sup>1185</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1186</sup> (XLVIII) A Benjamin Constant [Dimanche 13 mai 1792]

<sup>1187</sup> (L) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 17 septembre 1792]

<sup>1188</sup> Ibid.

<sup>1189</sup> (LIII) A Benjamin Constant [18 février 1793]

« Comme il est possible et probable que je ferai un long séjour, peut-être pour tout l'été, à Colombier, pourriez-vous me procurer un petit appartement dans le village ? »<sup>1190</sup>

Il répète sa demande avec plus de détails en disant :

« [...] je vous prie de me louer un assez grand appartement à Colombier, où je puisse avoir une chambre à coucher, une à écrire, et une pour ma bibliothèque, que je fais venir et qui, lorsque j'en aurais retranché les ouvrages inutiles, pourra être de 1 500 volumes, et que je suppose que je serai à Colombier vers la Saint Jean (Le 24 juin), époque à laquelle le loyer, qui peut être de six mois avec possibilité de relouer, doit commencer ; que je dois avoir une ou deux chambres de domestique, et une écurie pour deux chevaux, le tout au prix que vous croirez convenable »<sup>1191</sup>

Elle lui répond positivement ce qui est un témoignage de reconnaissance :

« Envoyez vos livres, vous avez un appartement [...], l'appartement est loué pour six mois [...]. Vous avez du moins un gîte et le gîte est tel que vous l'avez demandé. Vos chevaux ont le leur ainsi que vous »<sup>1192</sup>

Constant n'a qu'à présenter son hommage et sa reconnaissance en écrivant à son ami :

« Vous m'aidez au moins à passer cet été »<sup>1193</sup>

Nous remarquons clairement l'expression, dans les lettres, du respect, de l'estime et de la reconnaissance mutuels. Saisissant bien l'écart de l'âge qui les sépare et par conséquent l'expérience, Benjamin Constant tient à conserver une certaine distance quand il écrit, à Mme de Charrière, conformément aux règles de la bienséance.

### **III-A-b-De la polémique à la recherche d'un accord dans le dialogue Rousseau & Malesherbes :**

#### Malesherbes et la publication des œuvres :

Quelles sont les circonstances dans lesquelles, Rousseau a entrepris son dialogue avec Malesherbes à propos de la publication de ses œuvres?

Ce thème était la pierre de touche du dialogue Rousseau & Malesherbes. Il fut l'objet d'un échange entre eux, avec l'intervention de son éditeur, Marc-Michel Rey, qui était aussi concerné par la publication des œuvres de Rousseau. Après le ton convivial du début, leur échange épistolaire devient de plus en plus vif avec la discussion des questions cruciales: la publication et l'impression des œuvres ou le droit international du commerce de la librairie, le problème de la contrefaçon<sup>1194</sup>, la censure, le droit de l'auteur par rapport à l'éditeur et vice versa. Il s'agit d'un débat dans lequel chaque épistolier essaie de justifier et d'expliquer son

---

<sup>1190</sup> (LII) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 1er janvier 1793]

<sup>1191</sup> (LV) A Isabelle de Charrière [ce 31 mars 1793]

<sup>1192</sup> (LVI) A Benjamin Constant [13 avril 1793]

<sup>1193</sup> (LXIII) A Isabelle de Charrière [9 juillet 1793]

<sup>1194</sup> La contrefaçon était une pratique éditoriale très répandue au XVIIIe siècle. Il s'agit de réimprimer un livre, publié par un autre éditeur, en imitant le plus fidèlement possible l'édition originale. Cette pratique était liée à quelques privilèges de monopole d'impression, interdisant toute réimpression d'un livre par un autre éditeur. Cf. Barbara de Negroni, op.cit. Notice I, p. 67

point de vue. L'occasion leur en est fournie avec la publication de *La Nouvelle Héloïse*, imprimée en Hollande et qu'on a voulu contrefaire en France. *La Nouvelle Héloïse* est considéré comme l' « un des plus grand succès de librairie du XVIIIe siècle »<sup>1195</sup>. Il « sera un des livres les plus lus du siècle »<sup>1196</sup>. Ainsi la parution, en 1761, de *La Nouvelle Héloïse* eut un retentissement sans précédent, comme le signale le livre XI des *Confessions* :

« Tout Paris était dans l'impatience de voir ce roman ; les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étaient assiégés de gens qui en demandaient des nouvelles. Il parut enfin, et son succès, contre l'ordinaire, répondit à l'empressement avec lequel il avait été attendu... Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres, mais dans le monde il n'y eut qu'un avis, et les femmes surtout s'enivrèrent du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avait peu, même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avais entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui, sans avoir eu besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. »<sup>1197</sup>

Le public avait l'impression de tenir entre ses mains « une vraie correspondance entre deux amants séparés »<sup>1198</sup>. Plus qu'un événement littéraire, la publication de ce roman devient un événement historique qui, par l'action qu'il a exercée sur les opinions, les idées et les attitudes des hommes, sera bien plus important que la plupart des guerres de l'époque »<sup>1199</sup>. Dans ses *Confessions*, il fait le résumé de ce roman qu'il présente comme une alternative virtuelle à sa vie quotidienne.

« L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères, et ne voyant rien d'existant qui fut digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur [...] Je me figurais l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur sous les plus ravissantes images [...] J'imaginai deux amies [...] je les douai de deux caractères analogues, mais différents ; de deux figures non pas parfaites mais de mon goût, qu'animaient la bienveillance et la sensibilité. Je fit l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre faible, mais d'une si touchante faiblesse que la vertu semblait y gagner. Je donnai à l'une un amant dont l'autre fut la tendre amie, et même quelque chose de plus [...]. Epris de mes deux charmants modèles, je m'identifiai avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'était possible ; mais je le fis aimable et jeune, lui donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentais. »<sup>1200</sup>

Saisissant peut-être la valeur du roman, qui le rendra beaucoup plus célèbre, Rousseau était soucieux que son roman soit « un bel objet »<sup>1201</sup>. Il ne voulait pas qu'on le contrefasse. Il avait peur que son roman, publié en Hollande soit contrefait en France. « C'est ce qui explique en partie sa nervosité croissante à mesure que s'approche la date fatidique de la publication de son livre »<sup>1202</sup>. La question de contrefaction devient ainsi le sujet essentiel de son dialogue épistolaire avec Malesherbes. Selon Barbara de Negroni, « L'administration de la librairie n'a jamais eu les moyens d'empêcher véritablement les entreprises des contrefacteurs qui, la plupart du temps, imprimaient clandestinement »<sup>1203</sup>. Cependant, M. de Malesherbes, comme directeur et responsable de la librairie, tachait toujours de trouver des solutions pour empêcher les opérations de contrefaction.

### Le rôle de Marc-Michel Rey :

<sup>1195</sup> Guillaume Chenevière, *Rousseau, une histoire genevoise*, Labor et Fide, 2012, p. 119

<sup>1196</sup> *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, op.cit. tome VIII, préface p. xxiii

<sup>1197</sup> Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre XI, p. 649

<sup>1198</sup> Xavier Darcos, *Histoire de la littérature française*, Hachette éducation, coll. « faire le point », 1992, p. 235-236

<sup>1199</sup> *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, tome VIII, préface p. xxiii

<sup>1200</sup> Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre IX, p. 517-520

<sup>1201</sup> *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, op.cit. tome VII préface p. xxiii

<sup>1202</sup> Voir la préface Volume VII de la *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, op.cit. p. xxiii-xxv

<sup>1203</sup> Barbara de Negroni, op.cit. Notice I, p. 67

Rey prend par rapport à Rousseau la place d'un éditeur très particulier. Il fut l'éditeur de Rousseau depuis son premier *Discours* où il a engagé un échange épistolaire assidu avec M. de Malesherbes au cours de l'année 1755 afin de le convaincre de permettre l'entrée en France des exemplaires de cet ouvrage<sup>1204</sup>. Il était aussi l'éditeur de sa *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*. Une amitié, on peut le dire, orageuse s'est engagée entre eux. Mais difficile à dire comment et à quelle date précise il est entré en relation avec Rousseau. Le premier titre à porter la marque réelle de Rey est le *Discours sur l'inégalité* en 1755 et déjà à cette date la correspondance étale des velléités, des soupçons, et surtout des malentendus réciproques. Dans leurs lettres, les confidences, les gestes amicaux alternent avec des brouilles comme nous le verrons par exemple à propos de l'impression de *La Nouvelle Héloïse*, ou d'un projet d'œuvres complètes en 1764. La rupture abrupte, se déclare au cours de la crise de 1774 : la déclaration du 19 février vise particulièrement Rey qui pourtant, dès 1760, avait incité Rousseau à entreprendre ses mémoires. Pas plus qu'il ne publiera l'*Emile*, le seul titre capital à lui avoir échappé, *Les Confessions* ne porteront sa marque.. Quoiqu'il en soit, sans Rey, Rousseau n'aurait pu faire éditer aussi convenablement ses grandes œuvres. Esprit commerçant et pragmatique, souvent bien intentionné, Rey est extraverti, tout à l'opposé de son « compère », si complexe et « complexé ». Il ne semble pas avoir saisi la spécificité difficile et profonde de Rousseau.

Après son apprentissage dans le métier du livre chez son parrain Marc-Michel Bousquet à Lausanne, Rey s'installe à Amsterdam. Parrainé par Prosper Marchand, il deviendra en quelques années l'un des plus grands éditeurs de langue française dans le nord de l'Europe. Il n'a jamais possédé d'imprimerie à titre personnel, mais les ouvrages qu'il a édités possèdent d'indéniables caractéristiques, critère à utiliser avec prudence toutefois dans la délicate identification des clandestins. Nous croyons que les écrivains le préfèrent grâce à sa compétence dans son métier. C'est en effet dans ce secteur que Rey est surtout célèbre : les grands noms y figurent tous. Mais il ne semble pas être d'un abord facile. Des contemporains le disent âpre au gain, et des conflits éclatent régulièrement. Il surveille de très près ses affaires, voyage en France, en Suisse, dans les Pays-Bas autrichiens, tâchant de profiter au maximum de la relative liberté des presses hollandaises. Quand les sujets sont délicats ou choquants, il recourt à l'édition clandestine, connaît parfois des difficultés mais jamais sérieuses, car des plaintes et accusations formelles sont nécessaires et les perquisitions ne donnent pas de résultats notables. Si ses livres sont arrêtés aux frontières, il traite avec les autorités (Malesherbes en France) ou recourt à la diffusion clandestine. C'est dans cette Hollande francisée du XVIII<sup>e</sup> siècle où s'imprimaient tous les livres français qui craignaient la censure. Quand les textes lui semblent acceptables, il publie avec liberté sous sa marque. Rey fut ainsi l'un des principaux éditeurs de son concitoyen : tous les titres majeurs (à l'exception de la musique) portent sa marque. Sa correspondance avec Rousseau qui s'étend au moins sur une quinzaine d'années est, avec la correspondance Voltaire-Tronchin, l'un des rares exemples connus des relations complexes entre un éditeurs et un auteur<sup>1205</sup>.

C'est essentiellement avec l'impression de *La Nouvelle Héloïse* que le nom de Marc-Michel Rey sera abondamment cité dans les lettres de Rousseau et de Malesherbes. Rousseau exerçait une pression sur son éditeur Marc-Michel Rey pour précipiter l'impression de ses livres. C'est pourquoi, il était toujours soucieux de respecter ses engagements avec cet éditeur à propos de la possession du droit d'impression de son roman, le plus discuté à l'époque, *La*

---

<sup>1204</sup> Pour suivre ce dialogue passionnant, voir *Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes*, un dossier de la direction de la librairie sous Louis XV publié sur les documents originaux par Pierre-Paul Plan, Paris, Librairie Fisch Bâcher 1912.

<sup>1205</sup> Cf. J. Vercrusse, article « Rey, Marc-Michel », *Dictionnaire de Rousseau*, op.cit. p. 818-821

*Nouvelle Héloïse*. Un échange épistolaire massif s'établit entre eux à propos de l'impression de ce roman au cours de l'année 1760 et au tout début de l'année 1761. Avec lui, le dialogue prend une dimension plus vaste en raison du rôle considérable qu'il a joué dans la médiation entre Rousseau et Malesherbes. Mais malheureusement ce commerce épistolaire, basé au début sur le profit réciproque entre eux, se termine d'une manière dramatique lorsque Rousseau, lassé de ses retards successifs à rendre les épreuves après leurs corrections, décide de rompre tout commerce éditorial avec lui<sup>1206</sup>. Au début, il joue le rôle d'un intermédiaire. Il occupe la place du tiers confident dans l'espace intime de Rousseau et de Malesherbes. Avec lui, le dialogue prend la forme, comme le dit B. Melançon, de la « triangularité épistolaire »<sup>1207</sup>. Le triangle regroupant Rousseau, Rey et Malesherbes représente un groupe dont Malesherbes est au sommet. Son rôle apparaît surtout dans la réception des épreuves après les censures et pour les faire imprimer. Il constitue un chaînon entre les deux amis pour garantir la fiabilité de l'impression des livres de Rousseau. Celui-ci avait confiance en Rey, il lui laisse la liberté dans son travail :

« faites pour le mieux ; je vous laisse le maître de tout »<sup>1208</sup>

Mais avec le temps, si nous suivons ses lettres au cours de 1760, nous le trouvons à présenter des excuses et des arguments pour justifier ses retards à rendre à temps les épreuves après avoir pris en charge les corrections de Rousseau :

« Je vous fais mes excuses. Si je vous ai fait attendre, deux choses m'ont empêché, de défaut de papier & la Guerre qui nous a enlevé ce qu'il y avait de meilleurs en ouvriers, qui sont rares actuellement. »<sup>1209</sup>

Et Rousseau répond :

« Ne me faites point d'excuse de vos retardements. Comme il n'y a point de ma faute, je puis vous en laisser courir les risques sans inquiétude. C'est une affaire à démêler entre vous et le public impatient et rebuté. Faites donc à votre aise et sans vous inquiéter de moi »<sup>1210</sup>

En fait, Rousseau n'avait jamais voulu transgresser ses engagements avec son éditeur hollandais, à propos de ses intérêts, alors que celui-ci viole ses engagements avec Rousseau :

« Quoique vous m'ayez donné en plus d'une occasion de justes sujets de plainte, je n'ai point de prendre à vous le plus véritable intérêt. [...] je n'ai que trop lieu de me croire libre de mes engagements avec un homme qui tient si mal les siens. »<sup>1211</sup>

Dès le début, Rousseau insiste dans ses lettres à Malesherbes, sur ses engagements avec Rey, mais lassé de ses retards, il se plaint à Malesherbes<sup>1212</sup> :

---

<sup>1206</sup> Voir lettre (1300), [18 mars 1761], tome VIII : « [...] En vérité, Monsieur, en voila trop aussi, et je n'ai que trop lieu de me croire libre de mes engagements avec un homme qui tient si mal les siens. [...] Je suis fâché que nous ne puissions pas continuer à nous accommoder ensemble ; mais après six ans de patience, on se lasse, et quant à moi je suis à bout. »

<sup>1207</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier: contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle* introduction, op.cit. p. 23

<sup>1208</sup> (952) Rousseau à Marc-Michel Rey [A Montmorency le 6 Mars 1760]

<sup>1209</sup> (945) Marc-Michel Rey à Rousseau [A Amsterdam, le 28e février 1760]

<sup>1210</sup> (952) Rousseau à Marc-Michel Rey [A Montmorency, le 6 Mars 1760]

<sup>1211</sup> (1300) Rousseau à Rey [A Montmorency, le 18 février 1761]



« M. Rey me marque, Monsieur, qu'il a mis à la poste le 8 de ce mois un paquet contenant l'épreuve H et la bonne feuille D. de la première partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai rien reçu de paquet et il ne me rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc, Monsieur, de vous demander si vous avez reçu ce même paquet ; car comme son retard suspend tout, il m'importerait de savoir où il faut le réclamer »<sup>1213</sup>

Quant à Malesherbes, il le rassure quant à ses engagements avec Rey. Ce thème, déjà évoqué, est à la base d'un conseil dissimulé donné à Rousseau pour qu'il soit prudent et vérifie ce qu'il donne à son libraire à propos de ses prochains ouvrages pour en éviter toute contrefaction ou réimpression à son insu :

« Pour revenir à notre affaire, vous ne devez, Monsieur, avoir aucun scrupule sur vos engagements avec Rey. Si vous avez cru lui céder plus que vous ne lui cédez réellement, il savait très bien ce que vous lui cédez et n'ignorait pas qu'on ne défendrait pas en France la réimpression de son ouvrage. »<sup>1214</sup>

Un échange pratique sur la correction des épreuves de *La Nouvelle Héloïse*, dans lequel Rousseau paraît très soucieux d'une bonne correction, il écrit à son ami :

« Je vous conjure de faire corriger les premières épreuves avec soin afin que je ne sois pas dans la nécessité de trop barbouiller les miennes ; d'autant plus qu'ayant oublié la plupart des signes de correction, je ne suis pas trop sûr de me faire bien entendre. Que l'on corrige exactement les fautes de l'imprimeur, mais surtout que l'on laisse toutes les miennes. On doit croire que je sais assez de Français pour avoir rendu l'ouvrage plus correct, si je l'avais voulu. »<sup>1215</sup>

Il lui écrit aussi en insistant sur la bonne correction des épreuves :

« Voici, Monsieur, votre première épreuve corrigée; je vous prie de vouloir faire la plus grande attention aux corrections. J'aurais voulu vous éviter le port du retour de la feuille, et c'est ce que je ferai quand les épreuves seront assez correctes pour que sans les renvoyer je puisse indiquer les fautes; [...] »<sup>1216</sup>

C'est toujours le souci de correction qui persiste :

« Je ne puis rien vous dire encore sur la correction[...], je vient d'apercevoir une grosse étourderie qui me fait bien de la peine. Patience ; le mal est sans remède. Mais pour Dieu ne vous négligez pas et soyez attentif jusqu'au bout. »<sup>1217</sup>

Et Rey semble docile, il lui répond avec bienséances comme s'il avait voulu laisser passer l'orage de sa colère :

« [...], je donnerai tous mes soins que vos corrections soient exactement corrigée & j'espère que vous en serez content. »<sup>1218</sup>

Il lui écrit aussi un peu plus tard :

---

<sup>1212</sup> Malgré les plaintes successives que Rousseau fait de Rey à Malesherbes, il faisait déjà l'éloge de ses talents et ses qualités en tant qu'éditeur, voir la lettre (219)

<sup>1213</sup> (990) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 18 mai 1760]

<sup>1214</sup> (1161) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 13 novembre 1760]

<sup>1215</sup> (952) Rousseau à Marc-Michel Rey [A Montmorency, le 6 Mars 1760]

<sup>1216</sup> (968) Rousseau répond à Rey [A Montmorency le 10 Avril 1760]

<sup>1217</sup> (1037) Rousseau à Rey [ce 29 juin 1760]

<sup>1218</sup> (971) Rey à Rousseau [le 17 avril 1760]

« Si vous avez des corrections à m'envoyer je vous prie de le faire le plutôt que faire se pourra, afin que l'Imprimeur ne soit point arrêté.[...]. Etes-vous content des bonnes feuilles, je fais de mon mieux pour que vos corrections soient suivies très exactement. »<sup>1219</sup>

Nous constatons, selon la citation précédente, que Rousseau voudrait bien lui éviter le coût du port. Il le fait aussi quand il lui demande d'envoyer ses épreuves directement à Malesherbes, sans enveloppe, ce qui suggère aussi la confiance qu'il fait à M. de Malesherbes :

« Il n'est pas nécessaire de mettre une enveloppe, à mon adresse ; il suffit d'adresser seulement les feuilles à M. de Malesherbes qui doit les voir, et qui étant prévenu veut bien prendre le soin de me les faire tenir »<sup>1220</sup>

Et Rey, après cette autorisation, s'adresse à Malesherbes suivant les indications de Rousseau :

« Je continue à vous adresser les épreuves pour Mr Rousseau, voici A. du Tom. 3 »<sup>1221</sup>.

Mais Rey ne se conforme pas toujours aux indications de Rousseau. A propos du titre du roman, Rousseau lui écrit :

« Le titre courant des pages ne doit point être *Lettres de deux Amans & c.* mais, *La nouvelle Héloïse*\*. C'est aussi le titre qu'il faut substituer à celui de la seconde partie et des suivantes. »<sup>1222</sup>

Selon l'édition de R. Leigh, Rey s'est conformé à la première de ces indications, mais non à la seconde, qui est à la vérité assez obscure. Dans les six volumes, les mots '*La Nouvelle Héloïse*' figurent au faux titre (*Julie ou La Nouvelle Héloïse*) et comme titre courant au haut des pages, mais ne se trouve sur aucun des titres.<sup>1223</sup>

Le ton devient de plus en plus vif entre l'auteur et son éditeur, à propos des corrections et des retards, ce qui prévient un incident que Rousseau garde en tête pour avoir des raisons de rupture :

« Vous m'envoyez des épreuves pleines de fautes horribles, sur du papier qui boit si fort qu'on n'y saurait écrire; cela n'est-il pas désolant? [...] J'ai fait ce que j'ai pu pour rendre mes corrections claires ; mais je sens qu'il faut bien de l'attention et de la bonne volonté pour les trouver telles. Je vous supplie instamment qu'on y veille avec le plus grand soin, [...]. Soyez très sûr qu'il n'y a point eu et qu'il n'y aura point de retard de ma part. Ayant reçu hier fort tard cette épreuve, j'y ai passé la nuit pour la renvoyer ce matin afin qu'elle soit à temps à Paris pour le courrier de demain. »<sup>1224</sup>

La réponse de Rey n'est pas moins sévère :

« Je fais de mon mieux pour suivre exactement vos corrections, si malgré mes soins il en reste quelqu'une ne les attribuez pas au manque de vigilance mais à l'impossibilité, si j'ose me servir du terme, d'être parfait, malgré vos corrections il vous en échappe à vous-même que je corrige quand j'ai le bonheur de les voir, en relisant l'épreuve faite sur la vôtre, dans les 5 feuilles que je vous ay adressées il y en a 3, si vous étiez

---

<sup>1219</sup> (979) Rey à Rousseau [à Amster[dam] Le 3e May 1760]

<sup>1220</sup> (968) Rousseau répond à Rey [A Montmorency le 10 Avril 1760]

<sup>1221</sup> (1018) Rey à Malesherbes [le 16 Juin 1760]

<sup>1222</sup> (952) Rousseau à Marc-Michel Rey [A Montmorency le 6 Mars 1760]

<sup>1223</sup> voir notes explicatives, lettre (952) Rousseau à Marc-Michel Rey [A Montmorency le 6 Mars 1760]

<sup>1224</sup> (1984) Rousseau à Rey [A Montmorency le 11 mai 1760]

persuadé que je fais mon possible pour l'exactitude de cet ouvrage vous me pardonneriez facilement les fautes qui m'échappent. [...] »<sup>1225</sup>

Il essaie d'apaiser la colère de Rousseau par l'excuse :

« Je suis réellement fâché des peines & embarras que je vous cause par les corrections, S'il m'était possible d'y remédier ne doutez pas que je ne le fis. »<sup>1226</sup>

Il essaie même de jeter la responsabilité du retard à Malesherbes, en se justifiant par sa maladie :

« Tous les retards des paquets ne viennent que de chez Mr de Malesherbes, s'ils continuent, il faudra vous les envoyer directement, quoi que les frais soient considérables. Mon rhumatisme, me laisse peu de repos, & j'ai peu de patience, [...] »<sup>1227</sup>

Rousseau manifeste sa compassion à l'égard de son éditeur (qui manque à ses devoirs) :

« Je suis bien fâché de vôtre rhumatisme ; ne vous fatiguez point tandis qu'il dure à joindre des lettres à vos envois, à moins de nécessité absolue ».<sup>1228</sup>

A chaque fois que Rousseau reproche à Rey la défectuosité de son travail, celui-ci répond avec confiance :

« Je ne me relâche point, c'est ce dont je puis vous assurer »<sup>1229</sup>

Devant tous les soucis dus au manque de Rey à son travail, Rousseau paraît nerveux et semble perdre l'espoir de voir terminer l'impression de son roman, il écrit à son éditeur :

« Rien n'est venu, comme vous voyez, voila un retard bien cruel ; je ne vous l'attribue pas ; je suis persuadé qu'il y a un paquet dans les bureaux de M. de Malesherbes; mais qu'y faire? je me suis déjà plaint ; je n'y puis plus revenir. Je vois qu'il y a une fatalité sur ce livre pour qu'il ne paroisse pas avant l'hiver ; au moyen de quoi tout est perdu ; ce n'est pas ma faute »<sup>1230</sup>

Rey s'oppose à son ami, en ayant confiance en la qualité de son métier, semble satisfait de son travail :

« Vous me donnez une mauvaise idée de l'ouvrage que j'imprime, vous pouvez avoir raison suivant votre façon de penser, je suis fâché de n'être pas de votre avis à ce sujet, pour moi je le trouve depuis le 2e tome charmant, [...] »<sup>1231</sup>

Ce sont tous ces incidents qui sont à la base de la rupture éditoriale définitive entre l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* et son éditeur hollandais.

La publication de *La Nouvelle Héloïse* :

---

<sup>1225</sup> (993) Rey à Rousseau lettre [le 19 mai 1760]

<sup>1226</sup> (1090) Rey à Rousseau [ le 25 août 1760]

<sup>1227</sup> (1090) Rey à Rousseau [le 25 août 1760]

<sup>1228</sup> (1098) Rousseau à Rey [le 7 septembre 1760]

<sup>1229</sup> (1105) Rey à Rousseau [le 22 septembre 1760]

<sup>1230</sup> (1113) Rousseau à Rey [A Montmorency le 5 8bre 1760]

<sup>1231</sup> (1115) Rey à Rousseau [le 6 octobre 1760]

Publier est un moment de plaisir, il répand nos idées dans le public. Rousseau semble intimidé par les complications qui volent autour la publication de son *Héloïse*. Malgré ses efforts, Rey n'était pas un éditeur parfait, il a commis des fautes. A propos d'un malentendu concernant sa réception d'un exemplaire de la part de M. de Malesherbes qui n'était pas bien sûr le sien et dont il s'occupait de le lui renvoyer, Rousseau voulait s'éclairer. Il s'agit d'un exemplaire dont Malesherbes doit autoriser l'impression. Il s'excuse de la paresse de son éditeur qui n'avait aucun intérêt à le renvoyer, le trouvant assez gros. Il se justifie à la place de son éditeur en montrant que la simultanéité de l'envoi de ses exemplaires avec ceux de Rey est à la base de son insouciance. Il dit que Rey ne pourra envoyer aucun de ses exemplaires par la poste sans son accord :

« Parfaitement sûr, Monsieur que le volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer n'est pas pour moi, je prends la liberté de vous le renvoyer jugeant qu'il fait partie de l'exemplaire que vous voulez bien agréer ; M. Rey l'aura trouvé trop gros pour être envoyé tout à la fois, et avec son étourderie ordinaire il aura manqué de s'expliquer en vous l'adressant. Comme il m'a envoyé les feuilles en détail et que mes exemplaires viennent avec les siens, il n'est pas croyable qu'il eut l'indiscrétion d'en envoyer un par la poste sans que je le lui eusse demandé. »<sup>1232</sup>.

A propos du malentendu concernant l'exemplaire dont Malesherbes n'a reçu que les deux premiers volumes, Rousseau, dans une courte lettre, l'informe que c'est la faute de Rey qui vient de lui envoyer une lettre à ce propos. Rousseau exprime son innocence à propos de cet envoi, par son éditeur, qui s'est fait à son insu. Celui-ci se met à la place de Rousseau en adressant à Malesherbes un exemplaire sans le demander à son auteur. Il valait mieux pour Rey d'envoyer l'exemplaire de Rousseau avant celui de Malesherbes. Rousseau semble embarrassé par l'acte de Rey. Il s'agirait d'un malentendu. Selon l'édition de R. A. Leigh, « [L'équivoque vient de ce que Rey s'est mal exprimé. ] »<sup>1233</sup>:

« Il m'est confirmé, Monsieur, par la lettre même de Rey que l'exemplaire dont vous avez reçu les deux premiers volumes est celui que vous voulez bien accepter ; car comment, parlant de celui qu'il vous présente en son nom et qui ne doit selon nos conventions vous être envoyé qu'après le mien, ne ferait-il pas même mention de celui-ci, et comment m'enverrait-il à la place un exemplaire que je ne lui ai pas demandé et dont il sait que je n'ai pas besoin ? [L'équivoque vient de ce que Rey s'est mal exprimé.] »<sup>1234</sup>

Rousseau propose alors à Malesherbes de conserver cet exemplaire. Car il est sûr que Malesherbes est l'honnête homme qui va garder le secret de l'usage qu'il avait l'intention de faire avec cet exemplaire. Comme il a déjà exprimé sa volonté d'épargner à Malesherbes toute fatigue et tout ennui d'une lecture inutile de son livre, Rousseau lui conseille d'avoir la patience de parcourir ce chemin pénible et scandaleux qui ne s'adapte pas, selon lui, à sa nature sévère et sérieuse. Il souhaite aussi qu'il puisse y trouver quelque chose d'utile qui le motive<sup>1235</sup>. Cela peut être une récompense à sa fatigue en lui donnant une image positive de l'auteur du livre. Ici par modestie devant la célébrité du livre, Rousseau parle sur un ton

---

<sup>1232</sup> (1164) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 17 novembre 1760]

<sup>1233</sup> (1168) Rousseau à Malesherbes [ce vendredi 21 [novembre 1760]

<sup>1234</sup> Ibid.

<sup>1235</sup> Rousseau, pour justifier son entreprise, souligne constamment le caractère moral de son œuvre, sa capacité à régénérer une société corrompue, point commun avec Malesherbes. (Voir Barbara de Negroni, op.cit. note n° 24, p. 314)

dépréciatif de ce livre qui contient, selon lui, des scènes choquantes pour un homme comme Malesherbes :

« Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous prie de permettre que ce premier exemplaire soit le vôtre, attendu que personne ne sait mieux que moi l'usage que j'avais dessein d'en faire. J'avais souhaité de vous sauver l'ennui de cette longue et fade lecture ; mais puisque vous avez eu le courage de commencer et de poursuivre, je souhaite maintenant que vous ayez la patience de l'achever, espérant qu'à travers un sujet frivole et des détails scandaleux pour les gens sévères, vous démêlerez un objet utile qui vous fera du moins aimer l'intention de celui qui l'a publié. »<sup>1236</sup>

A partir de la lettre du 26 janvier 1761<sup>1237</sup>, écrite par Malesherbes et adressée à Rousseau, on commence à discuter les problèmes liés à la publication de *La Nouvelle Héloïse*. Le dialogue va prendre plus d'acuité, la polémique devient plus vive.

Dans cette lettre, Malesherbes reproche implicitement à son correspondant la faute commise à l'égard des libraires, donnant la permission de distribuer les exemplaires de la première édition de *La Nouvelle Héloïse*, alors que Malesherbes voulait attendre qu'on termine la vente totale de la seconde édition :

« Je ne doute point que M. Rousseau n'ait senti le tort irréparable que ferait aux libraires la distribution dans le public de la première édition avant que la seconde y fût vendue »<sup>1238</sup>

Rousseau a ainsi transgressé son accord avec M. Robin<sup>1239</sup> à qui « il donna le droit exclusif de réimprimer *La Nouvelle Héloïse* »<sup>1240</sup>. Pour obtenir ses droits, « Robin fit ainsi une contrefaçon autorisée du texte, dont la page de titre porte les lieux et dates de l'édition de Rey ; sa réimpression, qui bénéficiait d'une permission tacite, fut revue par un censeur qui exigea un grand nombre de cartons »<sup>1241</sup>. Ainsi Malesherbes transmet à Rousseau la plainte de M. Robin :

« Le Sr Robin m'a assuré que M. Rousseau lui avait promis de garder chez lui les exemplaires qui lui seraient envoyés jusqu'au moment où il serait convenable de les montrer. »<sup>1242</sup>

Pour réparer la faute de son ami à l'égard de M. Robin, Malesherbes tient à l'apaiser

« D'après cette parole, le Sr Robin ne doit plus avoir d'inquiétude, je lui ai dit d'en envoyer sur-le-champ à M. Rousseau le nombre qu'il désirerait. »<sup>1243</sup>

Pour limiter le problème et en écourter les effets négatifs, il va, avant la distribution, réparer « les cinquième et sixième tomes des exemplaires » qui se trouvent chez lui dès qu'il

---

<sup>1236</sup> (1168) Rousseau à Malesherbes [ce vendredi 21 [novembre 1760]

<sup>1237</sup> Il s'agit de la lettre n° (1237)

<sup>1238</sup> (1237) Malesherbes à Rousseau [ce 26 janvier 1761]

<sup>1239</sup> « Etienne-Vincent Robin (mort le 13 mars 1784) n'était pas encore libraire à cette époque, mais depuis dix ans, il débitait des livres au Palais royal par la permission et sous la protection de Mr le Duc d'Orléans. N'étant pas membre de la puissante corporation des libraires de Paris, il subissait beaucoup de tracasseries de leur part, mais en fin de compte un arrangement est intervenu : devenu apprenti chez Prault, Robin fut enfin reçu libraire le 16 mai 1764 » tome VII, p. 265 (notes explicatives sur la lettre n°1128)

<sup>1240</sup> Voir Barbara de Negroni, op.cit., notice II, p. 87

<sup>1241</sup> Ibid.

<sup>1242</sup> (1237) Malesherbes à Rousseau [ce 26 janvier 1761]

<sup>1243</sup> Ibid.

y aura « des retranchements à faire »<sup>1244</sup>. Quant aux exemplaires chez Mme de Luxembourg, celle-ci a promis d'être honnête avec lui :

« Mme de Luxembourg m'a promis de ne point communiquer les siens. »<sup>1245</sup>

Il apaise encore son ami quant à la déformation de son texte, sachant l'inquiétude<sup>1246</sup> de Rousseau à ce propos :

« Ce ne sont exactement que des retranchements, on ne s'est permis aucun changement. Ce serait suivant moi une infidélité que de rien substituer à un auteur sans son aveu. »<sup>1247</sup>

La réponse de Rousseau est rapide. Il souhaite se justifier des accusations de M. Robin et des reproches de Malesherbes, ce qui rend le dialogue plus vif :

« Permettez-moi, Monsieur, de vous représenter que la seconde édition s'étant faite à mon insu. Je ne dois point ménager à mes dépens les libraires qui l'ont faite, lorsqu'ils ont eu eux-mêmes assez peu d'égards pour moi qu'aux fautes de la première édition ils ont ajouté de multitudes de contresens qu'ils auraient évités si j'avais été instruit à temps de leur entreprise et revu leurs épreuves ; ce qui était sans difficulté de ma part, cette 2<sup>e</sup> édition se faisant par votre ordre et du consentement de Rey. J'aurais pu en même temps coudre quelques liaisons et laisser des lacunes moins choquantes dans les endroits retranchés. Cependant, je n'ai pas dit un mot jusqu'ici, si ce n'est au seul M. Coindet<sup>1248</sup> qui est au fait de toute cette affaire ; je me tairai encore par respect pour vous ; mais je vous avoue, Monsieur, qu'il est cruel de sacrifier en silence sa propre réputation à des gens à qui l'on ne doit rien. »<sup>1249</sup>

Rousseau accuse les libraires qui sont, selon lui, les responsables de ce malentendu. Ils ont commencé, sans revenir à l'auteur du texte, la distribution de la seconde édition, truffée de plus de fautes que la première. Il fallait qu'ils lui envoient les épreuves pour qu'il puisse remédier, autant qu'il est possible, aux lacunes laissées par leurs retranchements maladroits. Il pense que cette édition s'est faite sur un accord entre Malesherbes et Rey. Mais après la réception de la lettre de Malesherbes, il pense à M. Coindet qui, selon lui, pourrait être à la tête de ce malentendu. par considération pour son ami, il ne veut pas se mêler à cette affaire épineuse, car, selon lui, il est un homme honnête capable de sauvegarder son statut dans son commerce avec des gens à qui il « ne doit rien ».

Quand à l'accusation de transgresser la promesse qu'il entretient avec M. Robin, Rousseau ne la laisse pas passer :

« Le Sr Robin a grand tort d'oser vous dire que je lui ai promis de garder chez moi les exemplaires qu'il devait m'envoyer. Cette promesse eût été absurde ; car de quoi m'eût servi de les avoir pour n'en

---

<sup>1244</sup> Ibid.

<sup>1245</sup> Ibid.

<sup>1246</sup> En fait Rousseau était assidu à publier l'intégralité de son texte sans faire de retranchements. Il accepte, sous pression de son ami, de faire le minimum de retranchements, mais jamais de déformations.

<sup>1247</sup> Ibid.

<sup>1248</sup> « Il fut pendant 10 ans l'ami de Rousseau en effet, mais au bout de temps, ils se brouillèrent. » voir lettre (1207). Spécialiste des planches et desseins, à propos de lui, Rousseau écrit à Hippolyte-Lucas Guérin, (sur cet éditeur voir au tome III lettre n° (289), note g), [A Montmorency le 21 X bre 1760 lettre (1201) : « A l'égard des planches et desseins, je vous enverrai M. Coindet, mon compatriote, jeune homme de mérite à qui je voudrais bien que son entreprise ne fut pas onéreuse, et elle le serait sûrement. S'il ne pouvait vendre sa collection que trois livres, sans compter que les soins infinis qu'il se donne pour la perfection de l'exécution méritent bien qu'il n'ait pas perdu son temps. Je lui marquerai de vous aller voir. »

<sup>1249</sup> (1240) Malesherbes à Rousseau [vers le 28 janvier 1761]

faire aucun usage ? Je lui ai promis d'en distribuer le moins qu'il était possible et de manière que cela ne lui nuisît pas. Il n'y a eu que six exemplaires distribués des douze qu'a reçus pour moi M. Coindet. Je lui marque aujourd'hui de faire tous ses efforts pour les retirer. Quant aux six autres ils sont chez moi et n'en sortiront point sans votre permission. Voilà tout ce que je puis faire. »<sup>1250</sup>

Rousseau dément cette forme de promesse et attaque violemment M. Robin. Il se demande avec surprise quel bénéfice il lui reviendrait de garder chez lui ces exemplaires. Ce qu'il promet à Sr Robin, qui a peut-être mal compris la visée de Rousseau, c'est de distribuer le minimum possible de ses exemplaires. Il s'agit de douze exemplaires reçus pour Rousseau par M. Coindet dont celui-ci n'a distribué que six et les six autres restent encore chez Rousseau. Celui-ci propose, pour corriger sa faute, de demander à M. Coindet, de tirer les six exemplaires en attendant l'autorisation de Malesherbes pour les autres six. Croyant avoir tout éclairci, Rousseau semble apaisé.

Dans sa lettre de 28 janvier 1761, Malesherbes s'adresse à son ami d'une manière indirecte car, comme il le note en début de cette lettre, le destinataire était à l'origine M. Coindet :

« Ceci était écrit pour être remis à M. Coindet, avant que j'eusse reçu la lettre de M. Rousseau. »<sup>1251</sup>

Nous reformulons cette lettre de Malesherbes d'une manière à faire de Rousseau le destinataire original, puisque chaque phrase de cette lettre, sous forme d'une plainte, fait référence à Rousseau comme un absent dont on parle. Malesherbes démentit en premier lieu la parole justificative de son ami :

« [Vous ne pouvez] pas dire que c'est contre [votre] gré qu'on a fait à Paris une édition de [votre] ouvrage parce que cela n'est pas vrai. Mais [vous pouvez] dire aussi haut que [vous voudrez] que [vous désavouez] cette édition, que [vous n'avez] point revue et qu'elle contient des fautes qui déparent [votre] ouvrage, puisque cela est vrai. Au reste cette déclaration sera assez inutile attendu que quand elle paraîtra le public aura selon, les apparences, les deux éditions entre les mains et en jugera. Mais elle ne fera aucun tort aux libraires qui alors auront sûrement débité l'édition de Paris et à qui [vous serez] très indifférent qu'on dise du mal de leur édition pourvue qu'elle soit vendue. Ainsi non seulement, [Monsieur, vous pouvez] en sûreté de conscience recevoir la rétribution qui [vous] est due légitimement malgré [votre] désaveu, mais je ne sais pas si les libraires ne [vous] seront pas encore redevable de ce désaveu qui leur facilitera la vente d'une troisième édition qu'ils feront faire quelque part sans retranchements et qui se vendra bien mieux quand la première qui aura été faite à Paris sera décriée. Il n'y a dans tout cela que le public qui soit peut-être en droit de se plaindre, mais ce n'est point, [Monsieur, votre faute] »<sup>1252</sup>

Malesherbes, qui connaît bien son ami, le soutient dans son refus de l'édition dont parle M. Robin. Selon Malesherbes, ce sera au public de déterminer l'édition contrefaite entre les deux. Puisque cette édition est vendue à Paris, les libraires, qui ont déjà remporté leurs droits, ne doivent pas subir les on-dit de cette édition. Il estime que, selon les lois du commerce de la librairie, Rousseau, comme auteur du livre, et malgré sa dénégation de cette édition, aura le droit à un remboursement dont les libraires lui sont redevables. Malesherbes estime aussi que ces libraires peuvent abuser de ce désaveu de Rousseau pour faire clandestinement une troisième édition qui aura l'avantage d'une vente rapide devant le mécontentement parisien contre la première édition. Malesherbes estime enfin que le public sera la première victime de

---

<sup>1250</sup> Ibid.

<sup>1251</sup> Ibid.

<sup>1252</sup> Ibid.

ce malentendu. Toutefois, il acquitte son ami qui, selon lui, n'en est pas responsable. Nous voyons là que Malesherbes, qui attribue, en début de lettre, une part de responsabilité à son ami, se fera à la fin son propre défenseur. Cette lettre en boucle est un autre témoignage de la sympathie de Malesherbes à l'égard de son ami.

En poursuivant ses propos dans la lettre du 29 janvier 1761, Malesherbes semble bien comprendre la psychologie de son ami. Il saisit bien comment la réimpression de son manuscrit lui a causé tant de mal :

« Je ne suis pas surpris, Monsieur, que vous vous plaigniez de ce qui s'est passé, et je n'entrerai pas sur cela dans une explication qui serait beaucoup plus longue pour une lettre et que je n'ai pas le temps de vous donner dans le moment présent »<sup>1253</sup>

Malesherbes, qui ne tarde jamais à soutenir son ami, fait ainsi allusion à ses charges et occupations qui l'empêchent d'écrire une lettre explicative à son ami. Il se résume tout simplement en donnant à son ami la plus parfaite liberté pour disposer des exemplaires contrefaits :

« Tout ce que je peux vous dire, c'est que je crois que les exemplaires que vous avez demandés vous sont remis et que vous en pouvez disposer comme il vous plaira, sans vous croire lié par ce que je vous ai mandé ces jours passés et par la parole que Robin s'était vu autorisé à me donner de votre part »<sup>1254</sup>

Selon cette parole, Malesherbes voudrait bien se libérer de la responsabilité de garder chez lui les exemplaires de Rousseau. Il a peur qu'une tension puisse se créer entre lui et son ami.

Il s'accorde avec son ami à propos de son mécontentement de la contrefaçon de *La Nouvelle Héloïse* en Hollande. Il justifie la situation de Rousseau qui, d'après lui, n'est pas inculpé dans cette affaire :

« Je suis fâché que l'édition soit aussi fautive qu'elle vous l'a parue. Au reste tout le public sait que vous n'y avez eu aucune part, et en sera bientôt encore plus certain par la comparaison de l'édition hollandaise que je prévois qui se distribuera malgré les précautions qu'on prendra pour l'empêcher »<sup>1255</sup>

Par l'analyse précédente, Malesherbes fait allusion aux opérations de contrebande qui se font entre les libraires et les imprimeurs.

Dans son 2<sup>ème</sup> mémoire, Malesherbes parle des solutions à travers lesquelles on peut empêcher ces actes. Pour les empêcher, « il faut certainement les intimider par des peines ; mais il faut aussi diminuer l'intérêt qu'ils ont à frauder, en réduisant à peu de choses les objets de la contrebande, et ôtant les entraves qu'on a mises jusqu'à présent au commerce légitime »<sup>1256</sup>. Malesherbes propose alors que, pour empêcher la contrebande, « il faut fermer [...] les canaux du commerce illicite : les moyens violents y ont été inutiles jusqu'à présent »<sup>1257</sup>. « Il faut donc nécessairement recourir à des voies plus douces ; et quand mes principes sur la facilité des permissions ne seraient pas adoptés pour toujours, il faudrait cependant les suivre

---

<sup>1253</sup> (1242) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 29 janvier 1761]

<sup>1254</sup> Ibid.

<sup>1255</sup> Ibid.

<sup>1256</sup> Malesherbes, *Mémoires sur la librairie, Mémoires sur la liberté de la presse*, op.cit. p. 84

<sup>1257</sup> Ibid.



pendant quelques années pour démonter les imprimeries clandestines, et déraciner l'esprit de fraude dont la librairie française est infectée ». En renforçant ces principes, il ajoute que « quand on pourrait suivre assez exactement les imprimeurs et les libraires de France pour les empêcher de frauder, la sévérité sur les permissions ferait toujours commettre une autre espèce de fraude encore plus pernicieuse, qui serait l'introduction des livres imprimés en pays étranger, qui se débiteraient par ces colporteurs inconnus qui courent les campagnes, ou se vendraient sous le manteau dans les villes, et à Versailles sous les yeux du roi, comme il arrive tous les jours »<sup>1258</sup>.

Parmi les principes fondamentaux que Malesherbes a annoncés dans son deuxième mémoire pour empêcher la fraude est de « borner à très peu d'objets la voie qu'on a d'empêcher les mauvais livres, en refusant les permissions »<sup>1259</sup>, [et] d' « user de toute la rigueur possible contre ceux qui auront imprimé sans permission »<sup>1260</sup>. Dans son quatrième mémoire, il ajoute qu'on « doit prononcer des peines contre les imprimeurs et libraires qui impriment ou vendent des livres sans permission »<sup>1261</sup>.

Pour plus d'éclaircissements sur cette affaire, Malesherbes préfère déléguer M. Guérin et M. Coindet qui peuvent bien expliquer à Rousseau ce qui se passe exactement quant à cette affaire :

« Je verrai M. Guérin et M. Coindet qui vous diront sur cela plus de particularités que je ne peux vous en écrire »<sup>1262</sup>

A ces deux lettres précédentes, Rousseau répond sous une forme de synthèse. Il reprend une à une chacune des interpellations de Malesherbes.

Malesherbes :

« Que [tu] désavoues »<sup>1263</sup>

Rousseau :

« Je ne désavouerai publiquement l'édition que les libraires eux-mêmes le souhaiteront ; je ne la désavouerai que quand elle sera débitée, et si Monsieur de Malesherbes veut bien prendre la peine d'en dresser la formule, il n'y sera rien changé. »<sup>1264</sup>

Ici Rousseau emploie « Monsieur de Malesherbes » au lieu de « Vous » pour exprimer son estime à Malesherbes et pour lui rendre tout son prestige. Mais il est perceptible par là que Rousseau essaie de se réconcilier avec Malesherbes et d'avouer sa faute concernant cette édition. Voilà le premier point.

Deuxième point : il lui promet, s'il y a une troisième édition, de ne pas répéter cette faute et d'être bien attentif aux bonnes démarches de la bonne édition :

---

<sup>1258</sup> Ibid. p. 85

<sup>1259</sup> Ibid. p. 86

<sup>1260</sup> Ibid. p. 87

<sup>1261</sup> Ibid. p. 94

<sup>1262</sup> (1242) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 29 janvier 1761]

<sup>1263</sup> (1240) Malesherbes à Rousseau [vers le 28 janvier 1761]

<sup>1264</sup> (1244) Rousseau à Malesherbes [vers le 30 janvier 1761]

« Je reverrai volontiers la 3<sup>e</sup> édition, si les libraires en font une ; à condition qu'elle sera bien exécutée et en beau papier »<sup>1265</sup>.

Troisième point : pour aller plus loin dans sa réconciliation avec Malesherbes, Rousseau daigne accepter, sans protester et sans bougonner, toutes les modifications et ratures que Malesherbes peut opérer sur son texte. Bien que ces ratures énervent Rousseau et, selon lui, dévalorisent et déforment son texte, elles sont autorisées pour Malesherbes, le seul homme capable de convaincre son ami :

3<sup>o</sup> « Je sacrifierai sans répugnance toutes les notes que Monsieur de Malesherbes jugera devoir être supprimées. Il faudra bien sacrifier de même tout ce qu'il lui plaira de rayer du texte, mais cela me fâchera beaucoup ; parce que ces endroits sont précisément ceux par lesquels le livre peut être bon et utile ; c'est par eux qu'il atteint à son objet, sans ces passages cet objet n'étant plus déterminé, le livre n'est qu'une rhapsodie mal cousue.<sup>1266</sup> »<sup>1267</sup>

La dernière lettre de ce dialogue constitue un message de reconnaissance adressé par Rousseau à Malesherbes, où il se montre docile à ce dernier qui « accepta de recevoir une rémunération de mille livres pour la réimpression de *La Nouvelle Héloïse* lorsqu'il fut assuré qu'il ne nuisit pas ainsi aux intérêts de Rey »<sup>1268</sup>. Il ne trouve pas les mots pour lui rendre l'hommage qu'il mérite :

« J'ai fait, Monsieur, tout ce que vous avez voulu, et le consentement du Sr Rey ayant levé mes scrupules je me trouve riche de vos bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi est au-dessus de mes remerciements, alors je ne vous en ferai plus »<sup>1269</sup>

Par là Rousseau ne trouve pas les mots de remerciements qui récompensent les bienfaits de Malesherbes à son égard, il s'agit d'un leitmotiv dans presque toutes les lettres qu'il adresse à Malesherbes. Comme preuve de bonne foi, il demande à Malesherbes d'en parler avec Monsieur le Maréchal de Luxembourg. Il espère le voir, c'est la première fois que Rousseau exprime sa volonté de rencontrer Malesherbes à Montmorency :

« N'aurai-je point, Monsieur, la satisfaction de vous voir chez lui [le Maréchal de Luxembourg] à Montmorency au prochain voyage de Pâques ou au mois de juillet qu'il [le Maréchal de Luxembourg] y [Montmorency] fait une plus longue station et que le pays est plus agréable ? Si je n'ai nul autre moyen de satisfaire mon empressement, et que vous vouliez bien dans la belle saison me donner chez vous une heure d'audience particulière, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs »<sup>1270</sup>

### La Contrefaçon : Réflexions sur les droits de l'auteur par rapport à l'éditeur et vice versa :

---

<sup>1265</sup> Ibid.

<sup>1266</sup> Selon Barbara de Negroni, « Dans *La Nouvelle Héloïse*, Rousseau a, en tant qu'éditeur, ajouté un grand nombre de notes (environ 160) au texte. Ces notes ont plusieurs fonctions : certaines sont purement didactiques et donnent la définition de termes régionaux ou la description d'animaux ; d'autres établissent des renvois dans le texte ou signalent des lacunes de la correspondance ; d'autres enfin énoncent des jugements portés par Rousseau sur l'attitude de ses correspondants et fournissent ainsi un commentaire moral, religieux ou politique du texte. Ces notes étant extérieures à la correspondance proprement dites, il est clair que leur suppression pose des problèmes beaucoup moins délicats que pour d'autres passages » (Voir Barbara de Negroni, op.cit. notice III p. 97)

<sup>1267</sup> (1244) Rousseau à Malesherbes [vers le 30 janvier 1761]

<sup>1268</sup> Voir Barbara de Negroni, op.cit. Note 28, p. 316)

<sup>1269</sup> (1273) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 10 février 1761]

<sup>1270</sup> Ibid.

Malesherbes voulait toujours « défendre les publications sérieuses, dont le contenu est original, intéressant et où les journalistes ont montré leurs compétences »<sup>1271</sup>. A propos de l'interdiction de la contrefaçon, il suppose que cela aille à la fois contre l'intérêt du libraire et celui de l'auteur. A propos de l'intérêt du libraire, il propose un traité qui réglerait le principe d'égalité au sujet de la contrefaçon entre les pays, mais même avec ce traité, on ne peut pas empêcher les hollandais de contrefaire les livres publiés en France. Et c'est aux français de faire pareil ; quant à celui de l'auteur, il croit que ce dernier a le droit de profiter au maximum de son livre. Aussi le libraire peut-il profiter de ces privilèges, mais sous procuration de son auteur. En fait, Malesherbes, comme un homme d'expérience à la tête du commerce de la librairie, était désireux de justifier à Rousseau sa situation à l'égard de cette question pointilleuse :

« Quant à la contrefaçon que vous me paraissez craindre, je ne suis pas d'accord avec vous sur les principes qui doivent servir de règle en cette matière. Il n'est défendu en aucun pays de contrefaire un livre imprimé en pays étranger. Il faut considérer deux intérêts tout différents, celui du libraire et celui de l'auteur[...] »<sup>1272</sup>

Dans son troisième *Mémoire sur la librairie*, Malesherbes revient sur le problème des textes imprimés dans un pays autre que celui où ils sont principalement vendus. Il y introduit la notion de réciprocité, sorte de prémices de convention bilatérale ou plus étendue. On frôle le domaine diplomatique :

« Il arrive souvent que des puissances étrangères et alliées de la France se plaignent d'ouvrages qui ont été imprimés à Paris. A cela une réponse est que ces plaintes, quand elles ont été bien fondées, ont été suivies de punitions contre les auteurs et que rien n'empêchera qu'elles le soient encore. C'est tout ce que les puissances peuvent demander »<sup>1273</sup>.

Pour se résumer, Malesherbes dit à Rousseau qu'on ne peut pas empêcher les libraires français d'imprimer un livre déjà imprimé en Hollande. Mais le genevois a la liberté de choisir un libraire français à qui il peut donner l'autorisation d'imprimer en France. Alors, selon Malesherbes, c'est le droit de l'auteur et de son profit qu'on met en premier plan. Puis vient le profit des libraires autorisés par l'auteur :

« D'après ces deux principes on ne peut pas défendre aux libraires de France de réimprimer un ouvrage que Rey a imprimé en Hollande ; mais il est juste de donner la préférence au libraire français qui vous choisirez bien entendu que ce Français fera réellement une édition et ne se servira point de la permission qui lui sera donnée uniquement pour empêcher d'autres Français d'entrer en concurrence avec Rey. »<sup>1274</sup>

Malesherbes rassure Rousseau à propos de ses engagements avec Rey. Il bâtit son analyse de la contrefaçon sur le principe de profit réciproque et de traitement identique entre les pays. Il parle ensuite de droit du sol qui donne à l'auteur, vivant sur le même sol que son éditeur, le droit d'y imprimer en accord avec son éditeur, mais selon ses engagements avec son éditeur, d'empêcher la contrefaçon. Malesherbes rappelle à Rousseau le privilège que lui donne le gouvernement français, grâce à la qualité de son travail. Celui-ci lui procure le

---

<sup>1271</sup> Jeans des Cars, *Malesherbes, gentilhomme des Lumières*, op.cit. p. 59

<sup>1272</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [A Malesherbes ce 29 octobre 1760]

<sup>1273</sup> Jean des Cars, *Malesherbes, gentilhomme des Lumières*, op.cit. p. 76

<sup>1274</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [A Malesherbes ce 29 octobre, 1760]

droit de réimprimer en France les ouvrages qu'il peut imprimer en Hollande, ce qui ne nuira pas à Rey, qui a tous les droits de l'édition de Hollande. Rey est ainsi impliqué dans les tractations commerciales et politiques de l'impression. L'engagement avec lui est constamment pris en compte. Malesherbes, avec Rousseau et son éditeur, se présente comme un homme d'expérience et de réflexion qui cherche des solutions pour les problèmes qui se posent devant Rousseau. Selon Malesherbes, Rousseau n'a qu'à accepter cette offre, puisque avec ou sans son consentement, l'édition de Hollande sera contrefaite en France :

« Vous ne devez point, Monsieur, vous croire lié par les engagements que vous avez pris avec le libraire hollandais, parce que vous n'avez pu lui céder que ce que vous aviez. Or vous n'aviez pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition. En faisant imprimer en Hollande, vous vous êtes mis à la place d'un homme qui y serait établi. Si vous étiez Hollandais ou domicilié en Hollande vous vous seriez arrangé avec Rey pour votre manuscrit et vous lui auriez cédé pour le droit que vous auriez eu de le faire imprimer en Hollande. On le réimprimerait ensuite en France, et ce ne serait point une infraction aux engagements pris avec votre libraire. Au lieu de cela, le gouvernement de France veut que vous ayez le même avantage sur les éditions qui se feront en France que sur celles de Hollande. C'est un bénéfice qui vous appartient, qui est le prix de votre travail et qui ne fait aucun tort à Rey puisque cette réimpression, qu'il appelle contrefaçon, se ferait de même sans votre consentement. »<sup>1275</sup>

Malesherbes conclut qu'il est impossible d'empêcher définitivement la contrefaçon. Il suppose que si on a réussi à l'empêcher dans un pays, on ne pourra pas le faire dans un autre, à cause toujours des subterfuges des contrefacteurs qui travaillent anonymement. Pour essayer d'alléger la contrefaçon en France, il lui propose de faire entrer le maximum d'exemplaires de l'édition hollandaise en France. Et de vite choisir un libraire français, si l'on veut une seconde édition. Cela lui permet de contrer les quelques éditions cachées qui auraient pu leur échapper et qui peuvent être ajournées quelque temps grâce à l'existence de l'édition du libraire français déjà choisi. Nous constatons que cette analyse convaincante ne vient que d'un homme qui comprend bien son travail et qui est toujours soucieux de l'intérêt de son ami :

« ... , cette dissertation est peut-être assez inutile, parce que les contrefacteurs ne demandent pas toujours une permission, et quand j'aurais le projet d'empêcher la réimpression de votre livre en France, je n'y réussirais pas plus qu'à empêcher d'autres réimpressions ou contrefaçons qui se feront à Genève, en Allemagne ou ailleurs. Le seul moyen d'y obvier est que votre libraire de Hollande envoie promptement une grande quantité d'exemplaires à Paris, et ensuite si plusieurs libraires de Paris demandent à en faire une seconde édition, je donnerai la préférence à celui que vous choisirez mais il faudra vous déterminer promptement sur ce choix pour prévenir les éditions furtives dont on ne peut que retarder l'entrée pendant quelque temps. »<sup>1276</sup>

En réponse à Malesherbes, Rousseau, déjà impliqué dans la question de la contrefaçon de son roman, *La Nouvelle Héloïse*, justifie également ses convictions sur le droit international du commerce de la librairie.

### Les relations entre libraires :

Rousseau expose son point de vue à propos d'une observation qui fait de lui un cas particulier. Il s'agit du commerce ou de l'échange entre un libraire français et un autre hollandais. Si le commerce est basé sur l'échange des livres, alors les deux peuvent en tirer le

---

<sup>1275</sup> Ibid.

<sup>1276</sup> Ibid.

même profit. Il affirme que tel était le principe sur lequel se fondait son imprimeur Rey, en collaboration avec les libraires de Paris, Pissot et Durand, pour traiter ses éditions jusqu'alors<sup>1277</sup>. Le libraire hollandais, ayant peur de la contrefaction, dans son commerce avec son confrère français, place toute sa confiance en lui quant aux risques qui peuvent lui arriver, concernant le débit des exemplaires et le nombre sur lequel ils se sont mis d'accord. C'est sur ce principe que Rey, pour *La Nouvelle Héloïse*, a envoyé, selon le conseil de Malesherbes, au libraire français, simulant qu'il est en Hollande, la moitié de son édition hollandaise. Selon ce principe, la contrefaction ne nuira qu'au libraire français qui prend le rôle du libraire hollandais. Les autres libraires français, en entrant dans le jeu de la contrefaction, se ruinent l'un l'autre :

« Je sais trop bien, monsieur, à qui je parle pour entrer avec vous dans un détail de conséquences et d'applications. Le Magistrat et l'homme d'Etat versé dans ces matières n'a pas besoin des éclaircissements qui seraient nécessaires à un homme privé. Mais voici une observation plus directe et qui me rapproche du cas particulier. Lorsqu'un libraire hollandais commerce avec un libraire français, comme ils disent, en échange ; c'est-à-dire, lorsqu'il reçoit le paiement de ses livres en livres ; alors le profit est double et commun entre eux ; et, aux frais du transport près, l'effet est absolument le même que si les livres qu'ils s'envoient réciproquement étaient imprimés dans les lieux où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traité ci-devant avec Pissot et avec Durand de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus, le libraire hollandais, qui craint la contrefaction, se met à couvert et traite avec le libraire français de manière que celui-ci se charge à ses périls et risques du débit des exemplaires qu'il reçoit et dont le nombre est convenu entre eux. C'est encore ainsi que Rey a négocié pour la Julie. Il met son correspondant français en son lieu et place, et suivant sans le savoir le conseil que vous avez bien voulu me donner pour lui, il lui envoie à la fois la moitié de son édition. Par ce moyen la contrefaction, si elle a lieu, ne nuira point au libraire d'Amsterdam, mais au libraire de Paris qui lui est substitué. Ce sera un libraire français qui en ruinera un autre ; ou ce seront deux libraires français qui s'entruineront mutuellement. »<sup>1278</sup>

En répondant ensuite à la question de la relation entre les deux libraires, parisien et hollandais, dont les gains peuvent être partagés entre les deux nations, Malesherbes insiste sur la question des frais de la fabrication, qui restera propre à la Hollande, lieu de manufacture. La France, comme lieu de consommation, n'est pas alors concernée. Il faut donc bien préciser cette différence, qui est à la base de bien d'opinions fausses sur le commerce de la librairie :

« Quant à l'association d'un libraire de Paris avec un libraire Hollandais, elle ne peut partager entre les deux nations que le gain que fait le libraire, mais non les frais de fabrication qui restent en entier en Hollande et je crois que faute d'avoir fait attention à cette distinction, on a souvent fait bien des raisonnements qui portent à faux sur la théorie du commerce en général. »<sup>1279</sup>

Rousseau passe du particulier au général, après avoir déterminé les relations entre l'auteur et son éditeur à propos de la liberté de la presse, il passe ensuite aux droits respectifs entre les pays. Selon lui, il est difficile de maintenir les mêmes règles entre les individus dans deux pays différents. Il compare ainsi la France et la Hollande où les lois concernant la nature du gouvernement qui arrangent les relations entre individus sont différentes :

---

<sup>1277</sup> « Ces transactions de Rey avec les libraires français n'ont pu avoir lieu que pour le *Discours sur l'origine de l'inégalité* et la *Lettre à d'Alembert*. Le *Discours sur les sciences et les arts* avait été imprimé par Pissot à Paris. Rousseau fait la connaissance de Rey à Genève en 1754. » (Voir Barbara de Negroni, op.cit. note n° 17, p. 313)

<sup>1278</sup> (1152) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 5 novembre 1760]

<sup>1279</sup> (1161) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 13 novembre 1760]

« Les différences qui naissent de la nature du Gouvernement ne modifient pas moins nécessairement les droits respectifs des Sujets. La liberté de la presse, établie en Hollande, exige dans la police de la librairie des règlements différents de ceux qu'on lui donne en France, où cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Et si l'on voulait, par des traités de Puissance à Puissance, établir une police uniforme et les mêmes règlements sur cette matière entre les deux Etats, ces traités seraient bientôt sans effet, ou l'un des deux gouvernements changerait de forme, attendu que dans tout pays il n'y a jamais de lois observées que celles qui tiennent à la nature du Gouvernement. »<sup>1280</sup>

Rousseau souligne la supériorité de la France en matière du commerce des livres. Elle domine toute l'Europe. Puis il compare la France et la Hollande pour la consommation, la fabrication ou l'impression des livres. Alors que le commerce de la librairie est prodigieux en France, il est presque nul en Hollande. Pour l'impression, c'est la Hollande qui prend le dessus. Il présente ses arguments pour soutenir sa parole :

« Où le Français est consommateur le Hollandais n'est que facteur : la France reçoit pour elle seule ; la Hollande reçoit pour autrui ; et cet état, forcé par les deux constitutions, reviendra toujours malgré qu'on en ait. »<sup>1281</sup>

Rousseau fait ensuite allusion aux intentions économiques de la France pour que la consommation et la fabrication des livres soient dans le même lieu. Mais il souligne la difficulté d'adopter une telle mesure à cause des règlements de la Censure qui enchaînent le gouvernement qui voudrait bien exercer un pouvoir sans limites. Il souligne la possibilité d'un pouvoir modéré, auquel il donne son approbation, concurrent de la puissance arbitraire de l'Etat. L'objectif serait l'intérêt de la nation :

« J'entends bien que le Gouvernement de France voudrait que la fabrique fût où est la consommation : mais cela ne se peut, et c'est lui-même qui l'empêche par la rigueur de la Censure. Il ne saurait, quand il le voudrait, adoucir cette rigueur ; car un gouvernement qui peut tout ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes qu'il est forcé de se donner pour continuer de tout pouvoir. Si les avantages de la puissance arbitraire sont grands, un pouvoir modéré a aussi les siens qui ne sont pas moindres ; c'est de faire sans inconvénient tout ce qui est utile à la nation. »<sup>1282</sup>

Connaissant bien la complexité des affaires politico-économiques dans les affaires de la librairie, il refuse de commenter ou d'opposer à Malesherbes ses jugements personnels. Il sait bien donner la parole à la bonne occasion et au bon moment. Il sait bien encore que l'homme sage est celui qui parle avec sûreté. Il attend alors de Malesherbes ses « lumières » pour réfuter ses « vieilles idées »<sup>1283</sup> qu'il admire et que, pourtant, il ne met pas en pratique. Rousseau ne peut accepter des jugements de Malesherbes que ceux qui s'accordent avec la quiétude de sa conscience.

« Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissements qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique et politique. Il serait également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement et je désire de tout mon cœur

---

<sup>1280</sup> (1152) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 5 novembre 1760]

<sup>1281</sup> Ibid.

<sup>1282</sup> Ibid.

<sup>1283</sup> Selon Barbara de Negroni : « C'est pour débrouiller ces « vieilles idées » que Rousseau voulait écrire un grand ouvrage, s'intitulant *Institutions politiques*, dont il conçut le projet lors de son séjour à l'ambassade de Venise et auquel il commença à travailler sérieusement vers 1750. (Voir *Les Confessions*, livre IX, GF, t. II, p. 158-159. » B. de Negroni, op.cit. note n° 22, p. 314)

l'occasion de recevoir de vous les lumières dont j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent, mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. »<sup>1284</sup>

Dans sa réponse, Malesherbes exprime son obligeance à l'égard de Rousseau à propos de ses *Réflexions sur les principes du droit des gens dans le commerce de la librairie*, en donnant ici l'exemple entre la France et la Hollande. En acceptant les principes, Malesherbes refuse les analyses de Rousseau :

« Je vous suis très obligé, Monsieur, des réflexions que vous me communiquez sur les principes de droit des gens qui doit avoir lieu dans le commerce de librairie d'Etat à Etat. Je ne suis point tout à fait de votre avis sur les conséquences, quoique j'admets presque tous les principes. »<sup>1285</sup>

Malesherbes reste un admirateur mesuré de l'analyse audacieuse de Rousseau sur les intérêts mutuels entre les grands et les petits Etats. Sur un ton laudatif et avec un pléonasmе flatteur, il estime que de telles affaires doivent être basées sur de grandes théories qui ne peuvent être approfondies que grâce à un esprit comme celui de Rousseau :

« Si le hasard, Monsieur, me fait vous rencontrer quelque jour, je discuterai avec grand plaisir ces différentes questions qui sont très importantes et qui ont application à d'autres matières que le commerce de librairie. Je crois surtout que l'observation que vous faites sur les avantages réciproques des grands et des petits Etats est la base d'un ouvrage très profond et pourrait conduire à quelques-unes des causes de la révolution des empires [...]. D'ailleurs il ne m'appartient que d'entrevoir sur d'aussi grandes théories. Ce serait à un homme comme vous de les approfondir. »<sup>1286</sup>

Expliquant à Rousseau les principes sur lesquels se fonde le commerce de la librairie entre les Etats en fonction du système politique établi, Malesherbes voudrait être assez précis. Selon lui, entre un grand et un petit Etat, l'intérêt est en faveur de ce dernier ; cet avantage va, pareillement, pour la république ou le gouvernement mixte dans leur commerce avec le gouvernement absolu. Il estime que ce manque de justice ne constitue pas de vrai problème quant au commerce de la librairie dans les grandes monarchies. Par conséquent, l'avantage est en faveur de la Hollande, lieu de manufacture, dans son commerce de livres avec la France, pays de consommation. Remarquant la supériorité de la Hollande et acceptant ce désavantage, ce serait inutile d'en ajouter un autre en défendant la reproduction en France de ce qui a été imprimé en Hollande :

« La différence des grands Etats aux petits et les avantages que ces derniers doivent avoir dans plusieurs branches de commerce sont très réels, et il en est de même de l'avantage qu'ont nécessairement les républiques ou les pays de gouvernement mixte sur ceux de gouvernement absolu pour le commerce de librairie. Mais il ne s'ensuit pas que dans les grandes monarchies on ne doive diminuer ces désavantages autant qu'il est possible. Ainsi je vois clairement que quelque chose qu'on fasse en France, la Hollande gagnera toujours sur la France dans le commerce de librairie, et que, comme vous l'observez, ce sera en Hollande que sera la manufacture pendant que la consommation sera en France. Mais si on ne peut pas empêcher ce désavantage, on ne doit pas y ajouter en défendant scrupuleusement la réimpression en France de ce qui a été imprimé en Hollande. »<sup>1287</sup>

---

<sup>1284</sup> (1164) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 17 novembre 1760]

<sup>1285</sup> (1161) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 13 novembre 1760]

<sup>1286</sup> Ibid.

<sup>1287</sup> Ibid.

En interpellant Rousseau par le prépositionnel « Quant à », Malesherbes informe Rousseau de la décision qu'il a prise de ne pas donner par écrit aux libraires étrangers la permission de faire entrer son ouvrage tant qu'il n'y aura pas d'examen régulier. C'est pour cela qu'il a préféré le silence et qu'il n'a pas donné de réponse à Rey :

« Quant à la permission de le laisser entrer, je ne donne jamais aux libraires étrangers de permissions par écrit, à moins qu'il n'y ait eu un examen régulier, et c'est pour cela que je ne lui ai pas fait de réponse. »<sup>1288</sup>

En fait, Malesherbes était vigilant dans son travail à ne pas laisser entrer un ouvrage sans le soumettre à une analyse ou à un examen soigné. Sur une demande de Rousseau d'une certaine discrétion à l'égard de son ouvrage, Malesherbes semble bien convaincu. Il lui témoigne soutien et confiance en permettant à son éditeur, M. Rey, d'envoyer directement son édition à Paris, bien qu'il n'ait pas reçu toutes les feuilles pour les réviser. Malesherbes a agi ainsi pour épargner du temps à son ami qui devait attendre le retour de toutes les feuilles avant l'impression de l'ouvrage. Il évoque ensuite M. Guérin, auquel Malesherbes avait demandé à Rousseau d'envoyer son manuscrit en son absence. Tant que M. Guérin ne l'a pas reçu, Malesherbes saisit bien que Rousseau, pour des raisons particulières, a changé d'avis. Il perçoit qu'un rendez-vous aura peut-être été aménagé entre les deux pour régler cette affaire. Malesherbes, qui a déjà annoncé à Rousseau qu'il pourrait rencontrer M. Guérin dans son bureau, ne semble pas sûr de sa décision, cela semble clair par son emploi du futur antérieur :

« Mais je ne doute point de ce que vous me mandez sur la circonspection de votre ouvrage. Ainsi quoique je n'aie pas là toutes les feuilles, de peur de vous les faire attendre, je compte assez sur votre témoignage pour vous mander que vous pourrez assurer M. Rey qu'il peut envoyer à Paris son édition. J'ai vu M. Guérin, qui comptait que vous lui donneriez votre petit manuscrit. Il me semble que vous avez changé d'avis ; vous l'aurez vu depuis moi, et vous le lui aurez dit. »<sup>1289</sup>

Poursuivant ses propos sur la politique du gouvernement concernant le commerce des livres, il parle de la question de la tolérance quant à l'impression et à l'entrée d'un nouveau livre dans le pays. Malesherbes préfère la tolérance dans le commerce des livres. Selon lui, « Ce n'est point dans la rigueur qu'il faut chercher un remède ; c'est dans la tolérance. Le commerce des livres pour qu'on puisse le contraindre à un certain point sur un goût qui est devenu dominant »<sup>1290</sup>. D'autre part, seule la « liberté de la presse » [...] peut détruire l'intérêt à frauder »<sup>1291</sup>. Dans son deuxième mémoire, il énonce son principe de l'administration de la librairie :

« Tout mon système d'administration est fondé sur ce qu'il faut tolérer beaucoup de petits abus pour empêcher les grands »<sup>1292</sup>.

Les mécanismes mêmes de ces tolérances « ont habitué les libraires et les imprimeurs à frauder et à préparer tous les dispositifs nécessaires au débit des livres prohibés »<sup>1293</sup>. Dans le cas où un ouvrage était simplement toléré ; sans permission d'aucune sorte, pas même tacite,

---

<sup>1288</sup> Ibid.

<sup>1289</sup> Ibid.

<sup>1290</sup> Malesherbes, *Mémoires sur la librairie, Mémoires sur la liberté de la presse*, op.cit. p. 19-20

<sup>1291</sup> Ibid. p. 20

<sup>1292</sup> Ibid. p. 92

<sup>1293</sup> Ibid. p. 35



« on prenait le parti de dire à un libraire, qu'il pouvait entreprendre son édition, mais secrètement ; que la police ferait semblant de l'ignorer, et ne le ferait pas saisir et comme on ne pouvait pas prévoir jusqu'à quel point le clergé et la justice s'en fâcheraient, on lui recommandait de se tenir toujours prêt à faire disparaître son édition dans le moment qu'on l'en avertirait, et on lui promettait de lui faire parvenir cet avis avant qu'il ne fût fait des recherches sur lui »<sup>1294</sup>. Selon une maxime de l'Etat, on peut tolérer l'entrée d'un livre sans tolérer son impression. En l'absence de cette tolérance, la France peut subir de graves problèmes à la fois économiques et intellectuels. De plus, elle sera isolée. Il montre aussi un aspect de la contradiction de l'Etat qui permet de réimprimer un livre, déjà imprimé en Hollande. Elle transgresse ainsi le principe de la maxime précédente, selon lequel on n'imprime pas en France un livre déjà imprimé en Hollande. On peut seulement en permettre l'entrée. Il faut alors que les lois soient appliquées équitablement. Si on accepte de réimprimer en France un livre, déjà imprimé en Hollande, il faut accepter, par conséquent, de faire pareil pour la Hollande. Et malgré cela, c'est le libraire hollandais qui sera ruiné, car, en France comme en Hollande, on imprime pour la France, et le libraire français sera alors peu touché :

« Suivant une des maximes du Gouvernement de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne doit pas permettre et qu'il convient de tolérer. D'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée de tel livre dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela la France, réduite presque à sa seule littérature, ferait scission avec le corps de la république des lettres, retomberait bientôt dans la barbarie, et perdrait même d'autres branches de commerce auxquelles celle-là sert de contrepoids. Mais quand un livre, imprimé en Hollande parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le Gouvernement pèche alors contre ses propres maximes et se met en contradiction avec lui-même. J'ajoute que la parité dont il s'autorise est illusoire, et la conséquence qu'il en tire, quoique juste n'est pas équitable. Car comme on imprime en France pour la France, et en Hollande encore pour la France, et comme on ne laisse pas entrer dans le Royaume les éditions contrefaites sur celles du pays, la réimpression faite en Hollande d'un livre imprimé en Hollande ruine le libraire hollandais. Si cette considération ne touche pas le Gouvernement de Hollande, et il saura bien la faire valoir, si jamais le premier lui propose de mettre la chose au pair. »<sup>1295</sup>

Rousseau voudrait démontrer à son correspondant le déséquilibre entre le juste et l'injuste, entre une pratique gouvernementale apparemment juste, mais en réalité partielle.

Rousseau fait la synthèse de ce dont il a déjà discuté avec Malesherbes à propos des raisons du refus de ce dernier « qu'on imprimât en France contre le gré du premier éditeur, un livre imprimé d'abord en Hollande »<sup>1296</sup>, mais il présente, lui aussi, les raisons qui le laissent réticent devant cette réimpression en refusant « d'en accepter aucun bénéfice si elle se fait malgré [lui] »<sup>1297</sup>

Pour bien justifier sa situation, il reprend la parole de Malesherbes dans sa lettre précédente<sup>1298</sup> au style indirect pour le mettre en face de lui-même, une façon de réfuter toute tentative de dénégation :

---

<sup>1294</sup> Cf. *ibid.*

<sup>1295</sup> Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 5 novembre 1760]

<sup>1296</sup> Barbara de Negroni, *op.cit.* note n° 17, p. 313

<sup>1297</sup> *Ibid.*

<sup>1298</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [ A Malesherbes ce 29 octobre 1760]

« Vous dites, Monsieur, que je ne dois point me croire lié par l'engagement que j'ai pris avec le libraire hollandais, parce que je n'ai pu lui céder que ce que j'avais, et je n'avais pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou de contrefaire son édition. »<sup>1299</sup>

Il découvre, selon les propositions de Malesherbes, que ces mesures ne vont pas en sa faveur. Rousseau, pour se protéger, propose à son correspondant une autre solution qui est, par conséquent, celle de son éditeur hollandais :

« Mais équitablement je ne puis tirer de là qu'une conséquence à ma charge ; car j'ai traité avec le libraire sur le pied de la valeur que je donnais à ce que je lui ai cédé. Or il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avais réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyais avoir. Si donc ce droit se trouve moindre que je n'avais cru, il est clair que loin de tirer du profit de mon erreur, je lui dois le dédommagement du préjudice qu'il en peut souffrir. »<sup>1300</sup>

Il poursuit les raisons de son refus dans le paragraphe suivant en parlant cette fois-ci du double intérêt qu'il peut tirer, illégalement, à la fois du libraire français et du libraire hollandais, car il aura ainsi deux fois son manuscrit. Il se pose une question de dénégation qui le met dans une situation de traître. Rousseau fait ainsi la preuve de son honnêteté :

« Si je recevais derechef d'un libraire de Paris le bénéfice que j'ai déjà reçu de celui d'Amsterdam, j'aurais vendu mon manuscrit deux fois, et comment aurais-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traité, puisqu'il m'a disputé même le droit de faire une édition générale et unique de mes écrits, revus, et augmentés de nouvelles pièces ? [(C'est-à-dire, comment le libraire avec qui j'ai un engagement à propos de mes impressions et qui m'a déjà disputé d'en faire une autre nouvelle et augmentée, me permet de traiter avec un autre, qui aura le même bénéfice que lui, en lui causant peut-être de l'ennui ?)] »<sup>1301</sup>

Rousseau donne un autre exemple de sa sincérité dans les accords qu'il entretient avec ses libraires, malgré le bénéfice qu'il pourrait tirer de ses impressions. Homme de principes, il tient toujours parole, si l'on observe la confiance que lui font les libraires lors de leur commerce avec lui. Il affirme aussi qu'il n'est pas celui qui aime abuser des occasions qui se présentent à lui, surtout si cela peut porter atteinte à ses amis. Il respecte ses engagements :

« Il est vrai que n'ayant jamais pensé m'ôter ce droit en lui cédant mes manuscrits, je crois pouvoir en ceci passer par-dessus son opposition dont il m'a fait le juge, et cela par le même principe qui m'empêche, Monsieur, d'acquiescer en cette occasion à votre avis. Comme je me sens tenu à tout ce que j'ai ou énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je ne me crois tenu à rien au-delà. »<sup>1302</sup>

Rousseau conclut en rappelant à Malesherbes, que son principe est toujours le même. Pour l'apaisement de sa conscience, en se mettant à la place de son éditeur, il ne peut accepter de nuire à son éditeur de la Hollande en permettant à un éditeur français de réimprimer ou de contrefaire son roman, même si cela peut lui apporter davantage de bénéfice. Comme témoignage de sa reconnaissance perpétuelle à l'égard de Malesherbes, il lui affirme que le bénéfice qui lui est cher et qu'il peut tirer de cette affaire, c'est de pouvoir lui accorder son soutien et sa sympathie :

---

<sup>1299</sup> Ibid.

<sup>1300</sup> Ibid.

<sup>1301</sup> Ibid.

<sup>1302</sup> Ibid.

« Soit donc que vous jugiez à propos de permettre ou d'empêcher la contrefaçon ou réimpression du livre dont il s'agit, je ne puis en ma qualité d'éditeur, ni choisir un libraire français pour cette réimpression, ni beaucoup moins en recevoir aucune sorte de bénéfice, en repos de conscience. Mais un avantage qui m'est plus précieux et dont je profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette occasion de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, et de pouvoir vous réitérer, Monsieur, ceux de ma reconnaissance et de mon profond respect. »<sup>1303</sup>

Dans un post-scriptum, après une telle discussion sur tant de questions épineuses se rapportant aux droits internationaux du commerce de la librairie, Rousseau exprime sa méfiance à la fois à l'égard de la poste et de M. Salley, le procureur de Malesherbes. Il l'informe aussi qu'il reste encore timide et hésitant d'envoyer son petit manuscrit, la préface apologétique pour *La Nouvelle Héloïse* qu'il considère « frivole », à M. Guérin et qu'il préfère attendre pour voir l'impression des lecteurs après la réception de ce livre. Il voudrait que ses justifications<sup>1304</sup> soient authentiques :

« Je n'ai point non plus remis encore à M. Guérin mon petit manuscrit. Je trouve une lâcheté qui me répugne, à vouloir excuser d'avance en public un livre frivole. Il vaut mieux laisser d'abord paraître et juger le livre ; et puis je dirai mes raisons. »<sup>1305</sup>

Enfin, il lui rapporte l'inquiétude de Rey, qui attend toujours la permission de Malesherbes pour l'entrée de *La Nouvelle Héloïse* à Paris<sup>1306</sup>. Connaissant son statut chez Malesherbes, il se met à sa place pour apaiser Rey à ce propos. Il lui affirme que le livre ne posera pas problème, estimant que la célébrité du livre est celle qui est à la base de cette campagne de suspicions qui l'entoure. Il exprime son espoir que les feuilles de ce livre n'auront pas l'impression de suspicions déjà prise par Malesherbes à propos de ce livre, qu'il espère faire publier sans problème.<sup>1307</sup>

#### La censure et la publication des livres au XVIIIe siècle :

Pour écrire et publier au XVIIIe siècle, les hommes de lettres avaient toujours en tête le souci de la censure. Ils essaient de trouver des moyens de détournement de cette question épineuse, et par conséquent, les réseaux de diffusion clandestine se multiplient. En fait « c'est de la liberté de publier largement accordée que dépend le progrès des sciences, des mœurs et de l'esprit humain. Il faut donc restreindre la censure à quelques catégories d'ouvrages seulement : les textes qui mettent en discussion l'autorité même du roi et ne respectent pas la « loi d'obéissance », les obscènes (...) et les ouvrages qui heurtent les fondements de toute religion »<sup>1308</sup>. Au siècle des Lumières, la liberté d'expression était ainsi fortement limitée par la censure. Pour paraître, un ouvrage doit recevoir un « privilège », c'est-à-dire une autorisation accordée par les censeurs de l'administration royale, qui sont chargés de juger si l'ouvrage respecte les normes religieuses, politiques et morales en vigueur. Certes, M. de Malesherbes, directeur de la librairie royale (et donc responsable de la censure), est un esprit éclairé, qui se montre favorable aux idées nouvelles et qui protège ouvertement

---

<sup>1303</sup> Ibid.

<sup>1304</sup> Voir Barbara de Negroni, op.cit. note n° 13, p. 313

<sup>1305</sup> (1152) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 5 novembre 1760]

<sup>1306</sup> Voir lettre (1145) de Rey à Rousseau [du 3 novembre 1760] : « M. de Malesherbes ne m'a point encore donné de réponse sur la permission de l'entrée, je me flatte toujours qu'il le permettra sans quoi je serai dans un terrible embarras. », cité par Barbara de Negroni, op.cit. p. 313-314

<sup>1307</sup> Ibid. note n° 20 op.cit. p. 314

<sup>1308</sup> Malesherbes, *Mémoires sur la librairie, Mémoires sur la liberté de la presse*, op.cit. p. 21

l'*Encyclopédie* et Rousseau ; certes, le monde de l'édition évolue, notamment sous l'influence d'imprimeurs gagnés par les idées des Lumières. Pourtant, les philosophes, qui n'hésitent pas à remettre en question l'absolutisme royal et le pouvoir de l'Eglise, doivent constamment affronter les menaces qui pèsent sur leurs livres et sur leurs personnes même. En 1734, après la publication de ses *Lettres philosophiques*, Voltaire doit se réfugier en Lorraine, alors indépendante ; en 1749, Diderot est emprisonné à Vincennes pour sa *Lettre sur les aveugles* ; en 1762, la publication de l'*Emile* vaut à Rousseau huit ans de fuite, de refuges provisoires, d'exil et d'errance, un mandat d'arrêt ayant été lancé contre lui.

La diffusion est aussi favorisée par le prestige des intellectuels, Voltaire fut l'ami de Choiseul, de Turgot, de Malesherbes (pourtant chargé de la censure). Il a pu être le familier du roi de Prusse Frédéric II, avec qui il entretint une correspondance. La tsarine Catherine II se propose d'imprimer l'*Encyclopédie*, accueille Diderot et le subventionne en achetant sa bibliothèque. Les meilleurs esprits d'Europe se connaissent et s'écrivent. Ils profitent de leur autorité, et de leur influence pour se lancer dans des campagnes d'opinion (Voltaire avec *l'Affaire Calas*, par exemple). Cette audience réelle est même alimentée par les querelles antiphilosophiques (Voltaire contre les jésuites, ou la « bataille encyclopédique »).

On a alors, pour dépasser ces conditions difficiles, recours à la « la pratique des permissions tacites [qui] est née de la contradiction entre la loi, qui interdit de publier aucun ouvrage sans qu'y soient imprimées l'approbation du censeur et la permission de chancelier, et les « circonstances où on n'a pas osé autoriser publiquement un livre, et où cependant on a senti qu'il ne serait pas possible de le défendre »<sup>1309</sup>. Malesherbes préfère la tolérance dans le commerce des livres. « Ce n'est point dans la rigueur qu'il faut chercher un remède ; c'est dans la tolérance. Le commerce des livres pour qu'on puisse le contraindre à un certain point sur un goût qui est devenu dominant »<sup>1310</sup>. D'autre part, seule la « liberté de la presse » [...] peut détruire l'intérêt à frauder »<sup>1311</sup>

On assiste à la « défaillance du censeur »<sup>1312</sup> à force des livres vérifiés. Commentant déjà l'état de la publication aux années 30, Voltaire écrit :

« J'étais las [...] ; des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi »<sup>1313</sup>

En critiquant l'administration de la librairie par Malesherbes, Voltaire lui écrit :

« Comment oser prétendre être du côté des écrivains et surveiller des contrôleurs, enrôler des inspecteurs, collaborer avec le lieutenant de Police, en un mot embrigader les idées ? Comment faire coexister le zèle policier et le libéralisme qui, seul, est la preuve de l'intelligence »<sup>1314</sup>.

---

<sup>1309</sup> Ibid.

<sup>1310</sup> Ibid. p. 19-20

<sup>1311</sup> Ibid. p. 20

<sup>1312</sup> Ibid. p. 36

<sup>1313</sup> Tout livre publié en France devait recevoir une approbation royale, qui conférait un privilège d'exclusivité. On appelle clandestins les livres qui circulaient sans autorisation (tacite ou explicite) ; des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Cette obsédante plainte voltairienne englobe des éditeurs et certains responsables gouvernementaux chargés de surveiller la production imprimée (Jean Goldzink, *Voltaire, écrits autobiographiques, présentation, notes, annexes, chronologie et bibliographie*, éditions Flammarion, Paris, 2006, notes, p. 37 « Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même »).

<sup>1314</sup> Cité par Jean des Cars, *Malesherbes, gentilhomme des Lumières*, op.cit. p. 54

Malesherbes répond à Voltaire en mars 1754 en lui précisant la nature de sa tâche :

« Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il n'y a point en France, de ministère de la littérature. M. le Chancelier est chargé de la librairie, c'est-à-dire que c'est sur son attache que se donnent les privilèges ou permissions d'imprimer »<sup>1315</sup>.

Voltaire, croyant que ses idées ne peuvent voir le jour qu'à leur impression, fait son mieux pour les faire autoriser par Malesherbes. En fait, il y avait deux sortes de permission : « les permissions peuvent être scellées, c'est-à-dire officielles, ou tacites, quand les censeurs n'ont pas l'humeur mauvaise ou décident de ne pas lire entre les lignes »<sup>1316</sup>.

Voltaire a également éprouvé les mêmes problèmes pour faire publier ses livres qui lui valent soit la prison soit l'exil. Il a même trouvé des difficultés pour faire entrer en France un livre déjà imprimé en Hollande, pour faire parvenir un livre à son amie la marquise. Il a beaucoup parlé dans sa correspondance de la difficulté du commerce des livres. Il était obligé de trouver un autre moyen pour faire parvenir ses livres : le messenger. En désirant envoyer à son amie, sur sa demande, un exemplaire de son *Dictionnaire*, il lui explique la difficulté d'une telle procédure. Cela est dû aux circonstances de l'époque qui empêchent de le faire. Il emploie l'interpellation interrogative « par quelle voie ? », qui associe Mme du Deffand à la recherche d'un moyen, surtout après la disparition de la voie des ministres auxquels on pouvait déjà transporter, sous leurs noms, des paquets de livres. C'est pourquoi il n'a qu'à attendre un voyageur qui peut assumer cette mission :

« Dès que j'en aurai, je vous en ferai parvenir. Mais par quelle voie ? Je n'en sais rien. Tous les gros paquets sont saisis à la poste, les ministres n'aiment pas qu'on envoie sous leur nom des choses dont on peut leur faire des reproches. Il faut attendre l'occasion de quelque voyageur. »<sup>1317</sup>.

Voltaire ne semble pas ainsi étonné de la non-réception par Mme du Deffand de son œuvre *La Pucelle*. Il connaît bien le comportement des commis de poste qui confisquent tout envoi littéraire, un comportement dans lequel ils trouvent peut-être une chance pour se cultiver. Même les envois adressés aux gens d'Etats, aux ministres, ne sont pas exclus de cette confiscation. Il met en lumière la faveur du président Hénault qui joue un rôle capital pour lui faire passer *La Pucelle* en se servant du nom de la reine, Mme de Pompadour :

« Je ne m'étonne plus, Madame, que vous n'avez pas reçu la *Jeanne* que je vous avais envoyée par la poste, sous le contresing d'un des administrateurs. Aucun livre ne peut entrer par la poste en France sans être saisi par les commis, qui se font depuis quelque temps une assez jolie bibliothèque, et qui deviendront en tous sens des gens de lettres. On n'ose pas même envoyer des livres à l'adresse des ministres. Enfin, Madame, comptez que la poste est infiniment curieuse, et à moins que M. le président Hénault ne se serve du nom de la reine (Mme de Pompadour) pour vous faire avoir une *Pucelle*, je ne vois pas comment vous pourrez parvenir à en avoir des pays étrangers. »<sup>1318</sup>

Voltaire fait ensuite allusion à la préface de *La Pucelle* écrite par Mme du Châtelet. Il voudrait dire que Mme du Deffand a bien mérité l'hommage de citer l'un de ses bons mots<sup>1319</sup> dans cette préface. Elle mérite qu'on lui envoie un exemplaire de cet ouvrage, sous le couvert

---

<sup>1315</sup> Ibid.

<sup>1316</sup> Ibid.

<sup>1317</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 septembre 1764]

<sup>1318</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1319</sup> Selon l'édition d'Isabelle et Jean-Louis Vissière, l'occasion de cette expression revient « au sujet de saint Denis qui avait fait un long trajet en portant sa tête sous le bras, Mme du Deffand aurait dit : « il n'y a que le premier pas qui coûte. », voir note 3, p. 545

de la reine comme elle est habituée.<sup>1320</sup> A propos du ministre<sup>1321</sup> à travers lequel Mme du Deffand compte que Voltaire peut lui envoyer les ouvrages, Voltaire dit qu'il ne veut pas les recevoir ni pour lui-même ni pour Mme du Deffand. Voltaire est étonné de l'attitude des gens qui sont timides sans raison. Voltaire demande à Mme du Deffand de prendre sa décision à propos de la personne à laquelle il peut envoyer les ouvrages, surtout *Jeanne* (livre de théologie) qu'il promet de lui envoyer sous quinze jours, sinon, le président Hénault peut se débrouiller en trouvant un imprimeur de confiance qui travaille dans le noir et qui peut assumer cette tâche. Comme il s'agit d'un livre de théologie, cela peut coûter cher, mais selon lui il n'y a pas d'autre moyen :

« Vraiment on vous doit l'hommage d'une *Pucelle*. Un de vos bons mots est cité dans les notes de cet ouvrage théologique. Il n'y a pas moyen de vous l'envoyer comme vous dites sous le couvert de la reine Berthe. Mais sachez que dans le temps présent il est impossible de faire parvenir aucun livre imprimé des pays étrangers à Paris, quand ce serait le Nouveau Testament. Le ministre même dont vous me parlez ne veut pas que j'envoie rien, ni sous son enveloppe, ni à lui-même. On est effarouché, et je ne sais pourquoi. Prenez votre parti, et si dans quinze jours je ne vous envoie pas *Jeanne* par quelque honnête voyageur, dites à M. le président Hénault qu'il vous en fasse trouver une par quelque colporteur. Cela doit coûter trente ou quarante sous. Il n'y a point de livre de théologie moins cher. »<sup>1322</sup>

A l'instar de Voltaire, Mme de Charrière a, elle aussi, exprimé ses impressions à l'égard des pratiques des commis de la poste, de la censure qui contribuent à la difficulté du transport des livres. Elle a éprouvé des difficultés pour diffuser et imprimer ses productions littéraires. « Si elle réussit à publier certains de ses romans en France, à les faire traduire et éditer en Allemagne, Belle de Charrière n'arrivera pas à trouver d'éditeur pour *Sir Walter Finch et son fils William* composé en 1799, et ce malgré l'aide de Benjamin Constant à qui elle écrit déplorant le refus de sa publication :

« Je vous prie [...] de donner pour rien mes pauvres *Finch* ou même de payer pour qu'on les imprime, il m'est insupportable que ces gens-là (*Sir Walter Finch et son fils William*) restent inconnus »<sup>1323</sup>.

Cela signifie qu'elle est prête à payer pour imprimer ses œuvres. Le texte finira par être édité à Genève, en 1806, quelque mois après la mort de son auteur. Mme de Charrière informe ensuite Constant d'un petit ouvrage qui est imprimé dans les derniers jours : il s'agit des « Lettres d'un Français et réponse d'un Suisse, ouverture *des Lettres trouvées dans la neige*<sup>1324</sup>. Il lui parle de quelques déficiences concernant l'auteur ou de quelques interventions des censeurs dans la modification de quelques phrases. Elle lui parle aussi de son style original, mais elle dit que cet ouvrage ne plaît pas à quelques-uns qui voulaient qu'on parlât des habitants des « Montagnes » neuchâteloises, vantés par Jean-Jacques Rousseau :

« Voilà une petite chose (« Lettre d'un Français et réponse d'un Suisse, ouverture des « Lettres trouvées dans la neige » qui parut avant-hier. On l'avait demandée le 11. Cela fut écrit et copié le 12 et 13, imprimé le 14 et 15. Il y a deux ou trois négligences de l'auteur, *ces courtisans veulent* au lieu de *ont voulu*. *Un Suisse n'est pas si gai qu'un Français* au lieu de *aussi gai*. Les alinéas sont baroquement placés. Une méprise a fait mettre une phrase entre *Ecoutez mon ami* et *ne venez pas aux Ponts*, mais l'écrit ne laisse pas de plaire à ceux qui désiraient qu'on parlât aux *montagnons* (Les habitants des « Montagnes »

<sup>1320</sup> Dans une note de la *Pucelle*, I, 206. Voltaire le rapporte comme ayant été prononcé par « Mme la marquise de \*\*\* [Châtelet] au cardinal de Polignac » (Moland, IX, 31-32).

<sup>1321</sup> Non pas Praslin, comme le pensait Charrot, t. VII p. 685, mais le duc de Choiseul, ainsi que l'indique la lettre de Mme Du Deffand citée plus haut : [...] adressez-la à M. le duc de Choiseul, ainsi que tous vos contes, sous une double enveloppe et je vous assure que cela me parviendra. » (Voir note 5, p. 1326, t. VII).

<sup>1322</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27 janvier 1764 aux Délices]

<sup>1323</sup> (CCXLI) A Benjamin Constant [20 février 1801]

<sup>1324</sup> I.C., *Œuvres complètes*, t. X, p. 226-231

neuchâteloises, vantés par Jean-Jacques Rousseau<sup>1325</sup> de manière à les amuser et à les flatter tout en leur faisant ouvrir les yeux sur eux-mêmes ; il sort au moins du vieux ton des exhortations rebattues et banales. Les mots *licence*, *anarchie*, etc. etc. sont restés cette fois à l'écart. Ils avaient besoin de se reposer car on les voit partout, on n'emploie qu'eux avec les mots *loi*, *respect des lois et des autorités constituées*. Les plus immenses moniteurs sont lus en deux minutes car les premières paroles d'un discours disent tout ce qui va suivre »<sup>1326</sup>.

Pour conclure, nous pouvons dire que Malesherbes se présente comme un homme d'expérience et de réflexion dont le premier souci est de trouver des solutions pour les problèmes qui se posent à Rousseau. Celui-ci mène alors un combat, une lutte pour publier ses œuvres. Rousseau-Malesherbes-Rey, ont ainsi trouvé un sujet efficace qui les polarise dans une interaction enflammée au sujet de la publication de la *Nouvelle Héloïse*. Chacun tâche d'assumer son rôle. Plus soucieux, Rousseau incite son éditeur à agencer son œuvre, celui-ci justifie son emploi et attribue le retard à M. de Malesherbes, qui ne manque pas, à notre point de vue, aux impératifs de son métier et qui voulait faire tout pour accélérer la sortie du livre de son ami Rousseau.

### III-A-c-La Lettre, expression de la flatterie :

Un autre thème mondain qui est un objet d'interaction entre les épistoliers, surtout dans les dialogues de Constant & Charrière et de Voltaire & Mme du Deffand, est une posture d'admiration outrée.

#### Le dialogue Constant & Charrière :

Dès le début de leur commerce, Benjamin Constant semble toujours garder de son amie, Mme de Charrière, une image éminente, l'image particulière d'une femme extraordinaire. Le phatique et l'expression hyperbolique sont très explicites :

« Et moi je vous dis si je connaissais quelqu'un de plus aimable, de plus indulgent, de plus bon que l'intéressant auteur de *Caliste*, je ne vous écrirais plus si longuement- [...] j'en vois une qui fait tomber ma plume et tourner ma tête. »<sup>1327</sup>

Il exagère aussi quand il fait apparaître son amie comme ayant une influence magique sur lui :

« [...] je crois quelquefois en vous parlant ou en vous écrivant que ce monde n'est pas le pire des mondes. »<sup>1328</sup>

En prenant congé de sa correspondante, il lui dessine, en complimenteur doué, une image fort distinguée :

«Adieu vous qui êtes meilleure que vous ne croyez. »<sup>1329</sup>

Il exagère aussi quand il compare la vie à Brunswick à celle de Colombier, à ses côtés, en donnant une supériorité outrée à cette dernière :

---

<sup>1325</sup> Voir W. Pierre-Humbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois*, Neuchâtel, 1926, p. 376

<sup>1326</sup> (LIII) A Benjamin Constant [18 février 1793]

<sup>1327</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1328</sup> (V) A Isabelle de Charrière [20 décembre 1787]

<sup>1329</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

« [...] je donnerais dix ans de santé à Brunswick pour un an de maladie à Colombier. »<sup>1330</sup>

Il exprime presque la même idée avec une figure d'opposition que souffrir à côté d'elle est une grâce à laquelle aspirent ses ennemis. Cette image fascinée qu'il dessine pour son amie ne peut pas être émise que d'un séducteur qui sait bien choisir ses mots pour influencer une femme de tête comme Mme de Charrière:

« [...] la douceur de souffrir près d'elle et loin d'eux, ils me l'envient. »<sup>1331</sup>

La même idée est exprimée avec plus de détails quand il écrit :

« Je suis si loin de vous que je ne puis plus voir avec calme et avec indifférence les injustices des autres. Quand je suis auprès de vous, je ne pense point aux autres et ils me paraissent très supportables : quand je suis loin de vous, je pense à vous et je suis forcé de m'occuper d'eux, or la comparaison n'est pas à leur avantage »<sup>1332</sup>

Il regarde son correspondant comme une force suprême, comme idole. A son indifférence, il préfère la persécution des gens de Brunswick :

« Je vous conjure à genoux de me supporter : ne plus vous être rien qu'une connaissance indifférente serait bien pis que les persécutions des sottos gens qui font le sujet de cette sotte lettre. »<sup>1333</sup>

L'expression « à genoux » est significative à cet égard, il rappelle la scène d'un homme devant son dieu pour une certaine prière ou une demande de pardon.

Cette scène est aussi répétée quand il sollicite son amitié :

« A genoux je vous demande votre amitié [...]. A dieu, mille fois bonne, mille fois chère, mille fois aimée. »<sup>1334</sup>

Il exagère aussi, nous semble-t-il, quand il assimile les lettres de son amie au nectar alors qu'il ne voit dans ses lettres que de la poussière. Ce grand contraste, entre les deux termes, rappelle ici, croyons-nous, une scène entre un être humain et un être suprême :

« [...] Envoyez-moi du nectar, je vous envoie de la poussière, [...] »<sup>1335</sup>

Comme une scène qui nous rappelle la reconnaissance d'un adorateur envers son adoré, Benjamin Constant s'adresse à l'erreur comme à un être saint qui possède la force magique pour régler tous les problèmes de son serviteur et qui possède seul le remède de ses malheurs. Le langage de la sollicitation semble être son thème de prédilection :

« Ne m'abandonne pas, erreur chère, ne me laisse pas retomber dans le supplice de ne tenir à rien au monde, de n'être occupé que de moi, charme-moi, trompe-moi jusqu'à mon dernier soupir. Je viens à toi les yeux fermés et je ne les rouvrirai que si tu m'y forces. »<sup>1336</sup>

Mais dans ces sentiments que Benjamin Constant manifeste pour son amie, est-ce qu'il est sincère? Apparemment oui<sup>1337</sup>, mais nous considérons que la raison principale qui pousse

---

<sup>1330</sup> (XIII) A Isabelle de Charrière [23 février 1788]

<sup>1331</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>1332</sup> Ibid.

<sup>1333</sup> Ibid.

<sup>1334</sup> Ibid.

<sup>1335</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1336</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]



Benjamin à flatter Mme de Charrière, c'est le maintien de cette amitié qui peut le soutenir dans tous ses malheurs et tous ses tourbillons de pessimisme.

#### Le dialogue Voltaire & Mme du Deffand :

Pour le dialogue Voltaire & Mme du Deffand, l'expression de la flatterie paraît beaucoup plus claire. Elle est presque prédominante. La majorité des lettres y contient explicitement ou d'une manière allusive cette inclination de la marquise à l'égard de Voltaire. Dès le début de leur dialogue, nous pouvons la relever. Elle donne libre cours à la flatterie, voit Voltaire comme un surhomme, comme un dieu: selon Carmen Boustani, Mme du Deffand considère Voltaire comme un homme-dieu :

« je vous prie d'être persuadé qu'il n'y a que vous que j'adore, tout le reste sont de faux dieux »<sup>1338</sup>.

Elle ajoute qu'« une soumission totale au sexe fort se trouve dans sa lettre du 10 avril 1768 : »<sup>1339</sup>

« [...] appartient-il à une vieille sibylle, renfermée dans sa cellule, assise dans un tonneau, d'interroger, et de fatiguer l'Apollon, le philosophe, enfin le seul homme de ce siècle ? »<sup>1340</sup>.

Elle place le génie de Voltaire sur un piédestal :

« on est tout étonné, en lisant ce que vous écrivez, que tout le monde n'écrive pas bien, il semble qu'il n'y a rien de si facile que d'écrire comme vous, et cependant personne au monde n'en approche »<sup>1341</sup>

Selon Carmen Boustani, « elle est prête à élever de ses propres mains un monument au grand homme et refuse de paraître à ses côtés, [...] »<sup>1342</sup>

Commentant l'idée de mort exprimée par Voltaire, quand il assimile sa retraite aux Délices à la mort en disant :

« Je suis mort et enterré entre les Alpes et le mont Jura. [...] Je m'aperçois bien qu'il n'y a que les morts d'heureux. »<sup>1343</sup>

Elle répond en exprimant avec une sorte de vénération qui fait croire qu'elle parle d'un ange :

« Si vous êtes mort, comme vous le dites, il ne doit plus rester de doute sur l'immortalité de l'âme : jamais sur terre on n'eut tant d'âme que vous en avez dans le tombeau ! »<sup>1344</sup>

Elle se laisse aller beaucoup plus loin en montrant son influence magique sur le pays de sa retraite :

« Le pays où vous êtes semble avoir été fait pour vous : [...] vous avez su corriger les mauvais, et vous avez tiré un bien bon parti des favorables. »<sup>1345</sup>

---

<sup>1337</sup> Les sentiments réciproques entre Benjamin Constant et Isabelle de Charrière seront bien éclairés dans notre traitement de la question de l'amitié amoureuse.

<sup>1338</sup> Mme du Deffand à Voltaire, 7 mars 1764, cité par Carmen Boustani, «L'écriture bisexuée dans la correspondance de Mme du Deffand à Voltaire », op.cit. p. 124

<sup>1339</sup> Ibid.

<sup>1340</sup> Cité par Carmen Boustani, ibid.

<sup>1341</sup> Mme du Deffand à Voltaire [le 2 mai 1764], cité par Carmen Boustani, ibid. p. 130

<sup>1342</sup> Ibid.

<sup>1343</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>1344</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>1345</sup> Ibid.

Pour sa part, rendant à son amie un peu de son admiration outrée, Voltaire trouve l'occasion de lui écrire :

« C'est avec vous que j'ai perdu le peu que je regrette. Je peux seulement vous assurer que je vous ai trouvée très supérieure à Héloïse, [...] »<sup>1346</sup>

Il ajoute aussi avec une sorte d'exagération :

« je vous ai connu une imagination charmante, et une vérité dans l'esprit que j'ai rencontré bien rarement ailleurs. »<sup>1347</sup>

Au fur et à mesure que le dialogue avance, on voit s'afficher l'idolâtrie de la marquise à l'égard du grand homme. Celui-ci lui paraît comme l'unique dieu auquel elle croit :

« Adieu, monsieur, je vous prie d'être persuadé qu'il n'y a que vous que j'adore, tout le reste sont de faux dieux. »<sup>1348</sup>

Mme du Deffand va plus loin dans l'emploi de l'hyperbole. Elle n'a pas de limite dans l'expression de sa fascination de Voltaire. Elle exprime avec fierté son idolâtrie de son ami :

« Je demandai l'autre jour à plusieurs personnes quel était le premier homme de ce siècle. Voltaire, Voltaire, Voltaire ; je m'y attendais, mais comme j'avais beaucoup rêvé pour trouver le second, je ne fus point surprise qu'on délibérât beaucoup à le nommer, cependant on nomma celui que j'avais pensé et que je pense que vous penserez aussi. Je vous le dirais mais je ne l'écrirai pas. »<sup>1349</sup>

Sur le ton de modestie, il refuse la première place dans le siècle. Ce qui l'intéresse, c'est d'occuper une place dans son cœur :

« Vous sentez bien, Madame, que la belle place que vous me donnez dans notre siècle, n'est point faite pour moi. Je donne sans difficulté la première à la personne à qui vous accordez la seconde ; mais permettez-moi d'en demander une dans votre cœur, car je vous jure que vous êtes dans le mien. »<sup>1350</sup>

En mettant Cicéron en seconde place grâce à ses lectures, elle informe Voltaire des lectures qu'elle a faites pour se distraire, elle le félicite tout en critiquant les écrits des autres, selon elle, sans goût. Elle admire la façon facile de Voltaire dans ses écrits, en montrant la singularité de son style. Mme du Deffand a voulu ainsi exprimer aussi la supériorité de son ami Voltaire au niveau culturel aussi bien qu'au niveau de l'invention littéraire :

« On est tout étonné, en lisant ce que vous écrivez, que tout le monde n'écrive pas bien : il semble qu'il n'y a rien de si facile que d'écrire comme vous, et cependant personne au monde n'en approche ; il n'y a que Cicéron qui, après vous, est tout ce que j'aime le mieux. »<sup>1351</sup>

De même, en complimentant Voltaire comme écrivain, elle constate que ses écrits sont les seuls qui lui apportent le bonheur, comme s'ils possédaient un effet magique :

« Une seule chose me ferait plaisir, c'est de vous lire. »<sup>1352</sup>

---

<sup>1346</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>1347</sup> Ibid.

<sup>1348</sup> Mme du Deffand à Voltaire [mercredi 7 mars, 1764]

<sup>1349</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ce mercredi 14 mars 1764]

<sup>1350</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 mars 1764]

<sup>1351</sup> Mme du Deffand à Voltaire [2 mai 1764]

<sup>1352</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

Elle exprime la même chose à propos de ses lettres :

« Vos lettres me font un plaisir infini, vous avez une âme sensible, vous ne dites point des choses vagues ; [...] »<sup>1353</sup>

Selon B. Melançon, « Ni les « nouvelles », ni les « jugements », ni les « spectacles » ne valent une lettre de Voltaire, seule et unique source « d'heureux moments », avec ses écrits »<sup>1354</sup>.

Elle le voit comme un être suprême dont le temps est précieux :

« Adieu, monsieur ; je me sens indigne de vous occuper plus longtemps. »<sup>1355</sup>

Elle voit en Voltaire le symbole de l'activité de l'enthousiasme :

« Il faut être Voltaire ou végéter »<sup>1356</sup>

Le culte de Voltaire pousse la marquise à le voir comme l'être unique qui peut la guider et qui peut la mettre sur le droit chemin, loin des détournements et des styles fluctuants et ambigus des autres :

« Oui, si vous étiez ici, vous seriez mon directeur ; je ne trouve que vous qui soyez digne de l'être, parce que je ne trouve que vous qui touchiez toujours droit au but ; tous les autres sont en deçà ou par delà »<sup>1357</sup>

Un autre aspect de cette flatterie apparaît quand elle exprime qu'il vaut mieux que tout le monde. Mais la place de Voltaire lui paraît inaccessible. Elle lui dessine ainsi l'image d'un être unique qui survole tout, éloge explicite de Voltaire :

« Vous valez mieux que tous ceux qui vous entourent, faux amis et vrais sauveurs, prétendus philosophes et soi-disant disciples ; [...] »<sup>1358</sup>.

Selon elle, Voltaire a pu conserver, malgré l'avancement de l'âge, tous ses pouvoirs intellectuels :

« Je ne vous crois point dans le même cas ; votre esprit, votre mémoire, toutes les facultés de votre âme ne sont point affaiblis, vous êtes le Voltaire d'il y a cinquante ans »<sup>1359</sup>.

Nous pouvons dire que Mme du Deffand conçoit sa relation avec Voltaire comme celle avec un être divin, d'un être idéal. Elle est fière de cette amitié. Saisissant bien sa mesure à son égard, elle se sent distinguée parmi son entourage d'avoir une relation avec cet homme, d'où son assiduité pour conserver cette amitié.

---

<sup>1353</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 29 mai 1764]

<sup>1354</sup> Benoît Melançon, « La lettre contre : Mme du Deffand et Belle de Zuylen », op.cit. p. 49

<sup>1355</sup> Mme du Deffand à Voltaire [2 mai 1764]

<sup>1356</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1357</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 25 juin 1764]

<sup>1358</sup> Mme du Deffand à Voltaire [le 26 octobre 1765]

<sup>1359</sup> Mme du Deffand à Voltaire [12 avril 1775]

Voltaire, lui-même, a éprouvé de l'idolâtrie à l'égard de la reine, Mme de Luxembourg, mais il s'agit d'une fausse idolâtrie car elle est liée à une action du moment et qui disparaît une fois que cet événement est passé. Pour éviter les conséquences néfastes de son démêlé avec Rousseau, protégé par Mme de Luxembourg, Voltaire est prêt à se mettre à ses pieds. Connaissant la place qu'elle occupe chez Mme de Luxembourg, Voltaire prend pour intermédiaire Mme du Deffand auprès de la protectrice de Rousseau pour obtenir ses grâces et sa satisfaction et pour épargner son mécontentement. Car il connaît bien son poids et son statut dans la famille royale :

« Je commence, Madame, par vous supplier de me mettre aux pieds de Mme la maréchale de Luxembourg. Son protégé aura toujours des droits sur moi puisqu'elle l'honore de ses bontés, et j'aimerai toujours l'auteur du Vicaire savoyard, quoi qu'il ait fait et quoi qu'il puisse faire. Il est vrai qu'il n'y a point en Savoie de pareils vicaires, mais il faudrait qu'il y en eût dans toute l'Europe. »<sup>1360</sup>

Mais quel objectif la marquise cherche-t-elle à atteindre avec tous ces éloges ? Selon B. Melançon, « si Mme du Deffand élève un piédestal à Voltaire, si elle exige la primeur de ses productions, si elle aspire au titre de première lectrice et de première commentatrice, c'est aussi pour se singulariser »<sup>1361</sup> :

« Vous êtes placé au milieu de l'univers, vous en êtes le centre et l'idole, tout accourt auprès de vous, on dirait aussi que vous entre le temps et l'éternité, vous jouissez de la réputation présente et de celle de la postérité. Je le répète, vous êtes un être bien singulier. Il y a de la vanité à dire qu'on vous aime, il y en a à désirer d'être aimé de vous, [...], je ne vous en aimerais pas moins »<sup>1362</sup>.

### III-A-d-Ennui, pessimisme et désespoir :

« L'ennui est un mal dont on ne peut se délivrer, c'est une maladie de l'âme dont nous afflige la nature en nous donnant l'existence ; c'est le vers solitaire qui absorbe tout, et qui fait que rien ne nous profite »<sup>1363</sup>

Ce thème occupe une place considérable dans notre corpus. Chaque épistolier connaît un certain ennui, un certain pessimisme, un certain désespoir. Pour la marquise du Deffand, l'ennui apparaît comme le mal de son existence. Il devient pour elle, la matrice de tous ses autres maux beaucoup plus graves : la lassitude, la dépression et le dégoût de vie. C'est pourquoi elle parle philosophie avec Voltaire, c'est là qu'elle trouve sa santé d'âme, son apaisement d'esprit. Mais Voltaire, lui aussi, connaît un certain ennui à cause de son dépaysement; Rousseau a de l'ennui à cause des problèmes liés à la publication de ses ouvrages, Malesherbes a un certain ennui à cause du fardeau de son métier, Mme de Charrière a de l'ennui à cause de sa vie routinière. D'une manière générale, l'ennui semble une sensation commune chez nos épistoliers. L'expression de l'ennui noircit particulièrement les lettres de Benjamin Constant à Isabelle de Charrière et celles de Mme du Deffand à Voltaire :

«Vous me mandez que vous vous ennuyez, et moi je vous réponds que j'enrage. Voilà les deux pivots de la vie, de l'insipidité ou du trouble »<sup>1364</sup>.

---

<sup>1360</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26 juillet 1764]

<sup>1361</sup> Benoît Melançon, « La lettre contre : Mme du Deffand et Belle de Zuylen », op.cit. p. 49

<sup>1362</sup> Ibid.

<sup>1363</sup> Mme du Deffand à Horace Walpole [7 février 1773]

<sup>1364</sup> Voltaire à Mme du Deffand [ le 18 mai 1767]

Selon M. de Lescure, « L'étude de l'ennui, de ses causes, de ses symptômes, de ses phénomènes, de ses résultats, est, [...], une des recherches les plus salutaires de la pensée moderne »<sup>1365</sup>. L'ennui est un sentiment commun, une maladie psychologique universelle qui atteint tout le monde aux différentes étapes de leurs vies :

« L'ennui, manière d'être commune et platement quotidienne, est un état viable et vivable, [...] »<sup>1366</sup>

De même, dans son *Art de ne point s'ennuyer*, André François Bourreau Deslandes avait constaté dès 1714 :

« On s'ennuie partout, à la Cour comme à la campagne, dans les grands postes comme dans l'obscurité »<sup>1367</sup>

Rousseau avait aussi écrit :

« Le grand fléau de tous ces gens dissipés est l'ennui »<sup>1368</sup>

Mécontentement de soi, va-et-vient d'une âme qui ne se fixe nulle part, résignation triste et maussade à l'inaction, tristesse, langueur, mille fluctuations d'une âme incertaine, hésitante à entreprendre, mécontente d'abandonner, l'ennui devient vecteur de la vie. Ce sentiment conduit finalement à la dépression. « Ennui de vivre mais aussi ennui de soi, cet état affectif exprime pour le psychiatre, « la souffrance d'une vie contrariée ou épuisée, une impuissance momentanée ou durable, qui va du malaise inconscient au désespoir raisonné et qui se traduit par ces états d'âme appelés dégoût, découragement, impuissance, humeur maussade, colère révoltée »<sup>1369</sup>. Parmi les symptômes communs de l'ennui : « Une profonde tristesse pouvant aller jusqu'à l'accablement, une absence d'intérêt tournant parfois au dégoût de tout, une humeur morose, voire franchement cafardeuse, un envisagement pessimiste de l'existence »<sup>1370</sup>.

Quelqu'un qui s'ennuie a un sentiment horrible de la vie, comme nous allons le voir avec Benjamin Constant. C'est un sentiment de démotivation et de désintéressement. « Ennuyer » est issu du bas latin *inodiare*, qui signifie « être odieux ». Chez Mme du Deffand, par exemple, il ne s'agit pas ici d'un ennui occasionnel ou momentané, mais d'un ennui existentiel qui l'accompagne jusqu'à la mort. Son ennui est particulièrement dû à l'absence de sociabilité, à la solitude. Vers la fin du XVIIIe siècle, un contemporain de Mme du Deffand, Paradis de Raymondis, tente une définition de cette maladie largement répandue :

« L'ennui est cette langueur qui s'empare de nous, dès que l'esprit et le corps cessent à la fois d'être émus. C'est une maladie de l'esprit comme la fièvre est une maladie du sang »<sup>1371</sup>.

---

<sup>1365</sup> M. de Lescure, *Correspondance complète de La Marquise du Deffand*, op.cit. t. 1, p.V.

<sup>1366</sup> Vladimir Jankélévitch, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, éditions Mouton, Paris, 1963, p.125

<sup>1367</sup> Cité par Nobeit Jonard, *L'Ennui dans la littérature européenne, des origines à l'aube du XXe siècle*, éditions, Honoré Champion, Paris, 1998, p. 71

<sup>1368</sup> Jean-Jacques Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, op.cit. partie II, Lettre XXI p. 193

<sup>1369</sup> E. Tardieu, *L'ennui, étude psychologique*, Paris, Alcan, 1903, cité par Nobeit Jonard, *L'Ennui dans la littérature européenne, des origines à l'aube du XXe siècle*, éditions, Honoré Champion, Paris, 1998, avant-propos, p. 7

<sup>1370</sup> Nobeit Jonard, *L'Ennui dans la littérature européenne, des origines à l'aube du XXe siècle*, op.cit. p. 7-8

<sup>1371</sup> Paradis de Raymondis, *Traité élémentaire de morale et de bonheur (1784)*, cité par Benedetta Craveri, *Madame du Deffand et son monde*, op.cit. p. 136

La peur de la mort et de son rapprochement est aussi moteur de l'ennui. Pour Constant, la mort constitue le paroxysme de l'ennui :

« J'ai comme vous le savez ce malheur particulier que l'idée de la mort ne me quitte pas. Elle pèse sur ma vie, elle foudroie tous mes projets »<sup>1372</sup>

Selon R. Mauzi, « les symptômes du mal de vivre sont divers : spleen, mélancolie, vapeurs. Tous se rapportent à la conscience d'un manque, d'une insécurité à l'intérieur de l'être. Le néant s'annonce à l'âme par une double expérience : les marécages de l'ennui, et les menaces explicites ou confuses venant du monde »<sup>1373</sup>. Chez nos épistoliers, les manifestations de l'ennui parsèment leurs lettres. Chacun confie son ennui, espérant de trouver, chez son confrère, des remèdes.

Voltaire & Mme du Deffand :

Pour Voltaire, c'est la tranquillité de notre tempérament qui peut nous épargner l'ennui :

« Notre tempérament fait toutes les qualités de notre âme. »<sup>1374</sup>

Expliquant la nature de son ennui, Mme du Deffand, elle-même, avait écrit :

« Ce qui s'oppose à mon bonheur, c'est un ennui qui ressemble au ver solitaire, qui consume tout ce qui pourrait me rendre heureuse »<sup>1375</sup>

Elle n'en était pas l'unique victime, elle le sait, mais elle constate que l'ennui incite à l'action:

« [...] Tout le monde s'ennuie, personne ne se suffit à soi-même et c'est ce détestable ennui dont chacun est poursuivi, et que chacun veut éviter qui met tout en mouvement »<sup>1376</sup>.

En fait, l'ennui de la marquise date de sa jeunesse. Son mariage « n'était pas heureux. Elle a subi une séparation douloureuse qui a laissé une trace et un noyau de l'ennui dans son cœur »<sup>1377</sup>. C'est surtout depuis sa cécité que sa vie devient de plus en plus dramatique et larmoyante. Elle constitue le paroxysme de son ennui, le germe de son malheur. Elle lui cause un malaise perpétuel. Elle peut être destructrice de tout espoir dans la vie. Elle sanglote quand elle se trouve incapable de lire elle-même une lettre de Voltaire.

Benedetta Craveri assimile la vie de Mme du Deffand après son aveuglement à « une fuite en avant, devant un envahisseur dont le temps augmente toujours plus la puissance et

---

<sup>1372</sup> B. Constant à Mme de Nassau, [1er février 1796], cité par G. Poulet, *Benjamin Constant par lui-même, Écrivains de toujours*, éditions du Seuil, 1968, p. 28

<sup>1373</sup> Robert Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 23

<sup>1374</sup> Voltaire, *Le siècle de Louis XIV*, Garnier- Flammarion, 1966, Paris, chronologie et préface par Antoine Adam, p. 248

<sup>1375</sup> Mme du Deffand à Horace Walpole [17 mars 1776]

<sup>1376</sup> Mme du Deffand à Horace Walpole [1er mai 1771]

<sup>1377</sup> G. Lanson, *Lettres choisies des XVIIe et XVIIIe siècles publiées avec une introduction, des notices et des notes*, Hachette, Paris 1932, p. 374

l'agressivité, un envahisseur qui prend complètement possession d'elle. Cet ennemi toujours aux aguets, la marquise l'identifie sans hésiter avec le sentiment de l'ennui »<sup>1378</sup>.

Ainsi l'ennui de Mme du Deffand devient terre fertile dans son dialogue avec Voltaire, elle avait besoin de divertissement, de tout ce qui pouvait l'amuser. Elle a engagé son commerce épistolaire avec Voltaire « pour échapper à la double terreur de l'ennui et de la mort »<sup>1379</sup>. Mais le tragique de sa vie est dû surtout à la trahison des gens en eux elle faisait confiance : d'Alembert et Mlle de Lespinasse. Alors que Mme du Deffand est celle qui a soutenu d'Alembert dans l'Académie, il l'a délaissée et l'a trahie en allant au cercle de Mlle de Lespinasse, sa rivale, après avoir été expulsée de son couvent de Saint Joseph<sup>1380</sup>. Nous suivons avec avidité ses plaintes lamentables adressées à Voltaire pour ne pas la délaissier. Ennui sur ennui égale pesanteur de la vie et de l'âge. Selon Mona Ozouf, « l'itinéraire de la vie de Mme du Deffand ne peut avoir pour résultat décisif que « l'ennui et le désespoir »<sup>1381</sup>. L'ennui « scande » son dialogue épistolaire avec Voltaire. Elle, qui se plaint toujours de l'ennui, ennuie Voltaire par la monotonie de sa plainte répétitive. Elle insiste pour qu'il lui envoie ses « rogatons » dans lesquels, elle voit un bon remède de son ennui »<sup>1382</sup>.

La marquise voudrait peut-être, lui présenter ses excuses, mais en même temps elle se justifie par le fait que c'est le choix du destin :

« Ah ! si vous étiez ici, je vous prendrais bien en effet pour mon directeur ; mais vous n'y consentiriez pas, je vous ennuierais trop. Vous avez dit quelque part que tous les genres pouvaient être bons, excepté l'ennuyeux, et c'est celui auquel je m'adonne ; je me flatte que vous croyez bien que ce n'est pas par choix. »<sup>1383</sup>

Lasse de tous ses succès mondains, Mme du Deffand se laisse proie à un ennui mortel. « L'histoire de son âme, c'est, [...], l'histoire de son siècle »<sup>1384</sup>, qu'elle essaye de décrire dans ses lettres à Voltaire. Elle est l'incarnation même de l'ennui, de ce « mal de vivre »<sup>1385</sup>. L'ennui la dévore quotidiennement et la laisse dans un vide affreux. Son ennui est essentiellement lié au manque de tendresse, de quelqu'un qui s'occupe d'elle.

Quant à Voltaire, il juge le monde et résume la vie en une phrase :

« Il y a de terribles malheurs sur la terre, Madame, pendant ceux qu'on appelle heureux sont dévorés de passions et d'ennui »<sup>1386</sup>

Il déclare aussi :

« Les maladies de l'âme se réduisent à deux symptômes opposés: l'ennui et l'inquiétude: voilà les deux pivots de la vie de l'insipidité ou du trouble »<sup>1387</sup>.

---

<sup>1378</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 135-136

<sup>1379</sup> M. de Lescure, op.cit. p. IV

<sup>1380</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 19

<sup>1381</sup> Mona Ozouf, *Les Mots des femmes, essai sur la singularité française*, op.cit. p. 40

<sup>1382</sup> Ibid. p. 40-41

<sup>1383</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

<sup>1384</sup> G. Lanson, *Choix des lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 372

<sup>1385</sup> Norbert Jonard, op.cit. p. 70

<sup>1386</sup> Lettre du [14 septembre 1766] à Madame de Saint-Julien, Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. Moland, t. XLIV, p. 426, cité par R. Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 59

<sup>1387</sup> Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. Moland, 1877-1882, t. XLV, p 267, cité par R. Mauzi, introduction, p. 27

Mme du Deffand avait un souci permanent de perdre Formont<sup>1388</sup>, son ami sincère, le baume de sa vie, elle le déclare à Voltaire :

« Le président fait toute la consolation de ma vie ; mais il en fait aussi tout le tourment, par la crainte que j'ai de le perdre. »<sup>1389</sup>

Voltaire avait aussi la peur de la mort et le souci de l'âge. Sa vieillesse lui rappelant que la mort approche, il répond :

« Les fleurs que je jette, Madame, sur le tombeau de notre ami Formont sont sèches et fanées comme moi. Le talent s'en va. L'âge détruit tout. »<sup>1390</sup>

Le poids de l'âge est de retour quand il écrit :

« [...] rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable. On a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie, et à la fin, tout ce qu'on peut faire c'est de la supporter »<sup>1391</sup>

Il compare entre sa vieillesse et celle du président Hénault<sup>1392</sup>. Le président Hénault a de l'humour, il ne s'ennuie pas, plus il vieillit, plus il a de la jeunesse, de la gaieté et de l'activité. Alors que lui et Moncrif, son ami, sont plus sérieux :

« Pour M. le président Hénault c'est tout autre chose, il rajeunit, il court le monde, il est gai, et il sera gai à quatre-vingts ans, tandis que Moncrif et moi nous sommes probablement fort sérieux. »<sup>1393</sup>

Mais Mme du Deffand lui répond en disant que qu'on peut supporter l'ennui de la vie et le fardeau de l'âge une fois que nous puissions éviter les bêtes :

« La vieillesse serait supportable si l'on avait à qui parler, mais il me semble que tous les hommes aujourd'hui sont des fous ou des bêtes. »<sup>1394</sup>

Voltaire a aussi exprimé à plusieurs reprises son ennui devant les sottises du monde. Il écrit à son amie la marquise en l'invitant à s'évader avec lui :

« Ah ! Madame, que le monde est bête ! Et qu'il est doux d'en être dehors ! Mais surtout il faudrait le fuir avec vous. »<sup>1395</sup>

Il exprime aussi la même idée en félicitant son amie d'avoir les moyens avec son ami le Président de se consoler de ces bêtises :

« Je vous félicite, Madame, vous et M. le président Hénault, de vivre souvent ensemble, et de vous consoler tous deux des sottises de ce monde par des agréments délicieux de votre commerce : [...] »<sup>1396</sup>

---

<sup>1388</sup> Formont, était l'ami le plus proche de la marquise, c'est lui qui l'accompagne dans sa maladie, c'est lui qui lui lit les lettres qu'elle reçoit, etc.

<sup>1389</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>1390</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, le 12 janvier 1759]

<sup>1391</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1392</sup> Selon l'édition de Lescure, « Le président Hénault était surintendant de la maison de la Reine », voir notes, p. 279

<sup>1393</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1394</sup> Madame du Deffand à M. de Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>1395</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>1396</sup> Ibid.



Mme du Deffand s'ennuie même des paroles blessantes qui touchent son amour-propre, elle ne supporte pas qu'on l'humilie et qu'on le dévalorise. A la lettre de Voltaire du 27 janvier 1764 dans laquelle il dit que les gens doivent avoir de l'esprit pour pouvoir les accepter, elle ne répond que le 7 mars, après plus de 40 jours, ce qui étonne Voltaire, mais son retard est dû au sentiment qu'elle est concernée par les paroles de Voltaire, elle répond toute enveloppée de tristesse :

« Je me reproche tous les jours, Monsieur, de n'avoir point l'honneur de vous écrire. Savez-vous ce qui m'en empêche ? C'est que je m'en trouve indigne. Votre dernière lettre m'a ravie, mais elle m'a ôté le courage d'y répondre. »<sup>1397</sup>

L'expression de l'ennui se poursuit au fur et à mesure que le dialogue avance. Avouant la singularité de l'ennui de son amie, Voltaire dit que son ennui peut être mis en catégorie moyenne entre celui de Mme du Deffand et celui de l'abbé de Chaulieu<sup>1398</sup> quant à la force de la vue à la fin de sa vie :

« Je ne suis pas précisément comme vous, Madame, mais vous souvenez-vous des yeux de l'abbé de Chaulieu, les deux dernières années de sa vie ? Figurez-vous un état mitoyen entre vous et lui, c'est précisément ma situation. »<sup>1399</sup>

Mme du Deffand, qui voyait en lui « le seul homme vivant qui soit sur terre » le supplie de la sauver de ce fléau :

« Au nom de Dieu, tirez-moi de cet ennui »<sup>1400</sup>

Elle exprime son pessimisme de la vie. Sa philosophie de l'ennui donne à sa vie une valeur nulle. Devant les grâces de Voltaire, elle lui affirme qu'il vaut mieux ne pas être né, parce que il y a la mort qui vient certainement mettre fin à tous les plaisirs :

« Vous me dites que vous voulez que je vous fasse part de mes réflexions. Ah ! monsieur, que me demandez-vous ? Elles se bornent à une seule : elle est bien triste ; c'est qu'il n'y a, à le bien prendre, qu'un seul malheur dans la vie, qui est celui d'être né. Il n'y a aucun état, quel qu'il puisse être, qui me paraisse préférable au néant. Et vous-même, qui êtes M. de Voltaire, nom qui renferme tous les genres du bonheur, réputation, considération, célébrité, tous les préservatifs contre l'ennui, trouvant en vous toutes sortes de ressources, une philosophie bien entendue, qui vous a fait prévoir que le bien était nécessaire dans la vieillesse ; eh bien, monsieur, malgré tous ces avantages, il voudrait mieux n'être pas né, par la raison qu'il faut mourir, [...]. »<sup>1401</sup>

Elle exprime franchement son ennui et demande à Voltaire de la consoler, et de l'enlever à la mer noire de la tristesse et de son contexte morbide et sombre :

« Vous voyez combien j'ai l'âme triste, et que je prends bien mal mon temps pour vous écrire ; mais, monsieur, consolez-moi ; écarter les vapeurs noires qui m'environnent. »<sup>1402</sup>

---

<sup>1397</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi 7 mars 1764]

<sup>1398</sup> L'Abbé Chaulieu (1639-1720) poète libertin français, homme de talent qui fréquentait les Sceaux. A la fin de sa vie, il voit à peine. Mais il a perdu totalement la vue à l'âge de 80 ans. Vieillard aveugle, sourd octogénaire, il avait encore la coquetterie d'une femme et l'imagination d'un jeune homme de 25 ans. Ses contrastes, qui amusaient la Cour de Sceaux, le rendaient curieux et intéressant.

<sup>1399</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1400</sup> Voltaire à Mme du Deffand, le 8 février 1760]

<sup>1401</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ 2 mai 1764]

<sup>1402</sup> Ibid.

Devant la vision pessimiste de la marquise du Deffand, Voltaire est tout à fait d'accord avec elle :

« Notre ennemi le plus grand, c'est l'ennui »<sup>1403</sup>

Mais il lui raconte une histoire<sup>1404</sup> pour lui dire que le destin peut intervenir malgré nous pour détourner les moments de malheur en moments de plaisir. Devant l'ennui excessif de Mme du Deffand, Voltaire a voulu lui adresser un message disant qu'il faut aimer la vie malgré l'état du néant dont elle se sent. Parce qu'on n'a pas le choix, il faut aimer la vie. Le protagoniste de son histoire, qui est à la fleur de son âge, a aimé le néant qui n'a rien de bien, mais il s'est habitué à le voir bon :

« Ce n'est pas que le néant n'ait du bon, mais je crois qu'il est impossible d'aimer véritablement le néant, malgré ses bonnes qualités. »<sup>1405</sup>

L'ennui de Mme du Deffand est aussi lié à sa peur de l'interruption du flux des lettres de Voltaire. Elle a exprimé, à plusieurs reprises cet ennui dans ses lettres à Voltaire. En répondant à la parole de Voltaire « notre commerce à tâtons », Mme du Deffand prie son ami de ne pas le déclarer. Elle lui oppose sa conviction de l'interruption de leur correspondance, car son échange avec Voltaire représente à la fois son plaisir et son occupation. Modestement, elle avoue que l'équilibre entre leurs pensées n'est pas au profit de Voltaire :

« Vous vous trouvez peut-être fort bien de l'interruption de notre correspondance ; mais ne m'en faites jamais l'aveu, je vous prie. Je n'ai point de plus sensible plaisir que de recevoir de vos lettres, ni d'occupations plus agréables que d'y répondre ; je sais bien que le marché n'est point égal entre nous, mais qu'est-ce que cela fait ? ce n'est pas à vous à compter ric à rac. »<sup>1406</sup>

Comme l'interruption des lettres de Voltaire l'ennuie, en recevoir lui est une consolation chère :

« Vos lettres me font un plaisir infini, vous avez une âme sensible, vous ne dites point des choses vagues ; le moment où je reçois vos lettres, celui où j'y réponds, me consolent, m'occupent, et même m'encouragent. »<sup>1407</sup>

Le résultat logique de l'ennui plus la cécité c'est le pessimisme :

« Rien n'est heureux depuis l'ange jusqu'à l'huître »<sup>1408</sup>

En répondant à l'exemple du jeune homme de Voltaire, Mme du Deffand exprime franchement son pessimisme. Cette idée, dit-elle, n'est pas propre à elle, mais c'est aussi celle de Judas, de Job, de Voltaire lui-même, de la défunte Madame de Pompadour, de tous

---

<sup>1403</sup> Voltaire à Mme du Deffand, le 8 février 1760

<sup>1404</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 9<sup>e</sup> mai 1764] (Il s'agit d'un parent âgé de vingt-trois ans, épanoui de jeunesse et de vivacité, qui, à cause d'un accident de cheval de chasse, devient totalement paralysé et était jugé de rester le reste de sa vie à cet état après avoir perdu toute espoir de guérison et pourtant il s'est accoutumé à cet état tout en aimant avidement sa vie.)

<sup>1405</sup> Voir la lettre de Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 9<sup>e</sup> mai 1764]

<sup>1406</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

<sup>1407</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1408</sup> Montesquieu à Mme du Deffand, [La Brède, le 12 septembre] 1753, cité par Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 145, voir la lettre entière, note n° 242, p. 519-520

les morts, de tous les vivants et de tous les futurs nouveau-nés. Autrement dit, c'est une idée universelle :

« Un autre article de ma lettre que vous avez encore mal entendu, c'est que je vous disais que le plus grands de tous les malheurs était d'être né. Je suis persuadée de cette vérité, et qu'elle n'est pas particulière à Judas, Job et moi ; mais à vous, mais à feu madame de Pompadour, à tout ce qui a été, à tout ce qui est, et à tout ce qui sera. »<sup>1409</sup>

Pour soutenir sa vision pessimiste, Mme du Deffand tient à analyser pour son ami sa réflexion sur le mal et sur la futilité de la vie. Cette vie que nous sommes obligés de vivre en sachant qu'elle aura en fin de compte une fin. Elle découvre que tous les gens, même ceux qui possèdent certains talents, découvrent, à la fin de leur vie, qu'il aurait mieux valu pour eux ne pas être nés. Cette vision noire de la vie est due, selon nous, aux diverses expériences malheureuses qu'elle a subies durant toute sa vie et que nous avons citées :

« Vivre sans aimer la vie ne fait pas désirer sa fin, et même ne diminue guère la crainte de la perdre. Ceux de qui la vie est heureuse, ont un point de vue bien triste ; ils ont la certitude qu'elle finira. Tout cela sont des réflexions bien oiseuses, mais est certain que si nous n'avions pas de plaisir il y a cent ans, nous n'avions ni peines ni chagrins ; et des vingt-quatre heures de la journée, celles où l'on dort me paraissent les plus heureuses. Vous ne savez point, et vous ne pouvez savoir par vous-même, quel est l'état de ceux qui pensent, qui réfléchissent, qui ont quelque activité, et qui sont en même temps sans talent, sans passion, sans occupation, sans dissipation : qui ont eu des amis, qui les ont perdus sans pouvoir les remplacer ; joignez à cela de la délicatesse dans le goût, un peu de discernement, beaucoup d'amour pour la vérité, crevez les yeux à ces gens-là, et placez-les au milieu de Paris, de Pékin, enfin où vous voudrez, et je vous soutiendrai qu'il serait heureux pour eux de n'être pas nés. »<sup>1410</sup>

Mme du Deffand admire beaucoup l'exemple du jeune homme que Voltaire lui a donné pour contredire sa philosophie du malheur d'être né. Mais elle exprime aussi que son éloignement de Voltaire et par conséquent sa solitude sont aussi à la base de son ennui :

« Votre jeune homme est avec vous, sans doute qu'il vous aime ; vous lui rendez des soins, vous lui marquez de l'intérêt, il n'est point abandonné à lui-même, je comprends qu'il peut être heureux. Je vous surprendrais, si je vous avouais que de toutes mes peines mon aveuglement et ma vieillesse sont les moindres »<sup>1411</sup>

Ici elle fait une distinction entre le mal physique, qu'elle peut supporter, et le mal psychologique qui lui est insupportable. La lettre de Mme du Deffand, pleine du sentiment d'ennui et d'idées philosophiques noires, est un témoignage de son besoin de Voltaire, très touché par sa parole sensible qui dépasse les limites de la raison. Il commence, lui aussi, à explorer ses idées concernant sa vision du néant. Voltaire voit que la vie et la mort sont pareilles pour les hommes. Les deux ne valent rien. Il est pessimiste à cause de la brièveté de la vie. L'homme, selon lui, n'est qu'une petite roue dans la grande machine de la vie, un jouet, une marionnette à la main du destin, ce qui crée chez lui la sensation de l'ennui :

« Vous me faites une peine extrême, Madame, car vos tristes idées ne sont pas seulement du raisonner, c'est de la sensation. Je conviens avec vous que le néant vaut, généralement parlant, beaucoup mieux que la vie, le néant a du bon ; [...]. Il est bien clair que nous serons après notre mort ce que nous étions avant de naître, mais pour les deux ou trois minutes de notre existence qu'en ferons-nous ? Nous sommes de petites roues de la grande machine, [...] »<sup>1412</sup>

---

<sup>1409</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>1410</sup> Ibid.

<sup>1411</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>1412</sup> Ibid.

Voltaire termine sa lettre du 26 juillet 1764 sur une note bien sombre :

« Adieu, Madame, je suis un peu malade, et ne vois pas le monde en beau. »<sup>1413</sup>

Admirant le comportement des Anciens à l'égard des mourants et des naissants, Voltaire montre leur supériorité dans la fluidité des cérémonies des deux actions qui commencent et closent la vie des hommes. Ceux-ci laissent passer sans horreur ces deux grands mouvements de l'homme. Mettant en parallèle l'image ancienne et l'image moderne de la mort, il donne l'exemple des Scipion et des César, temps où régnait la liberté de penser et de mourir, alors qu'à son époque, les morts sont comme des poupées dans les mains des prêtres :

« Il faut avouer que les Anciens, nos maîtres, avaient sur nous un grand avantage, ils ne troublaient point la vie et la mort par des assujettissements qui rendaient l'un et l'autre funestes. On vivait du temps des Scipion et des César, on pensait, et on mourait comme on voulait ; mais pour nous autres on nous traite comme des marionnettes. »<sup>1414</sup>

Devant la futilité de la vie et de la mort, Voltaire cherche quelqu'un qui puisse le consoler, il ne trouve pas. L'interrogation exprime son embarras :

« Voilà une belle chienne de condition ! direz-vous. Je souffre, je me débats contre mon existence que je maudis et que j'aime ; je hais la vie et la mort ; qui me consolera, qui me soutiendra ? La nature entière est impuissante à me soulager. »<sup>1415</sup>

Pour répondre à la lettre la plus triste, avoue-t-il, de son amie, Voltaire offre ses traitements consolants :

« Voici, Madame, ce que j'imagine pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la situation où nous sommes. Toutes vos privations, tous vos sentiments, toutes vos idées sont des choses absolument nécessaires. Vous ne pouviez vous empêcher de m'écrire la très philosophique et très triste lettre que j'ai reçue de vous ; et moi je vous écris nécessairement que le courage, la résignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les superstitions, le plaisir noble de se sentir d'une autre nature que les sots, l'exercice de la faculté de penser sont des consolations véritables. »<sup>1416</sup>

Voltaire s'oppose à la marquise dans sa vision de « végéter », qui est à la base de son ennui, qu'il voit comme l'état le pire. Il croit que la routine de sa vie au salon est aussi cause de son ennui :

« [...] Vous vous trompez vous-même quand vous dites que vous voudriez vous borner à végéter, c'est comme vous disiez que vous voudriez vous ennuyer. L'ennui est le pire de tous les états. Vous n'avez certainement autre chose à faire, autre partie à prendre, qu'à continuer de rassembler autour de vous vos amis [...] »<sup>1417</sup>

Il lui présente une prescription extraordinaire pour se débarrasser de son ennui :

« La douceur, et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse. Faites bonne chère, ayez soin de votre santé, amusez-vous quelquefois à dicter vos idées pour comparer ce que vous pensiez la veille à ce que vous pensiez aujourd'hui ; vous aurez deux très grands

---

<sup>1413</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1414</sup> Voltaire à Mme du Deffand [31<sup>e</sup> août 1764 à Ferney]

<sup>1415</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>1416</sup> Ibid.

<sup>1417</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices]

plaisirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même ; je vous défie d'imaginer rien de mieux. »<sup>1418</sup>

Pour consoler davantage son amie, Voltaire montre que son état est pire. Il finit de rivaliser dans le malheur :

« Il faut que je vous console encore, en vous disant que je crois votre situation très supérieure à la mienne. Je me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe. Tous les passants viennent chez moi, il faut que je tiens tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, à des Français même, que je ne verrai plus, et vous ne vivez qu'avec des personnes que vous aimez. »<sup>1419</sup>

Voltaire lui prouve qu'elle possède toutes les exigences de bonheur et de plaisir de la vie :

« Maîtresse de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'esprit, de la philosophie, et des amis, je ne vois pas quel sort pourrait être au-dessus du vôtre ;[...] »<sup>1420</sup>

Dans sa lettre de 26 juillet 1764, pour consoler son amie, il compare sa situation à la sienne, puisqu'il subit aussi des fluxions horribles. De plus, elle a sa compagnie de Paris, alors qu'il est dans la retraite, loin de la vie parisienne : Voltaire aime toujours se comparer avec son amie, pour exprimer sa complicité :

« Je sais ce qui en est avec des fluxions horribles qui me rendent quelquefois entièrement aveugle. Je n'ai pas vos ressources, vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite, mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'est insupportable. »<sup>1421</sup>

Voltaire aborde aussi son itinéraire ennuyeux qui lui arrive souvent dans sa cabane de Ferney, surtout quand il est malade :

« Je ne sort jamais, je commence ma journée par souffrir trois ou quatre heures, sans en rien dire à M. Tronchin. [...] j'ai été quinze jours au lit avec un mal de gorge horrible. »<sup>1422</sup>

Après sa réception de la lettre calomnieuse de Rousseau : « Je ne vous aime point, Monsieur, [...] »<sup>1423</sup>, Voltaire est abattu, il a besoin de son amie pour le soutenir et pour l'aider à surmonter son chagrin :

« Adieu, Madame, pour moi je serai consolé si vous me défendez de l'imputation calomnieuse que j'essuie. »<sup>1424</sup>

En lui rappelant sa parole, « il faut prendre les gens comme ils sont et le temps comme il est », dans sa lettre précédente, du 18 juillet 1764, Voltaire met face à face l'ennui de la marquise avec celui de Mme de Maintenon. Il assimile la réflexion de son amie à celle de Mme de Maintenon, qui avait déclaré la même chose à son âge d'or :

« Il me semble, Madame, qu'au milieu de toutes vos privations, vous pensez précisément comme Mme de Maintenon, lorsqu'à votre âge elle était reine de France. Elle était dégoûtée de tout, c'est qu'elle voyait les choses comme elles sont, et qu'elle n'avait plus d'illusions. Vous souvient-il d'une de ses lettres, dans

---

<sup>1418</sup> Ibid.

<sup>1419</sup> Ibid.

<sup>1420</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1421</sup> Ibid.

<sup>1422</sup> Voltaire à Mme du Deffand [20<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices]

<sup>1423</sup> (1019) Rousseau à Voltaire [à Montmorency le 17 juin 1760]

<sup>1424</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27<sup>e</sup> juin 1764, à Ferney 27 juin 1764]

laquelle elle peint si bien l'ennui et l'insipidité des courtisans ? Si vous jouissiez de vos deux yeux je vous tiendrais bien plus heureuse que les reines, et surtout que leurs suivantes. »<sup>1425</sup>

Voltaire présente une ordonnance bien concentrée comme remède à l'ennui de son amie. Il se donne le rôle d'un médecin à l'égard de sa malade. Il s'ennuie tout en donnant des traitements pour les ennuyés, il joue en même temps le rôle du malade et du médecin :

« je suis un peu malade, et ne vois pas le monde en beau. Ayez soin de votre santé, supportez la vie, méprisez tout ce qui est méprisable, fortifiez votre âme tant que vous pourrez, digérez, conversez, dormez. »<sup>1426</sup>

Voltaire manifeste un pessimisme total quand il affirme la futilité de la vie devant la fatalité de la mort à laquelle il faut se soumettre. Le dialogue est marqué par le sceau du noir :

« [...], et puisque nous sommes nés pour souffrir et pour mourir, il faut se familiariser avec cette dure destinée. »<sup>1427</sup>

L'ennui de Mme du Deffand est essentiellement lié à son incapacité de dormir, à son insomnie. Elle s'en plaint à plusieurs reprises à la plupart de ses amis :

« Les insomnies qui, [...], allongent mes jours et abrègent ma vie »<sup>1428</sup>.

C'est une sorte de maladie psychique liée à l'inquiétude et à l'occupation de l'esprit. « Cette incapacité à bien dormir accélère son affaiblissement donc la dégradation de sa santé »<sup>1429</sup>.

L'insomnie chez Mme du Deffand est aussi responsable de ce qui n'est probablement qu'« un processus normal de vieillissement »<sup>1430</sup>, « ses pertes de mémoires sont directement liées à ses mauvaises nuits. Elle affirme dans sa lettre à Walpole de 3 mars 1776 :

« Mes insomnies [...] m'attaquent. Je m'aperçois sensiblement de l'affaiblissement de ma tête »<sup>1431</sup>

Pour remède, peut-être la lecture et un bon régime alimentaire, mais ce n'est pas efficace, annonce-t-elle au président le 20 juillet 1742<sup>1432</sup>.

En effet, « les correspondants de la Marquise voient dans l'ennui le trait dominant de cette femme, presque sa marque de fabrique »<sup>1433</sup>.

Montesquieu est le premier à le reconnaître dans une lettre de 15 juin 1751 :

---

<sup>1425</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1426</sup> Ibid.

<sup>1427</sup> Voltaire à Mme du Deffand [31<sup>e</sup> août 1764 à Ferney]

<sup>1428</sup> Mme du Deffand à Walpole [21-22 février 1772]

<sup>1429</sup> Franck Bellucci, « Le statut du sommeil et du rêve dans la correspondance de Mme du Deffand », op.cit. p. 89

<sup>1430</sup> Ibid. p. 90

<sup>1431</sup> Cité par Franck Bellucci, ibid.

<sup>1432</sup> Chantal Thomas écrit dans sa préface aux *Lettres de Mme du Deffand*, (Mercure de France, Paris, 2002) : « Cette existence, à la fois si peuplée de mondanités et de conversations, pleine de mots d'esprit, de lectures, de commentaires de la gazette, d'échos du pouvoir, d'histoires qui circulent, d'amis qui s'en vont et reviennent est sans cesse frôlée par des abîmes d'ennui, menacée par la proximité du néant, qui, en définitive, finit par l'emporter », voir « Le statut du rêve et du sommeil dans la correspondance de Mme du Deffand », *Revue de l'Aire* n°29, op.cit. p. 91

<sup>1433</sup> Frank Bellucci, op.cit. p. 91

« La chose du monde qui vous fait le plus de mal, c'est l'ennui. Il y a chez elle une oscillation permanente entre l'ennui et l'inquiétude ; entre un état d'angoisse généré par la conscience du vide de l'existence et une frénétique agitation de l'esprit censée y remédier »<sup>1434</sup>

A travers ses lectures des œuvres de Voltaire dans les nuits de son insomnie, « Naît alors une intimité particulière entre Mme du Deffand et le grand écrivain à qui elle écrit en décembre 1769 :

« Vous me procurez de l'amusement, du plaisir, sans vous mes nuits seraient insupportables, je les passe à me faire lire ce que vous m'envoyez »<sup>1435</sup>

Ainsi le sommeil peut être pour Mme du Deffand un divertissement ou un apaisement de son ennui ou de son inquiétude. Dans une lettre à Walpole du 23 février 1768, « elle utilise la métaphore du « chaos » pour décrire l'agitation frénétique qui s'empare de son âme lorsque le sommeil ne cesse de se refuser. Pour cette raison, le sommeil est envisagé par la marquise comme divertissement (au sens pascalien), c'est-à-dire un détournement qui lui permettrait d'échapper à la mélancolie, à ne plus la subir ». <sup>1436</sup>

Mme du Deffand confie à Voltaire le 16 mai 1774 :

« Je vous disais que le plus grand de tous les malheurs était d'être né [...]. Des vingt-quatre heures de la journée, celles où l'on dort me paraissent les plus heureuses »<sup>1437</sup>

Bref, « vivre l'impossibilité du sommeil signifie, par conséquent, selon Robert Mauzi, vivre l'impossibilité du bonheur. Le sommeil apparaît alors comme « libérateur » de l'ennui. Mme du Deffand désire avec avidité le sommeil dans la mesure où elle le pense comme la panacée contre son mal être »<sup>1438</sup>. A ce stade de notre étude, « la correspondance de Mme du Deffand la présente comme une victime privilégiée d'un malaise existentiel qu'elle nomme à l'envie l'ennui »<sup>1439</sup>. « L'ennui et/ou l'inquiétude rongent la marquise, qui ne peut prétendre au repos »<sup>1440</sup>

Mme du Deffand a aussi le souci du temps. La hantise de la fuite de temps est un aspect de son ennui. Incapable de vivre le moment actuel, elle oscille entre le passé et l'avenir. Elle se trouve ainsi exposée à une temporalité vide qu'elle s'empresse de combler. Selon Benedetta Craveri, « Mme du Deffand, si disposée à parler d'elle-même, ne se réfère presque jamais à son passé, elle ne thésaurise pas ses souvenirs : sans espoir pour l'avenir, elle ne se réchauffe pas à la flamme du souvenir. Suspendue entre deux vides angoissants, elle ne réussit pas néanmoins à vivre dans le présent »<sup>1441</sup>.

---

<sup>1434</sup> Ibid.

<sup>1435</sup> Ibid. p. 90

<sup>1436</sup> Ibid. p. 91

<sup>1437</sup> Ibid. p. 92. Voir aussi Robert Mauzi dans son célèbre ouvrage *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, op.cit.

<sup>1438</sup> Ibid.

<sup>1439</sup> Ibid. p. 91

<sup>1440</sup> Ibid. p. 90

<sup>1441</sup> Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, op.cit. p. 137

« Je consume tout mon temps en regrets ou en désirs. Je ne vis que dans le passé et l'avenir. Je ne fais rien du présent [...]. Je suis honteuse de l'emploi que je fais de la vie [...] »<sup>1442</sup>

« Cette impossibilité de vivre dans la durée, observe R. Mauzi, est à la fois le signe et la cause d'une dépossession de soi. Non seulement Mme du Deffand se prend elle-même en horreur [...], mais elle éprouve sa propre existence comme une chose opaque, étrangère, anarchique, que la conscience ne peut ni réduire, ni assumer [...]. L'ennui est un désaccord entre la conscience et l'existence »<sup>1443</sup>. « D'où un profond déséquilibre intérieur, une incapacité d'adhérer à l'existence, une paralysie de la sensibilité »<sup>1444</sup>.

« Adulation et ironie, brièveté et éloquence, complicité et polémique sont les pôles changeants d'une conversation épistolaire qui peut aborder les thèmes les plus élevés, mais se nourrit aussi des prétextes les plus futiles ; elle peut parfois languir, mais une petite étincelle, une simple trouvaille de rhétorique suffisent pour que les deux interlocuteurs retrouvent leur intérêt et leur vivacité. Si Voltaire s'abandonnait au pur plaisir d'écrire et de raconter, Mme du Deffand, pour éloigner pendant quelque temps l'ennui qui la ronge, s'attache à un jeu dont le code de valeurs qu'ils ont en commun garantit le développement »<sup>1445</sup>

L'ennui paraît ainsi, sous ses différentes formes, comme le vecteur de la vie de la marquise, mais d'une manière inférieure à celle de Voltaire. Mme du Deffand comptait toujours sur « la solidarité totale de Voltaire »<sup>1446</sup>. Elle prend pour arme la plainte permanente pour attirer la sympathie de Voltaire à l'égard de son ennui et pour solliciter des remèdes. Aux moments difficiles de la vie de son amie, Voltaire ne fut jamais absent. Après sa brouille avec Mlle de Lespinasse, Mme du Deffand aura des ennemis qui l'appellent « Bête noire »<sup>1447</sup>. « Pour cette Bête noire des philosophes, l'amitié de Voltaire est la preuve irréfutable de ses qualités intellectuelles. La correspondance que l'écrivain le plus célèbre du siècle entretient depuis des années avec elle est un titre précieux que ne peuvent nier ses adversaires les plus farouches »<sup>1448</sup>.

#### Benjamin Constant Isabelle de Charrière :

Benjamin Constant a déclaré que la peur de l'ennui est leitmotiv de sa vie :

« La peur de l'ennui est mon impulsion dominante. »<sup>1449</sup>

Certes l'ennui se réduit souvent à la crainte de s'ennuyer. L'angoisse est une manifestation de l'ennui. Angoisse, inquiétude, souci, perplexité, anxiété, détresse sont des synonymes et des manifestations de l'ennui : selon Vladimir Jankélévitch :

« L'ennui n'est pas sans raisons, mais ses raisons sont si nombreuses et si fines qu'elles se perdent à l'infini dans la multiplicité des circonstances et dans la profondeur de notre passé. L'ennui n'est pas l'effet de la monotonie ou de la fatigue, mais il en serait plutôt la cause ; [...] »<sup>1450</sup>

---

<sup>1442</sup> Mme du Deffand à Mme de Choiseul [27 août 1772], cité par Benedetta Craveri, *ibid.* p. 137

<sup>1443</sup> Robert Mauzi, « Les maladies de l'âme au XVIIIe siècle », in *Revue des sciences humaines*, p. 463, cité par Benedetta Craveri, *ibid.* p. 137

<sup>1444</sup> *Ibid.* p. 137-138

<sup>1445</sup> *Ibid.* p. 251

<sup>1446</sup> *Ibid.* 253

<sup>1447</sup> *Ibid.* p. 238

<sup>1448</sup> *Ibid.*

<sup>1449</sup> Benjamin Constant, *Le Journal intime*, le 6 janvier 1803.

<sup>1450</sup> Vladimir Jankélévitch, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, *op.cit.* p. 79-80



Il ajoute aussi que :

« Cette infortune dorée qui s'appelle l'ennui peut naître dans toutes sortes de situations diverses : indigence de la possession, servitude de la liberté, désespoir de la facilité excessive, mélancolie des jours fériés, laideur de la beauté trop parfaite, toutes ces détresses paradoxales sont une seule et même misère, la désolante misère de ceux qui n'ont pas la consolation de pouvoir accuser leur destin. »<sup>1451</sup>

L'ennui de Constant est très précoce, on peut le dater de la mort de sa mère. Ensuite, la sensation de l'ennui naît en Constant avec son mariage néfaste, et son manque d'argent pour rembourser ses dettes. Il y a une relation entre l'argent et l'ennui, puisque la période de dettes est l'une des plus désagréables de sa vie. A cause de son manque d'argent, il sera obligé de vivre chichement. La sensation de l'ennui s'aggrave de plus en plus avec l'apparition du procès de son père et ses suites néfastes. Pessimiste, Constant a la vocation d'être séparé de soi et du monde. L'ennui l'accompagne partout, il lui est attaché. Il souffre toujours de l'ennui. Mais l'ennui pour lui, n'est pas le contraire de l'amusement ou du divertissement, mais véritablement une sorte d'insuffisance, de disproportion ou d'absence de la réalité:

«..., la réalité, quand je m'ennuie, m'a toujours produit l'effet déconcertant que donne au dormeur une couverture trop courte, une nuit d'hiver : s'il la tire sur ses pieds, il a froid à la poitrine, s'il la remonte sur sa poitrine, il a froid aux pieds ; aussi ne parvient-il jamais à s'endormir pour de bon »<sup>1452</sup>

Pour lui, l'ennui devient typique de sa vie déréglée pleine de problèmes et de soucis liés soit à son père, soit à ses femmes, soit à ses dettes, etc. Il semble marqué par le sceau de l'ennui de sorte que sa vie, comme le dit Schopenhauer, « oscille comme une pendule, de droite à gauche de la souffrance à l'ennui »<sup>1453</sup>. Lors de son second séjour à Paris et ses entretiens interminables avec Mme de Charrière, Constant décrit à plusieurs reprises sa mélancolie, son *tedium vitae*<sup>1454</sup>, son indifférence, qui rappelle, plutôt anticipe le mal du siècle de Chateaubriand<sup>1455</sup> :

« Je passai comme une ombre sur la terre entre le malheur et l'ennui »<sup>1456</sup>

Dans le dialogue Constant & Charrière, les manifestations de l'ennui sont plutôt dues à des incidents mondains qui transforment leurs vies en enfer. Constant a exprimé à plusieurs reprises que la hantise du procès de son père était à la base de son ennui. Il informe son amie à quel point ce procès l'épuise et le fatigue. Il en tombe malade et sa vie devient déréglée :

---

<sup>1451</sup> Ibid. p. 93

<sup>1452</sup> Alberto Moravia, *L'Ennui*, op.cit. prologue p. 9

<sup>1453</sup> Schopenhauer, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, Livre IV, p. 57, tr. fr. A. Burdeau Alcan / P.U.F. éd., tome 1, p. 326

<sup>1454</sup> C'est-à-dire l'impression du vide, l'ennui de vivre

<sup>1455</sup> C'est l'âge nouveau, qui sera celui du Romantisme. La Révolution contribua à renforcer le pessimisme latent que l'on peut constater à la fin du XVIIIe siècle et, par là, elle a hâté l'écllosion du Romantisme. Les hommes du XVIIIe siècle furent en proie à ce pessimisme que l'on a nommé « le Mal du siècle ». Ce Mal du siècle, comme le Romantisme dont il est l'une des manifestations, s'étend à toute l'Europe et il a en grande partie pour cause la faillite de la philosophie du siècle précédent. Chateaubriand fut atteint de cette tristesse incurable qui devait le poursuivre toute sa vie. Dans *René*, il indique la disproportion qui existe entre les rêves, les aspirations et les ambitions de l'homme, qui sont définis, et sa vie elle-même trop imparfaite pour satisfaire cette soif de bonheur absolu que les romantiques portent en eux.

<sup>1456</sup> Passage d'une lettre de Constant à un ami, le « malheureux Knecht » et cité dans la lettre (XXXIX) du [17 sept. 1790] à Mme de Charrière

« Je vous dirai qu'après un voyage de quatre jours et quatre nuits je suis arrivé ici (à Brunswick), oppressé de l'idée de notre misérable procès, qui va de mal en pis, et tremblant de devoir repartir dans peu pour aller recommencer mes inutiles efforts. Je serais heureux, sans cette cruelle affaire, mais elle m'agite, et m'accable tellement par sa continuité que j'en ai presque tous les jours une petite fièvre et que je suis d'une faiblesse extrême, qui m'empêche de prendre de l'exercice, ce qui probablement me ferait du bien. »<sup>1457</sup>

En se calquant sur l'état malheureux de son père, il exprime un ennui mortel :

« Je me figurai ce pauvre père trompé dans toutes ses espérances, n'ayant pour consolation dans sa vieillesse qu'un homme aux yeux duquel à vingt ans tout était décoloré, sans activité, sans énergie, sans désirs, ayant le morne silence de la passion concentrée sans se livrer aux élans de l'espérance qui nous raniment et nous donnent de nouvelles forces. »<sup>1458</sup>

Aussi le souvenir de son mariage avec Jenny Pourrat qui le poursuit partout le jette-t-il dans un état de tristesse morbide exprimée par l'oxymore, « embellie par le désespoir », qui donne à son ennui plus de force quand il relie le plaisir de la plainte avec la dignité de langueur :

« [ son souvenir me jette] dans une mélancolie sombre. [...] L'image de Mlle P. embellie par le désespoir me poursuivait partout »<sup>1459</sup>

Encore jeune homme, à peine âgé d'une vingtaine d'années, il manifeste un pessimisme précoce quand il parle de la mort. Il joint à sa lettre une épitaphe sous la forme d'un poème rimé qu'il demande à son amie d'afficher sur son tombeau après sa mort<sup>1460</sup>.

Poursuivant son état malheureux, il voit dans la poésie un moyen approprié pour traduire sa tristesse. Il s'agit d'un compte rendu de la vanité de la vie, une confession de ses péchés :

« Triste jouet de la tempête,  
J'ai volé d'erreur en erreur,  
[...]  
Je pourrais, obscur, ignoré,  
Attendre l'instant désiré  
Qui doit finir ma triste vie,  
[...] »<sup>1461</sup>

A travers ce poème, Constant cherche à attendrir I. de Charrière pour l'aider à se consoler de sa mélancolie et de son désespoir.

Constant a toujours exprimé son ennui dû à son séjour à Paris qui a laissé des traces néfastes sur tout l'itinéraire de sa vie :

« L'échauffement, l'ennui et l'affaiblissement que mon séjour à Paris a laissé dans toute ma machine, [...], se sont fixés dans ma tête et dans ma gorge. »<sup>1462</sup>

Beaucoup de thèmes se mélangent dans cette lettre<sup>1463</sup> : ennui, inquiétude, maladie, douleur, souffrance, tristesse, pessimisme, etc. qui sont la cause l'un de l'autre. Finalement l'idée néfaste de la mort vient survoler la scène lorsqu'il annonce à I. de Charrière :

---

<sup>1457</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>1458</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1787]

<sup>1459</sup> Ibid.

<sup>1460</sup> Voir lettre (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1461</sup> (V) A Isabelle de Charrière [20 décembre 1787]

<sup>1462</sup> (XI) A Isabelle de Charrière [18 février 1788]

<sup>1463</sup> Voir Ibid.

« Je vous fais des adieux, et des adieux éternels. »<sup>1464</sup>

Il parle de sa tristesse qui augmente de jour en jour, ce qui anime et développe le thème de la souffrance. Il sollicite la consolation de sa destinataire et l'incite à avoir de la pitié envers lui :

« [...], moi triste, plus aujourd'hui qu'hier, comme je l'étais plus hier qu'avant hier, comme je le serais plus demain qu'aujourd'hui.[...] et chaque jour est une peine ajoutée aux précédentes. »<sup>1465</sup>

Il le répète aussi dans sa lettre du 25 février 1788 :

« Chaque jour est une peine ajoutée aux précédentes. »<sup>1466</sup>

Il exprime la même idée, ce qui suggère que son ennui, son désespoir et son pessimisme sont des sentiments perpétuels :

« Je serai chaque jour plus abattu et plus triste : et cela est vrai »<sup>1467</sup>

Craignant d'ennuyer son amie par ses plaintes et ses lamentations successives, il a peur qu'elle ne renonce à son amitié :

« Il y a tant de tristesse et d'humeur et de jérémiade que vous en aurez au *surfeit*<sup>1468</sup> et peut-être renoncerez vous à un correspondant de mon espèce »<sup>1469</sup>

C'est pourquoi il la supplie de le supporter :

« Je vous conjure à genoux de me supporter : ne plus vous être rien qu'une connaissance indifférente serait bien pis que les persécutions des sottis gens qui font le sujet de cette sottis lettre. »<sup>1470</sup>

Il lui déclare que le soin qu'elle peut prendre à son égard, peut seul supprimer sa tristesse, c'est-à-dire son ennui :

« [...], l'idée de l'intérêt que vous prenez à moi, a dissipé toute ma tristesse »<sup>1471</sup>

A l'instar de Voltaire et de Mme du Deffand, ayant perdu toute espoir à une vie meilleure, il philosophe, poussé par les sentiments de découragement et de pessimisme, sur la futilité de la vie. A Brunswick où il écrit ces lettres, Constant a subi une dégradation de sa santé. Il fut en proie à une profonde dépression, les manifestations d'une conception nihiliste<sup>1472</sup> de l'existence, d'une indifférence absolue abondent. Plus encore que des expressions telles que « je passerai comme une ombre sur la terre, entre le malheur et l'ennui

---

<sup>1464</sup> Ibid.

<sup>1465</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

<sup>1466</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>1467</sup> Ibid.

<sup>1468</sup> C'est-à-dire « une indigestion », voir *ibid.*

<sup>1469</sup> Ibid.

<sup>1470</sup> Ibid.

<sup>1471</sup> Ibid.

<sup>1472</sup> Terme popularisé par l'écrivain russe Ivan Tourgueniev, dans son roman *Pères et Fils* (1862), le nihilisme est un point de vue philosophique d'après lequel le monde est dénué de tout sens, de tout but, de toute vérité compréhensible ou encore de toute valeur. Cette notion est applicable à différents contextes : historique, politique, littéraire, philosophique.

»<sup>1473</sup>, cette sottise qu'on appelle monde, ou la récurrence obsédante du mot néant<sup>1474</sup>. Il évoque l'idée du néant, résultat logique qui traduit son état-d'âme :

« Je sens plus que jamais le néant de tout, combien tout promet et rien ne tient, combien nos forces sont au-dessus de notre destination, et combien cette disproportion doit nous rendre malheureux. Cette idée que je trouve juste n'est pas de moi : elle est d'un Piémontais, homme d'esprit, dont je fais la connaissance à La Haye, [...] Il prétend que Dieu, c'est-à-dire l'auteur de nous et de nos alentours est mort avant d'avoir fini son ouvrage, [...] »<sup>1475</sup>

Devant son état de désespoir et sa maladie Mme de Charrière, dans sa réponse, essaye de le faire sortir de son désespoir. Elle lui présente comme une prescription magique pour l'aider de se débarrasser de son état malheureux :

« Mon Dieu, que je suis fâchée que vous soyez faible et malade ! [...] Au nom de Dieu, revenez aussi de cet état de langueur que vous me peignez si bien et si tristement. Ne vous faites point de violence ; seulement ménagez-vous, que votre nourriture soit saine et vos repas réguliers, n'étudiez pas mais lisez nonchalamment des romans et de l'histoire. Lisez de Thou, lisez Tacite, ne vous embarrassez d'aucun système, ne vous alambiquez l'esprit sur rien, et peu à peu vous vous retrouverez capable de tout ce que vous voudrez exiger de vous. »<sup>1476</sup>

B. Constant est devenu sensiblement nerveux, se fâchant pour des broutilles. Mme de Charrière lui reproche avec ironie en lui demandant allusivement d'avoir l'esprit large :

« Ah sire ! qu'il est difficile de parler franchement à votre majesté sans la fâcher un peu ! »<sup>1477</sup>

Benjamin Constant est un homme qui aime bouger. La maladie, liée à la fixité, lui est insupportable, ennuyeuse. Elle est aussi à la base de sa mauvaise humeur. Ce goût chez Constant est rapporté à Mme de Charrière par la cousine de ce dernier, Mlle Louise. Mais Mme de Charrière l'a éprouvé elle-même pendant le séjour de Constant chez elle à Colombier. Celui-ci, à peine rétabli, s'enfuit à Brunswick :

« La bonne Mlle Louise dit quelquefois : pour être comme vous étiez ici avec M. Constant, il fallait précisément qu'il fût malade ; sans cela il se serait bien vite ennuyé, il aurait couru tous les jours à Neuchâtel. Et je m'humilie à dire : cela est vrai »<sup>1478</sup>

Dans sa réponse aux conseils de Mme de Charrière, Constant lui donne des éclaircissements sur sa santé et sur son régime alimentaire. Mais il insiste sur la destinée de sa vie, toujours balancée entre le malheur et l'ennui :

« Si je pouvais m'astreindre à suivre un régime ma santé se remettrait, mais l'impossibilité de m'y astreindre fait partie de ma mauvaise santé, de même que si je pouvais m'occuper de suite d'un ouvrage intéressant mon esprit reprendrait sa force, mais cette impossibilité de me livrer à une occupation constante fait partie de la langueur de mon esprit. »<sup>1479</sup>

---

<sup>1473</sup> (XXXIX) A Isabelle de Charrière [17 septembre 1790]

<sup>1474</sup> Cf. Anne-lise Delacrétaz, *Benjamin Constant et la Révolution française 1789-1799*, Librairie Droz, 1989, p. 50-51

<sup>1475</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 179]

<sup>1476</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]

<sup>1477</sup> Ibid.

<sup>1478</sup> Ibid.

<sup>1479</sup> (XXXIX) A Isabelle de Charrière [17 septembre 1790]

Nous constatons que le pessimisme est un leitmotiv dans le dialogue de Constant avec Mme de Charrière :

« Je passerai comme une ombre sur la terre entre le malheur et l'ennui et ma prédiction se vérifie. »<sup>1480</sup>

Il exprime aussi à son amie que la vie à Brunswick l'ennuie beaucoup :

« Je mène ici une plate vie, et ce qui est pis que plat, je suis toujours un pied dans l'air, ne sachant s'il ne me faudra pas retourner à La Haye pour y répéter à des gens qui ne s'en soucient guère qu'ils sont des faussaires et des scélérats. Cette perspective m'empêche de jouir de ma solitude et de mon repos, les deux seuls biens qui me restent. »<sup>1481</sup>

L'ennui influe sur la créativité humaine ou littéraire. Autrement dit l'ennui peut aussi mener à une sorte de dépression, à une paresse mortelle et démoralisante, au découragement qui s'empare de l'âme et empêche de vivre normalement. Il naît de l'inactivité, de l'immobilité et de la sensation de la passivité : dans son *Essai sur le bonheur*, Marmontel, écrit que l'ennui est « la maladie épidémique d'un monde corrompu par l'opulence et l'oisiveté », « une inquiétude accompagnée d'inertie, un besoin vague et paresseux de changer de situation : c'est l'activité naturelle, contrariée par la mollesse ; c'est le tourment d'une âme qui nage dans le vide, qui se consume en désir sans objet [...]. L'ennui est aussi un enfant du luxe : l'abondance, la satiété, le dégoût, le font naître... »<sup>1482</sup>. L'ennui qui nous pousse à s'éloigner de l'écriture d'un ouvrage ou d'une lettre qu'on vient d'entreprendre est insupportable. Il nous fait voir des choses qu'on aime sous un jour abominable. A cause de son ennui, Constant n'arrive pas à achever ses lettres. En écrivant des lettres à son amie, des idées méchantes le hantent et l'empêchent de les finir. Cela témoigne du degré d'inquiétude et d'hésitation dans lequel il se trouve :

« [Ma vie plate à La Haye] m'a aussi souvent empêché d'achever des lettres que j'avais commencées pour vous. Mais ma table est couverte de ces fragments qui ont toujours la longueur d'une page, parce qu'alors je suis obligé de m'arrêter et quelque chienne d'idée vient à la traverse, je jette ma lettre, et ne la reprends plus. Dieu sait si celle-ci sera plus heureuse. Je le désire de tout mon cœur. »<sup>1483</sup>

Puis Constant revient sur le procès de son père<sup>1484</sup> qui l'empêche de finir son ouvrage sur la réfutation d'un livre de Burke, *Reflexions on the Revolution* :

---

<sup>1480</sup> Ibid.

<sup>1481</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1482</sup> Cité par Nobeit Jonard, op.cit.p. 72

<sup>1483</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1484</sup> La ruine et les déboires de son père provoquent les siens : « Dix longs mois s'écourent, avant que Benjamin puisse se marier. Il lui a fallu l'intervention du duc pour obtenir le consentement de son père, et, quand il a cru enfin toucher au but, les déboires financiers provoqués par les procès de Juste ont encore retardé la réalisation de ses projets. » Il a peur de recevoir un jour un courrier l'informant de « la ruine ou du déshonneur de son père et, par contrecoup, de sa propre ruine et de l'écroulement de son avenir ». « Juste perd tous ses procès. Mais il a su dérober à l'avidité de ses créanciers la part de sa fortune qui revient à Benjamin » (Arnold de Kerchove, *Benjamin Constant ou le libertin sentimental*, op.cit. p. 88). La hantise de ce procès détruit sa vie et devient le projecteur de ses plaintes répétitives : « [...] si cette horrible et écrasante affaire ne pesait pas sans cesse sur moi je ne me plaindrais pas. » (XLII) A Isabelle de Charrière [Brunswick ce 24 décembre 1790]

« [...], et si le maudit procès de mon père ne vient pas m'arracher à mon loisir, je pourrais bien pour la première fois de ma vie avoir fini un ouvrage. Mes Brabançons<sup>1485</sup> se sont en allés en fumée, comme leurs modèles et les louis avec eux. Le moment de l'intérêt et de la curiosité à passé trop vite. »<sup>1486</sup>

Ce procès le jette dans un tourbillon de malheurs. L'échange de lettres avec son père, au lieu de devenir un moment d'intimité entre eux, lui devient un moment de supplice. A son amie, il répond désespérément que la fortune est la plus difficile à réaliser, à cause du procès de son père qui l'empêche d'y parvenir et qui le poursuit n'importe où, durant toute son existence :

« Il ne faut pas se faire illusion, cette affaire-ci me tue, j'en oublie tout ce que j'avais appris. Je perds l'habitude et la force de travailler, je n'ai plus que des idées décousues, le latin me devient pénible à lire, écrire est un supplice pour moi. Une vexation perpétuelle de près de trois ans a porté à ma tête comme à ma santé un coup mortel dont je ne relèverai jamais »<sup>1487</sup>

Mais il croit que la recherche de la fortune est à la base de ses malheurs :

« Je quitterais ces biens, auteurs de tant de maux. »<sup>1488</sup>

La vie sans but, sans objectif, l'inaptitude de se profiter de son temps, l'incapacité à s'adonner à quelque activité qu'on aime pratiquer sont à la base d'un ennui mortel. En admirant Voltaire, il espère être actif comme lui, mais il découvre qu'il mène une vie passive et monotone :

« Je deviens d'une paresse inconcevable, et c'est à force de paresse que je passe d'une idée à l'autre. Je voudrais pouvoir me donner l'activité de Voltaire. Si j'avais à choisir entre elle et son génie, je choiserais la première. Peut-être y parviendrai-je quand je n'aurais plus ni procès ni inquiétudes. »<sup>1489</sup>

Pour Constant, on peut supporter la vie avec son peu de plaisir et son trop de malheur tant qu'il y a de quoi s'en occuper :

« Enfin la vie se passe, on jouit, on s'ennuie, on s'inquiète, on s'étourdit, tout va bien pourvu qu'on s'intéresse à quelque chose et qu'on ait le bonheur d'aimer »<sup>1490</sup>

Il s'assimile à la poussière, la source de notre genèse, qui ne vaut rien et qui sera aussi la matière de nos corps après la mort. On peut apercevoir le pessimisme de Constant à travers ce paysage de la mort :

« Je suis tout poussière. Comme il faut finir par là, autant vaut-il commencer aussi par là. »<sup>1491</sup>

---

<sup>1485</sup> A la fin de 1790, Benjamin Constant « prépare [petit] ouvrage sur la Révolution du Brabant, probablement inspiré par Belle qui ne perd pas de vue les troubles des Pays-Bas. Mais ces « Brabançons partent en fumée », comme il écrit joliment, et en décembre il entreprend de réfuter les Réflexions sur la Révolution française de l'anglais Burke : « Il y a autant d'absurdités que de lignes dans ce fameux livre [...] contre les Levelers [Niveleurs] français (10 déc. 1790), voir Anne-Lise Delacrétaz, *Benjamin Constant et la Révolution Française*, op.cit. p. 28. Il croyait, avec les revenus de cet ouvrage, qu'il peut régler les frais du procès de son père. (Après le rejet de sa demande d'appel (12 mars 1789), Juste de Constant s'était vu condamner à payer les frais du procès, soit près de 5.000 florins hollandais (12 avril 1789), voir J.-D. Candaux, op.cit. note 1, p. 110

<sup>1486</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1487</sup> (XLII) A Isabelle de Charrière [Brunswick ce 24 décembre 1790]

<sup>1488</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1489</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1490</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

<sup>1491</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

Benjamin Constant éprouve aussi l'ennui de la sensation du néant :

« Peut-être ai-je le malheur de sentir trop...plutôt ou [plutard], le néant »<sup>1492</sup>.

Chez lui, nous dit G. Rudler, « l'ennui, l'indifférence à l'égard du vice et de la vertu, l'abattement, le sentiment de la vanité de tout, de la mort qui engloutit tout et qui ramène au néant »<sup>1493</sup>. Il ajoute que « le surmenage nerveux aboutit fatalement sinon au pessimisme, [...] du moins à la tristesse, à l'amertume, au dégoût, qui en sont la monnaie courante, la traduction sensible et plate »<sup>1494</sup>.

Autrement dit, la sensation de l'ennui lui parvient de l'impression d'absurdité d'une réalité insuffisante et décevante, c'est-à-dire impuissante à répondre à ses ambitions, et en laquelle il n'a pas confiance. L'ennui provient aussi de l'incommunicabilité avec l'autre, de la difficulté de se lier avec lui. L'ennui pour Constant est aussi une incapacité de sortir de soi-même. Il tache de s'évader, de sortir de son propre moi qui devient à tour de rôle une prison étouffante ou un asile apaisant. Constant aime vivre comme l'oiseau voyageur, qui ne supporte pas de rester plus longtemps dans sa cage.

Il parle de l'absurdité de la vie en déplorant celle des grands hommes dont la fin était si humiliante. Malgré leur vie si mouvementée, leur fin était déjà prévue :

« Louis XIV est mort détesté, humilié, ruiné ; Philippe V, mélancolique, et à peu près fou ; les subalternes n'ont pas mieux fini et puis voilà à quoi aboutit une suite d'efforts, du sang répandu, des batailles sans nombre, des travaux de tout genre, et l'homme ne se met pas une fois pour toutes en tête qu'il ne vaut pas la peine de se tourmenter aujourd'hui quand on doit crever demain »<sup>1495</sup>.

Il exprime ainsi son désespoir en voyant dissiper sa vie sans rien réaliser. Il regrette ses vingt-cinq années passées sans rien faire et ses espoirs déçus :

« Mes plus belles années se passent : en vieillissant je deviendrai encore plus incapable d'attention,[...]»<sup>1496</sup>  
« Je ne m'amuse ni ne m'occupe, je n'aime rien, et je vois passer un jour après l'autre sans autre sentiment qu'un regret sourd de perdre à 25 ans une vie qui promettait quelque chose. »<sup>1497</sup>

De plus, la brièveté de la vie l'inquiète et le rend incapable de se concentrer. Il est dégoûté de tous les plaisirs qui n'émanent ni du cœur ni de l'esprit. C'est pourquoi il se voue à la paresse et à la passivité, puisqu'il n'a pas d'objectif pour à atteindre. Au bout de cinquante ans<sup>1498</sup>, passés dans la même routine, il découvre enfin que tout ce qu'il a fait ne vaut rien :

---

<sup>1492</sup> Kurt Kloocke, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, Librairie Droz, op.cit. (voir note n°75, p. 33)

<sup>1493</sup> Ibid. p. 34

<sup>1494</sup> G. Rudler, *La Jeunesse de Benjamin constant 1767-1794, d'après de nombreux documents inédits*, Thèse pour le doctorat, op.cit. p. 135

<sup>1495</sup> (XLII) A Isabelle de Charrière [Brunswick ce 24 décembre 1790]

<sup>1496</sup> Ibid.

<sup>1497</sup> (XLIX) A Isabelle de Charrière [vendredi ce 6 juillet 1791] . Une autre advertance de B. Constant, cette lettre est bien de 1792 (Voir J.-C. Candaux, op.cit. note 3, p. 163

<sup>1498</sup> Exagération, puisqu'il est encore tout jeune, âgé de 24 ans. Il se voit vieux à cause des malheurs qu'il a éprouvés durant sa vie brève.

« Les plaisirs de l'esprit, les seuls que je goûte, n'ont plus assez de charmes pour moi pour fixer mon attention, de sorte que je passe ma vie dans une pénible et inquiète paresse, avec le sentiment que je pourrais mieux employer mon temps, le regret vague de le voir s'écouler à ne rien faire, et la conviction que tout ce que je ferais ne servirait à rien et qu'au bout de cinquante ans tout revient au même. »<sup>1499</sup>

Ainsi pour lui tout ne mène à rien, tout est nul. Il a déjà dépassé l'âge de l'espérance. Cette vision noire de son destin renforce son pessimisme :

« Bref, je ne suis, ne serai, ne puis être heureux. J'ai eu comme tout le monde mon temps d'illusion : il est passé.[...] Peut-être ai-je le malheur de sentir trop ce que tant d'écrivains ont répété, en agissant comme s'ils n'en croyaient rien, que toutes nos poursuites, tous nos efforts, tout ce que nous tentons, faisons, changeons, ne sont que des jeux de quelques moments et ne peuvent mener qu'à un anéantissement très prochain, que par conséquent nous n'avons pas plus de motifs pour acquérir de la gloire, pour conquérir un empire, ou pour faire un bon livre, que nous n'en avons pour faire une promenade ou une partie de whist, que le temps indépendant de nous va d'un pas égal, et nous entraîne également, soit que nous dormions ou veillions, agissions ou nous tenions dans une inaction totale »<sup>1500</sup>

La conclusion logique de ce long plaidoyer de Constant sur l'absurdité de la vie est l'absence totale de la sensation, la passivité et le désespoir de tout, la futilité de l'existence :

« Cette vérité triviale et toujours oubliée est toujours présente à mon esprit, et me rend presque insensible à tout.[...], je ne vois ici que beaucoup de peines inévitables, parce qu'elles tourmentent ceux que j'aime, ou ont sur moi une influence physique, très peu de plaisirs, et fort insipides, parce que j'ai perdu pour jamais l'espérance qui les embellit ou plutôt les crée, et au bout de cela, plus tôt ou plus tard le néant. Ma lettre ne vous égayera pas. »<sup>1501</sup>

En réponse à la parole de Constant sur l'absurdité de la vie : pourquoi exister tant qu'on est passif ? Mme de Charrière, comme l'avait déjà pratiqué Voltaire avec la marquise, tente de lui peindre une vision optimiste de l'existence. Pour renforcer sa parole, elle lui donne des exemples de gens qui subissent et cependant continuent à vivre, car ils n'ont pas le choix. Il semble que Mme de Charrière soit d'accord avec Constant dans son analyse de l'existence mais elle a une sorte de vision optimiste qui s'oppose à celle de son ami :

« [...], je vous demanderai pourquoi chercher sans cesse le *pourquoi* de notre existence ? Puisque nous existons il fallait bien que nous existassions. Qui vous dit qu'il y ait dans tout cela un seul choix de fait, un seul acte de volonté vraiment libre ? Je viens de lire le *Courrier de l'Europe*<sup>1502</sup>. Il y a eu en Angleterre d'affreux ouragans comme jamais on n'en avait vu et bien peu de gens ont péri. Un seul paquebot, et quelques matelots, que la foudre choisissait ça et là loin les uns des autres [...]. Laissons les pourquoi et admirons l'admirable concert de toutes choses pour faire que ce monde soit et dure »<sup>1503</sup>

L'ennui de Constant est lié au rythme monotone de sa vie et de sa routine ennuyante :

« L'uniformité de ma vie me tiendrait lieu d'amusements. J'aime à faire aujourd'hui ce que j'ai fait hier ; à revoir les endroits que j'ai vus, à éprouver une suite de petites sensations assez indifférentes, [...] »<sup>1504</sup>

---

<sup>1499</sup> (XLIV) A Isabelle de Charrière [B. ce 21 janvier 1791]

<sup>1500</sup> (XLIV) A Isabelle de Charrière [B. ce 21 janvier 1791]

<sup>1501</sup> Ibid.

<sup>1502</sup> Gazette anglo-française, 1776-1792

<sup>1503</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791]

<sup>1504</sup> Ibid.



Benjamin Constant souligne toujours l'ennui et le pessimisme de sa vie à la Cour de Brunswick, à cause de son appartenance politique. Il est dégoûté de tout ce qui l'entoure, en butte à une indéracinable mélancolie :

« Quant à ma vie ici, elle est insupportable et le devient tous les jours plus. Je perds dix heures de la journée à la cour où on me déteste, parce qu'on me sait démocrate, parce que j'ai relevé le ridicule de tout le monde, ce qui les a convaincus que j'étais *un homme sans principes*. Sans doute tout cela est de ma faute : blasé sur tout, ennuyé de tout, amer, égoïste, avec une sorte de sensibilité qui ne sert qu'à me tourmenter, mobile au point d'en passer pour sot, sujet à des accès de mélancolie qui interrompent tous mes plans et me font agir, pendant qu'ils durent, comme si j'avais renoncé à tout, persécuté en outre par les circonstances extérieures, par mon père à la fois tendre et inquiet-[...] »<sup>1505</sup>

Au fil des lettres, nous constatons que l'ennui de Constant n'est pas occasionnel mais existentiel, c'est-à-dire un ennui qui l'accompagne partout dans la vie. En cela il est comparable à Mme du Deffand. Son ennui devient vecteur de sa vie.

Constant justifie son pessimisme en rectifiant une information mal comprise par son amie : ce n'est pas sa situation pénible qui le pousse à se plaindre de la vie, mais c'est la perte de tout espoir d'être heureux :

« Ce n'est pas comme me trouvant dans des circonstances affligeantes que je me plains de la vie : je suis parvenu à ce point de désabusement que je ne saurais que désirer si tout dépendait de moi, et que je suis convaincu que je ne serais dans aucune situation plus heureux que je ne le suis. [...] »<sup>1506</sup>

Pour l'amuser et l'aider à sortir de son malheur, Mme de Charrière essaye d'imprimer son premier roman, les *Lettres Neuchâteloises* (1784) pour le lui envoyer. Elle lui présente une prescription consolante : essayer d'écrire, sortir de soi, s'éloigner de son entourage, elle joue le rôle de médecin qui a un devoir à l'égard de son malade, elle lui suggère d'écrire pour la postérité :

« Je tâcherai d'avoir les Lettres N. pour vous les envoyer. Si vous écrivez quelque chose pensez que vous ferez quelque bien où quelque plaisir ; que par-ci par-là vous réprimerez un sentiment malveillant, en atténuez un douloureux, ferez couler quelques douces larmes et alors vous ne vous direz plus : *que cela reviendra au même* ; en vérité il faut sortir un peu de soi pour n'être pas trop malheureux comme il faut sortir de chez soi quand les maîtres s'y boudent, que les domestiques s'y querellent, que les cheminées fument etc. [...] Ecrivez à vos camarades<sup>1507</sup>. Vous savez qu'ils ont grand besoin qu'on leur dise de temps en temps un mot selon leur cœur. Peut-être seront-ils à quelque Cour d'Al »<sup>1508</sup>

---

<sup>1505</sup> (L) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 17 septembre 1792]

<sup>1506</sup> (XLIV) A Isabelle de Charrière [B. ce 21 janvier 1791]

<sup>1507</sup> Ce conseil évoque l'article de G. Haroche-Bouzinac dans lequel elle a montré que la question de la destination de la lettre soulève le problème de la définition du public de l'œuvre, qui comme celui de la lettre, peut se limiter à quelques initiés, des *happy few* élus par l'écrivain lui-même. [...]. Ici Isabelle de Charrière le révèle à Benjamin Constant afin d'encourager à écrire celui qui est déjà un fin épistolier : « Certains livres sont comme des lettres écrites à des camarades qu'on a en quelque lieu, on ne sait pas où, ni leurs noms, peut-être ne naîtront-ils que dans dix ou vingt ans mais ils sont ou seront car pourquoi un homme n'aurait-il personne qui lui ressemblât ? Ecrivez à vos camarades » (Lettre (XLV) A Benjamin Constant [ce 8 févr. 1791] (Voir G. Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Lettre et destination. Ecrivez à vos camarades », op.cit. p. 78)

<sup>1508</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8 févr. 1791]

Constant dessine de lui un portrait triste enveloppé de son pessimisme et de son désespoir. Il porte un jugement, me semble-t-il, très sévère sur la morale et sur l'homme dont le destin est d'être « méchant, sot et vil » :

« Ma vie est plus triste que jamais sans que j'aie aucun sujet de mécontentement particulier. Mais je suis détaché de tout, sans intérêts, sans liens moraux, sans désirs, et à force de satiété et de dégoût je suis souvent prêt à faire des sottises. Plus d'une fois j'ai été sur le point de changer de nom, de rassembler quelque argent et de m'éloigner à jamais de tout ce que j'ai connu. »<sup>1509</sup>

Mais devant la diversité de ses problèmes, il ne sait de quoi exactement parler à son amie. Il tient à énumérer ses ennuis liés à son sort. Devant tout cet amas de soucis, il lui révèle la consolation qui l'aide à supporter ses ennuis, et lui a fait goûter un certain bonheur dont il avait besoin : il s'agit de Caroline, ( une « petite comédienne » non identifiée dont B.C. était tombé amoureux<sup>1510</sup> :

« Mais de quoi vous parler ? de moi, à quoi bon ? De petits chagrins, des ennuis de tous les jours, l'indifférence, fille du mariage, la dépendance, fille de la pauvreté, voilà mon sort. Vaut-il la peine d'être écrit ? Je pourrais bien vous révéler ma grande consolation, une consolation qui fait le bonheur de ma vie, qui m'a procuré tout ce que j'aurais espéré ailleurs et tout ce qui me manquait. »<sup>1511</sup>

Constant n'a pas même confiance en l'avenir de cette liaison. Il croit que sa fin ne sera pas heureuse comme celle de *Caliste* (« La fin, dit-elle, ne sera pas heureuse »<sup>1512</sup>), c'est pourquoi, il essaye de vivre le moment en goûtant, autant qu'il lui est possible, le bonheur. Il est convaincu que ses jours de bonheur avec Mme de Charrière passent et ne reviendront jamais :

« Je dis avec Caliste, cela ne finira pas bien, mais en attendant je jouis, et cette incertitude même, et la mélancolie qu'elle cause m'attachent davantage aux heures qui s'écoulent et qui ne reviendront plus. Peut-être suis-je trompé. Je ne le crois pas, mais cela se peut et que je sois la dupe la plus méprisable et la plus stupide. »<sup>1513</sup>

Après ce long itinéraire de pessimisme, de désespoir et de l'ennui, Constant est tout à fait lassé. Il va non seulement négliger la vie, mais aussi les hommes et ses relations. C'est le début des désaccords avec Isabelle de Charrière qui devient jalouse de son rapprochement avec Mme de Staël. Il affiche à l'avance d'une indéterminée la fin malheureuse de leur relation :

« Voilà mes résolutions. Je ne dis pas encore fi de la vie, mais je dis, et de bonne foi, fi des hommes, fi des relations, qu'on ne m'en parle plus. »<sup>1514</sup>

Mme de Charrière est ennuyée par les silences prolongés de Constant qui ne lui écrit qu'au compte-gouttes. Pour la première fois, on voit que la date de la lettre est deux fois inscrite, à la tête de la lettre et à la fin : « ce 18<sup>e</sup> févr. 1793 », cela évoque un entêté malaise<sup>1515</sup>. Elle le menace de rupture :

---

<sup>1509</sup> (XLIX) A Isabelle de Charrière [vendredi ce 6 juillet 1791]

<sup>1510</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

<sup>1511</sup> Ibid.

<sup>1512</sup> *Caliste*, lettre XXI, in Isabelle de Charrière, *Œuvres complètes*, t. VIII, cité p. 196

<sup>1513</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

<sup>1514</sup> (LII) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 1er janvier 1793]

<sup>1515</sup> Voir lettre (LIII) A Benjamin Constant du [18 févr. 1793]

« Adieu je ne vous écrirai plus si vous ne m'écrivez pas, mais je vous enverrai au plus vite ce que je pourrai recevoir pour vous »<sup>1516</sup>

L'ennui et l'inquiétude de Constant influent sur son écriture et le poussent à faire comme son amie. Lui aussi clôt sa lettre par la répétition de la date de la lettre, déjà citée en tête de sa lettre : ce 25 mars 1793<sup>1517</sup>. Ce qui désigne aussi son inquiétude et son malaise.

Son pessimisme, comme l'a bien montré Gustave Rudler, a été d'abord une pose, puis est devenu l'expression d'une véritable détresse. Ce pessimisme a une base philosophique, le scepticisme voltairien, et une explication psychologique, le repliement sur soi. Il fait part de ces dispositions à Belle de Charrière en qui elles peuvent trouver un écho. Autrement dit, il a bien trouvé une homogénéité entre son ennui et celui de Mme de Charrière. A travers tant de tribulations il ne l'a jamais oubliée malgré quelques démêlés qui peuvent perturber leur amitié<sup>1518</sup>.

A cause de son ennui, il semble avoir de la vertige vu du tourbillon des contradictions dans sa tête :

« Vous voyez comme dans ma pauvre tête le haut, le bas, la gaieté, la tristesse, le désespoir, la folie se succèdent, se mêlent, se croisent »<sup>1519</sup>.

Il avoue lui-même la valeur et l'intérêt de son commerce avec Mme de Charrière comme thérapeute de son ennui :

« Si je ne vous avais pas connue, écrivait-il à Mme de Charrière les 13 et 14 avril 1788, je serais resté résigné à être ennuyé et indifférent toute ma vie [...] J'ai tant souffert dans les huit années qui viennent de s'écouler! Je ne puis guère souffrir davantage qu'on me maltraite, qu'on me méconnaisse, qu'on me calomnie, cela n'empêchera pas mon corps de pourrir bien tranquillement dans mon cercueil... »<sup>1520</sup>

Il supplie son amie de ne pas le délaisser :

« Je vous conjure à genoux de me supporter : ne plus vous être rien qu'une connaissance indifférente serait bien pis que les persécutions des sottés gens qui font le sujet de cette sotté lettre. »<sup>1521</sup>

Mme de Charrière exprime sa solidarité à l'égard de Constant, et cherche à le motiver :

« Je ne puis vous vous dire à quel point j'ai été aise en recevant votre lettre. [...]. En lisant ce n'est pas été la même chose. Les larmes me sont venues aux yeux et j'ai frappé du pied d'impatience contre vos ennemis et contre le sort. Quelle opiniâtre injustice, méchanceté, faiblesse, sottise ! Tout cela me paraît réuni pour faire votre malheur. [...] Ne vous découragez donc pas et ayez soin de votre santé. »<sup>1522</sup>

Benjamin Constant est pessimiste à cause de la condition humaine. Son incertitude à propos de la valeur de la vie est à la base de son pessimisme :

« En général, ce qui m'a le plus aidé dans ma vie à prendre des partis très absurdes, mais qui semblaient au moins supposer une grande décision de caractère, c'est précisément l'absence complète de cette décision, et le sentiment que j'ai toujours eu, que ce que je faisais n'était rien moins qu'irrévocable dans mon esprit. De

---

<sup>1516</sup> Ibid.

<sup>1517</sup> (LIV) A Isabelle de Charrière [25 mars 1793]

<sup>1518</sup> Cf. G. Rudler, *La Jeunesse de Benjamin Constant*, op.cit. introduction.

<sup>1519</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1520</sup> (XX) A Isabelle de Charrière [13-14 avril 1788]

<sup>1521</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>1522</sup> (XL) A Benjamin Constant [ce 10 déc. 1790]

la sorte, rassuré par mon incertitude même sur les conséquences d'une folie que je me disais que je ne ferais peut-être pas, j'ai fait un pas après l'autre et la folie s'est trouvée faite »<sup>1523</sup>

Mais son pessimisme est essentiellement dû à son mépris de la vie :

« [...] un des caractères que la nature m'a donnés, c'est un grand mépris pour la vie, et même une secrète envie d'en sortir pour éviter ce que peut encore m'arriver de fâcheux. Je suis assez susceptible d'être effrayée par une chose inattendue qui agit sur mes nerfs. Mais dès que j'ai un quart d'heure de réflexion, je deviens sur le danger d'une indifférence complète »<sup>1524</sup>.

Il semble qu'il ait engagé avec l'ennui un contrat perpétuel. A l'opposition de son ami, Mme de Charrière est optimiste, elle a la volonté de surmonter son ennui.

### Rousseau & Malesherbes :

Rousseau voit dans l'ennui « le fléau de la solitude aussi bien que du grand monde »<sup>1525</sup>. Son ennui est essentiellement dû au souci de la publication de ses ouvrages, de ses engagements avec les libraires et surtout avec son éditeur principal, Marc-Michel Rey, qui lui a causé tant d'inquiétude à cause de ses retards successifs à lui rendre les feuilles des épreuves de *La Nouvelle Héloïse*<sup>1526</sup>. Mais nous pouvons dire qu'il s'agit d'un souci occasionnel qui diffère de l'ennui maladif que nous avons déjà exploré pour Benjamin Constant et Mme du Deffand.

Pour conclure, nous pouvons souligner que les épreuves difficiles de Constant sont à la base de son ennui : la mort de sa mère, son mariage, le procès de son père, ses déceptions amoureuses, etc. Pour Constant, l'ennui lui est imputé comme des « jumeaux siamois ». L'ennui de Constant lui parvient aussi de l'impossibilité d'établir un rapport juste entre lui et le monde qui l'entoure. Il avait besoin d'un soulagement face à sa déception dans la vie. Il a trouvé le remède dans l'écriture des lettres à Mme de Charrière, un moyen, pense-t-il pour vaincre l'ennui. Quant à la marquise du Deffand, son ennui est indomptable. En scrutant les fluctuations de son état d'âme, nous pouvons dire que son ennui est incurable. Ce sont essentiellement l'immobilité et la fixité qui l'ennuient. Rester seule est le paroxysme de son ennui, elle aime la sociabilité, son monde préféré. Ce sentiment négatif à décoloré toute sa vie.

---

<sup>1523</sup> Benjamin Constant, *Le Cahier rouge*, op.cit. p. 55-56

<sup>1524</sup> Benjamin Constant, *Le Cahier rouge*, op.cit. p. 94

<sup>1525</sup> Rousseau, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, tome II, 1961, (réédition 1969), préface p. 19

<sup>1526</sup> Voir notre étude du thème « De la polémique à la recherche d'un accord »

### III-B-Des Thèmes littéraires :

#### III-B-a-Corneille Vs Racine<sup>1527</sup>:

« Racine m'enchante, et Corneille m'ennuie »<sup>1528</sup>

Le débat sur ces deux grands classiques était un thème de discussion acharnée dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand. Une polémique s'était engagée entre le philosophe et son amie la marquise sur la valeur de ses deux grands classiques : à qui la supériorité? Qui, d'entre eux, avait plus de poids dans l'histoire littéraire de la France ?

Malgré la préférence générale pour Voltaire de Racine à Corneille, Raymond Naves « préfère le style ampoulé de Corneille à la simplicité de Racine »<sup>1529</sup>. En 1761, Voltaire a fait une édition monumentale des œuvres de Corneille<sup>1530</sup>. Quant à Racine, il « reste l'un des tenants de la tragédie inspirée de [lui] et de Racine »<sup>1531</sup>. Ses lettres avec la marquise fourmillent d'indications sur ces deux génies classiques. C'est d'abord le nom de Corneille qui émerge dans leur dialogue lorsque Voltaire, dans sa lettre du 9 mai 1764, interpelle son amie sur son recueil *Le Commentaire sur Corneille*<sup>1532</sup> et l'invite à le lire pour s'amuser. Il avoue

---

<sup>1527</sup> Voltaire a toujours éprouvé beaucoup de respect, d'admiration pour les classiques : « Au premier rang, Boileau et Racine : l'un mis très haut pour son culte du vrai, sa sincérité et son intelligence du grand art ; l'autre pour la perfection de son œuvre, car il est le poète qui a le mieux connu à la fois l'art des vers et le cœur humain. Voltaire aura toute sa vie un culte pour Racine. A côté de lui, il distingue aussi Molière, dont le mérite est grand d'avoir su être philosophe dans un temps si peu favorable, et Quinault, qui a maintenu le lyrisme et la fantaisie au milieu de tant d'austérité. Plus loin de lui, il prend à la Renaissance Montaigne, « le plus sage et le plus aimable » des gentilshommes, et l'Arioste, qui l'a ébloui par son imagination, sa verve inlassable, sa puissance romanesque, prince des cours galantes où l'héroïsme est une grâce ». (Raymond Naves, *Voltaire*, op.cit. p.17)

<sup>1528</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>er</sup> juillet 1764, à Ferney]

<sup>1529</sup> Raymond Naves, *Le Goût de Voltaire*, op.cit. p. 133

<sup>1530</sup> Voltaire se lie d'un commerce très littéraire avec l'abbé d'Olivet. « A l'Académie française, dont il faisait partie depuis 1722, d'Olivet défendait les belles-lettres et la langue française. Il va jouer un rôle de premier plan lorsque Voltaire entreprend une œuvre de critique littéraire monumentale, ses *Commentaires sur Corneille* au bénéfice de Marie-Françoise Corneille afin de lui constituer une dot. Dans ce recueil, on peut lire une des pièces du dossier ayant conduit Voltaire à adopter cette jeune personne que le poète Ponce Denis Ecouchard Lebrun lui avait présentée comme une descendante directe du grand dramaturge. Voltaire entend préparer ses *Commentaires sur Corneille* sous l'égide de l'Académie française, instance de légitimation. Ce projet fut approuvé pendant l'été 1761, grâce au soutien notamment de l'abbé d'Olivet qui prodigue ses conseils à Voltaire. Le 23 juin 1761, il lui suggère de limiter ses ambitions à quelques pièces choisies, indique le plan d'un prospectus qui serait présenté par Cramer. Il est question du mécanisme éditorial des souscriptions, de la campagne menée par Voltaire à cet effet, [...] » ((Voir *Voltaire, un Jeu de lettres*, op.cit. p. 38-39). « Après avoir, dans une exorde, annoncé son projet qui inclut toute l'œuvre de Corneille, Voltaire développe un certain nombre de remarques sur la langue, d'abord sur les archaïsmes, ensuite sur des expressions empruntées aux italiens ; puis il récite le parallèle entre Racine et Corneille établi par La Bruyère, fondé sur l'antithèse selon laquelle l'un, a peint les hommes tels qu'ils sont et l'autre, les hommes tels qu'ils devraient être; il compare au profit de Racine, *Tite et Bérénice* et *Bérénice* ; il estime que le premier, Corneille, « tomba toujours depuis Héraclius » et que le second, Racine, « s'éleva continuellement » ; enfin il se livre à des analyses de « maximes atroces » qu'il relève dans le théâtre de Corneille » (Ibid. p. 53-54). Ponce Ecouchard Lebrun, tout heureux d'entretenir une correspondance avec Voltaire, s'empresse de le faire savoir, conscient de servir sa propre gloire et pensant peut-être contribuer à celle de Voltaire. Il avait « encornaillé » Voltaire qui avait cru adopter une descendante du grand Corneille. Or, Marie Françoise Corneille n'était point la petite-fille du poète, mais son arrière-petite-cousine » (Ibid. p.55-56)

<sup>1531</sup> Jean-Marie Goulemot, *La Littérature des lumières en toutes lettres*, op.cit. p. 20

<sup>1532</sup> « *Le Commentaire sur Corneille* (1764) marque le point culminant d'une évolution dans le goût de Voltaire, au cours de laquelle il devient progressivement plus sensible aux défauts du père de la tragédie. Nourri au collège de la tradition cornélienne, il défendra Corneille contre les attaques de Vauvenargues ; il résistera

être sévère à l'égard des idées de ce génie, ce qui provoque de nombreuses critiques de ses partisans, mais avec la rémunération de ce recueil, il a pu doter deux jeunes filles<sup>1533</sup> dont Mlle Corneille, un exploit dont il est fier :

« Vous vous amusez donc, Madame, des commentaires sur Corneille. [...] On me reproche d'avoir été trop sévère, mais j'ai voulu être utile, et j'ai été souvent très discret. [...]. Ce travail est fort ingrat et fort désagréable, mais il a servi à marier deux filles, ce qui n'était arrivé à aucun commentateur, et ce qui n'arrivera plus. »<sup>1534</sup>

Mais pourquoi Voltaire aborde-t-il un tel *Commentaire sur Corneille* ? Voltaire avoue, lui-même, qu'il n'a pas abordé une telle analyse que pour doter Mlle Corneille<sup>1535</sup>, et en cela il voit un avantage de son œuvre :

« Je n'ai commenté ce fatras que pour marier Mlle Corneille. C'est peut-être la seule occasion où les préjugés aient été bons à quelque chose. »<sup>1536</sup>

Dans une de ses lettres à la marquise, il donne le tableau détaillé de l'éducation qu'il donne à Mlle Corneille<sup>1537</sup>. Dans une lettre à Thierot, nous percevons la déclaration de la profession de foi de Voltaire :

« La nécessité de remplir tous les devoirs de la religion chez moi m'est d'autant plus sévèrement imposée, que je suis comptable de l'éducation que je donne à Mlle Corneille. J'ai lu malheureusement la page 164 de Fréron, dans laquelle il dit : « Que je fais élever mademoiselle Corneille au sortir du couvent par un bateleur de la foire, que je traite en frère depuis un an, et que mademoiselle Corneille aura une plaisante éducation »<sup>1538</sup>

---

longtemps au courant de son siècle qui se détachait de Corneille en faveur de Racine. On a taxé le *Commentaire* d'une sévérité excessive que plusieurs ont attribué assez sottement à des jalousies d'auteur. [...] Voltaire n'a pas dit ici toute sa pensée sur Corneille afin de ne pas irriter les nombreux admirateurs que ce dernier possédait encore au XVIIIe siècle. Il n'était pas forcé aux mêmes réserves dans sa correspondance : « J'avoue encore que j'aime mille fois mieux Racine (que Corneille), écrit-il à Mme du Deffand... Racine m'enchanté et Corneille m'ennuie » (1<sup>er</sup> juillet 1764). (Fernand Vial, *Voltaire, sa vie et son œuvre*, op.cit. p. 575)

<sup>1533</sup> Selon l'édition de M. de Lescure, il s'agit de Mademoiselle Corneille, puis sa belle-sœur mademoiselle Dupuits, op.cit. p. 293

<sup>1534</sup> Voltaire à Mme du Deffand [le 9 mai 1764]

<sup>1535</sup> Pour doter la nièce de Corneille, qu'il surnomme Mlle Rodogune et qu'il a recueillie dans son château de Ferney, sourd aux calomnies, Voltaire ouvre une souscription pour l'édition de l'œuvre et des commentaires du grand poète tragique. Il reçoit la participation d'un quarteron de rois, sans parler des ducs régnants. Tous les épistoliers éprouvent un plaisir partagé d'éprouver une causerie, une conversation par lettres. *Le Commentaire* était dédié à l'Académie française qui avait pris cette œuvre sous son patronage, et, comme Voltaire l'avait annoncé dans une publicité habile, le produit de la vente fut consacré à constituer une dot à Mlle Corneille-Chiffon, non pas arrière-petite-fille, hélas ! mais seulement arrière-petite-nièce du grand Corneille (Fernand Vial, *Voltaire, sa vie et son œuvre*, op.cit. p. 575). Selon R. Pomeau, c'est Lebrun-Pindare qui « sollicite dans une lettre à Voltaire d'aider les descendants de la famille Corneille tombés dans la misère. Il s'agit d'un père et sa très jeune fille. « Le poète imagine le grand Corneille apparaissant à sa petite-nièce, pour lui révéler que Voltaire seul est digne de venir à son aide. » (René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, op.cit. p. 87, pour plus de détails sur cette histoire, voir chap.7, Mademoiselle Corneille, p. 87-95)

<sup>1536</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>er</sup> juillet 1764, à Ferney]

<sup>1537</sup> Cf. Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p. 151

<sup>1538</sup> Voltaire à M. Thierot, le 31 janvier 1761. En décembre 1760, Voltaire adopte Mlle Marie Corneille, la nièce du grand classique, qui vient habiter à Ferney. Belle occasion pour ses adversaires de l'attaquer : aussitôt paraît « La petite nièce d'Eschyle, histoire athénienne traduite d'un manuscrit grec », pamphlet dans lequel il est reproché à Voltaire de faire éduquer Mlle Corneille par un acteur de foire. Voltaire réagit vivement, comme l'atteste sa correspondance. Le 15 janvier 1761, il écrit à M. Thierriot (lettre n° 3341) : « Je voudrais voir de quel poison se sert l'ami Fréron. (...) Comment sait-il que l'Écluse est venu dans notre maison ? Et que peut-il dire de ce l'Écluse ? Il finira par s'attirer de méchantes affaires... ». Le 16 janvier, il écrit à M. Damilaville (lettre n°

La réponse de la marquise est un peu réticente. En exprimant son admiration de ces critiques sur Corneille, elle n'accepte pas celles sur ses *Horaces*. Elle annonce qu'elle va entreprendre une analyse pour justifier son avis. En fait, elle met Voltaire en suspens :

« Si j'étais avec vous, j'aurais l'audace de vous faire quelques représentations sur quelques-unes de vos critiques sur Corneille. Je les trouve presque toutes fort judicieuses ; mais il y en a une dans les *Horaces* à laquelle je ne saurais souscrire ; mais vous moqueriez de moi si j'entreprenais une dissertation. »<sup>1539</sup>

Voltaire est anxieux de connaître le commentaire de son amie sur les *Horaces* de Corneille, dit-il, pour s'éclairer. Il essaie, pour la convaincre, de l'inciter à rédiger tout ce qu'elle pense pour se consoler. Pour la première fois, on voit Voltaire dans cette situation d'insistance :

« Dites-moi, je vous prie, Madame, votre critique de ma critique sur un endroit des *Horaces*, cela vous amusera et m'éclairera. C'est une consolation de mettre son esprit sur le papier ; confiez-moi tout ce qui vous passe par la tête. »<sup>1540</sup>

Si Voltaire n'était pas convaincu que les remarques de la marquise lui apportent un éclaircissement, il n'aurait pas été obligé d'employer cette tonalité d'insistance. Surprise que sa critique ait de l'importance pour Voltaire, saisissant sa valeur intellectuelle par rapport à lui, elle croit qu'il se moque d'elle. Car elle se sent assez petite et n'a pas l'audace de le critiquer par écrit. Elle veut s'assurer qu'il veuille vraiment de ses critiques. Elle l'informe qu'il était la cause qui l'a poussée à lire toutes les productions de Corneille, et surtout son *Héraclius*<sup>1541</sup>. Elle délivre à Voltaire, par intermittence, ses critiques. C'est peut-être une façon pour garder contact avec Voltaire le plus longtemps possible. Elle lui demande de lui envoyer tout ce qu'il écrit :

« Vous voulez que je vous dise mon sentiment sur votre Corneille, c'est certainement vous moquer de moi. Si je vous voyais, je hasarderais peut-être de vous obéir, mais comment aurais-je la témérité de vous critiquer par écrit ? Il faut que vous réitériez encore cet ordre pour que j'y puisse consentir. Je vous dirais seulement que vous êtes cause que je relis toutes les pièces de Corneille. Je n'en suis encore qu'à *Héraclius*. Je suis enchantée de la sublimité de son génie, et dans le plus grand étonnement qu'on puisse être en même temps si dépourvu de goût. Ce ne sont point les choses basses et familières qui me surprennent et qui me choquent, je les attribue au peu de connaissance qu'il avait du monde et de ses usages ; mais c'est la manière dont il tourne et retourne la même pensée, qui est bien contraire au génie, et

---

3342) : « M. Thieriot me mande que le digne Fréron a fait une espèce d'accolade de la descendance du grand Corneille et de l'Écluse, excellent dentiste qui, dans sa jeunesse a été acteur de l'Opéra comique. Si cela est, c'est une insolence très punissable, et dont les parents de Mlle Corneille devraient demander justice. l'Écluse n'est point dans mon château (Ferney) ; il est à Genève et il y est très nécessaire ; c'est un homme d'ailleurs supérieur dans son art, très honnête homme et très estimé. La licence d'un tel barbouilleur de papier mériterait un peu de correction. » Le 30 janvier, Voltaire écrit à M. Le Brun (lettre n° 3357) : « Le sieur L'écluse, qui n'avait certainement que faire à tout cela, se trouve insulté dans la même page : il est vrai qu'étant jeune il monta sur le théâtre ; mais il y a plus de 25 ans qu'il exerce avec honneur la profession de chirurgien-dentiste. Il est faux qu'il loge chez moi, il y est venu il y a, un an pour avoir soin des dents de ma nièce (Mme Denis). Je le traite, dit-il, comme un frère, et il insinue que je ne fais aucune différence entre une Demoiselle de condition du nom de Corneille et un acteur de la Foire. J'ai reçu M. de l'Ecluse avec amitié et avec la distinction que mérite un chirurgien habile et un homme très estimable tel que lui. Il y a d'ailleurs 4 mois entiers qu'il n'est plus chez moi et qu'il exerce sa profession à Genève, où il est très honorablement accueilli. J'enverrai s'il le faut les témoignages des Syndics de Genève qui certifieront tout ce que j'ai l'honneur de vous dire. » (voir Gilbert Baumgartner, « Louis L'Ecluse, seigneur gâtinais et ami de Voltaire », article extrait *du Bulletin de la Société d'Emulation* N°120, 2002)

<sup>1539</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>1540</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>1541</sup> *Héraclius* est une tragédie en cinq actes et en alexandrins de Pierre Corneille, publiée en 1647.

qui est presque toujours la marque d'un petit esprit. Vous devriez bien m'envoyer toutes les choses que vous faites, je ne les ai jamais qu'après tout le monde. »<sup>1542</sup>

Voltaire insiste toujours pour que la marquise lui envoie toutes ses pensées sur sa critique de Corneille. Après avoir reçu la première partie des critiques de son amie, il insiste et lui promet de lui révéler le secret de son recueil sur Corneille :

« Vous qui relisez Corneille, Madame, mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous pensez de mes pensées, et je vous dirai ensuite mon secret »<sup>1543</sup>

Sur l'insistance de Voltaire, Mme du Deffand, en approuvant les critiques de son ami sur cette pièce, lui mande, en revanche, ses critiques. Finalement, elle donne son jugement sur Corneille et s'étonne qu'un tel génie puisse être dépourvu de goût<sup>1544</sup> :

« Je viens de relire *Héraclius* ; j'approuve toutes vos critiques ; mais, malgré cela, cette pièce fait un grand effet sur le théâtre ; c'est comme ces statues qui sont faites pour le cintre, et non pour la paroi : je conviens qu'il y a des défauts considérables, qui choquent à la lecture, et qui échappent à la représentation ; cela n'excuse pas les fautes, il faut les faire sentir, et la critique est très-nécessaire pour maintenir le goût. Ce que j'ai pris la liberté de condamner, c'est ce que vous dites dans les *Horaces* sur le monologue de Camille, qui précède sa scène avec Horace. Vous trouvez qu'il n'est pas naturel qu'elle excite sa fureur, en se rappelant tout ce qui peut l'augmenter. J'ai prêté ce volume-là, et j'en suis fâchée, parce que je vous dirais bien plus clairement le jugement que j'en ai porté. En général, je trouve que Corneille démêle avec beaucoup de Justesse et exprime avec beaucoup de force les grandes passions et tous leurs différents mouvements ; il est incompréhensible qu'un génie aussi sublime soit si dépourvu de goût. »<sup>1545</sup>

Le nom de Racine commence à émerger dans leur dialogue, en opposition avec celui de Corneille après un long débat sur la crise entre Voltaire et Rousseau. Voltaire a voulu changer de sujet de discussion en exprimant à la marquise sa préférence pour Racine. De plus, mis à part Rodrigue et Chimène, il critique les personnages de Corneille, qui sont empruntés et qui n'appartiennent pas à la réalité. Quelques interrogations prouvent l'agacement de Voltaire à l'égard de Corneille, il résume toute sa carrière et tout son génie tragique dans une œuvre, *Le Cid*, dont il met également en doute l'originalité :

« J'aime mieux vous parler de Corneille que de Rousseau ; j'avoue que j'aime mille fois mieux Racine. Faites-vous relire les pièces de ce dernier, si vous ne les savez pas par cœur, et vous verrez si après avoir entendu dix vers vous n'aurez pas une forte passion de continuer. Dites-moi si, au contraire, le dégoût ne vous saisit pas à tout moment quand on vous lit Corneille ? Trouvez-vous chez lui des personnages qui soient dans la nature, excepté Rodrigue et Chimène, qui ne sont pas de lui ? »<sup>1546</sup>

---

<sup>1542</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1543</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4 juin 1764 aux Délices]

<sup>1544</sup> Capacité à discerner ce qui est beau ou laid selon les critères qui caractérisent une époque en matière esthétique. Mme du Deffand n'est pas d'accord avec Voltaire sur le fait que Corneille n'a pas de goût. Quand elle lui écrit : « Je vous en demande très humblement pardon, mais je vous trouve un peu injuste sur Corneille ». Cette lettre datée du 18 juillet 1764 a été écrite alors que Voltaire venait de publier ses *Commentaires sur Corneille*, dans lesquels, en dépit de la justesse de certaines critiques et de certains aperçus, on a pu relever un trop grand nombre d'observations minutieuses à l'excès, mesquines et souvent injustes. Cependant Madame du Deffand n'a jamais caché avoir plus d'admiration pour Racine que pour Corneille. En effet, pour elle, « le style de Racine est enchanteur et continuellement admirable. Corneille en revanche n'a « que des éclairs, mais qui enlèvent et qui font que, malgré l'énormité de ses défauts, on a pour lui du respect, de la vénération ».

<sup>1545</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

<sup>1546</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>er</sup> juillet 1764 à Ferney]



Dans un autre échange, nous assistons à une comparaison faite plus tôt de Corneille et de Racine dans une lettre de Vauvenargues<sup>1547</sup> à M. de Voltaire<sup>1548</sup>. Dans cette lettre, Vauvenargues est davantage pour Racine. Le rapprochement entre les deux hommes n'est pas tout à fait équitable :

« Je veux vous parler de deux hommes que vous honorez, de deux hommes qui ont partagé leur siècle, deux hommes que tout le monde admire, en un mot, Corneille et Racine ; il suffit de les nommer. Après cela, oserais-je vous dire les idées que j'en ai formées ? En voici, du moins, quelques-unes. Les héros de Corneille disent de grandes choses sans les inspirer ; ceux de Racine les inspirent sans les dire ; les uns parlent, et longuement, afin de se faire connaître ; les autres se font connaître parce qu'ils parlent. Surtout, Corneille paraît ignorer que les hommes se caractérisent souvent davantage par les choses qu'ils ne disent pas que par celles qu'ils disent »<sup>1549</sup>.

La réponse de Voltaire à Vauvenargues est piquante pour Corneille :

« [...] Il n'y avait pas quatre hommes dans le siècle passé qui osassent s'avouer à eux-mêmes que Corneille n'était souvent qu'un déclamateur ; vous sentez, Monsieur, et vous exprimez cette vérité, en homme qui a des idées bien justes et bien lumineuses. Je ne m'étonne point qu'un esprit aussi sage et aussi fin donne la préférence à l'art de Racine, à cette sagesse toujours éloquente, toujours maîtresse du cœur, qui ne lui fait dire que ce qu'il faut, et de la manière dont il faut ; mais, en même temps, je suis persuadé que ce même goût, qui vous a fait sentir si bien la supériorité de l'art de Racine, vous fait admirer le génie de Corneille, qui a créé la tragédie dans un siècle barbare [...] »<sup>1550</sup>.

Voltaire reconnaît que Corneille est le fondateur de la tragédie moderne et son talent contraste avec celui de son siècle :

« Cette Cornélie<sup>1551</sup> tant vantée autrefois n'est-elle pas en cent endroits une diseuse de galimatias, et une faiseuse de rodomontades ? Il y a des vers heureux dans Corneille, des vers pleins de force, tels que Rotrou en faisait avant lui, et même plus nerveux que ceux de Rotrou. Il y a du raisonnement ; mais en vérité il y a bien rarement de la pitié et de la terreur qui sont l'âme de la vraie tragédie. Enfin, quelle foule de mauvais vers, d'expressions ridicules et basses, de pensées alambiquées et retournées, comme vous dites, en trois ou quatre façons également mauvaises ! Corneille a des éclairs dans une nuit profonde, et ces éclairs furent un

---

<sup>1547</sup> La correspondance entre Vauvenargues et Voltaire est un joyau. Deux esprits libres se rencontrent, s'affrontent sur des positions littéraires, s'animent parfois et s'échangent des pensées. En 1743, Vauvenargues est un jeune soldat du régiment du roi à peine âgé de 27 ans et Voltaire, âgé de 50 ans, termine sa tragédie *Mérope* qui aura un franc succès et le rapprochera à nouveau de la cour du roi. Cette correspondance prend fin à la mort fulgurante de Vauvenargues à Paris en 1747, à l'âge de 32 ans. C'est au cours de ces quatre années, pendant lesquelles les deux hommes vont s'écrire et se voir très souvent, que Vauvenargues écrira l'essentiel de son œuvre. Voltaire attend avec impatience les critiques judicieuses et cinglantes de son ami et Vauvenargues demande à Voltaire d'annoter ses manuscrits pour affiner ses réflexions. Dans leurs correspondances respectives, les deux hommes ne mentionnent jamais leurs échanges de lettres. Secret d'un accord, d'une amitié bien gardée des hordes déplaisantes et des esprits jaloux. (Avec Vauvenargues II, « *La justesse sert à tout* » *Correspondance avec Voltaire (1ère partie – année 1743), Ironie* n° 100 septembre-octobre 2004 ([http://ironie.free.fr/i\\_100sI.html](http://ironie.free.fr/i_100sI.html)), site visité le 11 septembre 2012 à 12h05.

<sup>1548</sup> G. Lanson, *Choix de lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. p. 66-71, voir la réponse de Voltaire, lettre de [Paris, le 15 avril 1743] p. 115, où il rend beaucoup de justice à Corneille.

<sup>1549</sup> Vauvenargues à Voltaire, [A Nancy, le 4 avril 1743], cité par G. Lanson, *ibid.* p. 66. C'est cette lettre qui lia le commerce de Vauvenargues et de Voltaire. Pour le reste de la lettre voir pp. 66-71

<sup>1550</sup> Voltaire à Vauvenargues, [Paris le 15 avril 1743] : lettre citée par G. Lanson, *ibid.* pp.115-117

<sup>1551</sup> Nom propre de femme, *Cornelis*, c'est le féminin de Corneille, ou *Cornelius*, & le nom des femmes de la famille Corneilia (nom propre d'une famille des anciens romains, *Cornelia gens*, une des familles les plus illustres et les plus étendues à l'époque (pour plus de détails voir Trevoux, article « *Cornelia* » *Dictionnaire universel François et Latin, contenant la signification et la définition*, Gandouin, 1732, Volume 2

beau jour pour une nation composée de petits-maîtres grossiers, et de pédants plus grossiers encore, qui voulaient sortir de la barbarie. »<sup>1552</sup>

« Je ne me passionne point pour Racine ; que m'importe sa personne ? Je n'ai vécu ni avec lui, ni avec Corneille ; je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète<sup>1553</sup>, je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches. Enfin, je ne puis ni sentir qu'avec mon goût, ni juger qu'avec mon jugement. Racine m'enchanté, et Corneille m'ennuie. Je vous avouerai même que je n'ai jamais lu, ni ne lirai, une douzaine de ses pièces, que, grâce au ciel, je n'ai point commentées. »<sup>1554</sup>

Avec l'interjection « Ah ! » de volupté, Voltaire, tout à fait fasciné par Racine, conseille son amie de se faire lire Racine par quelqu'un possède son goût, quelqu'un qui saisit sa valeur . Il a voulu lui transmettre son goût pour cet homme :

« Ah ! Madame, quand vous voudrez avoir du plaisir, faites-vous relire Racine par quelqu'un qui soit digne de le lire ; mais pour bien le goûter rappelez-vous vos belles années, car Montaigne<sup>1555</sup> a dit : crois-tu qu'un malade rechigné goûte beaucoup les chansons d'Anacréon et de Sapho ? »<sup>1556</sup>

Choquée par le jugement de Voltaire sur Corneille, Mme du Deffand refuse cette vision rabaissante. Elle manifeste la supériorité de la diversité des types de personnages par rapport à l'uniformité des personnages de Racine. En mettant en parallèle les deux hommes, elle voudrait être honnête dans son jugement. Sachant que son avis peut fâcher Voltaire, Mme du Deffand se montre audacieuse :

« Je vous en demande très-humblement pardon, mais je vous trouve un peu injuste sur Corneille. Je conviens de tous les défauts que vous lui reprochez, excepté quand vous dites qu'il ne peint jamais la nature. Convenez du moins qu'il la peint suivant ce que l'éducation et les mœurs du pays peuvent l'embellir ou la défigurer, et qu'il n'y a point dans ses personnages l'uniformité qu'on trouve dans presque toutes les pièces de Racine [...]. Son style est enchanteur et continûment admirable. »<sup>1557</sup>

Elle continue à défendre Corneille en adoptant un point de vue presque contraire à celui de Voltaire. Nous percevons que Mme du Deffand comprend bien qu'il est difficile de se mettre en compétition avec Voltaire quant à la critique de quelqu'un. Lui, maître de l'épître, du pamphlet, possède bien les arguments pour défendre son jugement à l'égard de quelqu'un. Peut-être Mme du Deffand a-t-elle voulu s'épargner sa colère :

« Corneille n'a, comme vous dites, que des éclairs ; mais qui enlèvent, et qui font que, malgré l'énormité de ses défauts, on a pour lui du respect et de la vénération. Il faut être bien téméraire pour oser vous dire si librement son avis. »<sup>1558</sup>

---

<sup>1552</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>er</sup> juillet 1764, à Ferney]

<sup>1553</sup> Avec cette image, Voltaire compare la valeur de Corneille à celle de Racine en montrant la supériorité de ce dernier. En justifiant ses principes de discrimination entre les deux hommes, il ne s'intéresse pas au paraître de la personnalité mais à son être, à son poids, à ses contradictions. Il a voulu dire qu'une chose précieuse ne se mesure pas par son origine mais par sa valeur et sa force de fascination.

<sup>1554</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>er</sup> juillet 1764, à Ferney]

<sup>1555</sup> Allusion aux *Essais*, II, XII, cités de façon très approximative, voir Best. Note n° 4, t. VII, op.cit. p. 1405. Selon M. de Lescure, c'est une reformulation de Montaigne quand il dit : « Pensez-vous que les vers de Catelle ou de Sapho rient à un vieillard « avaricieux et rechigné ? » (Montaigne, livre II, ch. XII), M. de Lescure, op.cit. note n° 1, t. I, p. 310

<sup>1556</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>er</sup> juillet 1764, à Ferney].

<sup>1557</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

<sup>1558</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

Après une lecture approfondie de Corneille, la justesse naturelle de son esprit lui fera mieux juger Corneille. Son opposition à Voltaire par rapport à cet homme lui fait déclarer que cela risque de couper le fil de leur commerce épistolaire :

« Vous vous trouvez peut-être fort bien de l'interruption de notre correspondance [...] »<sup>1559</sup>

Après ce long débat sur Corneille et Racine, ressentant bien qu'elle a peut-être dérangé la quiétude, l'humeur ou le tempérament de son ami, Mme du Deffand trouve un moyen pour l'apaiser. Elle le flatte en le comparant avec ces deux grands classiques. Elle va plus loin dans sa flatterie en montrant même sa supériorité à ces deux hommes. Elle lui exprime aussi la place éminente qu'il occupe chez elle qui va jusqu'au culte. Nous constatons que la marquise est très intelligente, elle sait comment attiser le feu et comment l'éteindre, partant de la règle selon laquelle, la divergence des points de vue ne doit nuire en rien à l'esprit de l'amitié :

« Mais permettez-moi de n'en pas rester là, et souffrez que je vous juge ainsi que ces deux grands hommes. Vous avez la variété de Corneille, l'excellence du goût de Racine, et un style qui vous rend préférable à tous les deux, parce qu'il n'est ni ampoulé, ni sophistiqué, ni monotone, enfin vous êtes pour moi ce qu'était pour l'abbé Pellegrin sa *Péloppée*. »<sup>1560</sup>

Remarquons que la question de Corneille et de Racine a pris une place assez grande dans leur correspondance. La polémique entre les deux amis, l'opposition de leurs points de vue, surtout sur Corneille, a rendu le dialogue plus véhément et plus interactionnel à travers l'exposition, d'une manière honnête, de l'avis de l'un face à celui de l'autre. Le va-et-vient est à son maximum surtout avec les interrogations qui expriment l'indignation de deux amis l'un en face de l'autre à propos de leurs jugements. Voltaire, poussé par son goût satirique, attaque Corneille et doute de son génie ; Mme du Deffand se fait l'avocate de Corneille tout en s'accordant quand-même avec Voltaire dans bien de ses jugements. En cela, elle n'apparaît pas comme auditrice passive dans l'interaction épistolaire. Elle n'approuve pas toute la parole de Voltaire sans y réfléchir.

Un peu très loin, Voltaire pique la curiosité de son amie la marquise en reprenant la parole sur Corneille, comme s'il avait oublié de parler de quelque chose d'important. Il approuve son bienfait à l'égard de Cornélie, cette femme légendaire, type idéale de la femme romaine. Mais il reproche à cette femme d'avoir maltraité le roi César, puisqu'elle se moque de lui en le prenant comme une petite marionnette. Nous estimons que Voltaire a peut-être révisé sa situation à l'égard de Corneille. C'est pourquoi il a voulu souligner ce bienfait de l'homme pour être équitable :

« J'oubliais de vous parler de Cornélie, c'était, à ce que dit l'histoire, une assez sotte petite femme, qui ne se mêla jamais de rien. Corneille à très bien fait de l'anoblir, mais je ne puis souffrir qu'elle traite César comme un marmouset. »<sup>1561</sup>

Malgré sa critique de Corneille, Voltaire, selon André Maurois, fut un « grand cœur »<sup>1562</sup>. Il « était toujours bon et généreux : malgré toute sa différence avec Corneille, il a accepté de prendre en charge Mlle Corneille, ce qui représente un signe d'estime et de considération pour

---

<sup>1559</sup> Cette lettre est intitulée par Lanson *Jugement sur Corneille et Racine*, adressée à M. de Voltaire [de Paris le 18 juillet 1764], citée p. 381

<sup>1560</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

<sup>1561</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1562</sup> A. Maurois, op.cit. p.113

le grand écrivain. Comme d'habitude, Voltaire se laisse prendre à la grandeur de ses adversaires ; il lui dira des injures tout en l'admirant »<sup>1563</sup>.

### **III-B-b-Voltaire Vs Rousseau<sup>1564</sup> dans les dialogues Voltaire & Mme du Deffand et Constant & Charrière :**

« La dispute est souvent funeste autant que vaine, à ces combats d'esprits craignez de vous livrer. »<sup>1565</sup>

« Qu'il est grand, qu'il est doux de se dire à soi-même : Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime. »<sup>1566</sup>

« Je haïrais davantage Voltaire si je le méprisais moins »<sup>1567</sup>

#### Rappel de la querelle Voltaire & Rousseau :

En principe, ni Rousseau, ni Voltaire n'avaient vocation à la dispute ou à la hostilité. Les deux philosophes ont dénoncé cette maladie de l'âme. Voltaire, en s'acharnant contre la haine, écrit:

« Que le flambeau divin, qui doit vous éclairer, ne soit pas en vos mains le flambeau de la haine. »<sup>1568</sup>

De son côté, Rousseau se plaint de vivre dans un tourbillon de querelles et de disputes :

« À force de querelles, [...], ma tête commence à s'altérer ! »<sup>1569</sup>

Quand la dispute arrive à une certaine limite, l'amitié sera en danger et peut même s'altérer :

« C'est à la coupelle de l'adversité que la plupart des amitiés s'en vont en fumée. »<sup>1570</sup>

C'est pourquoi, Rousseau a payé cher son hostilité avec Voltaire : ses amis, son repos de conscience, son honnêteté, etc. :

« L'adversité sans doute est un grand maître ; mais ce maître fait payer cher ses leçons, et souvent le profit qu'on en tire ne vaut pas le prix qu'elles ont coûté. »<sup>1571</sup>

#### Les origines<sup>1572</sup>:

---

<sup>1563</sup> Raymond Naves, *Voltaire*, op.cit. p.17

<sup>1564</sup> Voir lettre de Rousseau (1019) [Montmorency le 17 juin 1760], adressée à Voltaire.

<sup>1565</sup> Voltaire, *Stances XXXV*, (Stances ou quatrains), *Œuvres complètes*, tome XI, p. 43, 1817, A Mme la duchesse de Choiseul

<sup>1566</sup> Voltaire, *Œuvres complètes* tome X, *Troisième discours, sur l'homme, De l'envie*, op.cit. p. 13

<sup>1567</sup> *Correspondance*, à M. Moulton

<sup>1568</sup> Voltaire, *Œuvres complètes* tome XI, 1817, *Stances XXXV*, (Stances ou quatrains), A Mme la duchesse de Choiseul, op.cit. p. 43

<sup>1569</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre I, p. 74

<sup>1570</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à M. Vernes*, [le 24 février 1765]

<sup>1571</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, préfacé par Jean Grenier, texte établi et annoté par S. de Sacy, coll. Folio classique, éditions Gallimard, 1972, troisième promenade p. 56

<sup>1572</sup> René Pomeau a excellemment exposé toute l'histoire de la relation Voltaire Rousseau et tous les démêlés qui ont mené à leur rupture définitive (voir René Pomeau, *Voltaire en son temps*, op.cit. tome II, p. 252-266)

Bonne relation au début, basée sur l'estime réciproque, les deux hommes, contrairement à ce que pensent les critiques et la postérité, « ont entretenu assez longtemps des relations correctes, mêlées de ressemblances et divergences. Malgré la ressemblance dans la nature de vie, puisque les deux ont passé la plupart de leur vies exilés, ils appartiennent à des classes sociales différentes. « Voltaire à la tête d'une immense fortune, auteur depuis des décennies, illustre dans toute l'Europe, fraye avec les princes et les monarques, alors que Rousseau vit assez péniblement de ses écrits et de son métier de copiste de musique<sup>1573</sup>. Il n'a abordé les riches et les grands que dans des fonctions inférieures : on le voit soit précepteur soit secrétaire des gens d'élite, soit côtoyant les classes supérieures pour bénéficier de leur protection. Il partageait en cela le sort de bien de gens de lettres. A ce titre, Voltaire « manifeste envers lui une certaine bienveillance, comme envers bien d'autres auteurs, d'envergure modeste, qui participent au combat philosophique »<sup>1574</sup>. « Car Rousseau est d'abord à ses yeux un collaborateur de l'*Encyclopédie* : au grand dictionnaire, il a donné non seulement des contributions sur la musique, mais un article « Economie politique »<sup>1575</sup>. Voltaire prend Rousseau « pour engagé dans l'entreprise des esprits éclairés visant à transformer les mentalités et anéantir les préjugés »<sup>1576</sup>. Rousseau ne manque pas en 1755 de lui rendre hommage :

« L'hommage que nous vous devons tous comme à notre chef »<sup>1577</sup>.

En plus, les deux écrivains ont flatté, l'un les œuvres de l'autre. Comme Voltaire a déjà flatté la *Profession de foi* de Rousseau, celui-ci lui rend hommage en flattant ses *Lettres philosophiques*. Il écrit au livre V de ses *Confessions* :

« Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait [...]. Quelque temps après parurent ses *Lettres Philosophiques*. Quoi qu'elles ne soient pas assurément son meilleur ouvrage, ce fut celui qui m'attira le plus vers l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis ce temps-là »<sup>1578</sup>.

De son côté, Voltaire ne pouvait qu'applaudir au *Vicaire savoyard*<sup>1579</sup>. Il y voit « une quarantaine de pages contre le christianisme, des plus hardies qu'on ait jamais écrites »<sup>1580</sup>.

### Désaccords et divergences : les prémices de la guerre :

<sup>1573</sup> Les débuts de Rousseau dans la composition musicale sont encouragés par Voltaire contrariés par Rameau : « Rameau [...] ne laissa passer aucun morceau sans donner des signes d'impatience ; mais à un air de haute-contre, dont le chant était mâle et sonore et l'accompagnement très brillant, il ne put plus se contenir ; il m'apostropha avec une brutalité qui scandalisa tout le monde, soutenant qu'une partie de ce qu'il venait d'entendre était d'un homme consommé dans l'art, et le reste d'un ignorant qui ne savait pas même la musique » (*Les Confessions*, op.cit. Livre VII, p. 411

<sup>1574</sup> Cf. René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, op.cit. p. 134

<sup>1575</sup> Ibid.

<sup>1576</sup> Cf. ibid.

<sup>1577</sup> Cité par René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, p. 134

<sup>1578</sup> Charles Coutel, « L'interlocution dans les *Lettres philosophiques* de Voltaire », in *Les lettres ou la règle de Je*, études réunies par Anne Chamayou, Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, Presses Université d'Artois, 1999, p. 63. Pour autre jugement sur ces *Lettres philosophiques*, Voir Condorcet, *Vie de Voltaire*, 1789, édition Arago, tome IV, p. 31

<sup>1579</sup> Voir G. Lanson, *Choix de lettres XVIIIe siècle*, op.cit. notes, p. 153

<sup>1580</sup> Lettre (9707) Voltaire à M. Damilaville [14 juin 1762]

Petit à petit les désaccords se multiplient, les deux hommes manifestent l'un à l'égard de l'autre une certaine réticence, une certaine haine qui, d'abord dissimulée, devient publique à cause des crises qui se sont dressées entre eux. René Pomeau nous révèle aussi quelques raisons qui sont à la base de sa haine pour Rousseau : « Voltaire déteste Rousseau. Parce qu'il lui porte ombrage, parce qu'il déclame contre les arts et le théâtre, parce qu'il a trahi les philosophes ? oui, et parce qu'il est l'homme du sentiment. [...] l'homme qui accorde plein droit au sentiment. Il passe tout à Julie et à Saint-Preux, parce que ces âmes sensibles savent aimer. Voltaire a reconnu dans l'auteur lui-même l'original de ces personnages romanesques. Il projette sur cet être de sentiment, Jean-Jacques, l'effroi que lui cause l'affectivité brute. Un bon nombre des horreurs qu'il a écrites sur le compte de son ennemi procèdent de là »<sup>1581</sup>. Voltaire, grâce à son influence et à sa règle sur les philosophes, a dressé tout le monde contre Rousseau. Il lui trace en quelques pointes acerbes le portrait que le genevois aura tant du mal à corriger auprès de ses contemporains, celui de « misanthrope et de cynique »<sup>1582</sup>. Diderot fait, lui aussi, partie, de la campagne menée par Voltaire contre Jean-Jacques. Dans sa pièce *Le fils naturel*, il reproche à Rousseau sa misanthropie lorsqu'il écrit :

« J'en appelle à votre cœur : interrogez-le et il vous dira que l'homme de bien est dans la société, et qu'il n'y a que le méchant qui soit seul », Rousseau, blessé, s'en ouvre à Diderot<sup>1583</sup>.

Rousseau sentait toujours, pour échapper à la persécution de ses amis, la « nécessité de la retraite au plus près de la nature »<sup>1584</sup>. Il déclare toujours sa faiblesse à l'égard de Voltaire :

« Mais qu'eussé-je fait seul, timide et parlant très mal, contre un homme arrogant, opulent, étayé du crédit des Grands... ? »<sup>1585</sup>.

Dans une lettre sur la défense des arts et des lettres, 30 août 1755, Voltaire écrit à monsieur Jean-Jacques à Paris :

« J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain ; [...] »<sup>1586</sup>

Voltaire, nouveau résident genevois, reçoit le deuxième *Discours* de Rousseau avec acrimonie et sarcasmes :

« J'ai reçu, Monsieur, [...], votre nouveau livre contre le genre humain, je vous en remercie [...]. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage ».<sup>1587</sup>

Dans cette lettre, Voltaire met en doute le talent de Rousseau.

<sup>1581</sup> René Pomeau, *Voltaire par lui-même*, « Ecrivains de Toujours », éditions du Seuil, 1955, p. 46 (pour plus de détails sur la dispute entre Rousseau et Voltaire, voir Gaston Maugras, *Querelles de philosophes : Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Lévy, 1886

<sup>1582</sup> Marc-Vincent Howlett, *L'Homme qui croyait en l'homme, Jean-Jacques Rousseau*, éditions Gallimard, 1989, notes, p. 55

<sup>1583</sup> Voir lettre à Diderot le 2 mars 1756, citée par Marc-Vincent Howlett, *ibid.* p. 152-153

<sup>1584</sup> *Ibid.* notes, p. 61

<sup>1585</sup> Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre VIII, p. 482

<sup>1586</sup> Pour les notes détaillées sur cette lettre voir G. Lanson, *Lettres choisies des XVIIe et XVIIIe siècles publiées avec une introduction, des notices et des notes*, op.cit. p. 304-306

<sup>1587</sup> Marc-Vincent Howlett, *L'Homme qui croyait en l'homme, Jean-Jacques Rousseau*, op.cit., p. 55

En réponse à la lettre de Voltaire du 30 août 1755, le 10 décembre 1755, Rousseau à voulu dire que les lettres n'ont causé que les malheurs des hommes :

« C'est à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais [...] »<sup>1588</sup>.

A cet échange de politesse, à cette courtoisie dans la discussion, nous remarquons, à la lecture complète de ces deux lettres, succéder une hostilité dissimulée qui se traduit plus tard en violentes attaques entre les deux philosophes<sup>1589</sup>.

### La question du théâtre de Voltaire :

Rousseau accuse Voltaire de vouloir corrompre Genève par le théâtre qu'il voulait construire dans sa maison. Voltaire répond en publiant son *Catéchisme de l'honnête homme*, qu'il attribuait malicieusement à Jean-Jacques Rousseau. Le désaccord entre les deux hommes porte sur les conséquences morales du théâtre sur la société. La guerre s'enflamme de plus en plus à cause de ce théâtre : « L'offensive contre le théâtre reprend à Genève dès l'automne 1760. Le Consistoire réagit à l'ouverture par Voltaire d'une salle de spectacle en son château de Tournay. La bonne société genevoise s'y précipite. On se rappelle que les répétitions se font, pour plus de commodité, aux Délices : c'est-à-dire sur le territoire de la République »<sup>1590</sup>, alors que le Consistoire décidait que les spectacles restent interdits sur le territoire de la République genevoise. Voltaire, auteur et amateur de théâtre, ne comprend pas la position de Rousseau exprimée dans sa *lettre à D'Alembert sur les spectacles* :

« Mais, Monsieur, quand on veut honorer les gens, il faut que ce soit à leur manière, et non pas à la nôtre »<sup>1591</sup>

Il ajoute :

« L'on croit s'assembler au spectacle, et c'est là que chacun s'isole ; c'est là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables, pour pleurer les malheurs des morts, ou rire aux dépens des vivants. »<sup>1592</sup>

Allant plus loin, il déclare :

« Il n'y a que la raison qui ne soit bonne à rien sur la scène »<sup>1593</sup>

Cette querelle peut paraître secondaire, mais elle révèle une brouille profonde entre Voltaire qui défend le bonheur sur terre, et Rousseau qui privilégie une morale plus austère. Le conflit est révélateur des débats d'idées, au milieu du XVIIIe siècle, entre ceux qui veulent miser sur l'homme et ceux qui condamnent la décadence morale de la civilisation.

Cette querelle prend « une tournure plus radicale dans les années 1764-1766 »<sup>1594</sup>. Au fur et à mesure, Rousseau conçoit à l'égard de Voltaire une haine qui ronge. Sa vengeance n'a pas

---

<sup>1588</sup> Voir Gustave Lanson, *Choix de lettres du XVIIIe siècle*, op.cit. lettre citée p. 278-282

<sup>1589</sup> Voir ibid. p. 278

<sup>1590</sup> René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, op.cit. p.139

<sup>1591</sup> Rousseau, *Lettre à D'Alembert*, Chronologie et introduction par Michel Launay, Garnier-Flammarion, Paris, 1967, p. 56

<sup>1592</sup> Ibid. p. 66

<sup>1593</sup> Ibid. p. 69

de bornes. Selon Rousseau, au cas du mal extrême, on emploie toutes les armes. Pour lui, « Tout est permis dans les maux extrêmes »<sup>1595</sup>.

« Après une dégradation qui, pour Jean-Jacques Rousseau, a fait passer Voltaire dans le camp de ses persécuteurs, la parution des *Lettres de la Montagne* précipite tout : accusant à la fois Voltaire et le système politique de Genève, le livre fâche Jean-Jacques avec ses deux puissances qui deviennent alors réellement persécutrices. Réfugié en Angleterre chez le philosophe Hume, Rousseau est de nouveau victime d'un sentiment de complot et de trahison, que vient fonder la supercherie littéraire de Walpole, une fausse lettre de Frédéric II à Jean-Jacques. Ce dernier croira à une malveillance lorsque Hume intercède en sa faveur auprès du roi pour lui obtenir une pension et dénigre son protecteur »<sup>1596</sup>

Rousseau « accuse surtout Voltaire, [...], d'être l'auteur de la *Lettre au Docteur Pansophe*, lettre publique anonyme qui attaque l'attitude et les idées de Rousseau »<sup>1597</sup>. Voltaire renie la lettre publique de docteur Pansophe et l'attribue à un autre<sup>1598</sup>. Mais « cette lettre est bien de Voltaire, qui diffuse presque simultanément une lettre de M. de Voltaire à M. Hume, cette fois signée, et qui condense une fois pour toutes ses attaques contre Jean-Jacques, bien que sous la forme inversée d'une justification... »<sup>1599</sup>.

Selon R. Pomeau, dorénavant et d'une manière définitive, Voltaire « tient Rousseau pour un fou et un misérable »<sup>1600</sup>.

#### Désaccords idéologiques :

Rousseau est contre des choses auxquelles Voltaire s'attache : selon Pomeau, « La critique du « luxe » par Rousseau, sa dénonciation du progrès, sa mise en cause de l'inégalité sociale et de la propriété, toutes notions auxquelles Voltaire est attaché comme à des évidences naturelles et aux fondements de l'ordre. Ces désaccords n'ont pas suffi, en un premier temps, à entraîner une rupture entre les deux philosophes. Leur échange de lettres, publiées dans le *Mercure* en 1755, après le *Discours sur l'inégalité*, manifeste encore de l'estime réciproque, une commune lucidité, la modération du dialogue de deux esprits du même bord. L'année suivante, si Rousseau dans sa *Lettre sur la Providence* critique éloquemment le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, il conclut par un éloge de la Loi naturelle. Il suggère même une sorte de collaboration : que Voltaire écrive donc un *Catéchisme du citoyen*, (une espèce de profession de foi civile), le maître dans sa réponse

---

<sup>1594</sup> Christophe Cave, « Voltaire ou les ruses du sujet », in *Les lettres ou la règle de je*, op.cit. p. 12, voir aussi, Henry Gouhier, *Rousseau et Voltaire, portraits dans deux miroirs*, Paris, librairie philosophique, Vrin, 1983)

<sup>1595</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Gallimard 1964 Vol. III, *Lettre écrite de la montagne*, p. 851

<sup>1596</sup> Christophe Cave, « Voltaire ou les ruses du sujet », op.cit. p. 12

<sup>1597</sup> Ibid. La lettre à Pansophe circule seule avant qu'elle soit reliée avec la Lettre à Hume en une brochure de 44 pages, in-12, en novembre 1766. *Mélanges*, Pléiade, p. 831, cf. Christophe Cave, ibid. p. 12

<sup>1598</sup> Voir la lettre de Voltaire à Mme du Deffand [21 novembre 1766] qui donne le ton de ce jeu très sérieux de la dénégation (cf. Christophe cave, ibid.): « La Lettre au docteur Pansophe, madame, est de l'abbé Coyer ; j'en suis sûr [...] », voir la lettre en entier)

<sup>1599</sup> Ibid.

<sup>1600</sup> Ibid.



refuse la discussion, mais le ton reste celui de la courtoisie »<sup>1601</sup>. « Les choses auraient pu se gâter lorsque Rousseau en 1758 publie sa *Lettre à d'Alembert*, « sur son article Genève et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie dans cette ville ». Rousseau savait que l'article de l'*Encyclopédie* avait été préparé par d'Alembert à Genève, sous l'influence du maître des Délices »<sup>1602</sup>. « Voltaire ne prend pas au sérieux le réquisitoire rousseauiste. Il voit l'auteur du *Discours sur les sciences et les arts* s'enfermer un peu plus dans le même paradoxe insoutenable »<sup>1603</sup>. Aussi imagine-t-on sa stupeur quand il lut la lettre que Rousseau lui adressait à la date du 17 juin 1760 [où on trouve] « la déclaration de haine à Voltaire » et qui est à la base de leur rupture<sup>1604</sup> :

« Je ne vous aime point, Monsieur ;[...] Adieu, Monsieur »<sup>1605</sup>.

« Stupéfié par cette parole, Voltaire, qui avait déjà, « dans ses lettres à ses intimes, accusé de dérangement mental Rousseau, l'homme aux paradoxes et aux accusations », « diagnostique la pure et simple folie, celle que l'on soigne [...] : « Je voudrais que Rousseau ne fût pas tout à fait fou », écrit-il à d'Alembert encore, « mais il l'est. Il m'a écrit une lettre pour laquelle il faut le baigner et lui donner des bouillons rafraichissants ». Il ne pouvait connaître par quel processus, dans les mois précédents, Jean-Jacques en était arrivé à une telle déclaration de haine »<sup>1606</sup>. Nous croyons que Rousseau n'a eu l'audace d'écrire une telle lettre qu'après une accumulation préalable de persécutions qui sont à la base de son mal intérieur et qu'il gardait longtemps dans son cœur. Mais en fin de compte il n'a pas supporté et il a éclaté. Voltaire voit en Rousseau le responsable du déchaînement des genevois contre lui. Il attend l'occasion de se venger : ça sera la publication de *La Nouvelle Héloïse*. Pour la plupart, il juge le roman « sot, bourgeois, impudent, ennuyeux ». Il en est « indigné et affligé ». Le sang « [lui] bout » de ce roman qui « excite [sa] mauvaise humeur »<sup>1607</sup>. « Humeur et exaspération vont s'épancher sans délai dans un pamphlet : les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse ou Aloïsia de Jean-Jacques Rousseau*, envoyées à Paris dès le 18 février. Il les met sous le nom du marquis de Ximènes- « M. de Chimène »- qui est alors à Ferney et n'a rien à lui refuser. Mais on le reconnut vite comme le véritable auteur »<sup>1608</sup>. En parlant du roman tout entier (en six tomes), il dit que celui-ci ne contient que « trois à quatre pages de faits et environ mille de discours moraux »<sup>1609</sup>. Nous remarquons que la rupture Rousseau & Voltaire n'arrive pas en fin de compte brusquement mais progressivement. Au printemps de 1761, Voltaire se déchaîne de plus en plus contre Rousseau. Voltaire voit que celui-ci « mérite punition. Le mépris ne suffit plus. Car on n'a plus affaire à un « inconséquent », mais à un cabaleur, à un « coquin ». « Je n'aime », déclare Voltaire, « ni ses ouvrages ni sa personne »<sup>1610</sup>. En plus,

---

<sup>1601</sup> René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, op.cit. p. 134

<sup>1602</sup> Ibid. p. 134-135

<sup>1603</sup> Ibid. p. 135

<sup>1604</sup> Pour toute l'histoire de la relation entre Rousseau et Voltaire et les étapes qui ont mené à leur rupture voir René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, chap. 10 « Voltaire et Rousseau : la rupture », p. 134-148

<sup>1605</sup> Cité par René Pomeau, *ibid.* p. 136

<sup>1606</sup> Ibid.

<sup>1607</sup> Ibid. Voir note n° 31, p.139, (pour plus sur sa réaction sur ce roman, voir p. 139-140)

<sup>1608</sup> Ibid. p. 140

<sup>1609</sup> Cité par R. Pomeau en parlant de l'attaque de *La Nouvelle Héloïse*, *ibid.*

<sup>1610</sup> Ibid. p. 142

Voltaire a irrité le public genevois contre Rousseau : en fait, « les genevois n'avaient pas besoin des incitations de Voltaire pour juger sévèrement les écrits et la conduite de Rousseau. Les lettres d'un Charles Bonnet le montrent suffisamment »<sup>1611</sup>.

Le déïsme<sup>1612</sup> de Voltaire face au théïsme de Rousseau :

Il y a entre eux une divergence au niveau religieux : il s'agit d'un conflit révélateur, de différences idéologiques. Selon R. Pomeau, « Voltaire et Rousseau se trouvent l'un et l'autre impliqués dans les troubles de Genève. De ce fait, les affrontements au sein de la République entraînent de nouvelles attaques de Rousseau contre Voltaire et de Voltaire contre Rousseau. L'interdiction par le Petit Conseil de *La Lettre à Christophe de Beaumont* ayant suscité quelque émoi, le procureur général avait tenté de justifier la mesure par des *Lettres écrites de la campagne*. Rousseau riposte par des *Lettres écrites de la montagne* (automne 1764) : Voltaire les lit à la fin de décembre et, parvenu à la cinquième Lettre, il entre en fureur, non sans raison »<sup>1613</sup>. Dans les *Lettres de la montagne*, Rousseau dit à ses lecteurs que « Voltaire est complice des magistrats persécuteurs de Rousseau, qu'il publie des ouvrages abominables, qu'il préfère au raisonnement la plaisanterie, qu'il est bien l'auteur du diabolique *Sermon des cinquante*, que, somme toute, il ne croit pas en Dieu ». Furieux, « Voltaire riposte sur-le-champ. Il dénonce à François Tronchin une liste de treize propositions scandaleuses des *Lettres de la montagne*, contre l'Évangile, la foi des pasteurs, les miracles de Jésus, la Constitution de Genève, le Conseil des Deux-Cents, le Petit Conseil, etc.[...].<sup>1614</sup>

Dans le livre IX sur Voltaire :

« Voltaire, en paraissant toujours croire en Dieu, n'a réellement jamais cru qu'au Diable, puisque son Dieu prétendu n'est qu'un être malfaisant qui, selon lui, ne prend de plaisir qu'à nuire »<sup>1615</sup>

Son scepticisme grandissant, Voltaire a de plus en plus du mal à supporter les penseurs qui justifient les malheurs du monde au nom d'une volonté divine ou d'un intérêt supérieur. C'est pourquoi, il prendra sans cesse le parti de l'individu contre le groupe dominant, notamment dans les affaires judiciaires dont il s'est mêlé. La réalité historique contribue aussi à discréditer l'optimisme et l'ardeur de sa jeunesse. Deux événements, notamment, l'ont traumatisé : le désastre de Lisbonne (1<sup>er</sup> septembre 1755) au cours duquel la ville fut submergée par un raz de marée consécutif à un tremblement de terre (25 000 morts) ; la guerre de Sept Ans, à partir de 1756, qui va ravager l'Europe. Dieu et les hommes semblent donc d'accord pour *faire d'ici-bas un Enfer*. Par contre, Rousseau partage la philosophie de Voltaire et des déistes traditionnels qui condamnent la superstition et le fanatisme. Malgré la différence des origines, il y a un point commun : « Voltaire réimprimait dans un de ses catéchismes la *Profession de foi su Vicaire savoyard* : il y reconnaissait l'idée de sa doctrine ; [...] »<sup>1616</sup>. Dieu se présente différemment chez eux : pour Voltaire, « Dieu est une idée, produit du raisonnement philosophique, ou suggestion de l'utilité sociale : pour Rousseau, Dieu *est*. Voltaire démontre Dieu, et Rousseau croit en Dieu » [...], sa philosophie

---

<sup>1611</sup> Ibid. p. 142-143

<sup>1612</sup> Position philosophique de ceux qui admettent l'existence d'une divinité, d'un dieu, sans accepter de religion, contre Athéisme

<sup>1613</sup> Ibid. 146

<sup>1614</sup> Ibid. p. 147

<sup>1615</sup> Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre IX, p. 518-519

<sup>1616</sup> Gustave Lanson, *Histoire de la littérature française*, op.cit. p.789

n'est pas renoncement à la foi [comme chez Voltaire], mais élargissement de la foi », c'est « une philosophie de la providence »<sup>1617</sup>.

C'est ainsi que Voltaire va se trouver en conflit avec Rousseau. Il a annoncé la guerre contre Rousseau, il a voulu dénoncer Rousseau en montant contre celui-ci toute une coterie. « Maître de l'ironie agressive et du ridicule meurtrier »<sup>1618</sup>, il ne peut laisser passer une telle injure. Il rend à Rousseau une double gifle quand il le scandalise par la question de l'attaque de ses enfants.

#### La lettre fatale :

Avec la Lettre de 17 juin 1760, il est vrai que c'est Jean-Jacques qui lui avait déclaré la guerre : « Je ne vous aime point, Monsieur ». Depuis, la guerre devient explicite contre Rousseau. Après cette lettre célèbre reçue par Voltaire, celui-ci lui garde rancune et lui ménage une vengeance. Voltaire mobilise contre Rousseau tous ses amis. Pour avoir plus de soutien dans sa querelle contre Rousseau a écrit plusieurs lettres à Thierot, à D'Alembert, à Mme du Deffand, etc. »<sup>1619</sup>. Il a également multiplié les pamphlets comme la *Lettre du docteur Pansophe*, ou mieux en dissimulant habilement son style pour porter les coups les plus bas. *Le Sentiment des citoyens* imitait si bien le ton d'un pasteur que Jean-Jacques, tout connaisseur qu'il était en matière de style, s'acharna à en attribuer la paternité au pasteur vernes »<sup>1620</sup>.

Voltaire était déjà au sommet de sa gloire quand il reçoit la lettre de Rousseau, alors que celui-ci était complètement inconnu. Vial estimait la possibilité d'une rencontre entre les deux hommes chez Mme Dupin, où Rousseau fut quelque temps secrétaire et chez qui fréquentait Voltaire. « Rousseau a raconté à sa manière, dans les *Confessions*, l'origine de leurs dissensions : « Frappé, dit-il, de voir ce pauvre homme (Voltaire) accablé, pour ainsi dire, de prospérités et de gloire, [...] de toutes les calamités dont il est exempt »<sup>1621</sup> c'est au *Poème sur le désastre de la ville de Lisbonne* que Rousseau fait ici allusion. Ce poème était à la base d'une grande polémique entre les deux hommes sur la Providence. Voltaire pousse les hauts cris, parce que l'auteur de la *Lettre sur les spectacles* veut l'empêcher d'avoir un théâtre à Tournay. C'est le pêché contre l'esprit :

« Le polisson ! le polisson ! S'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau, avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes »<sup>1622</sup>

#### Les armes de Voltaire :

- L'attaque de ses œuvres :

---

<sup>1617</sup> Cf. *ibid.*

<sup>1618</sup> Gustave Lanson, *Voltaire*, op.cit. p. 209

<sup>1619</sup> René Pomeau, *Voltaire par lui-même*, op.cit. p.46

<sup>1620</sup> Jean-Louis Le Cercle, *Jean-Jacques Rousseau, modernité d'un classique*, coll. Thèmes et textes, dirigée par Jacques Demougin, Librairie Larousse, 1973, p. 55, pour le rôle de Grimm, de Diderot, de D'Alembert, dans le complot tramé contre Rousseau, voir p. 55-57

<sup>1621</sup> Voir J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, livre IX cité par Fernand Vial, *Voltaire, sa vie et son œuvre*, op.cit. p. 100-101

<sup>1622</sup> Lettre (8962), A Damilaville [A ferney, le 22 avril 1761], cf. René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, op.cit. p. 347

A la parution, en 1755, du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Voltaire adresse à Rousseau une curieuse lettre de remerciements. Sous le couvert de la courtoisie, il récuse les arguments de Rousseau favorables à l'état de nature et hostiles à la civilisation. La tension entre les deux penseurs ne cessera dès lors de s'accroître. Tandis que Voltaire s'insurge contre l'idée d'une Providence qui tolérerait un désastre comme celui de Lisbonne, Rousseau réplique que *tout est bien* selon l'ordre voulu par Dieu et que *l'espérance adoucit tout*.

Dans *Contre Jean-Jacques*, Voltaire dénonce la pratique de Rousseau dans *Lettre sur la défense des Arts et des lettres* (qui, selon Rousseau, ont corrompu la société) : A Paris, 30 août 1755, il écrit : « J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre (*Discours sur les sciences et les arts*) contre le genre humain [...] »<sup>1623</sup>.

A l'égard de son 1<sup>er</sup> *Discours*, Voltaire ne l'admire pas, il présente sur lui un jugement dépréciatif. A propos de ce discours, Rousseau écrit à M. Philopolis :

« Il s'agit, d'ailleurs, d'un ouvrage dédié à mes concitoyens (de Genève) ; je dois en le défendant justifier l'honneur qu'ils m'ont fait de l'accepter »<sup>1624</sup>.

Depuis la fameuse note de *la Lettre à d'Alembert*, Rousseau proclamait la mort définitive de leur amitié.<sup>1625</sup>

Donc on pense à une rupture définitive entre les deux amis. Paul Mouton qui soutiendra Voltaire dans *l'Affaire Calas* et collabora au *Traité sur la Tolérance*, s'est bouleversé contre lui en déclarant violemment être hostile au maître des Délices.

Une lettre à Rousseau a élargi et renforcé la hostilité et la haine de ce dernier à l'égard de Voltaire. Deux thèmes dans sa lettre du 17 juin 1760 sont à la base de sa haine contre Voltaire : il a causé la perte de Genève par le théâtre qu'il y dressa ; et son accusation de la folie. Mais qui est à la base de la rupture ?

Après cette déclaration de haine et de rancune contre Voltaire, celui-ci s'enrage et commence sa guerre à la fois publique et implicite contre Rousseau. « Il se permettra des attaques basses, odieuses »<sup>1626</sup>. Selon R. Pomeau, « l'initiative de la rupture est venue de Jean-Jacques. Jusqu'alors les deux hommes s'en étaient tenus à ces échanges courtois entre gens de lettres (en se flattant les œuvres de l'un et de l'autre), dont chacun à part soi n'en pense pas moins. C'est Rousseau qui a mis fin à cet état de non-agression, au mépris de la plus élémentaire prudence : en cela consiste peut-être sa « folie », ou son génie. Si désormais la guerre est ouverte, « C'est la faute à Rousseau »<sup>1627</sup>.

---

<sup>1623</sup> Voir, G. Lanson, *Choix de lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit. lettre citée p 132-136

<sup>1624</sup> Cité par Jacques Roger, *Jean-Jacques Rousseau, Discours sur les sciences et les arts & Discours sur l'origine de l'inégalité*, op.cit. p. 243

<sup>1625</sup> Cf. Raymond Trousson, *Défenseurs et adversaires de Jean-Jacques Rousseau, d'Isabelle de Charrière à Charles Maurras*, op.cit. p. 22

<sup>1626</sup> René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, op.cit. p. 138

<sup>1627</sup> Ibid. p. 138-139

La lettre que Voltaire a reçue de Rousseau le pousse à « déclencher ses foudres et ses sarcasmes contre l'auteur à succès de *La Nouvelle Héloïse* »<sup>1628</sup>. La révolution de polémique autour de ce roman a ennuyé Voltaire de son succès retentissant. Il a voulu discréditer son roman qui le rendait célèbre et beaucoup plus lu. Il « se répandit en sarcasmes et en grossièretés parfois indignes de lui.

« L'auteur de la nouvelle Aloïsia, écrit-il à d'Alembert le 20 avril 1761, n'est qu'un polisson malfaisant »<sup>1629</sup>.

« Sous le nom de Ximenes, il publie quatre *Lettres sur La Nouvelle Héloïse*. On y trouve un résumé sarcastique et malveillant du roman »<sup>1630</sup>. « A tout prix, il entend faire passer Rousseau pour un écrivain barbare et ridicule ; rarement sa plume avait sécrété de venin. Dans les années suivantes, il reviendra souvent sur *La Nouvelle Héloïse*, et toujours sur le même ton. Par exemple en vers, dans *Les deux Siècles* :

« Ma Julie, avec moi perdant son pucelage,  
Accouche d'un fœtus et n'en est que plus sage »<sup>1631</sup>

Et en prose, dans une lettre à Mme du Deffand (le 8 août 1770) :

« Son Héloïse me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu et moitié aux Petites-Maisons. Une des infamies de ce siècle est d'avoir applaudi quelque temps à ce monstrueux ouvrage »<sup>1632</sup>.

Encore « dans une *Épître au roi de la Chine* (1771) :

« son roman d'*Héloïse* dans lequel le héros gagne un mal vénérien au b[as-ventre] et l'héroïne fait un enfant avec le héros avant de se marier à un ivrogne »<sup>1633</sup>.

Il croit qu'il ne mérite pas ce succès éclatant, « on le voit, Voltaire ne pardonnait pas aisément ! »<sup>1634</sup> et c'est la raison de cette attaque acharnée.

Malgré le succès éclatant de sa *Nouvelle Héloïse*, « Il méconnaît en lui l'un des maîtres de la génération montante : effet sans doute du vieillissement, mais aussi de l'exil qui le tient écarté depuis si longtemps du milieu intellectuel parisien »<sup>1635</sup>.

Après *La Nouvelle Héloïse*, il attaque aussi le *Contrat social* et l'*Emile* : sur le *Contrat social*, « Il proteste contre les théories politiques visant à ruiner l'autorité de l'Etat et à détruire la société ; dans son commentaire sur l'*Emile* de Rousseau, à part le Vicaire savoyard, Voltaire, le voit comme « un fatras d'une sottise nourrice en quatre tomes »<sup>1636</sup>. Rousseau voit

<sup>1628</sup> Pierre Lepape, *Voltaire le conquérant, naissance des intellectuels au siècle des lumières*, éditions du Seuil, 1994, p. 269

<sup>1629</sup> Cité par R. Trousson, *Rousseau et sa fortune littéraire*, coll. « Tels qu'en eux-mêmes », dirigée par Simon Jeune, A. G. Nizet, Paris, 1977, p. 26

<sup>1630</sup> Pour plus de détails, voir *ibid.* p. 26-27

<sup>1631</sup> *Ibid.* p. 26

<sup>1632</sup> *Ibid.*

<sup>1633</sup> *Ibid.* p. 27. Malgré ces avis dépréciatifs contre le roman de Rousseau, n'oublions pas les jugements favorables par des centaines des lecteurs, contemporains et de la postérité (voir p. 26-28). Même ses adversaires, dont d'Alembert n'épargne pas leur admiration. *ibid.* p. 28

<sup>1634</sup> *Ibid.* p. 27

<sup>1635</sup> René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, op.cit. p. 148

<sup>1636</sup> Lettre (9707) [14 juin 1762], cité par R. Pomeau, *La religion de Voltaire*, op.cit. p. 347

Voltaire à la base des intrigues qui ont mené à la condamnation de son *Emile* à Genève, qui en effet n'y fut pour rien. La condamnation de Rousseau fut le commencement d'une longue agitation qui troubla Genève : c'est au milieu de l'effervescence générale que le procureur général Tronchin fit les *Lettres écrites de la Campagne* auxquelles Jean-Jacques oppose les *Lettres écrites de la montagne*. La condamnation de l'*Emile* est à la base des « fantasmes qui le hantent jusqu'à sa mort »<sup>1637</sup>. « De 1757 à 1762, Rousseau écrit et publie beaucoup. C'est le moment où il se brouille avec les Encyclopédistes, et où la publication de l'*Emile* lui cause de graves soucis », depuis, « il a perdu la foi en l'amitié »<sup>1638</sup>. Retiré à Genève, il se sépare des Encyclopédistes et de Voltaire. Il s'oppose également à Voltaire sur la question du théâtre. Pour [lui], le théâtre se limite à l'amusement des oisifs sans religion et sans principe ; il flatte le public au lieu de le corriger ; la tragédie excite les passions dangereuses ; la comédie ridiculise les hommes vertueux, abusés par les habiles et les vicieux. Ces thèses sont rassemblées dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758).

Comme Voltaire critique ses œuvres, Rousseau fait de même :

« Je ris toujours de vos Parisiens, de ces esprits si subtils, de ces jolis faiseurs d'épigrammes, que leur Voltaire mène incessamment avec des contes de vieilles, qu'on ne ferait pas croire aux enfants »<sup>1639</sup>

Et Voltaire de répondre :

« Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent ; elles vous servent, monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles: vous êtes comme Achille, qui s'emporte contre la gloire, et comme le P. Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination »<sup>1640</sup>

- La question de l'abandon de ses enfants :

Voltaire a joué sur la question de l'abandon de Rousseau de ses enfants. En 1764, dans le *Sentiment des citoyens*, « il révèle la triste affaire de l'abandon de ses enfants par Rousseau, le traite d'impie, de blasphémateur, de séditieux ; il perd toute mesure, au point de dénoncer en Jean-Jacques « ...un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches, et qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui de village en village, et de Montagne en Montagne, la malheureuse dont il fait mourir la mère, et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital »<sup>1641</sup>. Cet incident, dénoncé ainsi publiquement est considéré comme « la pire des contradictions de Rousseau » : « le vertueux citoyen, le pédagogue de l'*Emile*, s'est débarrassé de sa progéniture aux Enfants-trouvés. [...] en fait, « Rousseau n'a jamais su de qui venait un coup pour lui si douloureux. Il a toujours imputé le *Sentiment des citoyens* au Pasteur Jacob Vernes. »<sup>1642</sup>

En refusant l'accusation de Voltaire, Rousseau se justifie :

---

<sup>1637</sup> Jean-Louis Le Cercle, *Jean-Jacques Rousseau, modernité d'un classique*, op.cit. p. 52

<sup>1638</sup> Claude Wacjman, *Les jugements de la critique sur la folie de Jean-Jacques Rousseau: représentations et interprétation 1760-1990*, Voltaire Foundation Ltd., 1996, p. 165

<sup>1639</sup> Rousseau à M. Le Nieps, [Motier, le 8 février, 1765]

<sup>1640</sup> Voltaire à Rousseau, [ le 30 août 1755]

<sup>1641</sup> R. Trousson, *Rousseau et sa fortune littéraire*, op.cit. p. 49

<sup>1642</sup> Cité par René Pomeau, *Voltaire en son temps*, tome II, op.cit. p. 147

« Je n'ai jamais exposé aucun enfant à la porte d'aucun hôpital ni ailleurs »<sup>1643</sup>.

Au contraire de l'avis de Voltaire qui se trompait, Rousseau, selon R. Pomeau, « a fait porter et déposer ses enfants, dès les règles, à l'établissement des Enfants trouvés. Il joue évidemment sur les mots. Il dément la procédure, laissant croire que le démenti vaut aussi pour le fait même de l'abandon. Convaincant qu'« un si pitoyable équivoque ne pouvait soulager sa conscience », il répond aux insistances de son éditeur Marc-Michel Rey pour « écrire ses mémoires ». « Après le *Sentiment des citoyens*, il en prend la décision. [...] Il reste que cette œuvre aujourd'hui la plus lue de tout ce qu'il a écrit, est née de sa rupture avec Voltaire et de la nécessité de répondre aux infâmes, et pourtant véridiques sur l'essentiel, accusations du *Sentiment des citoyens* »<sup>1644</sup>. Dans cet ouvrage, Voltaire s'acharne par sa plume « cruelle » contre Rousseau qu'il traite comme un « coquin digne des châtiments les plus sévères »<sup>1645</sup>. Alors que Voltaire se présente sous des pseudonymes plutôt lâches, Rousseau semble audacieux et se révèle ouvertement au public.

### **Voltaire Vs Rousseau chez nos épistoliers :**

Le débat Voltaire Rousseau devient un thème porteur en particulier dans le dialogue Voltaire et Mme du Deffand, mais aussi dans le dialogue Benjamin Constant & Isabelle de Charrière soit sur la valeur des deux hommes, soit sur l'homme préféré pour chacun, ce qui crée une interaction acharnée entre chaque duo épistolaire. Nous allons voir l'inclusion de nos épistoliers les uns dans les autres. Ils se citent les uns les autres.

### **Le dialogue Constant & Charrière :**

Dans le dialogue Benjamin Constant & Isabelle de Charrière, la question de leurs impressions à l'égard de Voltaire crée des divergences entre les deux amis. Pour cette dernière, elle a très tôt manifesté une sorte de méfiance et de haine envers Voltaire : dès son adolescence, Mme de Charrière a lu et pratiqué Voltaire, mais elle a manifesté à l'égard de lui son « antipathie ». Malgré son initiation à dix-huit ans aux œuvres du grand homme et surtout à son théâtre tant comique que tragique, Mme de Charrière n'a manifesté pour lui que de la haine. C'est surtout à travers Constant d'Herminches que Mme de Charrière a eu plus de connaissance de Voltaire. Selon R. Trousson, « les deux hommes (d'Herminches et Voltaire) seront aussi en rapport au moment de *l'Affaire Calas* et le 5 novembre 1776, Voltaire félicitera encore son ami à l'occasion de son second mariage »<sup>1646</sup>. « Dès le début de leur véritable correspondance (Charrière et d'Herminches), en juillet 1762, [Isabelle] se défend de la continuer en assurant, modeste ou coquette »<sup>1647</sup> :

---

<sup>1643</sup> Ibid. p. 148

<sup>1644</sup> Note 1. Voyez la lettre de Voltaire à laquelle celle-ci répond (citée p. 132), René Pomeau, *ibid.* Pour la justification de cet abandon, voir lettre à Mme Francueil 20 avril 1751. Pour une explication psychologique de cet abandon, voir Jean Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau, La transparence ou l'obstacle*, Gallimard 1971

<sup>1645</sup> Marc-Vincent Howlett, *L'Homme qui croyait en l'homme*, *op.cit.* p.104

<sup>1646</sup> Raymond Trousson, *Visages de Voltaire (XVIIIe-XIXe siècles)*, *op.cit.* p.27

<sup>1647</sup> Raymond Trousson, « Présence de Voltaire dans l'œuvre d'Isabelle de Charrière » p. 29-48 in Yvette Yvonne Marie Went-Daoust, *Isabelle de Charrière, Belle de Zuylen: de la correspondance au roman épistolaire*, études réunis, Rodopi, 1995, p. 30

« Mes lettres ne donneraient guère de plaisir à un homme accoutumé à celles de M. Voltaire »<sup>1648</sup>

Mais le galant officier se récrie en approuvant sa langue côtoyant celle de Voltaire<sup>1649</sup> :

« Détrompez-vous, vous écrivez mieux que personne que je connaisse au monde, je n'en excepte pas Voltaire »<sup>1650</sup>

Et il répète l'année suivante :

« Pour votre style et la justesse de votre esprit, je vous mets de pair avec Voltaire »<sup>1651</sup>.

Après son mariage et son installation en Suisse près de Voltaire, Mme de Charrière n'a montré aucun intérêt à rendre visite au grand homme. Malgré les essais de d'Hermenches pour les rapprocher, il « avait échoué à faire entrer son amie dans la troupe de thuriféraires de Voltaire »<sup>1652</sup>, comme le témoigne la lettre du 23 mars 1772, d'Hermenches où il entame, depuis Ferney, les bienfaits de son idole :

« Ce vénérable et prodigieux vieillard écoute mes misères, s'entretient de mes petites peines, comme une bonne mère, aussi je le trouve grand dans ces moments-là, comme Mme de Sévigné trouvait Louis XIV un héros, après qu'il eut dansé un menuet avec elle. Il faut absolument que vous veniez le voir, il est digne de vous écouter, et vous l'êtes infiniment de lui parler »<sup>1653</sup>.

Mais la situation de Belle est toujours la même à l'égard de cet homme. Elle lui répond brièvement le 23 avril 1772 :

« C'est un méchant homme de beaucoup d'esprit. Je le lirai, mais je n'irai pas l'encenser »<sup>1654</sup>

A Genève, on la presse d'aller contempler le patriarche et, le 7 juin, elle se rend à Ferney avec Mme Cramer. Voltaire a fait l'effort de lui adresser quelques mots aimables, puis, ayant pris médecine et d'assez médiocre humeur, s'est retiré sur sa chaise percée. Cette brève entrevue ne l'a guère impressionnée et surtout n'a pas modifié son jugement<sup>1655</sup>.

En fait, Mme de Charrière, dans son dialogue avec Constant, manifeste une certaine hostilité à l'égard de Voltaire et de son œuvre à l'opposition de Rousseau dont elle est fascinée. « Mme de Charrière aime Rousseau comme toutes les personnes de son siècle, mais elle goûte moins Voltaire »<sup>1656</sup>. En fait, dans les lettres de B. Constant, c'est le nom de Voltaire qui émerge d'abord sous sa plume, quand il tient à énumérer les génies du XVIIIe siècle, en estimant leurs qualités :

---

<sup>1648</sup> Belle de Charrière à Constant d'Hermenches, juillet, 1762, cité par R. Trousson, *ibid.*

<sup>1649</sup> Entre Voltaire et Mme de Charrière, « Malgré l'admiration éprouvée par son correspondant, Constant d'Hermenches pour le grand homme, Belle se montre peu impressionnée ; sa visite à Ferney sera décevante. L'épistolière a toutefois indéniablement subi l'influence de la pensée de Voltaire, elle a même eu le projet de rédiger une suite à *Candide* en partageant plus qu'elle ne consentait à l'admettre, ses convictions ». G. Haroche-Bouzinac, *Bulletin de l'Aire*, n° 16, p. 16)

<sup>1650</sup> Cité par R. Trousson, *Visages de Voltaire (XVIIIe-XIXe siècles)*, op.cit. introduction p. 27

<sup>1651</sup> Cité par R. Trousson, *ibid.*

<sup>1652</sup> *Ibid.* p. 30

<sup>1653</sup> *Ibid.* p. 29-30

<sup>1654</sup> Cité par Raymond Trousson, *ibid.* p. 26

<sup>1655</sup> Cf. *ibid.*

<sup>1656</sup> Cité par Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome I, op.cit. p. 93



« Et on dit que Voltaire n'avait que de l'esprit et d'Alembert et Fontenelle du Jargon. Grand bien leur fasse. »<sup>1657</sup>

Puis, il l'interpelle sur Dr de Saint-Malo, déjà cité par Voltaire dans sa *Diatribes du docteur Akakia* (1753). Il reproche à I. de Charrière de ne pas avoir lu un tel livre :

«Le Dr de Saint-Malo, vous ne le connaissez pas, grand Dieu ! Oh honte littéraire, philosophique et critique! [...] O ignorance fatale et aveuglement malencontreux! Si maintenant n'en savez plus, plus n'en dirai : ignorez et rougissez. »<sup>1658</sup>

Pour sa part, Mme de Charrière évoque Voltaire quand elle signale à B. Constant qu'elle vient d'aborder un ouvrage critique sur *Candide* de Voltaire qui partira de Hollande et qui est maintenant en France :

« Si vous étiez ici, je continuerais et achèverais certainement ce que je commençais hier : *Candide fils de Candide, ou suite de l'optimisme*<sup>1659</sup>. Il va en Hollande [...]. Aujourd'hui il est en France. »<sup>1660</sup>

A la manière de son oncle, Benjamin Constant, bien des années plus tard, lui écrira, en essayant de la détourner de son hostilité pour Voltaire : dans sa lettre de 10 décembre 1790, Benjamin Constant n'est pas d'accord avec Mme de Charrière quant à sa haine de Voltaire dont il est en train de lire les lettres. Il découvre le côté humain de sa personnalité. Fasciné par son talent, il tient à énumérer ses qualités. Il découvre à la lecture de sa correspondance combien il est petit à l'égard de ce grand homme et écrivain. Il rend en fait hommage à cet homme qui lui donne la force de faire face à ses chagrins. Il se croit bête en se privant d'une telle consolation :

« Je relis actuellement les lettres de Voltaire : savez-vous que ce Voltaire que vous haïssez était un bon homme au fond, prêtant, donnant, obligeant, faisant du bien sans cet amour-propre que vous lui reprochez tant ? [...]. Il s'agit qu'en relisant sa correspondance, j'ai pensé que j'étais une grande bête, et une très grande bête de me priver d'un grand plaisir parce que j'ai de grands chagrins, et de ne plus vous écrire, parce que des coquins me tourmentent. C'est-à-dire que parce qu'on me fait beaucoup de mal, je veux m'en faire encore plus et que parce que j'ai beaucoup d'afflictions, je veux renoncer à ce qui m'en consolerait. C'est être trop dupe »<sup>1661</sup>

Ainsi, Constant est tout à fait opposé à la position de son amie à l'égard de Voltaire. Le lire est pour lui un plaisir ineffable. Il admire aussi l'activité enflammée de Voltaire dont il est privée à cause de sa vie passive et inquiète. Il se laisse philosopher sur la paresse par rapport à l'activité :

« Je deviens d'une paresse inconcevable, et c'est à force de paresse que je passe d'une idée à l'autre. Je voudrais pouvoir me donner l'activité de Voltaire. Si j'avais à choisir entre elle et son génie, je choisirais la première. Peut-être y parviendrai-je quand je n'aurais plus ni procès ni inquiétudes. [...] Quand on est actif on l'est dans tous les états, et quand on est aussi paresseux et décousu que je le suis, on l'est aussi dans tous les états »<sup>1662</sup>

---

<sup>1657</sup> (VI) A Isabelle de Charrière [21 décembre 1787]

<sup>1658</sup> (X) A Isabelle de Charrière [27 décembre 1787]

<sup>1659</sup> Selon J.-D. Candaux, cet ouvrage n'a pas été retrouvé, (voir J.-D. Candaux, op.cit. note n°4 p.134

<sup>1660</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]

<sup>1661</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1662</sup> Ibid.

Sans pouvoir dissimuler son hostilité à l'égard de Voltaire, Mme de Charrière, dans sa réponse à la fascination de Constant par la lecture des lettres de cet homme, semble choquée. Elle croit entendre un autre Constant, un flatteur de Voltaire. Mme de Charrière se laisse pousser par sa rancune vis-à-vis Voltaire qu'elle accuse d'être arriviste et méchant à l'égard de ses critiques. L'interaction devient plus vive et plus acharnée :

« C'était bien superflu alors de me dire que vous lisiez les lettres de Voltaire et c'est toujours bien inutile de me dire du bien de cet homme qui louait, prêtait, donnait quand il avait quelque service à demander, quelque livre ou pièce de théâtre à faire applaudir et qui hors de là ne se mettait en peine de personne, qui n'aima jamais personne, pas même sa Châtelet, et qui sut si âprement haïr et si cruellement déchirer ceux qui avaient le moins du monde égratigné son amour-propre. »<sup>1663</sup>

En général, « Quelle que fût la réputation de Voltaire, Belle n'était pas impressionnée »<sup>1664</sup>. Mme de Charrière est tout à fait étonnée d'entendre un tel jugement de Constant, qui se fait son disciple. Par les surnoms tendres, elle essaie de le faire revenir sur sa parole. Elle parle à bâtons rompus à cause de sa colère et de son étonnement, autre preuve de sa haine contre Voltaire :

« Roquet aimable et joli et caressant est venu bientôt prendre la place du disciple de Voltaire. Comme il a été reçu ! comme Barbet a ri ! comme il a passé sa patte sur le front de Roquet. Jamais Roquet n'a été accueilli de la sorte. Barbet aurait bien vite griffonné la réponse demandée qu'il aurait adressé à *Roquet chez le cousin de Roquet seigneur de Fantaisie* si heureusement des lettres très pressées n'eussent pris son temps. »<sup>1665</sup>

Devant la plaidoirie élogieuse de Constant à l'égard de Voltaire, Mme de Charrière avait besoin d'apaisement. Elle le trouve dans le silence épistolaire. Elle confirme son mépris de Voltaire lorsqu'elle critique l'un de ses ouvrages : *Le Siècle de Louis XIV* :

« Je ne dirai rien de la cause de ce délai<sup>1666</sup>, mais l'effet m'est très agréable[...]. Je vous comprenais bien aussi quand vous disiez que cette vie si longue de Voltaire passée devant vous très en détail et pourtant toute passée et finie, vous attristait. [...]. Quelquefois les chroniques me font le même effet lugubre. Je me souviens qu'en lisant dans le siècle de Louis XIV [...] mon esprit [est] en grand deuil »<sup>1667</sup>

Malgré toute cette rancune contre Voltaire, Mme de Charrière, dans sa lettre de 13 mai 1779, reprend la parole au sujet de Voltaire en citant son conte *Candide* dont la fin invite au travail : « Il faut cultiver notre jardin », dit Candide. Pour la première fois, Mme de Charrière se sert de l'œuvre de Voltaire pour motiver Constant, pessimiste et paresseux. Pour la première fois, elle prend l'œuvre de Voltaire comme règle de base pour inciter son ami au travail avec des conseils adoptant la même structure de la fin philosophique de *Candide*. En cela, nous croyons qu'elle rend un peu hommage à Voltaire dont le génie est incontestable :

---

<sup>1663</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791]

<sup>1664</sup> Raymond Trousson, *Visages de Voltaire (XVIIIe-XIXe siècles)*, op.cit. p. 30

<sup>1665</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791]

<sup>1666</sup> Je me suis imposé un silence religieux sur tout ce qui peut venir de cette personne-là.

<sup>1667</sup> Ibid.

« Comme Candide disait après toute sorte de raisonnements *il faut cultiver notre jardin* je vous aurais dit : il faut faire du bien quand nous pouvons, il faut tâcher de ne nuire à personne, il faut amuser notre esprit. [...] »<sup>1668</sup>

Le 15 novembre 1794, Mme de Charrière écrit à Henriette L'Hardy, à qui elle prodigue avis et conseils :

« Voltaire est charmant quoique bien menteur. Il faut se souvenir en lisant qu'il plie les faits à sa doctrine et que sa doctrine n'est presque fondée que sur la vanité de faire secte. [...]. J'ai toujours cru que Voltaire et Rousseau étaient jaloux de Jésus-Christ, désespérant de faire une si longue sensation et d'étendre leur influence sur autant de lieux et de siècles »<sup>1669</sup>

Quant à Rousseau, son œuvre devient sujet de leur discussion quand Mme de Charrière commence à interpeller Benjamin sur son commentaire sur les *Confessions* :

« Avez-vous les *Eclaircissements sur la publication des Confessions*<sup>1670</sup> etc. ? Je suis persuadée que vous en serez très content. Fauche<sup>1671</sup> a eu soin de les répandre pour son intérêt »<sup>1672</sup>

Contrairement à Voltaire, Mme de Charrière exprime toujours sa fascination devant Rousseau et tout ce qui se rapporte à lui. L'allusion à Rousseau prédomine chez Mme de Charrière : ses lettres en sont truffées. Elle était assidue à suivre ses publications et à les dévorer à peine parues. Sous sa plume, « la première allusion apparaît en 1762 dans une lettre à d'Hermenches. Elle lui reproche en badinant d'avoir aidé à conclure un mariage entre un officier suisse et une femme riche mais laide :

« Est-ce là, [...], la loi de la nature et de la raison ? [...] Qu'on se laisse entraîner par ses passions cela est peut-être quelquefois, mais peut-on de sens rassis arranger le mal ! oh que Julie et Emile font peu d'effet sur leur admirateur ! »<sup>1673</sup>

Elle dit encore plus tard :

« si nous vivions comme les sauvages de Rousseau, nous mourrions peut-être sans agonie et sans douleur »<sup>1674</sup>.

Elle informe son ami Constant qu'elle a beaucoup admiré les lettres de M. Gingu [ené]<sup>1675</sup> sur Rousseau de sorte qu'elle les a copiées avec honnêteté. Elle l'invite à lire aussi son *Eloge* qu'il peut demander à M. de Salgas<sup>1676</sup>. Elle le motive pour le lire :

---

<sup>1668</sup> (XLVIII) A Benjamin Constant [dimanche 13 mai 1792]

<sup>1669</sup> Lettre de [15 novembre, 1794], cité par Raymond Trousson *Défenseurs et adversaires de Jean-Jacques Rousseau d'Isabelle de Charrière à Charles Mauras*, op.cit. p. 62-63

<sup>1670</sup> Cette brochure de 12 pages où I. de Charrière prenait la défense de l'édition neuchâteloise de la seconde partie des *Confessions* avait paru au début de 1790 (Isabelle de Charrière, *Œuvres complètes*, t. X, p. 183-194)

<sup>1671</sup> Louis Fauche-Borel (1762-1829), l'imprimeur à Neuchâtel de J.-J. Rousseau avant de devenir celui de Maistre et de la contre Révolution)

<sup>1672</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]

<sup>1673</sup> Lettre de [29 nov. 1962], cité par Raymond Trousson, *Défenseurs et adversaires de Jean-Jacques Rousseau, d'Isabelle de Charrière à Charles Mauras*, op.cit. p. 31

<sup>1674</sup> 29 déc. 1762, I, 148, cité par Raymond Trousson, *ibid.* (Dans ce livre, voir le chapitre « Isabelle de Charrière et Jean-Jacques Rousseau », p. 9-75

<sup>1675</sup> Pierre-Louis Ginguéné, *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, Barois, 1791

<sup>1676</sup> C'était un grand ami de Charrière et fort estimé en Hollande. « Cadet de la maison de Narbonne-Pelet, le baron de Salgas vivait au pays de Vaud, où sa famille s'était réfugiée à l'époque des dragonnades. Il avait été

« J'ai parcouru hier les lettres de M. Gingu[éné] sur Rousseau et j'ai vu qu'il m'avait fait l'honneur de copier, en délayant un peu, tant la petite brochure que vous avez emportée, que l'éloge que vous n'avez pas lu. Plût au ciel qu'il ne se fit pas de pire brigandage ! Si vous alliez à Rolle vous pourriez demander l'*Eloge* à M. de Salgas qui vous le prêtera volontiers s'il ne l'a pas laissé à Genève. J'ai la vanité de vouloir que vous le lisiez. »<sup>1677</sup>

Pour justifier son point de vue, elle met les deux écrivains en parallèle, où « La vanité de Voltaire, l'orgueil et les contradictions de Rousseau seront dénoncées dans *Trois femmes* »<sup>1678</sup>. Dans son œuvre on trouve plutôt une imitation du Rousseau pédagogue et Moraliste. *Trois femmes*, où les allusions à Rousseau sont les plus nombreuses, récuse, comme déjà *Henriette et Richard*, la théorie de l'Etat de nature du *Discours sur l'inégalité*. « Le souvenir de Rousseau paraîtra encore dans *Sir Walter Finch et son fils William*, histoire de l'éducation d'un jeune aristocrate, qui est un peu l'*Emile* de Mme de Charrière, roman rédigé en 1799 et publié en 1806 »<sup>1679</sup>. Autrement dit, *Sir Walter Finch* est, malgré les nouveautés apportées à son roman, une imitation de Rousseau sur l'éducation. Nous remarquons un désaccord entre Belle de Charrière et Jean-Jacques Rousseau autour du sujet de l'éducation des filles. Il y a une fréquentation permanente de Rousseau dans ses textes : « Elle ne peut parler d'un préceptorat sans avoir Saint-Preux à l'esprit. [...]. Sa lecture quotidienne, à vingt-cinq ans, c'était Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* le modèle des vertus qu'elle souhaitait pratiquer. [...] Elle continue jusqu'au bout à faire référence à Jean-Jacques dont elle épouse les réquisits de bonheur »<sup>1680</sup>.

Pour Mme de Charrière, l'admiration de Rousseau date de longtemps. « Dès sa quinzième année, elle a été familière de son œuvre et a suivi régulièrement ses publications »<sup>1681</sup>. « Elle reconnaît le génie de Rousseau sans idolâtrer l'homme ni ménager les critiques à son caractère, [...] »<sup>1682</sup>

Rousseau devait tenir une place privilégiée, non seulement en raison d'une célébrité éclatante, mais aussi parce que Mme de Charrière a vécu, à Neuchâtel, dans un milieu où le souvenir du Genevois était demeuré vivace. En plus, elle est une amie intime de Pierre-Alexandre Du Peyrou, ami fidèle de Jean-Jacques et dépositaire de ses manuscrits. C'est elle aussi qui, de 1789 à 1790, avait écrit sur Rousseau quelques-unes des pages les plus originales de l'époque, entre en lice avec Mme de Staël en s'instituant le champion de Thérèse Levasseur, prend une part active dans la publication par Du Peyrou de la seconde partie des

---

gouverneur du duc de Gloucester ; le roi Georges III le tenait en grande estime et amitié. C'était (ainsi dit une inscription qui figure au dos de son portrait, « un homme de grand esprit et de grande droiture et simplicité de caractère ». Il fut un des plus fidèles amis de M. et Mme de Charrière, et mourut à Rolle, en 1813, dans un âge très avancé. Nous retrouvons quelquefois à Colombier ce parfait galant homme, dont les lettres nous fourniront plus d'un renseignement utile » (voir Philippe Ernest Godet, *Mme de Charrière et ses amis (1740-1805)*, op.cit. p. 161)

<sup>1677</sup> (XLVII) A Benjamin Constant [jeudi ce 6 octobre 1791]

<sup>1678</sup> Cf. Raymond Trousson, *Défenseurs et adversaires de Jean-Jacques Rousseau, d'Isabelle de Charrière à Charles Mauras*, op.cit. p. 65 (pour plus de détails sur ce point, voir p. 62-65)

<sup>1679</sup> Ibid. p. 71

<sup>1680</sup> Mona Ozouf, *Les Mots de femmes*, op.cit. p. 80

<sup>1681</sup> R. Trousson, *Défenseurs et adversaires de Jean-Jacques Rousseau*, op.cit. p.72

<sup>1682</sup> Ibid. p.73

*Confessions*<sup>1683</sup>. En fin de compte, nous pouvons nous accorder à l'avis de Raymond Trousson en disant que Rousseau était l'un des maîtres favoris pour la dame de Colombier<sup>1684</sup>.

**Voltaire Vs Rousseau dans son dialogue avec Mme du Deffand:** Les réflexions de la querelle<sup>1685</sup>:

Après la crise qui s'est déclenchée entre Voltaire et Rousseau à cause de la lettre calomnieuse de ce dernier adressée au patriarche de Ferney<sup>1686</sup>, Mme du Deffand, amie fidèle de Voltaire, a voulu soutenir Voltaire dans sa crise avec Rousseau. Elle fait de Rousseau un objet de raillerie. Elle se moque de la situation de Mme de Luxembourg qui protège et soutient Rousseau contre Voltaire, cet ami qui vient de la consoler après la mort de son mari, M. du Luxembourg. Elle met en parallèle ce que Voltaire vient de lui écrire avec une lettre de Rousseau à la même occasion<sup>1687</sup>. Elle donne la supériorité à Voltaire et porte un jugement très sévère sur un recueil de ses œuvres. Elle affiche une conformité aveugle avec Voltaire contre le genevois. De plus, elle critique la situation de la Maréchale, qui au lieu d'estimer Voltaire, s'attaque sur lui :

« Avez-vous lu la dernière lettre de Rousseau où il parle de M. de Luxembourg ? J'ai fait lire à madame de Luxembourg ce que vous m'avez écrit pour elle ; cela à été reçu *cosi cosi* ; vous êtes, dit-elle, le plus grand ennemi de Jean-Jacques, et elle se pique d'un grand amour pour lui. On vient de donner le recueil de ses ouvrages en huit volumes, je ne ferai point cette emplette ; il applique sans instruire, et l'utilité de tout ce qu'il dit est zéro. »<sup>1688</sup>

En fait Voltaire n'était pas à l'aise à cause de la situation de Mme du Luxembourg. Connaissant l'importance de cette dame à la Cour, il avait peur de la calomnie qu'elle allait mener contre lui, le traitant de persécuteur de ses protégés. En fait, Voltaire souhaitait ne pas perdre l'amitié de cette dame. Mme du Deffand va plus loin dans sa connivence avec Voltaire contre Rousseau. Son hostilité à Rousseau devient évidente. Partant de la règle selon laquelle l'ennemi de mon ami est mon ennemi, sa connivence avec Voltaire dans la haine de Rousseau nous paraît incontestable. Cet enragement de la marquise contre Rousseau ne se justifie que comme preuve de la volonté de la marquise de conserver son amitié avec Voltaire :

---

<sup>1683</sup> En 1789, en réponse au texte de Germaine de Staël, « lettre sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau », qui vient de paraître, I. de Charrière publie deux articles, dont « la plainte et la défense de Thérèse Levasseur », plaidoyer en faveur de la compagne du philosophe. A la fin de l'année, elle accepte de participer à l'édition complète des *Confessions*. (Voir *ibid.*)

<sup>1684</sup> *Ibid.* p. 29

<sup>1685</sup> Rousseau a aussi beaucoup subi de ses amis : pour la guerre sourde et acharnée menée contre lui par Grimm et même par Diderot, voir Frederika-Macdonald, *La Légende de Jean-Jacques Rousseau, rectifiée d'après une nouvelle critique et des documents nouveaux*. Traduit de l'anglais par G. Roth, Paris, Hachette, 1909.

<sup>1686</sup> Voir Lettre 1019, Rousseau à Voltaire [à Montmorency le 17 Juin 1760], *Correspondance complète de Rousseau*, volume VII.

<sup>1687</sup> Voir les lettres à Mme la maréchale de Luxembourg de [Moitiers, le 5 et le 17 juin 1764] où Rousseau donne libre cours à ses éloges du Maréchal en exprimant ses regrets de sa perte. Voir également la lettre de [28 mai 1764, à Moitiers] adressée à M. Duchesne où il exprime ses regrets de M. du Maréchal. Signalons aussi que Rousseau a envoyé une lettre de consolation à Mme la Maréchale du Luxembourg après la mort de son chien, voir lettre de [lundi 20 juillet 1760]. Là nous trouvons Rousseau soucieux de rendre hommage à Mme du Luxembourg pour son soutien inébranlable.

<sup>1688</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

« Jean-Jacques m'est antipathique, il remettrait tout dans le chaos ; je n'ai rien vu de plus contraire au bon sens que son *Emile*, rien de plus contraire aux bonnes mœurs que son *Héloïse*, et de plus ennuyeux et de plus obscur que son *Contrat social*. »<sup>1689</sup>

Elle juge aussi *La Nouvelle Héloïse* en diminuant sa valeur et son succès éclatant. Elle écrit à Horace Walpole :

« Ne sachant que lire, j'ai repris, à votre exemple, l'*Héloïse* de Rousseau ; il y a des endroits forts bons ; mais ils sont noyés dans un océan d'éloquence verbiageuse »<sup>1690</sup>.

Voltaire réfléchit à haute voix avec son amie en essayant de trouver une justification raisonnable de toutes les imputations de Rousseau contre lui. En fait, Voltaire était choqué par cette lettre, puisque durant toute sa vie, personne n'avait jamais osé lui adresser une telle lettre. Il donne libre cours à son ressentiment et se demande, avec surprise, la raison du comportement de Rousseau et de sa réaction bizarre devant ses spectacles, et surtout sur la question offensante d'asile que Genève lui procure, alors qu'il n'en a pas besoin. Par contre, c'est lui qui donne l'asile à celui qui en avait besoin. C'est pourquoi il attaque violemment le genevois en l'accusant de la folie. Cette lettre a été considérée comme une déclaration de guerre. Voltaire fait remarquer que sa revanche sera inattendue, puisque il ne pourra pas laisser passer une telle offense. L'indignation, l'exaspération du patriarche contre le genevois s'exprime ainsi :

« Rousseau, dont vous me parlez, m'écrivit il y a trois ans ces propres mots, de Montmorency, *je ne vous aime point, vous donnez chez vous des spectacles, vous corrompez les mœurs de ma patrie pour prix de l'asile qu'elle vous a donné. Je ne vous aime point, Monsieur, et je ne rends pas moins justice à vos talents.* Une telle lettre de la part d'un homme avec qui je n'étais point en commerce, me parut merveilleusement folle, absurde et offensante. Comment un homme qui avait fait des comédies pouvait-il me reprocher d'avoir des spectacles chez moi en France ? Pourquoi me faisait-il l'outrage de me dire que Genève m'avait donné un asile ? je n'ai pas assurément besoin d'asile, et j'en donne quelquefois ; je vis dans mes terres, je ne vais jamais à Genève ; en un mot, je ne comprends point sur quel prétexte Rousseau put m'écrire une pareille lettre. Il a sans doute bien senti qu'il m'avait offensé, et il a cru que je m'en devais venger. C'est en quoi il me connaît bien mal. »<sup>1691</sup>.

En l'accusant de folie, Voltaire tient à réfuter toutes les accusations de Rousseau qui étaient à la base de son malheur. Il dénie avoir été à l'origine du brûlement de son *Emile* ni au décret de son prise du corps<sup>1692</sup>. Il semble exaspéré du mot « persécuteur » dont Rousseau l'accuse devant Mme de Luxembourg :

« Quand on brûla son livre à Genève, et qu'il fut décrété de prise de corps, il s'imagina que c'était moi qui avais fait une brigue contre lui, moi qui ne vais jamais à Genève. Il écrit à Mme la duchesse de Luxembourg, *que je me suis déclaré son mortel ennemi*<sup>1693</sup> ; il imprime *que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs*. Moi persécuteur ! C'est Jeannot Lapin<sup>1694</sup> qui est un foudre de guerre. Moi,

<sup>1689</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

<sup>1690</sup> Mme du Deffand à Horace Walpole, [Paris, dimanche 26 juin 1768]

<sup>1691</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27<sup>e</sup> juin 1764, à Ferney 27 juin 1764]

<sup>1692</sup> Selon Besterman, « Outre que l'affirmation de Voltaire n'est pas exacte » (voir la lettre 8369, note n. 2, p. 751), la raison qu'il donne n'est guère convaincante. Il voit assez de Genevois à Ferney ou aux Délices pour avoir à Genève toutes les relations nécessaires. », t. VII, op.cit. notes, p. 1400.

<sup>1693</sup> Selon M. de Lescure, il s'agit de la lettre du [28 mai 1764], op.cit. p. 307

<sup>1694</sup> Un surnom avec lequel Voltaire fait allusion à la fable XIV du livre II de La Fontaine : « Le Chat, la Belette, et le petit Lapin » : Jeannot Lapin retourne aux souterrains séjours, dont le personnage est un lièvre et non Jeannot lapin, note 3 dans *Œuvres de Voltaire*, vol. 61 p. 478. Dénomination ironique par laquelle Voltaire a voulu mépriser Rousseau et diminuer sa valeur. (B. Van Hollebeke, *Etudes sur La Fontaine, Fables choisies*, Hachette, Paris, 1885, p. 21

j'aurais été un petit père Le Tellier ! quelle folie ! Sérieusement parlant je ne crois pas qu'on puisse faire à un homme une injure plus atroce que de l'appeler persécuteur. »<sup>1695</sup>

Voltaire continue à argumenter. Lui qui a essayé de donner une image favorable et appréciative de son *Vicaire savoyard*, à l'origine de sa détention! Par contre, par respect de son talent et de son génie et pour ne pas le blesser, il a évité de lire ou de s'approcher des écritures qu'on fait contre lui à l'époque. Enfin, il se demande avec exaspération : est-ce ma récompense qu'il m'accuse de « persécuteur » après tout ça ! :

« Si jamais j'ai parlé de Rousseau que pour donner un sens très favorable à son *Vicaire savoyard* pour lequel on l'a condamné, je veux être regardé comme le plus méchant des hommes. Je n'ai pas même voulu lire un seul des écrits qu'on a faits contre lui dans cette circonstance cruelle où l'on devait respecter son malheur, et estimer son génie. »<sup>1696</sup>

Voltaire n'est sans doute pas la personne qui abuse des occasions pour se moquer des gens dans leurs malheurs ; par contre, il respecte leurs sensations et leurs sentiments, favorise leurs génies, et leur donne les conseils. Nous percevons que Voltaire semble éprouver un sentiment d'amertume. Son amour-propre lui semble exclu de toute imputation. Il veut chercher le repos de conscience chez Mme du Luxembourg, qui protège Rousseau. C'est par l'intermédiaire de Mme du Deffand, qu'il sollicite son intervention. Connaissant la place qu'elle occupe chez Mme de Luxembourg, Voltaire prend pour intermédiaire Mme du Deffand auprès de la protectrice de Rousseau pour obtenir ses grâces et sa satisfaction et pour épargner son mécontentement. Car il connaît bien son poids et son statut dans la famille royale<sup>1697</sup>. Voltaire paraît dans la situation de l'accusé. Persuadé qu'il est innocent, qu'il ne peut pas être impliqué dans un tel procès, dans un tel comportement, il prend pour juge Mme la Maréchale. Ayant confiance en elle, il a recours à son honnêteté et à son esprit équitable pour mettre fin à ce démêlé avec Rousseau et pour lui rendre sa valeur. Le recours de Voltaire à Mme la Maréchale nous invite à penser à la diplomatie de Voltaire. Il veut que son innocence soit proclamée par celle qui défend et qui protège l'« infortuné » genevois. Ainsi son jugement, estimé par les éclairés, sera incontestable :

« Je fais Mme la duchesse de Luxembourg juge du procédé de Rousseau envers moi, et du mien envers lui. Je me confie à son équité, et je vous supplie de rapporter le procès devant elle. J'ambitionne trop son estime pour la laisser douter un moment que je sois capable de me déclarer contre un infortuné. »<sup>1698</sup>

Voltaire, qui semble agacé, demande à son amie la marquise de le soutenir et de le consoler en réfutant cette calomnie que Rousseau lui avait imputée :

---

<sup>1695</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27<sup>e</sup> juin 1764, à Ferney]

<sup>1696</sup> Ibid.

<sup>1697</sup> Comme renforcement de la parole de Mme de Charrière en écrivant à Constant d'Hermenches que Voltaire était un homme qui abuse de ses relations avec les autres, un homme de profits, cela apparaît aussi avec Moncrif. Sa relation avec ce dernier est basée sur le profit qu'il peut tirer de sa situation à la Cour, et de son amitié avec la reine. Il écrit à la marquise pour exprimer son lien fort avec Moncrif. Voltaire était assidu à ne pas le fâcher car celui-ci peut lui détruire son avenir à la Cour et lui détruire toute ambition pour améliorer sa situation avec le temps. Il a à ses yeux l'exemple du cardinal de Fleury qui devient riche à l'âge de soixante quatorze ans, ce qui lui donne l'espérance d'avoir le même destin. Voltaire semble ici arriviste. Il veut abuser alors de la situation de Moncrif, dix ans son aîné : « Vous tremblez que quelque malintentionné n'ait pris le petit mot qui regardait mon confrère Moncrif pour une mauvaise plaisanterie [...]. « Sérieusement, je serais très fâché qu'un de mes confrères, et surtout un homme qui parle à la reine, fût mécontent de moi. Cela me ruinerait à la cour, et me ferait manquer les places importantes auxquelles je pourrais parvenir avec le temps. Car enfin, je n'ai que dix ans de moins que Moncrif, et l'exemple du cardinal de Fleury, qui commença sa fortune à soixante et quatorze ans me donne les plus grandes espérances. » (Voltaire à Mme du Deffand [21<sup>e</sup> mars 1764])

<sup>1698</sup> Voltaire à Mme du Deffand [à Ferney 27 juin 1764]

« [...], pour moi je serai consolé si vous me défendez de l'imputation calomnieuse que j'essuie. »<sup>1699</sup>

La question de Rousseau devient la hantise de Voltaire, dans sa lettre du 1er juillet 1764, il interpelle son amie la marquise sur le comportement contradictoire de Rousseau à son égard. Mais nous le voyons anxieux de connaître l'avis de la Maréchale dont il compte sur la probité. Il exprime encore une fois son innocence en annonçant son adaptation à la philosophie du genevois. Le ton de Voltaire change radicalement. Du ton aigu et exaspéré renforcé de menaces et d'enragement contre Rousseau<sup>1700</sup>, il adopte un ton calme et doux à l'égard de ce dernier. Ce changement de situation est dû, croyons-nous, à la place que Rousseau occupe chez la Maréchale du Luxembourg, et chez son mari le défunt, M. du Luxembourg. Donc, Rousseau est dans une position de force à l'égard de Voltaire exilé :

« Vous avez vu, Madame, par ma dernière lettre que le caractère de Jean-Jacques est aussi inconséquent que ses ouvrages. J'espère que Mme la duchesse de Luxembourg me rendra la justice de croire que je ne hais point un homme qu'elle protège, et que je suis bien loin de persécuter un homme si à plaindre. Il n'a même été persécuté que pour des sentiments qui sont les miens, et je serai une âme bien noire et bien sotté de vouloir avilir une philosophie que j'aime, et de faire punir un homme accusé précisément de choses qu'on m'impute. »<sup>1701</sup>

Voltaire va plus loin dans le changement de sa situation à l'égard de Rousseau. Il poursuit le ton de recul. Il apparaît comme un vrai coupable. Nous pouvons lire en filigrane une confession de sa faute. Nous le percevons par sa sollicitation répétée à l'égard de son amie la marquise, pour qu'elle intervienne auprès de la Maréchale pour lui épargner sa colère. Il lui annonce qu'il est toujours prêt à supporter toutes les bêtises de Jean-Jacques à son égard. Il ajoute aussi qu'il n'avait jamais eu pour Jean-Jacques de sentiments hostiles, malgré tout. Par contre, il est parmi les premiers qui ont complimenté son *Vicaire savoyard* :

« Je commence, Madame, par vous supplier de me mettre aux pieds de Mme la maréchale de Luxembourg. Son protégé aura toujours des droits sur moi puisqu'elle l'honore de ses bontés, et j'aimerai toujours l'auteur du *Vicaire savoyard*, quoi qu'il ait fait et quoi qu'il puisse faire. Il est vrai qu'il n'y a point en Savoie de pareils vicaires, mais il faudrait qu'il y en eût dans toute l'Europe. »<sup>1702</sup>

Malgré leur opposition de leur vivant où ils furent des ennemis acharnés, puisque tout les opposait<sup>1703</sup>, Rousseau et Voltaire restèrent, dans la conscience publique, comme les deux grands inspirateurs des idées qui conduisirent à la Révolution. En bref, nous pouvons dire que Voltaire a mené une campagne vigoureux contre Rousseau, ses œuvres et sa doctrine. Il a mobilisé toutes ses facultés, sarcastique et déformatrice, avec l'aide de ses amis contre le genevois, qui tentera sans succès de se justifier, en essayant de réfuter autant que possible les accusations de Voltaire, surtout par rapport à ses enfants. Dans cette querelle, chacun a mis en œuvre toutes ses armes pour se protéger ou pour éviter les attaques violentes de l'autre. Rousseau supposait un complot de la part de ses adversaires. La persécution de Rousseau n'était pas seulement menée au niveau des institutions : gouvernements, clergés, gens de justice qui frappent « soit directement, soit par des campagnes diffamatoires qui soulevaient le peuple contre lui comme à Moitiers; mais aussi de ses amis philosophes « en qui il a vu les chefs du complot. [...] Un désaccord profond le séparait d'eux ; il était un diviseur qui s'était retourné contre eux en plein cœur de la lutte et qui affaiblissait la cause philosophique. [...] Jean-Jacques s'exagérait beaucoup la puissance des philosophes. Ils n'ont été pour rien dans

<sup>1699</sup> Ibid.

<sup>1700</sup> Voir *ibid.*

<sup>1701</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>e</sup> juillet 1764 à Ferney]

<sup>1702</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1703</sup> Voir lettre de Voltaire à Rousseau [le 30 août 1755] et celle de Rousseau à Voltaire [le 10 septembre 1755]



les mesures prises par les Etats et les Eglises. Ce qui l'égarait, c'est l'indulgence étonnante que le gouvernement de Genève et les pasteurs montraient pour le mécréant Voltaire et qui contrastait avec leur brutalité à l'égard d'un homme qui, tout compte fait, avait pris la défense de la religion. Il ne voyait pas que leur hostilité à son égard était de nature moins religieuse que sociale et que le grand bourgeois Voltaire avait moins de quoi les effrayer que le démocrate, auteur du *Contrat social*. Son aveuglement apparaît tout entier en cette phrase : « Dans l'orage qui m'a submergé, mes livres ont servi de prétexte, mais c'était à ma personne qu'on en voulait »<sup>1704</sup>. Il n'est jamais vraiment sorti de cette erreur »<sup>1705</sup>.

### III-B-c-Bonheur Vs Superstition :

« L'espèce de bonheur qu'il me faut, ce n'est pas tant de faire ce que je veux mais de ne pas faire ce que je ne veux pas »<sup>1706</sup>

« [...] Le plus modéré, le moins inquiet, et en même temps le plus sensible, est le plus heureux ; mais malheureusement le plus sensible est toujours le moins modéré : ce n'est pas notre condition, c'est la trempe de notre âme qui nous rend heureux »<sup>1707</sup>

« La superstition porte quelque image de la pusillanimité »<sup>1708</sup>

« Oui, je le soutiens, la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme »<sup>1709</sup>

« L'incrédulité a ses enthousiastes, ainsi que la superstition »<sup>1710</sup>

« Mais, Monsieur de Voltaire, amant déclaré de la vérité, dites-moi de bonne foi, l'avez-vous trouvée? Vous combattez et détruisez toutes les erreurs ; mais que mettez-vous à leur place? »<sup>1711</sup>

Au siècle des Lumières, l'idée du bonheur<sup>1712</sup> était « l'un des grands enjeux de la réflexion du temps »<sup>1713</sup>. Comme le dit Rousseau, « La nature a fait l'homme heureux et bon,

<sup>1704</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. Livre IX, p. 493

<sup>1705</sup> Jean-Louis Le Cercle, *Jean-Jacques Rousseau, modernité d'un classique*, op.cit. p. 56-57

<sup>1706</sup> (1622) Rousseau à M. de Malesherbes [de Montmorency le 4 janvier 1762]

<sup>1707</sup> Voltaire, art. « Heureux », *Encyclopédie*, 1758, cité in art. « Bonheur », *Inventaire Voltaire*, op.cit. p. 163-164

<sup>1708</sup> Michel de Montaigne, *Essais*, II, op.cit. p. 239

<sup>1709</sup> Diderot, *Pensées Philosophiques*, édition critique avec introduction, notes et bibliographie par Robert Niklaus, Genève, librairie Droz, 1965, pensée XII, p. 8

<sup>1710</sup> Vauvenargues, *Œuvres Complètes*, tome II, Réflexions et Maximes, n° 537, précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, nouvelle édition, paris, librairie, J. L. J. Brière, Archives Karéline, 2008. p. 122

<sup>1711</sup> Mme du Deffand à Voltaire [28 décembre 1765]

<sup>1712</sup> La question du bonheur fut déjà le sujet des contes voltairiens, *Zadig* et *Candide* : l'un fut l'histoire d'un homme qui possède tout pour être heureux : prestiges de la jeunesse, de la beauté et de la richesse, qualités de l'esprit et de l'âme. S'il manque, malgré tout, le bonheur, c'est que tous ses mérites et ses avantages ne le dispensent pas d'être la victime des autres. C'est de ceux-ci, presque toujours, que viennent les obstacles, tant il est vrai que la vertu isolée demeure inutile, sans la complicité de la vertu d'autrui. L'autre, *Candide*, fut une recherche du bonheur dans un monde des malheurs.

mais la société le déprave et le rend misérable »<sup>1714</sup>. Il trouve le vrai bonheur dans l'absence de souffrance :

« Comme le premier pas vers le bien est de ne point faire le mal, le premier pas vers le bonheur est de ne point faire souffrir »<sup>1715</sup>.

La souffrance représente le principal obstacle au bonheur. Ce « déchirement ineffable et intolérable, semble anéantir toutes les conditions du bonheur »<sup>1716</sup>. C'est aussi la vision de Voltaire qui voit le bonheur dans la moindre existence du malheur : comment peut-on être le moins malheureux de ce bas-monde? Il écrit à la marquise du Deffand :

« Nous avons un grand objet à traiter, il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. »<sup>1717</sup>

On essaie de jouir de notre vie, mais la souffrance nous la rend insupportable, pourtant il faut la supporter, il écrit à la marquise du Deffand :

« On a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie, et à la fin, tout ce qu'on peut faire c'est de la supporter. Soutenez-ce fardeau, Madame, tant que vous pourrez, il n'y a que les grandes souffrances qui le rendent intolérable »<sup>1718</sup>.

Selon R. Mauzi, le bonheur, « c'est cette frêle part conquise sur le néant universel et l'universelle souffrance »<sup>1719</sup>.

Voltaire voit le bonheur exclusivement dans la santé et l'amitié, il écrit à Thiériot, en 1729 :

« Croyez-moi, il n'y a de bonheur dans le monde, pour notre corps, que d'avoir ses cinq sens en bon état et, pour notre âme, que d'avoir un ami: tout le reste n'est que chimères »<sup>1720</sup>

R. Mauzi insiste sur trois atouts que l'homme doit posséder pour être heureux : l'absence de péchés, la santé, la soumission à la fatalité. Il ajoute que « si l'une de ces trois choses nous manque, nous ne pouvons pas être véritablement heureux »<sup>1721</sup>.

De la même manière, Delisle de Sales construit sa *Philosophie du bonheur* en superposant trois étages, dont chacun représente l'une des « portes » de l'âme ouvertes au bonheur. Les sens constituent la première de ces portes ; au-dessus figure l'entendement et, au plus haut degré, la vertu :

« Le bonheur se compose pour l'homme de l'union intime des plaisirs physiques avec ceux de l'âme et ceux de l'intelligence : c'est du passage sans secousse des uns aux autres que résulte l'harmonie entre toutes les facultés, comme de la fonte habile des teintes naît cette magie de coloris qui donne la vie à un tableau »<sup>1722</sup>

---

<sup>1713</sup> André Magnan, art. « Bonheur », in *Inventaire Voltaire*, op.cit. p. 163-164

<sup>1714</sup> Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, *Dialogues*, édition critique par Philip Stewart, édition honoré Champion, Paris, 2011, p. 345

<sup>1715</sup> Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, op.cit., cinquième partie, p. 401

<sup>1716</sup> Frédéric Laupies, *Leçon philosophique sur le bonheur*, PUF, Paris 1997, p. 109

<sup>1717</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices.]

<sup>1718</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6<sup>e</sup> janvier 1764 à Ferney]

<sup>1719</sup> R. Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit. p. 111

<sup>1720</sup> Voltaire, *Œuvres complètes*, tome XXIII, p. 187, cité par R. Mauzi, *ibid.*

<sup>1721</sup> D'Argens, *Sur la vie heureuse*, op.cit. T. III p. 312, cité par R. Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit. p. 110

<sup>1722</sup> Deslisse de Sales, *Philosophie du bonheur*, t. II, p. 120, cité par R. Mauzi, *ibid.* p. 118

De son côté, André Magnan voit le bonheur dans la vie collective. Selon lui, « l'homme seul est malheureux, car tout bonheur est partage, et contribution à l'œuvre humaine »<sup>1723</sup>. C'est dans la capacité de vivre et de partager les bien terrestres avec les autres. « Voltaire fut lui-même un grand vivant, assez ardent pour nommer « Délices » à 60 ans sa première maison, et pour se lancer à 65 dans la folle aventure de Ferney »<sup>1724</sup>.

« Les hommes qui cherchent le bonheur sont comme des ivrognes qui ne savent trouver leur maison, mais qui savent qu'ils en ont une. »<sup>1725</sup>

Il s'agit, comme le disait Epicure à la fin de la *Lettre à Ménécée*, de vivre comme un dieu parmi les hommes. Autrement dit, le bonheur est un état « où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé ni d'enjamber l'avenir ; où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession »<sup>1726</sup>. En un mot « le bonheur suppose l'éternité, un présent qui ne passe pas »<sup>1727</sup>.

Selon R. Mauzi, « de tous les auteurs du siècle, Rousseau a le mieux défini le bonheur comme rapprochement de soi »<sup>1728</sup>. Selon Frédéric Laupies, « Pour être heureux, il faut savoir recevoir le don de l'instant, goûter la plénitude du présent et savoir donner preuve de la véritable estime de soi »<sup>1729</sup>. Rousseau trouve son bonheur dans son indépendance totale, au sein de la campagne dans ses promenades solitaires. L'évocation de bonheur se retrouve bien exprimé par le promeneur solitaire dans la campagne, où il savoure le vrai bonheur.

La volupté est un sentiment ultime du bonheur qui peut être défini comme une « satisfaction totale », il se distingue du plaisir, sentiment partiel, momentané<sup>1730</sup>. Selon Frédéric Laupies, « le bonheur suppose nécessairement une fusion ou, pour le moins, une communion entre le moi et le monde » ; « le bonheur exclut le conflit » ; « le bonheur suppose satisfaction plénière »<sup>1731</sup>.

« être heureux, c'est n'être pas en situation de manque »<sup>1732</sup>

La vie heureuse nécessite la supériorité des atouts intellectuels sur les biens matériels, c'est « l'apanage de ceux qui ont reçu une culture exceptionnelle des dons du caractère et de l'intelligence et sont médiocrement favorisés dans la possession des biens extérieurs, plutôt que de ceux qui possèdent les biens extérieurs au-delà de leurs besoins et à qui les autres biens font gravement défaut »<sup>1733</sup>.

---

<sup>1723</sup> Cf. André Magnan, art. « Bonheur », *Inventaire Voltaire*, op.cit. p. 163-164

<sup>1724</sup> Ibid.

<sup>1725</sup> Voltaire, *Carnets*, cité par André Magnan, ibid.

<sup>1726</sup> Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire*, op.cit. cinquième promenade, p. 101

<sup>1727</sup> Frédéric Laupies, *Leçon philosophique sur le bonheur*, op.cit. p. 118

<sup>1728</sup> « On ne peut être heureux sur la terre qu'à proportion, qu'on s'éloigne des choses et qu'on se rapproche de soi » (Rousseau, Lettre à Mlle D. M., [4 novembre 1764] & « Un homme vraiment heureux ne parle guère et ne rit guère ; il resserre pour ainsi dire son bonheur autour de lui » (Rousseau, *l'Emile*), cité par R. Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle* op.cit. p. 120

<sup>1729</sup> Frédéric Laupies, *Leçon philosophique sur le bonheur*, op.cit. p. 108

<sup>1730</sup> Ibid. p. 4

<sup>1731</sup> Ibid. p. 67

<sup>1732</sup> Ibid. p. 84

<sup>1733</sup> Aristote, *Politique*, VII, 1, cité par Frédéric Laupies, ibid. p. 102-103

Incontestablement, le bonheur est l'objectif de tout vivant, on tache de le trouver, mais la plupart du temps on n'y accède pas. « Premier désir que nous imprima la nature », le bonheur est « la fin de tout être sensible ». Toutefois, pour l'homme de nos jours, il est presque introuvable : « chacun le cherche et nul ne le trouve. On use la vie à le poursuivre et l'on meurt sans l'avoir atteint »<sup>1734</sup>. Après l'illumination de Vincennes, « la réflexion sur le bonheur s'éclaircit dans le cadre d'une critique de la société contemporaine : le luxe, les arts et les sciences ne sont pas favorables au bonheur et surtout, dans l'état actuel de la civilisation, les hommes sont portés à le chercher « dans l'opinion d'autrui »<sup>1735</sup>.

Quant à la superstition, leitmotiv dans la philosophie de Voltaire, elle est rarement exprimée dans sa correspondance. Dans l'article « Superstition » du *Dictionnaire philosophique* (1764), Voltaire définit la superstition comme une notion large : « presque tout ce qui va au-delà de l'adoration de l'être suprême est superstitieux »<sup>1736</sup>. Mais malgré sa guerre contre la fanatisme, « dans le *Traité sur la tolérance* (1763), Voltaire pose qu'il est utile de maintenir le peuple dans une superstition relative, parce qu'« un athée qui serait raisonneur, violent et puissant, serait un fléau aussi funeste qu'un superstitieux sanguinaire ». Mais il ajoute, dans la pensée d'un retour au déisme originel : « Quand les hommes sont parvenus à embrasser une religion pure et sainte, la superstition devient non seulement inutile, mais dangereuse »<sup>1737</sup>. Selon Didier Masseau, « Les superstitieux de tout acabit apparaissent comme de dangereux pantins, prisonniers de leur folie, en proie à l'idée fixe »<sup>1738</sup>.

« Jamais la nature humaine n'est si avilie que quand l'ignorance superstitieuse est armée du pouvoir »<sup>1739</sup>

« Le superstitieux est au fripon ce que l'esclave est au tyran. »<sup>1740</sup>

### Voltaire & Mme du Deffand :

Mme du Deffand renvoie le bonheur de Voltaire à sa capacité de jouir, à son âge, de ses sens surtout le sixième :

« [...] ; vous jouissez de tous vos cinq sens comme à trente ans, et surtout de ce sixième dont vous me parlez, qui fait votre bonheur, mais qui fait le malheur de bien d'autres. »<sup>1741</sup>

Délices est symbole de bonheur. De même aussi le nom de Macarre<sup>1742</sup>. Ceci explique le choix de Voltaire pour ce lieu. Parce que celui-ci habitait aux Délices, Madame du Deffand

<sup>1734</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, op.cit, Livre V, p. 580

<sup>1735</sup> L. Luporini, Art. « bonheur », cité dans *Dictionnaire de Rousseau*, op.cit. p. 85.

<sup>1736</sup> Cité par Didier Masseau, art. « Superstition », *Inventaire Voltaire A-Z*, op.cit. p. 1282-1283

<sup>1737</sup> Ibid.

<sup>1738</sup> Ibid.

<sup>1739</sup> Voltaire, *Essai sur les mœurs*, 1756, chap. CXL, « De l'Inquisition », cité par Didier Masseau, ibid.

<sup>1740</sup> Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, 1764, art. « Superstition », ibid.

<sup>1741</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi 7 mars 1764]

<sup>1742</sup> Symbole du bonheur qui vivait aux Délices et que l'aspiration au bonheur fait revivre sa mémoire chez la marquise. Du grec Makarios (« bienheureux », adopté par la liturgie chrétienne), ce mot désigne le fils du Soleil qui, dans la mythologie grecque, se nomme Macare. Voltaire fit de Macare le bonheur personnifié:

« Les gens de grec enfarinés  
connaîtront Macare et Thélème,  
Et vous diront sous cet emblème  
A quoi nous sommes destinés,  
Macare, c'est toi qu'on désire ;  
On t'aime, on te perd ; et je crois

préfère y vivre plutôt que d'être à Choisy<sup>1743</sup>. Si un jour elle pourra voyager, elle va choisir les Délices pour chercher Macarre. Elle peut le découvrir de plus en plus à travers les lettres de Voltaire, c'est pour cela qu'elle demande à Voltaire de lui envoyer le maximum de ses lettres pour qu'elle puisse l'entrevoir de temps en temps :

« J'aimerais bien mieux être aux Délices que d'être à Choisy ; c'est aux Délices que Macarre habite, et où, s'il était possible, j'irais bien volontiers le chercher. Vos lettres me le font entrevoir, et je ne le trouve que dans ce que vous écrivez : envoyez-le-moi donc souvent par la poste et que je l'aperçoive quelquefois. »<sup>1744</sup>.

Devant la vie prospère de Voltaire à Ferney, elle le croit fort heureux :

« Je vous crois fort heureux. Me trompe-je ? »<sup>1745</sup>

Pour Voltaire, ses années de Cirey, avec Mme du Châtelet « furent sans doute les plus fécondes et les plus heureuses :

« Je fuyais les chagrins et j'ai trouvé le bonheur »<sup>1746</sup>

Selon lui, le bonheur peut exister en amour :

« le vrai bonheur, le seul digne de l'homme, est de toucher un cœur »<sup>1747</sup>.

Il pense aussi que le bonheur est de vivre libre, de ne jamais avoir de maître :

« Voulez-vous vivre heureux, vivez toujours sans maître »<sup>1748</sup>

Mais il faut des efforts pour l'atteindre :

« Le bonheur est un bien que nous vend la nature ; il n'est point de moisson sans culture. »<sup>1749</sup>

Le bonheur est aussi dans l'altruisme :

« Fais ton bonheur par le bonheur d'autrui »<sup>1750</sup>

---

que je t'ai rencontré chez moi ;

Mais je me garde de le dire :

Quand on se vante de t'avoir,

On en est privé par l'envie :

Pour te garder il faut savoir

Te cacher et cacher sa vie » (Feu M. Vadé a fait aux lecteurs la justice de croire qu'ils savent que Macarre est le Bonheur et Thélème, le désir ou la Volonté (note de l'auteur), Conte, *Thélème et Macarre*, in Voltaire, *Contes, satires, épîtres : poésies diverses, odes, stances, poésies mêlées*, traduction et imitation, librairie de Firmin Didot Frères, 1850, p. 37-38)

<sup>1743</sup> Au XVIIIe siècle, château hérité et habité successivement par les rois français et la famille royale.

<sup>1744</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi 7 mars 1764]

<sup>1745</sup> Mme du Deffand [5 janvier 1759]

<sup>1746</sup> Voltaire à Mme la duchesse de Saint-pierre, sans date, 1733

<sup>1747</sup> Voltaire, *Œuvres complètes*, tome X, Novembre 1744, Epître LX, présenté Au roi, au camp devant Fribourg, p. 395

<sup>1748</sup> Voltaire, *Œuvres complètes*, tome X, *Discours en vers sur l'homme, poèmes, Epîtres*, Imprimerie Perronneau, 1817, *Discours sur l'homme, Quatrième discours*, A M. Hëlvetius, De la modération en tout, p. 21

<sup>1749</sup> Ibid.

<sup>1750</sup> Ibid. *Deuxième discours sur l'homme, De la liberté*, p. 12

Mais il est fortement lié au bien-être. Le bien-être et la satisfaction, sont source du bonheur. Il y a une sorte d' « affirmation d'une coïncidence entre le bonheur et le bien-être et le désespoir devant la trivialité d'un monde devenu absurde »<sup>1751</sup>. On est heureux quand on est en paix avec soi-même, avec le monde, quand on accède à notre aspiration, quand on est au bien-être. L'euphorie du bien être de Voltaire à Ferney fait son bonheur. Toutefois, le trop de bonheur et du luxe ennuie parfois. A force du plaisir on se lasse :

« Un bonheur effleuré par le doute est un bonheur effleuré »<sup>1752</sup>

Quant à la marquise du Deffand, après quarante ans de sa relation avec Voltaire, elle lui confesse :

« Pour moi, mon cher Voltaire, je fais consister le bonheur dans l'exemption de deux maux, les douleurs du corps et l'ennui de l'âme. Je n'aspire point à une parfaite santé ni à aucun plaisir ; je supporterais patiemment mon état actuel, qui, aux yeux de tout le monde, paraît bien malheureux, si j'avais un ami véritable. L'amitié est la seule passion que l'âge n'amortit pas. »<sup>1753</sup>

Aussi Mme du Deffand voit-elle le vrai bonheur dans l'indépendance totale de l'homme, elle écrit à son ami Walpole :

« Vous êtes bien heureux de pouvoir vous passer de tout, de vous suffire à vous-même. Il n'y a que ce bonheur-là dans le monde; on ne peut s'appuyer ni compter sur rien »<sup>1754</sup>.

Quant à la superstition, elle est liée chez Voltaire à la sottise<sup>1755</sup>, une chose qu'il déteste de la de pied en cap. Ce mépris de la superstition est une consolation et un apaisement :

« [...] et moi je vous écris nécessairement que [...], le profond mépris pour toutes les superstitions, le plaisir noble de se sentir d'une autre nature que les sots, l'exercice de la faculté de penser sont des consolations véritables. »<sup>1756</sup>

Il déplore le destin des hommes à cause de leur sottise: à un ami qui le surprenait en lisant certains traits de l'histoire et les larmes aux yeux :

« Ah ! disait-il, que les hommes ont été malheureux et qu'ils étaient à plaindre ! Et ils ne l'étaient que parce qu'ils étaient poltrons et sots »<sup>1757</sup>.

Comme le bonheur peut être lié à l'absence de la sottise, la superstition est liée sa présence :

« Que vous dirais-je du fond de mes retraites ? Vous ne me manderiez aucune nouvelle de la roue de fortune sur laquelle nos ministres du haut en bas, ni des sottises publiques, ni des particulières. »<sup>1758</sup>

Il félicite Mme Du Deffand de se consoler avec le président Hénault contre les sottises du monde en leur espérant une complicité dans cette consolation :

« Je vous félicite, Madame, vous et M. le président Hénault, de vivre souvent ensemble, et de vous consoler tous deux des sottises de ce monde par des agréments délicieux de votre commerce : [...] »<sup>1759</sup>

---

<sup>1751</sup> Frédéric Laupies, *Leçon philosophique sur le bonheur*, op.cit. p. 108

<sup>1752</sup> Vladimir Jankélévitch, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, op.cit. 92

<sup>1753</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ 5 octobre 1770]

<sup>1754</sup> Mme du Deffand à Walpole [26 mars 1771]

<sup>1755</sup> Hors la correspondance, cette question est aussi traitée dans plusieurs de ses œuvres.

<sup>1756</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>1757</sup> A. Maurois, *Voltaire, suivi des aspects de la biographie*, op.cit. p. 113

<sup>1758</sup> Voltaire à Mme du Deffand à [aux Délices, 12 janvier 1759]

<sup>1759</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

La dernière phrase traduit la déploration de Voltaire devant la bêtise du monde. L'interjection « Ah ! » exprime le découragement qui peut nous submerger après une lutte contre l'adversité. Il a trouvé la solution dans la fuite avec quelqu'un qu'il aime, compliment qu'il glisse à son amie en guise de dernier mot :

« Ah ! Madame, que le monde est bête ! Et qu'il est doux d'en être dehors ! Mais surtout il faudrait le fuir avec vous. »<sup>1760</sup>

La bêtise et la sottise humaine sont toujours sujets de répugnance de Voltaire, c'est la position logique de tout bel esprit :

« N'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la sottise de notre nation, et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes dans laquelle il y a eu quelques hommes ? »<sup>1761</sup>

Pourtant personne n'est exempt de cette faute abominable :

« Notre destinée est de faire toujours des sottises, et de nous relever. »<sup>1762</sup>

En scrutant minutieusement les lettres échangées entre Voltaire et Mme du Deffand, nous constatons que le bonheur par rapport à la superstition est un thème franchement discuté. Les deux malheureux cherchent les atouts et les bienfaits du bonheur tout en combattant la superstition, due à la bêtise humaine et aux esprits médiocres. Tout au long de leur dialogue, Voltaire fut vraiment soucieux du bonheur de son amie la marquise. Il essaie de lui créer une ambiance propice au bonheur et la motive aussi pour la créer elle-même :

« Vivez aussi heureuse qu'il est possible. »<sup>1763</sup>

Il lui écrit aussi en insistant sur sa santé :

« Songez à votre santé, Madame, elle sera toujours précieuse à ceux qui ont le bonheur de vous voir, et à ceux qui s'en souviennent avec le plus grand regret »<sup>1764</sup>

Il lui écrit aussi sur le même ton :

« [...], soyez heureuse autant que vous le pourrez. Conservez votre santé, [...] »<sup>1765</sup>

Sur les pas de Voltaire, Mme du Deffand lie l'idée du bonheur à la santé en y ajoutant les bienfaits de l'amitié :

« [...] si votre santé est bonne, si vous jouissez des douceurs de l'amitié, le roi de Prusse a raison : vous êtes mille fois plus heureux que lui, malgré la gloire que l'environne et la honte de ses ennemis. »<sup>1766</sup>

Cette insistance sur la santé prouve qu'elle constitue un souci permanent chez Voltaire et la marquise. C'est l'une de trois colonnes sur lesquelles s'appuie le bonheur, comme l'a déjà expliqué R. Mauzi.

---

<sup>1760</sup> Ibid.

<sup>1761</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1762</sup> Voltaire à Mme du Deffand [18 février 1760]

<sup>1763</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>1764</sup> Voltaire à Mme du Deffand [18 février 1760]

<sup>1765</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>1766</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

Voltaire insiste toujours sur les moyens du bonheur de son amie, qu'il voit dans la lecture des livres de valeur :

« [...], soyez heureuse autant que vous le pourrez. [...], faites-vous lire la partie historique de l'Ancien Testament d'un bout à l'autre, vous verrez qu'il n'y a point de livre plus amusant. [...]. Si vous êtes assez heureuse pour prendre goût à ce livre, vous ne vous ennuierez jamais, et vous verrez qu'on ne peut rien vous envoyer qui en approche »<sup>1767</sup>

Par contre, Voltaire lie l'absence du bonheur au flétrissement du talent et à la vieillesse :

« Le talent s'en va. L'âge détruit tout. »<sup>1768</sup>

Mme du Deffand est d'accord avec Voltaire. Elle voit le bonheur dans le talent de l'esprit, bonnes ressources pour ne jamais connaître le malheur. Autrement dit, le bonheur ne pouvait se retrouver que chez les gens de talents. Ces talents sont les atouts du bonheur :

Il n'y a d'heureux que ceux qui naissent avec des talents ; ils n'ont pas besoin de ceux des autres ; ils portent partout leur bonheur, et peuvent se passer de tout. »<sup>1769</sup>

Mme du Deffand insiste toujours sur l'importance des talents dans la création du bonheur :

« Qu'il est heureux d'être né avec un grand esprit et de grands talents ! et qu'on est à plaindre quand ce que l'on en a ne fait qu'empêcher de végéter ! Voilà la classe où je me trouve, et où je suis en grande compagnie. La seule différence qu'il y a de moi à mes confrères, c'est qu'ils sont contents d'eux, et que je suis bien éloignée de l'être d'eux, et encore moins de moi. »<sup>1770</sup>

Elle espère ou être Voltaire ou vivre paresseuse, inactive. Voltaire, doué et talentueux, devient pour elle le symbole de défi contre le malheur :

« Vous ne pouvez jamais connaître le malheur, et, comme je vous l'ai déjà dit, quand on a beaucoup d'esprit et de talent, on doit trouver en soi de grandes ressources. Il faut être Voltaire, ou végéter. »<sup>1771</sup>

Voltaire avoue qu'il n'a commencé à goûter le bonheur qu'à partir de son isolement à Ferney :

« Je n'ai vécu que du jour où j'ai choisi ma retraite. Tout autre genre de vie me serait insupportable ; et il me serait mortel. »<sup>1772</sup>

Il résume sa vie là-bas en mots qui reflètent son bonheur, autrement dit qui sont les clefs du bonheur : la tranquillité, l'activité, l'abondance, la philosophie et particulièrement la liberté :

« [...] ; voilà ma vie, Madame, telle que vous l'avez devinée, tranquille et occupée, opulente et philosophique, et surtout entièrement libre. »<sup>1773</sup>

Avec ces notions, Voltaire donne une prescription à son amie la marquise pour connaître la voie du bonheur. Il supplie Dieu pour que Mme Du Deffand puisse trouver, comme lui, le bonheur d'être libre loin des importuns, il considère que le bonheur de son amie fait partie du sien :

---

<sup>1767</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>1768</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 12 janvier 1759]

<sup>1769</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>1770</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi 7 mars 1764]

<sup>1771</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1772</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 12 janvier 1759]

<sup>1773</sup> Ibid.



« Plût à Dieu, Madame, que vous puissiez vivre comme moi, et que votre société charmante pût augmenter mon bonheur »<sup>1774</sup>

Voltaire trouve aussi un certain plaisir en comptant les imbéciles et les voyant mourir l'un après l'autre. Cette impression de Voltaire vient de sa conviction que ces gens-là sont à la base de la superstition dont souffre la société :

« On a encore en vieillissant un grand plaisir, qui n'est pas à négliger, c'est de compter les impertinents et les impertinentes qu'on a vu mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer et la foule de ridicules qui ont passé devant les yeux. »<sup>1775</sup>

Il attache son idée de bonheur à celle de la sagesse. Nous comprenons par là que la sagesse est cause du bonheur comme le bonheur est cause de la sagesse. Un homme heureux peut être porteur de la sagesse et vice versa :

« Je ne vous dirai pas, Madame, que nous sommes plus heureux que sages, car nous sommes aussi sages qu'heureux. »<sup>1776</sup>

Mme du Deffand trouve son unique bonheur dans la lecture de Voltaire :

« Une seule chose me ferait plaisir, c'est de vous lire. »<sup>1777</sup>

Le bonheur de la marquise est de recevoir les lettres de Voltaire et d'y répondre. En répondant à la parole de Voltaire « notre commerce à tâtons », Mme du Deffand semble ennuyée de l'idée de l'interruption de sa correspondance avec lui, car son échange des lettres avec Voltaire représente à la fois son plaisir et son occupation. Par sa modestie, elle avoue que l'équilibre entre leurs pensées n'est pas au profit à Voltaire. En se posant une question interpellatrice, elle croit que cela ne pose pas problème pour Voltaire, car celui-ci ne compte pas précisément les choses. Elle fait allusion à sa modestie :

« Vous vous trouvez peut-être fort bien de l'interruption de notre correspondance ; mais ne m'en faites jamais l'aveu, je vous prie. Je n'ai point de plus sensible plaisir que de recevoir de vos lettres, ni d'occupations plus agréables que d'y répondre ; je sais bien que le marché n'est point égal entre nous, mais qu'est-ce que cela fait ? ce n'est pas à vous à compter ric à rac. »<sup>1778</sup>

A l'opposition de Voltaire qui considère l'activité et le travail comme une clef du bonheur, Mme du Deffand lie le bonheur à la passivité, au repos du cerveau. Selon ses expériences, la pensée fatigue, et il vaut mieux écouter le temps de penser pour être plus heureux. Elle présente encore sa philosophie et son analyse de ce constat : l'état le plus bénéfique, c'est celui de soulagement où on est inactif, où on ne fait rien. Elle a, elle-même, essayé cet état, et elle était très heureuse de sorte qu'elle voulait y rester toute sa vie :

« Toutes mes observations me font juger que moins on pense, moins on réfléchit, plus on est heureux ; je le sais même par expérience. Quand on a eu une grande maladie, qu'on a souffert de grandes douleurs, l'état où l'on se trouve dans la convalescence est un état très-heureux ; on ne désire rien, on n'a nulle activité, le repos seul est nécessaire. Je me suis trouvée dans cette situation, j'en sentais tout le prix, et j'aurais voulu y rester toute ma vie. »<sup>1779</sup>

---

<sup>1774</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>1775</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1776</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21<sup>e</sup> mars 1764]

<sup>1777</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>1778</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

<sup>1779</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

Selon elle, c'est la superstition qui nous prive du bonheur, pour cela, il faut en premier lieu la combattre. Mais elle critique la société des hommes qui font semblant d'être vertueux alors qu'elle les voit plein de vices. Cette attaque de la société des hommes est peut être due à la trahison des hommes de son salon comme D'Alembert qui l'a quittée pour Mlle de Lespinasse :

« Si l'on n'avait qu'à se défendre de la superstition pour se mettre au-dessus de tout, on serait bien heureux. Mais il faut vivre avec les hommes ; on en veut être considéré ; on désire de trouver en eux du bon sens, de la justice, de la bienveillance, de la franchise, et l'on ne trouve que tous les défauts et les vices contraires. »<sup>1780</sup>

Voltaire l'a toujours répété à plusieurs occasions dans sa correspondance : il n'écrit qu'à l'instigation d'un sujet, d'un thème. C'est pourquoi il propose à Mme du Deffand un sujet très intéressant, celui du bonheur : comment peut-on être le moins malheureux dans ce bas-monde?

« Nous avons un grand objet à traiter, il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. »<sup>1781</sup>

Selon Voltaire, on doit chercher le bonheur loin de la superstition. Il s'oppose à Mme du Deffand et ne supporte qu'elle dise que plus on pense, plus on est malheureux, car il croit que cela peut arriver aux gens qui pensent d'une manière fausse. Selon lui il faut distinguer les gens qui pensent de cette manière et ceux qui pensent mal de leur prochain, ce qui est parfois très amusant. Il témoigne de sa tristesse pour ces gens-là qu'il voit comme des malades malheureux. Il invite alors sa correspondante qui, selon lui, possède l'âme la plus forte du monde grâce à la nature, à se débarrasser de ces idées fausses et démodées. Il s'interroge indignement sur ses devoirs à l'égard de la nature qui la protège contre la superstition. Celle-ci est à la base de tout le malheur, surtout pour un homme penseur qui se soumet à des telles idées. Il tient à lui énumérer les bienfaits de la nature protectrice :

« Je ne saurais souffrir que vous me disiez que plus on pense plus on est malheureux. Cela est vrai pour les gens qui pensent mal, je ne dis pas pour ceux qui pensent tout de travers. Ceux-là sont à plaindre sans doute, parce qu'ils ont une maladie de l'âme, et que toute maladie est un état triste. Mais vous dont l'âme se porte le mieux du monde, sentez, s'il vous plaît, ce que vous devez à la nature. N'est-ce donc rien d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes et surtout des femmes ? de ne pas mettre son âme entre les mains d'un charlatan ? de ne pas déshonorer son être par des terreurs et des superstitions indignes de tout être pensant ? d'être dans une indépendance qui vous délivre de la nécessité d'être hypocrite ? de n'avoir de cour à faire à personne et d'ouvrir librement votre âme à vos amis ? »<sup>1782</sup>

Le bonheur de Voltaire est dans les endroits ouverts, la nature libre. Ici il insiste sur la valeur de la liberté. Mme du Deffand reprend la question d'agriculture, la botanique, que Voltaire avait déjà annoncée comme son occupation. Elle exprime son goût pour ce domaine et espère recouvrer sa vue pour avoir un champ dans lequel elle pourrait pratiquer les affaires champêtres qui lui manquent. Elle, qui a déjà exprimé sa vocation pour l'inertie et la paresse, exprime pour la première fois son amour de l'activité. Mais c'est dommage pour cette malheureuse à laquelle il ne reste que la conversation. Elle se demande et cherche tristement quelqu'un avec lequel elle peut la pratiquer. Quel malheur quand on veut causer avec quelqu'un qu'on ne trouve pas :

---

<sup>1780</sup> Ibid.

<sup>1781</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices]

<sup>1782</sup> Ibid.

« Je comprends le plaisir que vous donne l'agriculture. Si je n'étais pas aveugle, je voudrais avoir une campagne où il y eût un potager, une basse-cour ; j'ai toujours eu du goût pour tout cela. [...]; tout cela me manque ; il ne me reste que la conversation. Avec qui la faire ? Y a-t-il de plus triste ? »<sup>1783</sup>

La marquise sait que son caractère de nature est à la base de son bonheur :

« Je n'attribue pas mes peines et mes chagrins à tout ce qui m'environne, je sais que c'est presque toujours notre caractère qui contribue le plus à notre bonheur ; mais, comme vous savez, nous l'avons reçu de la nature. »<sup>1784</sup>

La réponse de Mme du Deffand vient ainsi comme un commentaire à la parole de Voltaire sur la question du bonheur : elle ne veut pas parler du bonheur à la manière de son ami, comme un système de lois à suivre. Car elle croit que cette question philosophique est un gouffre pour ceux qui veulent s'y lancer. Elle préfère plutôt une recette du bonheur présentée par l'une de ses grand-tantes, mais elle y ajoute sa propre touche personnelle :

« Ne parlons plus de bonheur, c'est la pierre philosophale, qui ruine ceux qui la cherchent. On ne se rend point heureux par système ; il n'y a de bonnes recettes pour le trouver que celle d'une de mes grand-tantes, de prendre le temps comme il vient et les gens comme ils sont ; j'y ajouterais encore une chose qui me semble plus nécessaire : être bien avec soi-même. »<sup>1785</sup>

Voltaire insiste sur le rôle de la vue dans le sentiment du bonheur. Malgré ses consolations à la marquise pour la perte de ses yeux, Voltaire a saisi l'importance de la vue pour jouir la vie, surtout après avoir éprouvé la cécité. Malgré les ressources dont jouit son amie la marquise, il lui manque ce plaisir :

« Maîtresse de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'esprit, de la philosophie, et des amis, je ne vois pas quel sort pourrait être au-dessus du vôtre ; mais il faut deux yeux, ou du moins un pour jouir de la vie. Je sais ce qui en est avec des fluxions horribles qui me rendent quelquefois entièrement aveugle. Je n'ai pas vos ressources, vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite, mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'est insupportable. »<sup>1786</sup>

Il confirme ses idées en s'appuyant sur le destin malheureux de quelques histoires : le prince Ivan et la femme de l'avare qui n'ont pas eu la chance d'être heureux ou du moins d'éviter leurs malheurs. Cette vision pessimiste de Voltaire sur l'idée du bonheur est due à sa conviction que ce bonheur est une notion théorique qui ne peut pas se trouver sur terre. En invitant son amie à digérer<sup>1787</sup>, il lui souhaite le bonheur qu'il n'a pas pu trouver pour lui-même :

« Quand on voit, par exemple, que le prince Ivan a été empereur à l'âge d'un an, qu'il a été vingt-quatre ans en prison, et qu'au bout de ce temps-là il est mort de huit coups de poignard, la philosophie trouve là de bonnes réflexions à faire, et elle nous dit alors que nous devons être heureux de tous les maux qui ne nous arrivent pas, comme la maîtresse de l'avare est riche de tout ce qu'elle ne dépense point. Je cherche encore un autre secret, c'est celui de digérer. Vous voyez, Madame, que je me bats les flancs pour trouver la façon

<sup>1783</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

<sup>1784</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1785</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

<sup>1786</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1787</sup> Ce verbe est utilisé par Voltaire dans plusieurs endroits de son œuvre : « [...] il faut digérer et avoir une grosse tête pour bâtir des maisons et des comédies et pour diriger les têtes des autres » (Lettre à d'Argental, [le 22 juillet 1770]). Il est aussi utilisé par Rousseau, déjà par Mme de Sévigné et par beaucoup d'autres écrivains, il signifie supporter, dévorer, saisir, etc. : « peu lire et penser beaucoup à nos lectures est le moyen de les bien digérer » (*La Nouvelle Héloïse*, op.cit. partie I, Lettre XII, p. 29), « Je laisse à votre cœur cette idée à digérer » (Mme de Sévigné, *Œuvres*, p. 171) (pour plus de détails sur ce verbe, Voir article « digérer », *Dictionnaire de français Littré*)

d'être le moins malheureux qu'il me soit possible ; car pour le mot d'heureux, il ne paraît guère fait que pour les romans. Je souhaiterais passionnément que ce mot vous convînt. »<sup>1788</sup>

Il reproche à son amie la marquise sa vision du bonheur qui est, selon lui, liée à la bêtise. Sur un ton de raillerie, Voltaire dit que le bonheur peut être adapté à la sottise, puisque l'imbécile est celui qui ne réfléchit pas : cette espèce de bonheur, basé sur la sottise, n'est pas le genre de la marquise parce qu'elle possède, selon Voltaire, une raison lumineuse. C'est la règle générale de tout esprit lumineux qui ne peut établir son bonheur sur la sottise. Le bonheur est une grande valeur. Pour y accéder, il y a un trajet pénible qu'il faut parcourir :

« Il y a peut-être un état assez agréable dans le monde, c'est celui d'imbécile, mais il n'y a pas moyen de vous proposer cette manière ; vous êtes trop éloignée de cette espèce de félicité. C'est une chose assez plaisante qu'aucune personne d'esprit ne voudrait d'un bonheur fondé sur la sottise. Il est clair pourtant qu'on ferait un très bon marché. »<sup>1789</sup>

Pour Voltaire son bonheur réside dans la vue et l'écoute de son amie la marquise. C'est peut être un compliment, mais de toute façon, il l'invite à jouer avec la vie :

« Il y a longtemps que je suis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre. Je mourrai probablement sans cette joie ; tâchons, en attendant, de jouer avec la vie, mais c'est ne jouer qu'à colin-maillard. »<sup>1790</sup>

Sous une forme de contradiction, Voltaire indique que le bonheur peut se retrouver dans la façon de mourir. Sans le cérémonial ennuyeux des prêtres, la mort peut être un moment de doux plaisir :

« Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie : il est très certain qu'on ne la sent point, ce n'est point un moment douloureux, elle ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau, ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus qui fait de la peine, c'est l'appareil de la mort qui est horrible, c'est la barbarie de l'extrême-onction, c'est la cruauté qu'on a de nous avertir que tout est fini pour nous. A quoi bon venir nous prononcer notre sentence ? Elle s'exécutera bien sans que le notaire et les prêtres s'en mêlent. Il faut avoir fait ses dispositions de bonne heure, et ensuite n'y plus penser du tout. On dit quelquefois d'un homme, il est mort comme un chien, mais vraiment un chien est très heureux de mourir sans tout cet abominable attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous on nous laisserait mourir sans nous en rien dire. »<sup>1791</sup>

Voltaire l'érudit, le grand philosophe, trouve son vrai bonheur le jour où il trouve un pédant qui, comme lui, se moque des bêtises et des sottises de son temps. Il y voit la source de la superstition qui peut détruire la vie, bouleverser toutes les valeurs et fausser toutes les vérités. C'est à ce moment-là que Voltaire peut goûter le bonheur :

« Quand je peux tenir quelque pédant comme moi qui se moque de toutes les fables qu'on nous donne pour des histoires, et de toutes les bêtises qu'on nous donne pour des raisons, et de toutes les coutumes qu'on nous donne pour des lois admirables, je suis alors au comble de ma joie. »<sup>1792</sup>

En interpellant son amie la marquise sur les nouvelles de son ami D'Alembert, Voltaire manifeste son admiration de sa philosophie basée sur le mépris des préjugés superstitieux :

« J'entends dire que mon frère d'Alembert, qui vous fait quelquefois la cour, est assez mal. Celui-là est bien philosophe, et méprise souverainement les pauvres préjugés qui empoisonnent la vie. La plupart des hommes vivent comme des fous, et meurent comme des sots ; cela fait pitié. »<sup>1793</sup>

---

<sup>1788</sup> Voltaire à Mme du Deffand [3 octobre 1764, aux Délices, près de Genève]

<sup>1789</sup> Ibid.

<sup>1790</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1791</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 9e mai 1764]

<sup>1792</sup> Voltaire à Mme du Deffand [20e juin 1764 aux Délices]

<sup>1793</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26e juillet 1764]

Voltaire était toujours hanté par l'idée des préjugés superstitieux. De plus, parce qu'elle a une âme forte et qu'il aime lui parler des malheurs de la vie, des préjugés empoisonnants et des ridicules se rapportant à la mort, Voltaire semble se nommer le tuteur de la marquise pour l'apaiser :

« Je vous écris parce que vous vous croyez malheureuse et que vous avez une âme forte à qui je dis quelquefois des vérités fortes, parce que vous m'avez dit quelquefois que mes lettres vous consolait un moment, parce que j'aime à vous parler des malheurs de la vie humaine, des préjugés qui l'empoisonnent et des horreurs ridicules dont on accompagne la mort. »<sup>1794</sup>

Voltaire considère son livre le *Dictionnaire philosophique* comme un livre vertueux contre la superstition et le fanatisme religieux, contre toutes sortes de maux qui peuvent mener à la mort :

« En général, le livre inspire la vertu, et rend toutes les superstitions détestables. C'est toujours beaucoup dans les amertumes dont cette vie est remplie d'être guéri d'une maladie affreuse qui ronge le cœur de la plupart des hommes, et qui conduit au tombeau par des chemins bordés de monstres. »<sup>1795</sup>

### L'idée du bonheur Vs la superstition dans le dialogue Constant & Charrière :

#### Vision du bonheur chez Constant :

L'idée du bonheur est très rarement exprimée dans leur dialogue, souvent marqué par le noir. Cependant nous pouvons apercevoir dans l'amas de pessimisme de Benjamin Constant un rayon de lumière dans l'obscurité. Benjamin Constant trouve son plaisir dans sa rédaction des lettres à son amie, Mme de Charrière :

« [...] je vous écris et je ne me lasse pas de ce plaisir-là comme des autres. »<sup>1796</sup>

A une lettre reçue de Mme de Charrière, après une rupture de presque trois mois et demi, Constant semble déjà anxieux de reprendre le fil de sa correspondance avec elle :

« [...], je consacrerai toute ma matinée à vous répondre, et avec quel empressement je recommence notre pauvre correspondance qui a été si interrompue, et qui m'est si chère. »<sup>1797</sup>

Et quand il parle, son plaisir est dans la bonne écoute de son amie :

« J'aime à parler moi-même surtout quand vous m'écoutez. »<sup>1798</sup>

Il affirme cette qualité chez son amie :

« [...] une de vos aimables qualités est d'entendre tout bien de quelque manière qu'on parle. »<sup>1799</sup>

Mais, poussé par son pessimisme fulgurant, Constant dénie même l'existence de la notion ou de l'idée du bonheur :

« Qu'est-ce que le bonheur [...] ? Plus je vis et plus je vois que tout n'est rien. »<sup>1800</sup>

<sup>1794</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 septembre 1764]

<sup>1795</sup> Voltaire à Mme du Deffand [8 octobre 1764, aux Délices, près de Genève]

<sup>1796</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1797</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>1798</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1799</sup> Ibid.

Il trouve son bonheur à Colombier, là où habite son amie :

« Ce n'est pas du bout des lèvres que je désire (et que je le dis) de me retrouver à Colombier le 2 de janvier. »<sup>1801</sup>

Le monde de son amie devient la source de son bonheur :

« Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, de votre piano-forte [...], de tout ce qui vous entoure. [...]. Je vous dois beaucoup physiquement et moralement. »<sup>1802</sup>

Il avoue aussi son bonheur à Colombier, auprès de son amie :

« [...], de chez vous où j'ai passé deux mois si paisibles, si heureux, [...]. J'y avais trouvé le repos, la santé, le bonheur. [...] »<sup>1803</sup>

Ensuite, il exprime franchement ses sentiments à l'égard de sa correspondante qui a bonifié sa vie :

« [...], mais sûr, si je vivais, de vous revoir, de retrouver en vous l'indulgente amie qui m'avais consolé, qui avait répandu sur ma pénible manière d'être un charme qui l'adoucissait. »<sup>1804</sup>

Constant lie le bonheur à l'activité, à l'opposé de Mme du Deffand, qui voit le bonheur dans la paresse et l'inaction, c'est pourquoi il admire l'activité de l'« infatigable » Voltaire. Il insiste donc sur la valeur du travail pour atteindre la valeur du bonheur :

« Je deviens d'une paresse inconcevable, et c'est à force de paresse que je passe d'une idée à l'autre. Je voudrais pouvoir me donner l'activité de Voltaire. Si j'avais à choisir entre elle et son génie, je choiserais la première. Peut-être y parviendrai-je quand je n'aurais plus ni procès ni inquiétudes. [...]. Quand on est actif on l'est dans tous les états, et quand on est aussi paresseux et décousu que je le suis, on l'est aussi dans tous les états »<sup>1805</sup>

Mais il est aussi contradictoire quand il annonce que le bonheur est à rechercher dans la quiétude et le repos. En cela il s'adapte à la vision de la marquise du Deffand :

« En général mon voyage m'a fait un grand bien ou plutôt dix grands biens. [...]. Troisièmement, j'ai été convaincu qu'il ne fallait pour être heureux, [...], que du repos. »<sup>1806</sup>

En essayant de le faire sortir de son malheur, Mme de Charrière l'interpelle sur l'idée du bonheur en citant la question de Thérèse Le Vasseur qui est devenue heureuse en un coup d'œil sans l'intervention des êtres humains, par la volonté du destin. Le bonheur peut aussi tomber sur lui de la même façon. Heureuse de la prospérité de Constant qui va l'aider à payer ses dettes, elle se dit prête à l'aider :

« Que dites-vous de Thérèse Le Vasseur érigée en héroïne intéressante et respectable et à qui la nation donne à vie 1200 £. de pension <sup>1807</sup>? Je suis fort aise que vous payez vos dettes. Je trouve ce petit bien dans

---

<sup>1800</sup> (X) A Isabelle de Charrière [27 décembre 1787]

<sup>1801</sup> Ibid.

<sup>1802</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

<sup>1803</sup> (XIII) A Isabelle de Charrière [23 février 1788]

<sup>1804</sup> Ibid.

<sup>1805</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1806</sup> (II) A Isabelle de Charrière [Chesterford ce 22 juillet 1787)]

votre situation par-dessus beaucoup d'autres situations, que si vous vous demandez pourquoi suis-je ici ? vous avez quelque chose à vous répondre. Vous pouvez dire : parce que j'y ai de quoi vivre à mon aise, parce que j'y aurais de quoi payer ce que je dois »<sup>1808</sup>

Mme de Charrière voit le bonheur dans son repos de conscience. A propos des dettes de Constant, elle lui écrit :

« Mettez-vous en règle avec vous-même et les autres. »<sup>1809</sup>

Pour insister sur la valeur du travail dans la création du bonheur, Mme de Charrière convoque l'ouvrage célèbre de Voltaire, *Candide*, dont la fin invite au travail : « il faut cultiver notre jardin ». A l'instar de cette phrase, Mme de Charrière lui présente une prescription du bonheur :

« Comme Candide disait après toute sorte de raisonnements *il faut cultiver notre jardin* je vous aurais dit : il faut faire du bien quand nous pouvons, il faut tâcher de ne nuire à personne, il faut amuser notre esprit. [...] »<sup>1810</sup>

Benjamin Constant voit son bonheur dans la solitude et la pratique épistolaire, dans l'indépendance totale. Selon lui, cela garantit aussi le bonheur des autres :

« [...], je dois, pour le bonheur des autres et pour le mien, vivre seul. Je puis faire de bonnes et fortes actions, je ne puis pas avoir de bons petits procédés ; les lettres et la solitude, voilà mon élément. »<sup>1811</sup>

Par contre, il oublie cette indépendance totale, devant une nouvelle aventure féminine. Quelle contradiction ! :

« Je pourrais bien vous révéler ma grande consolation, une consolation qui fait le bonheur de ma vie, qui m'a procuré tout ce que j'aurais espéré ailleurs et tout ce qui me manquait. »<sup>1812</sup>

Commentant les conseils de son amie pour être heureux, Benjamin Constant doute que ce bonheur puisse durer au milieu de cet amalgame de choses disparates et hétérogènes. Sa fin, dit-il, ne sera pas heureuse comme celle de *Caliste*<sup>1813</sup>, c'est pourquoi, il essaye de vivre le moment présent en goûtant, autant qu'il lui est possible, le bonheur. Il est convaincu que les jours de bonheur passent et ne reviendront jamais :

« Mais je ne veux ni encourir un blâme inutile ni vous forcer au silence et à la connivence sur quelque chose que vous pourriez trouver immoral<sup>1814</sup>. Qu'il vous suffise que je sois heureux autant que je puis l'être dans mes circonstances, et heureux par le hasard le plus singulier, par la trouvaille la plus inattendue et la plus étrange, par la réunion la plus hétérogène de malheurs, de vertus, de fautes, de charmes et de faiblesse.

---

<sup>1807</sup> Il s'agit d'une décision prise par l'Assemblée nationale, unanime, le 21 décembre 1790

<sup>1808</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791]

<sup>1809</sup> (XLVIII) A Benjamin Constant [dimanche 13 mai 1792]

<sup>1810</sup> Ibid.

<sup>1811</sup> (L) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 17 septembre 1792]

<sup>1812</sup> Correspondance Constant & Charrière, p. 168

<sup>1813</sup> (« La fin, dit-elle, ne sera pas heureuse » (*Caliste*, lettre XXI, dans : I.C. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 196)

<sup>1814</sup> Il s'agit de la question du règlement de ses dettes.

Cela durera-t-il ? J'en doute. Je dis avec Caliste, cela ne finira pas bien, mais en attendant je jouis, et cette incertitude même, et la mélancolie qu'elle cause m'attachent davantage aux heures qui s'écoulent et qui ne reviendront plus. »<sup>1815</sup>

Mme de Charrière révèle à son ami son monde du bonheur :

« Ma musique, vous, le désir de vous revoir, un roman même médiocre me donnent des distractions sur tout cela qui durent des jours entiers »<sup>1816</sup>

Attribuant aux autres les causes de ses peines, Benjamin Constant attribue à la fois à Mme de Charrière et à sa femme le peu de bonheur qu'il goûte. Il n'oublie pas ainsi de leur rendre hommage :

« [Vous et ma femme] au contraire j'ai à vous remercier de tout ce que je goûte de bonheur. »<sup>1817</sup>

Benjamin Constant voit dans l'affaire de son père la barrière qui s'établit entre lui et le bonheur :

« Je serais heureux, sans cette cruelle affaire, mais elle m'agite, et m'accable tellement par sa continuité que j'en ai presque tous les jours une petite fièvre et que je suis d'une faiblesse extrême, qui m'empêche de prendre de l'exercice, ce qui probablement me ferait du bien. Je prends au lieu d'exercice le lait de chèvre, qui m'en fait un peu. »<sup>1818</sup>

Pour conclure, nous nous demandons, qui est le plus heureux des deux amis : Constant ou Charrière? Voltaire ou la marquise? Pour chaque duo épistolaire, la sensation du bonheur, est-elle égale ou l'un est-il plus heureux que l'autre? Est-ce que Mme du Deffand ne tire qu'un bonheur fugitif de son dialogue avec Voltaire? Benjamin, malgré tous les atouts qu'il possède et qui peuvent le rendre heureux, l'est-il? Selon nous, les deux sont malheureux et en particulier, Benjamin Constant, mais ils essayent autant que possible et à toute occasion qui se présente, de tirer et de goûter le bonheur. Benjamin Constant qui ne le trouve que rarement, demande à son amie de lui en ouvrir l'horizon, le chemin. Ils se consolent mutuellement. Il est le moins heureux parce qu'il est, à l'opposition de Mme de Charrière, le moins stable, le moins modéré. Mais à cause de sa sensibilité excessive, il est le plus malheureux. Son bonheur reste toujours inachevé, imparfait. Autrement dit, il s'agit d'un bonheur ponctuel, momentané, passager lié à certains événements, un bonheur limité qu'il peut goûter uniquement grâce à sa relation avec Mme de Charrière. Quand à Mme du Deffand et Voltaire, leur bonheur est dans la continuation de leur amitié, dans leur consolation mutuelle contre la cécité, la vieillesse, la maladie, la superstition, les sottises, les préjugés, etc. Bref, ces épistoliers ennuyés cherchent, chacun chez son partenaire, des sillons du bonheur.

---

<sup>1815</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

<sup>1816</sup> (LIII) A Benjamin Constant [18 février 1793]

<sup>1817</sup> (XLVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>1818</sup> Ibid.



### III-B-b-Les fonctions de la lettre :

#### III-C-a-La lettre, moyen de consolation et de divertissement<sup>1819</sup>:

Une des fonctions pertinentes chez nos épistoliers, la consolation, se résume à présenter des remèdes à l'ennui, les divers divertissements qui peuvent conquérir cette maladie de l'âme. La lettre présente cette fonction fondamentale qui est de « rétablir et de maintenir un lien affectif, amical, mondain, entre des êtres séparés par l'éloignement »<sup>1820</sup>, selon leur choix ou sous des pressions et des conditions involontaires. En exprimant franchement ses sentiments à l'égard de sa correspondante qui a bonifié sa vie, Constant lui écrit :

« [...], mais sûr, si je vivais, de vous revoir, de retrouver en vous l'indulgente amie qui m'avait consolé, qui avait répandu sur ma pénible manière d'être un charme qui l'adoucissait. »<sup>1821</sup>

Malesherbes tente d'apaiser les afflictions de Rousseau à propos de la publication et l'impression de ses livres. Ch. Dezobry nous présente plusieurs genres de consolation parmi lesquelles celles liées aux « chagrins littéraires » et ceux de la « vieillesse », « car il s'agit de nous consoler de notre fin que nous voyons s'avancer à pas qui nous semblent plus grands que dans notre jeunesse, et nous sommes si insatiables de vivre ! »<sup>1822</sup>.

Devant toutes les manifestations de l'ennui, la consolation est le thérapeute qui présente les remèdes adaptés pour déraciner cette sensation douloureuse. La lettre, selon G. Haroche-Bouzinac, se présente comme une compensation<sup>1823</sup>, comme un « baume » pour apaiser le sentiment de l'ennui. Les épistoliers ennuyés n'hésitent pas à solliciter la consolation, le divertissement qui les aide à sortir de leur état morne et sombre. Ils échangent des lettres pour combattre l'ennui, pour se consoler mutuellement :

« Vous dites de bons mots, Madame, [...] nous consoler l'un l'autre »<sup>1824</sup>

Ainsi, la lettre de consolation a pour objectif « d'apporter du soulagement au déplaisir, et même à la plus juste douleur. Elle n'exige pas seulement du tact, mais une certaine sensibilité, et de la résolution même : car si votre ami est profondément affligé, comment ne pas l'être aussi vous-même pour peu que vous ayez de la sympathie ? »<sup>1825</sup>. Selon Ch. Dezobry, « il n'y a point de consolation possible pour les véritables et grandes douleurs, comme celles d'une

---

<sup>1819</sup> Cette fonction doit être abordée en référence au thème de l'ennui, pessimisme et désespoir déjà étudié.

<sup>1820</sup> *La lettre de Voyage*, Textes réunis et présentés par Pierre-Jean Dufief, présentation par Dufief, p.3

<sup>1821</sup> Correspondance Constant & Charrière, p. 57

<sup>1822</sup> Ch. Dezobry, Article « Lettres de consolation », *Dictionnaire pratique de l'épistolaire*, op.cit. p. 371, (voir la lettre de Voltaire à Chesterfield, une vie heureuse doit consoler de la vieillesse, [à Ferney le 24 septembre 1771], citée p. 419)

<sup>1823</sup> P. Richelet, « Les plus belles lettres des meilleurs auteurs », Ed. 1689, p. 96, cité par G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 53

<sup>1824</sup> Lettre de 7 mars 1764, cité par Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p. 155-156

<sup>1825</sup> Ch. Dezobry, Article, « Lettres de consolation », op.cit. p. 368

mère, d'un père, quelquefois d'une épouse »<sup>1826</sup>. Il y a « encore une consolation qui consiste à répandre sa douleur dans le sein d'un ami »<sup>1827</sup>.

Mme du Deffand a besoin de divertissement pour délasser son esprit. Elle cherche à se consoler de son ennui au moyen de Voltaire. Elle voit en lui le dépositaire de tous les remèdes de l'ennui, c'est-à-dire de tous les atouts consolateurs :

« Et vous-même, qui êtes M. de Voltaire, nom qui renferme [...] tous les préservatifs contre l'ennui,[...] »<sup>1828</sup>

Celui-ci lui écrit des lettres de consolation où il lui déclare son adaptation à son état et son engagement de lui présenter des remèdes. Pour lui, le fait d'écrire des lettres est une consolation. Il lui arrive d'avouer que :

« C'est une grande consolation d'écrire aux gens qu'on aime : c'est une belle invention de se parler de cent cinquante lieues pour vingt sous »<sup>1829</sup>.

Selon Christine Mervaud, « Il se met en frais pour distraire Mme du Deffand qui ne se prive pas pour autant de critiquer ses contes en vers »<sup>1830</sup>.

A travers l'échange des lettres, ils ont totalement ou partiellement pu être consolés. La sollicitation de la consolation par la lettre apparaît sous diverses formes chez les épistoliers en particulier Mme du Deffand et Benjamin Constant, mais aussi chez Voltaire et Mme de Charrière.

#### Dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand,

la demande de consolation est plus accentuée. Parmi les demandes répétitives de la marquise à l'égard de Voltaire : textes, mots de consolation, bienveillance envers des amis décédés, etc. Sur la demande de la marquise à Voltaire de se charger de son amusement, Voltaire adopte une technique nouvelle de la consolation, c'est de mettre en balance son état plus malheureux que celui de son amie. Vu son état, ne mérite-t-il pas qu'elle le console à son tour?

« Je voudrais vous amuser davantage, et plus souvent. Mais songez que vous êtes dans le tourbillon de Paris et que je suis au milieu de quatre rangs de montagnes couvertes de neiges. Les Jésuites, les remontrances, les réquisitoires, l'histoire du jour servent à vous distraire, et moi je suis dans la Sibérie. Cependant, vous avez voulu que ce fût moi qui me chargeas[se] quelquefois de vos amusements ; Pardonnez-moi donc quand je ne réussis pas dans l'emploi que vous m'avez donné ; c'est à vous que je prêche la tolérance. Un de vos plus anciens serviteurs, et assurément un des plus attachés en mérite un peu. »<sup>1831</sup>

Il exprime la même idée quand il lui écrit :

« Il faut que je vous console encore, en vous disant que je crois votre situation très supérieure à la mienne. Je me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe. Tous les passants viennent chez moi, il faut que je tiens tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, à des Français même, que je ne verrai plus, et vous ne vivez qu'avec des personnes que vous aimez. »<sup>1832</sup>.

---

<sup>1826</sup> Ibid.

<sup>1827</sup> Ibid. p. 369

<sup>1828</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ 2 mai 1764]

<sup>1829</sup> Christine Mervaud, *Voltaire en toutes lettres*, op.cit. p151

<sup>1830</sup> Ibid. p. 155-156

<sup>1831</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 7<sup>e</sup> mars 1764]

<sup>1832</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices]

Elle qui vit à Paris, à côté de ses amis et de ses concitoyens, pourrait bien sûr être plus heureuse que celui qui vit loin de sa patrie et de ses amis, qui subit la confrontation avec les autres plus méchants et qui doit faire face à des difficultés énormes pour assurer sa vie.

« Maîtresse de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'esprit, de la philosophie, et des amis, je ne vois pas quel sort pourrait être au-dessus du vôtre ; mais il faut deux yeux, ou du moins un pour jouir de la vie. Je sais ce qui en est avec des fluxions horribles qui me rendent quelquefois entièrement aveugle. Je n'ai pas vos ressources, vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite, mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'est insupportable. »<sup>1833</sup>.

Voltaire est toujours intéressé à consoler son amie. La connaissant bien au milieu de sa société parisienne, il se fait thérapeute et lui donne une prescription contre l'ennui :

« La douceur, et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse. Faites bonne chère, ayez soin de votre santé, amusez-vous quelquefois à dicter vos idées pour comparer ce que vous pensiez la veille à ce que vous pensiez aujourd'hui ; vous aurez deux très grands plaisirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même ; je vous défie d'imaginer rien de mieux. »<sup>1834</sup>

Voltaire, lui aussi, n'hésite pas davantage à quémander<sup>1835</sup>. Au cours de l'échange, il y a un rapport entre l'ennui de Mme du Deffand et le divertissement présenté par Voltaire, il y a un décalage entre la lenteur et le dynamisme de l'échange de consolation. En fait, la lettre remplit un vide dans la relation Voltaire et de Mme du Deffand. Au début de leur dialogue, connaissant la mort de l'ami intime de la marquise, Voltaire exprime sa tristesse de cette perte, qui représentait, de son vivant, une bonne partie de la consolation de la vieille dame :

« Je vous plains d'être privée d'une consolation qui vous était nécessaire. »<sup>1836</sup>

Lui reprochant d'avoir manqué l'éloge de son ami Formont, elle sollicite, de sa part, un hommage posthume :

« Quatre lignes de vous, soit en vers, soit en prose, honoraient sa mémoire et seraient pour moi une vraie consolation »<sup>1837</sup>

Mais Voltaire lui promet d'assumer le rôle du défunt. Il prend pour tâche de la consoler :

« [...] du fond de mon tombeau, je m'intéresse à vous comme si je vous voyais tous les jours. »<sup>1838</sup>

Avec le terme « tombeau », Voltaire nous donne l'impression qu'il est un mort vivant, c'est-à-dire que sa vie est presque finie.

Devant la futilité de la vie et de la mort, il cherche celui qui pourrait le soulager, il croit qu'il n'existe pas, cette interrogation embarrassante et pathétique le prouve :

« Je souffre, je me débats contre mon existence que je maudis et que j'aime ; je hais la vie et la mort ; qui me consolera, qui me soutiendra ? La nature entière est impuissante à me soulager »<sup>1839</sup>.

---

<sup>1833</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]

<sup>1834</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4<sup>e</sup> juin 1764 aux Délices.]

<sup>1835</sup> Cf. Benoît Melançon, « La lettre contre : Mme du Deffand et Belle de Zuylen », op.cit. p. 47

<sup>1836</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>1837</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>1838</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève 27 décembre 1758]

<sup>1839</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

Il renouvelle avec elle l'engagement de son amitié, en lui présentant une prescription efficace pour la consoler :

« Digérez, Madame, dormez, conversez, prenez patience, et recevez avec votre ancienne amitié les assurances tendres et respectueuses de l'attachement de Suisse. »<sup>1840</sup>

Après la perte de Formont, Mme du Deffand exprime son inquiétude de la perte du président Henault<sup>1841</sup>, autre source de consolation :

« Le président fait toute la consolation de ma vie ; mais il en fait aussi tout le tourment, par la crainte que j'ai de le perdre. »<sup>1842</sup>

Comprenant la valeur du président pour son amie, il l'encourage à garder cette amitié pour combattre ensemble les sottises du monde :

« Je vous félicite, Madame, vous et M. le président Hénault, de vivre souvent ensemble, et de vous consoler tous deux des sottises de ce monde par des agréments délicieux de votre commerce : j'espère que vous jouerez longtemps tous deux de cette consolation »<sup>1843</sup>

Voltaire joue le rôle d'un précepteur qui conseille son élève, ici Mme Du Deffand, et qui la guide vers les bonnes lectures qui sont les garanties de sa consolation et de son amusement :

« [...], soyez heureuse autant que vous le pourrez. Conservez votre santé, continuez à faire le charme de la société, faites vous lire des livres qui vous amusent. [...], faites-vous lire la partie historique de l'Ancien Testament d'un bout à l'autre, vous verrez qu'il n'y a point de livre plus amusant. [...]. N'oubliez point les premiers chapitres d'Ezéchiel que personne ne lit, mais faites vous surtout traduire le chapitre XVI qu'on n'a pas osé traduire fidèlement<sup>1844</sup>. »<sup>1845</sup>

En fait, grâce à Voltaire, la marquise a bien su saisir toutes les consolations propres à son état. Elle avoue leur exhaustivité et l'en remercie implicitement :

« Vous m'indiquez toutes les sortes de consolations propres à mon état et à mon âge. Je conviens qu'il n'y en a point d'autres ; [...] »<sup>1846</sup>

Un remède est également efficace, la lecture des ouvrages de son ami, les seuls parmi d'autres qui l'enchantent :

« Une seule chose me ferait plaisir, c'est de vous lire. »<sup>1847</sup>

De même, l'écriture des lettres apparaît comme un remède et une consolation chère à la marquise<sup>1848</sup>. « Walpole et Voltaire l'encouragent à écrire pour combattre une crise dépressive

---

<sup>1840</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève 27 décembre 1758]

<sup>1841</sup> En 1742, Mme du Deffand, quoique mariée, s'est engagée en relation quasi adultère avec le président Hénault. Elle garde de cette relation une sensation apaisante et la considère comme une importante source pour la consoler. Pour plus de détails, voir leur correspondance.

<sup>1842</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>1843</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>1844</sup> Voir dans l'édition Pléiade et dans la Thèse de F. Bessire : *Voltaire et la Bible*.

<sup>1845</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>1846</sup> A Voltaire, 14 janvier 1764, *Cher Voltaire*, p. 126, cité par Carmen Boustani, « L'écriture bisexuée... », p. 127

<sup>1847</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>1848</sup> Après sa cécité, la marquise, qui écrivait elle-même ses lettres, les dicte.

très forte. Ils l'invitent à noter ses impressions et à composer une chronique de la société. Elle leur répond :

« Je ne sais pas écrire, je n'ai point l'abondance des mots qui est nécessaire pour bien m'exprimer [...] »<sup>1849</sup>.

A plusieurs reprises Voltaire l'invite à noter ses idées sur papiers, croyant que cette pratique peut l'apaiser :

« Vous devriez dicter ce que vous pensez quand vous êtes seule, et me l'envoyer. Je suis persuadé que j'y trouverais plus de vraie philosophie que dans tous les systèmes dont on nous berce. Ce serait la philosophie de la nature. Vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous, vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même. [...] Ditez quelque chose, je vous en prie, quand vous n'aurez rien à faire ; quel plus bel emploi de votre temps que de penser ? [...] »<sup>1850</sup>

Dans un autre endroit, il la convainc que cela peut être un moyen de se consoler en confiant tout ce qu'elle pense sur papier :

« C'est une consolation de mettre son esprit sur le papier ; confiez-moi tout ce qui vous passe par la tête. »<sup>1851</sup>

Mais Mme du Deffand répond ironiquement :

« Quel plaisir pourrais-je trouver à mettre mes pensées par écrit ? Elles ne servent qu'à me tourmenter, et cela satisferait peu ma vanité »<sup>1852</sup>.

Et sur un ton plus vif :

« Convenez, monsieur de Voltaire, que j'abuse bien de l'ordre que vous m'avez donné de vous communiquer toutes mes pensées, et que je suis bien sotté de vous obéir. Je ne sais pas écrire, je n'ai pas l'abondance des mots qui est nécessaire pour bien s'exprimer. [...] »<sup>1853</sup>.

Voltaire présente un tableau poétique de la consolation pour la marquise contre sa cécité, le premier de ses malheurs et de ses ennuis. Il l'apaise en lui disant que la perte du sens de la vue n'est pas la fin du monde, Puisqu'elle jouit encore d'autres sens. Voltaire essaie par là d'avertir la marquise de ses qualités cachées. Il ajoute que la cécité est parfois une bénédiction, car elle nous évite de voir les bêtises humaines. Ce traitement agit à la manière d'un psychologue qui essaie d'empêcher un pessimiste de mettre fin à sa vie. L'organisation typographique de ce poème et le jeu de la rime croisée et embrassée est une épreuve de son état d'âme pur qui vise à contenir la marquise dans une étreinte consolatrice :

« Oui, je perds les deux yeux ; vous les avez perdus.  
Ô sage du Deffand est-ce une grande perte ?  
Du moins nous ne reverrons plus  
Les sots dont la terre est couverte.  
Et puis tout est aveugle en cet humain séjour,  
On ne va qu'à tâtons sur la machine ronde. [...] »<sup>1854</sup>

---

<sup>1849</sup> Mme du Deffand à Voltaire [25 juin 1764], cité par Carmen Boustani, op.cit. p. 130

<sup>1850</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 mars 1764]

<sup>1851</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>1852</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1853</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

<sup>1854</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27 janv. 1764 aux Délices]

Pour apaiser son amie, il lui propose de se laisser consoler par le destin, en se résignant à ses actes et aux lois de la nature :

« Voici, Madame, ce que j'imagine pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la situation où nous sommes. Toutes vos privations, tous vos sentiments, toutes vos idées sont des choses absolument nécessaires.[...] le courage, la résignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les superstitions, le plaisir noble de se sentir d'une autre nature que les sots, l'exercice de la faculté de penser sont des consolations véritables »<sup>1855</sup>.

Mme du Deffand remercie Voltaire mais elle n'accepte pas de le ranger dans la catégorie des aveugles car selon elle, après avoir beaucoup interrogé le duc de Villars<sup>1856</sup>, elle déduit qu'il jouit encore de tous ses sens comme s'il est encore un jeune à la trentaine. C'est surtout le sixième sens, celui de l'esprit, dont ne parle pas Voltaire, qui fait son bonheur mais qui est à la base du malheur des autres. Ce passage contient aussi une sorte de discrimination entre la cécité physique et la cécité intellectuelle et morale. Peut-être Mme du Deffand a-t-elle voulu rendre hommage à Voltaire en le flattant :

« Vous me consolez presque d'être aveugle ; mais, monsieur, vous n'êtes point de notre confrérie. J'ai beaucoup interrogé M. le duc de Villars ; vous jouissez de tous vos cinq sens comme à trente ans, et surtout de ce sixième dont vous me parlez, qui fait votre bonheur, mais qui fait le malheur de bien d'autres »<sup>1857</sup>.

Mais c'est surtout la réception des lettres de Voltaire qui représente le point culminant de la vraie consolation pour la marquise :

« Le moment où je reçois vos lettres, celui où j'y réponds, me consolent, m'occupent, et même m'encouragent »<sup>1858</sup>.

De même, lorsque Voltaire lui écrit : « notre commerce à tâtons », elle a peut-être ressenti sa volonté d'arrêter de lui écrire, elle le prie de ne pas le faire, car ce sont ses lettres qui la font ressusciter et goûter le plaisir :

« Vous vous trouvez peut-être fort bien de l'interruption de notre correspondance ; mais ne m'en faites jamais l'aveu, je vous prie. Je n'ai point de plus sensible plaisir que de recevoir de vos lettres, ni d'occupations plus agréables que d'y répondre ; [...] »<sup>1859</sup>.

Une manière de consolation chez Voltaire est le compliment tendre. A l'égard de la marquise, nous le voyons « toujours souple, insinuant, envelopper son amie, [...] des cajoleries les plus captieuses et les plus intéressées »<sup>1860</sup>. Par son langage tendre, il a toujours exprimé son besoin de voir son amie la marquise du Deffand, qui est pour lui, pensons-nous, une vraie consolation :

« Il y a longtemps que je suis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre. Je mourrai probablement sans cette joie ; [...] »<sup>1861</sup>.

---

<sup>1855</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>1856</sup> Selon l'édition d'Isabelle et Jean-Louis Vissière, le duc de Villars, fils d'une des premières protectrices du jeune Arouet, avait passé l'été 1762 aux Délices. », note 6 p. 545

<sup>1857</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi 7 mars 1764]

<sup>1858</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1859</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

<sup>1860</sup> M. de Lescure, op.cit. p. LXXXVIII, LXXXIX

<sup>1861</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

« De son côté, Mme du Deffand, justement fière d'un commerce qui pique sa curiosité en flattant son amour-propre, panse avec un art tout féminin les égratignures qu'elle a faites, et devient pour Voltaire, perdu dans la solitude bruyante de Ferney, [...] l'écho spirituel de sa gloire et de son influence »<sup>1862</sup>.

Selon Voltaire, la société parisienne est une bonne consolation à la cécité de la marquise. Il y fait allusion dans cette citation :

« Je pense avec vous, Madame, que quand on veut être aveugle, il faut l'être à Paris ; [...] On a besoin absolument dans cet état de la consolation de la société. Vous jouissez de cet avantage, la meilleure compagnie se rend chez vous, et vous avez le plaisir de dire votre avis sur toutes les sottises qu'on fait et qu'on imprime. Je sens bien que cette consolation est médiocre ; [...] »<sup>1863</sup>.

Elle a essentiellement besoin d'une consolation contre la pesanteur de l'âge. Si pour la santé de l'âme on peut se consoler par quelques fleurs, et pour la santé du corps par l'eau bénite contre les tentations du diable, on a toujours besoin des gens pour une véritable consolation de la vieillesse :

« Vous m'indiquez toutes les sortes de consolations propres à mon état et à mon âge ; je conviens qu'il n'y en a point d'autres ; mais c'est pour la santé de l'âme ce que sont les infusions de tilleul, de camomille, de bouillon blanc, etc., etc., pour la santé du corps ; ce qu'est aussi l'eau bénite contre les tentations du diable. La vieillesse serait supportable si l'on avait à qui parler, mais il me semble que tous les hommes aujourd'hui sont des fous ou des bêtes. [...] »<sup>1864</sup>.

Mme du Deffand trouve l'occasion de renouveler sa demande à Voltaire de s'occuper de son amusement. Elle voudrait tout simplement se débarrasser de l'ennui qui la surmonte. Elle demande à Voltaire de lui envoyer ses écrits, qui sont, pense-t-elle, meilleurs que les autres :

« Chargez-vous de mon amusement ; je ne peux plus rien lire de tout ce qu'on écrit.[...] »<sup>1865</sup>.

S'adaptant à son amie dans son goût de société, qui ne les empêche pas de se moquer même de leurs amis intimes, il insiste sur leur besoin d'une consolation mutuelle :

« [...], et nous n'avons dans l'état où nous sommes vous et moi, de plus grand besoin que de nous consoler l'un l'autre. »<sup>1866</sup>

Mme du Deffand voit aussi dans la philosophie un moyen efficace de consolation. La lettre devient une terre fertile pour des discussions philosophiques apaisantes :

« Cette vie est un combat perpétuel, et la philosophie est le seul emplâtre qu'on puisse mettre sur les blessures qu'on reçoit de tous côtés ; elle ne guérit pas, mais elle console, et c'est beaucoup. »<sup>1867</sup>

Comme l'insomnie était à la base de son ennui, la marquise voit dans le sommeil la consolation de ses malheurs quotidiens :

« Le sommeil occupe le tiers de notre vie. Il est la consolation des peines de nos journées ou la peine de leurs plaisirs ; mais je n'ai jamais éprouvé que le sommeil fût un repos »<sup>1868</sup>

---

<sup>1862</sup> M. de Lescure, op.cit. p. LXXXVIII, LXXXIX

<sup>1863</sup> Voltaire à Mme du Deffand [6e janvier 1764 à Ferney]

<sup>1864</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>1865</sup> Madame la marquise du Deffand à M. de Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>1866</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 7<sup>e</sup> mars 1764]

<sup>1867</sup> Voltaire à Mme du Deffand [3 octobre 1764, aux Délices, près de Genève]

Elle trouve dans ses heures de sommeil un plaisir ineffable qui la protège des malheurs de sa cécité :

« [...] ; et des vingt-quatre heures de la journée, celles où l'on dort me paraissent les plus heureuses. »<sup>1869</sup>

Comme Mme du Deffand a déjà exprimé que sa séparation de Voltaire était une cause de son ennui et de ses chagrins<sup>1870</sup>, elle veut dire que la vie auprès de lui est un bienfait consolant. Elle le pique pour qu'il vienne la voir à Paris :

« Si j'étais plus jeune, je chercherais peut-être à me rapprocher de vous ; [...] »<sup>1871</sup>.

Elle dit aussi avec soulagement :

« Ah ! si vous étiez ici, je vous prendrais bien en effet pour mon directeur ; [...] »<sup>1872</sup>.

A la mort du duc de Luxembourg<sup>1873</sup>, dure épreuve de Mme du Luxembourg, Mme du Deffand, à l'instar du Formont, veut que Voltaire l'honore par quelques mots de condoléances. Elle lui demande explicitement de la consoler comme c'est l'une de ses tâches consacrées :

« [...] ; persuadez-vous que vous êtes destiné à me donner de la considération, à me marquer de l'amitié et adoucir mes peines. »<sup>1874</sup>

A la manière de Mme du Deffand, Voltaire, lui aussi, manifeste toujours son besoin d'elle :

« C'est ici où le quinze-vingt des Alpes a besoin des bontés de la très judicieuse quinze-vingt de Saint-Joseph. »<sup>1875</sup>

Au moment de sa querelle<sup>1876</sup> avec Rousseau, après avoir reçu une lettre calomnieuse, Voltaire se sent humilié, il demande à son amie de le consoler pour pouvoir sortir de ses chagrins :

« [...], pour moi je serai consolé si vous me défendez de l'imputation calomnieuse que j'essuie. »<sup>1877</sup>

De temps en temps, Voltaire insiste sur sa prescription consolante en sept remèdes qu'il croit capables d'aider son amie pour que celle-ci puisse surmonter son ennui :

« Ayez soin de votre santé, supportez la vie, méprisez tout ce qui est méprisable, fortifiez votre âme tant que vous pourrez, digérez, conversez, dormez. »<sup>1878</sup>

Malgré sa maladie, Voltaire se montre soucieux d'écrire à son amie pour la consoler. Cela témoigne de son intérêt pour cette aveugle :

---

<sup>1868</sup> Gérard de Nerval, *Aurélia*, texte présenté et commenté par Pierre-Georges Castex, CDU et SEDES réunis, 1971, p.84

<sup>1869</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>1870</sup> Voir notre étude sur le thème de l'ennui

<sup>1871</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1872</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

<sup>1873</sup> Selon l'édition de Lescure, « Le maréchal de Luxembourg, époux de la maréchale de Luxembourg, [né le 8 janvier 1628 à Paris et mort le 4 janvier 1795 à Versailles], dont il est si souvent parlé dans les lettres du Madame du Deffand. » (A. N.), voir p. 299

<sup>1874</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>1875</sup> Voltaire à Mme du Deffand [27<sup>e</sup> juin 1764, à Ferney 27 juin 1764]

<sup>1876</sup> Voir précédemment notre étude détaillée sur cette question.

<sup>1877</sup> Ibid.

<sup>1878</sup> Voltaire à Mme du Deffand [26<sup>e</sup> juillet 1764]



« Savez-vous Madame qu'il m'en coûte infiniment d'écrire ? Je vois à peine mon papier ; et je suis très malade. Je vous écris parce que vous vous croyez malheureuse et que vous avez une âme forte à qui je dis quelquefois des vérités fortes, parce que vous m'avez dit quelquefois que mes lettres vous consolait un moment, parce que j'aime à vous parler des malheurs de la vie humaine, des préjugés qui l'empoisonnent et des horreurs ridicules dont on accompagne la mort. »<sup>1879</sup>

Après cet exposé du rôle de la lettre comme moyen efficace de consolation et de divertissement à la fois pour Voltaire et pour Mme du Deffand, nous constatons que Voltaire attribue à la lettre une fonction thérapeutique qui peut présenter les remèdes adéquats pour consoler son amie, affligée par sa cécité et par son pessimisme. En tire-t-il profit? Peut-être, parce que cette femme lui rapporte tout ce qui se déroule dans la société parisienne, mais aussi parce qu'il veut rester fidèle à une longue amitié surtout dans son état malheureux fait de maladie, de cécité et de vieillesse.

### Quant au dialogue Constant & Charrière.

la sollicitation de la consolation et du divertissement au moyen de la lettre n'est pas moins claire. Elle est plus apparente de la part de Benjamin Constant, le plus pessimiste et le plus ennuyé. Ce Constant, qui avait tant de malheurs à cause de ses dettes, est consolé après les avoir réglées grâce à l'aide de Mme de Charrière. Il trouve le remède de son ennui grâce aux discussions consolatrices qu'il a engagées avec elle et qui lui font oublier ses soucis familiaux et sociaux : selon Anne Boutin, « Les discussions prolongées nuitamment avec Mme de Charrière parviennent à estomper dans son esprit les réalités familiales et sociales :

« J'oubliais mes inquiétudes sur mon père, mes dettes, Mlle Pourrat et le monde entier. Je suis convaincu que sans ces conversations ma conduite eût été beaucoup moins folle », « nous nous enivrions de nos plaisanteries et de notre mépris pour l'espèce humaine »<sup>1880</sup>.

Il trouve ainsi sa consolation auprès de Mme de Charrière :

« Cet été peut-être, *libre*, je me consolerais avec vous et vous conterai mes peines. »<sup>1881</sup>

Au début, Constant déclare qu'écrire des lettres à son amie lui procure un plaisir dont il ne se lasse jamais :

« [...] je vous écris et je ne me lasse pas de ce plaisir-là comme des autres »<sup>1882</sup>.

Il exprime la même idée en déclarant :

« [...] je crois quelquefois en vous parlant ou en vous écrivant que ce monde n'est pas le pire des mondes. »<sup>1883</sup>

Ou en avouant dissiper sa tristesse grâce aux soins de son amie :

« En vous écrivant je me suis calmé. Votre idée, l'idée de l'intérêt que vous prenez à moi, a dissipé toute ma tristesse. »<sup>1884</sup>

---

<sup>1879</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 septembre 1764]

<sup>1880</sup> B. Constant, *Le Cahier Rouge*, cité par Anne Boutin, op.cit. p. 482

<sup>1881</sup> (LIV) A Isabelle de Charrière [25 mars 1793]

<sup>1882</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>1883</sup> (V) A Isabelle de Charrière [20 décembre 1787]

<sup>1884</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

Benjamin Constant avoue aussi que la réception des lettres de son amie lui rapporte une sorte de plaisir consolateur :

« Vos deux lettres<sup>1885</sup> m'ont fait grand plaisir, [...] »<sup>1886</sup>  
« Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, [...] »<sup>1887</sup>

Il lui sollicite aussi :

« Répondez-moi une bonne longue lettre. Envoyez-moi du nectar, [...] »<sup>1888</sup>

De sa part, Mme de Charrière encourage Benjamin Constant à lui écrire des lettres, croyant que cela peut lui procurer une espèce de divertissement dont il a besoin :

« Ecrivez-moi pour vous ranimer, pour vous divertir, mais ce serait une absurdité car si cela pouvait faire ce bon effet, vous vous en aviseriez vous-même. [...] »<sup>1889</sup>.

Benjamin Constant voit dans son amitié avec Mme de Charrière le baume consolateur de ses peines :

« [...], mais sûr, si je vivais, de vous revoir, de retrouver en vous l'indulgente amie qui m'avais consolé, qui avait répandu sur ma pénible manière d'être un charme qui l'adouçissait. »<sup>1890</sup>

Il trouve en Colombier un hospice consolateur. Il exprime sa joie à chaque fois qu'il s'y rend. Il s'y précipite pour voir Mme de Charrière, c'est elle seule qui peut le consoler de ses ennuis :

« A dieu charmant Barbet. Adieu, vous qui m'avez consolé, vous qui êtes encore pour moi un port où j'espère me réfugier une fois. »<sup>1891</sup>

Il exprime la même idée lorsqu'il écrit à sa tante, Mme de Nassau, lui conseillant de goûter le plaisir à Colombier :

« Avez-vous passé par Colombier, cet endroit est bien gravé dans mon souvenir. Si comme je le pense, on se retrouve dans l'autre monde, Mme de Charrière est une des personnes que j'y chercherai avec le plus d'empressement. »<sup>1892</sup>

Pour amuser son amie, il a pensé à lui transmettre de la Cour de Brunswick<sup>1893</sup> par lettres tout ce qu'il croit capable de l'intéresser :

« J'ai pensé au moyen de vous écrire de la cour où je vais tout ce que je croirais intéressant [...] »<sup>1894</sup>

---

<sup>1885</sup> Il s'agit de la lettre écrite [le mardi 30 août 1790], suivie d'une autre prévue bientôt comme l'annonce Mme de Charrière: « Je vous écrirai bientôt une autre lettre et je tâcherai de faire partir celle-ci aujourd'hui » (p.136)

<sup>1886</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]

<sup>1887</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

<sup>1888</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>1889</sup> (XL) A Benjamin Constant [ce 10 déc. 1790]

<sup>1890</sup> (XIII) A Isabelle de Charrière [23 février 1788]

<sup>1891</sup> Ibid.

<sup>1892</sup> Benjamin Constant à la comtesse Anne-Paulin-Andrienne de Nassau [le 9 septembre 1810]

<sup>1893</sup> C'est là où il est allé travailler comme chambellan

<sup>1894</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

Apprenant la maladie de Constant, due à la mauvaise compagnie durant son séjour en Hollande, Mme de Charrière, choquée par cette nouvelle, tente de le consoler et de l'aider à se débarrasser de son abattement pour récupérer sa santé :

« Au nom de Dieu, revenez aussi de cet état de langueur que vous me peignez si bien et si tristement. Ne vous faites point de violence ; seulement ménagez-vous, que votre nourriture soit saine et vos repas réguliers, n'étudiez pas mais lisez nonchalamment des romans et de l'histoire. [...], ne vous embarrassez d'aucun système, ne vous alambiquez l'esprit sur rien, et peu à peu vous vous retrouverez capable de tout ce que vous voudrez exiger de vous »<sup>1895</sup>.

Mais le malheur de Constant vient aussi de son incapacité à exécuter ces conseils. En faisant allusion à un séjour apaisant à Colombier, il écrit à son amie :

« Mon séjour à Colombier me remettra peut-être, et vous pourrez m'y donner en tous cas des conseils qui ne seront pas suivis »<sup>1896</sup>

Mme de Charrière va aussi plus loin dans sa consolation pour Constant en exprimant sa conformité presque complète à son ami et en déclarant qu'ils ont besoin l'un de l'autre :

« Ah mon Dieu, mon Dieu ! Et vous éprouvez les mêmes choses ou des choses semblables, on ne vous entend, ni ne vous répond, ni ne vous aide, ni ne vous encourage. Vous avez moins que moi de secours ; vous savez mieux que vous savez, et vous n'avez pas comme moi ces moments où je ne sais plus seulement si j'ai le sens commun ; [...]. Si j'avais osé penser et dire : il ne faut pas vous fixer loin de moi et en me comptant pour rien, car je vous suis nécessaire ; [...] »<sup>1897</sup>

Et Benjamin Constant souligne que cette ressemblance est à la base de sa consolation et de son plaisir :

« [...] c'est la conformité de notre manière de sentir qui est cause de ce plaisir, et cette conformité est cause aussi que nous sommes très loin d'être heureux. Oui certainement vous seriez nécessaire à mon esprit, à mes idées, à ce besoin que j'ai encore quelquefois de m'épancher dans le sein de quelqu'un qui me sente et me comprenne, deux choses que je trouve séparément dans plusieurs personnes ici mais que je ne trouve réunies que chez vous »<sup>1898</sup>

Le goût de bouger chez Constant est aussi un moyen de consolation. Il voyage beaucoup pour ne pas s'ennuyer. Seule sa maladie peut le priver de ce plaisir. parlant à sa tante, Mme de Nassau, de son expérience à Neuchâtel, il écrit :

« J'espère ma chère Tante que votre voyage vous aura fait du bien. Il a dû être agréable, quoique bien rapide. Neuchâtel est une jolie petite ville. J' y ai eu autrefois le plaisir d'y jouer au quinze<sup>1899</sup> et la sottise d'y perdre mon argent. Je suppose que vous ne vous y êtes pas donné cet amusement là? »<sup>1900</sup>

---

<sup>1895</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]

<sup>1896</sup> (L) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 17 septembre 1792]

<sup>1897</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]

<sup>1898</sup> (XXXIX) A Isabelle de Charrière [17 septembre 179]

<sup>1899</sup> « Ancien jeu de cartes où le gagnant était le joueur qui avait quinze points ou celui qui s'en approchait le plus. »

<sup>1900</sup> Benjamin Constant à la comtesse Anne-Paulin-Andrienne de Nassau [le 9 septembre 1810]

Il avoue à son amie que sa lecture de la correspondance de Voltaire<sup>1901</sup> lui est aussi un bon moment de plaisir consolateur contre ses chagrins. Il regrette de s'être privé d'une telle consolation en s'occupant des sots humains :

« Il s'agit qu'en relisant sa correspondance, j'ai pensé que j'étais une grande bête, et une très grande bête de me priver d'un grand plaisir parce que j'ai de grands chagrins,[...] je veux [ainsi] renoncer à ce qui m'en consolera »<sup>1902</sup>.

A cause des gens de La Haye à Brunswick qui lui gâtent la vie, Constant trouve dans la solitude et dans le repos une consolation pour éviter de se mélanger à eux. Il écrit à son amie:

« Cette perspective m'empêche de jouir de ma solitude et de mon repos, les deux seuls biens qui me restent »<sup>1903</sup>.

Il cherche le bonheur dans la solitude. Il connaît et déguste, à la manière de son prédécesseur Jean-Jacques Rousseau dans ses *Rêveries*, les délices de l'isolement. Une journée d'hiver, où il a été tout à fait seul, il a écrit ces lignes charmantes :

« Je trouve un vrai bonheur dans la solitude au milieu de la campagne triste et dépouillée, avec le vent qui siffle, des nuages noirs qui glissent dans le ciel, le gazon gris et les glaciers. La campagne, quand on la recherche pour la solitude, vaut mieux en hiver qu'en été. En été, la nature est trop vivante et fait trop société. »<sup>1904</sup>

La solitude au milieu de la nature est toujours accompagnée par le silence qui peut lui apporter la quiétude de la conscience et la consolation de ses chagrins :

« A mesure qu'on avance en âge, la nature semble devenir moins bavarde ! Je me souviens du temps où j'entendais une sorte de bruit qu'on aurait dit sortir de toutes les plantes et de tout ce qui m'entourait... »<sup>1905</sup>

Constant répète toujours que c'est dans la solitude qu'il peut trouver l'indépendance totale dont il rêvait toujours, il découvre que la solitude l'accable et l'entoure, il ne trouve rien pour s'en occuper, lui qui avait toujours beaucoup de choses à réfléchir ou à faire :

« Depuis plus d'un an, je désirais ce moment, je soupirais après l'indépendance complète ; elle est venue et je frissonne ! Je suis comme atterré de la solitude qui m'entoure, je suis effrayé de ne tenir à rien, moi qui ai tant gémi de tenir à quelque chose »<sup>1906</sup>

La solitude de Constant est également un thème récurrent dans *Adolphe* : il avoue qu'il ne peut sortir de lui-même :

« Je ne me trouvais à mon aise que tout seul. »<sup>1907</sup>

---

<sup>1901</sup> Voir précédemment ce grand débat sur cet homme entre Constant et Charrière.

<sup>1902</sup> Ibid.

<sup>1903</sup> Ibid.

<sup>1904</sup> *Une page des confessions de Benjamin Constant*, extrait de la *Revue de la Société des études historiques* (Mars-Avril 1887), p. 10-11

<sup>1905</sup> Ibid.

<sup>1906</sup> (LV) A Isabelle de Charrière [ce 31 mars 1793]

<sup>1907</sup> Cf. Georges Poulet, *Benjamin Constant par lui-même*, op.cit. p. 81

Pour répondre à la vision pessimiste de Constant sur l'absurdité de la vie<sup>1908</sup> : pourquoi exister tant qu'on est passif ? Mme de Charrière tente de le convaincre qu'on n'a pas le choix, qu'on est soumis à la roue de la vie, à la fatalité de l'existence, alors il lui faut accepter sans destin pour son repos de conscience :

« Laissons les pourquoi et admirons l'admirable concert de toutes choses pour faire que ce monde soit et dure [...] Que cela soit bien ou mal nous n'y pouvons rien, et ce n'est ce me semble que dans des moments de désespoir que ce *pourquoi* ? tout inutile qu'il est, nous convient à dire, il soulage, il exhale notre douleur. Hors de là, existons tout doucement et de bonne grâce »<sup>1909</sup>.

Dans le procès épineux concernant son père, Mme de Charrière le motive et essaye de le convaincre qu'il n'a pas manqué à ses devoirs :

« [...] ; d'ailleurs après tout ce que vous avez dit et écrit, je ne vois pas ce que vous pouvez de plus dans cette affaire. [...] »<sup>1910</sup>.

Autre façon de consoler son ami, c'est mettre en parallèle sa situation et celle des autres plus malheureux que lui, manière qu'on a vu utilisée par Voltaire avec Mme du Deffand quand il met en parallèle son état et celui de la marquise. Elle trouve l'occasion au moment où son ami lui annonce qu'il a réussi à régler une partie de ses dettes, une des causes de son ennui :

« Je suis fort aise que vous payez vos dettes. Je trouve ce petit bien dans votre situation par-dessus beaucoup d'autres situations, que si vous vous demandez pourquoi suis-je ici ? vous avez quelque chose à vous répondre. Vous pouvez dire : parce que j'y ai de quoi vivre à mon aise, parce que j'y aurais de quoi payer ce que je dois »<sup>1911</sup>

Mme de Charrière essaye de consoler son ami en s'opposant à l'image dépréciative qu'il donne de lui-même. Elle insiste sur le fait que s'occuper juste de l'affaire de son père est à la base de son ennui. Elle le met en face de lui-même pour changer ses habitudes, croyant que cela peut l'apaiser. Autrement dit, Mme de Charrière déplore l'uniformité de sa vie, et voit dans la variété la solution à son ennui :

« Je ne suis pas de votre avis, du tout, relativement à vous-même. Vous vous plaigniez du *décousu*, il y a trois ans comme aujourd'hui et peut-être avec plus de raison. La triste affaire a fixé vos esprits errants. Vous vous êtes accoutumé à vous occuper longtemps d'une même chose, à la voir sous tous ses aspects, à la développer aux autres sans luxe de style, avec clarté et simplicité. »<sup>1912</sup>

Pour l'amuser et l'aider à sortir de son abattement, elle lui conseille de se débarrasser de son intérieur, de son égo maladif et de son entourage pour pouvoir récupérer sa bonne humeur :

« [...] ; en vérité il faut sortir un peu de soi pour n'être pas trop malheureux comme il faut sortir de chez soi quand les maîtres s'y boudent, que les domestiques s'y querellent, que les cheminées fument etc. »<sup>1913</sup>

<sup>1908</sup> Voir lettre (XLIII) du [8 janvier 1791] A Benjamin Constant

<sup>1909</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791

<sup>1910</sup> Ibid.

<sup>1911</sup> Ibid.

<sup>1912</sup> Ibid.

<sup>1913</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8e févr. 1790]

Connaissant le rôle consolateur des livres et de l'écriture aux autres dans l'apaisement et dans l'amusement, elle insiste sur ces deux atouts :

« Je tâcherai d'avoir les Lettres N. pour vous les envoyer. Si vous écrivez quelque chose pensez que vous ferez quelque bien ou quelque plaisir ; que par-ci par-là vous réprimerez un sentiment malveillant, en atténuez un douloureux, ferez couler quelques douces larmes et alors vous ne vous direz plus : *que cela reviendra au même*; [...]. Certains livres sont comme des lettres écrites à des camarades qu'on a en quelque lieu, [...] Ecrivez à vos camarades. Vous savez qu'ils ont grand besoin qu'on leur dise de temps en temps un mot selon leur cœur. »<sup>1914</sup>

Mme de Charrière insiste sur les jeux comme moyen de consolation. Elle lui en propose un qu'elle pratique dès son enfance et qui, en fin de compte, peut avoir de résultats satisfaisants :

« Pour ressource j'ai joué avec Mme de Trémauville<sup>1915</sup> et M. de Ch. A la comète, jeu renouvelé de mon enfance et qui m'amuse assez. Quand je ne suis pas distraite je joue assez bien, mais pour peu que je pense à autre chose je fais d'horribles bévues, je perds, je me fâche, enfin cela ne m'ennuie pas. »<sup>1916</sup>

Chez Benjamin Constant, sa passion du jeu est un moyen pour remplir le vide de sa vie. Il « avoue lui-même s'être mis de bonne heure à jouer »<sup>1917</sup>

Le jeu devient une passion irrésistible dont il ne peut se dispenser :

« Le jeu est la passion par excellence, dont la mécanique du monde fournit les hommes, qui ne sont point passionnés ailleurs. [...] Le jeu est la passion du destin, qu'on interroge en se livrant »<sup>1918</sup>

Il se transforme même en un vice. « L'utilité d'un vice, c'est qu'on prend plaisir à ce qu'on fait, fût-ce un plaisir assassin »<sup>1919</sup>. Il écrit en 1815 :

« Il est clair que le jeu ne m'enrichira pas. De plus, il me nuit, me déconsidère, m'ôte mon temps et mes talents. Il faut y renoncer... »<sup>1920</sup>

Le jeu accompagne Benjamin Constant jusqu'au dernier jour de sa vie. Il a commencé à jouer très jeune et il a joué toute sa vie, un peu moins peut-être quand il était sous l'influence de Mme de Staël. Il y a perdu des sommes considérables »<sup>1921</sup>. André Suarès nous trace cette scène de Constant à la fin de sa vie poussé par le plaisir du jeu : « Le voilà donc, un morne jour d'automne qu'on rencontre dans la rue, près du Palais-Royal, traînant la jambe vers la maison de jeu. Sale, hâve et défait, son gros œil demi clos, le nez pincé entre deux plis d'ombre, il a coiffé un vieux chapeau de feutre rond, sur ses longs cheveux blancs, où restent quelques mèches blondes. Il marche avec lenteur, maigre dans sa haute taille, le dos un peu

---

<sup>1914</sup> Ibid.

<sup>1915</sup> Voir Philippe Godet, *Mme de Charrière et ses amis (1740-1805)*, op.cit. p. 26-29

<sup>1916</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8e févr. 1790]

<sup>1917</sup> André Suarès, *Portraits et préférences de Benjamin Constant à Arthur Rimbaud*, édition établie, présentée et annotée par Michel Drouin, nrf, éditions Gallimard, p. 29

<sup>1918</sup> Ibid.

<sup>1919</sup> Ibid.

<sup>1920</sup> Ibid.

<sup>1921</sup> Etienne Dennery, *Benjamin Constant*, préface, Bibliothèque nationale, Paris 1967, p. 65

voûté, la béquille en main, le pied tardif. Et comme on s'informe de sa santé, las de tout et même de dédain, plus poli que jamais, il répond d'une voix paresseuse :

« Je bois mon bouillon d'herbes, et je vas au tripot. »<sup>1922</sup>

Le jeu, ce vice mortel, devient une source de plaisir et de consolation qui l'aide à oublier ses malheurs. Pour lui, « le jeu ajoute d'innombrables jouissances intellectuelles : il peut s'y gagner et s'y perdre tout entier. Il lui importe peu de gagner ou de perdre : il lui suffit de savoir qu'il court un risque et que ce risque, il l'a librement provoqué. Là, plus que jamais, il dirige à son gré son plaisir, il organise ses émotions »<sup>1923</sup>.

Quant à Mme de Charrière, sa sollicitation de la consolation est peu apparente. Elle la demande explicitement dans une lettre du 11 janvier 1799 :

« Vous m'aviez aussi un peu chagrinée, je voudrais me consoler et m'amuser, [...] »<sup>1924</sup>

Mme de Charrière insiste sur le fait que son commerce épistolaire avec Constant est une vraie consolation, en lui promettant de lui écrire, elle l'invite aussi à faire la même chose :

« Adieu je ne tarderai pas à vous écrire. [...] Vous aussi écrivez-moi et aimez-moi bien. Quoique de loin cela m'est fort doux. »<sup>1925</sup>

A l'instar de Mme du Deffand à l'égard de Voltaire, Mme de Charrière proclame que leur séparation est une douleur mutuelle. Elle fait ici allusion à son séjour avec lui à Colombier :

« Si vous viviez près de moi je dirais : faites ceci et abstenez-vous de cela pour me faire plaisir. [...], c'est un grand mal pour vous et pour moi que vous n'avez pu vivre près de moi. Jamais je ne vous aurais laissé tomber dans cette cynique indifférence, *turpe torpeur*<sup>1926</sup>. [...]. Si vous êtes parti de Colombier bien triste vous ne me laissâtes pas plus gaie. »<sup>1927</sup>

A l'instar de Mme de Charrière, Benjamin Constant se donne le rôle de thérapeute :

« Amusez-vous, occupez-vous, aimez quelque chose et tirez partie de la vie. »<sup>1928</sup>

Benjamin Constant semble finalement trouver un remède à son ennui, il découvre, semble-t-il, après des recherches pénibles, que ce sont les lettres et la solitude, c'est-à-dire la séparation d'avec les autres qui peuvent contenir le secret de son bonheur :

« [...], je dois, pour le bonheur des autres et pour le mien, vivre seul. Je puis faire de bonnes et fortes actions, je ne puis pas avoir de bons petits procédés ; les lettres et la solitude, voilà mon élément. »<sup>1929</sup>

---

<sup>1922</sup> André Suarès, *Portraits et préférences, de Benjamin Constant à Arthur Rimbaud*, op.cit. note 1 p. 32

<sup>1923</sup> Arnold de Kerchove, *Benjamin Constant ou le libertin sentimental*, op.cit. p. 44

<sup>1924</sup> Citée Raymond Trousson, *Défenseurs et adversaires de Jean-Jacques Rousseau*, op.cit. p. 67

<sup>1925</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8e févr.1791]

<sup>1926</sup> Rappel d'un mot de B. Constant : « on a coutume de dire : *Une oisiveté honteuse*. J'appelle cela une *turpe torpeur*, et je dis de moi : *Je suis turpe et torpe*. Si je vous écrivais comme cela, les Bernois, ouvrant ma lettre, croiraient que *Torpe et Turpe* sont deux conjurés, et ils répéteraient ce qu'ils disent tout le jour : *Nous tenons le fil ! Nous tenons le fil !* » (Voir Philippe Godet, *Mme de Charrière et ses amis (1740-1805)*, op.cit. p. 449)

<sup>1927</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791]

<sup>1928</sup> (XLIX) A Isabelle de Charrière [vendredi ce 6 juillet 1791]

<sup>1929</sup> (L) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 17 septembre 1792]

En lui demandant de garder pour lui son roman, *Henriette et Richard*, il lui témoigne son admiration pour ses *Lettres Neuchâtelaises*, qui lui ont procuré des moments de plaisir :

« Si avant cette époque *Henriette et Richard* était imprimé, j'espère que je le tiendrai de vous. Je me suis procuré avec beaucoup de peine les *Lettres neuchâtelaises* que j'ai relues avec encore plus de plaisir. »<sup>1930</sup>

Benjamin Constant voit dans sa discussion avec Mme de Charrière l'espoir de se soulager lorsqu'il annonce une visite qu'il pourra lui rendre à Colombier en été :

« Cet été peut-être, *libre*, je me consolerais avec vous et vous conterai mes peines. »<sup>1931</sup>

Nous constatons que les deux amis recherchent, à travers les lettres, une consolation réciproque. Benjamin Constant le plus triste, le plus pessimiste, sollicite de son amie tous les moyens possibles, qu'ils soient des lettres, des livres, des conseils, des moyens de divertissement, de consolation morale, etc. Sa seule consolation, c'est son amitié pour Mme de Charrière. Son professeur d'optimisme le sauve du pessimisme. C'est à Colombier qu'il a trouvé, pour la première fois, la douceur du nid, qu'il a pu, par instants, se laisser aller à ces accès de gaieté qui crèvent parfois l'écorce de sa mélancolie. Que, par ses singularités, il ait souvent déplu à l'entourage des Charrière, qui semble ne l'avoir ni compris ni aimé, peu lui importe, puisqu'il a gardé le cœur de « l'incomparable amie », de la « chère Barbet. » Au reste, il n'a vraiment pas senti cette hostilité de l'entourage, dont il n'aura à souffrir qu'indirectement et plus tard »<sup>1932</sup>. Sa consolation, dans cette vie presque flegmatique, c'était sa correspondance avec Mme de Charrière ; elle allait bientôt lui causer de douloureuses déceptions. « Dès son arrivée à Brunswick, il avait écrit à son amie de longues lettres pleines d'abandon où il racontait sa vie à bâtons rompus, en tâchant de l'amuser, où il décrivait le monde où il fréquentait, retrouvant le ton même de leurs conversations de Colombier, lui faisant, non pas un journal, mais comme il dit un « heural » de sa vie »<sup>1933</sup>.

Quant à Mme de Charrière, elle voudrait surtout garder son lien épistolaire avec Benjamin Constant, car c'est en cela qu'elle peut trouver tout son plaisir et toute sa consolation contre sa vie monotone. Nous supposons que Mme de Charrière ait espéré trouver dans son commerce avec Benjamin Constant une certaine compensation de sa relation déjà avec l'oncle Constant d'Hermenches, la première personne qui l'avait séduite par sa personnalité éblouissante et qui a fait vibrer son cœur par une passion amoureuse, dès leur première rencontre dans un bal donné à La Haye, le 28 février 1760, alors qu'elle avait 20 ans (le même âge de Constant lorsqu'elle l'avait connu).

---

<sup>1930</sup> Ibid.

<sup>1931</sup> (LIV) A Isabelle de Charrière [25 mars 1793]

<sup>1932</sup> L. Dulmont-Wilden, *La vie de Benjamin Constant*, op.cit. p. 44

<sup>1933</sup> Ibid. p. 48



### III-C-b-La Lettre, expression de l'amitié :

« L'amitié, c'est un nom sacré, c'est une chose sainte; elle ne se met jamais qu'entre gens de bien, ne se prend que par une mutuelle estime ; elle s'entretient, non tant par un bienfait que par la bonne vie. [...] »<sup>1934</sup>

C'est la fonction essentielle de la lettre. On écrit des lettres pour maintenir notre amitié avec autrui. Autrement dit, l'amitié est le pivot des échanges épistolaires, la valeur qu'on recherche par nos liens épistolaires. On prouve aussi son honnêteté à l'égard de son ami. Selon Voltaire, « C'est le mariage de l'âme ; c'est un contrat tacite entre deux personnes sensibles et vertueuses. [...] Que porte ce contrat entre deux âmes tendres et honnêtes? Les obligations en sont plus fortes et plus faibles, selon leur degré de sensibilité et le nombre des services rendus, etc. »<sup>1935</sup>. Selon Ghyslaine Guérin, « l'amitié implique l'exploration du for intérieur qui contribue au caractère d'authenticité des échanges épistolaires »<sup>1936</sup>. La relation entre amis doit être basée sur la franchise réciproque, exempte de toute fourberie ou d'intérêt matériel. Hors cela, on ne pourra jamais parler d'amitié. Mme du Deffand voit Voltaire comme le meilleur écrivain qui en a parlé :

« Nul autre que vous n'a si parfaitement parlé de l'amitié : la connaissant si bien, vous devez juger de ma douleur. »<sup>1937</sup>

« Il faut verser son sang pour servir ses amis et pour se venger de ses ennemis, sans quoi l'on n'est pas digne d'être homme »<sup>1938</sup>. Aux yeux des gens du XVIIIe siècle, on découvre que l'amitié est à la fois apanage des vertueux et nécessité vitale. Le meilleur moyen pour exprimer l'amitié, c'est la lettre, dans laquelle, G. Haroche-Bouzinac voit se trouver « le baume de l'amitié »<sup>1939</sup>, une idée déjà exprimée largement par Voltaire dans son *Dictionnaire Philosophique* : « l'amitié est le baume de la vie »<sup>1940</sup>, un trésor, le bien le plus précieux .

L'amitié est le pivot de la correspondance, c'est autour de l'amitié que s'accumulent les lettres. L'amitié en tant que sentiment pur, est rare. L'amitié parfaite se trouve lorsque l'ami devient « un autre soi-même », lorsqu'ils s'identifient l'un à l'autre, lorsque ils arrivent à la fusion des âmes. Au XVIIIe siècle l'amitié était le thème principal de tant d'ouvrages, d'articles, de traités<sup>1941</sup>. Selon Céline Sottejeau, « chantée par les poètes, étudiée par les plus grands penseurs-Platon, Aristote, Epicure, Cicéron, pour ne citer que les plus importants-, l'amitié sous l'Antiquité, est l'objet de toutes les attentions. [...] En renouant avec la tradition antique, la Renaissance va découvrir l'amitié ou « Philia ». Mais c'est surtout à partir du

<sup>1934</sup> Etienne de la Boétie, in *Morceaux choisis des meilleurs prosateurs français du second ordre aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Augustin François, Théry, Dézobry et Ed. Magdeleine, tome I, 1851, p.33

<sup>1935</sup> Voir le *Dictionnaire philosophique*, article « Amitié », p. 18, article paru en 1764, repris et amplifié dans les *Questions* (1770), le lien, ici rappelé entre amitié et vertu se trouve déjà dans *Le Temple de l'amitié* (1733)

<sup>1936</sup> Ghyslaine Guérin, « Echanges épistolaires entre Chabanon et Hennin : amitié, passions, musique », 159-170 in *Archive épistolaire et histoire* Publié avec le concours de la direction des Archives de France, Connaissances et Savoirs, p. 161

<sup>1937</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>1938</sup> Cité par René Pomeau, *Voltaire par lui-même*, op.cit. p. 5

<sup>1939</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Lettres d'un ouvrier en paroles », in *Le Magazine littéraire*, n°478, op.cit. p. 77

<sup>1940</sup> Voltaire, *Le Dictionnaire philosophique*, op.cit. « Catéchisme chinois », p. 80

<sup>1941</sup> Voir Céline Sottejeau, *Représentation de l'amitié dans la littérature française du XVIIIe siècle*, Mémoire de DEA de Lettres modernes, sous la direction de G. Haroche-Bouzinac, université d'Orléans, UFR de Lettres, Langues et Sciences humaines, 2000, 2001, introduction p. 5-6

XVIIIe siècle que l'amitié reconquiert ses lettres de noblesse »<sup>1942</sup>. Cette dénomination générale désigne à la fois l'amitié, l'amour filial, les liens entre concitoyens. [...] Dans ce contexte, « la » *philia*, l'amitié, constitue le modèle, le « patron » de toutes les affections humaines, tout comme l'est aujourd'hui »<sup>1943</sup>.

Quelle image peut-on esquisser de l'ami au XVIIIe siècle ? C'est un ami plus cultivé, grâce aux idées des Lumières, il saisit bien que le choix d'un vrai ami doit se soumettre à certains critères. La véritable amitié doit être forte et durable, capable de résister aux orages de la divergence. Montaigne résumait son amitié pour Etienne de La Boétie par la formule magique, « parce que c'était lui, parce que c'était moi ». D'après Francesco Alberoni, psychologue italien, « l'amitié commence comme un acte discontinu, un saut en quelque sorte. C'est un moment pendant lequel nous éprouvons un élan de sympathie pour quelqu'un qui nous inspire un vif intérêt »<sup>1944</sup>. A vrai dire, quand deux amis se sont trouvés, ils ne veulent plus se perdre. Ils se livrent aux confidences réciproques. L'amitié est une sorte de contrat qui se nourrit de confiance, de fidélité, de tolérance, de respect, d'honnêteté, de tendresse, de proximité, d'aide réciproque...et rassemble deux êtres qui se sont trouvés, bien souvent pour la vie. L'ami est un autre qu'il faut accepter avec ses défauts et ses qualités, car l'ami idéal ne peut jamais exister.

#### Le pacte de l'amitié : réflexions critiques :

« Outil de communication, la lettre suppose un pacte, [...] »<sup>1945</sup>

Selon G. Haroche-Bouzinac, le rythme épistolaire dans le début du siècle, était « l'objet d'une sorte de pacte, plus ou moins explicitement formulé au début de l'échange »<sup>1946</sup>. L'échange épistolaire s'appuie ainsi, selon elle, sur un « contrat épistolaire » qui requiert implicitement la réciprocité des dons. Toute infraction à ce pacte est un motif ou une raison [...] de plainte<sup>1947</sup>. Selon William Acher, « L'amitié est un contrat, elle implique un équilibre ; de même que, relation, elle détermine un langage ; et que, société, elle impose un code »<sup>1948</sup>. De sa part, Rousseau voit que l'amitié « est un échange, un contrat comme les autres ; elle est le plus saint de tous. Le mot d'ami n'a point d'autre corrélatif que lui-même. Tout homme qui n'est pas l'ami de son ami est très sûrement un fourbe ; car ce n'est qu'en rendant ou feignant de rendre l'amitié, qu'on peut l'obtenir »<sup>1949</sup>. En tant qu'échange, l'amitié présuppose la notion de la réciprocité. Comme le fait remarquer Francesco Alberoni, l'amitié « requiert toujours de la réciprocité. Je ne puis être l'ami de quelqu'un qui n'est pas mon

---

<sup>1943</sup> Ibid. p. 7

<sup>1944</sup> Alberoni, Francesco, *L'amitié*, Pocket, Paris 1995, p. 15

<sup>1945</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier: contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 33

<sup>1946</sup> G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p.187

<sup>1947</sup> Cf. G. Haroche-Bouzinac, *L'Epistolaire*, op.cit. p. 84

<sup>1948</sup> William Acher, *Jean-Jacques Rousseau, écrivain de l'amitié*, Nizet, 1971, p. 79

<sup>1949</sup> Jean-Jacques Rousseau, « Profession de foi du vicaire savoyard », in *Emile*, cité par William Acher, *Jean-Jacques Rousseau, écrivain de l'amitié*, op.cit. p150

ami »<sup>1950</sup>. « Entre l'épistolier et son destinataire s'établit ainsi une sorte de contrat tacite. Dans le dialogue Rousseau et Malesherbes, la mise en place, l'instauration d'un contrat épistolaire entre les deux amis est perceptible dès le début de leur commerce épistolaire. Un contrat basé sur le respect et la reconnaissance mutuels<sup>1951</sup>. Pourtant, selon Odile Richard-Pauchet, « Le pacte épistolaire, signé dans l'enthousiasme d'une première rencontre par lettre, sera perpétuellement transgressé par un Jean-Jacques Rousseau malade, accablé de travail, et qui plus est, convaincu de n'être pas doué pour ce genre littéraire »<sup>1952</sup>. « L'échange se poursuit donc bon gré mal gré sur les pas d'un duo, [...] : adresses, « topoï », objets de faveur, arguments casuistiques, autoportrait [...], jusqu'au style exclamatif bien tempéré [...] »<sup>1953</sup>. Il s'agit des engagements mutuels des épistoliers : « Des éléments du pacte général sont repris dans ce pacte particulier (fidélité, exactitude, sincérité absolue, refus de l'autocensure)<sup>1954</sup>. Pour plus de détails sur la notion du « pacte épistolaire », contrat épistolaire<sup>1955</sup>, Janet Altman nous dit que [le pacte] « consiste essentiellement en la volonté du scripteur de forcer le destinataire à lui répondre ; il est demande de réciprocité »<sup>1956</sup>. Simone Lecointre envisage les notions de « contrat épistolaire » et « pacte épistolaire » en voulant « introduire dans la lecture de l'échange épistolaire sa réalité pragmatique ». Pour elle, « la correspondance est acte avant d'être texte littéraire, et c'est en tant qu'acte d'interaction qu'il faut l'étudier, non pas comme texte toujours -déjà littéraire »<sup>1957</sup>. Selon B. Melançon, chacun doit remplir « sa part du pacte et, ce faisant, oblige l'autre à faire de même »<sup>1958</sup>. Il ajoute que « lorsqu'il répond à une lettre reçue, l'épistolier assure la continuité du dialogue épistolaire : c'est un truisme »<sup>1959</sup>. Le pacte épistolaire peut être rompu à cause des incapacités de l'un ou l'autre des deux épistoliers à répondre aux lettres. A ce moment-là, on peut ressentir une dissymétrie dans la distribution des lettres entre elles. En étudiant la correspondance amicale de Voltaire, G. Haroche-Bouzinac met essentiellement au point deux aspects du pacte : « l'obligation de régularité et le refus du silence (ou du retard, qui en est un de ses avatars). Ce pacte peut rythmer l'échange »<sup>1960</sup>.

Pour être durable, « la relation épistolaire a sans cesse besoin d'être alimentée, entretenue »<sup>1961</sup>, animée. « Il faut peupler le silence »<sup>1962</sup> par les lettres car, selon Jacob, « les

<sup>1950</sup> Francesco Alberoni, *L'amitié*, op.cit. p. 13

<sup>1951</sup> Hooek-Demarle, Marie-Claire, *L'Europe des lettres, réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, op.cit. p. 44

<sup>1952</sup> Odile Richard-Pauchet, « L'hommage de madame de la Tour à Rousseau ou « *La Nouvelle Héloïse* » op.cit. p. 152-153

<sup>1953</sup> Ibid. p. 153

<sup>1954</sup> B. Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 156 voir pacte général et pacte particulier, (« un pacte « général » qui dicte souvent les conduites des deux épistoliers, [...] des pactes particuliers : pendant une courte période de temps, la correspondance est le lieu d'un projet ponctuel, limité dans le temps, circonscrit quand à ses objectifs », ibid. p. 155

<sup>1955</sup> Pour une étude détaillée de la notion du pacte épistolaire, voir Benoît Melançon, ibid. p. 134-139

<sup>1956</sup> Janet Altman, *Epistolarity. Approaches to a Form*. op.cit. p. 89, cité par B. Melançon, *Diderot épistolier*, op.cit. p. 135

<sup>1957</sup> Cf. B. Melançon, ibid. p. 135

<sup>1958</sup> Ibid. p. 301

<sup>1959</sup> Ibid.

<sup>1960</sup> G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 187

<sup>1961</sup> Ibid. p. 104

<sup>1962</sup> Ibid.

lettres empêchent la ruine des amitiés »<sup>1963</sup>. « L'amitié est le baume de la vie »<sup>1964</sup>. En cela, G. Haroche-Bouzinac parle d'une amitié compensatoire qui vise à « substitue[r] à la douleur de l'absence par le plaisir de la réception du courrier »<sup>1965</sup>.

Selon G. Haroche-Bouzinac, « L'amitié n'a pas seulement le pouvoir de triompher de la séparation. Elle est un soutien réel dans des afflictions précises »<sup>1966</sup>, comme c'est le cas pour la mort de Formont. Voltaire conçoit l'amitié comme un remède :

« Je [...] regarde l'amitié comme le baume qui guérit toutes les blessures que la fortune et la nature font invariablement aux hommes »<sup>1967</sup>

Parlant de l'amitié de Rousseau, Jin-Soek Park dit que « la véritable amitié pour Rousseau est celle qui sort du cœur, elle est « intime » et « vraie », elle seule fonde le véritable lien entre les hommes »<sup>1968</sup> :

« Amitié que ton nom couronne cet ouvrage ! Qu'il préside à mes vers comme il règne en mon cœur ! Tu m'appris à connaître, à chanter le bonheur »<sup>1969</sup>

Voltaire impose à la marquise du Deffand quelques exigences pour accepter de correspondre avec elle, telles fidélité, franchise, assiduité. Il conditionne son amitié éternelle avec la marquise du Deffand par son assiduité épistolaire :

« Vous ne manquerez jamais d'amis à moins que vous ne deveniez muette. »<sup>1970</sup>

Pour sa part, Mme du Deffand, pour accepter le commerce épistolaire avec Voltaire, adopte des règles du jeu plus complexes. Elle met quelques conditions sévères. A Voltaire, 5 juillet 1760, elle écrit :

« Je jugerai par votre réponse si vous souhaitez véritablement maintenir votre correspondance ; il faut qu'elle soit fondée sur l'amitié et la confiance ; sans cela, ce n'est pas la peine »<sup>1971</sup>.

Mais comme leur dialogue les aide à dépasser le désespoir et à guérir, il permet aussi de « s'affranchir des conventions et d'affirmer ses choix »<sup>1972</sup>. Il s'agit d'un échange entre maître et disciple, où le maître doit répondre aux besoins de l'élève et où l'élève lui doit docilité et fidélité. Le pacte épistolaire dépend de la « situation réciproque » entre épistoliers, de l'immersion permanente de l'individu dans le réseau des interactions humaines. Dans son *Journal*, le 25 avril 1804, Constant dit :

---

<sup>1963</sup> Jacob, *Le Parfait secrétaire*, p. 4, cité par G. Haroche-Bouzinac, *ibid.*

<sup>1964</sup> Voltaire, *Le Dictionnaire philosophique*, Ed. R. Naves, Garnier, p. 81, cité par G. Haroche-Bouzinac, *ibid.* p. 272

<sup>1965</sup> Voir G. Haroche-Bouzinac, *ibid.* p. 270

<sup>1966</sup> *Ibid.* p. 272

<sup>1967</sup> D 2290, A M. Thiriot [11 juin 1744], cité par G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, *ibid.*

<sup>1968</sup> Jin-Soek Park, *op.cit.* p. 402

<sup>1969</sup> *Discours en vers sur l'homme*, IV. « De la modération en tout », in *Mélanges* IX. p. 404, Séquence citée par G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, *op.cit.* p. 255

<sup>1970</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>1971</sup> Mme du Deffand à Voltaire [samedi, 5 juillet 1760]

<sup>1972</sup> Brigitte Diaz, « Les femmes à l'école des lettres » in *L'Épistolaire, un genre féminin*, *op.cit.* p.142

« Tout dépend de la situation réciproque dans la vie »<sup>1973</sup>.

Maintenir une relation épistolaire est une sorte de pacte à ne pas transgresser ; c'est pourquoi le destinataire, pour éviter les reproches dus à son retard, doit se justifier. Selon Marie-Claire Grassi :

« La lettre est un dû. Son retard, voir son absence, sont considérés comme une faute, une atteinte « à la justice d'une relation réciproque »<sup>1974</sup>.

#### Les devoirs de l'amitié :

« Les devoirs de l'amitié sont la confiance, la bienveillance et les conseils. »<sup>1975</sup>

Selon Ch. Dezobry, « L'amitié, comme tous les sentiments sincères et vifs, a ses droits et ses exigences, auxquels il n'est pas permis de se soustraire quelques devoirs que l'on ait à remplir ailleurs »<sup>1976</sup>. L'amitié nécessite simplicité et vérité, selon Ch. Dezobry : « être simple, être vrai, [...] voilà le style qui convient à la lettre d'amitié. Ch. Dezobry ajoute que « pour bien écrire une lettre d'amitié, il faut avoir du cœur »<sup>1977</sup>. Et selon le précepte d'Adrienne Lecouvreur : « Quand il est question d'écrire à mes amis, je ne songe jamais qu'il faille de l'esprit pour leur répondre ; mon cœur me suffit à tout ; je l'écoute, et puis j'agis. Je m'en suis toujours bien trouvée »<sup>1978</sup>. La véritable amitié est un doux repos de l'âme. Dans les circonstances dures de notre vie, on est plus consolé quand on a à côté de nous nos amis, l'amitié cicatrise la plaie et en apaise la douleur. Les trois dialogues, que nous étudions, sont tous marqués du sceau de l'amitié. Les réflexions sur l'amitié parsèment presque toutes les lettres. Il y a une sorte de fusion des âmes, de conformité des réflexions sur la valeur de l'amitié.

#### La manifestation de l'amitié dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand :

Quelle forme prend l'amitié à soixante-dix ans ? Comment ont-ils pu garder cette amitié dans la durée ? En fait, dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand, il s'agit essentiellement d'une amitié pour reconquérir l'ennui. Les manifestations de l'amitié se multiplient au fur et à mesure que le dialogue progresse. On peut ressentir, à plusieurs reprises, dans leurs lettres, les témoignages profonds de la valeur de l'amitié.

Selon Mme du Deffand, les douceurs de l'amitié dépassent largement les douceurs du pouvoir. Elle dit à Voltaire :

---

<sup>1973</sup> Cité par Tzvetan Todorov, *Benjamin Constant, la passion démocratique*, Hachette littératures, Paris, 1997, p. 131

<sup>1974</sup> Marie-Claire Grassi, *Lire l'épistolaire*, op.cit. p. 38

<sup>1975</sup> Voltaire, *Le Dictionnaire philosophique* portatif ou introduction à la connaissance de l'homme, deuxième édition, Jean\_MarieBrusyset, 1765

<sup>1976</sup> Ch. Dezobry, article « Lettre d'amitié », *Dictionnaire pratique du genre épistolaire*, op.cit. p. 90

<sup>1977</sup> Ibid. p.89

<sup>1978</sup> Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. 1<sup>er</sup>, p. 213, fragm. De lettres [inédites], cité par Gallica, Ch. Dezobry, ibid. p. 91

« [...], si vous jouissez des douceurs de l'amitié, le roi de Prusse a raison : vous êtes mille fois plus heureux que lui, malgré la gloire qui l'environne [...] »<sup>1979</sup>

C'est la même chose pour Voltaire qui affirme :

« Toutes les grandeurs de ce monde ne valent pas un bon ami »<sup>1980</sup>

Mme du Deffand donne l'impression qu'elle ne peut pas vivre sans l'amitié de Voltaire. Elle exprime la souffrance que lui cause l'absence de ce dernier, celui-ci, de son côté, réitère ses regrets d'être loin d'elle. Il lui écrit le 8 mars 1769

« Je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de passer ma vieillesse loin de vous »<sup>1981</sup>

La correspondance entre Voltaire et la marquise est un véritable leçon d'amitié. Mme du Deffand avait toujours le souci de la rupture de sa correspondance avec son ami. Elle termine une lettre en lui disant :

« Votre amitié, votre correspondance, voilà ce qui m'attache le plus à la vie : c'est le seul plaisir qui me reste »<sup>1982</sup>

Elle le répète le 24 octobre 1773 :

« Votre projet était peut-être de laisser tomber notre correspondance. Mais, mon cher Voltaire, je ne puis y consentir ; il faut nous aimer, il faut nous le dire jusqu'à la fin de notre vie »<sup>1983</sup>

Cette correspondance est ainsi pour elle un refuge, un asile auquel elle revient aux temps pénibles. Quant à Voltaire, chez lui, « l'amitié prévaut sur tout »<sup>1984</sup>. Selon Anne Soprani, « L'amitié gouverna sa vie, elle lui fut un besoin réel. A ses amis, il demandait la réciprocité du sentiment, par une tendre sollicitude, qu'il exprimait dans ses lettres en développant toute une gamme de vocables et de déclarations affectueuses : « adorable ami, etc. ». Il trouva près d'eux un soutien précieux, dans les séparations et les exils, une compensation indispensable dans l'affliction : « Je n'ai plus que vous sur la terre », écrivait-il à d'Argental après la mort de Mme du Châtelet, son « amie » de vingt années »<sup>1985</sup>. Pour Voltaire et Mme du Deffand, il s'agit d'un « contrat tacite », un accord « entre deux personnes sensibles et vertueuses » qui s'engagent librement »<sup>1986</sup>.

Voltaire écrit à Mme du Deffand, le 4 janvier 1769 :

---

<sup>1979</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>1980</sup> Voltaire, *Contes II, Candide, Jeannot et Colin et L'ingénu*, notes et explications par Roger Petit, librairie Larousse, Treizième édition, Paris, 1939, p.79, 104 p.

<sup>1981</sup> Cf. Jürgen Siess, « La marquise et le philosophe. La rencontre épistolaire entre marie du Deffand et Voltaire op.cit. p. 315

<sup>1982</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris le 28 décembre 1765]

<sup>1983</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris le 24 octobre 1773]

<sup>1984</sup> Cf. G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, p. 260, il écrit à Mme de Bernières à un moment où leur amitié est devenue amicale : « Votre amitié me tiendra toujours lieu de tout le reste », D 212, voir notes p. 261

<sup>1985</sup> Anne Soprani, article « Amitié » in *Inventaire Voltaire A-Z*, op.cit. p. 54

<sup>1986</sup> Ibid.

« Oui, Madame, je suis vif, et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie, quand je croirai servir l'amitié et la raison »<sup>1987</sup>.

La volonté et le désir de rencontrer Voltaire malgré la difficulté est un témoignage de l'amitié:

« ...je ne renonce point à l'espérance de vous revoir. »<sup>1988</sup>

Voltaire lui assure à quel point comment son amitié lui est fort précieuse :

« C'est avec vous que j'ai perdu le peu que je regrette. [...] »<sup>1989</sup>

Il tient à en énumérer les bienfaits :

« je vous ai connu une imagination charmante, et une vérité dans l'esprit que j'ai rencontré bien rarement ailleurs. »<sup>1990</sup>

Mme du Deffand insiste, à plusieurs reprises, sur l'importance de l'amitié de Voltaire. Elle le sollicite pour qu'il se mette cette idée en tête :

« Souvenez-vous, monsieur, et soyez-en bien persuadé, que votre souvenir, votre amitié, me sont absolument nécessaires. »<sup>1991</sup>

En fait, nous croyons que le moment crucial où l'amitié de Voltaire et de la marquise était à son paroxysme, c'est, nous l'avons vu, le moment où la marquise a perdu la vue. Cette épreuve difficile a montré la véritable trempe de Voltaire. C'est essentiellement par son soutien moral et par ses encouragements pour qu'elle puisse surmonter cette calamité insupportable.

Pour sa part, Mme du Deffand, elle aussi, refuse que Voltaire soit aveugle ou qu'il soit victime d'une telle maladie :

« [...] ; mais, monsieur, vous n'êtes point de notre confrérie. [...] »<sup>1992</sup>

Elle exprime sa joie de le voir exempt de toute défectuosité visuelle :

« Je suis ravie que vous ne soyez point mon confrère, et qu'aucune lumière ne vous soit refusée. »<sup>1993</sup>

L'amitié apparaît également entre les deux amis quand ils veulent éliminer tout le cérémonial qui peut alourdir leur relation. Ils expriment leur joie de ne plus utiliser réciproquement le mot honneur dans leur commerce épistolaire. Quand Voltaire écrit à son amie en refusant le mot « honneur » :

« C'est moi, Madame, qui vous demande pardon de n'avoir pas eu l'honneur de vous écrire, et ce n'est pas à vous, s'il vous plaît, à me dire que vous n'avez pas eu l'honneur de m'écrire ; voilà un plaisant honneur.

---

<sup>1987</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4 janvier, 1769]

<sup>1988</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>1989</sup> Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>1990</sup> Ibid.

<sup>1991</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 14 janvier 1764]

<sup>1992</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Mercredi 7 mars 1764]

<sup>1993</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

Vraiment il s'agit entre nous de choses plus sérieuses, attendu notre état, notre âge, et notre façon de penser. »<sup>1994</sup>

Puisque négliger le cérémonial de la conversation épistolaire est une sorte de dialogue familial à cœur ouvert entre amis. Mme du Deffand veut que son dialogue avec Voltaire soit simple et fluide sans les formalités qui gênent leur échange intellectuel. Elle s'adapte à la vision de Voltaire, puisqu'elle a déjà demandé à l'une de ses amies d'éliminer ce terme :

« Je suis ravie, monsieur, que *l'honneur* vous déplaît, il y a longtemps qu'il me choque ; il refroidit, il nuit à la familiarité, et ôte l'air de vérité. Je proposai, il y a quelque temps, à une personne de mes amis, de le bannir de notre correspondance ; elle me répondit : *faisons plus que François Ier, perdons jusqu'à l'honneur.* »<sup>1995</sup>

A l'inverse de Rousseau qui voit en le mot « serviteur » une humiliation dans son commerce avec ses amis<sup>1996</sup>, et qui décide de ne le dire à personne, Voltaire, qui mérite tout honneur et tout estime, veut éliminer tout le cérémonial honorifique dans les lettres qu'il reçoit de ses amis. Quelle différence entre les deux écrivains !

A l'instar de Voltaire, Mme du Deffand aime toujours insister sur le maintien de son amitié avec Voltaire. Elle manifeste aussi le soin de la santé de son ami en montrant la valeur de son amitié avec elle :

« Ayez bien soin de votre santé ; vous adoucissez mes malheurs par l'assurance que vous me donnez de votre amitié et le plaisir que me font vos lettres. »<sup>1997</sup>

Voltaire exprime franchement son amitié à l'égard de son amie la marquise quand les nouvelles de celle-ci, parmi la foule de nouvelles qu'il reçoit régulièrement, sont les plus heureuses à son cœur. Il lui écrit en regrettant les beaux jours qu'ils ont passés ensemble en leur jeunesse :

« J'ai été toujours accablé d'occupations qui m'engloutissaient tous mes moments, mais les plus agréables sont ceux où je reçois de vos nouvelles, et où je peux vous dire combien votre âme plaît à la mienne, et à quel point je vous regrette. »<sup>1998</sup>

Voltaire valorise l'amitié de son amie en admirant sa pensée. Leur adaptation intellectuelle témoigne de leur entente amicale. Il admire beaucoup sa vision des choses dont il a profité dans son commerce avec elle :

« Votre machine est une des meilleures de ce monde ; n'est-il pas vrai que s'il vous fallait choisir entre la lumière et la pensée vous ne balanceriez pas, et que vous préféreriez les yeux de l'âme à ceux du corps ? j'ai toujours désiré que vous dictassiez la manière dont vous voyez les choses, et que vous m'en fissiez part, car vous voyez très bien, et vous peignez de même »<sup>1999</sup>.

Un ami à proprement dit est celui à qui on fait confiance, ou avec lequel on peut partager tranquillement nos secrets sans méfiance ni inquiétude. Ainsi Mme du Deffand ne peut confier ses secrets à son entourage et prend pour confident Voltaire. Car elle voit dans son amitié un

---

<sup>1994</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices 9 mai 1764]

<sup>1995</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>1996</sup> Voir notre étude sur le thème de la reconnaissance mutuelle déjà abordée.

<sup>1997</sup> Ibid.

<sup>1998</sup> Voltaire à Mme du Deffand [Aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>1999</sup> Ibid.



remède qui peut apaiser ses maux donnés par le destin, mais aussi une contre-attaque contre la douleur de la solitude :

« Je n'attribue pas mes peines et mes chagrins à tout ce qui m'entourne, [...]. Il n'y aurait qu'un remède, ce serait d'avoir un ami à qui l'on pourrait dire :

« Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis. »  
Je n'en suis pas là, mais bien à dire sans cesse :  
« Sans toi tout homme est seul. »<sup>2000</sup>

Mme du Deffand voit en Voltaire l'homme qui ne manque pas à ses devoirs de l'amitié. Elle compte toujours sur lui dans ses moments de tristesse. Elle a éprouvé plusieurs fois la perte de personnes chères à son cœur : Formont, Mme de Pompadour, M. de Luxembourg, Montesquieu, d'Argenson, etc., Voltaire était toujours là pour lui présenter ses condoléances et pour honorer ces personnes par ses mots tendres. A la mort de duc de Luxembourg, elle lui écrit :

« [...] ; persuadez-vous que vous êtes destiné à me donner de la considération, à me marquer de l'amitié et adoucir mes peines. Pour moi, je sens, monsieur, que de toute éternité je devais naître pour vous révéler et pour vous aimer. »<sup>2001</sup>

Quand notre confiance en certaine personne dépasse une certaine limite, nous pouvons l'adopter en toute tranquillité pour guide, pour conseiller. Du coup, ses jugements sont considérés comme des données indiscutables. Mme du Deffand exprime ainsi ses sentiments à l'égard de Voltaire :

« Ah ! si vous étiez ici, je vous prendrais bien en effet pour mon directeur ; [...] »<sup>2002</sup>

Elle le répète aussi avec insistance : c'est lui seul qui mérite de l'être :

« Oui, si vous étiez ici, vous seriez mon directeur ; je ne trouve que vous qui soyez digne de l'être, parce que je ne trouve que vous qui touchiez toujours droit au but ; tous les autres sont en deçà ou par delà »<sup>2003</sup>

Et lui de répondre :

« [Ma vie] vous est absolument consacrée dans le fond de mon cœur, avec le respect le plus tendre, et l'attachement le plus inviolable »<sup>2004</sup>

La sollicitation de l'amitié de Voltaire par la marquise est toujours liée par la réception des lettres de ce dernier. C'est le « baume » qui l'apaise. On a l'impression qu'elle se sent comme un fardeau pour Voltaire :

« Ne vous dégoûtez point de moi ; pensez à mon état, et tâchez de l'adoucir en m'écrivant très-souvent. »<sup>2005</sup>

Mais Voltaire lui renouvelle son engagement :

« Je suis un vieil enfant plein d'un tendre et respectueux attachement pour vous Madame. »<sup>2006</sup>

---

<sup>2000</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>2001</sup> Ibid.

<sup>2002</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

<sup>2003</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

<sup>2004</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 12 janvier 1759]

<sup>2005</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

Nous percevons que ce sentiment de petitesse à l'égard de Voltaire était inséparable de la marquise. Elle dit aussi :

« [...], je vous prendrais bien en effet pour mon directeur; mais vous n'y consentiriez pas, je vous ennuierais trop. »<sup>2007</sup>

Elle exprime aussi le même sentiment en disant à propos de leur commerce épistolaire:

« [...] ; je sais bien que le marché n'est point égal entre nous, mais qu'est-ce que cela fait ? ce n'est pas à vous à compter ric à rac. »<sup>2008</sup>

Sur la règle qui dit l'ami de notre ami est notre ami, le contraire est aussi correct, c'est-à-dire l'ennemi de notre ami est aussi notre ennemi. Mme du Deffand, pour rendre à Voltaire certaines de ses faveurs à l'égard d'elle, voudrait bien le soutenir dans sa dispute avec Jean-Jacques Rousseau<sup>2009</sup>. Elle porte un jugement acerbe sur Rousseau et sur Mme du Luxembourg qui le protège. Elle voudrait déclarer son adaptation avec Voltaire dans son hostilité à l'égard de Rousseau : Mme du Deffand semble se moquer et s'indigner contre les dires de Mme du Luxembourg sur les sentiments de Voltaire, bien que celui-ci vient de lui écrire une lettre de consolation pour son mari sur la demande de la marquise<sup>2010</sup>:

« Avez-vous lu la dernière lettre de Rousseau où il parle de M. de Luxembourg ? J'ai fait lire à madame de Luxembourg ce que vous m'avez écrit pour elle ; cela à été reçu *cosi cosi* ; vous êtes, dit-elle, le plus grand ennemi de Jean-Jacques, et elle se pique d'un grand amour pour lui. On vient de donner le recueil de ses ouvrages en huit volumes, je ne ferai point cette emplette ; il applique sans instruire, et l'utilité de tout ce qu'il dit est zéro. »<sup>2011</sup>

Elle continue son enragement et semble déclarer la guerre contre Rousseau tout en réfutant tous ses chef-d'œuvre, c'est peut-être une façon d'exprimer sa fidélité et sa complicité avec Voltaire dans sa crise avec Rousseau :

« Jean-Jacques m'est antipathique, il remettrait tout dans le chaos ; je n'ai rien vu de plus contraire au bon sens que son *Emile*, rien de plus contraire aux bonnes mœurs que son *Héloïse*, et de plus ennuyeux et de plus obscur que son *Contrat social*. »<sup>2012</sup>

Elle dit aussi à propos de son roman, *La Nouvelle Héloïse* :

« Ne sachant que lire, j'ai repris l'*Héloïse* de Rousseau ; il y a des endroits forts bons, mais sont noyés dans un océan d'éloquence verbiage usé. »<sup>2013</sup>

Nous estimons qu'elle y a trouvé une occasion pour insister sur son amitié avec Voltaire par l'assiduité épistolaire. Elle avait le sentiment que leur commerce épistolaire, qui connaît quelque phase de mollesse, a récupéré de sa force :

« Notre commerce à tâtons devient vif, Madame. »<sup>2014</sup>

---

<sup>2006</sup> Voltaire à Mme du Deffand [20 juin 1764 aux Délices]

<sup>2007</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

<sup>2008</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

<sup>2009</sup> Voir précédemment notre étude détaillée sur ce thème

<sup>2010</sup> Voir Lettre de Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>2011</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 17 juin 1764]

<sup>2012</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

<sup>2013</sup> Mme du Deffand à Horace Walpole [le 26 juin 1768]

<sup>2014</sup> Voltaire à Mme du Deffand [à Ferney, 27 juin 1764]

Elle éprouve un sentiment d'épouvante quand elle perçoit dans les lettres de Voltaire une intention de rupture. Elle lui écrit en sanglotant :

« Vous vous trouvez peut-être fort bien de l'interruption de notre correspondance ; mais ne m'en faites jamais l'aveu, je vous prie. Je n'ai point de plus sensible plaisir que de recevoir de vos lettres, ni d'occupations plus agréables que d'y répondre ; [...] »<sup>2015</sup>

Voltaire manifeste aussi un autre témoignage sur la solidité de son amitié avec la marquise du Deffand. Sur la règle qui dit que la divergence des opinions ne doit nuire en rien à l'amitié, Voltaire donne un exemple à son amie la marquise. En philosophant sur la question de la mort, Voltaire est un esprit lumineux qui accepte l'opposition avec toute satisfaction. Il respecte l'opinion de Mme de Deffand même contraire à la sienne. Le respect de l'avis de l'autre est un respect de soi-même, et quand cet autre est un ami, il faut que la divergence des avis renforce l'amitié si elle est sincère :

« Si vous n'[...] êtes pas [de mon avis], brûlez ma lettre, mais conservez-moi un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur le tas de boue où la nature nous a mis. »<sup>2016</sup>

Voltaire manifeste aussi un autre témoignage de son amitié à l'égard de son amie lorsque, même dans ses moments pénibles, il est assidu à lui écrire pour l'apaiser :

« Savez-vous Madame qu'il m'en coûte infiniment d'écrire ? Je vois à peine mon papier ; et je suis très malade. Je vous écris parce que vous vous croyez malheureuse [...] »<sup>2017</sup>

Malgré les reproches multiples et sévères de la marquise, surtout à la mort de d'Argenson, puisqu'il a manqué, dit-elle, de ses devoirs à l'égard du président Hénault, en ne lui envoyant des mots de condoléances, il est assidu à son amitié :

« Je ne suis heureuse en rien et vous êtes accoutumé à me tout refuser, mais, de tous vos refus, celui qui me surprend le plus, c'est le compliment au président sur la mort de M. d'Argenson. [...], vous m'affligez par la conduite que vous avez avec mon meilleur ami, et qui en vérité devrait être le vôtre. Il n'y a point de marque de considération et d'estime que vous n'ayez reçu de lui, nous ne cessons l'un et l'autre de parler de vous et nous ne trouvons réciproquement personne qui sente aussi bien que nous le mérite et l'agrément de tout ce que vous avez fait. »<sup>2018</sup>

Elle va même menacer de rompre leur amitié, elle qui l'a tant sollicité. Elle ne pourra lui pardonner que sur présentation de justifications convaincantes :

« Expliquez-moi votre conduite, et, croyez-moi, ne perdez pas volontairement l'amitié du plus ancien, du plus aimable et du plus sincère de vos amis. Vous n'aurez que cela de moi aujourd'hui. Un autre jour nous philosopherons. »<sup>2019</sup>

Nous constatons la contradiction de la marquise du Deffand, un jour elle exprime sa peur de l'interruption de leur correspondance et fait son mieux pour la poursuivre, et un autre elle menace Voltaire d'une rupture épistolaire. En fait, ce sentiment est dû à un moment de colère, elle sait qu'elle dit n'importe quoi, et qu'elle ne peut se dispenser de ce commerce épistolaire. Peut-être est-ce une sorte de pression sur Voltaire. C'est aussi une épreuve pour tester la sincérité de son amitié. Voltaire passe l'épreuve avec succès. Malgré cette attaque violente de

---

<sup>2015</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 18 juillet 1764]

<sup>2016</sup> Voltaire à Mme du Deffand [31 août 1764 à Ferney]

<sup>2017</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 septembre 1764]

<sup>2018</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ce samedi 29 septembre 1764]

<sup>2019</sup> Ibid.

son amie contre lui, au lieu de rompre, il ravale sa colère pour conserver son amitié avec la marquise. Il écrit, malgré sa maladie, à la fois à la marquise et au président, ces tendres mots :

« Un redoublement de mes maux qui me rend actuellement me remet dans mon lit, et m'empêche de dicter plus longtemps combien je suis dévoué à tous deux. Recevez ensemble les protestations bien sincères de mes tendres sentiments, et conservez-moi des bontés qui me sont bien précieuses. »<sup>2020</sup>

Voltaire était l'exposé des calomnies ennuyantes à cause de son assiduité à répondre aux besoins de son amie, ce qui est également un témoignage de la vraie amitié :

« Il y a huit jours que je suis dans mon lit, Madame. J'ai envoyé chercher à Genève le livre que vous voulez avoir, et que n'est qu'un recueil de plusieurs pièces, dont quelques-unes étaient déjà connues. L'auteur est un nommé Desbuttes, petit apprenti, prêtre huguenot. Je n'ai pu en trouver à Genève ; j'ai écrit à Mme de Jaucourt. Cet ouvrage est regardé par les dévots comme un livre très audacieux et très dangereux. Il ne m'a pas paru tout à fait si méchant, mais vous savez que j'ai beaucoup d'indulgence. Je n'ai pas moins d'indignation de voir qu'on m'impute ce petit livre farci de citations des Pères du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle. Il y est question de Targum<sup>2021</sup> des Juifs ; la calomnie me prend donc pour un rabbin<sup>2022</sup> ; mais la calomnie est absurde de son naturel, et, tout absurde qu'elle est, elle fait souvent beaucoup de mal ; elle m'a attribué ce livre auprès du Roi, et cela trouble ma vieillesse qui devait être tranquille. La nature nous fait déjà assez de mal sans que les hommes nous en fassent encore. »<sup>2023</sup>

Nous remarquons qu'à travers ce commerce épistolaire, les deux amis ont pu surmonter bien des épreuves d'amitié, bien des perturbations, surtout celle causée par la mort de M. d'Argenson. Mme du Deffand y voit un manque et une transgression de la part de Voltaire à l'égard de leur amitié, car elle croit qu'il n'a pas bien estimé, ni mesuré les sentiments de son très cher ami le président Hénault, très attristé pour la perte de son ami intime, M. d'Argenson. Mais à la fin, ces démêlés et controverses ne peuvent jamais éclipser une amitié de plus de cinquante ans. Malgré leurs contrariétés, au point d'en arriver, à chaque fois, à des ruptures, discordes, ils restent amis. Leurs lettres peuvent être classées sous le signe de l'amitié consolatrice.

Pour conclure, nous constatons que Mme du Deffand place son ami Voltaire dans une sphère plus intime. Ils ont pu résister aux épreuves du temps : les séparations, les éloignements géographiques, etc. Il s'agit d'une amitié fort solide, et qui a pu supporter les épreuves difficiles. Leurs différences ne font que renforcer leur amitié. Chez eux « exercice de l'amitié et acte épistolaire se confondent »<sup>2024</sup>. Selon Benedetta Craveri, « C'est à cause de cette amitié que Voltaire a pu se trouver sur un pied d'égalité avec la marquise »<sup>2025</sup>.

---

<sup>2020</sup> Voltaire à Mme du Deffand [8 octobre 1764]

<sup>2021</sup> Selon le *Dictionnaire Le Petit Larousse*, « paraphrase araméenne des livres bibliques, faite à l'usage des juifs pour les lectures à la synagogue, lorsque l'hébreu, dans la période qui suivit la captivité de Babylone (VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.), fut supplanté par l'araméen », p. 990

<sup>2022</sup> « Chef religieux, guide spirituel et ministre du culte d'une communauté juive », *ibid.* p. 846

<sup>2023</sup> Voltaire à Mme du Deffand [3 octobre 1764, aux Délices, près de Genève]

<sup>2024</sup> Jürgen Siess, « La marquise et le philosophe. La rencontre épistolaire entre Marie du Deffand et Voltaire », *op.cit.* p. 315

<sup>2025</sup> Cf. Benedetta Craveri, *Mme du Deffand et son monde*, p. 175

## Ambiguïté des sentiments : amitié et/ou amour :

La nuance entre les deux sentiments est très délicate. Après une amitié longue et forte naît le sentiment de l'amour. Bénédicte Obitz cite que, selon Beaumarchais : « L'amitié est le commerce des esprits ; l'amour est le commerce des corps »<sup>2026</sup>.

Pour distinguer ces deux formes d'attachement à l'autre, le grec emploie tantôt *Philia* (amitié), tantôt *eros* (amour). L'amitié lie deux êtres qui se ressemblent et décident pour cela de s'assembler ; l'amour renvoie à l'attrait puissant pour ce qui complète. Dans une étape prolongée, l'amitié peut conduire à l'amour :

« [...] Les jouissances de l'amitié, je l'avoue, sont la véritable béatitude ; mais on ne peut pas toujours être dans les cieux. Je rampe donc tout comme un autre, et je m'en tire tout comme un autre. En fait de bonheur, il ne faut pas rechercher le « pourquoi », ni regarder au « comment ». Le meilleur et le plus sûr est de le prendre comme il vient »<sup>2027</sup>

L'amitié chez Rousseau est bien valorisée. Tout au long de la *Nouvelle Héloïse*, l'amitié sera préférée à l'amour. Pas d'amitié sans amour, ils sont deux compagnons inséparables. Dans ce roman, traitant à la fois l'amour et l'amitié, Rousseau place l'amitié au centre des préoccupations de ses personnages. C'est elle qui est mise à l'honneur. Laissons l'auteur résumer son œuvre :

« J'imaginai deux amis plutôt que deux amants, parce que [...] lui donnant au surplus les vertus et les surplus les vertus et les défauts que je me sentais »<sup>2028</sup>.

Avant d'être ami, Rousseau, écrivain de l'amitié, Rousseau saisit bien les droits et devoirs de l'amitié. Malgré sa brouille avec ses amis, et sa privation d'un amour véritable, il a pu composer *La Nouvelle Héloïse*, roman prêchant l'amour et le bonheur de l'amitié. Il avoue dans ses *Confessions* :

« Les souvenirs des divers temps de ma vie m'amènèrent à réfléchir sur le point où j'étais parvenu, et je me vis déjà sur le déclin de l'âge, en proie à des maux douloureux, et croyant approcher du terme de ma carrière, sans avoir goûté dans sa plénitude presque aucun des plaisirs dont mon cœur était avide, sans avoir donné l'essor aux vifs sentiments que j'y sentais en réserve, sans avoir savouré, sans avoir effleuré au moins cette enivrante volupté que je sentais dans mon âme en puissance, et que faute d'objet, s'y trouvait toujours comprimée, sans pouvoir s'exhaler autrement que par mes soupirs. [...]. Dévoré du besoin d'aimer sans jamais l'avoir pu bien satisfaire, je me trouvais atteindre aux portes de la vieillesse, et mourir sans avoir vécu »<sup>2029</sup>.

Mais le plus souvent, les deux sentiments se mélangent. Ils se côtoient l'un l'autre. Autrement dit, l'amitié doit être accompagnée par l'amour, pas forcément l'amour passionnel mais l'amour de l'autre, l'amour comme principe de la relation réciproque, basée aussi sur l'estime. Donc les trois valeurs: amitié, amour et estime sont indispensables, c'est ce qu'affirme Voltaire dans sa lettre à M. de Brenles, le 21 mai 1754 :

---

<sup>2026</sup> Lettre à Mme de Godeville, 22 août 1777, cité par Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres*, op.cit. p. 202

<sup>2027</sup> La Duchesse de Choiseul à Mme du Deffand [15 juin 1775]

<sup>2028</sup> Rousseau, *Les Confessions*, op.cit. livre IX, p. 520

<sup>2029</sup> Ibid. p. 515

« Il faut trois dieux dans un ménage : l'Amitié, l'Estime, et l'Amour. »<sup>2030</sup>

Nous constatons, dans les lettres de Mme du Deffand, l'empreinte de la passion à travers ses expressions lyriques liées à l'intimité et à la confidentialité<sup>2031</sup> avec Voltaire. Cela apparaît par ce lyrisme, défini comme l'expression des sentiments personnels et passionnés de l'auteur, et qui suppose l'emploi de la première personne, et implique souvent une expression de nature hyperbolique. Mme du Deffand exprime son attachement à Voltaire à travers ces expressions hyperboliques et affectueuses qui parsèment ses lettres. C'est également une pratique de Voltaire. Ses lettres sont parfois imprégnées d'affectivité. Avant de clore sa lettre, Voltaire est habitué à l'emploi de tournures tendres et affectueuses qui maintiennent sa relation avec la marquise : il affirme les témoignages de son amitié et de son attachement à travers les frontières :

« [...] recevez avec votre ancienne amitié les assurances tendres et respectueuses de l'attachement de Suisse. »<sup>2032</sup>

Et la marquise répond sur le même ton :

« Personne n'a pour vous plus de goût, plus d'estime, plus d'amitié : il y a quarante ans que je pense de même. »<sup>2033</sup>

L'amitié est ainsi, loin des autres considérations, le résultat raisonnable de la prise d'une passion forte, comme l'écrit Benjamin Constant :

« Ce n'est ni le goût de l'amusement, ni l'ennui, ni aucun des motifs qui d'ordinaire décident les hommes dans l'habitude de la vie, qui me font agir. Il faut qu'une passion me saisisse pour qu'une idée dominante s'empare de moi et deviennent une passion »<sup>2034</sup>

Voltaire, affirme aussi que la valeur de l'amour est plus forte que celle de la vie. Il écrit à Mme de Châtelet :

« Cesser d'aimer et d'être aimable,  
c'est une mort insupportable ;  
cesser de vivre, ce n'est rien. »<sup>2035</sup>

Benjamin Constant exprime la même idée en disant:

« C'est un affreux malheur de n'être pas aimé quand on aime ; [...] »<sup>2036</sup>

Il ajoute aussi qu'on doit être aimable pour goûter la vie. On doit avoir les atouts d'être imable

---

<sup>2030</sup> Voltaire, Lettre à M. de Brenles [le 21 mai 1754]

<sup>2031</sup> Jadis, à l'Antiquité et aux époques médiévales, la notion de confidentialité était absente des usages épistolaires. Par contre, au siècle des Lumières, l'intimité devient un moteur des écrits épistolaires. Cela apparaît à travers le recours massif à l'apostrophe et à l'exclamation qui renforcent l'aspect dialogique du lien épistolaire.

<sup>2032</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>2033</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>2034</sup> B. Constant, *Adolphe, Le Cahier Rouge, Cécile*, préface de Marcel Arland, édition établie et annotée par Alfred Roulin, Gallimard, Paris, 1973, p. 169

<sup>2035</sup> Voltaire, à M<sup>me</sup> du Châtelet, 1741. Ces vers sont aussi cités dans sa lettre à M. de Cideville [A Bruxelles, le 11 juillet 1741]

<sup>2036</sup> Benjamin Constant, *Adolphe*, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu, op.cit. p. 144

à l'égard de l'autre. Mais, selon lui, cette qualité s'éclipse comme les autres, comme l'écrit déjà Voltaire à la marquise du Deffand :

« Le talent d'être aimable, qui a toujours été assez rare, dégénère comme un autre »<sup>2037</sup>

Benjamin Constant a vécu des histoires d'amour multiples qui lui font posséder ce langage sensuel et romantique. L'histoire de sa relation avec Anna Lindsay le prouve :

« Mon amour, mon ange, mon espoir, tout ce que j'apprécie dans la vie, est en toi. »<sup>2038</sup>

Il lui écrit aussi :

« Je t'aime, je t'adore, je n'ai d'autre pensée que toi au monde. »<sup>2039</sup>

Et il termine, poussé par sa passion, par cette déclaration exagérée :

« Jamais femme ne fut aimée comme je vous aime ! »<sup>2040</sup>

Dans le dialogue Constant & Charrière, les manifestations de l'amitié ne sont pas moins évidentes. Les deux amis rivalisent aussi pour exprimer l'attachement de l'un à l'autre. Mais leur amitié prend la forme d'un attachement amoureux avec le développement de leur dialogue. Leur amitié débuta par la découverte exaltante d'une merveilleuse communauté d'idées et par les délices d'une connivence et d'une intimité de haut vol »<sup>2041</sup>. Benjamin Constant tient un engagement d'amitié avec Mme de Charrière :

« Riche ou pauvre je regarde votre amitié comme le plus grand des biens et finis pour ne pas en abuser. »<sup>2042</sup>

L'amitié prévaut à tout chez Constant . Il écrit à Mme de Charrière le 25 septembre 1793 :

« ...Avant, tandis que je déclarais à chaque minute n'avoir que de l'amitié, on voulait à toute force m'épouser, [...] ; si on ne pouvait pas m'épouser, on voulait me suivre, sacrifier l'honneur comme le reste pour ne vivre que de moi ; et certes il n'y avait ni fausseté ni affectation, ni plan, car qu'avait-on à y gagner ? Tête de femme ou cœur de femme, ou... D'où venait cette fureur »<sup>2043</sup>

La correspondance Constant & Charrière prend une intensité affective qui se consolide durant leur commerce épistolaire. Il y a un certain espace aux confidences dû à la confiance absolue en son correspondant. Le commerce s'établit entre égaux et non plus sur la supériorité de l'esprit de l'un ou de l'autre. Pour Constant et Charrière, l'histoire de leur amitié prend le plus souvent la forme affectueuse et tendre, surtout de sa part à l'égard de Mme de Charrière. Ce sentiment s'est renforcé au cours de son séjour de huit semaines à Colombier pour se soigner. Il écrit en août 1793 :

« Je vous aime mieux que tout au monde-sans exception ?-oui, sans exception »<sup>2044</sup>.

---

<sup>2037</sup> Voltaire à du Deffand [27 janv. 1764 aux Délices]

<sup>2038</sup> Benjamin Constant à M<sup>me</sup> Lindsay [13 décembre 1800]

<sup>2039</sup> Ibid. [le 25 décembre 1800]

<sup>2040</sup> Ibid. [ le 21 janvier 1801]

<sup>2041</sup> J.-D. Candaux, op.cit. préface, p.10

<sup>2042</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>2043</sup> Cité par L. Dulmont-Wilden, *La vie de Benjamin Constant*, op.cit. p. 57

<sup>2044</sup> Cité par Mona Ozouf, *Les Mots de femmes*, op.cit. p. 70

Ce séjour représente le chapitre exquis de cette histoire. Au cours de ce séjour, le rapprochement et les paroles tendres font vibrer leurs cœurs. « Il tient ces huit semaines pour les plus heureuses de sa vie, qui l'ont presque consolé du « malheur d'être », [...] [et] elle dira lui devoir un « charmant hiver »<sup>2045</sup>.

Devant l'apparition de Mme de Staël, l'amour de Constant pour Mme de Charrière s'avère fragile, il n'a pas pu résister à ce premier obstacle. Il veut que l'amour s'arrête et que l'amitié continue. Il ne veut pas qu'à la fin de leur relation, ils finissent par se haïr. C'était déjà un souhait de Rousseau :

« Que ceux qui commencent par s'aimer ne finissent jamais par se haïr! »<sup>2046</sup>

Mme de Charrière écrit à Constant en septembre 1794, en le voyant très intéressé par Mme de Staël :

« Je l'admire, mais je ne sais trop de quoi, si ce n'est d'une facilité, rapidité et grâce extrême dans le parler. Je vous admire aussi, mais je sais bien de quoi et pourquoi je vous aime avec la plus grande tendresse »<sup>2047</sup>

Cette déclaration témoigne que la passion de Mme de Charrière envers Benjamin Constant date depuis longtemps et que l'apparition de Mme de Staël lui a révélé sa jalousie. Depuis le 2 décembre 1793 jusqu'au début d'avril 1794, Benjamin Constant a vécu auprès de Mme de Charrière les derniers temps heureux de leur liaison. Dès son arrivée à Colombier, elle écrivait :

« Nous nous amusons comme des rois »<sup>2048</sup>.

Mais malheureusement, cela n'a pas duré, car B. Constant est une personne volage. A l'apparition de la séduisante Mme de Staël, il rompt avec son ancienne amie. Ce n'était pas la première fois, déjà d'une plume acerbe, il écrit à son amie d'un ton vif, lorsqu'il ressentit sa jalousie de sa femme, Minna Von Cramm. Il n'a éprouvé aucune honte de déclarer la rupture définitive avec Mme de Charrière qu'il a tant flatté son amitié :

« Votre manière mystérieuse d'écrire m'ennuie et me fatigue. [...]. Si vous me disiez ce qu'on vous a raconté, je pourrais vous éclairer. Mais avec votre affectation de brièveté, que vous voyez si majestueuse, je ne peux rien vous dire. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde et je vous prie instamment de brûler mes lettres, comme j'ai avant mon départ de Suisse brûlé les vôtres. Je crois avoir le droit de l'exiger »<sup>2049</sup>.

Mme de Charrière « ne brûla pas les lettres de Benjamin Constant, tandis que celui-ci semble avoir détruit celles qu'il avait reçues jusqu'alors de Colombier. Il conserva heureusement celles des années suivantes »<sup>2050</sup>. Une amitié doit conserver, en fait, l'esprit du lien permanent, sinon l'indifférence de l'un à l'égard de l'autre peut avoir place. Après une période de flétrissement et de fadeur dans leur relation, une interruption de presque trois mois et demi, Constant semble déjà anxieux de reprendre le fil de sa correspondance avec elle. On

---

<sup>2045</sup> Ibid.

<sup>2046</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, op.cit. Livre V, p. 586

<sup>2047</sup> Cité par Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, T. I, op.cit. p. 100

<sup>2048</sup> Ibid. p. 95

<sup>2049</sup> Ibid. p. 92- 93

<sup>2050</sup> Ibid. p. 93



peut ressentir en fait que Constant a éprouvé bien de la tristesse en l'absence de ce lien avec son amie :

« [...], je consacrerai toute ma matinée à vous répondre, et avec quel empressement je recommence notre pauvre correspondance qui a été si interrompue, et qui m'est si chère. »<sup>2051</sup>

Après trois mois et demi de rupture fin 1789 début 1790, Benjamin Constant écrit à son amie le 11 mai essayant de récupérer le fil d'une amitié en danger :

« Vous serez toujours le plus cher et le plus étrange de mes souvenirs, ... »<sup>2052</sup>

Il met Mme de Charrière à égalité avec sa femme, comme si elle était sa deuxième femme. Il leur rend hommage le 4 juin en leur attribuant la cause de son bonheur :

« Il n'y a que deux êtres au monde dont je sois parfaitement content, vous et ma femme. Vous deux au contraire j'ai à vous remercier de tout ce que je goûte de bonheur. »<sup>2053</sup>

Il y a une certaine passion entre les deux amis. Malgré leurs essais pour la cacher, leurs réactions les scandalisent comme le prouvent leurs écritures réciproques :

« [...] je regardais l'amitié comme un avantage bien plus doux que ceux qui résultent de la supériorité de l'instruction et du talent »<sup>2054</sup>

Malgré tout, alors que Benjamin est en relation avec Mlle Pourrat, c'est par Mme de Charrière qu'il « restait possédé. Elle lui faisait oublier ses inquiétudes sur son père, ses dettes, Mlle Pourrat et le monde entier. [...]. La fin des projets sur Mlle Pourrat les rapprocha davantage encore. Elle était la seule femme qui ne l'ennuyât pas de conseils et de représentations sur sa conduite »<sup>2055</sup>.

Le mariage de Constant cause la colère de Belle. Celui-ci, par son mariage avec Minna, « a bien calculé son coup : Belle est blessé à vif. Elle ne se contente plus maintenant, d'exprimer sa méfiance et son amertume, par des allusions voilées. Devant cette nouvelle qui lui était comme un coup d'assommoir, sans prendre le temps de réfléchir, elle griffonne sa réponse au dos de la lettre de Benjamin :

« Faites-moi la grâce de me dire si vous êtes bien ingrat et bien mauvais ou si vous n'êtes qu'un peu fou. Il se pourrait même que ce ne fût qu'une folie passagère et, en ce cas, je la compterais pour peu de chose. Ecrivez et signez tout du long que mes lettres sont toutes brûlées, je brûlerai aussitôt les vôtres. Vous me dites si fort, par occasion que vous avez brûlé les miennes, que cela n'a l'air que d'une phrase d'humeur. »<sup>2056</sup>

---

<sup>2051</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>2052</sup> Citée par Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome I, op.cit. p. 93

<sup>2053</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>2054</sup> Charles Nodier, *La fée aux miettes*, Avant-propos, postface et notes de Jean-Luc Moreau, Editions, Michel de Maure 2006, ch. Vi, p. 36-37

<sup>2055</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome I, op.cit. p. 55-56

<sup>2056</sup> (XXXI) A Benjamin Constant [23 septembre 1789], réponse écrite sur la lettre même de Benjamin du 14 septembre 1789 n° (XXX).

Et, pour qu'il ne subsiste plus rien entre eux, elle le prie sèchement de régler les dettes qu'il a contractées envers M. de Charrière : c'est plus qu'une brouille, c'est une liquidation. »<sup>2057</sup>.

Il comprend maintenant son erreur : il a épousé Minna, «non parce qu'il l'aimait, mais parce qu'il aimait le mariage »<sup>2058</sup>.

Sa relation avec Belle n'est qu'une amitié enveloppée d'une passion amoureuse. Comme beaucoup d'hommes, « il aurait besoin de plusieurs femmes, dont chacune se satisferait d'une portion congrue. Mais il sait que c'est seulement un rêve<sup>2059</sup> :

« Je retourne dans ma tête les combinaisons les plus bizarres. Il n'y en a aucune qui soit praticable. »<sup>2060</sup>

La plus chère de ces combinaisons est sans doute celle qui réunirait les qualités principales des maîtresses : la maturité de Belle de Charrière, l'intelligence de Mme de Staël, la sensibilité de Charlotte, la vivacité d'Anna Lindsay. Mais cette femme supérieure devrait aussi passer « presque inaperçue », « le suivre », ne pas le moraliser, ne pas l'humilier, être une partie intime et légère de sa vie<sup>2061</sup>.

Comment naît une amitié entre un homme et une femme? Selon Ch. Dezobry, elle « se distingue par une nuance de politesse légèrement émue, de finesse et de délicatesse que n'ont pas les amitiés d'homme à homme »<sup>2062</sup>.

Au début, Mme de Charrière insiste sur le fait que sa relation avec Constant ne peut pas dépasser une relation d'amitié. Sur une lettre floue, reçue à l'occasion de la nouvelle année concernant les sentiments de Constant à son égard, elle lui affirme qu'il se trompe, car lui n'est, pour l'instant pour elle, qu'un simple ami : bien qu'elle soit touchée par les sentiments tendres de Constant exprimés dans son billet, Mme de Charrière n'est pas encore sûre de ses sentiments à son égard, ce qui la pousse à rejeter sa déclaration franche de l'amour :

« Vous m'avez écrit au nouvel an. J'ai été transportée de plaisir. Vous m'avez encore écrit pour me dire : *madame, je vous aime moins que...et que...* Je n'en doutais pas, mais je ne compris pas pourquoi vous me le disiez. Depuis, j'ai reçu encore une lettre *provisoire* de vous qui était fort douce, je crois y avoir répondu avec beaucoup d'amitié, car je n'avais pas autre chose au cœur. »<sup>2063</sup>

L'amitié entre les deux amis s'augmente en fonction de leur identification. L'un achève l'autre. C'est le résultat de l'adaptation et de la similitude des situations entre Belle de Charrière et son jeune ami :

« Ah mon Dieu, mon Dieu ! Et vous éprouvez les mêmes choses ou des choses semblables, on ne vous entend, ni ne vous répond, ni ne vous aide, ni ne vous encourage. Vous avez moins que moi de secours ; vous savez mieux que vous savez, et vous n'avez pas comme moi ces moments où je ne sais plus

---

<sup>2057</sup> Arnold de Kerchove, *Benjamin Constant ou le libertin sentimental*, p.93

<sup>2058</sup> Ibid. p. 97-98

<sup>2059</sup> Cf. Benjamin Constant, *Œuvres*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, texte présenté et annoté par Alfred Roulin, 1957, p. 428

<sup>2060</sup> Benjamin Constant, *Journaux intimes*, édition intégrale des manuscrits autographes publiés pour la première fois avec un index et des notes par Alfred Roulin et Charles Roth, Gallimard, 1952, p. 178

<sup>2061</sup> Anne Soprani, *Inventaire Voltaire A-Z*, op.cit. p. 54

<sup>2062</sup> Ch. Dezobry, article « Amitié » op.cit. p. 88-89

<sup>2063</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant, [ Ce mardi 30 août 1790]

seulement si j'ai le sens commun ; mais encore faudrait-il être connu et entendu. Si j'avais osé penser et dire : il ne faut pas vous fixer loin de moi et en me comptant pour rien, car je vous suis nécessaire ; comme on eût crié à la présomption, à la folie, surtout à l'égoïsme ! Quoi vous voudriez sacrifier un jeune homme, son établissement, sa fortune, sa gloire, à vous, au plaisir de le voir !... »<sup>2064</sup>

Mais au fur et à mesure que le dialogue avance, on remarque que c'est Benjamin Constant qui tache de temps en temps de piquer son cœur :

« Aimez-moi [...] »<sup>2065</sup>

« [...], ajoutez à ma lettre tous mes sentiments pour vous et vous la rendrez bien longue. »<sup>2066</sup>

« J'aime à parler moi-même surtout quand vous m'écoutez. »<sup>2067</sup>

Il la sollicite à lui écrire, pratique d'un amoureux envers sa bien-aimée :

« Répondez-moi quelques mots je vous prie. »<sup>2068</sup>

« Ecrivez-moi toujours à Londres. »<sup>2069</sup>

« Il y a environ cent mille ans, Madame, que je n'ai reçu de vos lettres, [...]. »<sup>2070</sup>

La sollicitation se transforme en culte à force de son besoin d'elle. En la priant de lui écrire, il lui dessine une image de déesse :

« A genoux je vous demande votre amitié et en me relevant une petite lettre à poste restante. En vous écrivant je me suis calmé. Votre idée, l'idée de l'intérêt que vous prenez à moi, a dissipé toute ma tristesse. A dieu, mille fois bonne, mille fois chère, mille fois aimée. »<sup>2071</sup>

Quand on écrit à quelqu'un qu'on aime, on n'éprouve jamais de lassitude, en revanche on éprouve un plaisir affectif :

« [...] je vous écris et je ne me lasse pas de ce plaisir-là comme des autres. »<sup>2072</sup> »<sup>2073</sup>

Il exprime franchement la valeur de Mme de Charrière comme « amie », mais aussi comme la plus aimable bien-aimée :

« C'est ma meilleure amie et la plus aimable femme que je connaisse. »<sup>2074</sup>

Constant voit en Mme de Charrière, la femme avec laquelle il ne peut jamais s'ennuyer de lui écrire :

---

<sup>2064</sup> Ibid.

<sup>2065</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1757]

<sup>2066</sup> (II) A Isabelle de Charrière [Chesterford ce 22 juillet 1787]

<sup>2067</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>2068</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1757]

<sup>2069</sup> (II) A Isabelle de Charrière [Chesterford ce 22 juillet 1787]

<sup>2070</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>2071</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>2072</sup> En regardant les premières lettres de Constant adressées à Mme de Charrière, nous les trouvons comme des lettres feuilleteuses, qui dépassent 5 pages, cela témoigne un précoce plaisir en écrivant à Mme de Charrière, il laisse s'épancher sa plume.

<sup>2073</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>2074</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

« Et moi je vous dis si je connaissais quelqu'un de plus aimable, de plus indulgent, de plus bon que l'intéressant auteur de *Caliste*, je ne vous écrirais plus si longuement- [...] j'en vois une qui fait tomber ma plume et tourner ma tête. »<sup>2075</sup>

Nous percevons dans les paroles de Constant une admiration enveloppée d'une passion amoureuse dissimulée à l'égard de Mme de Charrière, surtout quand il lui écrit :

« [...] je crois quelquefois en vous parlant ou en vous écrivant que ce monde n'est pas le pire des mondes. »<sup>2076</sup>

Devant sa bien-aimée, on veille toujours à son apparence. Avec sa maladie de peau, surtout de dartres, Constant, pour ne pas choquer son amie, s'explique et lui témoigne de loin ses sentiments. Un sentiment de regret le pousse à maudire cette maladie qui l'empêche de voir son amie :

« Mais je suis si malade, si mal fagoté, si triste et si laid que je vous conseille de ne pas me recevoir. [...] un mal de tête affreux m'empêche de me coiffer. Un rhume m'empêche de parler. Une dartre qui s'est répandue sur mon visage me fait beaucoup souffrir et ne m'embellit pas. Je suis indigne de vous voir, et je crois qu'il vaut mieux m'en tenir à vous assurer de loin de mon respect, de mon attachement et de mes regrets. »<sup>2077</sup>

Il adore tout ce qui appartient à son amie, pratique qu'on trouve toujours dans les histoires d'amour. Avouant les bienfaits de son amie sur lui, il dit :

« Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, de votre piano-forte [...], de tout ce qui vous entoure. [...] Je vous dois beaucoup physiquement et moralement. »<sup>2078</sup>

Lorsqu'on aime quelqu'un on aime aussi ceux qui aime cette personne. Il évoque Susette Moula, sœur de Marianne Moula, par le surnom Mistriss, qu'il aime uniquement parce qu'elle est bonne avec son amie Belle de Charrière :

« Vous savez que ce n'est que pour vous, en vous, par vous et à cause de vous, que je l'aime [...]. Je l'aime d'être une force pour vous à Colombier. »<sup>2079</sup>

On aime toujours côtoyer la personne qu'on aime et auprès de laquelle on oublie tous les autres :

« Quand je suis auprès de vous, je ne pense point aux autres et ils me paraissent très supportables : quand je suis loin de vous, je pense à vous et je suis forcé de m'occuper d'eux, or la comparaison n'est pas à leur avantage »<sup>2080</sup>.

Il exprime la même chose en écrivant :

« Malade mourant, je reste chez la seule amie que j'aie au monde, et la douceur de souffrir près d'elle et loin d'eux, ils me l'envient. »<sup>2081</sup>

« vous [...] êtes encore pour moi un port où j'espère me réfugier une fois. »<sup>2082</sup>

---

<sup>2075</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>2076</sup> (IV) A Isabelle de Charrière [Beau Soleil le 4-8 octobre 1787]

<sup>2077</sup> (XI) A Isabelle de Charrière 18 février 1788]

<sup>2078</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

<sup>2079</sup> Ibid.

<sup>2080</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>2081</sup> Ibid.

On donne de l'intérêt à tout ce qu'intéresse la personne qu'on aime :

« J'ai pensé au moyen de vous écrire de la cour où je vais [...] tout ce que je croirais intéressant ou tout ce que j'aurais envie de vous dire. »<sup>2083</sup>

Mme de Charrière manifeste aussi une passion cachée à l'égard de Constant qu'on peut apercevoir dans ses répliques aux lettres de celui-ci. A la réception de la nouvelle de sa maladie, elle se précipite pour le sauver et pour l'aider à sortir de cet état malheureux, exactement comme on le fait avec une personne si chère à notre cœur. Elle lui écrit :

« Mon Dieu, que je suis fâchée que vous soyez faible et malade ! [...]. Au nom de Dieu, revenez aussi de cet état de langueur que vous me peignez si bien et si tristement. Ne vous faites point de violence ; seulement ménagez-vous, que votre nourriture soit saine et vos repas réguliers, n'étudiez pas mais lisez nonchalamment des romans et de l'histoire. [...] »<sup>2084</sup>

Et Benjamin Constant semble aspirer à la quiétude de deux premières années de leur relation. Une interrogation d'indignation le laisse apercevoir :

« Ne nous reverrons-nous jamais comme en 1787 et 88. »<sup>2085</sup>

Mme de Charrière avoue qu'elle a été touchée par un sentiment de tendresse dès leur première rencontre à Paris. On peut apercevoir un coup de foudre de sa part à l'égard du jeune homme qui l'accuse, dit-elle, d'être dure avec lui :

« Ce que je puis vous assurer, c'est que je n'ai pas eu un seul sentiment ni mouvement de cœur qui fût dur à votre égard, depuis que je vous ai revu il y a treize mois. »<sup>2086</sup>

Mme de Charrière était soucieuse de ne pas interrompre le fil de leur échange. Parfois elle est prise par une sorte d'acharnement épistolaire envers son ami Constant. Poussée par sa passion, Mme de Charrière crée un foisonnement épistolaire, une lettre ne lui suffit pas pour écrire tout ce qu'elle veut :

« Je vous écrirai bientôt une autre lettre et je tâcherai de faire partir celle-ci aujourd'hui. »<sup>2087</sup>

Constant exprime son plaisir d'avoir reçu deux lettres de son amie. Mais ce qui compte pour lui, c'est la conformité de leurs esprits.

Mme de Charrière n'exprime qu'au compte-gouttes ou en filigrane ses sentiments à l'égard du jeune Constant. Nous pouvons dire qu'elle éprouve une certaine honte d'une telle relation avec un jeune qui pourrait être son fils. Pourtant, elle ne peut pas maîtriser son comportement. A la réception d'une lettre de Constant, Mme de Charrière est enchantée, comme on est content en

---

<sup>2082</sup> (XIII) A Isabelle de Charrière [23 février 1788]

<sup>2083</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>2084</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant, [ Ce mardi 30 août 1790]

<sup>2085</sup> Ibid.

<sup>2086</sup> Ibid.

<sup>2087</sup> Ibid.

recevant une lettre de celui qu'on aime. On peut apercevoir, en filigrane, un amour caché, puisqu'entre la réception et la lecture de la lettre, la situation semble complètement changée :

« Je ne puis vous vous dire à quel point j'ai été aise en recevant votre lettre. [...]. En lisant ce n'est pas été la même chose. Les larmes me sont venues aux yeux et j'ai frappé du pied d'impatience contre vos ennemis et contre le sort. Quelle opiniâtre injustice, méchanceté, faiblesse, sottise ! Tout cela me paraît réuni pour faire votre malheur. »<sup>2088</sup>

On est ami parce qu'on soutient son ami dans ses moments d'abattement et de déboire. On le motive au maximum pour qu'il puisse se débarrasser de sa crise. Mme de Charrière l'incite aussi à lui écrire pour l'aider à sortir de son ennui et renouvelle le pacte de correspondance avec lui, elle le rassure quant à sa sincérité à son égard :

« Ecrivez-moi pour vous ranimer, pour vous divertir, [...]. Ce que vous voulez encore de notre pauvre correspondance, c'est qu'elle vous prouve mon souvenir, mon attachement ; eh bien, soyez-en bien convaincu. »<sup>2089</sup>

On peut lire sans aucun doute l'expression explicite de sa passion amoureuse à l'égard de Constant lorsqu'elle écrit :

« Vous êtes aussi présent à mon imagination et aussi cher à mon cœur que le jour que vous m'avez quitté [...]. Moi je ne suis pas gelée et je vous embrasse tendrement. »<sup>2090</sup>

Signalons aussi leurs signatures à la fin de leurs lettres, parfois avec les simples prénoms « Isabelle » et « Benjamin », ou avec des initiales, et surtout avec des jolies appellations comme « Barbet » pour Isabelle et « Roquet » pour Benjamin, ce qui suggère la familiarité de leur relation. En fait, la suppression des cérémonials lourds entre amis, aide, sans aucun doute, à les rapprocher et à créer une ambiance où l'amour peut intervenir.

Malgré leur différence de jugement au sujet de Voltaire, de son poids et de son influence comme écrivain de génie, leur amitié n'est pas exposée à des perturbations. Les deux amis savent bien que la divergence des avis, à l'instar de Mme du Deffand et de Voltaire, ne doit jamais nuire à l'amitié<sup>2091</sup>. En cela ils donnent un exemple de l'amitié en pleine vérité.

Constant sélectionne les mots irrésistibles pour les oreilles de Mme de Charrière. En sollicitant une réponse, il écrit :

« Répondez-moi une bonne longue lettre. Envoyez-moi du nectar, [...] »<sup>2092</sup>

En se rappelant son séjour avec elle à Colombier, il lui renouvelle son amour, sa passion enflammée, avec ce vocabulaire tendre dont il est expert :

---

<sup>2088</sup> (XL) A Benjamin Constant [ce 10 déc. 1790]

<sup>2089</sup> Ibid.

<sup>2090</sup> Ibid.

<sup>2091</sup> Voir précédemment notre thème sur l'opposition entre Voltaire et Rousseau

<sup>2092</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

« Ce rien, malheureux jouet de toute sorte d'événements, n'oubliera jamais quel heureux rien il était lorsque près d'Isabelle il se guérissait de la V. (de la vérole). Ce rien vous aimera toujours, vous embrasse tendrement, et vous prie de lui écrire. [...] »<sup>2093</sup>

Nous percevons que le soutien de Mme de Charrière est aussi nourri par un amour non déclaré, amour qui reste dans le code interdit en attendant le moment convenable pour le déclarer sans aucune honte.

Lorsque Constant lui demande de lui écrire une longue lettre, en l'accusant d'être assez laconique, Mme de Charrière semble piquée, elle lui reproche doucement en lui révélant sa passion. Elle ravale sa colère, ce qui suggère son amour pour ce jeune homme, puisque quand on aime tendrement quelqu'un on supporte les vagues de sa colère pour ne pas le perdre :

« Je ne demande pas mieux que de vous écrire. Ai-je jamais tardé longtemps ? N'ai-je pas été plutôt longue et diffuse que sèche ou trop laconique ? Depuis le temps où je vous écrivis cette lettre, que vous m'avez remontrée ici, je n'ai jamais eu un tort même au fond de mon cœur relativement à vous. S'il m'est arrivé de m'en plaindre c'a été pour avoir au moins le plaisir d'en parler. »<sup>2094</sup>

Nous pouvons ressentir combien elle lui est attachée et combien elle est intéressée à le garder près d'elle, lorsqu'elle lui reproche les circonstances imprévues, comme la maladie, qui l'empêchent de lui écrire le plus vite possible. Selon nous, ce comportement ne peut révéler que de l'amour. En fait, Mme de Charrière avait toujours peur des voyages successifs de Benjamin qui sont à la base de son silence et de la perturbation de leur relation. Elle l'annonce à plusieurs reprises à son ami. Elle parle de leur complicité qui n'est plus cachée:

« Si vous viviez près de moi je dirais : faites ceci et abstenez-vous de cela pour me faire plaisir. [...], c'est un grand mal pour vous et pour moi que vous n'avez pu vivre près de moi. [...]. Si vous êtes parti de Colombier bien triste vous ne me laissâtes pas plus gaie. Vous voulûtes nous calomnier tous deux en disant que l'intimité ne nous convenait pas, mais cela ne prit pas du tout chez moi, et je savais bien, j'étais du moins persuadée, que quelques jours passés ensemble nous auraient remis dans la vieille ornière où, à quelques cahots près, causés par quelques pierres d'achoppement, nous roulions de compagnie gaiement et doucement. »<sup>2095</sup>

Quand on connaît que notre ami, ou notre bien-aimé est près de chez soi, on est anxieux de le voir et de lui parler en face à face, c'est pour nous un moment de plaisir et d'envoûtement :

« J'ai de l'impatience de vous savoir si près de moi<sup>2096</sup> sans en voir davantage, et vous n'êtes pas homme à compenser cela par des lettres un peu causantes ; [...] »<sup>2097</sup>

Quand on aime un ami, on le dirige vers le juste, on modifie son comportement, on le guide vers le droit chemin. A propos du règlement des dettes, elle lui conseille de répondre à sa conscience :

---

<sup>2093</sup> (XLII) A Isabelle de Charrière [Brunswick ce 24 décembre 1790]

<sup>2094</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8 févr. 1790]

<sup>2095</sup> (XLVIII) A Benjamin Constant [Dimanche 13 mai 1792]

<sup>2096</sup> B. Constant séjourna du 26 septembre au 2 décembre 1791 à Lausanne, où les procès perdus par son père exigeaient la liquidation de son patrimoine familial

<sup>2097</sup> (XLVII) A Benjamin Constant [jeudi ce 6 octobre 1791]

« Mettez-vous en règle avec vous-même et les autres. On se fait quelquefois incrédule sur la morale et la religion parce qu'il est plus commode de l'être et qu'on en vit un peu plus tranquille, mais jamais on ne vit entièrement tranquille, [...] »<sup>2098</sup>

Enfin, Constant exprime un attachement évident quand il déclare que sa vie avec Mme de Charrière est un moment de renaissance, où il peut récupérer une partie de sa vie perdu jusqu'alors :

« Je vous aime autant que je puis aimer, et si nous vivions ensemble vous me rendriez peut-être un peu d'existence. »<sup>2099</sup>

Benjamin Constant emploie toujours l'impératif pour solliciter l'amour de son amie :

« Aimez-moi. Répondez-moi, et pardonnez-moi le style désultoire de ma lettre. »<sup>2100</sup>

En fait le vocabulaire tendre utilisé par les deux amis dans leurs lettres est évocateur d'une passion amoureuse incontestable : « attachement, aimer, larmes aux yeux, sentiment, cœur, plaisir, joie, etc. ». Constant semble occuper une grande place dans le monde d'Isabelle, ce qui nous fait percevoir la place de Constant à la fois dans sa vie et dans son cœur :

« Ma musique, vous, le désir de vous revoir, un roman même médiocre me donnent des distractions sur tout cela qui durent des jours entiers »<sup>2101</sup>

Constant revient à affirmer que l'amitié avec Mme de Charrière devient le meilleur de ses rêves :

« Votre amitié fait ma plus douce espérance. »<sup>2102</sup>

On peut ressentir avec l'adjectif « douce », qu'il s'agit d'une amitié amoureuse, sur laquelle insiste Benjamin Constant. Celui-ci ne rate pas une occasion pour témoigner à son amie de sa passion tendre et de son attachement, non pas par sa parole mais par son comportement et ses actes. Il trouve dans le recours à Mme de Charrière son dernier asile, son gîte, son lieu de repos et de tranquillité :

« Adieu. Je ne vous dis pas que je vous aime, mais mon plan vous le prouve assez. Il vous toujours en revenir à vous »<sup>2103</sup>

A la visite prévue de Constant à Colombier, elle calme son ami en l'assurant qu'elle a fait le nécessaire. Sa réponse rapide témoigne combien elle est soucieuse de l'amitié de Benjamin Constant, surtout quand il vient chez elle :

« Envoyez vos livres, vous avez un appartement. [...]. Vous avez du moins un gîte et le gîte est tel que vous l'avez demandé. Vos chevaux ont le leur ainsi que vous »<sup>2104</sup>

---

<sup>2098</sup> (XLVIII) A Benjamin Constant [Dimanche 13 mai 1792]

<sup>2099</sup> (XLIX) A Isabelle de Charrière [vendredi ce 6 juillet 1791]

<sup>2100</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

<sup>2101</sup> (LIII) A Benjamin Constant [18 février 1793]

<sup>2102</sup> (LIV) A Isabelle de Charrière [25 mars 1793]

<sup>2103</sup> (LV) A Isabelle de Charrière [ce 31 mars 1793]



Mme de Charrière voit dans sa relation avec Benjamin Constant une relation hors pair, c'est-à-dire une relation exceptionnelle capable de résister aux crises. A la décision de Constant de rompre avec tout le monde, même avec sa femme, Minna Von Cramm, elle semble ne pas vouloir abuser de cet accident. Par contre, elle le pousse à essayer de trouver des solutions pour ne pas le faire. Est-elle de bonne foi ? Nous estimons, selon sa parole, que son cœur dit autre chose. Leurs sentiments réciproques ne peuvent se cacher :

« Si vous regrettez vos liens, et celle qui les partageait, si elle les regrette aussi, ne pouvez-vous pas encore tous deux les reprendre. En vérité, je le voudrais. [...]. D'ailleurs nous voyons tous deux comment nous agissons et nos sentiments se montrent si bien qu'il est superflu de les dire. Je répète ceci d'après vous. »<sup>2105</sup>

Après son escapade en Angleterre, il écrit à son amie :

« ...si vous voulez m'admettre pour votre chevalier errant, nous retournerons ensemble à Colombier. »<sup>2106</sup>

P. Bastid fait une ressemblance entre Benjamin et Belle à Colombier et Rousseau et Mme de Warens aux Charmettes mais avec les différences de circonstances et du milieu. Selon Bastid, « Belle a contribué à former Benjamin comme « Maman » à former Jean-Jacques »<sup>2107</sup>. Colombier est symbole de leur amour, car il est un point de repère pour Constant.

La correspondance affectueuse continua néanmoins avant et même après l'arrivée à Brunswick. De toutes les étapes de son voyage, il lui écrit des lettres de tendre gratitude :

« Tant que vous vivrez, tant que je vivrai, [...], je me dirai toujours, dans quelque situation que je me trouve : il y a un Colombier dans le monde. Avant de vous connaître, je me disais : si on me tourmente trop je me tueraï. A présent je me dis : Si on me rend la vie trop dure, j'ai une retraite à Colombier »<sup>2108</sup>.

« L'indulgence [de Mme de Charrière] à ses frasques (c'est-à-dire, à l'égard de ses écarts de conduite) était entière »<sup>2109</sup>, témoignages de l'amour, jusqu'à la dernière minute, elle était soucieuse de son amitié amoureuse.

Les relations Constant & Charrière sont aussi renforcée par la quiétude de leur entente mentale :

« Croyez-vous, lui écrivait-il, que quand même je ne serais point susceptible d'amitié, quand ce serait sans reconnaissance et sans tendresse que je pense à notre séjour de deux mois ensemble, à cette espèce de sympathie qui nous unissait, à l'intérêt que vous preniez à moi malade, maussade, abandonné, exilé, persécuté, je sois assez bête pour ne pas regretter cette intelligence mutuelle de nos pensées qui circulait, pour ainsi dire, de vous à moi et de moi à vous ? [...] »<sup>2110</sup>

---

<sup>2104</sup> (LVI) A Benjamin Constant [13 avril 1793]

<sup>2105</sup> Ibid.

<sup>2106</sup> (IV) A Isabelle de Charrière [4-8 octobre 1787]

<sup>2107</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome I, op.cit. p. 70

<sup>2108</sup> (XII) Benjamin Constant à Isabelle de Charrière [Bâle le 21 février 1788]

<sup>2109</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome I, op.cit. p. 72

<sup>2110</sup> (XVIII) A Isabelle de Charrière [Brunswick ce 19 mars 1788]

Porté par son intimité intellectuelle et émotionnelle avec Mme de Charrière à un niveau mental où leurs pensées et sentiments circulent sans entrave de l'un à l'autre, Constant se trouve dans la même situation qu'Adolphe à l'égard d'Ellénore quand il lui dit :

« Nos âmes ne sont-elles pas enchaînées l'une à l'autre par mille liens ? »<sup>2111</sup>

Et qu'il ajoute :

« Tout le passé ne nous est-il pas commun ? Pouvons-nous jeter un regard sur les trois années qui viennent de finir sans nous retracer des impressions que nous avons partagés, des plaisirs que nous avons goûtés, des peines que nous avons supportées ensemble ? »<sup>2112</sup>

« Ce qui passe sans obstacle de l'un à l'autre, comme un bateau glissant d'une partie à l'autre de l'écluse, c'est tout l'ensemble d'expériences partagées qui constitue pour ces deux êtres leur passé commun »<sup>2113</sup>.

Il était soucieux de lui transporter tout ce qui lui arrive dans son nouveau poste, cela présente une marque de l'amitié :

« J'ai pensé au moyen de vous écrire de la cour où je vais [...] tout ce que je croirais intéressant ou tout ce que j'aurais envie de vous dire. »<sup>2114</sup>

Il reprend l'idée des conjurations déjà reprise dans cette lettre pour lui demander et pour lui annoncer qu'il est toujours assidu à son amitié et à sa correspondance :

« A genoux je vous demande votre amitié [...]. En vous écrivant je me suis calmé. Votre idée, l'idée de l'intérêt que vous prenez à moi, a dissipé toute ma tristesse. A dieu, mille fois bonne, mille fois chère, mille fois aimée. »<sup>2115</sup>

Il emploie le langage de courtisan pour manifester ses sentiments à l'égard de son amie :

« Et moi je vous dis si je connaissais quelqu'un de plus aimable, de plus indulgent, de plus bon que l'intéressant auteur de *Caliste*, je ne vous écrirais plus si longuement- [...] j'en vois une qui fait tomber ma plume et tourner ma tête. »<sup>2116</sup>

Nous avons constaté, à travers leur échange, que l'expression de l'amitié sentimentale était assez claire, surtout de la part de Benjamin Constant. Quant à Mme de Charrière qui, à chaque fois qu'elle essaie de cacher sa passion, son comportement la scandalise. Tous ses actes, toute son anxiété, toute sa précipitation prouvent qu'il s'agit de plus qu'une amitié entre homme et femme. Elle manifeste le désir de conserver le fil de la relation malgré les disputes et le mariage. On a constaté également une adéquation intellectuelle et sentimentale : chacun aime tout ce qui touche à l'autre : lieux, personnes, etc. Signalons aussi que la passion de Mme de Charrière apparaît clairement à l'égard de Constant quand elle le défend contre les autres ou dans sa jalousie à l'égard de Mme de Staël, expression franche de son amour. Comme nous l'avons déjà signalé, elle a pu trouver dans sa relation avec Benjamin Constant,

---

<sup>2111</sup> Benjamin Constant, *Adolphe, Anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu*, édition présentée et annotée par Gilles Ernst, coll. Le livre de poche classique, Librairie générale française, 1995, p. 204

<sup>2112</sup> Ibid.

<sup>2113</sup> Georges Poulet, *Benjamin Constant par lui-même*, op.cit. p. 82

<sup>2114</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>2115</sup> Ibid.

<sup>2116</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

une occasion pour faire revivre une relation chère à son cœur avec Constant d'Hermenches, l'oncle de Benjamin, surtout après son mariage avec un homme, qui n'a jamais été vu comme un prince charmant. Bref, entre Constant et Charrière, les sentiments d'amour et d'amitié se mélangent : chacun se retrouve dans la personnalité de l'autre. Au fil des années, leur amitié est remise en cause par diverses épreuves qu'ils ont pu surmonter, ce qui a renforcé les liens qui les unissent. C'est une amitié éternelle qui défie le temps. La notion de fidélité est caution d'une confiance que les deux amis peuvent se donner. Comme le fait remarquer Tahar ben Jelloun, si « le temps est le meilleur bâtisseur de l'amitié, il « n'est pas suffisant. Ce sont les épreuves qui façonnent la relation, en bien ou en mal »<sup>2117</sup>.

#### L'expression de l'amitié dans le dialogue Rousseau & Malesherbes<sup>2118</sup> :

L'amitié est essentiellement perceptible de la part de Malesherbes à l'égard de Rousseau, à travers les services multiples et le soutien continu. Chez Rousseau et Malesherbes, la lettre d'amitié côtoie la lettre d'affaires par les offres de services qu'elles contiennent quelquefois. Selon Ch. Dezobry, ce genre des lettres est vraiment « la perle des lettres d'amitié, parce que ce sont des sentiments qui se traduisent en actes, [...] »<sup>2119</sup>. On a l'impression que les lettres de Rousseau, à part ses quatre lettres de Janvier 1761 dans lesquelles il était si sincère, sont écrites par profit, par intérêt. Toutefois, Malesherbes continue à remplir ses devoirs d'amitié envers Rousseau. Il l'aide à se forger une place dans la société à travers la publication de ses œuvres. Sans lui, les ouvrages de Rousseau ne pourraient peut-être voir le jour. A plusieurs reprises, il renouvelle son engagement à l'égard de son ami par des services multiples et par la place particulière qu'il lui procure ; il dit ainsi à propos de son *Discours sur l'Origine de l'inégalité parmi les hommes* :

« C'est un bien médiocre service à vous rendre, Monsieur, que de vous faire remettre les feuilles de votre ouvrage qui vous sont envoyées de Hollande. [...] j'aurais désiré d'avoir des occasions plus importantes de vous marquer tout le cas que je fais de vous »<sup>2120</sup>

#### Et à propos de *La Nouvelle Héloïse* :

« C'est un bien médiocre service à vous rendre, Monsieur, que de vous faire tenir vos paquets, et je voudrais avoir des occasions plus importantes de vous marquer le cas que je fais de vous à tous égards : mais ces occasions sont difficiles à trouver vis-vis de quelqu'un qui mérite tout et qui ne désire rien. »<sup>2121</sup>

Malesherbes marque ainsi sa disponibilité à présenter à son ami Rousseau son soutien autant que cela lui est permis. Il le rassure aussi à propos des permissions de contreseing et des avantages de la franchise postale pour faire entrer ses ouvrages en France :

« Vous ne devez avoir sur cela aucun scrupule »<sup>2122</sup>

En fait, Malesherbes s'accorde tout à fait avec ses devoirs à l'égard de son ami. Etant en position forte et distinguée, c'est lui qui est capable de le soutenir et de l'aider. Il le fait sans

<sup>2117</sup> Tahar ben Jelloun, *Eloge de l'amitié, la soudure fraternelle*, Arléa, 1996, p. 26

<sup>2118</sup> Signalons qu'il y a une forte interférence entre cette partie et le thème du respect et de reconnaissance déjà abordé, puisque les témoignages du respect et de la reconnaissance sont également des témoignages de l'amitié.

<sup>2119</sup> Ch. Dezobry, article « lettre d'amitié », op.cit. p. 90

<sup>2120</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]

<sup>2121</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [A Malesherbes ce 29 octobre 1760]

<sup>2122</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]

aucune récompense ni morgue. Rousseau attend aussi l'occasion et promet de faire son mieux pour prouver qu'il mérite l'amitié et le soutien de son ami :

« Je tâcherai, Monsieur, de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes »<sup>2123</sup>

Rousseau manifeste aussi son amitié à l'égard de son ami par la confiance qu'il place en lui, comme l'autorisation qu'il lui donne de lire avant lui les épreuves de *La Nouvelle Héloïse* ; Malesherbes mesure la confiance que Rousseau place en lui et va essayer, en retour, de lui envoyer ses épreuves le plus vite possible :

« Je ne profiterai de cette permission qu'autant qu'elle ne tardera pas l'envoi que je dois vous en faire »<sup>2124</sup>

Leurs répliques montrent un parfait consensus, suivent un rythme régulier de va -et-vient et se base le plus souvent sur une tonalité laudative. Leur amitié peut même résister aux controverses.

Dans la lettre du 17 avril 1760, le ton du dialogue semble perturbé. Rousseau reproche discrètement à Malesherbes de ne pas avoir eu le soin d'ouvrir ses paquets et de lire ses épreuves dont il lui a déjà donné l'autorisation de les lire avant lui :

« Je pensai simplement que n'ayant pas eu le loisir ou la curiosité de voir cette feuille vous n'aviez point pris la peine inutile d'ouvrir le paquet »<sup>2125</sup>

De plus, Rousseau répond à l'exhortation de Malesherbes, dans la lettre précédente, de n'avoir aucun scrupule à propos de contreséing et de franchise de port des paquets de *La Nouvelle Héloïse*. Le ton devient, nous semble-t-il, polémique, car Malesherbes demande à Rousseau de faire quelque chose que lui-même n'est pas capable de faire. Rousseau semble lui reprocher d'avoir manqué à sa promesse :

« Si malgré nos conventions vous vous faites un scrupule d'ouvrir les paquets, comment puis-je, Monsieur, ne pas m'en faire un de souffrir qu'ils vous soient adressés ? »<sup>2126</sup>

Puis Rousseau change de ton : il supplie Malesherbes de donner la préférence à ses paquets de *La Nouvelle Héloïse* qui lui sont destinés par son éditeur tout en s'excusant de l'ennui qu'il lui a causé et en lui exprimant sa reconnaissance :

« Je vous supplie, en attendant les exemplaires, de donner la préférence aux envois qui me sont destinés, afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cause et que je vous en sois obligé de meilleur cœur »<sup>2127</sup>

Le ton attendri de Rousseau est peut-être dû à son besoin de Malesherbes, mais c'est surtout son amitié qui le pousse à lui parler sur ce ton : l'un s'énerve, et l'autre supporte...

---

<sup>2123</sup> (953) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 6 mars 1760]

<sup>2124</sup> (956) Malesherbes à Rousseau [Du 10 mars 1760]

<sup>2125</sup> (970) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 17 avril 1760]

<sup>2126</sup> Ibid.

<sup>2127</sup> Ibid.

Malesherbes fait la preuve qu'il est un homme sage, qui ravale sa colère. Dans sa réponse, rapide et succincte, il néglige d'exprimer explicitement<sup>2128</sup> à son ami son agacement, tout en reprenant la demande de Rousseau :

« Il n'y a, Monsieur, aucun inconvénient à faire venir des paquets plus gros à mon adresse. Je les lirais avec le plus grand empressement dès que vous le trouverez bon »<sup>2129</sup>

Ensuite Malesherbes tient à se justifier à propos de ces paquets. En fait, ils étaient cachetés et accompagnés d'une lettre de l'éditeur à Rousseau, donc la discrétion l'empêche d'ouvrir ces paquets et de les lire. Malesherbes donne une leçon dissimulée à Rousseau en matière d'amitié : il faut s'assurer avant d'attaquer ; il faut patienter avant d'inculper ; il faut avoir la preuve avant d'accuser :

« Je me serais toujours fait scrupule d'ouvrir un paquet cacheté dans lequel Rey aurait pu joindre une lettre à l'épreuve qu'il vous renvoie »<sup>2130</sup>.

Nous avons l'impression l'échange a perdu sa quiétude du début. Cela est dû peut-être à l'intervention du profit personnel et de l'intérêt dans l'esprit de l'amitié, qui doit être exempte de considérations matérielles pour accéder au niveau de la véritable amitié. On a l'impression jusqu'alors que Rousseau abuse de sa relation avec Malesherbes pour régler les affaires liées à sa production littéraire.

Au lieu de s'excuser auprès de Malesherbes d'avoir mal jugé de son honnêteté dans sa lettre précédente, Rousseau lui parle d'un autre problème qui est survenu. Il l'accuse comme s'il était le seul responsable de ce problème : il s'agit d'une lettre de son éditeur hollandais l'informant qu'il a déposé à la poste, à l'adresse de Monsieur de Malesherbes, un paquet contenant « l'épreuve H et la bonne feuille D<sup>2131</sup> » de la première partie de sa *Nouvelle Héloïse*<sup>2132</sup>, qu'il est en train d'imprimer en ce temps-là, et comme il n'a rien reçu, il s'en informe auprès de Malesherbes. Son travail est retardé par la perte de ce colis dont il voudrait savoir à qui le demander et où le chercher :

« M. Rey me marque, Monsieur, qu'il a mis à la poste le 8 de ce mois un paquet contenant l'épreuve H et la bonne feuille D. de la première partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai rien reçu de paquet et il ne me rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc, Monsieur, de vous demander si vous avez reçu ce même paquet ; car comme son retard suspend tout, il m'importerait de savoir où il faut le réclamer »<sup>2133</sup>

Mais Rousseau rattrape sa mauvaise intention à l'égard de son ami Malesherbes. Il exprime élégamment son regret d'avoir dérangé la quiétude de Malesherbes pour des détails infimes :

---

<sup>2128</sup> La lettre succincte, sous forme d'un billet, de Malesherbes peut être une façon d'exprimer sa colère, car quand on est à l'aise, on donne libre cours à sa plume et vice versa. Ainsi la brièveté de la lettre peut être un bon choix pour exprimer son malaise.

<sup>2129</sup> (972) Malesherbes à Rousseau [19 avril 1760]

<sup>2130</sup> Ibid.

<sup>2131</sup> Rey numérote les épreuves et les feuilles par des lettres de l'alphabet, pour des raisons de sûreté et éviter les confusions..

<sup>2132</sup> Dans une lettre n° (983) de [10 mai 1760], Rey écrit à Rousseau : « Recevez- vous les épreuves exactement ? J'ai fait partir H. le 8 du Court. avec la bonne feuille D. »

<sup>2133</sup> (990) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 18 mai 1760]

« C'est à regret, Monsieur, que je fais passer sous vos yeux ces minuties ; mais j'y suis forcé par la chose même, et il est très sûr que l'importunité que je vous cause me fait beaucoup plus de peine que mon propre embarras »<sup>2134</sup>.

On peut apercevoir, en filigrane, les remords de Rousseau d'avoir mal jugé son ami Malesherbes.

En fait, il semble que Malesherbes soit bien convaincu qu'une « amitié qui ne peut pas résister aux actes condamnables de l'ami n'est pas une amitié »<sup>2135</sup>. C'est pourquoi, il ne manifeste aucune colère devant les excès de Rousseau.

Malesherbes donne aussi une leçon de véritable amitié. Il s'oppose à Rousseau quand celui-ci décide de renoncer à la pratique des lettres. Malesherbes lui déconseille, car il voit en lui un génie littéraire incomparable. Il croit que Rousseau n'aura pas la volonté de prendre une telle décision, déjà remise plusieurs fois. Il réfute les arguments avancés par Rousseau pour justifier sa décision. Selon lui, une lettre n'est pas suffisante pour discuter de cette décision, dictée par son ego et son mauvais état de santé :

« Vous vous annoncez, monsieur, une retraite de littérature que je me flatte que vous n'effectuerez pas. Une lettre n'est pas susceptible de ce qu'il y aurait à vous dire sur ce sujet, [...]. Cependant permettez-moi de vous dire en général que ni votre santé ni votre philosophie ne me paraissent être des motifs suffisants pour renoncer aux lettres »<sup>2136</sup>

A la fin de sa lettre, Malesherbes nous présente une partie de sa philosophie : on peut pardonner une faute commise par un homme de talent, car la faute est un défaut inné à l'être humain, mais lorsque ces fautes se répètent, surtout chez des gens de talent, cela serait impardonnable de rester les bras croisés.

Malesherbes donne une autre leçon d'amitié lorsqu'il aide son ami à se débarrasser de ses vices :

« Il me semble que la littérature ne peut jamais être déshonoré par les vices de ceux qui la cultivent, et dans le temps où un grand nombre d'hommes abusent de leurs talents, ce serait un double malheur si leurs clameurs fermaient la bouche à ceux dont les ouvrages n'ont jamais respiré que la vertu et l'humanité »<sup>2137</sup>

Il semble que Malesherbes soit celui qui possède le « thermomètre » du dialogue. Face au ton toujours perturbé de Rousseau, il essaie de l'apaiser et de le faire sortir de son ennui, concernant les problèmes qui entravent la bonne circulation, l'impression et la publication de ses œuvres. Il répond ainsi aux exigences de l'amitié par son soutien infaillible à son ami.

Cette séquence de leur échange épistolaire nous informe aussi, à travers l'opposition de leurs répliques, que c'est Rousseau qui prend toujours l'initiative, interpelle, demande et pose les questions, et que c'est à Malesherbes de trouver les réponses et les arguments à toutes ces demandes, ces questions et ces accusations.

---

<sup>2134</sup> Ibid.

<sup>2135</sup> E.-A. Chartier, dit Alain, cité par Joseph Joubert, *Pensées et lettres*, Grasset, 1954, p. 31

<sup>2136</sup> (1021) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 17 juin 1760]

<sup>2137</sup> Ibid.

Notons aussi que l'un des devoirs de l'ami à l'égard de l'autre, c'est d'obéir à ses conseils. A propos de sa *Lettre à Voltaire*, Rousseau est docile face aux conseils de Malesherbes de la faire imprimer à Paris. Il a confiance en Malesherbes qui cherche toujours à son intérêt. C'est pourquoi il avait demandé à ses voisins de campagne, Mrs Guérin et de la Tour<sup>2138</sup> de l'imprimer, mais pas avant d'avoir obtenu la permission de Malesherbes :

« J'ai suivi, Monsieur, votre conseil au sujet de ma lettre à M. de Voltaire, et j'ai prié mes voisins de campagne Mrs Guérin et de la Tour de l'imprimer quand ils en auront reçu de vous la permission »<sup>2139</sup>

Nous constatons qu'au fil de l'échange épistolaire, Rousseau se trouve avantage. Malesherbes n'a de cesse de trouver des solutions aux problèmes de son ami. En fait, Malesherbes manifeste toujours de la sympathie, de la mobilité et de la souplesse dans sa relation avec Rousseau. Il n'a aucun service à demander. Nous voyons que ce qui l'intéresse, en premier lieu, c'est l'esprit de l'amitié. Il estime à sa juste valeur son amitié avec un homme sensible et un génie comme Rousseau. C'est pourquoi, son premier souci, est de faire tout son possible pour maintenir cette amitié. Il s'agit là d'une exception à l'avis de Louis-Silvestre de Sacy qui annonce : « ...presque personne n'en remplit les devoirs »<sup>2140</sup>. Nous estimons Malesherbes pour son sang-froid en des moments difficiles qui auraient pu rompre le fil de l'échange. Quant à Rousseau, il essaie de profiter au maximum de son amitié avec lui, comme s'il avait trouvé un sauveur après de longues recherches. Il pourrait passer, à première vue, pour un homme intéressé, mais son comportement est dû à la conviction que son ami va le supporter tout en préservant leur amitié.

Assidu aux intérêts de son ami, même pendant son absence, Malesherbes rassure son ami à propos de ses feuilles et de ses lettres. Il a confié à M. Salley les autres affaires de la librairie. En fait, Malesherbes était malade, il a voyagé à la campagne pour récupérer sa santé. Faisant confiance à son ami Rousseau, il lui confie ce secret, considéré comme personnel, convaincant que « l'un des bonheurs de l'amitié, c'est d'avoir à qui confier un secret. »<sup>2141</sup>

« Je pars, Monsieur, pour la campagne où je passerai une quinzaine de jours. J'ai donné ordre qu'on décachetât en mon absence les paquets qui me viendraient de Hollande avec l'adresse de l'écriture de Rey et qu'on vous envoyât vos feuilles et vos lettres. Pour les autres affaires de librairie, c'est M. Salley inspecteur de librairie que vous connaissez au moins de réputation [...] qui a déjà exercé la même fonction pendant que j'étais séquestré du commerce des hommes à cause de l'art de la petite vérole ? »<sup>2142</sup>

Malesherbes va plus loin dans son amitié avec Malesherbes. Soucieux de lui épargner toute gêne et tout ennui à propos de ses œuvres, même pendant son absence, Malesherbes explique littéralement à son ami le programme du commerce de la librairie pendant les jours de son

---

<sup>2138</sup> Voir Henri Gouchier, *Rousseau et Voltaire, Portraits dans deux miroirs*, Librairie Philosophique, J. VRIN, 1983, p. 101-103

<sup>2139</sup> (1030) Rousseau à Malesherbes [le 22 juin 1760]

<sup>2140</sup> Louis-Silvestre de Sacy, *Traité de l'amitié*, Paris, Vve Claude Barbin, 1703, livre I, p. I, cité par Céline Sottejeau, *L'Evolution du traitement et des représentations de l'amitié au moment de la montée de la crise révolutionnaire : de 1770 à la Révolution française*, op.cit. p. 9

<sup>2141</sup> A. Manzoni, *Les Fiancés, Histoire milanaise du XVIIe siècle*, traduite de l'italien par Rey Dusseuil, édition Charpentier, Paris, 1868, chapitre XI, p. 215

<sup>2142</sup> (1031) Malesherbes à Rousseau [ce 23 juin 1760]. Cette lettre est considérée comme la réponse la plus rapide de Malesherbes à une lettre de Rousseau. Un seul jour d'écart sépare les deux lettres. Peut-être Malesherbes a-t-il écrit cette lettre avant de recevoir la lettre de 22.

absence. C'est le témoignage d'un ami fidèle et honnête qui ne voudrait pas gaspiller le temps et les efforts de son ami. A propos de sa *Lettre à Voltaire* et son texte sur l'imitation théâtrale, déjà évoqués, il écrit :

« Dès que l'abbé Trublet vous aura remis le manuscrit, ou que vous aurez pris le parti de faire imprimer sur le vôtre envoyez le à M. Salley, je l'en préviendrai et je m'arrangerai pour que la permission soit expédiée tout de suite sans m'écrire à Malesherbes et attendre ma réponse. Il en sera de même du morceau que vous m'annoncez sur l'imitation théâtrale. S'il est prêt à être imprimé avant mon retour, il suffira que vous l'envoyiez à M. Salley. Je lui laisserai en partant une mission pour l'examiner comme censeur, et les pouvoirs nécessaires pour expédier la permission.<sup>2143</sup> M. Salley demeure au Louvre, et celui qui ira lui porter des paquets de votre part ou de celle de M. Guérin sera sûr de le trouver tous les mardis et les vendredis le matin vers midi. »<sup>2144</sup>

On a l'impression que Malesherbes, pour garantir la fiabilité du commerce de la librairie pendant son absence, surtout avec les œuvres de Rousseau, donne les règlements et les instructions qui doivent être respectés. Dans toutes les épreuves, il prouve qu'il est un ami sincère. De même, pendant son absence, à l'annonce de Rousseau dans sa lettre de 22 octobre 1760, des deux textes qu'il va lui envoyer, pour avoir son autorisation d'imprimer : il s'agit de la préface de *La Nouvelle Héloïse* et du petit extrait de Platon sur l'imitation théâtrale. Il lui propose, de les envoyer par un censeur, qui sera M. Salley, s'il y voit la possibilité de gagner du temps. Malesherbes donne ici, encore une fois, un exemple d'amitié sincère, soucieuse de l'autre :

« Dès que les deux ouvrages que vous m'annoncez m'auront été envoyés, j'enverrai à M. Guérin la permission nécessaire. Comme je suis à la campagne d'ici au huit de novembre<sup>2145</sup>, M. Guérin peut me les envoyer par la poste, ou si vous croyez être expédié plus promptement par la voie d'un censeur, vous pourrez les envoyer à M. Salley qui est à la fois censeur et inspecteur de librairie. »<sup>2146</sup>

Rousseau voudrait surtout lui exprimer ses regrets pour avoir douté de sa sincérité et pour avoir perturbé sa quiétude. En remerciement, il voudrait avoir l'honneur de lui présenter, avant même son éditeur, un exemplaire de *La Nouvelle Héloïse* après impression. Rousseau change le ton et l'échange selon le rythme alternatif : à lui de parler :

« Permettez, Monsieur, qu'avant la fin des envois que vous avez bien voulu me faire parvenir, je m'empresse de vous réitérer mes très humbles excuses pour les embarras qu'ils vous en causés, et mes remerciements pour les bontés dont vous m'avez honoré dans toutes les occasions et particulièrement dans celle-ci. Je vous demande aussi la permission de vous faire adresser un exemplaire du livre aussitôt qu'il sera achevé d'imprimer. L'intention du libraire était d'avoir cet honneur pour lui-même, mais je lui ai marqué qu'il pourrait remplir son devoir après m'avoir laissé remplir le mien. »<sup>2147</sup>

Pour lui témoigner de la fidélité de son amitié, mais aussi pour effacer ce qui pourrait la perturber, il lui offre le premier exemplaire de *La Nouvelle Héloïse*. Affirmant que ce livre

---

<sup>2143</sup> « Le même jour, Malesherbes envoyait à Salley un formulaire lui demandant d'examiner la lettre de Rousseau à Voltaire et son ouvrage sur l'imitation théâtrale (B.N., ms, n.a.f. 1183, f°47) », cité par Barbara de Negroni, op.cit. note n° 12, p. 313.

<sup>2144</sup> (1031) Malesherbes à Rousseau [ce 23 juin 1760]

<sup>2145</sup> Selon Barbara de Negroni, « Malesherbes devait revenir à Paris pour la rentrée du parlement qui avait lieu le lendemain de la Saint-Martin, c'est-à-dire le 12 novembre », op.cit. note n° 16, p. 313

<sup>2146</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau [A Malesherbes, ce 29 octobre 1760]

<sup>2147</sup> (1030) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 22 octobre 1760]



n'aura pas le mérite d'être dans sa bibliothèque<sup>2148</sup>, il suggère à sa femme<sup>2149</sup>, connaissant peut-être son goût pour les lettres passionnantes, de lire, pour s'amuser, les lettres échangées entre Saint-Preux et Héloïse, dans son roman. Il prétend que le cadeau ne vaut pas pour son prix mais par son empreinte qu'il peut laisser dans l'âme. Il le prie de garder son livre jusqu'à ce qu'il voie le jour et soit publié. Comme il sera difficile, selon lui, d'être contrefait<sup>2150</sup> grâce à son succès prévu, il a en plus confiance dans l'honnêteté de Malesherbes qui ne le permettra pas.

« Quoique un livre de cette espèce ne mérite pas une place dans votre cabinet, peut-être quelques lettres dans le grand nombre pourront-elles contribuer à l'amusement de Madame de Malesherbes, et dans les actes d'hommage, on ne regarde pas le prix de la chose offerte. Je vous supplie, Monsieur, que ce recueil ne sorte pas de vos mains jusqu'à sa publication. Alors je suis bien sûr que son succès ne tentera personne de le contrefaire, et bien plus encore que vous ne le permettez point. »<sup>2151</sup>

Le dialogue adopte maintenant un ton amical et convivial. La sympathie de Malesherbes pour Rousseau pousse celui-ci à demander de plus en plus son soutien. Malesherbes est, pour lui, un ami exceptionnel, à qui il peut demander toujours plus sans en avoir honte. Ce n'est pas un autre étranger, absent, mais un autre identique.

Pendant le commerce de *La Nouvelle Héloïse*, Rousseau a beaucoup dérangé la quiétude de son ami, mais celui-ci ne se plaint jamais. Il cherche donc l'occasion pour s'excuser élégamment en reconnaissant les faveurs de Malesherbes. Cette confession de Rousseau est un excellent témoignage de l'amitié:

« Mais un avantage qui m'est plus précieux et dont je profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette occasion de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, et de pouvoir vous réitérer, Monsieur, ceux de ma reconnaissance et de mon profond respect. »<sup>2152</sup>

En discutant avec son les relations entre les deux libraires, français et hollandais, Malesherbes fait allusion à son désir de rencontrer son ami pour discuter de cette affaire pointilleuse, croyant que l'échange épistolaire n'est pas le lieu propice pour en parler. Estimant bien la valeur de son ami, il compte sur lui pour les approfondir. Malesherbes est convaincu que ces théories ne peuvent être approfondies que grâce à un esprit comme celui de Rousseau :

« Si le hasard, Monsieur, me fais vous rencontrer quelque jour, je discuterai avec grand plaisir ces différentes questions qui sont très importantes et qui ont application à d'autres matières que le commerce de librairie.[...] Mais cette matière ne peut pas être traitée par lettres. D'ailleurs il ne m'appartient que d'entrevoir sur d'aussi grandes théories. Ce serait à un homme comme vous de les approfondir. »<sup>2153</sup>

Sur le principe que l'amitié est respect et estime réciproque comme nous l'avons déjà montré, Rousseau manifeste un bon témoignage de cette amitié quand il ne veut pas se mêler des affaires de son ami. Avant la publication de *La Nouvelle Héloïse*, Rousseau refuse de

---

<sup>2148</sup> Cela montre la modestie parfaite de Rousseau, qui bien sûr connaît à l'avance l'écho de son livre chez le public.

<sup>2149</sup> L'offre que Rousseau ose ici à présenter à Mme de Malesherbes témoigne de la place qu'il occupe et de ses rapports étroits non seulement avec Malesherbes mais aussi avec toute sa famille.

<sup>2150</sup> L'une des principales tâches de la censure c'est d'empêcher la contrefaçon des œuvres.

<sup>2151</sup> (1030) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 22 octobre 1670]

<sup>2152</sup> (1133) Malesherbes à Rousseau, [A Malesherbes ce 29 octobre 1760]

<sup>2153</sup> (1161) Malesherbes à Rousseau [Paris ce 13 novembre 1760]

commenter ou d'opposer à Malesherbes ses jugements personnels. Ici Rousseau, connaissant ses limites, ne souhaite pas polémiquer dans un domaine qui n'est pas le sien, il préfère laisser à Malesherbes son terrain de jeu, c'est un signe du respect de l'autre, plus instruit que lui dans cette affaire. Il sait bien donner la parole à la bonne occasion et au bon moment. Il attend alors de Malesherbes ses « lumières » pour réfuter ses « vieilles idées »<sup>2154</sup> qu'il admire et que, pourtant, ne met pas en pratique :

« Mais je souhaite extrêmement que vous ayez, Monsieur, celle de le parcourir assez pour juger de ce qu'il contient. Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous sur un livre que je publie ; j'en appelais au vôtre supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, et vous supplie d'ordonner du livre comme si je n'en avais rien dit. [...] Il serait également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement et je désire de tout mon cœur l'occasion de recevoir de vous les lumières dont j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent, mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. »<sup>2155</sup>

Pour la deuxième fois Rousseau reconnaît les bienfaits de son ami Malesherbes à son égard. Cette confession perpétuelle de la faveur n'émane que d'un ami sincère, et non d'un ami ingrat qui voudrait juste abuser de sa relation avec l'autre :

« [...] je me trouve riche de vos bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi est au-dessus de mes remerciements, alors je ne vous en ferai plus »<sup>2156</sup>.

De bonne foi, il demande à Malesherbes d'en parler avec Monsieur le Maréchal de Luxembourg. Il espère le voir, c'est la première fois que Rousseau exprime sa volonté de rencontrer Malesherbes à Montmorency, une occasion pour le récompenser de vive voix :

« N'aurai-je point, Monsieur, la satisfaction de vous voir chez lui [le Maréchal de Luxembourg] à Montmorency au prochain voyage de Pâques ou au mois de juillet qu'il [le Maréchal de Luxembourg] y [Montmorency] fait une plus longue station et que le pays est plus agréable ? Si je n'ai nul autre moyen de satisfaire mon empressement, et que vous vouliez bien dans la belle saison me donner chez vous une heure d'audience particulière, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs »<sup>2157</sup>

En fait c'est essentiellement, leur entente, l'adaptation de leurs vues et de leurs discussions en bien de situations qui sont à la base de la stabilité et de la longévité de leur amitié. Leur rapprochement est ressenti en bien des endroits. La question épineuse de la publication des œuvres de Rousseau a mis en place une interaction épistolaire chaleureuse et plus vive. La chose la plus touchante qu'on peut tirer du dialogue Rousseau & Malesherbes, c'est la sympathie à toutes épreuves de Malesherbes à l'égard de son ami genevois. Malesherbes se fait le protecteur de Rousseau durant toute sa vie. Il est toujours là dans ses crises. Le choix de Rousseau de lui adresser les quatre lettres autobiographiques le prouve. Elles contiennent le vrai tableau de son caractère et les vrais motifs de toute sa conduite.

---

<sup>2154</sup> Selon Barbara de Negroni : « C'est pour débrouiller ces « vieilles idées » que Rousseau voulait écrire un grand ouvrage, s'intitulant *Institutions politiques*, dont il conçut le projet lors de son séjour à l'ambassade de Venise et auquel il commença à travailler sérieusement vers 1750 » op.cit. note n° 22, p. 314

<sup>2155</sup> (1164) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 17 novembre 1760]

<sup>2156</sup> (1273) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 10 février 1761]

<sup>2157</sup> Ibid.

### III-C-c-La lettre, un terrain de philosophie :

« Cette vie est un combat perpétuel, et la philosophie est le seul emplâtre qu'on puisse mettre sur les blessures qu'on reçoit de tous côtés ; elle ne guérit pas, mais elle console, et c'est beaucoup. »<sup>2158</sup>

La lettre est considérée comme une terre fertile pour engager des discussions philosophiques fructueuses. A côté des questions mondaines, les épistoliers du XVIII<sup>e</sup> siècle y parlent de questions philosophiques pertinentes. Ce qui anime une interaction riche en opposant des points de vue différents sur une même question, particulièrement dans les deux dialogues, Voltaire & Mme du Deffand et Constant & Charrière. Poussés par leurs états d'âme pessimistes et malheureux, les épistoliers laissent s'épancher leurs pensées philosophiques qui touchent tous les sujets possibles.

#### L'interaction philosophique dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand :

En fait, il n'y a pas de lettres dites philosophiques à proprement parler, mais c'est le tempérament ou l'acuité du dialogue qui nous oblige parfois à parler de tonalité philosophique, comme le déclare Ch. Dezobry : « Nous n'avons donc pas la prétention de tracer ici des préceptes pour écrire une lettre philosophique : la philosophie, [...] est une affaire de tournure d'esprit, de caractère, d'humeur accidentelle »<sup>2159</sup>.

La philosophie est conçue dans les lettres de Voltaire à Mme du Deffand comme un traitement, une consolation contre l'ennui. Dans une bonne part de sa correspondance, le dialogue est dominé par un souci philosophique, mais ses œuvres de combat ne sont abordées dans ses lettres qu'à ses amis les plus intimes comme Mme du Deffand, à laquelle il a confiance et qui, avec Mme d'Epainay, était pratiquement sa muse. Comme le dit Raymond Naves :

« [...] la philosophie se fait plus humaine, plus vibrante avec les amies lointaines qui ont inspiré à Voltaire ses pages les plus mélancoliques, Mme du Deffand et Mme d'Epainay »<sup>2160</sup>.

Voltaire, qui incite Mme du Deffand à raisonner, affirme très tôt sa préférence pour les lettres des femmes capables de philosopher :

« Ne craignez point de faire la disserteuse, ne craignez point de joindre aux grâces de votre personne la force de votre esprit. Faites des nœuds avec les autres femmes, mais parlez moi raison. »<sup>2161</sup>

Sur le mode impératif, Voltaire invite son amie la marquise à la philosophie, à bien vivre avec lui les derniers moments de la vie, à éviter toutes les futilités qui peuvent déranger la quiétude des derniers moments tout en évitant l'isolement. Il lui conseille encore de participer avec ses amis aux discussions philosophiques, de vivre son âge sans compter le temps, de négliger tous les soucis de la vieillesse et de bien vivre en convivialité et en amour :

---

<sup>2158</sup> Voltaire à Mme du Deffand [3 octobre 1764, aux Délices, près de Genève]

<sup>2159</sup> Ch. Dezobry, « De l'écriture des lettres », in *Dictionnaire de l'art épistolaire*, op.cit. p. 971

<sup>2160</sup> R. Naves, *Voltaire*, op.cit. p. 93

<sup>2161</sup> Voltaire à Mme du Deffand [le 18 mars 1756], cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, « Voltaire et Mme de Sévigné: un éloge en mars contrepoint », op.cit. p. 402-403

« Soyons philosophes au moins dans nos derniers jours, ne les employons pas à nous sacrifier aux vanités du monde, à suivre des fantômes, à nous éviter nous-mêmes, à nous prodiguer au-dehors, à nous repaître de vent. Vivez, philosophiez avec vos amis ; qu'ils trompent le temps avec vous, qu'ils égaient avec vous le chagrin secret de la vieillesse, qu'ils vivent pour eux et pour vous. »<sup>2162</sup>

Une autre lettre met en lumière le rôle de la philosophie pour apaiser la douleur et pour apporter une consolation aux malheurs de la vie :

«...cette vie est un combat perpétuel, et la philosophie est le seul emplâtre qu'on puisse mettre sur les blessures qu'on reçoit de tous côtés ; [...] vous êtes trop éloignée de cette espèce de félicité »<sup>2163</sup>

Il fut toujours soucieux de réunir les notions philosophiques dans un recueil à l'usage de sa postérité. Se justifiant de son silence épistolaire avec Mme du Deffand, Voltaire l'informe qu'il est très occupé à la rédaction de son *Dictionnaire philosophique*<sup>2164</sup>, œuvre gigantesque qui l'épuise :

« Je suis absorbé dans un compte que je me rends à moi-même par ordre alphabétique, de tout ce que je dois penser sur ce monde-ci et sur l'autre, le tout, pour mon usage, et peut-être après ma mort, pour l'usage des honnêtes gens »<sup>2165</sup>.

En fait, le dialogue philosophique entre Voltaire et Mme du Deffand tient une dimension beaucoup plus large au cours de la discussion. N'étant pas philosophe à proprement parler, Mme du Deffand devient, aux dires de Voltaire, une vraie philosophe. A plusieurs occasions, elle tient tête à Voltaire, comme l'avoue celui-ci quand il parle de son *Dictionnaire Philosophique* :

« Si nous étions à Craon, je me flatte que quelques-uns des articles de ce dictionnaire d'idées ne vous déplairaient pas ; car je m'imagine que je pense comme vous sur tous les points que j'examine »<sup>2166</sup>

Mais la marquise se trouve médiocre face à Voltaire. A sa demande qu'elle lui signale toutes ses idées, la marquise répond :

« Convenez, monsieur de Voltaire, que j'abuse bien de l'ordre que vous m'avez donné de vous communiquer toutes mes pensées, et que je suis bien sotte de vous obéir. Je ne sais pas écrire, je n'ai pas l'abondance des mots qui est nécessaire pour bien s'exprimer. Je crois bien que cela peut venir du peu de force et de profondeur de mes idées, [...] »<sup>2167</sup>

### L'idée de la mort :

L'idée de la mort est dominante chez Voltaire. En raison de son éloignement, de son exil, il se voit comme un mort. Autrement dit, il assimile sa retraite aux Délices à un départ définitif, à un ensevelissement dans la solitude et l'isolement :

---

<sup>2162</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 septembre 1764]

<sup>2163</sup> Voltaire à Mme du Deffand [3 octobre 1764, aux Délices, près de Genève]

<sup>2164</sup> L'année 1764 voit l'apparition du *Dictionnaire philosophique portatif*, qui insiste sur les ravages du fanatisme et de la guerre, souligne la contradiction entre les dogmes et les Evangiles, mais refuse l'athéisme et propose une religion naturelle fondée sur l'adoration de l'Être suprême et de la morale du bien (le déisme).

<sup>2165</sup> Mme du Deffand à Voltaire [18 février 1760]

<sup>2166</sup> Ibid.

<sup>2167</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 25 juin 1764]

« Je suis mort et enterré entre les Alpes et le mont Jura ; mais, du fond de mon tombeau, je m'intéresse à vous comme je vous voyais tous les jours. Je m'aperçois bien qu'il n'y a que les morts d'heureux. [...]. J'ai agrandi mon sépulcre. »<sup>2168</sup>

La réponse de la marquise est bien sûr flatteuse, elle témoigne d'une belle mentalité philosophique : si son corps est mort, son âme restera éternelle et vivante :

« Si vous êtes mort, comme vous le dites, il ne doit plus rester de doute sur l'immortalité de l'âme : jamais sur terre on n'eut tant d'âme que vous en avez dans le tombeau ! »<sup>2169</sup>

Quand Voltaire lui écrit, faisant peut-être allusion à sa mort :

« Je ne vous reverrai jamais, Madame »<sup>2170</sup>

La marquise semble comprendre. Elle lui répond tristement, sur le ton d'un reproche non dissimulé :

« Vous êtes cruel de nous dire que vous ne nous reverrez jamais ! Jamais ! C'est effectivement la parole d'un mort. »<sup>2171</sup>

Elle est plus optimiste que lui :

« ...je ne renonce point à l'espérance de vous revoir. »<sup>2172</sup>

Plus le dialogue avance, plus l'idée de la mort occupe de place dans la discussion de Voltaire & Mme du Deffand. Aux yeux de Voltaire, ce qui est douloureux dans la mort, c'est l'idée de la disparition définitive, c'est le sentiment de laisser tous les plaisirs de la vie. Il emploie le terme technique « appareil » qui exprime concrètement l'opération de la mort. Pour lui, la mort est toujours liée à la cruauté, à la méchanceté du dernier soupir<sup>2173</sup>, de la dernière apparition sur le théâtre de la vie. Il critique l'intervention des autres à ce moment qui vient tout seul. Selon lui, on doit arranger ce moment dès le début de la vie, et n'y plus penser après, c'est-à-dire laisser tout passer selon la disposition du destin. Il fait une comparaison entre la mort d'un homme avec tous les préparatifs et le cérémonial qui va avec celle du chien qui meurt tout naturellement. La mort, selon lui, il faut la laisser passer sans tout ce dispositif persécutant de la fin, tout simplement comme quelque chose qui n'a pas d'importance, sans rien dire. Il faut avoir pitié des hommes et les laisser mourir tranquillement :

« Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie : il est très certain qu'on ne la sent point, ce n'est point un moment douloureux, elle ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau, ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus qui fait de la peine, c'est l'appareil de la mort qui est horrible, c'est la barbarie de l'extrême-onction, c'est la cruauté qu'on a de nous avertir que tout est fini pour nous. A quoi bon venir nous prononcer notre sentence ? Elle s'exécutera bien sans que le notaire et les prêtres s'en mêlent. Il faut avoir fait ses dispositions de bonne heure, et ensuite n'y plus penser du tout. On dit quelquefois d'un

---

<sup>2168</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>2169</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>2170</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, route de Genève, 27 décembre 1758]

<sup>2171</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>2172</sup> Ibid.

<sup>2173</sup> A la religion catholique, « sacrement administré à un malade en danger de mort par l'application des saintes huiles sur le front et les mains. (On dit aujourd'hui sacrement des malades). Voir article « extrême-onction », *Le petit Larousse*, op.cit.p. 423

homme, il est mort comme un chien, mais vraiment un chien est très heureux de mourir sans tout cet abominable attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous on nous laisserait mourir sans nous en rien dire. »<sup>2174</sup>

Voltaire manifeste donc son dégoût à l'égard des cérémonies mortuaires. Il critique âprement le comportement de l'entourage. Hypocrites et imbéciles, ils obsèdent le mort par leur bêtise et leur faiblesse d'esprit. Il fait allusion aux prêtres, aux religieux et aux amis, très opportuns et agaçants. Même le suicide peut, selon lui, se passer doucement. On suffit d'attendre son moment dans la quiétude :

« Ce qu'il y a de pis encore, c'est qu'on est entouré alors d'hypocrites qui vous obsèdent pour vous faire penser comme ils ne pensent point, ou d'imbéciles qui veulent que vous soyez aussi sot qu'eux ; tout cela est bien dégoûtant. Le seul plaisir de la vie à Genève, c'est qu'on y peut mourir comme on veut. Beaucoup d'honnêtes gens n'appellent point de prêtres. On se tue si on veut, sans que personne y trouve à redire, ou l'on attend le moment sans que personne vous importune. »<sup>2175</sup>

Voltaire évoque la torture de Mme de Pompadour, à cause des bêtises mortuaires des prêtres. Il la déplore après avoir tout gâché. Il donne implicitement une leçon sur la futilité des biens qui ne peuvent pas nous sauver de la cruauté de la fin :

« Mme de Pompadour a eu toutes les horreurs de l'appareil, et celle de la certitude de se voir condamnée à quitter la plus agréable situation où une femme pût être. »<sup>2176</sup>

En parlant à son amie la marquise de la philosophie admirable de Mme de Pompadour, Voltaire évoque la philosophie du président Hénault, ami de la marquise, qui côtoie celle de la défunte :

« Elle était philosophe, je me flatte que votre ami qui a été malade, est philosophe aussi<sup>2177</sup> ; il a trop d'esprit, trop de saison, pour ne pas mépriser ce qui est très méprisable. »<sup>2178</sup>

Voltaire conclut, avec son amie, à l'absurdité à la fois de la vie et de la mort. Si la vie est pénible, la mort l'est plus. Il a la juste conviction que le parcours d'une vie n'englobe que des choses futiles, c'est pourquoi il faut la supporter sans mot dire :

« [...], supportons la vie qui n'est pas grand-chose, ne craignons pas la mort qui n'est rien du tout, [...] »<sup>2179</sup>

Voltaire profite de toutes les occasions pour philosopher sur la mort. A la mort de d'Argenson, il emprunte aux *Pensées* de Pascal selon lesquelles, tout le monde attend son moment de mort après un moment d'amusement. Il faut avoir du courage devant cette dure fatalité :

« J'apprends, Madame, que vous avez perdu M. d'Argenson. Si ce nouveau est vrai, je m'en afflige avec vous. Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort qui s'amuse un moment sur le préau, jusqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée est plus vraie que consolante. La

---

<sup>2174</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices 9 mai 1764]

<sup>2175</sup> Ibid.

<sup>2176</sup> Ibid.

<sup>2177</sup> Selon M. de Lescure, « Le président Hénault n'était point philosophe, ou ne le demeura point. La maladie est une grâce qui éclaire ceux qu'elle n'aveugle point. Comme à bien d'autres, la douleur apprit l'humilité à un homme qui n'avait jamais été trop orgueilleux, et la pensée du futur inconnu lui enseigna cette confiance qu'on appelle foi, quoiqu'elle soit plutôt un besoin du cœur qu'un effort de l'esprit, et qui précipite dans les bras de Dieu les désabusés de ce monde. La profession de foi du président converti amena entre lui et Voltaire une sorte de conflit où l'avantage de la raison et de la dignité n'est point à Voltaire, qui, lui aussi, finit par croire en Dieu, quand il fut malade. » op.cit. p. 293

<sup>2178</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices 9 mai 1764]

<sup>2179</sup> Ibid.

première leçon que je crois qu'il faudrait donner aux hommes c'est de leur inspirer du courage dans l'esprit, et puisque nous sommes nés pour souffrir et pour mourir, il faut se familiariser avec cette dure destinée. »<sup>2180</sup>

Admirant le comportement des Anciens à l'égard des mourants et des naissants, Voltaire montre leur supériorité dans la fluidité des cérémonies des deux actions qui commencent et closent la vie des hommes. Ceux-ci laissent passer sans horreur ces deux grands mouvements de l'homme. En mettant en parallèle l'image ancienne et l'image moderne de la mort, il donne l'exemple des Scipion et des César, temps où il y eut la liberté de penser et de mourir, alors qu'à son époque, les mourants sont manipulés par les prêtres :

« Il faut avouer que les Anciens, nos maîtres, avaient sur nous un grand avantage, ils ne troublaient point la vie et la mort par des assujettissements qui rendaient l'un et l'autre funestes. On vivait du temps des Scipion et des César, on pensait, et on mourait comme on voulait ; mais pour nous autres on nous traite comme des marionnettes. »<sup>2181</sup>

En sollicitant l'accord de son amie sur la manière de mourir de d'Argenson, Voltaire cherche la conviction qu'elle est de son avis. Sinon, il lui demande de brûler sa lettre tout en gardant intacte leur amitié pour le temps qu'il lui reste à vivre :

« Je vous crois assez philosophe, Madame, pour être de mon avis. Si vous ne l'êtes pas, brûlez ma lettre, mais conservez-moi un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur le tas de boue où la nature nous a mis. »<sup>2182</sup>

Répondant à la question de Voltaire sur la manière de la mort de M. d'Argenson, Madame du Deffand, dans une lettre courte et concise, lui relate les cérémonies pénibles des prêtres quant à sa dernière-onction, de sorte qu'on ne put savoir comment et sur quelle réflexion il avait expiré, faute de son incapacité de parler, ce que donna aux prêtres la possibilité de lui inculquer la pensée qu'ils voulaient. En fait, le mourant à ce moment-là ne peut plus objecter, il répète ce qu'on veut lui faire dire, sa volonté lui est totalement dérobée :

« M. d'Argenson arriva ici le 12 du juillet, à demi mort, une fièvre lente, la poitrine affectée, son état empirait tous les jours, mais insensiblement ; le 22 du mois dernier on s'aperçut qu'il était à l'extrémité. On envoya chercher le curé, qui resta avec lui jusqu'à cinq heures du soir qu'il mourut. De toutes les pratiques accoutumées, il ne fut question que de l'extrême-onction. On n'a pu savoir ce qu'il pensait, n'ayant point parlé ; ainsi on en peut porter tel jugement que l'on voudra. »<sup>2183</sup>

Elle invite son ami à faire attention à sa dernière-onction et à éviter la sottise des cérémonieux :

« Je trouve que la manière dont on meurt ne prouve pas grand 'chose, et ne peut être une autorité ni pour ni contre ; un tour d'imagination en décide, et bien sot est celui qui se contraint dans ses derniers moments. »<sup>2184</sup>

Nous constatons une sorte d'adaptation de pensées entre les deux épistoliers, ce qui donne au dialogue un rythme régulier. Voltaire est tout à fait de l'avis de sa correspondante à propos de la question de la souffrance et celle de la mort. Il confirme son opinion par la citation de l'Évangile d'après Judas<sup>2185</sup> et de l'Éclésiaste<sup>2186</sup> d'après Salomon dont Mme du Deffand admet l'idée de généralisation du malheur sur tous les hommes. Il la félicite d'avoir

---

<sup>2180</sup> Voltaire à Mme du Deffand [31 août 1764 à Ferney]

<sup>2181</sup> Ibid.

<sup>2182</sup> Ibid.

<sup>2183</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, ce 10 septembre 1764]

<sup>2184</sup> Ibid.

<sup>2185</sup> *Évangile selon saint Marc*, XIV, 21, voir Besterman. Note 2, tome VII, op.cit. p. 1431

<sup>2186</sup> *Éclésiaste*, IV, 3. ibid. note 3

opté pour Salomon, dont la mauvaise humeur le pousse à faire une telle déclaration. Il consolide son analyse par cette citation de l'abbé de Chaulieu<sup>2187</sup>, qui a la même valeur et la même portée que celle de Salomon à l'époque. Il convoque l'exemple du prince Ivan<sup>2188</sup> pour confirmer son désir de ne pas naître :

« Eh bien oui Madame il serait tout aussi bon pour le moins de n'être pas né. L'Évangile ne l'a dit que de Judas ; mais l'Écclésiaste le dit de tous les hommes. Et si Salomon a fait l'Écclésiaste, vous êtes de l'avis du plus sage et du plus voluptueux de tous les rois. Remarquons seulement que Salomon ne parlait ainsi que quand il digérait mal. L'abbé de Chaulieu qui valait bien Salomon, a dit :

*Bonne ou mauvaise santé  
Fait notre philosophie.*

Je suis volontiers de votre avis quand je souffre, et nous n'aurons plus de querelle sur cet article. Je croirai avec vous qu'il eût beaucoup mieux valu au prince Ivan de n'être pas né, que d'être empereur au berceau pour vivre vingt-quatre ans dans un cachot et pour y mourir de huit coup de poignard. »<sup>2189</sup>

Voltaire déplore la durée consacrée par les prêtres à la cérémonie de la mort. Selon lui, ce qu'on fait dans ces heures inutiles, peut se faire en deux minutes. Il ajoute que s'il y a un tribut qui peut nous débarrasser de cette dette de la longue cérémonie, il faut le payer le plus vite possible :

« Je suis indigné qu'un homme qui avait le sens commun ait passé les cinq dernières heures de sa vie avec un prêtre. Deux minutes suffisaient. S'il faut payer chez vous ce tribut à l'usage on doit acquitter cette dette le plus vite qu'il est possible »<sup>2190</sup>

#### La bêtise humaine :

Un autre sujet de philosophie est celui de la bêtise humaine, toujours sujet dans les lettres de Voltaire. A Damilaville, il écrit le 1er avril 1766:

« Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. [...]. Ce n'est pas l'amanœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes »<sup>2191</sup>

Dans la même lettre, il écrit :

« Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu. »<sup>2192</sup>

A M. le marquis d'Argence de Dirac 3 septembre 1770 :

« J'approche tout doucement du moment où les philosophes et les imbéciles ont la même destinée »<sup>2193</sup>

---

<sup>2187</sup> Selon Besterman, dans la lettre 4433, t. IV, p. 744 et n. 2) ces vers sont de Chaulieu, et terminent la pièce intitulée « Sur la première attaque de goutte que j'eus », en 1695 ; voir ses *Œuvres* (La Haye, 1774), I, 29, note. En supprimant l'article (La) en tête du vers de Chaulieu, Voltaire passe du vers mêlé à une suite d'heptasyllabes », *ibid.* note 4

<sup>2188</sup> Selon l'édition d'Isabelle et Jean-Louis Vissière, le prince Ivan est « désigné par l'impératrice Anna Ivanovna comme son successeur ; assassiné à l'instigation de Catherine II. », notes 43, *op.cit.* p. 547

<sup>2189</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 septembre 1764]

<sup>2190</sup> *Ibid.*

<sup>2191</sup> Voltaire à Damilaville [le 1er avril 1766]

<sup>2192</sup> *Ibid.*

<sup>2193</sup> Voltaire à M. le marquis d'Argence [A Ferney, 3 septembre 1770]



A propos de la sottise humaine, Voltaire était toujours soucieux d'en avoir des nouvelles par son amie la marquise :

« Vous ne me manderiez aucune nouvelle [...] ni des sottises publiques, ni des particulières. »<sup>2194</sup>

Voltaire s'acharne contre les bêtises de son monde, qu'il se lasse de combattre, mais malgré son découragement, il n'oublie pas que son dernier mot soit un compliment à sa correspondante :

« Ah ! Madame, que le monde est bête ! Et qu'il est doux d'en être dehors ! Mais surtout il faudrait le fuir avec vous. »<sup>2195</sup>

Il a toujours manifesté son dégoût de la bêtise humaine :

« Je mourrai en bravant tous ces ennemis du sens commun »<sup>2196</sup>.

En interpellant son amie la marquise sur d'Alembert, il admire son grand esprit en face des gens de l'esprit médiocre :

« Avez-vous le plaisir de voir quelquefois M. D'Alembert ? Non seulement il a beaucoup d'esprit, mais il l'a très décidé, et c'est beaucoup, car le monde est plein de gens d'esprit qui ne savent comment ils doivent penser. »<sup>2197</sup>

Mme du Deffand s'adapte à cette vision de Voltaire autour de la bêtise humaine en admirant son esprit comme celui D'Alembert :

« [...] il me semble que tous les hommes aujourd'hui sont des fous ou des bêtes. Je me dis souvent que c'est peut-être moi qui suis l'un et l'autre, [...] ainsi, après avoir été mécontente de tout le monde, je conclus, je finis par l'être encore plus de moi-même. [...]. Je vois assez souvent D'Alembert ; je lui trouve, ainsi que vous, beaucoup d'esprit »<sup>2198</sup>.

Voltaire invite sa correspondante à remplir sa solitude par la pensée, croyant que celle-ci mène à la création. Il lui demande de lui envoyer tout ce qu'elle dicte dans ses moments de quiétude d'esprit, quand elle est seule, car il est convaincu que tous les progrès sont porteurs d'une philosophie qui vaut mieux que tous les systèmes trompeurs et illusoire. Car c'est la philosophie de la nature. Il voit qu'elle se distingue des autres par sa connaissance de la nature humaine. Il exprime donc son espoir de voir se dessiner le genre humain sous la plume de Mme du Deffand. Voltaire pense que toute cette parole élogieuse est capable de charmer la marquise et de l'aider à supporter sa vie malheureuse. Selon lui, cette façon de penser serait un bon emploi de son temps. Il réfute déjà toute sorte d'excuse de Mme du Deffand pour se soustraire de cette prière. C'est peut-être une façon efficace pour motiver la marquise à sortir de ses sombres pensées<sup>2199</sup>.

---

<sup>2194</sup>Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 12 janvier 1759]

<sup>2195</sup>Voltaire à Mme du Deffand [17 septembre 1759]

<sup>2196</sup>Voltaire à M. le comte d'Argental [Ferney, 30 janvier 1761] cité par René Pomeau, *Voltaire par lui-même*, op.cit. p. 5

<sup>2197</sup>Voltaire à Mme du Deffand [6 janv. 1764 à Ferney]

<sup>2198</sup>Mme du Deffand à Voltaire [ce 14 janvier 1764]

<sup>2199</sup>Voir la lettre de Voltaire à Mme du Deffand [21 mars 1764]

Tant que la vérité est absente, la valeur de la vie est nulle. Mme du Deffand fait allusion devant son ami à la difficulté de parvenir à la vérité: le 28 décembre 1765, elle écrit :

« Mais, Monsieur de Voltaire, amant déclaré de la vérité, dites-moi de bonne foi, l'avez vous trouvée? Vous combattez et détruisez toutes les erreurs ; mais que mettez-vous à leur place? »<sup>2200</sup>

Le 14 janvier 1766, elle écrit encore :

« Toute personne qui, parvenue à l'âge de raison, n'est pas choquée des absurdités et n'entrevoit pas la vérité, ne se laissera jamais instruire ni persuader. Qu'est-ce que la foi? C'est de croire fermement ce que l'on ne comprend pas. Il faut laisser ce don du ciel à qui il l'a accordé »<sup>2201</sup>

Dans la même lettre , elle écrit :

« La recherche de la vérité est pour vous la médecine universelle ; elle l'est pour moi aussi, non dans le même sens, qu'elle est pour vous; vous croyez l'avoir trouvée, et moi, je crois qu'elle est introuvable »<sup>2202</sup>

Poussée par son découragement, son abattement, son ennui et son pessimisme, par toutes ses idées noires sur la vie, Mme du Deffand souhaite ne pas être née. Elle est totalement convaincue de l'absurdité de la vie. Elle conclut dans la même lettre qu' :

«...il n'y a, [...], qu'un seul malheur dans la vie, qui est celui d'être né »<sup>2203</sup>

Elle reprend la parole de Voltaire, puis la commente et y répond. C'est une sorte d'affirmation, le ton admiratif et interjectif donne l'impression qu'elle est éblouie de la parole de son ami, qui la félicite de ses réflexions.

Commentant la parole pessimiste de son amie qui résume tout le mal en une seule phrase : « le malheur d'être né »<sup>2204</sup>, il lui rappelle qu'il ne connaît que Judas<sup>2205</sup> qui s'adapte à cette situation, comme le cite l'Évangile. A ce regard pessimiste, il lui expose une autre vision optimiste en évoquant Mécène<sup>2206</sup> et La Fontaine :

« Je ne connais que Judas dont on a dit qu'il eût mieux valu pour lui de n'être pas né, encore est-ce l'Évangile qui le dit. Mécène<sup>2207</sup> et La Fontaine<sup>2208</sup> ont dit tout le contraire,

Mieux vaut souffrir que mourir  
C'est la devise des hommes. »<sup>2209</sup>

---

<sup>2200</sup> Mme du Deffand à Voltaire [le 28 décembre 1765]

<sup>2201</sup> Mme du Deffand à Voltaire [le 14 janvier 1766]

<sup>2202</sup> Ibid.

<sup>2203</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ce 2 mai 1764]

<sup>2204</sup> Selon l'édition de la *Correspondance complète*, Évangile selon saint Marc, XIV,21 (voir la lettre de 2 mai de Mme du Deffand) (Best., D 11853), vol.VII, op.cit. note 2, p. 1374)

<sup>2205</sup> « Judas, dit l'Ischariote, un des douze apôtres de Jésus. Il est le traître, celui qui livra Jésus à ses ennemis. Les Évangiles disent qu'ensuite il se donna la mort, tandis que d'autres traditions lui attribuent une fin plus atroce et honteuse ».

<sup>2206</sup> Chevalier romain (69-8 av. J.-C.). Ami personnel d'Auguste, il encouragea les lettres et les arts. Virgile, Horace, Propertius bénéficièrent de sa protection.

<sup>2207</sup> D'après Sénèque, *Epistolae*, CI, 2. (notes de l'édition de la *Correspondance complète*, vol. VII, op.cit. p. 1374)

<sup>2208</sup> La Fontaine, *Fables*, I, XVI, 19-20 « La mort et le bûcheron », qui s'appuie sur l'autorité du précédent : « Mécénas était galant homme. » (Best., notes, vol. VII, op.cit. p. 1375)

<sup>2209</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 9 mai 1764]

Voltaire a également éprouvé cette sensation : le désir de ne pas être né , à cause de son *Dictionnaire Philosophique*. Il se croit parmi les gens qu'on ne souhaite pas voir sur terre, peut-être à cause de sa carrière, de sa langue ou de sa plume qui ne laisse personne en tranquillité. Son *Dictionnaire Philosophique* lui a valu cette sensation. Car malgré les avantages que peut contenir ce travail, il accuse les gens d'être responsables de tous les maux sur terre, par leur fanatisme, leur sottise et leur méchanceté. Il s'acquitte de la composition de cet ouvrage et de son envoi à aucune personne, en montrant la difficulté d'en demander des exemplaires pour lui-même :

« Je serais homme à souhaiter de n'être point né si on m'accusait d'avoir fait le *Dictionnaire philos[ophique]* car quoique cet ouvrage me paraisse aussi vrai que hardi, quoiqu'il respire la morale la plus pure, les hommes sont si sots et si méchants, les dévots sont si fanatiques que je serais sûrement persécuté. Cet ouvrage que je crois très utile ne sera jamais de moi. Je n'en ai envoyé à personne. J'ai même de la peine à en faire venir quelques exemplaires pour moi-même. »<sup>2210</sup>

En fait, pour Mme du Deffand, il vaut mieux ne pas être né que mener une vie avec tant de souffrance et tant de malheurs. C'est son pessimisme total qui l'a poussée finalement à exprimer le paroxysme de son ennui par le souhait de revenir dans l'inconnu. Mais la vie n'est peut avoir une seule face. Depuis la genèse du globe, la vie a et aura jusqu'à la fin du monde une double face, le bien et le mal, le noir et le blanc.

#### L'intervention de la Fatalité :

« Nous ne choisissons pas, il faut se soumettre. »<sup>2211</sup>

Voltaire aime toujours, pour renforcer sa philosophie sur la fatalité, puiser des exemples dans sa vie personnelle dont il tire des leçons pratiques. Il écrit à la marquise :

« On aime la vie, mais le néant ne laisse pas d'avoir du bon. »<sup>2212</sup>

Devant la vision pessimiste de la marquise du Deffand, Voltaire est tout à fait d'accord avec elle, mais il lui raconte une histoire pour lui dire que le destin peut intervenir malgré nous pour détourner le moment du plaisir en moment de malheur<sup>2213</sup>

Pourquoi Voltaire raconte-t-il cette histoire à son amie?

Voltaire a voulu adresser un message à son amie pour lui dire qu'il fallait aimer la vie malgré tout, parce qu'on n'a pas le choix. Par cette expression, Mme du Deffand explique à son ami Voltaire sa philosophie du pessimisme : est-ce un bonne chose d'être né? Mme du Deffand est tout à fait convaincue que le malheur d'être né est le plus grand des malheurs :

« Un autre article de ma lettre que vous avez encore mal entendu, c'est que je vous disais que le plus grands de tous les malheurs était d'être né »<sup>2214</sup>

Nous constatons que la discussion sur ce point a décoloré leur dialogue. Pour soutenir sa vision pessimiste, Mme du Deffand tient à analyser pour son ami sa réflexion sur le mal et sur la futilité de la vie. Elle en déduit que tous les gens découvrent, à la fin de leur vie, qu'il

<sup>2210</sup> Voltaire à Mme du Deffand [21 septembre 1764]

<sup>2211</sup> Madame de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan (sa fille), [le 14 septembre 1689]

<sup>2212</sup> Voltaire à Mme du Deffand [1<sup>er</sup> novembre 1769]

<sup>2213</sup> Histoire déjà citée, voir note 1419, p. 208

<sup>2214</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

valait mieux pour eux de ne pas être nés. Ce résultat désespérant est le résumé de toutes les expériences malheureuses qui ont traversé sa vie :

« Vivre sans aimer la vie ne fait pas désirer sa fin, et même ne diminue guère la crainte de la perdre. Ceux de qui la vie est heureuse, ont un point de vue bien triste ; ils ont la certitude qu'elle finira. Tout cela sont des réflexions bien oiseuses, mais il est certain que si nous n'avions pas de plaisir il y a cent ans, nous n'avions ni peines ni chagrins ; et des vingt-quatre heures de la journée, celles où l'on dort me paraissent les plus heureuses. Vous ne savez point, et vous ne pouvez savoir par vous-même, quel est l'état de ceux qui pensent, qui réfléchissent, qui ont quelque activité, et qui sont en même temps sans talent, sans passion, sans occupation, sans dissipation : qui ont eu des amis, qui les ont perdus sans pouvoir les remplacer ; joignez à cela de la délicatesse dans le goût, un peu de discernement, beaucoup d'amour pour la vérité, crevez les yeux à ces gens-là, et placez-les au milieu de Paris, de Pékin, enfin où vous voudrez, et je vous soutiendrai qu'il serait heureux pour eux de n'être pas nés. »<sup>2215</sup>

Mme du Deffand admire beaucoup l'exemple que Voltaire lui a donné pour contredire la philosophie du malheur d'être né. Mais elle voudrait dire que le mal moral, du à son isolement et à la perte de ses chers amis, est beaucoup plus grave que tous les maux physiques, surtout lorsqu'on est abandonné à nous-mêmes. Pour confirmer ses idées, elle avoue que les peines causées par sa cécité et sa vieillesse sont les moindres de tous ses malheurs. On peut lire en filigrane que ses douleurs sont dues à sa solitude et à ses chagrins :

« L'exemple que vous me donnez de votre jeune homme est singulier ; mais tous les maux physiques, quelque grands qu'ils soient (excepté les douleurs), attristent et abattent moins l'âme que le chagrin que nous causent le commerce et la société des hommes. Votre jeune homme est avec vous, sans doute qu'il vous aime ; vous lui rendez des soins, vous lui marquez de l'intérêt, il n'est point abandonné à lui-même, je comprends qu'il peut être heureux. Je vous surprendrais, si je vous avouais que de toutes mes peines mon aveuglement et ma vieillesse sont les moindres »<sup>2216</sup>

Mme du Deffand voulait dire que sa séparation de Voltaire qui vit loin de Paris est aussi cause de son chagrin. Elle a peur que sa philosophie sur la différence entre le mal physique et le mal psychologique puisse décourager son ami de venir la voir. Elle craint qu'il ne la voie comme une femme en délire. Elle l'invite alors à s'adapter à son avis concernant la supériorité de son mal psychologique sur le mal physique de son jeune homme qui est chez lui :

« Vous conclurez peut-être de là que je n'ai pas une bonne tête, mais ne me dites point que c'est ma faute, si vous ne voulez pas vous contredire vous-même. »<sup>2217</sup>

Dans sa réponse, Voltaire insiste sur l'absurdité de la vie et de la mort. Il commence, lui aussi, à explorer ses idées concernant sa vision du néant. Il veut qu'ils se consolent mutuellement en éprouvant ce néant, selon lui, préférable à la vie<sup>2218</sup>. Il s'interroge sur la valeur de la vie qu'il abrège en deux ou trois minutes, en un moment passager. Il montre l'intervention de la fatalité qui annule notre choix et dérobe notre volonté :

« Vous me faites une peine extrême, Madame, car vos tristes idées ne sont pas seulement du raisonner, c'est de la sensation. Je conviens avec vous que le néant vaut, généralement parlant, beaucoup mieux que la vie, le néant a du bon ; consolons-nous, nous en tâterons. Il est bien clair que nous serons après notre mort ce que nous étions avant de naître, mais pour les deux ou trois minutes de notre existence qu'en ferons-nous ? Nous sommes de petites roues de la grande machine, de petits animaux à deux pieds, et à deux mains comme les singes, moins agiles qu'eux, aussi comiques, et ayant une mesure d'idées plus grande. Nous obéissons tous au mouvement général imprimé par la nature, nous ne nous donnons rien,

---

<sup>2215</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, 16 mai 1764]

<sup>2216</sup> Ibid.

<sup>2217</sup> Ibid.

<sup>2218</sup> Voir note n°5, Besterman, tome VII, op.cit. p. 1382

nous recevons tout, nous ne sommes pas plus les maîtres de nos idées que de la circulation du sang dans nos veines.»<sup>2219</sup>

Devant la futilité de la vie et de la mort, Voltaire cherche quelqu'un qui puisse le consoler, mais il ne trouve pas. L'interrogation exprime son embarras :

« Voilà une belle chienne de condition ! direz-vous. Je souffre, je me débats contre mon existence que je maudis et que j'aime ; je hais la vie et la mort ; qui me consolera, qui me soutiendra ? La nature entière est impuissante à me soulager. »<sup>2220</sup>

La lettre de Mme du Deffand est un témoignage de son besoin de Voltaire. La réponse montre comment se consoler en se résignant aux actes du destin et aux lois de la nature :

« Voici, Madame, ce que j'imagine pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la situation où nous sommes. Toutes vos privations, tous vos sentiments, toutes vos idées sont des choses absolument nécessaires. Vous ne pouviez vous empêcher de m'écrire la très philosophique et très triste lettre que j'ai reçue de vous ; et moi je vous écris nécessairement que le courage, la résignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les superstitions, le plaisir noble de se sentir d'une autre nature que les sots, l'exercice de la faculté de penser sont des consolations véritables. »<sup>2221</sup>

A travers son idée précédente, Voltaire a voulu explorer la philosophie de son amie sur le malheur d'être né, déjà expliquée dans la lettre précédente. Il fait allusion à ceux qui sont heureux grâce à l'entraide, à leur soutien mutuel, à travers le terme technique « machine » qui peut désigner ou amitié ou philosophie :

« Cette idée que j'étais destiné à vous représenter rappelle nécessairement dans vous votre philosophie. Je deviens un instrument qui en affermit un autre, par lequel je serai raffermi à mon tour. Heureuses les machines qui peuvent s'aider mutuellement ! »<sup>2222</sup>

Les deux lettres précédentes sont l'exemple du dialogue philosophique. Ils parlent de la mort, du malheur, du destin, etc. Mme du Deffand est d'accord avec son ami à propos du fait qu'on est soumis au destin et que la vie est trop courte pour y jouer un rôle efficace :

« Il faut se résigner à suivre notre destination dans l'ordre général, et songer, comme vous dites, que le rôle que nous y jouons ne dure que quelques minutes. »<sup>2223</sup>

Malgré l'indignation, on n'a pas de choix à sa vie :

« Que conclure de tout cela ? C'est qu'il faut se soumettre. »<sup>2224</sup>

Leur correspondance privée s'avère donc propice à la réflexion philosophique. A force de discuter des idées philosophiques, celles-ci prennent la forme de « documents philosophiques »<sup>2225</sup>. Dans le dialogue Voltaire & du Deffand, par leurs opinions personnelles, par leurs thèses philosophiques, par leur débat polémique, ils ont trouvé des points communs mais leur divergence est la plus apparente.

---

<sup>2219</sup> Voltaire à Mme du Deffand [aux Délices, 22 mai 1764]

<sup>2220</sup> Ibid.

<sup>2221</sup> Ibid.

<sup>2222</sup> Ibid.

<sup>2223</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, lundi 29 mai 1764]

<sup>2224</sup> Ibid.

<sup>2225</sup> Guy Fessier, *L'Epistolaire*, op.cit. p. 86

## L'interaction philosophique dans le dialogue Benjamin Constant & Isabelle de Charrière :

Nous constatons que la philosophie parsème leurs lettres. Pratiquement les mêmes questions philosophiques, que celles discutées entre Voltaire et la marquise du Deffand, sont sujet de discussion entre Benjamin Constant et Isabelle de Charrière. « Leur amitié débuta par la découverte exaltante d'une merveilleuse communauté d'idées et par les délices d'une connivence et d'une intimité de haut vol »<sup>2226</sup>.

Il commence sa première lettre du 26 juin 1787 à Isabelle de Charrière par une idée philosophique du philosophe allemand Goethe, empruntée à son œuvre, « Goetz von Berlichingen », acte III, tirade de Lerse, que l'homme fabrique sa ruine par ses propres mains. C'est peut-être un artifice pour interpeller ou attirer l'attention de sa correspondante sur la destinée des hommes, mais aussi une façon de se faire valoir :

« C'est ainsi Madame [...] qu'il faut commencer pour donner à ses phrases toute l'emphase philosophique. »<sup>2227</sup>

De temps en temps, Benjamin Constant aime colorer ses lettres par des maximes philosophiques :

« [...] on pardonne bien des choses à un mort et l'on ne pardonne rien aux vivants. »<sup>2228</sup>

### La question de l'absurdité de la vie :

Benjamin Constant a déjà manifesté sa croyance en la fatalité et a déclaré sa soumission à ses jugements :

« Le cours des choses est bien plus fort que la volonté des hommes. »<sup>2229</sup>

« On lutte quelque temps contre sa destinée, mais on finit toujours par céder. »<sup>2230</sup>

Il parle de la fatalité qui ne nous laisse pas la liberté de choisir. Il dit à son amie à propos de la fatalité de la souffrance :

« Hier j'avais mal à la gorge, aujourd'hui j'ai mal à la gorge. Qu'y faire? Il faut souffrir, et puis encore souffrir. Dieu nous traite à sa mode, il faut le laisser faire. »<sup>2231</sup>

Mais devant les malheurs qu'il a supportés dans sa vie, il a peut-être changé d'avis. Les lettres de Benjamin Constant fourmillent de questions philosophiques qui se rapportent à la création, à la valeur de l'existence, à la fatalité et à la bêtise humaine. C'est son pessimisme qui le pousse à voir la vie en noir. Il est tout à fait contre la fatalité qui vient mettre fin à une vie en pleine activité. En fait, ces délires sont dus essentiellement à son mauvais séjour à La Haye ou Brunswick où il n'a trouvé qu'une mauvaise compagnie. Dans sa lettre du 4 juin 1790, il écrit à Mme de Charrière :

---

<sup>2226</sup> J.-D. Candaux, op.cit. préface, p. 10

<sup>2227</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1787]

<sup>2228</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>2229</sup> Ibid.

<sup>2230</sup> Benjamin Constant, *Adolphe, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu*, édition présentée et annotée par Gilles Ernst, coll. Le livre de poche classique, Librairie générale française, 1995, p. 156

<sup>2231</sup> Correspondance Constant & Charrière, p. 51

« Je sens plus que jamais le néant de tout, combien tout promet et rien ne tient, combien nos forces sont au-dessus de notre destination, et combien cette disproportion doit nous rendre malheureux. Cette idée que je trouve juste n'est pas de moi : elle est d'un Piémontais, homme d'esprit, dont je fais la connaissance à La Haye, un chevalier de Revel<sup>2232</sup>, envoyé de Sardaigne, qu'il avait les plus beaux et vastes projets du monde, et les plus grands moyens, comme on élève des échafauds pour bâtir, et qu'au milieu de son travail, il est mort, que tout à présent se trouve fait dans un but qui n'existe plus et que nous en particulier nous sentons destinés à quelque chose dont nous ne nous faisons aucune idée, nous sommes comme des montres où il n'y aurait point de cadran, dont les rouages, doués d'intelligence, tournaient jusqu'à ce qu'ils se fussent usés, sans savoir pourquoi, et se disant toujours, puisque je tourne j'ai donc un but. Cette idée me paraît la folie la plus spirituelle et la plus profonde que j'ai ouïe, et bien préférable aux folies chrétiennes, musulmanes et philosophiques des premier, sixième et dix-huitième siècles de notre ère »<sup>2233</sup>

Il porte un autre jugement assez sévère sur le genre humain : il critique la bêtise humaine :

« Le genre humain est né sot et mené par des fripons, c'est la règle : [...] »<sup>2234</sup>

Il philosophe sur le monde en doutant de tous les éléments de l'existence. Il n'est que pessimisme :

« Je ne comprends ni le but, ni l'architecte, ni le peintre, ni les figures de cette lanterne magique dont j'ai l'honneur de faire partie. »<sup>2235</sup>

Il met en lumière l'absurdité de la vie ; il donne des exemples sur des grands dont la fin a été si humiliante :

« Louis XIV est mort détesté, humilié, ruiné ; Philippe V, mélancolique, et à peu près fou ; les subalternes n'ont pas mieux fini et puis voilà à quoi aboutit une suite d'efforts, du sang répandu, des batailles sans nombre, des travaux de tout genre, et l'homme ne se met pas une fois pour toutes en tête qu'il ne vaut pas la peine de se tourmenter aujourd'hui quand on doit crever demain »<sup>2236</sup>

Guidé par son pessimisme radical, il poursuit sa parole sur l'absurdité de la vie :

« Thomson, l'auteur des *Saisons*, passait souvent des jours entiers dans son lit, et quand on lui demandait pourquoi il ne se levait pas, *I see no motive to rise, Man*, (Je ne vois pas de raison de me lever, mon cher), répondait-il. Ni moi non plus je ne vois de motif pour rien dans ce monde et je n'ai de goût pour rien. »<sup>2237</sup>

Mme de Charrière tente de lui donner une vision optimiste de la vie et de l'existence, elle le motive pour continuer la vie malgré les difficultés. Elle lui donne des exemples sur des gens qui subissent et qui pourtant continuent à vivre. On n'a pas le choix, il faut accepter les deux faces de la vie, le noir et le blanc :

« [...], je vous demanderai pourquoi chercher sans cesse le *pourquoi* de notre existence ? Puisque nous existons il fallait bien que nous existassions. Qui vous dit qu'il y ait dans tout cela un seul choix de fait, un

---

<sup>2232</sup> Le comte Ignasio Thaon di Revel (1760-1835) (J.-B. Toselli, *Biographie niçoise*, Nice, 1860, t. II, p. 257-262)

<sup>2233</sup> (XXXVII) A Isabelle de Charrière [ce 4 juin 1790]

<sup>2234</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>2235</sup> (XLII) A Isabelle de Charrière [Brunswick ce 24 décembre 1790]

<sup>2236</sup> Ibid.

<sup>2237</sup> Ibid.

seul acte de volonté vraiment libre ? Je viens de lire le *Courrier de l'Europe*<sup>2238</sup>. Il y a eu en Angleterre d'affreux ouragans comme jamais on n'en avait vu et bien peu de gens ont péri. Un seul paquebot, et quelques matelots, que la foudre choisissait ça et là loin les uns des autres. Dans la Nouvelle Hollande<sup>2239</sup>, les transportés, presque sans vêtements et sans nourriture, vivent. Une femme s'est jetée deux fois le même jour dans la Tamise, et deux fois on l'a sauvée. Elle a été ramenée chez elle dans un fiacre. Elle était espagnole. C'est comme exprès qu'un homme qui entendait l'espagnol s'est trouvé là pour savoir qui elle était et en pouvoir prendre soin. »<sup>2240</sup>

Elle le motive et l'invite donc à laisser continuer la vie sans se demander pourquoi : il s'agit d'un comportement raisonnable, selon Mme de Charrière :

« Laissons les pourquoi et admirons l'admirable concert de toutes choses pour faire que ce monde soit et dure »<sup>2241</sup>

Mme de Charrière continue à philosopher sur l'utilité de l'existence par rapport à la passivité et à la paresse. Elle admire l'insouciance et l'humour de son ami. Elle l'invite à ne pas trop demander « à quoi bon », car on n'a pas le choix. Il n'est pas raisonnable de se laisser embarrasser par des questions qui se passent malgré nous : c'est l'intervention de la fatalité :

« Et quant à la peine qu'on se donne pour presque rien il faut bien ou être comme le caillou ou comme l'huître ou comme nous sommes. Le mouvement nécessaire pour que nous ne végétions pas absolument doit nous être donné comme il l'est par des craintes ou des espérances, petites, trompeuses. Vous me parlez de tout cela avec beaucoup d'esprit et montrez de l'esprit ne vous donne point de peine. Autrement je vous dirais à quoi bon aussi se tourmenter pour discuter le à quoi bon de tout ce qu'on fait et de tout ce qu'on voit ? Dieu n'a pas eu au bout du compte plus de peine à tout faire que vous n'en avez à écrire avec esprit, n'a pas eu besoin d'un autre à quoi bon ; il a créé comme nous causons et il en résulte que nous sommes et causons. Que cela soit bien ou mal nous n'y pouvons rien, et ce n'est ce me semble que dans des moments de désespoir que ce *pourquoi* ? tout inutile qu'il est nous convient à dire, il soulage, il exhale notre douleur. Hors de là, existons tout doucement et de bonne grâce. »<sup>2242</sup>

Pour échapper à ce pessimisme sur l'inutilité de l'existence, et adoptant le même rôle que Voltaire à l'égard de Mme du Deffand, Mme de Charrière lui donne des exemples de gens plus malheureux que lui, dont Thérèse Le Vasseur<sup>2243</sup>, qui sont devenus plus heureux en un clin d'œil avec l'intervention de la fatalité. Le bonheur peut aussi tomber sur lui de la même façon. Il faut être convaincu et satisfait de ce qu'on possède, sans penser à ce qui est dans l'inconnu ou dans l'imaginaire, car nous ne pourrions jamais parvenir à tout ce que nous voulons, ni réaliser tous nos rêves.

### La question de Dieu et de la nature :

---

<sup>2238</sup> (*Gazette anglo-française*, 1776-1792)

<sup>2239</sup> L'actuelle Australie. L'épistolière résume ici le n° 52 du *Courrier de l'Europe* daté du mardi 28 décembre 1790

<sup>2240</sup> (XLIII) A Benjamin Constant [ce 8 janvier 1791]

<sup>2241</sup> Ibid.

<sup>2242</sup> Ibid.

<sup>2243</sup> Voir précédemment notre étude sur le thème de l'ennui.



Le pessimisme et l'athéisme du Constant atteint son paroxysme, quand celui-ci, doutant même de leur existence, accuse Le Seigneur et la Nature de ne rien faire pour le bonheur des hommes. Il limite leur rôle à la conservation du genre. Nous remarquons qu'il est mené par une insatisfaction totale et une ingratitude complète sur sa destinée et sur les lois même qui gouvernent la vie. Il semble avoir perdu toute foi en le pouvoir divin. Constant oppose à son amie son analyse précédente sur le rôle de la destinée dans la protection du genre. Il croit que le destin ne fait rien que pour la conservation de l'espèce humaine, quand il a sauvée l'espagnole naufragée. Il refuse totalement l'analyse de son amie qui lui paraît naïve. Le débat devient polémique. Si Constant est pessimiste, il ne faut pas répandre son pessimisme sur son entourage. Nous voyons qu'il devient mentalement aveugle. Son analyse nous paraît logiquement fautive, car il assimile les bienfaits donnés par Dieu aux animaux à ceux donnés aux humains, sans prendre en compte la supériorité mentale de ces derniers :

« Oui, la Nature ou Dieu, s'il existe, ce dont je doute tous les jours plus, Dieu ou la Nature, ont tout fort bien arrangé dans ce monde pour la conservation de l'espèce, mais assez mal pour le bonheur des individus. Il y a dans votre plaidoyer en faveur de leurs arrangements un faux foncier qui m'a fait rire. Les terribles ouragans qui ont eu lieu n'ont, dites-vous, coûté la vie qu'à quelques matelots et fait périr qu'un seul paquebot. Mais avouez que ce paquebot et ces matelots ont tout autant lieu de se plaindre que si la Nature entière avait partagé leur sort. Une Espagnole a été sauvée, mais vingt mille femmes ont péri en différents temps, et l'*escape* miraculeuse de votre Espagnole ne prouve rien. Tout est bien pour l'espèce j'en conviens : mais presque tout est mal pour les individus et comme l'espèce est un être abstrait, et les individus des êtres sensibles, j'aimerais autant tout autre arrangement que celui-ci »<sup>2244</sup>

Benjamin Constant insiste sur sa situation ingrate et pessimiste. Il a perdu tout espoir dans l'amélioration de son destin. Il se voue à la passivité, après avoir vu passer son âge sans avoir un résultat satisfaisant :

« [...] je passe ma vie dans une pénible et inquiète paresse, avec le sentiment que je pourrais mieux employer mon temps, le regret vague de le voir s'écouler à ne rien faire, et la conviction que tout ce que je ferais ne servirait à rien et qu'au bout de cinquante ans tout revient au même. »<sup>2245</sup>

Il poursuit son analyse noire des choses. Tout le mène toujours à la futilité de tout effort, tant que le travail ne mène à rien. Pour résumer il écrit :

« Bref, je ne suis, ne serai, ne puis être heureux. J'ai eu comme tout le monde mon temps d'illusion : il est passé. [...]. Peut-être ai-je le malheur de sentir trop ce que tant d'écrivains ont répété, en agissant comme s'ils n'en croyaient rien, que toutes nos poursuites, tous nos efforts, tout ce que nous tentons, faisons, changeons, ne sont que des jeux de quelques moments et ne peuvent mener qu'à un anéantissement très prochain, [...], que le temps indépendant de nous va d'un pas égal, et nous entraîne également, soit que nous dormions ou veillions, agissions ou nous tenions dans une inaction totale »<sup>2246</sup>

Le résultat de toutes les convictions de Constant ne peuvent jamais mener qu'à l'absurdité de la vie :

---

<sup>2244</sup> (XLIV) A Isabelle de Charrière [B. ce 21 janvier 1791]

<sup>2245</sup> Ibid.

<sup>2246</sup> Ibid.

« Cette vérité triviale et toujours oubliée est toujours présente à mon esprit, et me rend presque insensible à tout. Ne pouvant croire aux promesses sans preuves et mystérieuses d'une religion absurde à beaucoup d'égards, et ne voyant aucune présomption en faveur des espérances d'une philosophie qui ne consiste qu'en mots, je ne vois ici que beaucoup de peines inévitables, parce qu'elles tourmentent ceux que j'aime, ou ont sur moi une influence physique, très peu de plaisirs, et fort insipides, parce que j'ai perdu pour jamais l'espérance qui les embellit ou plutôt les crée, et au bout de cela, plus tôt ou plus tard le néant. Ma lettre ne vous égaiera pas. »<sup>2247</sup>

Après ce long plaidoyer sur l'absurdité de l'existence, nous pouvons percevoir que toutes les idées noires de Constant sont dues aux diverses épreuves malheureuses qu'il a traversées durant les vingt-cinq premières années de sa vie. Mais Mme de Charrière fait revenir l'analyse philosophique de Constant sur l'absurdité de la vie, à son emprisonnement en soi, à sa solitude, c'est pourquoi elle propose cette solution :

« [...] ; en vérité il faut sortir un peu de soi pour n'être pas trop malheureux comme il faut sortir de chez soi quand les maîtres s'y boudent, que les domestiques s'y querellent, que les cheminées fument etc. »<sup>2248</sup>

#### La question du repos de la Conscience :

Côtoyant l'idée de la mort, Mme de Charrière adresse à Constant la question du repos de la conscience. Chacun doit se débarrasser de ses fautes et de ses péchés avant le dernier soupir. Dans l'agonie, on n'aura pas le temps de corriger nos fautes. Elle présente un tableau horrible de la mort subite qui incite les gens encore vivants à accélérer le repentir avant de perdre toute espoir de le faire. En fait, Mme de Charrière attire l'attention de son ami sur le poids des fautes sur l'âme du mourant, il veut les effacer, mais malheureusement, c'est déjà trop tard. Et ainsi le moment de la mort ne sera jamais tranquille. Mme de Charrière a voulu l'avertir pour bien terminer sa vie avant le dernier soupir :

« Mme Pourtalès<sup>2249</sup> ne souffre plus. Quelques semaines avant sa mort elle a compris que la mort était inévitable. Son despotisme et son impatience ont fini aussitôt et hors quelques instants de douleur, tantôt vive et tenant au désespoir, tantôt plus sourde et s'exhalant en larmes, elle s'est montrée résignée et courageuse. Je crains pourtant qu'elle n'ait manqué de caractère et de franchise jusqu'au bout, que son testament<sup>2250</sup> n'ait été suggéré par une femme artificieuse qui la subjuguait, qu'elle n'ait oublié de pourvoir au sort de deux ou trois personnes qui ont tout souffert d'elle et pour elle, et tout cela en recommandant les pauvres, en faisant des excuses à ses domestiques, en remerciant tout le monde. Nous verrons. Il ne faut pas médire sur de simples soupçons. Le testament ne sera ouvert qu'au retour du mari. On n'a parlé que de cette femme pendant sa maladie et encore à présent. Avec peu d'esprit et une beauté médiocre mais beaucoup de grâces et de talents, et une grande fortune dont elle ne disposait qu'à la dérobee, elle a occupé le public et sa société intime pendant vingt ans et plus. Elle était si aimable avec les étrangers, avec les survenants, que ceux de sa maison qu'elle venait de brusquer en étaient subjugués eux-mêmes »<sup>2251</sup>

---

<sup>2247</sup> Ibid.

<sup>2248</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8e févr.1791]

<sup>2249</sup> Morte le 5 février 1791

<sup>2250</sup> Daté du 14 décembre 1790, ce testament allait démentir toutes les craintes exprimées ici. Une lettre annexe confirmait en revanche l'endettement de la défunte.

<sup>2251</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8e févr.1791]

Ensuite, partant de la philosophie du repos de la conscience, elle déplace le problème à la question du règlement des dettes. Elle met Constant en face de lui-même, le conseille et l'invite à régler ses créanciers. Car faute de régler ses dettes, il ne sera jamais en repos avec sa conscience. Elle se laisse, poussée par son enthousiasme, interpréter cette question par des raisonnements logiques :

« Mettez-vous en règle avec vous-même et les autres. On se fait quelquefois incrédule sur la morale et la religion parce qu'il est plus commode de l'être et qu'on en vit un peu plus tranquille, mais jamais on ne vit entièrement tranquille, [...]. Pour moi comme j'aime mieux voir toutes mes chaises appuyées par leur dossier contre la muraille et à une égale distance l'une de l'autre que de toute autre manière, j'aimerais toujours mieux, toute autre raison de préférence fût-elle détruite, voir un homme juste qu'un homme injuste, un honnête homme qu'un scélérat, et mes propres actions réglées que désordonnées. Mais outre cela je ne puis guère et l'on ne peut guère manquer à ce qu'il est convenu d'appeler justice, règle, morale, sans que je souffre ou que d'autres souffrent et je n'aime ni à souffrir ni à voir souffrir ni à savoir ou supposer qu'on souffre. »<sup>2252</sup>

Son raisonnement se porte sur un autre problème morale, celui de l'avarice et de son rapport avec l'indépendance. Le souci permanent de chercher fortune, d'accumuler de l'argent sans rechercher des moments de plaisir est une prison qui nous ôte notre indépendance. Jamais l'avarice ne sera synonyme de bonheur et de liberté. Elle croit que l'avarice n'apporte que le malheur :

« Au nom du ciel ne soyez pas avare ! C'est la plus vilaine de toutes les folies. Les explications, les prétextes n'y servent de rien. *Avare* c'est *avare*. L'habitude de refuser à soi et aux autres ce qui coûte de l'argent, et de ne prodiguer l'argent qu'à l'espoir d'en gagner davantage, une fois prise survit à tous les motifs. Et que parlez-vous d'indépendance ? Pour acquérir un jour, et ce jour ne viendra peut-être pas pour nous, une indépendance de fortune qui peut nous laisser encore mille autres chaînes, on se met à bon compte dans le plus servile assujettissement ; on n'ose ni s'amuser ni être bon, ni même être toujours juste. Ce qu'il en coûte est toujours ce qui se présente le premier à notre esprit. [...] Les habitudes physiques qui détruisent sont plus faciles à corriger que les habitudes de l'âme, et il faut absolument y renoncer parce qu'avant de détruire elles rendent malheureux. »<sup>2253</sup>

Mme de Charrière lui donne une autre leçon de morale lorsqu'elle lui rappelle la valeur de la modestie. Dans sa vision, le non respect de l'autre peut aussi apporter l'absence du repos de conscience. Elle oppose à son ami Constant son comportement à l'égard des gens des classes inférieures lorsqu'il croit le monde comme une forêt, où la loi de la jungle gouverne. Selon Mme de Charrière, il ne faut jamais abuser de ces classes, exploitant leur naïveté et leur faiblesse. Elle met l'accent sur sa modestie en engageant de bonnes relations avec de tels gens. Pour renforcer sa parole, elle donne l'exemple de sa femme de chambre, avec laquelle Mme de Charrière a pu établir des relations exemptes de l'envie, une relation basée sur le respect mutuel de sorte qu'elles ont échangé leurs identités :

« Nous autres gens comme il faut, dites-vous, nous mangeons nos semblables d'une autre classe... Je prétends bien ne manger personne. Un peu d'argent chez moi, un peu moins chez les autres, fait des relations entre eux et moi qui leur conviennent autant qu'à moi. Si mes draps sont un peu plus fins, si ma

---

<sup>2252</sup> (XLVIII) A Benjamin Constant [Dimanche 13 mai 1792]

<sup>2253</sup> Ibid.

tasse de porcelaine tandis que la leur est de faïence, cela ne fait pas un degré de bonheur de plus ni de moins ; nous troquons souvent même, et c'est ma femme de chambre<sup>2254</sup> qui le plus souvent me force d'acheter une dentelle ou un ruban et refuse un ruban neuf pour m'en demander un vieux. »<sup>2255</sup>

### La bêtise humaine :

Quant à la question de la bêtise humaine, Benjamin Constant, tout à fait pessimiste, désespéré, la voit comme odieuse. Perdant tout conviction à la volonté de Dieu, il ose toujours afficher son athéisme. Il porte un jugement sévère sur la morale et l'homme dont le destin est d'être « méchant, sot et vil » :

« Ma vie est plus triste que jamais sans que j'aie aucun sujet de mécontentement particulier. Mais je suis détaché de tout, sans intérêts, sans liens moraux, sans désirs, et à force de satiété et de dégoût je suis souvent prêt à faire des sottises. [...]. La sottise aurait été d'autant plus énorme que partout, j'aurais retrouvé des hommes, que les désagréments de ma situation actuelle auraient pu s'effacer de ma mémoire, et que ceux de ce qui l'aurait remplacée m'auraient paru cent fois plus insupportables. [...], n'ayant plus ni l'espoir de la gloire, ni le désir du plaisir, ni la ressource de l'étude que la langueur de mon esprit me rend impossible. [...]. Je ne suis du reste ni crédule ni incrédule, ni moral ni immoral. Je ne vois aucune preuve, aucune probabilité qu'il y ait un Dieu, quoique je vous jure que je désirerais bien qu'il y en eût un. Cela changerait toute mon existence et me donnerait des vues et un but. Je vois que la morale est vague, que l'homme est méchant, faible, sot et vil, et je crois qu'il n'est destiné qu'à être tel. »<sup>2256</sup>

Après son long monologue, pessimiste et décousu, Benjamin Constant croit que son amie le jugera fou :

« Vous me croyez fol, et c'est bien une sorte de folie et je remercie Dieu s'il existe de m'avoir doué de cette folie encore une fois avant ma mort. »<sup>2257</sup>

Benjamin Constant apparaît, à cause du pessimisme qui le dévore, comme athée, refusant de croire aux valeurs et aux normes de l'existence. Son athéisme le pousse à perdre toute espoir en un changement vers le bien. C'est pourquoi, il veut y mettre fin. Ses analyses sont tout à fait contraires à celles d'Isabelle de Charrière qui voit les choses du côté lumineux. Nous percevons une sorte de divergence sur toutes les questions discutées : l'absurdité de la vie, la fatalité, sujet d'un grand débat polémique. En fait, ces questions étaient abordées à l'époque de Brunswick où Constant était tout à fait abattu, épuisé et isolé, c'est pourquoi, on n'est pas étonné d'entendre de tels jugements de sa part.

---

<sup>2254</sup> Il s'agit de Henriette Monachon.

<sup>2255</sup> Ibid.

<sup>2256</sup> (XLIX) A Isabelle de Charrière [vendredi ce 6 juillet 1791]

<sup>2257</sup> (LI) A Isabelle de Charrière [le 5 novembre 92]

## IV-Le Rapport de place<sup>2258</sup> dans les trois échanges épistolaires et la conscience de soi de l'épistolier :

«Toute correspondance se constitue peu ou prou en jeu de rôle »<sup>2259</sup>.

### IV-A-Le rapport de places :

Quelle place réclame chaque épistolier ? Quel rôle adopte chacun des épistoliers par rapport à l'autre ? Quelle est la mise en place du locuteur par rapport à son interlocuteur ? Quel rapport du sexe masculin au sexe masculin ? Comment peut-on bien tenir sa place ? Autrement dit, comment remplir convenablement son rôle, sa fonction ?

#### Définition et application :

L'interaction est étroitement liée à la notion du rapport des places développée par l'idée de François Flahault<sup>2260</sup> à partir de l'analyse d'interactions verbales. Selon cette idée, « Il n'est de parole qui ne soit émise d'une place et convoque son interlocuteur à une place corrélative »<sup>2261</sup>. Entre les épistoliers, on distingue : relation verticale : infériorité vs supériorité ; statut élevé vs statut bas ; relation horizontale : même sexe, même statut, égalité. On fait deux comparaisons : 1. au niveau des épistoliers, du point de vue de l'âge, de la valeur et de la spécialité ; 2. au niveau des correspondances, du point de vue de la quantité, de la durée et de la distance. Cette relation peut être discernée dans le vocabulaire utilisé et le langage d'adresse. Selon Bénédicte Obitz, la supériorité au niveau de la hiérarchie sociale ne peut être une garantie de la supériorité au niveau de la hiérarchie énonciative<sup>2262</sup>, la relation peut être inversée. Jean-Jacques Rousseau, d'origine sociale modeste par rapport à Malesherbes, peut avoir une supériorité énonciative au niveau épistolaire. Parfois même, si nous remarquons les rapports de places, les deux correspondants se trouvent dans une relation d'égalité. Ainsi, « au cours du déroulement d'une interaction, les différents partenaires de l'échange peuvent se trouver « positionnés » en un lieu différent sur cet axe vertical invisible qui structure leur relation interpersonnelle. On dit alors que l'un d'entre eux se trouve occuper une position « haute », de « dominant », cependant que l'autre est mis en position « basse », de « dominé ». Selon Flahault, « La distribution des places est en partie tributaire au cadre générique dans lequel se déploie l'échange. En même temps, elle dépend du contexte social et culturel du dispositif examiné [...]. Il distingue ainsi le plan illocutoire et le plan sociolinguistique pour analyser les deux dispositions discursives que les interlocuteurs reprennent, négocient ou revendiquent, [...] »<sup>2263</sup>. Ainsi, dans la « configuration des rapports », J. Siess et S. Hutin distinguent deux paramètres : soit les deux participants de l'interaction épistolaire communiquent d'égal à égal à un seul niveau, ce qui est le cas de Benjamin Constant avec Isabelle de Charrière, soit l'un des deux s'attribue une fonction distinctive, ce qui lui permet

<sup>2258</sup> Position par rapport à.

<sup>2259</sup> Voltaire, *un jeu de lettres*, op.cit. p. 48

<sup>2260</sup> François Flahault, *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil, 1978. Dans ce livre, Flahault a développé ce concept (le rapport de place) à partir de la communication orale, ce numéro, n° 20 a pour objectif de l'appliquer à la communication écrite. Dans ce numéro, on prend la lettre comme exemple du discours épistolaire. Les participants à ce numéro ont mis ce que Flahault appelle « constitution de l'identité du sujet et corrélation des places » à l'épreuve de l'épistolaire. (Flahault, *La Parole intermédiaire*, cité par Jürgen Siess et Séverine Hutin, « présentation » p. 9-16 in *Le Rapport de place dans l'épistolaire*, in *SEMEN* n°20, p. 10)

<sup>2261</sup> F. Flahault, *La Parole intermédiaire*, op.cit. p. 58, cité par Michel Marcocchia, « Communication électronique et rapport de place », p. 51-64 in *Le Rapport de place dans l'épistolaire*, in *SEMEN* n°20, ibid. p. 56-57

<sup>2262</sup> Voir L'analyse de Bénédicte Obitz du système des places dans les lettres de Beaumarchais, *Beaumarchais en toutes lettres*, op.cit. p. 125

<sup>2263</sup> Flahault, *La Parole intermédiaire*, cité par Jürgen Siess et Séverine Hutin, ibid. p. 9-10

d'opérer à deux niveaux et lui donne un avantage sur son partenaire, ce qui est le cas dans les dialogues Voltaire & Mme du Deffand et Rousseau & Malesherbes. Dans le second cas, le locuteur-/scripteur prétend distribuer les positions, diriger l'interaction, ce qui est surtout le cas de Voltaire à l'égard de Mme du Deffand. Il assumerait ainsi une « double fonction », serait à la fois acteur et metteur en scène »<sup>2264</sup>.

Selon Sylvie Housiel, les rapports entre les épistoliers s'élaborent à travers leur discours épistolaire. « Il s'agit d'explorer les écrits dans leur dimension interactionnelle, en y cherchant les traces d'un parcours qui ne prend sens que dans sa continuité, c'est-à-dire dans le déploiement temporel de la correspondance »<sup>2265</sup>. Selon nous, la durée de la correspondance nous aide à bien comprendre la nature de la relation entre les deux épistoliers, bien plus que la correspondance brève ou passagère. Dans les trois dialogues épistolaires, il s'agit d'une correspondance suivie, dans la durée même avec des ruptures.

Selon C. Kerbrat-Orrechioni, « Le rapport de places » qui s'établit entre les interactants dépend à la fois de facteurs « externes », et « internes »<sup>2266</sup>. En effet, dans le dialogue Voltaire & la marquise du Deffand, on peut parler d'interaction, dite selon C. Kerbrat-Orrechioni, « inégalitaire », dans le sens où Mme du Deffand met Voltaire dans la place de son maître alors que celle-ci se met en place de l'élève<sup>2267</sup>. Selon elle, les données externes jouent un rôle important dans la distribution des places. Autrement dit, « les places sont en partie prédéterminées dans le contexte socio-institutionnel, en fonction de données telles que le statut social des interactants, leur position institutionnelle, leur âge relatif, leur compétence, leur prestige, ... »<sup>2268</sup>. Ce type d'interaction apparaît clairement avec Voltaire à l'égard de la marquise du Deffand ainsi qu'avec Malesherbes à l'égard de Rousseau : Voltaire en tant qu'épistolier le plus renommé grâce à ses relations avec les célébrités, riche, présidente son domaine de Ferney avec un prestige de chef face à une aveugle résident à Paris et ayant perdu tout son épanouissement de jeunesse ; Malesherbes, originaire d'une famille de robe, président au mouvement de lettres et possédant tout le prestige face à un écrivain misérable, persécuté, solitaire et sans soutien. On parle alors de la distance qu'un épistolier peut garder par rapport à l'autre. Mais qu'est-ce qui détermine, au sein même de l'échange communicatif, ces rapports de places ? Qu'est-ce qui fait que l'un des interactants va éventuellement s'imposer comme « leader » de la conversation, reléguant complémentirement l'autre dans une position « basse »<sup>2269</sup>. Ce sont un certain nombre de faits sémiotiques pertinents, qu'on appelle des « placèmes », ou plus noblement, des « taxèmes », lesquels sont à considérer à la fois comme des indicateurs de places (i.e. des indices, ou des « insignes » pour reprendre la terminologie de Flahault) et des donneurs de places (qu'ils « allouent » au cours du développement de l'échange) »<sup>2270</sup>. On peut ainsi formuler, selon C. Kerbrat-Orrechioni, ce type d'interaction

---

<sup>2264</sup> Ibid. p. 15-16

<sup>2265</sup> Sylvie Housiel, « De la micro-analyse à l'analyse globale des correspondances : lettres de combattants pendant la Grande Guerre », *Argumentation et Analyse du discours*, 2008, <http://aad.revues.org/288> site visité le 20.3.2010

<sup>2266</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, « La notion de « place » interactionnelle ou les taxèmes, qu'est-ce que c'est que ça », p. 195-198 in *Echanges sur la conversation*, Paris, éditions de CNRS », p. 185

<sup>2267</sup> C. Kerbrat-Orrechioni considère ce type d'interaction comme le prototype de l'interaction inégalitaire, voir C. Kerbrat-Orecchioni, *ibid.*

<sup>2268</sup> Ibid.

<sup>2269</sup> Ibid. p. 186

<sup>2270</sup> Ibid.

comme suit : « position haute » vs position basse, « position dominante » vs « dominée », dominatrices vs soumises...<sup>2271</sup>

Il y a un pacte épistolaire qui détermine des places. Selon Bénédicte Obitz, « les places des partenaires de l'échange se définissent selon deux éléments qui interagissent : le jeu relationnel et identitaire d'une part (l'image de l'un et de l'autre se déformant au miroir de la lettre), la poétique qui régit cet ensemble épistolaire d'autre part, contribuant elle aussi à l'assignation des places »<sup>2272</sup>.

Selon C. Kerbrat-Orrechioni, « Le système des places ne se réduit pas aux données contextuelles, mais [qu]'il dépend aussi de ce qui se passe tout au long de l'interaction »<sup>2273</sup>. Cette esquisse sur le rapport de place s'avère très utile pour l'étude d'une interaction.

Dans les lettres de notre corpus, il y a la fonction d'une révision et d'une redistribution des places et des rôles assignés aux correspondants dans le contexte de l'interaction initiée et développée à l'adresse du partenaire. Signalons aussi qu'on peut témoigner d'une certaine fluidité des places lorsqu'on peut facilement se transporter d'une place à l'autre, échanger les places, les rôles. Mais aussi, on parle des places figées lorsque chacun des deux épistoliers ne peut changer sa position. Autrement dit, lorsqu'il n'y aura pas de dynamique dans le déplacement d'un rôle à l'autre ou d'une position à une autre. Il faut parler aussi de la situation des interlocuteurs, l'objectif de leur échange, leur contexte socioculturel. Pour avoir sa place, il s'agira d'observer comment l'épistolier use des ressources épistolaires (pacte de lecture, discours, écriture, genre,...) pour chercher ou trouver sa place face à l'autre et au monde.

Selon Bénédicte Obitz, « En mettant face à face l'épistolier et son destinataire, la lettre oblige le premier à se situer par rapport au second devenant ainsi un instrument, et pas seulement un reflet, essentiel du questionnement identitaire »<sup>2274</sup>. La correspondance prend la forme d'une soumission : l'esclave devant son créateur. Mme du Deffand et Voltaire, malgré leurs âges rapprochés, malgré leurs fréquentations à la cour dans leur jeunesse, malgré leur fusion dans une amitié éternelle, jouissent d'un statut social différent l'un de l'autre. C'est Voltaire qui joue le rôle de guide, de directeur. Le dialogue épistolaire est mené par lui, ce qui définit efficacement les rapports de force mis en jeu dans cette correspondance. La relation est inégalitaire. (Voltaire jouit à Ferney du prestige du patriarche. Nous imaginons la posture de son corps faite de prestige et d'élégance). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est Voltaire qui prend le relais de la bataille philosophique, c'est lui le patron du navire incontestable. C'est un homme qui porte un message séculaire : valoriser la philosophie et ses partisans. Pour Mme du Deffand, il y a une certaine connivence avec Voltaire. Elle accepte le rôle que celui-ci lui assigne, celle d'élève, elle qui a si souvent occupé la place d'une brillante salonnière dotée de l'esprit mondain et social à son époque. La confiance amicale, pour nos épistoliers, marche ainsi, selon G. Haroche-Bouzinac, à l'ordre protocolaire<sup>2275</sup>, qui détermine par conséquent l'ordre de l'interaction.

---

<sup>2271</sup> Ibid. p. 187

<sup>2272</sup> Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres*, op.cit. p. 122

<sup>2273</sup> C. Kerbrat-Orechioni, « La notion de « place » interactionnelle ou les taxèmes », op.cit. p. 186

<sup>2274</sup> Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres* op.cit. p. 134

<sup>2275</sup> Pour la question de rôle, voir G. Haroche-Bouzinac, « Des scénarios constructeurs » in *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 223-225, la métaphore de place, fonctionnelle et pratique.

Dès le départ, il y a un déséquilibre entre les places. L'écrivain célèbre est sollicité par Mme du Deffand, la femme cultivée et malade. Lui reprochant d'avoir manqué l'éloge de son ami Formont, elle sollicite, de sa part, un hommage posthume :

« Quatre lignes de vous, soit en vers, soit en prose, honoraient sa mémoire et seraient pour moi une vraie consolation »<sup>2276</sup>

Sollicitant de sa part une consolation, elle écrit :

« Chargez-vous de mon amusement ; je ne peux plus rien lire de tout ce qu'on écrit.[...] »<sup>2277</sup>.

On parle ainsi des rangs dans la disposition hiérarchique sociale et institutionnelle. Selon Jürgen Siess et Séverine Hutin, « le statut que l'épistolier détient dans les rapports sociaux ou institutionnels dès le début un pacte sur la place discursive qu'il est supposé occuper. Ainsi il s'avère que l'attribution de la place discursive et la constitution de l'identité peuvent dépendre de la place préétablie de l'individu qui est supérieur dans le champ (littéraire, philosophique pour Voltaire, mondain pour la marquise) et de sa disposition à l'égard de son correspondant »<sup>2278</sup>.

Remettre l'autre à sa place :

Selon Bénédicte Obitz, « L'expression « remettre quelqu'un à sa place » [...] traduit l'idée d'affrontement dans des échanges épistolaires où les correspondants ne négocient rien mais s'octroient et attribuent les places. Prise au pied de la lettre, elle rend compte du jeu des places énonciatives tel que le décrit François Flahault : « Si je remets quelqu'un à sa place, comme on dit, ou si je modifie sa place, ce n'est jamais dans l'absolu, mais par rapport à la mienne propre, même et surtout si je m'en défends »<sup>2279</sup>. Selon ce principe d'interdépendance des places, l'image du destinataire reflète autant celle de l'épistolier »<sup>2280</sup>.

Parfois, l'épistolier est obligé de se mettre à une certaine place. Mme du Deffand oblige Voltaire à adopter la place de son directeur de conscience :

« Ah ! si vous étiez ici, je vous prendrais bien en effet pour mon directeur ; mais vous n'y consentiriez pas, je vous ennuierais trop. Vous avez dit quelque part que tous les genres pouvaient être bons, excepté l'ennuyeux, et c'est celui auquel je m'adonne ; je me flatte que vous croyez bien que ce n'est pas par choix. »<sup>2281</sup>

Elle exprime la même idée en disant :

« Oui, si vous étiez ici, vous seriez mon directeur ; je ne trouve que vous qui soyez digne de l'être, parce que je ne trouve que vous qui touchiez toujours droit au but ; tous les autres sont en deçà ou par delà »<sup>2282</sup>.

Mme du Deffand assigne à son partenaire une place plus ou moins proche d'elle, et cette assignation se fait à travers des figures telles que le guide et la femme peu sûre d'elle qui implique un rapport hiérarchique. Elle ne pourra cependant empêcher son partenaire

---

<sup>2276</sup> Mme du Deffand à Voltaire [5 janvier 1759]

<sup>2277</sup> Mme du Deffand à Voltaire [ce 14 janvier 1764]

<sup>2278</sup> Jürgen Siess et S. Hutin, *Le Rapport de place dans l'épistolaire*, op.cit. p. 13

<sup>2279</sup> François Flahault, *La Parole intermédiaire*, op. cit. p. 51, cité par Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres*, op.cit. p. 102

<sup>2280</sup> Ibid.

<sup>2281</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris ce 17 juin 1764]

<sup>2282</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, ce 25 juin 1764]



d'occuper la place de metteur en scène dès que son tour viendra. Et Voltaire répond aussi qu'il sera heureux en adoptant son amie comme son propre directeur :

« Daigner toujours aimer un peu votre directeur qui se ferait un grand honneur d'être dirigé par vous. »<sup>2283</sup>

Comme la marquise impute à Voltaire une certaine place, elle lui en refuse d'autres, comme celle de l'aveugle :

« Je suis ravie que vous ne soyez point mon confrère, et qu'aucune lumière ne vous soit refusée. »<sup>2284</sup>

C'est aussi un témoignage d'amitié. Au niveau des rapports du pouvoir et des tractations, Mme du Deffand a des attentes précises par rapport à Voltaire, le chef de file du combat philosophique. Si elle se soumet à un certain point, elle ne lui demande pas de quitter sa place de maître pour une place égalitaire avec elle. Du rang du supérieur au rang d'inférieur, pour être à la fin relevé au rang du pair. Selon Bénédicte Obitz, « Corrélativement, la position haute de l'épistolier engendre une position basse chez son destinataire. C'est pourquoi la distance est bien souvent un élément nécessaire [...] »<sup>2285</sup>.

Selon G. Haroche-Bouzinac, « dans l'attitude proprement épistolaire, on s'accordera à penser qu'il existe une part de réaction (réponse à la lettre reçue ou adaptation à ce que l'épistolier suppose être la personne du correspondant au moment où il est l'instigateur du commerce de lettres) et une part d'intention liée à l'effet que l'on souhaite produire sur le destinataire. Ces attitudes sont susceptibles de changer et donnent lieu ainsi à la définition de rôles qui en sont les prolongements concrets. C'est pourquoi à l'intérieur d'une même lettre, Voltaire peut jouer le rôle d'amoureux, de confident, de complice et de protecteur<sup>2286</sup> ou encore dans une autre, celui d'ami et de disciple. Il arrive également que ces emplois s'associent ou entrent en conflit. Chacun de ces rôles comporte au moins deux aspects : un premier aspect fonctionnel et pratique (...) en relation avec la place occupée dans la société par l'épistolier (celle d'élève, puis de poète ou d'exilé...), un second aspect imaginaire, projection de la personne vers un moi idéal, fidélité à une image ou création d'un masque »<sup>2287</sup>. Selon G. Haroche-Bouzinac, en parlant de Voltaire : « Cet homme changeant (épistolier caméléon) s'adapte et utilise la variété mouvante de ses humeurs. Mais du théâtre social, il arrive souvent que l'on passe au « théâtre intérieur »<sup>2288</sup>.

Selon Jürgen Siess, « l'échange (dissymétrique) entre Voltaire et Mme du Deffand serait également caractérisé par la volonté de chacun de camper sur ses positions : dialogique et contextuelle, la réflexion philosophique à deux serait marquée par la multiplicité des rôles des épistoliers plus que par le progrès de leur pensée »<sup>2289</sup>.

### Un système de place modifiable :

Est-ce que le rapport de places reste stable, c'est-à-dire à l'état initial tout au long du dialogue ou bien y a-t-il des changements? Les rôles se bouleversent-ils, les espaces

<sup>2283</sup> Voltaire à Mme du Deffand [4 juin 1764 aux Délices.]

<sup>2284</sup> Mme du Deffand à Voltaire [Paris, ce 25 juin 1764]

<sup>2285</sup> Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres*, op.cit. p. 102

<sup>2286</sup> Voir lettre de Voltaire à M. de Cideville de [Bruxelles, le 11 juillet 1741]

<sup>2287</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Des Scénarios constructeurs », in *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, op.cit. p. 224

<sup>2288</sup> Ibid.

<sup>2289</sup> Cité par Benoît Melançon, « Présentation » p. 7-12, in *Penser par lettre*, op.cit. p. 11

changent-ils, les places sont-elles subverties? Comment le correspondant réagit-il, et quelle dynamique se crée à travers l'échange, les « tours d'écriture » ?

C'est surtout dans « l'interaction inégalitaire, [que] les places sont subverties, elles « sont l'objet de négociations permanentes entre les interactants »<sup>2290</sup>. L'épistolier semble entrer dans son projet, il déplace l'échange vers un autre lieu, sur un autre sujet. Sous quelle forme le rapport de places apparaît-il dans la correspondance de Mme du Deffand, mondaine parisienne, avec son partenaire masculin Voltaire ? Ce qui dans la lettre de la marquise était présentation de soi devient, dans la réponse de Voltaire nécessairement image de l'autre : « je deviens vous » (identification). En effet, l'interaction épistolaire à l'intention de Voltaire est « sous-tendue par la prétention à occuper la première place, mais aussi par un projet dans lequel le destinataire est censé entrer »<sup>2291</sup>. Voltaire et la marquise se trouvent dans les voies de l'amitié et de la mondanité. Chez Mme du Deffand, « le concept d'infériorité (à l'égard de Voltaire) est dépassé par le plaisir de partager ses connaissances »<sup>2292</sup>.

Pour Constant, c'est différent de Mme du Deffand ; il veut toujours se mettre à égalité avec Mme de Charrière, la relation est égalitaire. Constant écrit avec abondance, de longues lettres pour mettre en valeur son talent épistolaire. Il y a une parité entre eux au niveau de culture. Toutefois, Constant assigne une place haute à son amie lorsque il la met en position de déesse et lui d'esclave :

« Je vous conjure à genoux de me supporter : ne plus vous être rien qu'une connaissance indifférente serait bien pis que les persécutions des sottés gens qui font le sujet de cette sotté lettre. »<sup>2293</sup>

L'expression « à genoux », nous l'avons déjà vu, est significative à cet égard, il rappelle la scène d'un homme devant son dieu pour une certaine prière ou une demande de pardon.

Cette scène est répétée quand il sollicite son amitié :

« A genoux je vous demande votre amitié [...]. A dieu, mille fois bonne, mille fois chère, mille fois aimée. »<sup>2294</sup>

Mme de Charrière adopte la place d'une amie indulgente, d'une conseillère à l'égard d'un ami perturbé, ennuyé, inconstant, triste, pessimiste et sollicitant une consolation. Quant à Constant, il prend la place d'un être cherchant toujours la quiétude mais ne la trouvant pas. Une place d'être démoralisé, sans cesse balancé entre calme, tristesse et ennui. Il occupe aussi la place d'un demandeur et émetteur des ordres, une personne qui aime toujours demander sans donner. Une place d'égoïste. Mme de Charrière occupe aussi la place d'une personne docile, soucieuse de conserver l'amitié de son jeune ami par son empressement épistolaire:

« Je vous écrirai bientôt une autre lettre et je tâcherai de faire partir celle-ci aujourd'hui. »<sup>2295</sup>

L'image de soi par rapport à l'image de l'autre :

<sup>2290</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, « La notion de « place » interactionnelle ou les taxèmes », op.cit. p. 186

<sup>2291</sup> Jürgen Siess, « La Place de l'autre et l'image de soi dans les lettres de Marie-Jeanne Riccoboni », p. 15-26 in *L'Épistolaire au féminin*, op.cit. p. 16

<sup>2292</sup> Marianne Charrier-Vozel, « L'Autoportrait de l'épistolière au XVIIIe siècle : entre réalité et fiction » p. 27-37 in *L'Épistolaire au féminin*, ibid. p. 36

<sup>2293</sup> (XIV) A Isabelle de Charrière [Darmstadt le 25 février 1788]

<sup>2294</sup> Ibid.

<sup>2295</sup> (XXXVIII) A Benjamin Constant [ce mardi 30 août 1790]

Quelle image chaque correspondant assigne-t-il à l'autre ? Dans quelle mesure y a-t-il ici jeu de reflet entre présentation de soi et image de l'autre, et quelles sont les incidences de ces représentations sur le rapport de places ? Autrement dit, quels sont les sorts réservés aux destinataires ? Quelles sont leurs images ? Un destinataire privé de ses qualités, un destinataire ridiculisé, un destinataire nié ? Dans les lettres d'affrontement, l'épistolier peut confisquer les places et disqualifier le destinataire. Selon Anna Jaubert, « Dans l'épistolaire, « la rencontre de l'autre passe par une rencontre de soi »<sup>2296</sup>. Elle considère que « l'acte d'écrire une lettre c'est [...] en projetant une image de l'autre, [on] place[r] une image de soi »<sup>2297</sup>. Ainsi « une dynamique se développe entre soi et l'autre qui n'est pas établie une fois pour toutes mais sujette aux modulations, aux inflexions, aux inversions »<sup>2298</sup>. Selon J. Siess, on peut définir l'image de l'autre, sa place, en l'opposant à l'image de soi. « Ce jeu de reflet entre présentation de soi et image de l'autre est un élément constitutif de l'interaction épistolaire (lettre amoureuse, amicale ou familiale). Comment une relation s'invente-t-elle dans et par le discours de la lettre à enjeu relationnel ? Quelle est la fonction des images que le locuteur construit de soi et du destinataire dans cette interrelation, et quel rapport peut-on établir entre ces images et les places qui sont attribuées à chacun des deux partenaires ? »<sup>2299</sup>. Il ajoute que « L'épistolier est pris dans un rapport de places inscrit dans le discours »<sup>2300</sup>. En se basant sur une étude de Flahault de la correspondance d'une femme, il dit que « dans la relation nouée par le locuteur et l'allocutaire, une certaine place est d'emblée assignée à chacun des participants, aussi sont-ils, qu'ils le veulent ou non, impliqués dans un rapport hiérarchique »<sup>2301</sup>. Il ajoute que les manuels épistolaires vont dans le même sens : « dans le cadre normatif épistolaire, le discours et la mise en page de la lettre sont marqués par l'attribution à chacun des deux interlocuteurs d'un rang déterminé-supérieur, pair ou inférieur, selon des catégories comme le sexe, le statut social ou l'âge. Sur le rapport de places se greffent, des images de soi et de l'autre qui peuvent contribuer à la confirmation ou à la modification de ce rapport »<sup>2302</sup>. En poursuivant son analyse des rapports de places, J. Siess pose quelques questions : « Comment, dans la correspondance, l'image de soi se construit-elle, sous le regard de l'autre ? On peut supposer, chez celui-celle qui écrit une lettre à enjeu relationnel, des questions telles que : « Comment mon destinataire réagira-t-il ? Comment me prémunir contre des réactions que je veux éviter, refus, abus ou raillerie ? » Ces interrogations attribuent, [selon J. Siess], une position forte à l'autre. Le risque qu'elles évoquent semble plus élevé dans une lettre destinée à initier une relation »<sup>2303</sup>. La lettre nous donne à la fois l'image de l'épistolier telle qu'il veut montrer et en même temps « elle construit aussi en creux l'image [du] destinataire : l'écriture épistolaire, dirigée dans son énonciation vers un récepteur, donne à celui-ci une forme d'existence, mais parfois cette existence correspond avant tout à l'image que l'épistolier se fait du sujet qui va lire sa missive »<sup>2304</sup>. Il y a une sorte de compétition entre les deux partenaires. La différence d'âge et le cadre normatif auquel chacun des deux épistoliers se réfère. Mme du Deffand se réfère au code mondain de la politesse, sans distinction de rang et de milieu. Selon Bernard Beugnot, la lettre est « un

<sup>2296</sup> Anna Jaubert, *Lecture pragmatique*, (Hachette Supérieur, 1990, 240 p. p. 17), cité par Jürgen Siess et Séverine Hutin, *Le Rapport de place dans l'épistolaire*, op.cit. p. 11

<sup>2297</sup> Ibid.

<sup>2298</sup> Jürgen Siess et S. Hutin, ibid.

<sup>2299</sup> Jürgen Siess, « La Place de l'autre et l'image de soi dans les lettres de Marie-Jeanne Riccoboni, in *L'Épistolaire au féminin, correspondances de femmes XVIIIe-XXe siècle*, op.cit. p. 15

<sup>2300</sup> Ibid.

<sup>2301</sup> F. Flahault, *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil, 1978, cité par Jürgen Siess, « La Place de l'autre et l'image de soi dans les lettres de Marie-Jeanne Riccoboni », ibid.

<sup>2302</sup> Jürgen Siess, ibid.

<sup>2303</sup> Ibid. p. 15-16

<sup>2304</sup> Anne Boutin, « Ressources et fonctions de la lettre dans les récits de Benjamin Constant », op.cit. p. 225

dialogue des absents ». Elle est « le lieu où s'invente le discours épistolaire »<sup>2305</sup>. Il impose un autre qui peut être identique ou différent de soi. Le plus souvent, l'épistolier veut trouver un autre identique à son image. Bernard Beugnot cherche « des traces ou des inscriptions de l'autre ». Selon lui, « par « autre » il faut entendre les voix adventices qui accompagnent ou doublent celle de l'épistolier, voire s'y substituent, éminemment bien sûr celle du destinataire »<sup>2306</sup>. Allant plus loin, Beugnot ajoute que « alors que le soliloque du journal intime invente et forge son destinataire, la lettre suppose et s'écrit sous le regard, sinon sous la dictée, d'un autre dont la position sociale, les lettres reçues, le souvenir d'une intimité partagée, d'un visage, imposent la présence et font du texte épistolaire, sous la plume des théoriciens, le lieu de déploiement par excellence de tous les registres de l'« aptum »<sup>2307</sup>. En cas de l'identification avec l'autre, le dialogue, comme le dit Beugnot, « devient un dialogue de soi avec soi »<sup>2308</sup>. Selon Beugnot, la lettre « conçue comme relation de transparence réciproque où deux amis se livrent l'un à l'autre dans un miroir textuel- [...] s'opposerait à l'autre bout du spectre la solitude où viennent mourir la voix des autres, propre à l'épistolographie moderne analysée par Vincent Kaufmann »<sup>2309</sup>.

Les lettres chez Constant, en principe, adressées à l'autre, Mme de Charrière, sont en fait « destinées à parler de soi-même »<sup>2310</sup>. « Cet autre devant lui écrit Constant, à qui il raconte, ne se confond pas nécessairement avec les « autres » ; il peut être d'abord cet autre que Constant est pour lui-même, dont il ne cesse de parler dans son *Journal*. Dans l'entreprise du *Journal*, en effet, entreprise rigoureusement intime, non seulement il reconnaît qu'il ne peut éviter tout à fait « l'influence de l'habitude de parler pour la galerie »<sup>2311</sup>, mais surtout il s'imagine lecteur de lui-même, de son histoire, « comme de celle d'un autre » :

« Ainsi ce Journal est une espèce d'histoire, et j'ai besoin de mon histoire comme de celle d'un autre pour ne pas m'oublier sans cesse et m'ignorer »<sup>2312</sup>.

Cette notion est ainsi fort liée au statut social. Elle est étroitement liée chez Constant à la recherche d'un statut social par ses essais répétitifs de se mettre en valeur, de même pour Jean-Jacques Rousseau à travers ses ouvrages et pour Mme du Deffand à travers son salon. Dans le dialogue Constant et Mme de Charrière, nous constatons essentiellement une disparité de l'âge, alors que dans les deux autres duos épistolaires, il s'agit d'une disparité sociale et idéologique.

---

<sup>2305</sup> Bernard Beugnot, « Les Voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires » p. 47-59 in *Art de la lettre, art de la conversation*, op.cit. p. 47

<sup>2306</sup> Ibid.

<sup>2307</sup> Ibid. p. 47-78

<sup>2308</sup> Ibid. p. 56

<sup>2309</sup> Selon Vincent Kaufmann: « Au cœur de l'épistolaire, il y a un geste de destruction relationnelle » (*L'Equivoque épistolaire*, Paris, éd. de minuit, 1990, p. 111), cité par Bernard Beugnot, ibid. p. 58

<sup>2310</sup> Christian Biet, « L'Oral et l'écrit » p. 409-434 in *Histoire de la France littéraire*, tome 2, op.cit. p. 411

<sup>2311</sup> Michel Dentan, *Le Texte et son lecteur*, études sur Benjamin Constant et autres, note 1 (Benjamin Constant, *Œuvres*. Texte présenté et annoté par Alfred Roulin, op.cit. p.428

<sup>2312</sup> Ibid. p. 429

#### IV-B-La conscience de soi<sup>2313</sup> comme épistolier :

« Le plus grand plaisir en amitié est de parler de soi, et cet épanchement provient d'une faiblesse mêlée d'amour-propre »<sup>2314</sup>.

Chacun de nos épistoliers a une certaine conscience de soi. Il manifeste cette conscience de soi à travers ses lettres à son partenaire. Nous allons voir que la représentation de soi constitue un des éléments omniprésents surtout chez Constant et Rousseau. Constant est toujours en quête d'un autre qui peut l'entendre alors que Rousseau aime exposer, avec liberté, sans moi au milieu de la nature. La conscience de soi peut être ainsi saisie comme acte de prendre conscience de soi-même. Parmi ces aspects ou ces manifestations de la conscience de soi, plutôt chez Constant et chez Rousseau, nous signalons les traits narcissiques et la volonté de se mettre toujours en valeur, surtout les qualités d'épistolier, le rapport et la référence toujours à moi, la subjectivité. Il s'agit alors d'une représentation de soi dans les lettres. Cette étude concerne plutôt l'un des aspects psychologiques du personnage. L'image de soi est aussi saisie chez Constant dans son rapport à l'autre, Mme de Charrière avec laquelle est tantôt identique, tantôt différent de soi.

Selon Jan Herman, « Discours connoté d'intimité, la lettre peut ainsi servir de véhicule au moi, [...], en le conduisant de façon légitime de la scène privée à la scène publique »<sup>2315</sup>.

Loin des études approfondies sur cette question, nous pouvons dire, à partir des deux définitions précédentes mises en notes, que la conscience de soi peut être saisie comme la connaissance qu'un sujet a de ses états affectifs, de ses pensées et de ses actes. Dans les relations épistolaires, cette connaissance de soi se manifeste spécialement par la représentation de soi dans la lettre. Elle est conduite par le travail de l'écriture, par la nature

---

<sup>2313</sup> Afin de comprendre la « Conscience de soi », il nous faut tout d'abord comprendre la Conscience. Il s'agit, selon le *Dictionnaire Le Grand Robert*, de la « Faculté qu'a l'homme de connaître sa propre réalité et de la juger » et en ce sens, du point de vue psychologique, la conscience de soi peut se définir comme « acte ou état dans lequel le sujet se connaît en tant que tel et se distingue de l'objet qu'il connaît » (*Le Grand Robert de la langue française, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, de Paul Robert, article « Conscience », Montréal, Canada, Les dictionnaires Robert, 1985, Paris, deuxième édition, entièrement revue et enrichie par Alain Rey, tome II) ; quant au *Dictionnaire historique de la langue française* il nous présente cette définition qui nous semble beaucoup plus claire : « Connaissance partagée avec quelqu'un [...], oscillant entre les valeurs de « confiance » et « connivence ». Appliquée à la connaissance claire que l'on a au fond de soi-même, il a développé le sens de « sentiment intime », spécialement en tant que connaissance morale avec la notion du bien et du mal ». (*Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, 1992. Il s'agit ainsi d'une conscience réfléchie. Dans un sens plus « individualiste », la conscience peut aussi correspondre à une représentation, même très simplifiée, de sa propre existence. On parle alors de conscience de soi, ou de conscience réflexive, comme dans celle du miroir. La question est de savoir si notre perception de nous-mêmes est exacte, ou si nous ne sommes pas les mieux placés pour nous observer (voir Wikipédia, site visité le 2 mars 2012, à 10h00). « On connaît la formule de Socrate, tirée de l'oracle de Delphes: « connais-toi toi-même », qui montre qu'une mauvaise connaissance de soi a un impact sur la connaissance du monde et réciproquement-puisque nous faisons partie du monde. En fait, la conscience de soi désigne la conscience de phénomènes particuliers reliés au concept de soi. Conscience de soi : la conscience est la présence de l'esprit à lui-même dans ses représentations, comme connaissance réflexive du sujet qui se sait percevant. Par cette présence, un individu prend connaissance, par un sentiment ou une intuition intérieurs, d'états psychiques qu'il rapporte à lui-même en tant que sujet. Cette réflexivité renvoie à une unité problématique du moi et de la pensée, et à la croyance, tout aussi problématique, que nous sommes à l'origine de nos actes ; ce dernier sens est une connaissance de notre état conscient aux premiers sens. » (voir Wikipédia), site visité le 2 mars, 2012, à 10h00.

<sup>2314</sup> La marquise de Créqui, cité par Sainte-Beuve, *Causerie du lundi*, op.cit. volume 12, p. 392

<sup>2315</sup> Jan Herman, « Le Commentaire historique de Voltaire : Ethos de l'écrivain et épistolarité » p. 49-58 in *Revue de l'Aire*, Epistolaire, n° 35 op.cit. p. 54-55

des relations entre les correspondants, par la finalité de se modifier, de s'approfondir par l'échange, lorsqu'elle prend la forme d'un examen de conscience sous le regard de l'autre, à se déguiser, mais surtout à se mettre en valeur. Chaque épistolier est voué à une certaine complaisance de soi. Réciproquement, chaque épistolier a, dans une certaine mesure, l'intention de se faire valoir aux yeux de l'autre et à ses propres yeux. Parmi les caractéristiques de la conscience de soi : le rapport et la référence toujours à soi, la subjectivité et l'individualité. Manon Philippon (1772-1780), écrit le 20 décembre 1771 :

« La connaissance de nous-mêmes est sans hésiter, la science la plus utile »<sup>2316</sup>.

Selon Benoît Melançon, la lettre est une « autre forme de l'autoreprésentation épistolaire »<sup>2317</sup>. Janet Altman exprime la même idée en disant que « ce qui est « profondément » épistolaire dans la lettre est la progressive découverte de soi au cours de l'autre »<sup>2318</sup>.

Chaque épistolier a le souci suivant : comment accorder l'image qu'il a de soi et l'image que l'autre a de lui?

Nous nous concentrerons ici sur les manifestations et les aspects que quelques épistoliers perçoivent d'eux-mêmes en tant qu'épistoliers. Nous allons essayer de mettre en valeur cette conscience de soi à partir de ces trois aspects, le travail de l'écriture, la nature des relations entre épistoliers, la finalité de l'échange : se modifier, s'approfondir, se travestir et surtout se mettre en valeur.

### Benjamin Constant et Isabelle de Charrière :

Tout d'abord, c'est essentiellement le cas de Benjamin Constant qui cherche, dès le début de son commerce épistolaire avec Mme de Charrière, à se faire valoir, à la fois à ses propres yeux et à ceux de son amie. Il essaye toujours d'ajuster son image usant de ses talents épistolaires et de ses capacités langagières dans l'écriture. Il veut modifier l'image qu'elle a préalablement de lui, tout en cachant au maximum ses abus, son extravagance et surtout son inconsistance :

« Je me représentai moi pauvre diable ayant manqué dans tous ses projets, plus ennuyé, plus malheureux, plus fatigué que jamais de ma triste vie. »<sup>2319</sup>

Ce sont ses *Journaux intimes* qui nous donnent des documents précieux sur sa personnalité et sur sa vie intime. Le 30 mars 1805, Benjamin Constant écrit :

« Ma vie au fond n'est nulle part qu'en moi-même. Je la laisse prendre, j'en livre les dehors à qui veut s'en emparer, mais j'ai tort, car cela m'enlève du temps et des forces, mais l'intérieur est environné de je ne sais quelle barrière que les autres ne franchissent pas. Ils y font quelquefois pénétrer la douleur, mais ils ne parviennent jamais à s'en rendre maîtres. Ma tendance est toujours de me retrouver seul avec moi-même »<sup>2320</sup>

---

<sup>2316</sup> Cité par Brigitte Diaz, « L'entretien épistolaire ou le procès de l'éloquence. Correspondance de jeunesse de Manon Philippon (1772-1780) » p. 207-223 in *Eloquence et vérité intérieure*, op.cit. p. 208

<sup>2317</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier*, op.cit. p. 21

<sup>2318</sup> Cf. Janet Altman, *Epistolarity*, op.cit. p. 45, cité par Benoît Melançon, *Diderot épistolier*, ibid. p. 33

<sup>2319</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1787]

<sup>2320</sup> Benjamin Constant, *Journaux intimes*, op.cit. 30 mars, 1805

Son caractère pessimiste est aussi reflété dans son *Journal*, il écrit le 17 octobre 1804 : « (...) j'y enregistre beaucoup plus mes peines que mes plaisirs »<sup>2321</sup>. Il fait de son *Journal* un moyen d'autoanalyse : « S'il avait pris ce cahier pour confident, c'est surtout parce qu'il lui fallait un exutoire à toutes ses tristesses, un ami sûr qui le soulage de ses inquiétudes et de ses angoisses. »<sup>2322</sup>. La conscience de soi chez Constant tend à l'égoïsme dès son jeune âge. Selon G. Rudler, « Benjamin commence à s'aimer uniquement, réserve faite des amitiés de choix qu'il se crée et dans lesquelles son égoïsme trouve encore à glaner, quand son sentiment, très sincère, s'est satisfait »<sup>2323</sup>. De même, André Suarès le décrit comme « un homme en guerre avec soi-même. »<sup>2324</sup>.

Benjamin est ainsi épris de sa propre personne. Il y a chez lui, selon l'expression de B. Beugnot, une « image valorisée de soi »<sup>2325</sup>. Ses premières lettres à Mme de Charrière ne sont que l'histoire de sa vie qu'il entreprend de raconter les détails. Il s'imagine lecteur de lui-même et de sa propre histoire :

« [...] un des caractères que la nature m'a donnés, c'est un grand mépris pour la vie, et même une secrète envie d'en sortir pour éviter ce que peut encore m'arriver de fâcheux. Je suis assez susceptible d'être effrayé par une chose inattendue qui agit sur mes nerfs. Mais dès que j'ai un quart d'heure de réflexion, je deviens sur le danger d'une indifférence complète »<sup>2326</sup>

Constant se montre quelque peu imbu de lui-même et prompt à élever un monument à sa propre gloire. Dans ses lettres, ce qui lui importe, c'est la conscience de soi rendue plus vive par l'action exercée sur autrui.

Cette soumission au soi, cette difficulté de sortir du culte de soi, serait à la base de ses tourments et de son ennui qui l'accable presque toute sa vie<sup>2327</sup>. Il utilise la première personne représentant ses inclinations narcissiques sur lesquelles nous sommes habitués dans ses écrits intimes, *Le Cahier rouge*, *Le Journal intime* en particulier. Selon B. Melançon, « Les genres de la littérature intime le journal, l'autobiographie, les Mémoires, les souvenirs, l'autoportrait ont en commun que l'énonciation y est le fait d'un *je* réfléchissant sur lui-même, soit au jour le jour, soit rétrospectivement, devant l'histoire ou pour soi. La correspondance n'est pas en reste, qui ne cesse de se mettre en scène : « écrire et se regarder écrire est une attitude caractéristique de l'épistolier »<sup>2328</sup>. En abordant le projet de son *Journal*, il note le 18 décembre 1804 :

« Je me suis fait une loi d'écrire tout ce que j'éprouverais. Je l'ai observée, cette loi, du mieux que j'ai pu, et cependant telle est l'influence de l'habitude de parler pour la galerie que, quelquefois, je ne l'ai pas complètement observée... »<sup>2329</sup>.

C'est pourquoi il met l'accent sur l'importance de ce *Journal* pour lui :

« Ce journal est une espèce d'histoire, et j'ai besoin de mon histoire comme de celle d'un autre pour ne pas m'oublier sans cesse et m'ignorer »<sup>2330</sup>.

---

<sup>2321</sup> Ibid. cité dans l'introduction I, p. 12

<sup>2322</sup> Ibid.

<sup>2323</sup> G. Rudler, *La Jeunesse de Benjamin Constant 1767-1794*, Thèse, op.cit. p. 11

<sup>2324</sup> André Suarès, *Portraits et préférences, de Benjamin Constant à Arthur Rimbaud*, op.cit. p. 117

<sup>2325</sup> Bernard Beugnot, « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires » op.cit. p. 52

<sup>2326</sup> Voir Benjamin Constant, *Le Cahier rouge*, op.cit. p. 94

<sup>2327</sup> Voir précédemment notre étude sur le thème de l'ennui.

<sup>2328</sup> Roger Duchêne, « Du destinataire au public, où la métamorphose d'une correspondance privée » *RHLF*, 76 :1, jan-fév.1976, p.33, cité par B. Melançon, *Diderot épistolier*, op.cit. p.123

<sup>2329</sup> Benjamin Constant, *Journaux intimes*, Gallimard, op.cit. p. 11

Il y a chez Constant des lettres où l'expression du moi est dense, l'autobiographie touffue. Aussi, dans ses premières lettres, en particulier, il livre son autoportrait qui semble d'une fidélité absolue, on a l'impression d'une copie de son *Journal intime* où le soliloque prédomine. Le dialogue devient unilatéral. Il préfère parler de lui-même plutôt que d'engager un dialogue avec son amie absente. Il joue le rôle, comme dans les romans, d'un narrateur auto-diégétique qui tient à raconter ses propres aventures. Benjamin Constant y dévoile abondamment divers côtés de sa vie personnelle. Ces lettres de Constant prennent finalement la forme de l'autoportrait, où l'expression du moi est à son paroxysme. On a l'impression d'une certaine introspection dans le moi, ce qui est contre les usages classiques comme le dit G. Haroche-Bouzinac, « parler de soi dans la lettre est ressenti comme une inconvenance »<sup>2331</sup>.

« Ma vie est plus triste que jamais sans que j'aie aucun sujet de mécontentement particulier. Mais je suis détaché de tout, sans intérêts, sans liens moraux, sans désirs, et à force de satiété et de dégoût je suis souvent prêt à faire des sottises. Plus d'une fois j'ai été sur le point de changer de nom, de rassembler quelque argent et de m'éloigner à jamais de tout ce que j'ai connu. L'idée de mon père qui, quoique pour toujours séparé de moi, s'intéresse à mon état, à ce qu'il regarde comme mon bien-être, et que je laisse dans l'idée fautive et consolante que je suis heureux, est la seule qui m'ait retenu. »<sup>2332</sup>

Sous la forme d'un soliloque, Benjamin Constant se laisse délirer sur divers côtés de sa vie personnelle, de son entourage et de son père. Il recourt à l'errance. Il n'aime pas la sottise humaine. Il préfère rester isolé, loin, dans son dépaysement. Il parle des qualités nombreuses de sa femme et de son comportement avec elle. Il est toujours hésitant entre deux situations contraires sans pouvoir en choisir une. Finalement, il annonce son athéisme total. Il porte un jugement sévère, me semble-t-il, sur la morale, et l'homme dont le destin est d'être « méchant, sot et vil ». Dans cette citation, Benjamin Constant est pessimiste. Il l'est aussi dans ses œuvres de fiction. Il y a une certaine conformité entre son être et son paraître. Dans son *Cahier Rouge*, il commence par révéler son appartenance filiale :

« Je suis né le 25 octobre 1767, à Lausanne, en Suisse, d'Henriette de Chandieu, d'une ancienne famille française réfugiée dans le pays de Vaud pour cause de religion, et de Juste Constant de Rebègue, colonel dans un régiment suisse au service de Hollande. Ma mère mourut en couches, huit jours après ma naissance. »<sup>2333</sup>

Ressentant que I. de Charrière a de lui un portrait dépréciatif, il lui trace l'itinéraire jusqu'à ses vingt ans pour qu'elle ait pitié pour lui et qu'elle change d'opinion à propos de sa sincérité :

« Je suis très piqué du cynique. Vingt ans de sagesse et de retenue, de renoncement et de continence, de privations et de jeûnes, de désirs vaincus et des passions réprimées n'ont donc pu me mettre à l'abri de vos injurieux soupçons ! »<sup>2334</sup>

Au fur et à mesure que le dialogue épistolaire avance, Benjamin Constant se dévoile derrière son écriture, avec la volonté de se mettre en valeur pour attirer l'attention de sa correspondante essayant de donner de lui une image laudative. Il cherchait dès le début à être un bel esprit, se déguise en gentilhomme. Ainsi donnant de lui un portrait favorable :

« Accoutumé de bonne heure à l'étude et à la méditation, possédant parfaitement la langue du pays, animé par un but fixe et une ambition réglée, jeune et peut-être plus avancé qu'un autre à mon âge, riche d'ailleurs, très riche pour ce pays-là, voilà bien des avantages. »<sup>2335</sup>

<sup>2330</sup> Ibid.

<sup>2331</sup> G. Haroche-Bouzinac, *L'Épistolaire*, op.cit. p. 100

<sup>2332</sup> (XLIX) A Isabelle de Charrière [Vendredi ce 6 juillet 1791]

<sup>2333</sup> Benjamin Constant *Le Cahier rouge*, op.cit. p.11

<sup>2334</sup> (IX) A Isabelle de Charrière [24 décembre 1787]



Benjamin Constant essaie toujours de dissimuler sa vraie personnalité aux yeux de Mme de Isabelle de Charrière :

« Si je me montrerais aux autres comme je suis, ils me croiraient fou. »<sup>2336</sup>

« Je suis tout poussière. Comme il faut finir par là, autant vaut-il commencer aussi par là. »<sup>2337</sup>

Pour le consoler, Mme de Charrière, comprenant qu'il devient prisonnier de son moi, l'invite à sortir de soi et de chez soi, deux gouffres qui sont à la base de son ennui :

« [...] ; en vérité il faut sortir un peu de soi pour n'être pas trop malheureux comme il faut sortir de chez soi quand les maîtres s'y boudent, que les domestiques s'y querellent, que les cheminées fument etc. »<sup>2338</sup>

Pour elle-même, insistant sur sa singularité, Mme de Charrière parle de sa destinée par rapport aux autres. Son destin est d'être singulière, grâce à son esprit éclairé, peut-être, qui l'illumine malgré son âge :

« Mon sort, ma vie, me paraissent parfois bien singuliers, mais à ce compte tout serait singulier, et beaucoup de singulier devient le contraire de singulier. »<sup>2339</sup>

Benjamin Constant essaie de trouver en soi les grandes ressources qu'il peut mettre en service avec son amie. Il entre toujours en lui-même, à la recherche de ses talents. Aussi la conscience de soi excessive de Constant est-elle à la base de son ennui. Une sorte de hantise introspective l'envahit :

« On s'ennuie par excès d'intelligence, mais aussi par excès de la vie intérieure »<sup>2340</sup>

Il cite les grands écrivains en énumérant les qualités qui les distinguent et en espérant leur bénédiction. A travers cet artifice, Constant montre à I. de Charrière sa pensée illuminée et sa lecture encyclopédique :

« Et on dit que Voltaire n'avait que de l'esprit et d'Alembert et Fontenelle du Jargon. Grand bien leur fasse. »<sup>2341</sup>

Un autre aspect de sa vaste culture est sa maîtrise d'autres langues :

« Hills over hills et rocks o'er rocks arise. »<sup>2342</sup>

C'est-à-dire « les collines se dressent au-dessus des collines, les rochers au-dessus des rochers. »<sup>2343</sup>

---

<sup>2335</sup> (I) A Isabelle de Charrière [26 juin 1787]

<sup>2336</sup> (LII) A Isabelle de Charrière [Brunswick, ce 1er janvier 1793]

<sup>2337</sup> (XLI) A Isabelle de Charrière [10 décembre 1790]

<sup>2338</sup> (XLV) A Benjamin Constant [ce 8e févr. 1791]

<sup>2339</sup> (XLVI) A Benjamin Constant [ce 3e mars 1791]

<sup>2340</sup> Vladimir Jankélévitch, *L'aventure, l'ennui, le sérieux*, op.cit. p. 87

<sup>2341</sup> (VI) A Isabelle de Charrière [21 décembre 1787]

<sup>2342</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>2343</sup> Benjamin Constant cite ici un vers de l'*Essay on Criticism de Pope* (II, 32) (Voir J.-D. Candaux, op.cit., note 4 p. 41)

Il trouve le plaisir d'intégrer l'anglais dans ses lettres, comme réflexion de son escapade en Angleterre :

« Mais si elle est saucy, avec vous then she may go a packing to England again. »<sup>2344</sup>

Attirer l'attention de sa correspondante sur sa propre culture apparaît ainsi pour Constant comme une façon de créer une complicité.

Par la reconnaissance et les beaux mots : il exprime franchement ses sentiments à l'égard de sa correspondante qui a bonifié sa vie :

« C'est ma meilleure amie et la plus aimable femme que je connaisse. »<sup>2345</sup>

Il dit encore :

« [...], si je vivais, de vous revoir, de retrouver en vous l'indulgente amie qui m'avait consolé, qui avait répandu sur ma pénible manière d'être un charme qui l'adouçissait. »<sup>2346</sup>

Nous pouvons dire que Benjamin Constant a usé de tous les moyens possibles qui lui permettent d'avoir conscience de soi comme épistolier, en gardant le contact avec son amie, Mme de Charrière. Nous avons l'impression que Constant ne peut pas se débarrasser du poids de son moi. Distract, inactif, ennuyé, voilà les traits marquants de Constant. Il nous paraît un imposteur dans son dialogue avec Mme de Charrière. Il veut se montrer calme alors qu'il est à l'origine nerveux, heureux alors qu'il est triste et ennuyé. Ce qui est triste, « ce qu'il fait cette constatation à tout instant sans pouvoir changer d'allures »<sup>2347</sup>. « A chaque moment de sa vie, Constant se retrouve tel qu'il est- c'est-à-dire variant d'heure en heure, mais sans sortir du cercle de son individualité, laquelle figure ici l'invariant. D'où provient qu'achevé quand on le confronte à autrui, Constant semble incomplet si on le compare à lui-même. [...]. En vertu de son originalité, l'être tout individuel est condamné à ne jamais tout à fait s'accomplir »<sup>2348</sup>.

Entre Constant et Mme de Charrière, il y a une relation dynamique de complémentarité. Il cherche de ce qui lui manque chez son amie. Au fil de ses lettres, il cherche à se dévoiler, il suit la politique du dévoilement de soi. Il se sent seul, même depuis son enfance. « Seul, il souffre trop de son vide : car on sent son désordre comme un vide intérieur. Il y préfère la lutte, quelle qu'en soit l'issue. « Je suis comme atterré de la solitude qui m'entoure, disait-il ; je suis effrayé de ne tenir à rien, moi qui ai tant gémi de tenir à quelque chose ». Au jour le jour, il se trouve esclave de son moi, de son isolement et de sa solitude.

Jean-Jacques Rousseau et la folie de soi :

« La seule [passion] qui naît avec l'homme et ne le quitte jamais [...] est l'amour de soi. »<sup>2349</sup>

<sup>2344</sup> (XII) A Isabelle de Charrière [Bâle 21 février 1788]

<sup>2345</sup> (III) A Isabelle de Charrière [Westmorland, Patterdale le 29 août 1787]

<sup>2346</sup> (XIII) A Isabelle de Charrière [23 février 1788]

<sup>2347</sup> *Une page des confessions de Benjamin Constant*, op.cit. p. 8

<sup>2348</sup> Charles du Bos, *Grandeur et misère de Benjamin Constant*, op.cit. p. 19

<sup>2349</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, op.cit. Livre IV, p. 275

Dans tous ses écrits, Rousseau se voit singulier, différent de tous les hommes. Sa conscience de soi parsème ses écrits. Son moi est au-dessus du tout :

« Je m'aime trop moi-même pour pouvoir haïr qui que ce soit. »<sup>2350</sup>

Etre fier de soi, doit être, selon lui, la règle générale :

« L'estime de soi-même est le plus grand mobile des âmes fières »<sup>2351</sup>

Il note à l'en-tête de ses *Confessions* :

« Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme, ce sera moi. Moi seul je sens mon cœur et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent »<sup>2352</sup>

Mais, selon Rousseau, il ne faut pas être dupe des apparences. Autrement dit, selon Rousseau, la conscience de soi n'est pas dans le paraître qui est souvent décevant, mais surtout dans l'essence de l'homme :

« On peut briller par la parure, mais on ne plaît que par la personne. »<sup>2353</sup>

En effet, ce n'est qu'au cours du XVIIIe siècle que la lettre conquiert la sphère de l'intime, accompagnée d'une exigence de sincérité et de spontanéité qui admet voire revendique la vérité, même peu flatteuse, de son moi<sup>2354</sup>. Nous constatons chez Rousseau, sur le même type de Constant, prédominer les traits narcissiques et la volonté de se mettre toujours en valeur auprès de son partenaire, en se concentrant sur ses qualités d'épistolier ou plutôt d'écrivain. Avec Rousseau, l'expression du moi devient culminant dans les lettres et les écrits intimes. Depuis la première lettre à M. Malesherbes en janvier 1762 jusqu'à sa mort en 1778, pendant une vingtaine d'années\*, Rousseau s'éloigne de plus en plus de ses œuvres romanesques et théoriques pour se consacrer à l'écriture de soi et donne ainsi ses principaux textes autobiographiques...*Les Confessions, les Dialogues et les Rêveries* »<sup>2355</sup>. « Vers 1761-1762, dans ce premier crayon des *Confessions* connu sous le titre de « Mon portrait », il note de manière très révélatrice » pour justifier sa solitude : « [...] j'aimerais mieux être oublié de tout le genre humain que regardé comme un homme ordinaire. Etre seul, c'est aussi être singulier »<sup>2356</sup>. Avec ces lettres, adressées à Malesherbes, dont il sait bien qu'elles feront le tour de Paris, Rousseau, selon Anne-France Grenon, « fait son entrée dans l'autobiographie par la voie de l'épistolaire, somme toute la voie d'usage »<sup>2357</sup>. Outre qu'elles sont une sorte d'autojustification, Rousseau y raconte sa vie rustique, ses goûts et sa foi. Selon G. Haroche-Bouzinac, « La lettre se fait le moyen de déposer, [...], la vérité de soi. L'autobiographie moderne, [...] dont Rousseau est considéré comme le vrai fondateur], s'origine ainsi dans la

<sup>2350</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, op.cit. sixième promenade, p. 114

<sup>2351</sup> Ibid. huitième promenade, p. 144

<sup>2352</sup> Voir *Les Confessions*, op.cit. Livre I, p. 33

<sup>2353</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, op.cit. Livre cinquième, p. 485

<sup>2354</sup> Selon G. Haroche-Bouzinac, « il s'avère que la présence du moi dans le texte épistolaire s'intensifie au cours du XVIIIe siècle » (G. Haroche-Bouzinac, *L'Épistolaire*, op.cit. p. 10)

<sup>2355</sup> G. Yang, *Jean-Jacques Rousseau, la part autobiographique de l'œuvre*, op.cit. introduction, p. 7-8. Selon ses dires, Rousseau « a décidé d'entreprendre l'écriture de ses mémoires en 1759 ou 1760. Mais avant cette date, il rédige un dossier intitulé « Mon portrait » composé de 38 fragments disparates, dont la production approximative s'échelonne de 1756 à 1762, c'est-à-dire que le projet remonte à l'époque de l'Ermitage (voir Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, *Introduction aux Confessions*, op.cit. cité par G. Yang, ibid. p. 8

<sup>2356</sup> Cité par Georges May, *Rousseau par lui-même*, op.cit. p. 159

<sup>2357</sup> Anne-France Grenon, « Les lettres dans *Les Confessions* de J.-J. Rousseau », op.cit.

correspondance. Dans les lettres adressées à Malesherbes, entre plainte, apologie et diatribe, au mépris des codes de la politesse qui engagent à ne pas se raconter, Rousseau parle de lui-même en confiance parce qu'il a trouvé son destinataire »<sup>2358</sup>. Il dit dans sa troisième lettre à Malesherbes :

« Quand tous mes rêves se seraient tournés en réalités, ils ne m'auraient pas suffi : j'aurais imaginé, rêvé, désiré encore. Je trouvais en moi un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir, un certain élan de cœur vers une autre sorte de jouissance »<sup>2359</sup>

Rousseau se blottit sur lui-même, vivant de ses souvenirs, enfermé dans ses « chimères », il se réfugie dans le silence de la nature et se livre tout entier au plaisir d'écrire pour soi-même.

#### Voltaire et Mme du Deffand :

Voltaire n'avait pas ce souci de soi des deux écrivains précédents ; nous croyons que cela est dû à sa préoccupation permanente pour des procès beaucoup plus importants que son inclination vers soi. Selon Jan Herman, « Voltaire est plus réticent que Rousseau à parler de lui-même sur la scène publique, c'est-à-dire dans un livre imprimé »<sup>2360</sup>. Il se voue toujours à l'altruisme, à l'abnégation de soi :

« Pour mieux savoir aimer, haïssez-vous vous-même. »<sup>2361</sup>

Il voit dans l'humilité une arme contre l'amour-propre, qu'il considère comme une inclination fautive :

« L'humilité n'est pas l'abjection ; elle est le correctif de l'amour-propre. »<sup>2362</sup>

Dans tous ses écrits il affiche son jugement sur l'amour-propre, citons par exemple :

« Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre. »<sup>2363</sup>

Pourtant, il va dans la même direction, mais parfois sans le vouloir. Dans ses lettres destinées à la publication, « il est surtout apparu comme un metteur en scène de soi, sur le grand théâtre européen. Il joue des rôles, manipule des images de soi. Aussi bien que Rousseau, il a intégré sa vie privée à son statut d'écrivain »<sup>2364</sup>, mais sans cette intensité de Rousseau ou de Constant.

Quant à Mme du Deffand, elle donne d'elle-même l'image d'une mauvaise épistolière. « Constamment comparée à Mme de Sévigné, sainte patronne du style épistolaire, Mme du Deffand se désole auprès d'Horace Walpole, [...], des désavantages de ses lettres : « Je n'ai

---

<sup>2358</sup> G. Haroche-Bouzinac, « Les Lumières, une ère de liberté », in *Le Magazine littéraire* n° 442, Les correspondances d'écrivains, op.cit. p. 52

<sup>2359</sup> (1650) Rousseau à Malesherbes [A Montmorency le 26 janvier 1762] (Troisième Lettre autobiographique envoyée à Malesherbes au cours du mois de janvier 1762)

<sup>2360</sup> Jan Herman, « Le Commentaire historique de Voltaire : Ethos de l'écrivain et épistolarité », op.cit. p. 54

<sup>2361</sup> Voltaire, *La fête de Bélébat*, 1725.

<sup>2362</sup> Voltaire, *Le Dictionnaire philosophique*, op.cit. « Catéchisme chinois », p. 84.

<sup>2363</sup> Voltaire à M. Damilaville [le 11 mai 1764]

<sup>2364</sup> Dossier « Voltaire ici et maintenant », coordonné par François Aubel et Michel Delon, in *Le Magazine littéraire* n° 478, op.cit. p. 60

pas assez de gaieté pour vous dire des riens »<sup>2365</sup>. Pourtant elle a conscience de sa capacité philosophique. L'important pour elle est de s'exprimer élégamment. Elle invite Voltaire à s'éloigner des polémiques inutiles des philosophes et « l'invite à lutter pour la protection du goût, celui de l'honnête homme »<sup>2366</sup>.

Enfin, nous pouvons dire que par l'autobiographie et l'autoportrait, particulièrement dans les lettres de Constant et dans celles de Rousseau s'affiche une expression dense et massive du soi où le « je » omniprésent montre leur hantise de soi, qui va jusqu'à une sorte d'introspection. Chacun se focalise sur lui-même. Pour Constant, le moi est l'objet sur lequel il focalise dans ses premières lettres à Charrière. L'image de soi paraît aussi clairement dans ses œuvres de fiction, surtout *Le Cahier Rouge et Adolphe*. Pour Rousseau, l'aspiration de donner une image parfaite de lui-même, exempte de toute déficience paraît la pierre de touche dans toutes ses productions littéraires comme nous venons de le voir.

---

<sup>2365</sup> Mme du Deffand à Horace Walpole [le 7 février 1772], cette citation fut écrite le 9 février (lettre à deux volets). Cf. Diaz, *L'Épistolaire au féminin, correspondances de femmes XVIIIe –XXe siècle*, op.cit. avant-propos, p. 11

<sup>2366</sup> Cf. Carmen Boustani, op.cit. p. 127

## Conclusion

« La lecture de la correspondance permet d'aller au-delà des apparences »<sup>2367</sup>

Arrivés au terme de notre recherche, nous nous demandons quel est l'intérêt de cette étude sur les lettres? En effet, l'étude de ces quelques correspondances au XVIII<sup>e</sup> siècle a constitué un défi pour nous : comment comprendre une pensée aussi raffinée tout en faisant son initiation à l'étude de l'épistolaire ? On a essayé de démêler les fils d'un échange qui s'étend sur de nombreuses années, d'exposer une petite part de la vie de chaque épistolier, un petit coin du tableau de sa vie. Après la lecture des lettres de notre corpus, nous avons découvert une mine inépuisable d'idées originales qui nous ont renseigné sur l'histoire de toute une époque.

Le discours épistolaire s'avère un moyen efficace de l'épistolier pour abolir, par l'écriture, cette distance qui le sépare de son correspondant. Chaque épistolier était soucieux d'établir une relation épistolaire, basée sur la franchise et la sincérité réciproques. Car « tout simplement, la correspondance autorise des dévoilements, des bouffées de sincérité, [...] »<sup>2368</sup>. La lettre devient ainsi « un outil d'exploration de soi et des autres »<sup>2369</sup>. La représentation de la relation épistolaire est ainsi conçue comme un contact, coprésence où transparence réciproque des deux épistoliers. En fait, toutes les lettres de notre corpus sont marquées par le sceau de l'amitié. Le charme des lettres d'amitié vient de leur spontanéité et de leur simplicité. Au début de notre recherche, nous avons analysé l'histoire du genre pour en reconnaître les contours et pour le localiser dans le contexte littéraire et social des genres littéraires de valorisation en exposant, autant que possible, les opinions des critiques de tous bords. En mettant en présence nos épistoliers, nous avons étudié les rapports entre eux en exposant les origines de leur amitié et l'histoire de leur initiation au genre épistolaire. Après une lecture minutieuse des lettres, nous avons tenté de choisir un corpus adapté qui nous paraît significatif et riche au plan de l'interaction épistolaire grâce à la valeur des sujets et des thèmes discutés par les épistoliers, qu'ils soient des thèmes mondains, littéraires ou philosophiques. En travaillant sur le contenu des lettres, nous avons découvert que tous les épistoliers ont soin l'un de l'autre. Tous marqués par le sceau de l'ennui, tous affligés, ils cherchent le repos de leur conscience et la consolation de leur âme face aux ennuis qui les attaquent et qui les dévorent. C'est pourquoi l'existence de cette thématique de la consolation semble être le moteur de la production des lettres dans toutes les correspondances. Chacun cherche chez l'autre des remèdes à ses problèmes qu'ils soient d'ordre moral ou matériel. Les lettres de notre corpus abordent des sujets liés à la publication des œuvres au XVIII<sup>e</sup> siècle, à la philosophie du bonheur, de la superstition, à la différence idéologique sur quelques questions philosophiques ou des divergences sur la valeur de quelque écrivain prédécesseur. Autrement dit, elle apparaît comme le terrain fertile d'une discussion philosophique consolante contre toute sorte de superstition, pour garantir le bonheur de l'autre ou au moins pour dessiner un chemin pour celui qui aspire au bonheur.

Signalons aussi que la pragmatique fait ici se rencontrer la langue et l'écriture épistolaire. On ne peut négliger ce qui apporte la pragmatique dans l'analyse du genre épistolaire, envisagé comme un type de discours interactionnel. Cela permet de faire se rencontrer sur le

---

<sup>2367</sup> F. Bessire, « Un geste inaugural, la publication de la correspondance dans les premières œuvres complètes de Voltaire », in *Revue de Aire* n°33, Editer les correspondances, p. 33

<sup>2368</sup> Cf. *Revue de l'Aire*, Lettre et poésie, n°19, 1997, p. 26

<sup>2369</sup> Brigitte Diaz, « Les femmes à l'école des lettres, la lettre et l'éducation des femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle », op.cit. p. 141

terrain de l'épistolaire, linguistes et littéraires. La rhétorique nous a également paru un outil efficace pour exposer les enjeux de l'échange et par conséquent pour bien comprendre les lettres. La polémique prend un ton de plus en plus aigu, quand les épistoliers traitent de la guerre, ou d'une dispute qu'elle soit personnelle ou idéologique, comme celle entre Voltaire et Rousseau. L'étude des lettres s'avère aussi intéressante pour certaines fonctions de la lettre et du genre épistolaire en général. Garante de l'amitié profonde malgré la distance, la lettre paraît comme un moyen efficace chez nos épistoliers pour garder leur relation dans la durée avec des amis chers et indispensables, car comme le dit Montaigne : « La correspondance e[s]t relation qui engendre les vraies amitiés »<sup>2370</sup>. Chaque épistolier aime se placer dans une certaine place par rapport à son correspondant, mais parfois il se déplace d'une place à une autre pour s'adapter à son destinataire ou pour lui demander quelque chose. La lettre apparaît finalement, malgré sa dimension de ressassement, comme une thérapie, fonction essentielle pour les épistoliers.

Pour Voltaire et Mme du Deffand, leur commerce épistolaire suit un rythme binaire d'alternance, le plus souvent harmonieux, mais parfois perturbé, sous la forme d'un dialogue philosophique amusant. L'échange épistolaire de Voltaire & du Deffand, est un terrain d'idées, un pôle d'expérimentation philosophique surtout pour Mme du Deffand. La pensée se forme et s'élabore dans le va-et-vient d'une correspondance entre esprits libres.

En fait, il y a une raison profonde qui a poussé Mme du Deffand à correspondre avec Voltaire. Très mélancolique, elle trouve dans les lettres de Voltaire la consolation de son âme fatiguée et épuisée à la fois à cause de son âge et de sa cécité. Selon elle, ce sont les lettres de Voltaire, source inépuisable de divertissement et d'engouement, qui sont capables d'apaiser son âme. Saisissant bien qu'elle écrit à Voltaire, cette âme extraordinaire, Mme du Deffand soigne son style. Selon Ch. Cave, « bien que se connaissant depuis longtemps, et par delà l'intérêt personnel de l'échange, Mme du Deffand écrit aussi à Voltaire pour entrer dans la postérité, Voltaire écrit aussi à Mme du Deffand parce qu'elle est proche de Choiseul<sup>2371</sup>, [...] »<sup>2372</sup>.

Pour Voltaire, le but apparent est de divertir la marquise, mais en fait pour lui, la correspondance est une source d'information, une sorte de gazette, de journal périodique qu'il attend avec impatience. Exilé de la capitale, il attend de la marquise des nouvelles de l'actualité politique, mais aussi littéraire. Paris, malgré son éloignement, reste dans son cœur, il en veut tout savoir, il n'a jamais perdu l'espoir d'y revenir un jour. Pour l'exilé, cette correspondance remplit ainsi une fonction sociale, elle est un substitut de la mondanité parisienne, elle lui permet de maintenir un lien non seulement avec la capitale, mais aussi avec un monde ancien, ce siècle de Louis XIV auquel la marquise lui rappelle qu'il appartient, surtout lorsqu'il trouve une difficulté de ressusciter à Ferney l'ambiance et le goût parisiens qu'il n'a jamais oubliés.<sup>2373</sup> Il existe entre eux un certain type de polarité réciproque due à leur ressemblance. Selon Carmen Boustani, « Ils se ressemblent sur plusieurs points. Ils se sont formés à l'art et à la littérature française du Grand Siècle. Ils ont animé la société de la

<sup>2370</sup> Michel de Montaigne, *Essais*, livre I, chapitre XXVII, « De l'Amitié », Volland, 1789, P. 150

<sup>2371</sup> Grâce à sa relation avec Mme de Choiseul, Mme du Deffand était à un degré éloigné alliée avec le duc de Choiseul, ministre en France, après l'exil du cardinal de Bernis, en 1765l. Elle appelle ainsi dans sa correspondance M. et Mme de Choiseul son grand-papa et sa grand-maman. Cette situation lui permettait de présenter beaucoup de services à ses amis.

<sup>2372</sup> Christophe Cave, « La correspondance entre Voltaire et Mme du Deffand », p. 105-133 in *Recherches et travaux* n° 61, « le moi, le monde », université Stendhal-Grenoble 3, 2002, cité par Christophe Cave, « Le réseau épistolaire voltairien », p. 236-250 in *Les réseaux de correspondance à l'âge classique*, op.cit. p. 246

<sup>2373</sup> Cf. Jürgen Siess, « La Marquise et le philosophe. La rencontre épistolaire entre Mme du Deffand et Voltaire », op.cit. p. 324-325

Régence»<sup>2374</sup>. Malgré leurs différences de caractères, ils ont, ajoute C. Boustani, « les mêmes conceptions intellectuelles, les mêmes sympathies et antipathies pour les gens: « Je n'ai ni votre érudition ni vos lumières, mais mes opinions n'en sont pas moins conformes aux vôtres »<sup>2375</sup>.

La plainte constitue un leitmotiv tout au long de son échange épistolaire avec Voltaire qui lui écrit pour la consoler et pour la distraire. Chez elle, « le thème de l'absurdité de la condition humaine se mêle constamment à celui des tracasseries ou des platitudes de la vie sociale. »<sup>2376</sup>. Mme du Deffand emploie également la forme hyperbolique pour exprimer son admiration de Voltaire. Le ton adopté et la vigueur argumentative ont produit une force persuasive qui fait progresser l'interaction. Parmi les thèmes et sujets récurrents dans les lettres de Mme du Deffand : absence et oubli, souffrances dues à plusieurs épreuves, maladie, mort, passage douloureux du temps, espoir perdu, etc.

Elle adopte plusieurs figures de destination dans ses lettres, plusieurs postures comme expéditeur. Leur commerce épistolaire repose sur l'échange et le partage. Chez Mme du Deffand, il s'agit de tout dire, tel est le leitmotiv de ses lettres. Il s'accomplit ainsi le contexte de l'alternance. Nous avons pu ressentir le maintien de cette interaction entre l'épistolier et son destinataire à travers l'interrogation, l'exclamation, quelques verbes de parole, de mouvement, les formules de persuasion, les présentatifs, mais aussi les structures laudatives ou ironiques, les arguments et la reprise de la parole qui garantissent l'implication du destinataire et son engagement épistolaire.

Il s'agit d'une amitié entre deux grandes tristesses. En fait, l'amitié de Voltaire donne beaucoup de tranquillité à sa vie et à son âme et il lui donne aussi l'énergie qui l'aide à poursuivre sa vie. La fonction de la lettre est bien claire, à la fois, elle informe, distrait et console. Parfois la confidentialité de la lettre est transgressée, quand elle se mettait à lire les lettres de Voltaire devant ses convives de salon, peut-être avait elle voulue se mettre en valeur par sa réception des lettres du grand homme, considéré parmi les meilleurs penseurs et les meilleurs philosophes connus en France, mais aussi dans le monde entier. En général, nous pouvons dire que leur relation était largement symétrique.

Quant au duo Constant et Charrière, quel intérêt réciproque incite ces deux correspondants à s'écrire durant ces longues années ? La correspondance de Benjamin Constant avec Mme de Charrière forme, pendant huit ans (1786-1794), un centre d'attraction où il revient le plus souvent, une polarisation irrésistible. Il y a entre eux une complicité intellectuelle. Malgré l'écart d'âge qui les sépare, les épistoliers témoignent d'une amitié durable grâce à la sociabilité culturelle commune et aux confidences personnelles. Aussi, la variation des sujets traités renforce-t-elle la dynamique de leur dialogue : santé, commentaires mondains, politiques, etc. En revanche, cette relation a connu un certain temps de stagnation, en raison de divergences idéologiques<sup>2377</sup> et sentimentales, particulièrement après l'apparition de Mme de Staël. Bref, il s'agit d'une amitié enveloppée d'une passion amoureuse. Il y a une sorte de jalousie de la part de Belle quand Benjamin ne lui répond pas. A l'opposition de Benjamin qui est tout heureux des lettres qu'il reçoit de son amie, en réclame davantage avec

---

<sup>2374</sup> Carmen Boustani, op.cit. p. 125

<sup>2375</sup> Mme du Deffand à Voltaire, [14 janvier 1766], cité par Carmen Boustani, ibid.

<sup>2376</sup> R. Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, op.cit. p. 51

<sup>2377</sup> « La complicité intellectuelle de Benjamin Constant et Isabelle de Charrière n'a pas, on le sait, résisté aux divergences idéologiques qui se sont élevées entre eux ; en octobre-novembre 1794, la ligne de fracture se creuse lorsque Constant, devenu républicain, renonce au vœu d'indépendance et d'impartialité qu'il partageait avec son amie. L'échange réel désertera les questions politiques, se ralentira. Isabelle renonçant justement, comme elle l'écrit avec humeur, le 18 octobre 1794, d'« animer [...] par la contradiction », Benjamin » ( voir Isabelle Vissière, « Duo épistolaire ou duel idéologique », op.cit. p. 21)



insistance, se plaint de quelques silences, mais préfère parler de lui-même plutôt que d'entrer dans la traditionnelle « conversation entre personnes absentes ». Au fil de sa correspondance, Benjamin Constant se focalise sur des détails infimes de sa vie personnelle. Exhiber sa vie privée paraît son objectif primordial dans sa correspondance. Bien des pages s'apparentent au journal intime, de sorte qu'il devient prisonnier de soi-même. C'est pourquoi, chez Constant, on associe plutôt la lettre au journal, à la chronique, à l'autobiographie. Nous avons surtout l'impression que Constant se met essentiellement à l'écriture épistolaire dans un objectif autobiographique ou pour la postérité. A la lumière de leurs lettres, on peut dire que c'est un couple complémentaire où chacun a besoin de l'autre. Mme de Charrière a besoin de cette amitié pour se libérer d'une vie monotone au sein de Colombier avec un mari, dont elle n'espère plus rien. Constant est poussé par la vivacité, par l'impression d'une improvisation brillante. Il donne libre cours à sa verve au fil d'une conversation à bâtons rompus. Contradictions, anaphores insistantes sont des procédés qui visent toujours des effets d'insistance dans sa rhétorique. Les sentiments d'indignation, de plainte, de désespoir, d'inquiétude, d'accusation et d'amertume pullulent dans ses lettres. Ces sentiments sont le résultat logique de sa vie décousue et « en désordre ». Toutefois, la souplesse de l'échange donne l'effet d'une « conversation spontanée »<sup>2378</sup> sous la forme d'une sorte de conversation mondaine. Les lettres de Constant avec Mme de Charrière, possèdent un style poétique qui touche, qui émeut, du aux nombreuses figures de style qui inondent leurs lettres.

Pour Mme de Charrière, Constant est le rénovateur d'une passion éclipsée, un compensateur d'un autre, un baume pour une blessure. En fait, Mme de Charrière a peut-être trouvé en Constant une compensation assez tendre de sa relation passionnée avec son oncle, Constant d'Hermenches<sup>2379</sup>. Selon P. Bastid, c'est cette « séduisante Egérie qui allait captiver le neveu après avoir intrigué l'oncle »<sup>2380</sup>. De cette expérience, elle garda dans l'âme une amertume incurable, qu'elle avait voulu éclipser par sa relation avec Benjamin Constant. Cette femme mûre et ce jeune homme trouvent aussi des points communs lorsque, avec une liberté d'esprit, ils ont critiqué tous les préjugés de leur époque.

Quant au troisième couple épistolaire, Rousseau et Malesherbes, l'expression de l'amitié apparaît à travers des services et des soutiens que ce dernier prodigue à son ami. La confiance est à la base de leur relation. On est pour une grande partie dans une sorte d'harmonie amicale. Il y a une sorte de communion, de fusion de leurs âmes. Les réflexions sur l'amitié avec Malesherbes parsèment les lettres de Rousseau. C'est sa modestie et sa sincérité qui rendent son génie éblouissant et qui donnent de la richesse à ses lettres.

L'esquisse des relations Rousseau et Malesherbes peut être saisie de différentes façons, à commencer par le fait que Rousseau se place en quelque façon dans la position de celui qui interpelle. C'est lui qui prend l'initiative de relancer l'échange, alors que Malesherbes fait de son mieux pour lui répondre. Il le traite en honnête homme. Il manifeste toujours une grande souplesse envers Rousseau, ce qui aide à la continuité polémique du dialogue. Les lettres de Rousseau abondent également en formules hyperboliques pour dire sa reconnaissance, en témoignages maladroits d'admiration. On a remarqué une surabondance de l'expression du remerciement et de la reconnaissance. L'ouverture et la clôture de la lettre se ressemblent au

---

<sup>2378</sup> Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres*, op.cit. p. 131

<sup>2379</sup> Selon Rudler, elle était « éblouissante de jeunesse et de grâce, imagination vive, sensualité aigue, raison ferme, allure hardie, s'engager à vingt ans dans un commerce de lettres avec l'un des libertins les plus renommés et les plus décriés de Hollande ». Voir Gustave Rudler, *La Jeunesse de Benjamin Constant 1767-1794*, Thèse op.cit. p.2 22, pour plus de détails sur cette relation voir p. 223. Malgré sa droiture et son éducation de haute distinction elle se permet une telle relation qui commença par une amitié, peut-on dire, se transforma vite en amour enflammée et qui a fini par le choc.

<sup>2380</sup> Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tome 1, op.cit. p. 52

niveau du respect mutuel. Le ton de ses lettres est généralement laudatif, mais il devient vif et critique s'il évoque un problème qui peut nuire à la circulation, à l'impression ou à la publication de ses œuvres.

Quant aux répliques de Malesherbes, elles sont généralement apaisantes et consolatrices concernant les problèmes qui peuvent déranger son ami. Il répond à son aîné avec bienveillance, estime et amitié, en équilibrant la louange et la critique et en veillant surtout à ne jamais céder à la familiarité. Le respect mutuel est à son paroxysme dans plusieurs figures hyperboliques et laudatives, des appellatifs honorifiques. La variété des sujets de conversation renforce la dynamique de leur dialogue : politique, commerce de la librairie, amitié, etc. Le dialogue prend de temps en temps une acuité polémique surtout de la part de Malesherbes en ce qui concerne la publication des œuvres de Rousseau, en particulier concernant son roman *La Nouvelle Héloïse*. L'histoire de l'impression de ce roman constitue le pivot de leur dialogue et de leur échange. Les problèmes liés à la publication de l'œuvre occupent une place si importante dans son groupe de lettres avec Malesherbes et avec Rey, son éditeur hollandais. Rousseau était aussi insatisfait des mesures étouffantes de la librairie. Il sait qu'il ne peut pas se dispenser du soutien de Malesherbes. Il essaye toujours de maintenir l'échange autour d'un sujet unique : la publication et l'impression de ses travaux et les problèmes qui s'y rapportent. Pourtant, il donne l'impression qu'il ne veut pas dominer son partenaire, quand il donne librement la parole à Malesherbes pour dire ses réflexions sur le commerce de la librairie, c'est pourquoi on trouve un dialogue coopératif, basé sur le respect de l'autre. En regardant le déroulement du dialogue, nous remarquons que l'interaction entre les deux épistoliers se base sur une forme géométrique de croisement des répliques, c'est-à-dire sur le principe de l'alternance. Leur interaction épistolaire ou bien leur dispositif épistolaire apparaît plutôt comme un jeu de pendule basé sur le système d'interpellation. Autrement dit, leur interaction peut être assimilée au jeu de tennis<sup>2381</sup> parce qu'on prend la lettre comme une unité autonome reprenant la lettre précédente en lui répondant et ainsi de suite. On parle d'un contrat ou d'un pacte épistolaire<sup>2382</sup> parfaitement appliqué entre eux. Ils semblent mettre à l'avance les conditions pour lesquelles ils vont engager un commerce épistolaire. Rousseau appelle impatiemment son ami pour le secourir. Sa correspondance, ce laboratoire d'idées est un terrain d'expérimentation de l'amitié. L'entente entre eux arrive au degré du regard, c'est-à-dire comme ce qui se passe dans la communication oculaire lorsque le silence s'impose. Au début de cette correspondance, la supériorité est à Malesherbes quant au statut social. L'interaction prend une forme verticale, de haut en bas, c'est-à-dire de Malesherbes à Rousseau, cela est peut-être dû au statut social de Malesherbes et à celui de son père comme élite sociale. Mais Rousseau, écrivain de culture encyclopédique, partisan de l'égalité, refuse de se mettre dans une situation inférieure<sup>2383</sup>, ce qui est également le souhait de Malesherbes dans sa relation avec Rousseau. Puis l'interaction prend une forme horizontale où les deux épistoliers affichent leur modestie.

Ils conservent, chacun de son côté, les devoirs de l'amitié : confiance, secret et franchise. En fait, ce qui est remarquable, c'est la sympathie de Malesherbes à l'égard de Rousseau. Alors que Rousseau use de la plainte pour avoir le soutien de Malesherbes, celui-ci manifeste une cordialité et une affinité incomparables. En fait, cette déploration, cette plainte deviennent bientôt l'un des modes d'expression privilégiés de Rousseau pour obtenir ce dont il a besoin. Rousseau trouve le plaisir à réitérer sa reconnaissance envers les bontés de son ami. Ses politesses ostentatoires sont sans doute mises au service de ses objectifs.

---

<sup>2381</sup> C'est Benoit Melançon qui y fait allusion dans son remerciement à M. Jean-Luc Godard qui déclare aimer le tennis parce que c'est un « échange et donc un dialogue », voir son *Diderot épistolier*, op.cit. remerciements.

<sup>2382</sup> Voir G. Haroche-Bouzinac, *L'Épistolaire*. op.cit. p. 84-86.

<sup>2383</sup> Voir Barbara de Negroni, op.cit. note n° 2, p. 311

L'interaction, nous l'avons remarqué, dépasse le cadre des duos épistolaire: les six épistoliers parlent mutuellement les uns des autres. Chaque duo épistolaire cite les autres épistoliers, les critique ou les prend pour matière de discussion. Ces rapports prennent parfois des allures admiratives ou agressives, positives ou négatives. La reprise de Rousseau et sa guerre avec Voltaire a montré comment la marquise était du côté de Voltaire contre le genevois sur lequel elle a porté des jugements sévères. De la même manière, la divergence sur Voltaire et Rousseau était sujet d'une interaction enflammée et d'une polémique impressionnante dans les lettres de Benjamin Constant avec Mme de Charrière. A l'opposition de son amie, Benjamin Constant apparaît plutôt du côté de Voltaire, il apprécie bien la valeur du grand homme. Alors que Belle a manifesté à l'égard de lui une certaine antipathie. Cette attitude de Mme de Charrière est due à sa méfiance de s'approcher du grand homme. En fait, elle ne fut fascinée ni par Voltaire, ni par Rousseau. Cette femme d'esprit refuse d'aller recueillir les compliments dont Voltaire n'eût pas manqué de se mettre en frais pour elle ; de briller quelques moments à la petite cour de Ferney, de faire la conquête du roi. Pour le juger, Mme de Charrière n'était pas femme à dissimuler ses sentiments intimes pour plaire à Voltaire. Elle dédaigna cette occasion de lui être présentée, et celui-ci vécut encore six années, sans éprouver aucun désir de l'approcher. Plus tard, ayant lu les lettres de Voltaire à Frédéric II, elle les jugeait ainsi:

« Pour ce qui est du poète et de ses lettres, c'est de la gentillesse d'esprit, de la grâce, de la malice, de la rancune, de la puérile vanité, de la bassesse, de la hardiesse tellement mêlées, qu'on aime et hait, qu'on admire et méprise, qu'on s'indigne et qu'on rit tout à tour et presque à la fois. J'aime mieux le lion malgré ses griffes quelquefois cruelles que le rat, comme il s'appelle lui-même, ou l'aspic comme l'appelle le lion »<sup>2384</sup>.

Lorsque Constant d'Hermenches, séjournant à Ferney, entonne un chaleureux dithyrambe à la gloire de Voltaire, Mme de Charrière lui répond, laconique, le 23 avril 1772 :

« C'est un méchant homme de beaucoup d'esprit. Je le lirai, mais je n'irai pas l'encenser »<sup>2385</sup>

Durant toute sa vie, cette vision du grand homme a peu évolué pour Belle de Charrière. Un système d'écho fait entrer en résonance ces dialogues épistolaires, comme si chaque duo pouvait prendre l'autre pour objet.

Au terme de cette étude, nous savons que cette lecture n'en est qu'une parmi d'autres qui pourraient être appliquées à ces lettres. Loin de prétendre avoir épuisé la richesse des lettres étudiées ou d'en avoir dégagé un modèle unique d'analyse, nous espérons que nos réflexions permettent d'apporter un commencement de réponse aux questions que nous nous posons au début de notre recherche.

---

<sup>2384</sup> A Chambrier d'Oleyres, 6 décembre 1788), cité Par Philippe Ernest Godet, *Madame de Charrière et ses amis* (1740-1805), op.cit p. 192

<sup>2385</sup> Voir Raymond Trousson, « Présence de Voltaire dans l'œuvre d'Isabelle de Charrière », op.cit. p. 29-48

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Abréviations utilisées :**

P.U.F. : Presses Universitaires de France

R.H.L.F : Revue d'Histoire Littéraire de la France

A.I.R.E. : Association Internationale de Recherche sur l'Épistolaire

S.V.E.C.: Studies on Voltaire and the Eighteenth Century

C.R.I.N.: Cahiers de Recherches des Instituts Néerlandais

### **A- Bibliographie primaire**

#### **I- Editions des correspondances utilisées**

Benjamin Constant & Isabelle de Charrière, *Correspondance (1787-1805)*, édition Desjonquères, établie, préfacée et annotée par Jean-Daniel Candaux, collection XVIIIe siècle dirigée par Henri Coulet, Paris, 1996, 540 p.

*Cher Voltaire, la Correspondance de Madame du Deffand avec Voltaire*, présentée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, éditions des femmes-Antoinette-Fouquet, Paris, 1987, 575 p.

M. de Lescure, *Correspondance complète de la marquise du Deffand avec ses amis*, tome I et II, édition de Slatkine Reprints Genève 1989, réimpression de l'édition de Paris de 1865

*Rousseau & Malesherbes, Correspondance*, texte préfacé et annoté par Barbara de Negroni, éditions Flammarion, Paris, 1991, 370 p.

Rousseau, Jean-Jacques, *Correspondance complète*, édition critique, établie et annotée par Ralph Alexander Leigh, Genève, Institut et musée Voltaire les Délices, 1965-1998, 52 volumes.

Voltaire, François-Marie Arouet dit, *Correspondance*, éd. T. Besterman, notes traduites et adaptées par Frédéric Deloffre, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la pléiade, 1977-1992, 13 volumes.

#### **II- Œuvres consultées :**

##### **▪ Voltaire**

*Candide ou l'optimisme*. Edition critique avec une introduction et un commentaire par René Pomeau, 1959.

*Candide ou l'optimisme*, traduit de l'allemand par M. le Docteur Ralph, avec les additions qu'on a trouvées dans la poche du Docteur, lorsqu'il mourut à Minden, en l'an de grâce 1759, coll. Ellipses, retour au texte, éditions Copyright 1995, édition Marketing, 61 p.

*Candide*, coll. Œuvres Balises, dirigé par Henri Mitterrand, présentée par Jeanne et Michel Charpentier, édition Nathan, 1989 pour la 1<sup>ère</sup> édition, Nathan 2008 pour cette impression, 126 p.

« Catéchisme chinois », article « Amitié » in *Le Dictionnaire Philosophique (La Raison par alphabet)*, préfacé par Etienneble, texte établi par Raymond Naves et Olivier Ferret, bibliographie, notes et annexes par Olivier Ferret, éditions classiques Garnier, édition illustrée de 17 reproductions, Paris 2008, 614 p.

*Contes II, Candide, Jeannot et Colin et L'ingénu*, notes et explications par Roger Petit, librairie Larousse, Treizième édition, Paris, 1939, 104 p.

*Dictionnaire philosophique (La Raison par alphabet)*, préfacé par Etienneble, texte établi par Raymond Navès et Olivier Ferret, bibliographie, notes et annexes par Olivier Ferret, éditions classiques Garnier, édition illustrée de 17 reproductions, Paris 2008, 614 p.

*Le Dictionnaire philosophique* portatif ou introduction à la connaissance de l'homme, deuxième édition, Jean-Marie Brusyset, 1765

*Lettres philosophiques*, Société des textes français modernes, édition critique avec une introduction et un commentaire par Gustave Lanson, nouveau tirage, revu et complété par André M. Rousseau, Paris, Librairie Marcel Didier, 1964, 218 p.

*Œuvres complètes*, tome X, *Discours en vers sur l'homme, poèmes, Epîtres*, Imprimerie Perronneau, 1817

*Œuvres complètes*, publiées par Louis Moland, Paris, Garnier Frères, 1877-1882, 50 vol. in-8 et 2 vol. de tables<sup>2386</sup>.

*Traité sur la tolérance*, ouvrage dirigé par Jean-Louis Tritter, coll. Ellipses, édition Marketing S.A., 1999, 126 p.

▪ Jean-Jacques Rousseau

*Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, Discours sur les sciences et les arts*, chronologie et introduction par Jacques Roger, édition Garnier-Flammarion, 1970, Flammarion, Paris, 1992 pour cette édition, 282 p.

*Emile ou de l'éducation*, chronologie et introduction par Michel Launay, édition Garnier-Flammarion, Paris, 1966, 636 p.

*La Nouvelle Héloïse*, chronologie et introduction par Michel Launay, éditions Garnier-Flammarion, Paris, 1967, 610 p.

*Les Confessions*, édition préfacée par J.-B. Pontalis, Gallimard, 1959 édition dérivée de la bibliothèque de la Pléiade coll. Folio Classique; 1973 pour la préface et le dossier, 860 p.

*Les Rêveries du promeneur solitaire*, préfacé par Jean Grenier, texte établi et annoté par S. de Sacy, coll. Folio classique, éditions Gallimard, 1972, 279 p.

---

<sup>2386</sup> L'édition Moland est progressivement remplacée par celle de la Voltaire Foundation, Oxford. Texte de Voltaire en français, notes critiques en français ou en anglais. Depuis 1968, 71 volumes ont paru (voir œuvres en librairie).

*Lettre à M. D'Alembert sur son article Genève*, Chronologie et introduction par Michel Launay, Garnier-Flammarion, Paris, 1967, 250 p.

*Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, tome I, 1959 [réédition 1969], tome II, 1961, [réédition 1969]

- Benjamin Constant

*Adolphe*, Préface de A. J. Pons, Eaux-Fortes de FR. Regamey, Variantes et bibliographie, éditions A. Quantin, Paris, 1878, 229 p.

*Adolphe, Le Cahier rouge, Cécile*, Préface de Marcel Arland, édition établie et annotée par Alfred Roulin, Gallimard, Paris 1973, 310 p.

*Adolphe*, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu, édition présentée et annotée par Gilles Ernst, coll. Le livre de poche classique, Librairie générale française, 1995, 220 p.

*Journaux intimes*, édition intégrale des manuscrits autographes publiés pour la première fois avec un index et des notes par Alfred Roulin et Charles Roth, Gallimard, 1952, 574 p.

*Journal intime de Benjamin Constant et Lettres à sa famille et à ses amis* précédés d'une introduction par D. Méléagre, Editions Paul Ollendorff, 1985

*Le Cahier rouge*, éditions Gallimard, 1957, 95 p.

*Lettres à Bernadotte*, sources et origines de l'esprit de conquête et de l'usurpation, publiées par Bengt Hasserlot, éditions Librairie Droz, Lille, Librairie Giard, coll. « textes littéraires français », 1952, 111 p.

*Œuvres*, texte présenté et annoté par Alfred Roulin. Gallimard, Paris, 1957, (Bibliothèque de la Pléiade, 18 décembre 1804), Préface p. 7-11, 1681 p.

*Œuvres*, (*Adolphe, Lettre sur Julie, De l'esprit de conquête*, Les Ecrivains célèbres, sous la direction de Raymond Queneau et Pierre Josserand, collection créée par Lucien Mazenod, édition Mazenod, Paris, 1957, 230 p.

*Œuvres complètes*, éditées par un Comité directeur présidé par Paul Delbouille, Tübingen, Max Niemeyer, tome III : Ecrits littéraires (1800-1813), 1995.

- Isabelle de Charrière

*Caliste ou lettres écrites de Lausanne*, J. Labitte, 1845, 342 p.

*Œuvres complètes*, édition critique par Jean-Daniel Candaux, C.P. Courtney, Pierre-H. Dubois, Simone Dubois-De Bruyn, Patrice Thompson, Jeroom Vercruysse et Dennis M. Wood, Amsterdam, G.A. van Oorschot, 1979-1984, 10 volumes.

*Sir Walter Finch et son fils William*, édition établie et présentée par Martine Reid, Gallimard, Paris, 2008, 137 p.

- Malesherbes

*Mémoires sur la librairie, Mémoires sur la liberté de la presse*, présentés par Roger Chartier, Imprimerie nationale, éditions, 1994, 350 p.

### III-Secrétaires et manuels épistolaires :

- Secrétaires et manuels épistolaires

Courtin, Antoine de, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, nouvelle édition revue, corrigée et de beaucoup augmentée par l'auteur, Paris, Louis Josse et Charles Robustel, 1728, 360 p.

Du Plaisir, Le sieur, *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire avec des scrupules sur le style*, édition critique avec notes et commentaires de Philippe Hourcade, coll. Textes littéraires français, Genève, Droz, 1975, 147 p.

Grimarest, Jean Léonor de, *Traité sur la manière d'écrire des lettres et sur le cérémonial*, avec un discours sur ce qu'on appelle usage dans la langue française. Paris, Jacques Estienne, 1709, 297 p.

Jacob, Paul, *Le Parfait secrétaire ou la manière d'écrire et de répondre à toute sorte de lettres, par préceptes et exemples*, Paris, Antoine de Sommaville, 1646, 420 p.

- Anthologies et recueils de lettres

*Anthologies de la correspondance française*, établie, préfacée et annotée par André Masson, Volume IV 171-1763, Lausanne 2, édition Rencontre, 1969.

*Choix de lettres du XVIIIe siècle*, publiées avec une introduction et des notes par Maurice Roques, Paris, Garnier, 1892, 612 p.

*Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes*, un dossier de la direction de la librairie sous Louis XV, publié sur les documents originaux par Pierre-Paul Plan, Paris, 1912, 51 p.

Lanson, Gustave, *Choix de lettres du XVIIIe siècle*, publiées avec une introduction, des notices et des notes, Librairie Hachette, Paris, 1932, 708 p.

Lanson, Gustave, *Lettres choisies des XVII et XVIIIe siècles*, publiées avec une introduction, des notices et des notes, Librairie Hachette, Paris, 1932, 534 p.

Lanson, Gustave *Lettres choisies du 18<sup>ème</sup> siècle*, publiées avec une introduction, des notices et des notes par Gustave Lanson, Paris, Hachette, sans date, 470 p.

*Le Trésor épistolaire de la France. Choix de lettres les plus remarquables du point de vue littéraire*, publié par Eugène Crépet, Paris, Hachette, 2<sup>nde</sup> série du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, 1865, 585 p.

*Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, Hachette, 1862

*Lettres choisies du XVIIIe siècle* par J. Labbé, Paris, Berlin, 1890, 493 p.

*Lettres choisies du dix-huitième siècle*, avec notes et table analytique à l'usage des classes de seconde, Eugène Fallex, Paris, Delagrave, 1891.

*Lettres choisies du dix-huitième siècle*, avec une introduction, des notices et des notes par le R. P. Chauvin de l'Oratoire, Paris, Poussiegle, 1894.

Madame de Sévigné, *Lettres*, tome I (1644-1675), Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, édition de Gérard Gailly, Paris 1953, 1200 p.

Voltaire, François-Marie Arouet dit, *Recueil de lettres de M. de Voltaire, Œuvres complètes*, Kehl, Société littéraire-typographique, 1785, volume 11, 428 p.

*Voltaire, Un jeu de lettres (1723-1778)*, correspondance inédite établie et présentée par Nicolas Cronk, Olivier Ferret, François Jacob, Christiane Mervaud et Christophe Paillard, 2ditions Paradigme, Orléans 2011, 445 p.

## **B-Bibliographie secondaire**

### **I-Ouvrages et articles biographiques et critiques sur**

- Voltaire

Baumgartner, Gilbert, « Louis L'Ecluse, seigneur gâtinais et ami de Voltaire, article extrait *du Bulletin de la Société d'Emulation* », N°120, 2002.

Bessire, François « Rédaction et diffusion du Traité sur la Tolérance : les enseignements de la correspondance », François Bessire et Sylvain Menant dir., *Lectures du Traité sur la Tolérance*, Paris, Editions du Temps, 1999, p. 41-50.

Bessire, François, « Un geste inaugural : la publication de la correspondance dans les premières œuvres complètes de Voltaire », *Epistolaire – Revue de l'A.I.R.E.* « Editer les correspondances », textes réunis par François Bessire et Yvan Leclerc, Paris, Champion, 2007, n°33, p.23-36.

Bessire, François, « La Correspondance: L'œuvre majeure de Voltaire », in *R.H.L.F.*, 1999, n° 2, p. 205-214

Bray, Bernard, « Le Hibou et l'aigle : correspondance(s) entre Voltaire et le prince de Ligne », in *La lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*, actes du colloque international tenu au collège universitaire Glandons, université York, Toronto (Ontario), Canada, 29 avril-1<sup>er</sup> mai 1993, textes réunis et présentés par Georges Berube et Marie-France Silver, Toronto, éditions du Grief, Coll. Pont, actes n°14, 1996, p. 389-403

Cave, Christophe, *La Représentation de soi dans la correspondance de Voltaire*, thèse de doctorat sous la direction de Pierre Rézat, 1995, version de thèse, deux volumes, 366 et 827 p.



Cave, Christophe, « Voltaire ou les ruses du sujet : le cas de l'affaire Hume-Rousseau-Voltaire (1765-66) », Journée d'étude pluridisciplinaire *La lettre ou la règle du Je*, Université d'Artois, Arras, mars 1995, dans *Les Lettres ou la règle du Je*, Etudes réunies par Anne Chamayou, Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, Artois Presses Université, 1999, p. 11-18.

Cave, Christophe, « La lettre de Ferney : le réseau épistolaire voltairien », in *Les réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIe-XVIIIe siècles)*, éd. Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häsel, et Antony McKenna, Publications de l'Université de Saint Etienne, 2006. p. 236-250

Cave, Christophe, « La correspondance entre Voltaire et Madame du Deffand : "Ne parlons plus de moi, je suis ce que je hais le plus dans le monde" », *Recherches et Travaux* n°61, « Le Moi, le monde », Université Stendhal Grenoble 3, 2002, p. 105-133,

Chaussinand-Nogaret, Guy, *Voltaire et le siècle des lumières*, Editions Complexe, 1994, 167 p.

Clavez, Daniel, *Le langage proverbial de Voltaire dans sa correspondance, 1711-1769*, Peter Lang, Universities studies, 1989.

Coutel, Charles, « L'interlocution dans les *Lettres philosophiques* de Voltaire », p. 63-73 in *La lettre ou la règle de Je*, études réunies par Anne Chamayou, Cahiers scientifiques de l'université d' Artois, Artois Presses université, 1999, 87 p.

Delon, Michel, « Candide et ses apôtres », dossier « Voltaire ici et maintenant », dossier coordonné par François Aubel et Michel Delon, in *Le Magazine Littéraire*, n°478, septembre, 2008

*Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même*, textes choisis et édition établie par André Versailles avec préface de René Pomeau, éditions Complexe, Paris, 1994, 1320 p.

Fenaux, Jean-Paul et tels, *Analyses et réflexions sur « Candide » de Voltaire, l'optimisme*, édition Marketing, Copyright 1982, 160 p.

Goldzink, Jean, *Voltaire, Ecrits autobiographiques, présentation, notes, annexes, chronologie et bibliographie*, éditions Flammarion, Paris, 2006, 219 p.

Gouchier, Henri *Rousseau et Voltaire, Portraits dans deux miroirs*, Librairie Philosophique, J. VRIN, 1983, p. 101-103

Haroche-Bouzinac, Geneviève, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse (1711-1733). La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, « Des scénarios constructeurs », Paris, Klincksieck, Bibliothèque de l'âge classique, Série Morales, 1992, 394 p.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Lettres d'un ouvrier en parole », in *Le Magazine Littéraire*, n°478.

Herman, Jan, « Le Commentaire historique de Voltaire : Ethos de l'écrivain et épistolarité » p. 49-58, *Revue de l'A.I.R.E.*, n° 35 2009.

*Inventaire Voltaire A-Z*, sous la direction de Jean Goulemot, André Magnan et Didier Masseur, éditions Gallimard, 1995, 1449 p.

Lanson, Gustave, *Les grands écrivains français : Voltaire*, Librairie Hachette, Paris, 1906, 221 p.

Lepape, Pierre, *Voltaire le conquérant, naissance des intellectuels au siècle des lumières*, éditions du Seuil, 1994, 391 p.

Martin-Haag, Eliane, *Voltaire, du cartésianisme aux Lumières*, Paris, Librairie philosophique J. VRIN, 2002, 192 p.

Maugras, Gaston, *Querelles de philosophes : Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Lévy, 1886

Maurois, André, *Voltaire, suivi des Aspects de la biographie*, Grasset et Fasquelle, 1935, 248 p.

Melayer, Guillaume, « Un gai savoir, selon Nietzsche », in *Le Magazine littéraire*, n°478, p.81

Menant, Sylvain, *Littérature par alphabet : Le Dictionnaire philosophique portatif de Voltaire, seconde édition*, éditions Honoré Champion, Paris, 2008, réimpression et actualisation de l'édition de Paris, 1994, 170 p.

Menant, Sylvain, *L'esthétique de Voltaire*, Sedes, 1995, 169 p.

Merica-Bourdet, Myrtille, « Correspondance et biographie: pour une relecture de la querelle entre Voltaire et R. » dans *Editer les correspondances. Actes du Colloque organisé par François Bessire et Yvan Leclerc, Revue de l'A.I.R.E.*, n° 33, 2007, p. 251-265.

Mervaud, Christiane, *Voltaire en toutes lettres*, coll. Dirigée par Daniel Bergez, Bordas, Paris, 1991, 192 p.

Milza, Pierre, « Les ambiguïtés assumées du philosophe de Ferney » p. 68 in *Le Magazine Littéraire*, n° 478

Naves, Raymond, *Voltaire*, Connaissance des Lettres, Hatier, 1966, 176 p.

Naves, Raymond, *Le Goût de Voltaire*, Slatkine Reprints, Paris 1938, 566 p.

Peyrefitte, Roger, *Voltaire, sa jeunesse et son temps*, Tome II, Editions Albin Michel, S. A., Paris, 1985, 391 p.

Pomeau, René, *Voltaire par lui-même*, « Ecrivains de toujours », éditions du Seuil, 1955, 190 p.

Pomeau, René, *La Religion de Voltaire*, nouvelle édition revue et mise à jour 1995, Librairie A. G. Nizet, 1969, 547 p.

Pomeau, René, Préface au *Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même*, éditions Complexe, Paris, 1994

Pomeau, René, *D'Arouet à Voltaire*, Taylor institution, Voltaire Foundation, Oxford, 1985, 370 p.

Pomeau, René, *Voltaire en son temps*, nouvelle édition intégrale revue et corrigée, Fayard / Voltaire Foundation Ltd, imprimé en Grande Bretagne, T.I, 1985-1995, 1036 p. ; T.II, 1985-1995, 876 p.

Sainte-Beuve, C.-A., *Les grands écrivains français: XVIIIe siècle : Voltaire, sa vie et sa correspondance*, Garnier, Paris, 1932, 360 p.

Trousson, Raymond, *Visages de Voltaire (XVIIIe-XIXe siècles)*, éditions Champion, Paris, 2001, 461 p.

Versaille, André, *Voltaire : le besoin de comprendre et de faire comprendre*, pp. XXXIV-LI in *Dictionnaire de la pensée de Voltaire*, préfacé par René Pomeau, éditions Complexe, 1994, 1230 p.

Versaille, André, *Voltaire, un Intellectuel contre le fanatisme*, coll. Paroles d'Aubes, édition La Renaissance du livre 2002, 101 p.

Vial, Fernand, *Voltaire, sa vie et son œuvre*, éditions Marcel Didier, Paris, 1953, 678 p.

▪ Jean-Jacques Rousseau

Acher, William, *Jean-Jacques Rousseau, écrivain de l'amitié*, préfacé par Jean Fabre, Nizet, Paris, 1971, 212 p.

Bronislaw, Bakzko, *Rousseau, solitude et communauté*, Paris, Mouton, La Haye, 1974.

Barny, Roger, *Prélude idéologique à la Révolution française : le rousseauisme avant 1789*, Paris, Les Belles Lettres, 1985.

Baud-Bovy, Samuel et tels, *Jean-Jacques Rousseau*, Université ouvrière et Faculté des Lettres de l'Université de Genève, éditions de la Balconnière, Neuchâtel, 1962, 262 p.

Bénichou, P., Cassirer, E. et autres, *Pensée de Rousseau*, éditions du Seuil, Paris, 1984, sous la direction de Gérard Genette et Tzvetan Todorov, coll. Points, « Essais inédits », 180 p.

Bonhote, Nicolas, *Jean-Jacques Rousseau*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1992.

Buffenoir, Hippolyte, *Causeries familiales sur Jean-Jacques Rousseau. A propos du monument d'Ermenonville*, Paris, L'Athénée, 1908.

Buffenoir, Hippolyte, *Jean-Jacques Rousseau à Montmorency*, Paris, chez l'auteur, 1904.

Cassirer, Ernst, *Le Problème Jean-Jacques Rousseau*, traduit de l'allemand par Marc B. de Launay, préface de Jean Starobinski, coll. Pluriel, Hachette Littératures pour la traduction française et la préface, 1987, 131 p.

Chamayou, Anne, « L'identité et ses altérations dans les *Lettres à Malesherbes* de Jean-Jacques Rousseau », in *Les Lettres, ou la règle de je*, p.77-87, Presses universitaires d'Artois, 1999

Chenevière, Guillaume Rousseau, une histoire genevoise, Labor et Fides, 2012, 413 p.

Corneille, Jean-Louis, *La Lettre française – De Crébillon fils à Rousseau, Laclos, Sade*, Peeters Lewen – Paris – Sterling, Virginia, Vrin, 2001, 132 p.

Cresson, André, *Jean-Jacques Rousseau, sa vie, son œuvre, avec un exposé de sa philosophie*, Paris, Alcan, 1940.

Dedeyan, Charles, *Jean-Jacques Rousseau et la sensibilité à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, Sedes, 1966.

*Dictionnaire de Jean-Jacques*, publié sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger, coll. Champion Classiques, édition Honoré Champion, Paris, 2006, 961 p.

Eigeldinger, Marc, « Le discours autobiographique dans les lettres à Malesherbes », *Etudes Jean-Jacques Rousseau I*, Reims, éditions à l'écart, 1987.

Fabry, Anne Sabriane de, *Etude autour de La Nouvelle Héloïse*, édition Naaman, Canada, 1977, 248 p.

Faure, Gabriel, *Essais sur Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Arthaud, 1948.

Ginguené, Pierre-Louis, *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, Barois, 1791, 138 p.

Goldschmidt, Georges Arthur, *Jean-Jacques Rousseau ou l'esprit de solitude*, Paris, Phébus, 1978.

Gouthier, Henri, *Rousseau et Voltaire: portraits dans deux miroirs*, Paris, J. Vrin, 1983.

Grenon, Anne-France, « Les lettres dans *Les Confessions* de J.-J. Rousseau »<sup>2387</sup>, comptes-rendus pp. 59-72 in *Revue de l'Aire*, n°35, Dossier *Quand l'écrivain publie ses lettres*, sous la direction de Geneviève Haroche-Bouzinac, 2009

---

<sup>2387</sup> En contenant, à l'initiative de Rousseau, maintes de ses lettres privées, *Les Confessions* constituent un exemple remarquable de publication de sa correspondance par l'écrivain. [...] les lettres sont intégrées au récit selon toutes les possibilités de l'éventail citationnel, de la transcription du texte dans son intégralité à la simple mention, en passant par le fragment et le résumé » à partir de 1763, Rousseau avait l'intention de les regrouper dans un recueil « pour accompagner *Les Confessions*. Correspondance et autobiographie sont donc distinctes l'une de l'autre et pourtant indissociablement liées. Rousseau, de toute évidence, a pensé à la publication, à son organisation, par rapport à celle des *Confessions*. Celles-ci présentent dès lors une forme d'énoncé particulière où l'autobiographie et l'épistolaire se relaient l'un l'autre pour dire ce qui a eu lieu » voir « Comptes-rendus », in *Epistolaire*, *L'Aire* n° 35, p. 327

Guéhenno, Jean, *Jean-Jacques Rousseau 1758-1778, Grandeur et misère d'un esprit*, Paris, Gallimard, 1952.

Howlett, Marc-Vincent, *L'homme qui croyait en l'homme, Jean-Jacques Rousseau*, éditions Gallimard, 1989, 192 p.

Jacquet, Christian, *La pensée religieuse de Jean-Jacques Rousseau*, Louvain, Bibliothèque de l'Université Leiden, E. J. Brill, 1975.

*Jean-Jacques Rousseau et son œuvre, problèmes et recherches*, Actes et colloques, Librairie C. Klincksieck, Paris 1964, 374 p.

*Jean-Jacques Rousseau, Mémoires de la critique*, textes réunis par Raymond Trousson, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, 631 p.

Jeanny Evariste, Samira, *La lettre médiatrice, étude de l'épistolaire dans les livres I à VI des confessions de Rousseau*, mémoire de master I, sous la direction de Mme le Professeur Geneviève Haroche-Bouzinac, saison juin 2005.

Labrosse, Claude, *Lire au 18<sup>ème</sup> siècle : La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, Paris, édition du C.N.R.S., 1985.

Launay, Michel, *J.-J. Rousseau et son œuvre: problèmes de recherche*, Comité national pour la commémoration de J.-J. Rousseau, colloque de Paris (16-20 octobre 1962) Librairie C. Klincksieck, Paris 1964 - 374 p.

Launay, Michel, *Rousseau*, Paris, P.U.F., 1968.

Launay, Michel, *J.-J. Rousseau et son temps*, Paris, Nizet, 1969

Le Cercle, Jean-Louis, *Jean-Jacques Rousseau, modernité d'un classique*, coll. Thèmes et textes, dirigée par Jacques Demougin, Librairie Larousse, 1973, 156 p.

Lefebvre, Philippe, *L'Esthétique de Rousseau*, éditions Sedes, 1997, 219 p.

Lemaitre, Jules, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Calman-Lévy, 1939.

*Lire la correspondance de Rousseau*, textes rassemblés et édités par J. Berchtold et Y. Séité, Actes du colloque international de Paris, 28, 29 et 30 novembre 2002, organisé et dirigé par J. Berchtold, M. Buffat, A. Grenon, A. Grorichard, G. Haroche-Bouzinac et Y. Séité, Ed. Droz, Genève, 2007, 551p.<sup>2388</sup>

---

<sup>2388</sup> Les vingt-six communications [de ce colloque] ont montré l'intérêt de ne pas lire la correspondance comme simple éclairage de l'œuvre, mais pour elle-même et ses rapports avec la pensée de Rousseau. Il s'agissait de redessiner les contours de la philosophie de Rousseau à la lumière des lettres, et de dégager la figure de l'épistolier ainsi que ses pratiques », « Rousseau, dans *Les Confessions*, évoque lui-même, à propos de ses lettres, une « preuve pour la postérité » « G. Berkman, Ch. Cave et R. Trousson soulignent le talent de dom Deschamps, du marquis de Mirabeau et d'Henriette, Correspondants patients et méritants qui ont vaincu la « réticence épistolaire « de Rousseau » voir *Epistolaire, Aire n°35, Comptes-rendus*, « Lire la correspondance de Rousseau », p. 295. « La correspondance est-elle, en définitive, un témoignage à décharge et à charge, dans la défense de Rousseau contre le complot dont il fut victime ? » p. 296, cet ouvrage est présenté par M. C.-V. les actes de ce colloque sont dédiés à R. Leigh.

Malville, Patrick, *Leçon littéraire sur les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, P.U.F., 1996, Paris, 169 p.

Mastrorilli, Patrick, *Jean-Jacques Rousseau ou la quête de la lumière*, Fontaine, P. Mastrorilli, 1981.

May, Georges, *Rousseau par lui-même*, coll. Microcosmes, « Ecrivains de Toujours », éditions du Seuil, Paris, 1961, 189 p.

Mely, Benoît, *Jean-Jacques Rousseau : un intellectuel en rupture*, Paris, Minerve : Alternative diff. 1985.

Mornet, Daniel, *La Nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau, étude et analyse*, Paris, Mellottée, 1943.

Mornet, Daniel, *Rousseau*, 5<sup>ème</sup> édition mise à jour, Hatier, 1950, 188 p.

Park, Jin-Seok, *Les thèmes et l'écriture épistolaire de la correspondance entre Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes*, thèse de nouveau doctorat, sous la direction de Michel Launay, Université de Nice, UFR lettres et sciences humaines, juin 1996, vol. I

Perrin, Jean-François, *Comment les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, éditions Gallimard, 1997, 207 p.

Péter, Jimack, *La Genèse et la rédaction de l'Emile de Jean-Jacques Rousseau*, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1960.

Philonesco, Alexis, *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur*, Paris, J. Vrin, 1984, 3 vol.

Pomeau, René, Leigh R. A., Bacon, J., Grange, H., *Voltaire-Rousseau 1778-1978*, Paris, Armand Colin, 1973, *R.H.L.F.*, 1979, n°2/3, mars-juin.

Raymond, Marcel, *Jean-Jacques Rousseau : la quête de soi et la rêverie*, Paris, J. Corti, 1986.

Richard-Pauchet, Odile, « L'hommage de Madame de la Tour à Rousseau ou La *Nouvelle Héloïse* » in *L'Epistolaire au féminin*, Correspondances de femmes (XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle) Presses Universitaires de Caen, 2006 p. 149-161

Schinz, Albert, *La pensée de Jean-Jacques Rousseau, Essai d'interprétation nouvelle*, Paris, F. Alcan, 1929.

Schinz, Albert, *La pensée religieuse de Rousseau et ses récents interprètes*, Paris, F. Alcan, 1927.

Starobinsky, Jean, *Jean-Jacques Rousseau, La transparence et l'obstacle, suivi de sept essais sur Rousseau*, éditions Gallimard, 1971, 457 p.

Starobinski, Jean, Lecercle, Jean-Louis, Coulet, Henri, Eigeldinger, Marc, *Jean-Jacques Rousseau*, Quatre études, A la Braconnière-Payot, 1978.

Tiersot, Julien, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, F. Alcan, 1920.

Todorov, Tzvetan, *Frêle Bonheur : essai sur Rousseau*, Paris, Hachette, 1985.

Trousseau, Raymond, *Rousseau et sa fortune littéraire*, coll. « Tels qu'en eux-mêmes », dirigée par Simon Jeune, A. G. Nizet, Paris, 1977, 217 p.

Trousseau, Raymond, *Défenseurs et adversaires de J.-J. Rousseau d'Isabelle de Charrière à Charles Maurras*, éditions Champion, Paris, 1995, 325 p.

Trousseau, Raymond et S. Eigeldinger, Frédéric, *Jean-Jacques Rousseau au jour le jour, Chronologie*, éditions Champion, Paris, 1998, 434 p.

Trousseau, Raymond, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Taillandier, 2003, 850 p.

Wacjman, Claude, *Les jugements de la critique sur la « folie » de J.-J. Rousseau : représentations et interprétation 1760-1990*, Voltaire Foundation Ltd., 1996, 248 p.

Wolff, Etienne, « A l'ombre d'Héloïse et d'Abélard », in *Le Magazine littéraire* n° 442, Dossier *Les correspondances d'écrivains*, mai 2005, p.46-49

Wyss, André, *Jean-Jacques Rousseau, l'accent de l'écriture: aspects de la langue et du style de Jean-Jacques Rousseau étudiés en relation avec sa pensée linguistique et sa pratique d'écrivain*, Neuchâtel, à la Braconnière, 1988, 286 p.

Wyss, André, *La langue de Jean-Jacques Rousseau, -Formes et emplois-*, éditions Slatkine Genève-Paris, 1989, 335 p.

Yang, Guozheng, *Jean-Jacques Rousseau, La part autobiographique de l'œuvre, un exercice de style*, éditions l'Harmattan, 2007, 242 p.

▪ Benjamin Constant

Bastid, Paul, *Benjamin Constant et sa doctrine*, tomes I et II, Librairie Armand Colin 1966, 1112 p.

*Bibliographie analytique des écrits sur Benjamin Constant (1796-1980)*, réalisée par Brigitte Waridel et autres, sous la direction de Etienne Hofmann, avec une introduction par Norbert Furrer et Etienne Hofmann, Lausanne, Institut Benjamin-Constant, Oxford, The Voltaire Foundation, 1980, 319 p.

*Benjamin Constant*, préfacé par Etienne Dennerly, éditions Bibliothèque Nationale, Paris, 1967, 80 p.

Boutin, Anne *Parole, personnage et sujet dans les récits littéraires de Benjamin Constant*, éditions Slatkine, 2008, 589 p.

Boutin, Anne, « Ressources et fonctions de la lettre dans les récits de Benjamin Constant, quelques exemples », pp. 221-229, in *Revue de L'Aire* n° 35, Dossier *Quand l'écrivain publie ses lettres*, 2009, présentation par G. Haroche-Bouzinac

Chopin, Thierry, *Benjamin Constant, le libéralisme inquiet*, éditions Michalon, 2002, 197 p.

De Kerchove, Arnold, *Benjamin Constant ou le libertin sentimental*, éditions Albin Michel, Paris, 1950, 365 p.

Delacrétaz, Anne-Lise, *Benjamin Constant et la Révolution française 1789-1799*, Librairie Droz, 1989-173 p.

Denès, Dominique, *Etude sur Adolphe de Benjamin Constant*, coll. Résonances, éditions Ellipses, édition Marketing S.A., 2004, 112 p.

Dentan, Michel, *Le texte et son lecteur*, Etudes sur Benjamin Constant, Villiers de l'Isle-Adam, Ramuz, Cendrars, Bernanos, Gracq, coll. « L'Aire critique », éditions de l'Aire Lausanne, 1983, 131 p.

Du Bos, Charles, *Grandeur et misère de Benjamin Constant*, éditions Corrêa et Cie Paris, 1946, 303 p.

Dumont-Wilden, L., *La Vie de Benjamin Constant*, « Vies des hommes illustres », N°61, nrf 6<sup>e</sup> édition, Librairie Gallimard 1930, 223 p.

Fabre-Luce, Alfred, *Benjamin Constant*, Librairie académique Perrin, 1978, 347 p.

Galchant, Victor, *Benjamin Constant sous l'œil du guet*, d'après de nombreux documents inédits, Bibliothèque de l'institut-Archives nationales, éditions Librairie Plon, Paris, 1906.

Guillemin, Henri, *Benjamin Constant muscadin (1795-1799)*, éditions Librairie Gallimard, Paris 1958, 299 p.

Guillemin, Henri, *Mme de Staël, Benjamin Constant et Napoléon*, éditions Librairie Plon, 1959, 211 p.

Hofmann, Etienne, *Catalogue raisonné de l'œuvre manuscrite de Benjamin Constant, établi à partir des originaux avec une préface, une introduction et des index*, Slatkine, 1992, 285 p.

Kloocke, Kurt, *Benjamin Constant, une biographie intellectuelle*, Librairie Droz, Genève-Paris, 1984. 375 p.

Ley, Francis, *Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Chateaubriand, Benjamin Constant et Mme de Krüdener*, d'après des documents inédits, préfacé par Jean Fabre, éditions Montaigne, Paris, 1967, 270 p.

Poulet, Georges, *Benjamin Constant par lui-même*, 'Ecrivains de toujours', éditions du Seuil, 1968, 189 p.



Rousseaux, André, « Le loto de Benjamin Constant » in *Le monde classique*, éditions Albin Michel, Paris, 1956, 262 p.

Rudler, Gustave, *La jeunesse de Benjamin Constant (1767-1794), le disciple du XVIIIe siècle, utilitarisme et pessimisme Mme de Charrière*, d'après de nombreux documents inédits avec un portrait, Thèse pour le doctorat, présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris, librairie Armand Colin 1908, 542 p.

Rudler, Gustave, *Adolphe de Benjamin Constant*, Société Française d'éditions littéraires et techniques, coll. « Les Grands événements littéraires », éditions Edgar Malfère, 1935, 186 p.

Sainte-Beuve, C.-A., *Derniers portraits littéraires* (Benjamin Constant et Isabelle de Charrière, pp. 180-276), éditions Didier, Paris, 1854, 535 p.

Saurès, André, *Portraits et préférences de Benjamin Constant à Arthur Rimbaud*, édition établie, présentée et annotée par Michel Drouin, nrf, éditions Gallimard 1991, 360 p.

Thompson, Patrice, *La Religion de Benjamin Constant*, Pisa, Pacini, 1978.

Todorov, Tzevetan, *Benjamin Constant, la passion démocratique*, éditions Hachette littératures, , 214 p.

Travers, Emeric, *Benjamin Constant, les principes de l'histoire*, préfacé par Philippe Raynaud, éditions Champion, Paris, 2005, 659 p.

Verrey, Dominique, *Chronologie de la vie et de l'œuvre de Benjamin Constant, tome I 1767-1805*, Genève, Slatkine, 1992.

Welschinger, Henri, *Une page des confessions de Benjamin Constant*, un résumé exhaustif de l'itinéraire de la vie de Constant (lecture faite à la séance annuelle de la société des Etudes historiques), dimanche 27 mars 1887, extrait de la *Revue de la Société des études historiques*, (mars-avril 1887), Amiens, typographie de Delattre-Lenoel 1887, 16 p.

- Madame Du Deffand

Bellucci, Franck, « Le Statut du sommeil et du rêve dans la correspondance de Madame du Deffand » pp.87-98, in *Revue de l'A.I.R.E.*, n°29, dossier *La lettre et le rêve*, , Honoré Champion, hiver 2003.

Boustani, Carmen, « L'écriture bisexuée dans la correspondance de Mme du Deffand à Voltaire », in *La Lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*, actes du colloque international tenu au collège universitaire Glendon University York, Toronto (Ontario) Canada, 29 avril-1 mai 1993, édition Du GREF, 1996, p. 123-131

Craveri, Benedetta, *Madame Du Deffand et son monde*, préfacé par Marc Fumaroli, éditions du Seuil, 1987, 638 p.

Craveri, Benedetta, « Mme du Deffand et Mme de Sévigné : Les enjeux d'un modèle » in *L'Epistolaire au féminin*, Correspondances de femmes (XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle) Presses Universitaires de Caen, 2006 p. 163-167

Duisit, Lionel, *Madame Du Deffand épistolière*, Genève, Droz, 1963.

Lilti, Antoine « Les Enjeux de la mondanité », in *Le Magazine littéraire*, Dossier *Le siècle des Lumières, un art de vivre et de penser*, n°450, février 2006, p. 55-56

Mallet, Nicole, « Temps et contretemps dans la correspondance de Mme du Deffand avec Horace Walpole », S.V.E.C. 2000, p. 59-77

Melançon, Benoît, « La lettre contre : Mme du Deffand et Belle de Zuylen », in Benoît Melançon, *Penser par lettre*, actes du colloque d'Azay-le-Ferron, édition Fides, Québec, mai 1998, p. 39-62.

Sainte-Beuve, Charles-Augustin, *Madame Du Deffand et autres portraits*, préfacé par Pierre de Nolhac, éditions Payot et Rivages, 2008, 221 p.

Siess, Jürgen « La marquise et le philosophe. La rencontre épistolaire entre Marie du Deffand et Voltaire », p.311-325 in *Penser par lettre*, actes du colloque d'Azay-le-Ferron, édition Fides, Québec, mai 1998

Thomas, Chantal, Préface à *Mme du Deffand, Lettres à Voltaire*, Rivages Poche, 1994, 226 p.

- Malesherbes

Badinter, Elisabeth, *Les Remontrances de Malesherbes 1771-1775*, inédit, 286 p.

Des Cars, Jean, *Malesherbes, gentilhomme des lumières*, éditions de Fallois, Paris 1994, 413 p.

*Etudes sur Malesherbes*, parues dans *R.H.L.F.* (1958 et 1959), *La Revue historique de droit français et étranger* (1958), *la Revue des sciences humaines* (1958), *le Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français* (1957, 1958, 1959, 1960).

Grosclaude, Pierre, *Malesherbes et l'Encyclopédie*, dans les *Annales de l'Université de Paris*, numéro spécial publié à l'occasion du bicentenaire de l'Encyclopédie, octobre-novembre 1952.

Grosclaude, Pierre, *J.-J. Rousseau et Malesherbes, documents inédits*, Librairie Fischbacher, Paris, 1960, 119 p.

Grosclaude, Pierre, *Malesherbes, témoin et interprète de son temps*, Paris, Librairie Fischbacher, 1963.

Grosclaude, Pierre, *Malesherbes et son Temps : nouveaux documents inédits*, Librairie Fischbacher, Paris, 1964.

Lemoine, Yves, *Malesherbes*, TUM/ Editions Michel de Maule, 1994, 281 p.

Robert, Henri, *Malesherbes*, Paris, s. d. Flammarion, coll. Les Grands Cœurs, 1927.

Wyrwa, Marek, *Malesherbes, le pouvoir et les Lumières*, France-Empire, 1987.

▪ Isabelle de Charrière

Bray, Bernard, « Les lettres d'Isabelle de Charrière. Apprentissage et culture », in Yvette Went-Daoust, *Isabelle de Charrière (Belle de Zuylen). De la correspondance au roman épistolaire*, CRIN n°29, Amsterdam, Rodopi, 1995, p. 7-14.

Bray, Bernard, « Belle épistolière, ou « la Sévigné de notre siècle », *Lettre de Zuylen et du Pontet*, 22 septembre 1997, p. 4-11.

Casanova, Nicole, « Les mots passionnés de la politique, Benjamin Constant, Isabelle de Charrière. Correspondances », *La Quinzaine littéraire*, n°709, 1997, p 18.

Chabut, Marie-Hélène, « La femme de lettres : Isabelle de Charrière écrivaine et lectrice des Lumières » in *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Education, Création, Réception*, Suzan van Dijk, Valérie Cossy, Monique Moser-Verry, Madeleine van Strien-Chardonneau dir./eds.) Amsterdam/Atlanta, Rodopi, Jan 2006, 127-147.

Chamayou, Anne, « Isabelle de Charrière de la correspondance à l'œuvre » In *L'esprit de la lettre au XVIIIe siècle*, textes réunis par Yvette Went-Daout, C.R.I.N. n°29, Amsterdam, Rodopi, 1995, 140 p.

Courtney, Cecil P., *Isabelle de Charrière (Belle de Zuylen), a Biography*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993.

De Guise, Alix, *Trois femmes : le monde de Mme de Charrière*, Genève, Slatkine, 1981.

Desrochers, Catherine, *Isabelle de Charrière, Héroïne dans sa correspondance*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Bernard Andrès, Montréal, Université de Québec, 1996, 87 p.

Dubois, Simone, « Isabelle de Charrière, ses correspondants et son style », in Bernard Bray et Jacques Voisine, *L'art épistolaire dans l'Europe cosmopolite : correspondances par-delà les frontières (1750-1830)*. Actes du colloque international de Metz 4-5 décembre 1987, édition Didier-Erudition, Paris, 1994.

Godet, Philippe Ernest, *Mme de Charrière et ses amis (1740-1805)*, Slatkine, 1927, 495 p.

*Isabelle de Charrière, Une Aristocrate révolutionnaire : Ecrits, 1788-1794*, réunis, présentés et commentés par Isabelle Vissière ; index et notes de Jean-Louis Vissière. Des femmes, Paris, 1988, 666 p.

*Isabelle de Charrière, Une liaison dangereuse, correspondance avec Constant d'Hermenches, 1760-1776*, édition établie, présentée et annotée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris, éditions de La Différence, 1991.

J-Smith, Paul, « Isabelle de Charrière et la littérature du Grand siècle, p. 261-272, in *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Education, Création, Réception*. Suzan van Dijk, Valérie Cossy, Monique Moser-Verry, Madeleine van Strien-Chardonneau(dir./eds.), Amsterdam/Atlanta, Rodopi, Jan 2006, 127-147.

Minier, Sigyn, « Représentation et re-création du moi dans la correspondance de Madame de Charrière, in Jean-Philippe Beaulieu, Diane Desrosiers-Bonin, *Dans les miroirs de l'écriture. La réflexivité chez les femmes écrivains d'Ancien Régime* ; Université de Montréal, département d'études françaises, Montréal, 1998, p. 157-165.

*Madame de Charrière à Colombier*, Iconographie rassemblée et présentée par Constance Thompson Pasquali, Neuchâtel, Bibliothèque de la ville, 1979.

Mortier, R. « Isabelle de Charrière, mentor de Benjamin Constant », *Documentatieblad. Werkgroep be eeuw 27-9 juin*, 1975

Mortier, Roland, « Des lettres qui, certainement, méritent de passer à la postérité », in *Lettre de Zuylen*, (5 septembre 1980), p. 5-6.

Moser-Verrey, Monique, « L'oralité dans la correspondance d'Isabelle de Charrière avec Constant d'Hermenches (1760-1776) », p. 51-65 in Georges Bérubé et Marie-France Silver (édit.), *la Lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*. Actes du Colloque international tenu au Collège universitaire Glendon. Université York. Toronto (Ontario) Canada. 29 avril - 1<sup>er</sup> mai 1993, Toronto, Éditions du Gref, coll. «Dont actes» 14, 1996, 420 p.

Pelckmans, Paul, *Isabelle de Charrière. Une correspondance au seuil du monde moderne*, Amsterdam, Rodopi, 1995, 162 p. Comme le souligne l'auteur, « La correspondance permet d'assister à une vie quotidienne de la fin de l'Ancien Régime

Samson, Guillemette, *La présence masculine dans le théâtre d'Isabelle de Charrière*, éditions Champions, Paris, 2005, 314 p.

Trousseau, Raymond, *Isabelle de Charrière*, Paris, Hachette, 1994. 345 p.

Trousseau, Raymond, *Isabelle de Charrière. Un destin de femme au XVIIIe siècle*, édition Hachette, Paris, 1994, 344 p.

Trousseau, Raymond « Isabelle de Charrière et la littérature européenne » pp. 499-522, in *Dix-huitième Siècle*, n°30, P.U.F., 1998,

*Une européenne : Isabelle de Charrière en son siècle*, Colloque de Neuchâtel, 11-13 novembre 1993, Hauterive-Neuchâtel, Gilles Attinger, 1994.

Van Dijk, Suzan « Belle de Zuylen et son contexte historique: perspectives de recherche grâce à internet » p. 299-320 in *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Education, Création, Réception*. Suzan van Dijk, Valérie Cossy, Monique Moser-Verry, Madeleine van Strien-Chardonneau (dir./eds.) Amsterdam/Atlanta, Rodopi, Jan 2006

Van Dijk, Suzan, « Les topoï « féminins » dans des fictions épistolaires et des correspondances véritables : Mesdames de Graffigny, Riccoboni et Charrière », p. 39-50 in *L'Épistolaire au féminin*, correspondances de femmes XVIIIe –XXe siècle, Actes publiés sous la direction de Brigitte Diaz et Jürgen Siess, 2006, colloque de Cerisy-LA-Salle, 1<sup>er</sup> -5 octobre 2003, Presses universitaires de Caen, 2006, 260 p.

Vanoflen, Laurence, « Utopies politiques et usage de la lettre chez I. de Charrière », in *Revue de l'Aire* n° 30, Lettre et utopie, 2004

Van Strien-Chardonneau, Madeleine van, « Sur une lettre d'instruction de Madame de Charrière », in Benoît Melançon, *Penser par lettre. Actes du colloque d'Azay-le-Ferron, 15-17 mai 1997*, édition Fides, Montréal, 1998, p. 343-358.

Vissière, Isabelle, « La poétique d'Isabelle de Charrière ou la correspondance comme laboratoire d'une œuvre », p. 165-175, in Girou Swiderski, Marie-Laure et Marie-France Silver (éd.), *Femmes en toutes lettres, les épistoliers du XVIIIe siècle*, SVEC, n° 4, 2000, 277 p.

Vissière, Isabelle, « française, francophone, cosmopolite ? », p. 273-286 in *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Education, Création, Réception*. Suzan van Dijk, Valérie Cossy, Monique Moser-Verry, Madeleine van Strien-Chardonneau (dir./eds.) Amsterdam/Atlanta, Rodopi, Jan 2006

Vissière, Isabelle, « Duo épistolaire ou duel idéologique, la correspondance de Isabelle de Charrière et de Benjamin Constant pendant la Révolution », p. 23-38, in *Benjamin Constant et la Révolution française, 1789-1799*, publié sous la direction de Dominique Verrey et d'Anne-Lise Delacrétaz à l'occasion du dixième anniversaire de l'Institut Benjamin Constant, 1989, 169 p.

Went-Daoust, Yvette, « La correspondance de Madame de Charrière et de Benjamin Constant pendant la Révolution, Un conflit de générations », in Mireille Bossis, *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, édition Kimé, Paris, 1994, p. 69-74.

Went-Daoust, Yvette, *Isabelle de Charrière (Belle de Zuylen). De la correspondance au roman épistolaire*. CRIN n°29, Amsterdam, Rodopi, 1995, 140 p.

Wood, Dennis, « Isabelle de Charrière et Benjamin Constant, problématique d'une collaboration », *Annales Benjamin Constant*, n° 4, 1984, p.17-30

▪ Autres ouvrages consultés :

Abry et tels, *Les Grands écrivains de France illustrés, XVIIIe siècle*, Didier Privat, 1943

*Anthologie des écrivains français, prose (XIXe siècle) 1800-1850*, publiée sous la direction de Gauthier Ferriers, Bibliothèque Larousse, 1910, 160 p.

*Anthologie de la littérature française XVIIIe siècle*, composée, présentée et annotée par Janine et Jean Dagen, coll. dirigée par Michel Simonin, Librairie générale française, 1995, 960 p.

Castelot, André et Decaux, Alain, *Histoire de la France et des Français*, Librairie Plon, 1972, T. VIII

Darcos, Xavier, *Histoire de la littérature française*, Hachette éducation, coll. « faire le point », Paris, 1992, 527 p.

De Ligny, C. & Rousselot, M., *Repères pratiques de la littérature française* (du Moyen Age au XXe siècle), éditions Nathan, 1992 et 1998 pour les première et deuxième éditions, éditions Nathan/ Veuf, 2002 pour la présente édition, 159 p.

Des Granges, Ch.-M., *Morceaux Choisis des auteurs français du Moyen Age à nos jours*, Librairie A. Hatier, 1947, 1568 p.

Didier, Béatrice, *Histoire de la littérature française du XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire de la littérature française, deuxième édition actualisée, 2003, 417 p.

Echelard, Michel, *Histoire de la littérature en France au XIXe siècle*, Hatier, Paris 1984, 189 p.

Fraisse, Emmanuel et Mouralis, Bernard, *Questions générales de littérature*, Paris, Seuil, coll. Points essais, 2001, 298 p.

Goncourt, Jules et Edmond, *Portraits intimes du XVIIIe siècle, Etudes nouvelles d'après les lettres autographes et les documents inédits*, Paris, E. Dentu, 1857, livre I, 272 p.

Goulemot, Jean-Marie, *La Littérature des Lumières en toutes lettres* Bordas, Paris 1989

Goulemot, Jean-Marie, *La littérature des lumières en toutes lettres*, Bordas, Paris 1989, 192 p.

*Histoire de la littérature française*, Sous la direction de Daniel Couty, in Extensio, *le XVIIIe siècle*, par Jean Goldzink, Larousse / VUEF 2002 pour la présente édition, Bordas, 1988 pour l'édition d'origine, 1522 p.

*Histoire de France*, sous la direction de Jean Carpentier et François Lebrun, éditions du Seuil, coll. Points, 1992, 507 p.

*Histoire de la France littéraire, classicismes XVIIe-XVIIIe siècles*, ouvrage publié avec le concours du centre national du livre, volume dirigé par Jean-Charles Darmon et Michel Delon, publié sous la direction de Michel Prigent, Quadrige/ PUF, 2006, 849 p.

Lanson, Gustave *l'Art de La prose*, librairie des annales, deuxième édition, Paris 1909.

Lanson, Gustave, *Histoire de la littérature française*, remaniée et complétée pour la période 1850-1950 par Paul Tuffrau, Librairie Hachette, Paris, 1951, 1441 p.

Lanson, Gustave, *Méthodes de l'histoire littéraire, hommes et livres*, Paris-Genève, études morales et littéraires, présentation d'Ephraïm Harpaz, éditions ressources, Genève, 1979, 364 p.

Thibaudet, Albert, *Histoire de la littérature française de 1789 à nos jours*, Librairie Stock 1936, 587 p.

Versini, Laurent, *Le XVIIIe siècle, Littérature française*, coll. Phares, Presses Universitaires de Nancy, 1998, 151 p.

Viguerie, Jean de, *Histoire et dictionnaire des Lumières 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1995, 1 730 p.

### **III- Ouvrages théoriques sur :**

- L'épistolaire

Adam, Jean.-Michel, « Les genres du discours épistolaire », *La lettre entre réel et fiction*, sous la direction de Jürgen Siess, SEDES, Paris, 1998, p. 37-53.

Altman, Janet, « La Politique de l'art épistolaire au XVIIIe siècle » p. 131-144 in *Le XVIIIe siècle* n° 30, Revue annuelle publiée par la société française d'étude du 18<sup>e</sup> siècle avec le concours du C.N.R.S., du Centre National des Lettres et de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, PUF, 1998

Arnaud, Cathrine, « Ce que révèle la correspondance des écrivains » : dossier in *Lire* n° 357 (juillet-août 2007)

Arrou-Vignod, *Le Discours des absents*, Paris, Gallimard, NRF, 1993, 123 p.

*Art de la lettre, art de la conversation à l'âge classique en France*, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, textes réunis par Bernard Bray et Christoph Strosetzki, Paris, Klincksieck, 1995, 372 p.

Bareau, Michel, « Pour une sociologie de la lettre au XVIIIe siècle », in *La lettre au XVIIIe siècle*, textes réunis et présentés par Georges Bérubé et Marie-France Silver, actes du colloque international tenu au collège universitaire Glenon Université York à Toronto (Canada), 29 avril-1<sup>er</sup> mai 1993, éditions du Gref, 1996, p. 257-275.

Beaurepaire, Pierre-Yves, « Conclusion » in *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIe-XVIIIe siècles)*, textes recueillis et présentés par Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häisler et Antony Mckenna, publications de l'Université Saint-Etienne 2006, Institut Claude Longeon, Renaissance et âge classique, p. 378-380

Benevent, Christine, « La Correspondance d'Erasmus : Fonctionnement, Fonctions, et fictions d'un réseau épistolaire » in *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIIe-XVIIIe siècle)*, Par Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häisler, Antony Mckenna , p. 17-31

Benevent, Christine, « La Correspondance d'Erasmus », in *Revue de A.I.R.E.* n°29, *La Lettre et le rêve*, études réunies par G. Haroche-Bouzinac, Librairie Honoré Champion, Hiver 2003, p. 225-229

Bertho-Lavenir, Catherine, « Des réseaux et des lettres », in *Le Magazine littéraire* n°442, Dossier *Les correspondance d'écrivains*, mai 2005 p. 35-39

Beugnot, Bernard, « Débats autour du genre épistolaire », *R.H.L.F.*, Vol. LXXIV, N°2, 1974, p. 195-202.

Beugnot, Bernard, « Style ou styles épistolaires ? », *La lettre au XVIIe siècle*, actes du colloque de la société d'histoire littéraire de la France organisé par M. Bernard Bray au collège de France le 26 novembre 1977, R.H.L.F., numéro spécial, Paris, tome II, n°6, novembre-décembre 1978, p. 939-952.

Beugnot, Bernard, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », p. 27-38 in *L'Épistolarité à travers les siècles*, actes du colloque de Cerisy, textes réunis par Mireille Bossis et Charles Porter, Stuttgart, Franck Steiner Verlag, 1990

Beugnot, Bernard, « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires », p. 47-59 in *Art de la lettre, art de la conversation à l'âge classique en France*, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, textes réunis par Bernard Bray et Christoph Strosetzki, Paris, Klincksieck, 1995

Beyssade, Jean-Marie, « *Philosopher par lettre.* » *Introduction à la correspondance avec Elisabeth et autres lettres de Descartes*, Paris, G-F, Flammarion, 1989.

Biet, Christian, « L'Oral et l'écrit » p. 409-434 in *Histoire de la France littéraire*, tome 2, Classicismes XVIIe-XVIIIe siècles, Volume dirigé par Jean-Charles Darmon et Michel Delon, publié sous la direction de Michel Prigent, Quadrige/PUF 2006, ouvrage publié avec le concours du centre national du livre, 849 p.

Branca-Rosoff, Sonia, « Genre et histoire », in P. Charaudeau & D. Maingueneau (eds), *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 281-283.

Bray, Bernard « L'épistolière au miroir, réciprocité, réponse et rivalité dans les lettres de Mme de Sévigné à sa fille », Actes du troisième colloque du C.M.R. 17, Marseille, n° 95, 1973, p. 23-29

Bray, Bernard, « La louange, exigence de civilité et pratique épistolaire au XVIIe siècle », in *XVIIe siècle*, Paris, n°167, avril-juin 1990, p. 135-153.

Bray, Bernard « Le laboratoire épistolaire », in *Thèmes et genre littéraires aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Mélanges en l'honneur de Jacques Truchet, Paris, PUF, 1992, p. 135-140.

Bray, Bernard, « Quelques remarques sur la deuxième personne épistolaire et sur son mode d'emploi », pp. 15-25, in Anne Chamayou (éd.) *Eloge de l'adresse*, actes du colloque de l'université d'Artois, 02-03 avril 1998, Arras, Artois presses université, coll. « Cahiers scientifiques de l'université d'Artois », n° 14, 2000, 210 p.

Bray, Bernard, « Recherchez la brièveté, évitez l'extrême concision : théorie et pratique de la lettre et du billet à l'époque classique », *Revue de l'A.I.R.E.- Recherches sur l'épistolaire*, 2000, n°25-26, p. 52-64.

Bray, Bernard, « Le siècle de Mme de Sévigné », in *Le Magazine littéraire* n° 442, Dossier *Les correspondances d'écrivains*, mai 2005, p. 49-51

Carr, Thomas M., « Se condouloir ou consoler ? Les condoléances dans les manuels épistolaires de l'ancien régime », *S.V.E.C.*, Oxford, 1997, p. 217-235. Ce texte a été également publié sur le site [www.digitalcommons.unl.edu/modlangfrench/33/](http://www.digitalcommons.unl.edu/modlangfrench/33/)



Carrell, Susan, *Le Soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire*, Jean-Michel Place, Gunther Narr Verlag, Paris, Tübingen, 1982.

Catherine, Volpillac-Auger, « De vous à toi, tutoiement et vouvoiement dans les traductions au 18<sup>e</sup> siècle » in *DIX-HUITIEME SIECLE*, n° 41 2009, p. 553-566, revue annuelle publiée par la société française d'étude du 18<sup>e</sup> siècle, soutenue par l'institut des sciences humaines et sociales du CNRS, éditions La Découverte.

Chamayou, Anne, « Une forme contre les genres: penser la littérature à travers les lettres du XVIIIe siècle » p. 241-253 in B. Melançon, (éd.), *Penser par lettre*, Actes du colloque d'Azay-le-Ferron (mai 1997), Montréal, Fides, 1998

Chamayou, Anne, *L'Esprit de la lettre (XVIIIe siècle)*, Paris, P.U.F., coll. Perspectives littéraires, 1999, 202 p.

Charrier-Vozel, Marianne, « L'Autoportrait de l'épistolière au XVIIIe siècle : entre réalité et fiction » p. 27-37 in *L'Epistolaire au féminin*, correspondances de femmes XVIIIe –XXe siècle, Actes publiés sous la direction de Brigitte Diaz et Jürgen Siess, 2006, colloque de Cerisy-LA-Salle, 1<sup>er</sup> -5 octobre 2003, Presses universitaires de Caen, 2006, 260 p.

Charrier-Vozel, Marianne, Comptes-rendus, « Lire la correspondance de Rousseau », *Revue de l'Aire* n°35, « Quand l'écrivain publie ses lettres » p. 295, textes rassemblés et édités par J. Berchtold et Y. Séité, Actes du Colloque international de Paris, 28, 29 et 30 novembre 2002, organisé et dirigé par J. Berchtold, M. Buffat, A. Grenon, A. Grosrichard, G. Haroche-Bouzinac et Y. Séité, Ed. Droz, Genève, 2007, 551 p.

*Colloque : Archives épistolaires et histoire*, Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, sous la direction de Mireille Bossis et Lucia Bergamasco, éditions Connaissances et Savoirs, 2007, 274 p.

*Correspondance littéraire, philosophique et critique*, par Grimm, Diderot, etc., éditée par Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, tomes XI et XIV.

Daumas, Maurice, « Manuels épistolaires et identité sociale (XVIe-XVIIIe siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, octobre-décembre 1993, 40-4, 529-556.

Delon, Michel, « Editer la correspondance », *S.V.E.C.*, 1988, n°254, p. 399-411.

Delon, Michel, « La gloire du philosophe », in *Le Magazine Littéraire* n° 450, *Le siècle des Lumières*, février 2006 p. 37-39.

Dezobry, Ch., *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire français*, 2 volumes, éditions Delagrave, 1866, 1344 p.

Diaz, Brigitte, *L'épistolaire ou la pensée nomade, formes et fonctions de la correspondance dans quelques parcours d'écrivains au XIXe siècle*, P.U.F., 2002, 271 p.

Diaz, Brigitte, « Avant-propos », p. 7-12, in *L'Epistolaire au féminin*, correspondances de femmes XVIIIe –XXe siècle, Actes publiés sous la direction de Brigitte Diaz et Jürgen Siess,

2006, colloque de Cerisy-LA-Salle, 1<sup>er</sup> -5 octobre 2003, Presses universitaires de Caen, 2006, 260 p.

Diaz, Brigitte « L'entretien épistolaire ou le procès de l'éloquence. Correspondance de jeunesse de Manon Philippon (1772-1780) in *Eloquence et vérité intérieure*, sous la direction de Carole Dornier et Jürgen Siess Editions Honoré Champion, 2002 p. 207-223

Diaz, José Luis, « Il est interdit de penser par lettre », p. 13-35 in *Penser par lettre*, actes du colloque d'Azay-le-Ferron, mai 1997, publiés sous la direction de Benoît Melançon, éditions Fides, Bibliothèque nationale de Québec, 1998

Diaz, José-Luis, « La naissance de l'intimité », *Dossier Les correspondances d'écrivains in Le Magazine littéraire* n° 442 mai 2005 p. 55

Dollé, Marie « Deux écrivains en dialogue : sur une correspondance inédite Bernard Noël-Claude Ollier » p. 409- 416 in *Lettre et critique*, actes du colloque de Brest 24-26 avril 2001, textes rassemblés et présentés par Pierre-Jean Dufief, publications du Centre d'études des correspondances et journaux intimes des XIXe et XXe siècles, Université de Bretagne occidentale, 416 p.

Dossier, *Mélancolie et genre épistolaire à l'âge classique*, in *Revue de l'A.I.R.E.*, n°27, hiver 2001.

Dossier, *Les supercheres épistolaires, faux et usages de faux*, *Revue de l'A.I.R.E.* n°28, études réunies et présentées par Geneviève Haroche-Bouzinac avec introduction de Jean-Benoît Puech, Librairie Honoré Champion, hiver 2002.

Dossier *Lettre et utopie*, in *Revue de l'A.I.R.E.*, n°30 Librairie Honoré Champion., hiver 2004

Dossier, *Lettre et poésie*, in *Revue de l'A.I.R.E.*, n°31, Librairie Honoré Champion, actes du colloque des 11 et 12 février 2005 en Sorbonne, organisé par Nicole Masson, Sylvain Menant et Geneviève Haroche-Bouzinac, janvier 2005

Dossier, *Le siècle des Lumières*, in *Le Magazine littéraire* n°450, février, 2006.

Dossier, *Lettre et Journal personnel* in *Revue de l'A.I.R.E.*, avant-propos par Brigitte Diaz, n°32, 2006.

Dossier, *Les grandes querelles entre philosophes*, coordonné par David Rabouin in *Le Magazine littéraire* n°468, octobre 2007.

Dossier, *Editer les correspondances*, textes réunis par François Bessire et Yvan Leclerc, *Epistolaire – Revue de l'A.I.R.E.* n°33, Paris, Champion 2007.

Dossier, *Voltaire ici et maintenant*, Coordonné par François Aubel et Michel Delon in *Le Magazine littéraire* n°478, septembre, 2008 numéro spécial intitulé *Voltaire, notre nouveau philosophe*, consacré à Voltaire.

Duchêne, Roger « Réalité vécue et réussite littéraire : le statut particulier de la lettre » *R.H.L.F.*, Vol. LXXI, n°2, 1971, p.177-194.

Duchêne, Roger, « Le lecteur de lettres », in *La lettre au XVIIIe siècle*, actes du colloque de la société d'histoire littéraire de la France organisé par M. Bernard Bray au collège de France le 26 novembre 1977, *R.H.L.F.*, Paris, numéros spécial, tome II, n°6, novembre-décembre 1978, p. 977-990.

Duchêne, Roger « Lettre et conversation », in *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, textes réunis par Bernard Bray et Christoph Strosetzki, Paris, Klincksieck, 1995, p. 83-102

Duchêne, Roger, *Comme une lettre à la poste, les progrès de l'écriture personnelle sous Louis XIV*, Librairie Arthème, Fayard, 2006, 370 p.

Duchêne, Roger, *Ecrire au temps de Mme de Sévigné, Lettres et textes littéraires*, seconde édition augmentée, coll. Essais d'art et de philosophie, Librairie Philosophique, 1982, 242 p.

Duchêne, Roger, « L'histoire du texte et de la publication de Mme de Sévigné », Pléiade, Paris, Gallimard 1972, 1641 p.

Dufief, Pierre-Jean, « Avant-propos », in *Lettre et critique*, actes du colloque de Brest 24-26 avril 2001, textes rassemblés et présentés par Pierre-Jean Dufief, publications du Centre d'études des correspondances et journaux intimes des XIXe et XXe siècles, Université de Bretagne occidentale, 416 p.

Dufief, Pierre-Jean « Le Reflux épistolaire? », in *Le Magazine littéraire* n°442, dossier *Les correspondances d'écrivains*, p. 59-61, mai 2005

*Etudes de réseaux de correspondances du XVIe au XVIIIe siècles*, présentés par Christiane Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et Jens Häiseler, les Dix-huitièmes siècles, Coll. dirigée par Raymond Trousson.

*Exil et épistolaire aux XVIIIe et XIXe siècles*. Des éditions aux inédits, études réunis et publiées par Rodolphe Baudin, Simone Bernard-Griffiths, Christian Croisille et Elena Gretchanaïa, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, Cahiers d'études sur les correspondances des XIXe et XXe siècles, 2007, cahier n°16, 338 p.

*Expériences limites de l'épistolaire, lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, textes réunis et présentés par André Magnan, actes du colloque de Caen 16-18 juin 1991, éditions Honoré Champion, Paris, 1993, 460 p.

Fessier, Guy, *L'Epistolaire*, P.U.F., Paris, 2003, 238 p.

Ficher, Martine, « De la pratique du billet : Baudelaire et ses correspondants », p. 75-88 in B. Melançon, (éd.), *Penser par lettre*, actes du colloque d'Azay-le-Ferron, mai 1997, publiés sous la direction de Benoît Melançon, éditions Fides, Bibliothèque nationale de Québec, 1998, 379 p.

Gérard, Mireille, « Art épistolaire et art de la conversation : les vertus de la familiarité », p. 958-974 in *La lettre au XVIIIe siècle*, actes du colloque de la société d'histoire littéraire de la

France par M. Bernard Bray au collège de France le 26 novembre 1977, *R.H.L.F.*, Paris, numéros spécial, tome II, n°6, novembre-décembre 1978

Giraud, Yves, « De la lettre à L'entretien : Puget de La Serre et l'art de la conversation » p. 217- 231 in *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, textes réunis par Bernard Bray et Christoph Strosetzki, Paris, Klincksieck, 1995

Grassi, Marie-Claire, « *Les règles de communication dans les manuels épistolaires français (XVIIe- XIXe siècle)* », *Savoir-vivre I*, sous la direction d'Alain Montandon, Césura, Lyon, 1990.

Grassi, Marie-Claire, *L'art épistolaire français XVIIIe : XIXe siècle*, 1994

Grassi, Marie-Claire, « La rhétorique épistolaire ou l'art de parler de soi », *Igitur* (Rome, Nuova Arnica), n°1, 1991, p. 27-37.

Grassi, Marie-Claire, *L'art de la lettre au temps de la Nouvelle Héloïse et du romantisme*, Genève, Slatkine , 1994, 366 p.

Grassi, Marie-Claire, « L'Art épistolaire français XVIIIe et XIXe siècles, in *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Coll. Littératures, sous la direction de Alain Montandon, université Blaise-Pascal, Association des publications de la faculté des Lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand (France), 1994, p. 310- 336, p. 314

Grassi, Marie-Claire, « La rhétorique épistolaire », in *L'Art de la lettre au temps de la Nouvelle Héloïse et du romantisme*, préface de Michel Launay, Genève, Slatkine, coll. « Études rousseauistes », 7, 1994, p. 189-197.

Grassi, Marie-Claire, *Lire l'Épistolaire*, coll. Lire, dirigée par Daniel Bergez, Lettres sup., éditions Dunod, Paris, 1998, 194 p.

Grimarest, Jean-Léonor Le Gallois de , *Traité sur la manière d'écrire des lettres et sur le cérémonial, avec un discours sur se qu'on appelle usage dans la langue française*, Chez la Veuve Estienne, à la Vertu, 1735, 297 p.

Guertin, Ghyslaine, « Échanges épistolaires entre Chabanon et Hennin : amitié, passions, musique », in *Colloque Archive épistolaire et histoire*, p. 159-170, publié avec le concours de la direction des Archives de France, Connaissances et Savoirs

Gueudet, Guy, *L'Art de la lettre Humaniste*, textes réunis par Francine Wild, éditions Champion, Paris, 2004, 723 p.

Gusdorf, George, *Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 199, 430 p.

Guyaux, André, « Avant-propos » in *Échanges épistolaires franco-belges*. Actes du colloque de la Sorbonne des 5 et 6 décembre 2003, Sous la direction de André Guyaux et Sophie Vandel-Abeele Marchal, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne 2007, 268 p.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Lettre et destination, *Écrivez à vos camarades* » (Belle de Charrière, Diderot) dans *Revue des lettres et de traduction* sous la direction de C. Boustani, n° 3, Kaslik, université Saint-Esprit, Liban, p. 65-80, 1997.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « La lettre à l'âge classique, genre mineur », in *R.H.L.F.* : Les Hiérarchies littéraires, mars-avril 1999, n° 2, p. 183-203.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, «Voltaire et Mme de Sévigné: un éloge en contrepoint», in *R.H.L.F.* n° 3, mai- juin 1996, Images de Mme de Sévigné, p. 394-403

Haroche-Bouzinac, Geneviève « Quelques métaphores de la lettre dans la théorie épistolaire au XVIIIe siècle, Flèche, miroir, conversation », *Revue XVIIIe siècle*, juillet-septembre 1991, p. 243-257

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Familier comme une épître à Cicéron: Familiarité dans la lettre au tournant du XVIIe et du XVIIIe siècles », *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, sous la direction de Mireille Bossis, actes du colloque de l'INRP 1992, Paris, Kimé, 1994, p. 17-24.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, *L'épistolaire*, Coll. Contours littéraires, Hachette livre, Paris, 1995.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Billets font conversation. De la théorie à la pratique : l'exemple de Voltaire » p. 341-354 in B. Bray & C. Strosetzki (eds.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « La lettre à l'âge classique, genre mineur ? », *R.H.L.F.*, « Les Hiérarchies littéraires », Paris, mars-avril 1999, n°2, p. 183-203.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Du moi chétif à la statue: « Il faudrait que j'eusse un visage ». Voltaire et ses images dans la correspondance », *L'auteur comme œuvre. L'auteur, ses masques, son personnage, sa légende*, p. 39-40  
actes du colloque des 25 et 26 avril 1997 à Orléans, publiés sous la direction de Nathalie Lavalie et Jean-Benoît Puech, Orléans, Presses Universitaires d'Orléans, 2000

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Une esthétique de la brièveté » (Avant-propos) in *Revue de l'AIRe* n°25-26, 2000, dossier *Lettre et forme brève*, sous la direction de Geneviève Haroche-Bouzinac et Dominique Guenot, Langres-Saints-Geosmes, 2001.

Haroche-Bouzinac, G. « Avant-propos », in *Revue de l'A.I.R.E.*, n°29, hiver 2003

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Une esthétique de la brièveté », in *Revue de l'A.I.R.E.* n°25-26, 2000, p. 49-51.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Les lettres qu'on ne brûle pas », *R.H.L.F.*, Paris, 2003, n°2, p. 301-308.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Récits de rêves éveillés : l'exemple de Rousseau et de Diderot », *Revue de l'A.I.R.E.*, n°29, « La lettre et le rêve », études réunies par Geneviève Haroche-Bouzinac, Librairie Honoré Champion, hiver 2003.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, « Les Lumières, une ère de liberté », in *Le Magazine littéraire*, n°442, dossier *Les correspondances d'écrivains*, coordonné par Michel Delon, mai 2005, p. 52-54.

Haroche Bouzinac, Geneviève, « Penser le destinataire : quelques exemples » in *Penser par lettre*, Montréal, Fides, 1998, p. 279-293.

Hook-Demarle, Marie-Claire, *L'Europe des lettres, réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, éditions Albin Michel, 2008, 493 p.

Housiel, Sylvie, « De la micro-analyse à l'analyse globale des correspondances : lettres de combattants pendant la Grande Guerre, *Argumentation et Analyse du discours*, site visité le 20.3.2010

Hue, Jean-Louis, Avant-propos: « Retour à l'envoyeur » in *Le Magazine Littérature* n° 442, dossier *Les correspondances d'écrivains*, coordonné par Michel Delon, mai, 2005, p.3

Kaufmann, Vincent, *L'Equivoque épistolaire*, Paris, éditions de Minuit, coll. Critique, 1990, 199 p.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « L'interaction épistolaire », in J. Siess (ed.), *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, 1998, 15-36.

Labre, Chantal, « Les tablettes de Cicéron », dossier *Les correspondances d'écrivains*, coordonné par Michel Delon in *Le Magazine littéraire* n° 442, mai 2005, p. 44-46

*La Lettre à la croisée de l'individuel et du social*, sous la direction de Mireille Bossis, actes du colloque de l'INRP de 1992, Paris, Kimé, 1994. 254 p.

*La Lettre au XVIIe siècle*, actes du colloque de la société d'histoire littéraire de la France par M. Bernard Bray au collège de France le 26 novembre 1977, *R.H.L.F.*, Paris, numéros spécial, tome II, n°6, novembre-décembre 1978.

*La Lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*, actes du colloque international tenu au collège universitaire Glandons, université York, Toronto (Ontario), Canada, 29 avril-1<sup>e</sup> mai 1993, textes réunis et présentés par Georges Berube et Marie-France Silver, Toronto, éditions du Grief, Coll. Pont, actes n°14, 1996, 420 p.

*La Lettre de voyage*, actes du colloque de Brest 18, 19 et 20 novembre 2004, textes réunis et présentés par Pierre-Jean Dufief, Coll. interférences, presse universitaires de Rennes, 2007, 289 p.

*La Lettre entre réel et fiction*, sous la direction de Jürgen Siess, Paris, SEDES, 1998, 224 p.

Landy-Houillon, Isabelle, « Réflexion et art de plaire. Quelques modalités de fonctionnement dans les lettres de Mme de Sévigné », *Lettre et réflexion morale. La lettre, miroir de l'âme*, études réunies et présentés par Geneviève Haroche-Bouzinac, Paris, Klincksieck, Bibliothèque de l'âge classique, Séries Morales, 1999, p. 25-37.

Landy-Houillon, Isabelle, « Lettre et Oralité », in *Art de la lettre, Art de la Conversation à l'âge classique en France*, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, textes réunis par Bernard Bray et Christophe Strosetzki, Paris, Klincksieck, 1995, p. 81-91

Lanson, Gustave, « Sur la littérature épistolaire », repris dans *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire*, rassemblés et présentés par Henri Peyre, Paris, Hachette, 1965, p. 259-289.

*La Plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, études réunies par Pierre-Yves Beaurepaire, Arras, Artois Presse Université, 2002, 343 p.

« L'Art épistolaire », deuxième journée, *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, mai 1987, n°39, p. 109-218.

Laveaux, J.-Ch., Article, « Exorde » in *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris, Lefèvre 1818

*L'Épistolaire, un genre féminin*, études réunies et présentées par Christine Plante, éditions Honoré Champion, Paris, 1998, 305 p.

*L'Épistolarité à travers les siècles*, actes du colloque de Cerisy, textes réunis par Mireille Bossis et Charles Porter, Frank Steiner Verlag, Stuttgart, 1987.

« Le Rapport de place dans l'épistolaire », *SEMEN Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, nouvelle série n°20.

Le Rouge, Nadège, *Le poème à l'épreuve de la lettre dans l'œuvre d'Emily Dickinson (1830-1886) : une étude des correspondances*, (études Nord-américaines), tomes I et II, Thèse dirigée par Antoine Caze, soutenue à l'Université d'Orléans le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Leroy, Pierre-Eugène, « De la lettre écrite à la lettre imprimée : quel chemin ? », «Editer les correspondances », textes réunis par François Bessire et Yvan Leclerc, *Épistolaire – Revue de l'A.I.R.E.*, Paris, Champion, n°33, 2007. P.13-22.

*Les Facultés des Lettres, Recherches récentes sur l'épistolaire français et Québécois*, études réunies et présentées par Benoît Melançon et Pierre Popovic, Centre universitaire pour la sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances, Université de Montréal, 1993, 241 p.

*Les Femmes de lettres, écriture spécifique ou spécificité générique?*, études rassemblées et présentées par Benoit Melançon et Pierre Porpovic, département d'études françaises, Université de Montréal, 1994.

*Les Grands intermédiaires culturels de la République des lettres. Etudes des réseaux de correspondances du XVI au XVIIIe siècles*, présentées par Christiane Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et Jens Häiseler, Paris, Champion, 2005, 454 p.

*Les lettres ou la règle du je*, études réunies par Anne Chamayou, Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, Presses Université d'Artois, 1999, 87 p.

*Lettre et critique*, actes du colloque de Brest 24-26 avril 2001, textes rassemblés et présentés par Pierre-Jean Dufief, publications du Centre d'études des correspondances et journaux intimes des XIXe et XXe siècles, Université de Bretagne occidentale, 416 p.

« Lettres d'écrivains », Université de Lille III, *Revue des sciences humaines*, n°195, 1984.

*Lettre et réflexion morale. La lettre, miroir de l'âme*, études réunies et présentées par Geneviève Haroche-Bouzinac, Paris, Klincksieck, Bibliothèque de l'âge classique, Série Morales, 1999.

Malquori Fondi, Giovanna. « Conversations d'amour par lettres: un recueil méconnu de Le Pays, un roman inconnu de Pradon » p. 257-270 in Bray, Bernard; Strosetzki, Christoph (Hg.). *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*. Paris 1995

Mass, Edgar, « La correspondance de Montesquieu », *La Plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, études réunies par Pierre-Yves Beaurepaire, Arras, Artois Presse Université, 2002, p. 109-125.

Mauvillon, Eléazar de, *Traité général du style, avec un traité particulier du style épistolaire*, Amsterdam, P. Mortier, 1751, in-12° 379 p.

Melançon, Benoît, « Le malentendu épistolaire. Note sur le statut de la lettre dans les Confessions », in *Littérales* n°17, Paris, 1995, p. 77-89.

Melançon, Benoît « Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance » in *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*, Klincksieck 1995, p. 355-369

Melançon, Benoît, *Diderot épistolier : Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle*, préface de Roland Mortier, Montréal, Fides, 1996, 501 p.

Melançon, Benoît, « Présentation », p. 7-12, in *Penser par lettre*, Actes du colloque D'Azay-le-Ferron publiés sous la direction de Benoît Melançon, éditions Fides, Bibliothèque nationale de Québec, 1998, 379 p.

Melançon, Benoît « Diversité épistolaire », p. 832-837, in *Histoire de la France littéraire*, tome 2, Classicismes XVIIe-XVIIIe siècles, Volume dirigé par Jean-Charles Darmon et Michel Delon, publié sous la direction de Michel Prigent, Quadrige/PUF 2006, ouvrage publié avec le concours du centre national du livre, 849 p.

Migeot, François, « Rapport de places imaginaires », *SEMEN Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, nouvelle série n°20. P. 113-126.

Mireille, Gérard, « Art épistolaire et art de la conversation : les vertus de la familiarité », *La lettre au XVIIe siècle, R.H.L.F.* numéro spécial, n°6, Tome II, novembre-décembre, 1978.

Monfort Howard, Catherine, *Les fortunes de Madame de Sévigné au XVIIe et au XVIIIe siècles*, coll. études littéraires françaises, Préfacé par Roger Duchêne. Gunter Narr Verlag-Tübingen, Paris 1982



Montandon, Alain « Les Bienséances de la conversation », in *Art de la lettre, Art de la Conversation*, p. 61-79

Morabito, Raffaëlle, « Histoire, Fiction et vérité épistolaire », *Les supercherries littéraires*, études réunies et présentées par Geneviève Haroche-Bouzinac, introduction de Jean-Benoît Puech, *Revue de l'A.I.R.E.*, n°28 hiver 2002, p. 51-57.

Morabito, Raphaëlle, « Pratiques épistolaires et épistolarité restreinte », *Orbis Litterarum*, 1989, n°44.

Obitz, Bénédicte, « Le Plaideur et l'épistolier : statut et fonction des lettres dans les Mémoires judiciaires de Beaumarchais » p.567-583 in *DIX-HUITIEME SIECLE*, n° 41 2009, revue annuelle publiée par la société française d'étude du 18<sup>e</sup> siècle, soutenue par l'institut des sciences humaines et sociales du CNRS, éditions La Découverte.

Paquin, Eric, *Le récit épistolaire féminin au tournant des lumières et au début du XIXe siècle (1793-1837) : adaptation et renouvellement d'une forme narrative*, Université de Montréal, octobre 1998.

Pierre Milza, « Les ambiguïtés assumées du philosophe de Ferney », dossier *Voltaire ici et maintenant*, in *Le Magazine Littéraire*, n° 478, septembre 2008

Preiss, Axel, article « Correspondance », *Dictionnaire des littératures de la langue française*, sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais et al., nouvelle édition mise à jour et enrichie, Paris, Bordas, 1984, volume 1.

« Recherches sur l'épistolaire », *Revue de l'A.I.R.E.* n°24 printemps-été 2000.

*Réseaux de Correspondance à l'âge classique (XVIe – XVIIIe siècle)*, textes recueillis et présentés par Pierre Yves Beaupaire, Jens Häiseler, Antony Mckenna, publications de l'Université Saint-Étienne 2006, Institut Claude Longeon, Renaissance et âge classique, 382 p.

Rhokhomovsky, Bernard, *Lire les formes brèves*, lettres sup. sous la direction de Daniel Sergez pour la présente édition, Armand Colin, 2005, Nathan/veuf, Paris, 2001, 152 p.

Sainte-Beuve, Charles-Augustin, *Causeries du lundi*, Paris, Garnier frères, 3<sup>e</sup> édition, volume 6, 1865, lundis, 14, 21 et 28 juin 1852.

Salazar, P.-J., « L'Antidote au mal politique, la rhétorique et les autres », *Littérature* n°149, mars 2008.

Schmitz, Dietmar, « Oberhausen », « La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néolatine », p. 11-23 in *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991 publiés par Bernard Bray et Christophe Strosetzki, Klincksieck, 1995, Avant-propos 7-8 par Bernard Bray

Siess, Jürgen, « L'interaction dans la lettre d'amour », *La Lettre entre réel et fiction*, SEDES, 1998, p. 111-134.

Siess, Jürgen, « La Place de l'autre et l'image de soi dans les lettres de Marie-Jeanne Riccoboni, in *L'Épistolaire au féminin, correspondances de femmes XVIIIe-XXe siècle*, p. 15-26

Siess, Jürgen, « Rhétorique et discours sensible : les lettres d'amour de Julie de Lespinasse », p. 169-189 in *Eloquence et vérité intérieure*

Siess, Jürgen et Hutin, Séverine, « Présentation » p. 9-16 in *Le Rapport de place dans l'épistolaire*, in *SEMEN* n°20

Strosetzki, Christoph, « La place de la théorie de la conversation au XVIIIe siècle », en *Art de la lettre - Art de la conversation à l'époque classique en France, Actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991*, éd. Bernard Bray et Christoph Strosetzki, Paris, Klincksieck, 1995, p. 145-164.

Thomas, Catherine, « Lectures critiques des mémoires et des correspondances du XVIIIe siècle au cours du XIXe siècle » p. 79-92 in *Lettre et critique*, actes du colloque de Brest 24-26 avril 2001, textes rassemblés et présentés par Pierre-Jean Dufief, publications du Centre d'études des correspondances et journaux intimes des XIXe et XXe siècles, Université de Bretagne occidentale

Vaillancourt, Luc, *La lettre familière au XVIe siècle. Rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Champion, 2003, 459 p.

Viala, Alain, « La genèse des formes épistolaires en français et leurs sources latines et européennes, essai de chronologie distinctive (XVIe- XVIIe siècles) », *Revue de littérature comparée*, n°218, 1981. p. 168-183.

Viala, Alain, article « Littérature épistolaire », *Encyclopaedia universalis*, Paris, Encyclopaedia universalis, 5<sup>ème</sup> édition, 2002.

Vigouroux, Monique, *Le thème de la retraite et de la solitude chez quelques épistoliers du XVIIe siècle*, Librairie A.-G. Nizet, Paris 1972, 191 p.

Vissière Isabelle, « La poétique d'Isabelle de Charrière ou la correspondance comme laboratoire d'une œuvre », p. 165-175, in Girou Swiderski, Marie-Laure et Marie-France Silver (édit), *Femmes en toutes lettres, les épistoliers du XVIIIe siècle*, SVEC, n° 4, 2000, 277 p.

Vissière, Isabelle, « Duo épistolaire ou duel idéologique », in *Revue de l'A.I.R.E.* n°30, Lettre et utopie, hiver 2004

Went-Daoust, Yvette et Van Maris, Léo , « Etat de question » p. 4-16], *Revue de l'A.I.R.E.*, n°25-26 hiver 2000

- Sur L'amitié

Alberoni, Francesco, *L'Amitié*, Pocket, 1995, 160 p.

« Amitié et hospitalité », p. 1779-1790, *Le Livre de l'hospitalité*, sous la direction de Alain Montandon, Paris, Bayard, 2004, 2036 p.

Aymard, M., « Amitié et convivialité », in Philippe Ariès, Georges Duby, *Histoire de la vie privée – De la Renaissance aux Lumières-* t.3, édition du Seuil, Paris, 1986, 639 p.

Barbier-Jussy, Louise, *La Vie de l'amitié*, Victorion, Paris, 1913, 195 p.

Ben Jelloun, Tahar, *Eloge de l'amitié*. La Soudure fraternelle, Arléa, 1996, 127 .

Bidart, Claire, *L'Amitié, un lien social*, La Découverte, 1997, 403 p.

Chartier, E.-A. dit Alain, article « Amitié », cité par Karl Petit, *Dictionnaire des citations*, Gérard & C°. Verviers, 1960 ; et Marabout s.a. 1978.

Derrida, Jacques, *Politiques de l'amitié*, Galilée, 1994, 421 p.

Fort, Sylvain, *Leçon littéraire sur l'amitié*, P.U.F., Paris, 2001, 128 p.

Fraisse, Jean-Claude, *Philia, La notion d'amitié dans la philosophie antique*, Vrin, Paris, Paris, 1974, 505 p.

Gerson, Frédéric, *L'Amitié au XVIIIe siècle*, La pensée universelle, 1974, 256 p.

Haillant, Marguerite, « De l'amitié au XVIIe siècle », in *Thèmes et genres littéraires aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Mélanges offerts à Jacques Truchet, P.U.F., 1992.

*L'Amitié, XVIIe siècle*, revue publiée par la société d'études du XVIIe siècle, oct.-déc. 1999, n°205, p. 577-780.

Magnot-Ogilvy, Florence, « L'Economie de l'amitié dans la seconde partie des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau : étude d'un fonctionnement du système du don », p. 353-368, in *R.H.L.F., Littérature et démocratie*, P.U.F., Avril-juin 2005, 105<sup>ème</sup> année, n°2.

Moulinier, Didier, *Dictionnaire de l'amitié*, L'Harmattan, coll. Ouverture philosophique, Paris, 2000, 156 p.

Onfray, Michel, *La Sculpture de soi. La morale esthétique*, Bernard Grasset, Paris, 1993, 286 p.

Sacy, Louis Sylvester de, *Traité de l'amitié*, Paris, 1703.

Sarde, Michèle, Blin, Arnaud, *Le Livre de l'amitié*, Seghers, Paris, 1997, 512 p.

Sothejeau, Céline, *L'Evolution du traitement et des représentations de l'amitié au moment de la montée de la crise révolutionnaire : de 1770 à la Révolution française*, Thèse de doctorat sous la direction de Geneviève Haroche-Bouzinac, 2006, version de thèse, deux volumes, 516 p.

Vincent-Buffault, Anne, *L'Exercice de l'amitié, pour une histoire des pratiques amicales aux XVIIIe et XIXe siècles*, éditions du Seuil, Paris, 1995, 320 p.

▪ Autres ouvrages utilisés :

Amossy, R, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan-Université, 2000.

*Aux frontières de deux genres, en hommage à Andrée Chedid*, Sous la direction de Carmen Boustani, éditions Karthala, Paris, 2003, 466 p.

Barrière, Bertrand, *Mémoires*, Publiés par H. Carnot et David (d'Angers), Paris, Labitte, 1844, Tome IV, p. 63-40.

Charbon, Paul et Nougaret, Pierre, *Le Facteur et ses métamorphoses*, Editions Jean-Pierre Gyss, 1984, 266 p.

Charbon, Paul, *Quelle belle invention que la poste !*, Paris Gallimard, coll. Découvertes, 1991, 144 p.

Courtin, Antoine de, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, 1766, p. 159

D'Alembert, Jean Le Rond, *Œuvres*, Volume III, première partie, Eloge du président Bouhier, Paris, 1825

De Brosses, Le président Charles, *Lettres familières d'Italie*, Lettre à Loppin de Gemeaux, 4 janvier 1759, Editions Complexe, 1995, 339 p.

Descartes, René, *Discours de la méthode, suivi de La Dioptrique*, édition établie et présentée par Frédéric de Buzon, éditions Gallimard, 1991, 345 p.

Diderot, Denis, *Pensées Philosophiques*, édition critique avec introduction, notes et bibliographie par Robert Niklaus, Genève, librairie Droz, 1965, 75 p.

Dornier, Carole, « Eloquence, génie et vérité chez Vauvenargues », in *Eloquence et vérité intérieure*, p. 141-155

Dornier, Carole et Siess, Jürgen « Introduction », p. 7-20 in *Eloquence et vérité intérieure, éloquence et rhétorique*, Honoré Champion, 2002 - 232 p.

Doury, M. & Traverso, V., (eds) « Les émotions dans les interactions communicatives », Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000, p. 249-263.

Est-Ouest : *Transferts et réceptions dans le monde du livre en Europe, 17e-20e siècles*, Leipziger Universitäts verlag, 1 janv. 2005, 292 p.

Flahaut, François, *La Parole intermédiaire*, préface de Roland Barthes, Paris, Seuil, 1978, 237 p.

Jacques, Francis « Trois stratégies interactionnelles, conversation, négociation, dialogue » in *Echanges sur la conversation*, centre régional de publication de Lyon, p. 45-68

Jankélévitch, Vladimir, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, éditions Montaigne, Paris, 1963, 222 p.

Jaubert, Anna *La lecture pragmatique*, Hachette supérieur, coll. Hachette Université, 1990, 240 p.

Jonard, Nobert, *L'ennui dans la littérature européenne, des origines à l'aube du XXe siècle*, éditions, Honoré Champion, Paris, 1998, 221 p.

Joubert, Joseph, *Pensées et lettres*, Grasset, 1954

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « La mise en place », *Décrire la conversation*, sous la direction de Cosnier, J. & Kerbrat-Orecchioni, C. (eds), Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1987, p. 319-352.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les interactions verbales*, tome 2, Paris, A. Colin, 1992.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *La Conversation*, éditions du Seuil, 1996

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Echanges sur la conversation, centre régional de publication de Lyon*, sous la direction de Jacques Cosnier, Nadine Gelas, copyright CNRS, Paris, 1988

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « La notion de « place » interactionnelle ou les taxèmes qu'est-ce que c'est que ça », in *Echanges sur la conversation*, Paris, éditions de CNRS, p. 195-198

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les actes du langage dans le discours, théorie et fonctionnement*, Armand Colin, 2008, pour cette nouvelle présentation, éditions Nathan/VUEF, 2001

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, coll. U Lettres – linguistique, 2005, 365 p.

Lahouati, Gérard, « La Voix des masques, Réflexions sur la constitution du genre de l'autobiographie, in *DIX-HUITIEME siècle*, n° 30 PUF. 1998, Revue annuelle publiée par la société française d'études sur le 18<sup>e</sup> siècle, pp. 195-210

*La parole polémique*, études réunies par Gilles Declercq, Michel Murat et Jacqueline Dangel, éditions Champion, 2003, 549 p.

Laupies, Frédéric, *Leçon philosophique sur le bonheur*, PUF, Paris 1997, 124 pages

Lemonnier, A. H., *Nouvelles leçons françaises de littérature et de morale*, tome 1, Paris, 1822

Leoni, Sylviane « Une redécouverte restreinte : la rhétorique française du 18<sup>e</sup> siècle » in *DIX-HUITIEME siècle*, n° 30 1998, p. 179-193

Leopardi, Giacomo, *Pensées*, Editions Allia, 1994 - 158 p.

*Les écrivains de la Révolution*, iconographie choisie et commentée par Pierre Gascar, éditions Gallimard, Paris 1989, 319 p.

Maingueneau, Dominique, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2004, 262 p.

Maingueneau, Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, édition mise à jour, 1990, 186 p.

Marcillac, J., *Rhétorique de la jeunesse, ou Cours de littérature française, contenant des préceptes et des modèles tirés des meilleurs Ecrivains, sur les différents genres de styles*, Cordier et Legras, Paris, 1801, p. 80

Mathieu-Colas, Michel, « Récit et vérité », *Poétique* n°80, novembre 1989, p. 387-403.

Maurel, Anne, *La Critique*, coll. Contours Littéraires, éditions Hachette Livre, 1994, 1998, 153 p.

Mauzi, Robert, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, première édition, Librairie Arman Colin, Paris, 1979, Edition au format de poche, édition Albin Michel, Paris, 1994, [1ère édition, Paris, 1960], 725 p.

Meizoz, Jérôme, « Recherches sur la « posture » : Jean-Jacques Rousseau », dans *Littérature*, n° 126, p. 3-17, Juin 2002.

Meizoz, Jérôme, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Erudition, 2007, 210 p.

Montaigne, Michel de, *Essais*, livre I, chapitre XXVII, « De l'Amitié », Volland, 1789

Moravia, Alberto, *L'Ennui*, traduit de l'italien par Claude Poncet, Gruppo Editoriale Fabbri-Bompiani, Sonzogno, Etas S. p. A., 1961, Flammarion, 1986, Titre de l'édition original: La Noia) 343 p., prologue.

Nerval, Gérard de, *Aurélia*, texte présenté et commenté par Pierre-Georges Castex, CDU et SEDES réunis, 1971, 267 p.

Nodier, Charles, *La fée aux miettes*, Avant-propos, postface et notes de Jean-Luc Moreau, Editions, Michel de Maure 2006, ch. VI, p. 36-37, 296 p.

Nysenholk, Adolphe et Gergely, Thomas, *Argumenter, information et persuasion*, 2<sup>e</sup> édition, éditions De Boeck Université 2000.

Ozouf, Mona, *Les Mots des femmes, essai sur la singularité française*, Librairie Arthème, Fayard, 1995, 397 p.

Reboul, Olivier, *Introduction à la rhétorique, P.U.F.*, 1991.

Roche, Daniel, *Histoire des choses banales : Naissance de la consommation (XVIIe-XIXe siècle)*, Fayard, 19 févr. 1997, 330 p.

Sainte-Beuve, C.-A., *Derniers Portraits littéraires*, Paris, Libraire-éditeur, 1854. Cet article de Sainte-Beuve a été publié pour la première fois dans *La Rêve des deux Mondes* du 15 avril 1844.

Sainte-Beuve, C.-A., *Causerie du lundi*, volume 12, Garnier, 1857, 427 p.

Schopenhauer, Arthur, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, Livre IV, p. 57, tr. fr. A. Burdeau Alcan / P.U.F. éd., tome 1

Souriau, Etienne, *Vocabulaire d'esthétique*, Quadrige, P.U.F., 2<sup>ème</sup> édition, 2004, 1415 p.

Tadié, Alexis, « La fiction et ses usages. Analyse pragmatique du concept de fiction », *Poétique*, n°113, février 1998, p. 111-125.

*Théorie de la littérature, Rhétorique et stylistique*, ouvrage collectif présenté par A. Kibédi Varga avec la collaboration de Benoît de Cornulier et autres, coll. Connaissance des langues, sous la direction de Henri Hierche, publié avec le concours du Centre national des Lettres, édition A. et J. Picard, 1981, 306 p.

Tritter, Jean-Louis, *Les Lumières*, coll. Réseau « les écoles artistiques », éditions Ellipses, édition Marketing S.A., 2001, 126 p.

Trognon, Alain, « Comment présenter l'interaction » in *Echanges sur la conversation*, centre régional de publication de Lyon, p 19-32

Varga, Aron Kibédi, « La Rhétorique et les Arts », in *Littérature*, n°149, Armand Colin, p. 73-82 mai, 2008

Varga, Aron Kibédi, « La rhétorique et ses limites », in *Eloquence et vérité intérieure*, sous la direction de Carole Dornier et Jürgen Siess, édition Honoré Champion, 2002

Vauvenargues, Luc de, *Œuvres Complètes*, tome II, Réflexions et Maximes, n° 537, précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, nouvelle édition, paris, librairie, J. L. J. Brière, Archives Karéline, 2008.

Versini, Laurent, « *Le Roman le plus intelligent* », *Les Liaisons dangereuses* de Laclos, coll. Unichamp, éditions Honoré Champion, Paris, 1998, 221 p.

Versini, Laurent, *Laclos et la tradition, Essais sur les sources et la technique des Liaisons dangereuses*, Eurédit, Paris 2012, Première édition, Paris Klincksieck, 1968, 793 p.

Volpillac-Augier, Catherine, « De vous à toi : Tutoiement et vouvoiement dans les traductions au 18e siècle », p. 553-566 in *DIX-HUITIEME SIECLE*, Revue annuelle, 41, 2009, Université de Lyon

Vuarnet, Jean-Noël, *Le Joli temps : Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV 1715-1774*, Hatier 1990, 229 p.

▪ Dictionnaires, encyclopédies

Aziza, Cl., Olivieri, Cl., Sctrick, R., *Dictionnaire des types et caractères littéraires*, Nathan, coll. Dictionnaires littéraires Nathan, 1978, 208 p.

Cioranescu, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du XVIIIe siècle*, tome I A-D, Paris, CNRS, 1969, 760 p.

Charaudeau, Patrick, Genre de discours, in P. Charaudeau & D. Maingueneau (eds), *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 277-281.

*Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes des sciences et des arts*, recueilli et compilé par feu messire Antoine Furetière, seconde édition revue, corrigée et augmentée par Monsieur Basnage de Bauval, La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 1701, trois tomes.

*Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, par J.-Ch. Laveaux, Paris, Lefèvre 1818

*Dictionnaire international des termes littéraires*, Paris et La Haye, Mouton, 1973.

*Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, dictionnaires Le Robert, Paris, 1992, tome I : A-L, 1156 p. ; tome II : M-Z, 2383 p.

*Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIIIe siècle*, publié sous la direction du cardinal Georges Grente, édition revue et mise à jour sous la direction de François Moureau, Paris, Fayard, 1995 [1<sup>ère</sup> édition 1960].

*Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre du moyen âge à nos jours*, sous la direction d'Alain Montandon, Paris, Seuil, 1995, 900 p.

*Dictionnaire européen des Lumières*, P.U.F., Paris, 1997, 1128 p.

*Dictionnaire européen des Lumières*, sous la direction de Michel Delon, PUF, 1998 / éditions utilisées du corpus / biographies et articles biographiques

*Dictionnaire des écrivains de langue française*, sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty, Alain Rey, Paris, Larousse, 2001, deux volumes.

Dupriez, Bernard, *Gradus. Les Procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, 1984, 543 p.

Féraud, Jean-François, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Mossy, 1787-1788, trois volumes.

Gardes-Tamine, Joëlle, Hubert et Marie-Claude, *Dictionnaire de critique littéraire*, Armand Colin, coll. Cursus, série « Dictionnaires », 1996, 239 p.

Pierre-Humbert, W., *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois*, Neuchâtel, 1926, p. 376



## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
L'absence et la projection des lettres.....	8
Echanges épistolaires ou conversation orale : perspectives générales.....	11
Réciprocité et alternance : l'interaction épistolaire et sa double face.....	14
Les Lumières et le goût du dialogue .....	17
L'épistolaire, un genre littéraire aux marges.....	19
L'épistolaire, genre féminin, genre de l'intimité.....	22
<b>I- LE DIALOGUE ÉPISTOLAIRE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.....</b>	<b>26</b>
<b>I-A-contexte historique et critique.....</b>	<b>26</b>
Du XVII <sup>e</sup> au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	31
Le rôle de Voltaire .....	32
Le rôle de Jean-Jacques Rousseau .....	32
Le rôle des salons au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	34
La naissance de la Poste, « quelle belle invention! ».....	37
La lettre réseau .....	39
<b>I-B-Les épistoliers en présence :.....</b>	<b>41</b>
<b>I-B-a-Jean-Jacques Rousseau &amp; Malesherbes.....</b>	<b>41</b>
La singularité de Jean-Jacques Rousseau.....	42
La personnalité de Malesherbes.....	45
<b>I-B-b-Voltaire et Mme du Deffand.....</b>	<b>50</b>
Voltaire : une vie en boucle entre jeunesse et vieillesse.....	51
Valeur de sa Correspondance : quel voltaire rencontre-t-on dans cette correspondance ?.....	54
Portrait de Mme du Deffand .....	59
Mme du Deffand et son initiation à l'art épistolaire .....	62
Mme du Deffand et l'art des portraits .....	63
L'histoire de leur relation : les origines.....	64
Une relation exceptionnelle.....	68
Ferney, centre de diffusion des lettres .....	71
Ferney et le réseau Voltaire.....	73
<b>I-B-c-Benjamin Constant et Isabelle de Charrière.....</b>	<b>75</b>
Benjamin Constant, le perpétuel inconstant.....	75
<i>Les journaux intimes</i> , miroir de Constant .....	76
Culture et éducation de Constant.....	80

Constant et l'art épistolaire.....	82
Mme de Charrière, une femme cultivée.....	83
L'éducation de Mme de Charrière.....	84
Mme de Charrière et son initiation à l'art épistolaire.....	86
Les origines : circonstances de leur première rencontre.....	87
La rupture et la fin d'une relation.....	90
<b>I-C-Définition du corpus : justification du choix.....</b>	<b>91</b>
I-C-a- Le dialogue Jean-Jacques Rousseau & Malesherbes.....	92
I-C-b- Le dialogue Voltaire & Mme du Deffand.....	93
I-C-c- Le dialogue Benjamin Constant & Isabelle de Charrière.....	94
<b>I-D-Le cadre et le déroulement du dialogue.....</b>	<b>95</b>
I-D-a-Le dialogue Rousseau & Malesherbes.....	95
I-D-b-Le dialogue Constant & Charrière.....	98
I-D-c-Le dialogue Voltaire & Du Deffand.....	98
<b>II- DES DIALOGUES STRUCTURES.....</b>	<b>100</b>
<b>II-A-Postures énonciatives : cadre théorique et énonciatif des postures.....</b>	<b>100</b>
La posture énonciative dans le dialogue Rousseau & Malesherbes.....	100
La posture énonciative dans le dialogue Constant & Charrière.....	102
La posture énonciative dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand.....	106
<b>II-B-La Rhétorique du Dialogue :.....</b>	<b>108</b>
L'héritage de la rhétorique antique.....	111
Les trois genres.....	111
<b>II-C-La rhétorique de la destination ou de l'adresse : mécanismes ou marques de la destination.....</b>	<b>113</b>
L'autre et les signes de sa présence.....	115
L'exorde : l'art de prendre contact.....	116
L'exorde et les bienséances.....	116
<b>II-D-La Rhétorique de l'oralité : la dimension orale de la lettre.....</b>	<b>121</b>
Le dialogue est une forme de l'autoreprésentation de la lettre.....	121
L'oralité dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand.....	124
L'oralité dans le dialogue Constant & Charrière.....	130
<b>II-E-Le dialogue imagé :.....</b>	<b>136</b>
Constant & Charrière.....	136
Voltaire & Mme du Deffand.....	140
<b>III-LES THÈMES DE L'ÉCHANGE ÉPISTOLAIRE :.....</b>	<b>146</b>

<b>III-A-Des Thèmes mondains : <i>Qu'est ce-que la mondanité?</i>.....</b>	<b>146</b>
<b>III-A-a-Le respect, l'estime et la reconnaissance mutuels.....</b>	<b>148</b>
Rousseau & Malesherbes.....	148
Voltaire & Mme du Deffand.....	157
Benjamin Constant & Isabelle de Charrière.....	160
<b>III-A-b-De la polémique à la recherche d'un accord dans le dialogue Rousseau &amp; Malesherbes.....</b>	<b>164</b>
Malesherbes et la publication des œuvres.....	164
Le rôle de Marc-Michel Rey.....	165
La publication de <i>La Nouvelle Héloïse</i> .....	170
La Contrefaçon : Réflexions sur les droits de l'auteur par rapport à l'éditeur et vice versa .....	177
Les relations entre libraires.....	179
La censure et la publication des livres au XVIIIe siècle.....	186
<b>III-A-c-La lettre, expression de la flatterie.....</b>	<b>190</b>
Le dialogue Constant & Charrière.....	190
Le dialogue Voltaire & Mme du Deffand.....	192
<b>III-A-d-Ennui, pessimisme et désespoir.....</b>	<b>195</b>
Voltaire & Mme du Deffand.....	197
Benjamin Constant & Isabelle de Charrière.....	207
Rousseau & Malesherbes .....	219
<b>III-B-Des Thèmes littéraires.....</b>	<b>220</b>
<b>III-B-a-Corneille vs Racine.....</b>	<b>220</b>
<b>III-B-b-Voltaire Vs Rousseau dans les dialogues Voltaire &amp; Mme du Deffand ; Constant &amp; Charrière.....</b>	<b>227</b>
<b>Rappel de la querelle Voltaire&amp; Rousseau.....</b>	<b>227</b>
Les origines.....	227
Désaccords et divergences : les prémices de la guerre.....	228
La question du théâtre de Voltaire.....	230
Désaccords idéologiques.....	231
Le déisme de Voltaire face au théisme de Rousseau.....	233
La lettre fatale.....	234
Les armes de Voltaire.....	234
L'attaque de ses œuvres.....	234
La question de l'abandon de ses enfants.....	237
<b>Voltaire Vs Rousseau chez nos épistoliers.....</b>	<b>238</b>
Le dialogue Constant & Charrière.....	238

Voltaire Vs Rousseau dans son dialogue avec Mme du Deffand : Réflexions de la querelle.....	244
<b>III-B-c-Bonheur Vs Superstition.....</b>	<b>248</b>
Voltaire & Mme du Deffand.....	251
L'idée du bonheur Vs la superstition dans le dialogue Constant & Charrière.....	260
Vison du bonheur Chez Constant.....	260
<b>III-C-Les fonctions de la lettre.....</b>	<b>264</b>
<b>III-C-a-La lettre, moyen de consolation et de divertissement.....</b>	<b>264</b>
Dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand.....	265
Dans le dialogue Constant & Charrière.....	272
<b>III-C-b-La Lettre, expression de l'amitié.....</b>	<b>280</b>
Le pacte de l'amitié : réflexions critiques.....	281
Les devoirs de l'amitié.....	284
La manifestation de l'amitié dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand.....	284
Ambiguïté des sentiments : amitié et/ou amour.....	292
L'expression de l'amitié dans le dialogue Rousseau & Malesherbes.....	306
<b>III-C-c-La lettre, un terrain de philosophie.....</b>	<b>314</b>
L'interaction philosophique dans le dialogue Voltaire & Mme du Deffand.....	314
L'idée de la mort.....	315
La bêtise humaine.....	319
L'intervention de la fatalité.....	322
L'interaction philosophique dans le dialogue Benjamin Constant & Isabelle de Charrière..	325
La question de l'absurdité de la vie.....	325
La question de Dieu et de la nature.....	327
La question du repos de la conscience.....	329
La bêtise humaine.....	331
<b>IV-LE RAPPORT DE PLACE DANS LES TROIS DIALOGUES ÉPISTOLAIRES ET LA CONSCIENCE DE SOI DE L'ÉPISTOLIER.....</b>	<b>332</b>
<b>IV-A-Le rapport de places.....</b>	<b>332</b>
Définition et applications.....	332
Remettre l'autre à sa place.....	335
Un système de place modifiable.....	336
L'image de soi par rapport à l'image de l'autre.....	337
<b>V-B-La conscience de soi comme épistolier.....</b>	<b>340</b>
Benjamin Constant et Isabelle de Charrière.....	341
Jean-Jacques Rousseau et la folie de soi.....	345

Voltaire et Mme du Deffand.....	347
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>349</b>
<p><b>La fonction thérapeutique de la lettre.</b> Qui profite le plus de sa relation ou de son amitié avec l'autre? Qui sort gagnant de cette relation, qui a le plus de traces sur l'autre ? Chacun trouve-t-il sa finalité dans son dialogue ? Le dialogue était-il fructueux, ou en vain ? La relation Voltaire &amp; Mme du Deffand fut-elle une complémentaire, chacun complète-t-il l'autre ? Quel langage utilisé entre amis ? Du respect, du besoin, l'hypocrisie a-t-elle de place ?</p>	
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>355</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>392</b>

**Sami KHOUZEIMI**

**L'Interaction épistolaire au XVIIIe siècle**

**Etude réalisée à partir de trois dialogues épistolaires: Voltaire & Mme du Deffand, Jean- Jacques Rousseau & Malesherbes, Benjamin Constant & Isabelle de Charrière**

*Théorie et pratique de l'épistolaire au XVIIIe siècle*

Notre travail décrit le processus de l'interaction épistolaire au XVIIIe siècle à travers l'étude des trois exemples de dialogues épistolaires, à savoir : Voltaire & Mme du Deffand, Rousseau & Malesherbes et enfin Benjamin Constant & Isabelle de Charrière. Nous comprenons par l'interaction épistolaire, le va-et-vient entre les deux correspondants, leur influence mutuelle, leurs échanges de rôles. La question principale qui se pose ici est la suivante : quel est l'intérêt, pour les deux correspondants, de cet échange épistolaire dans la durée? Dans quel objectif les deux épistoliers s'écrivent-ils l'un à l'autre ? Comment un dialogue épistolaire peut-il modifier l'image de l'autre, la structure et les dispositions morales ? Le XVIIIe siècle a connu en fait un foisonnement épistolaire grâce à l'épanouissement de la pensée philosophique et des Lumières. On avait le goût de l'échange épistolaire qui touche tous les sujets de la vie, surtout entre amis. Ainsi se construisent plusieurs commerces épistolaires, dont certains se développent en réseaux. Pour Voltaire et Madame Du Deffand, leur commerce épistolaire suit un rythme binaire, le plus souvent harmonieux, mais parfois « syncopé », sous la forme d'un dialogue philosophique éblouissant jusqu'à la disparition de Voltaire. Dans ce dialogue, nous découvrons au fil des jours beaucoup d'idées et de thèmes qui nous informent excellemment sur toute une époque. La correspondance de Rousseau et de Malesherbes nous renseigne sur des détails infimes liés aux problèmes de la publication des œuvres et à la censure, sans oublier le côté personnel de leur amitié, mais elle se fonde plutôt sur une sorte de désir de loyauté et une volonté de clairvoyance dans l'échange des secrets, caractéristiques essentielles des confessions auxquelles Rousseau nous a habitués. Quant à Benjamin Constant et Isabelle de Charrière, leur dialogue, malgré leur écart d'âge, semble très intéressant dans son contenu. Si Constant se plaît à décrire à Isabelle de Charrière les circonstances de sa vie de façon filiale, un intérêt, une passion soutenue se fait jour dans cette correspondance.

Mots clés: interaction, correspondance, épistolaire, consolation, amitié

**Interaction in the eighteenth century epistolary**

**Study carried out from three epistolary dialogues: Voltaire & Mme du Deffand, Jean-Jacques Rousseau & Malesherbes, Benjamin Constant & Isabelle de Charrière**

*Theory and practice of the eighteenth century epistolary*

Our work has the aim to describe the process of interaction in the eighteenth century epistolary through the study of three examples of epistolary dialogues, namely: Voltaire --- Madame du Deffand, Rousseau and Malesherbes --- finally Benjamin Constant --- Isabelle de Charrière. We understand the interaction epistolary, the back-and-forth between the two parties, their mutual influence, their trade roles. The main question that arises here is: what is the interest for the two parties, this epistolary exchange in the long term? For what purpose is the two letter writers they write to each other? How epistolary dialogue can it change the image of the other, the structure and the moral?

The eighteenth century saw a proliferation epistolary actually thanks to the development of philosophical thought and the Enlightenment. It tasted like the epistolary exchange that affects all areas of life, especially among friends. So many businesses are built correspondence, some of which develop into networks. For Voltaire and Madame Du Deffand their epistolary follows a binary rhythm, usually smooth, but sometimes "syncopated" as a philosophical dialogue dazzling until the disappearance of Voltaire. In this dialogue, we discover the days many ideas and themes that inform us about a time excellently. Correspondence of Rousseau and Malesherbes us about minute details related to the problems of publication and censorship works, not to mention the personal side of their friendship, but is rather based on a kind of desire loyalty and commitment vision in the exchange of secrets, essential characteristics denominations which Rousseau has accustomed us. As Benjamin Constant and Isabelle de Charrière, their dialogue, despite the age difference between partners, seems very interesting content. If Constant likes to describe Isabelle de Charrière the circumstances of his life in a subsidiary, an interest, a passion sustained emerges in this correspondence.

Keywords: Interaction, correspondence, epistolary, dialogue, comfort, friendship



Laboratoire POLEN, Université d'Orléans

